

Les Juifs de la Révolution tranquille :
regards d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976

Simon-Pierre Lacasse

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de
Doctorat en histoire

Département d'histoire
Faculté des arts
Université d'Ottawa

Table des matières

<i>Liste des graphiques</i>	v
<i>Résumé</i>	vi
<i>Remerciements</i>	vii
<i>Chapitre 1 : Introduction</i>	1
Présentation du sujet et problématique.....	1
Bilan historiographique	12
Les études ethniques au Québec	15
Les études juives canadiennes et québécoises	18
L'enjeu de l'antisémitisme au Canada français	26
Sources et méthodologie.....	31
Les journaux juifs : <i>Canadian Jewish Chronicle</i> et <i>Congress Bulletin</i>	31
Le Bulletin d'information du Comité des relations publiques du Congrès juif canadien.....	33
Le <i>Chronicle</i> en tant que journal ethnique.....	35
Portraits des principaux contributeurs du <i>Chronicle</i> et du <i>Bulletin</i>	43
Méthode de collecte des données.....	52
Profil démographique de la communauté juive montréalaise de 1945 à 1976.....	57
Thématiques et structure de la thèse	68
Chapitre 2 : Espaces de dialogue entre Juifs et Canadiens français	70
Chapitre 3 : L'antisémitisme perçu par les Juifs québécois.....	74
Chapitre 4 : Les Juifs et la politique québécoise.....	77
Chapitre 5 : Mémoire et identité juive canadienne.....	80
Chapitre 6 : Pérennisation de la culture juive ashkénaze à l'ère de la Révolution tranquille.....	83
<i>Chapitre 2 : Espaces de dialogue entre Juifs et Canadiens français</i>	87
Introduction	87
L'Œcuménisme d'après-guerre	88
Culture et relations publiques : Abraham Moses Klein et « The Rocking Chair and Other Poems »	99
Le Cercle juif de langue française.....	105
Juifs et littérature canadienne-française	113
Les Juifs et l'Université de Montréal.....	118
Œcuménisme à l'ère de Vatican II.....	123
La presse francophone perçue par les observateurs juifs.....	131
Israël en tant qu'objet de dialogue judéo-catholique.....	138
Conclusion.....	146
<i>Chapitre 3 : L'antisémitisme perçu par les Juifs québécois</i>	147
Introduction	147
Le retour d'Adrien Arcand	148
L'affaire Laurent Barré.....	158

Le Crédit social au Québec.....	165
Souverainisme et antisémitisme	174
Souverainisme et antisionisme	181
Le néofascisme des années 1960	184
Le dernier tour de piste d'Adrien Arcand	192
Manifestations d'antisémitisme selon le Congrès juif canadien	195
Trois points de vue juifs sur l'antisémitisme québécois.....	198
Conclusion	207
<i>Chapitre 4 : Les Juifs face à la politique québécoise</i>	<i>208</i>
Introduction	208
La communauté juive et le gouvernement de Maurice Duplessis.....	210
Les premiers échos de la Révolution tranquille.....	230
Les réformes en éducation	237
La communauté juive et la langue française.....	249
La contribution des Juifs sépharades	254
Le tournant des lois linguistiques.....	259
Du néonationalisme au souverainisme	271
Perceptions juives de René Lévesque	282
La Commission Laurendeau-Dunton	287
Conclusion	294
<i>Chapitre 5 : Mémoire et identité juive canadienne.....</i>	<i>296</i>
Introduction	296
Représentations historiques de la communauté juive.....	298
Solidarités avec le Canada français minoritaire.....	317
L'émergence des nouveaux Canadiens.....	322
La double allégeance au Canada.....	328
Juifs canadiens et Juifs états-uniens	334
Conclusion	338
<i>Chapitre 6 : Pérennisation de la culture juive ashkénaze à l'heure de la Révolution tranquille</i>	<i>340</i>
Introduction	340
L'espace du yiddish	343
L'exode vers les banlieues des Juifs montréalais.....	351
Éducation juive et pérennisation du judaïsme.....	356
Survie juive et implantation des Hassidim.....	368

La formation d'une communauté sépharade francophone	378
Conclusion.....	382
<i>Conclusion.....</i>	384
<i>Bibliographie.....</i>	392
Monographies, articles et chapitres d'ouvrages	392
Mémoires et thèses.....	404
Rapports et documents officiels	405
Sources publiées.....	406
Romans	407
Journaux et publications.....	407
Fonds d'archives.....	408

Liste des graphiques

- Graphique 1 : Rubriques dans le Bulletin d'information du Comité des relations publiques (Congrès juif canadien) portant sur le Québec ou les Canadiens français. p. 33.
- Graphique 2 : Textes d'opinion du *Canadian Jewish Chronicle* retenus à fins d'analyse, p. 56.
- Graphique 3 : Textes du *Congress Bulletin* retenus à fin d'analyse, p. 57.
- Graphique 4 : Population de religion juive des régions métropolitaines pour Montréal et Toronto entre 1941 et 2001, p. 63.
- Graphique 5: Textes portant sur le dialogue entre Juifs et Canadiens français parus dans le *Canadian Jewish Chronicle* et le *Congress Bulletin*, p. 70.
- Graphique 6: Textes portant sur l'antisémitisme au Canada parus dans le *Canadian Jewish Chronicle* et le *Congress Bulletin*, p. 74.
- Graphique 7: Textes portant sur la politique québécoise et canadienne parus dans le *Canadian Jewish Chronicle* et le *Congress Bulletin*, p. 77.
- Graphique 8: Textes sur la mémoire et l'identité juive canadienne parus dans le *Canadian Jewish Chronicle* et le *Congress Bulletin*, p. 80.
- Graphique 9: Textes sur la pérennisation du judaïsme parus dans le *Canadian Jewish Chronicle* et le *Congress Bulletin*, p. 83.
- Graphique 10 : Mentions de la communauté juive dans la presse francophone relevées par le Congrès juif canadien, p. 136.
- Graphique 11: Épisodes antisémites relevés dans le Bulletin d'information du Comité des relations publiques du Congrès juif canadien (1947-1973), p. 196.
- Graphique 12 : Textes d'opinion sur la politique fédérale et provinciale dans le *Canadian Jewish Chronicle* entre 1945 et 1970, p. 210.
- Graphique 13 : Textes d'opinion sur l'éducation juive dans le *Canadian Jewish Chronicle* entre 1945 et 1970, p. 357.

Résumé

Durant la période d'après-guerre jusqu'au milieu des années 1970, des changements de fond s'opèrent au sein de la communauté juive québécoise — basée surtout à Montréal —, qui se manifestent dans les domaines démographique, culturel, et institutionnel. Il y a notamment la perte irréversible de la langue yiddish et la refonte de l'éducation juive, deux enjeux qui évoluent parallèlement à l'ascension des Juifs montréalais dans l'échelle socioéconomique canadienne. En même temps, la collectivité juive du Québec se diversifie suite à l'immigration d'un nombre important de rescapés de l'Holocauste de tendance hassidique et de Juifs marocains francophones de culture sépharade. Dans cette thèse, nous considérons ces phénomènes selon un éclairage nouveau, à la lueur du contexte sociopolitique québécois. Notre hypothèse de base est que les particularités de la communauté juive montréalaise apparaissent sous cette lumière comme étant en partie le produit des débats sociopolitiques québécois et des contacts croissants avec les Québécois d'origine canadienne-française dès le lendemain de la guerre. Nous soutenons que les Juifs québécois se retrouvent dans une situation politique et culturelle unique en Amérique du Nord et au Canada, dont le corollaire est la formation d'une identité juive montréalaise distincte de l'identité juive canadienne et états-unienne. L'Oecuménisme d'après-guerre et les débats de société fondamentaux qui entourent l'expansion de l'État québécois à l'heure de la Révolution tranquille nous offrent un contexte pour analyser le discours médiatique articulé par une minorité religieuse et culturelle qui compte sur une forte complétude institutionnelle au Québec. Le fait de représenter un groupe minoritaire distinct offre aux commentateurs juifs de Montréal une base pour faire valoir la communauté juive en tant que composante légitime de la société québécoise alors que le néonationalisme et le souverainisme québécois se déploient. Plus encore, ce contexte provoque une réflexion distincte relativement à la pérennisation de la vie et de la culture juive au Québec dans un contexte marqué par la promotion du pluralisme civique et l'adoption de la rhétorique politique du multiculturalisme.

Remerciements

C'est avec fébrilité que j'écris ces lignes qui m'ont habité tout au long du processus de recherche et de rédaction de ce projet de thèse. Le labeur du doctorant est de se dévouer, pour une première fois dans son parcours professionnel, à mener à terme une monographie. Une telle entreprise sera peut-être plus facile à réaliser dans l'avenir, mais comme elle n'avait pas de précédent pour moi, elle m'est apparue comme un exploit qui a nécessité une énergie considérable. Je n'aurais pu accomplir cette tâche sans l'appui de plusieurs personnes.

Mes remerciements vont d'abord à mon directeur Pierre Anctil, qui m'a accompagné tout au long de mon parcours d'étudiant aux cycles supérieurs. Je lui dois ma passion pour l'histoire juive, un sujet qu'il a su transmettre avec générosité et érudition. Face à mes projets de recherche, il s'est sans cesse montré disponible, gardant le juste équilibre entre la critique rigoureuse et ses encouragements à suivre mes propres intuitions historiques. Ses multiples talents et sa grande humanité m'inspirent à poursuivre le métier d'historien et d'éducateur.

Je remercie aussi les évaluateurs de la thèse, Justin Jaron Lewis, Damien-Claude Bélanger, Peter Bischoff et François Rocher, qui ont posé un regard critique sur mon travail. Obtenir le point de vue des pairs constitue une étape essentielle dans la production d'un produit scientifique achevé et je leur suis reconnaissant de m'avoir poussé à atteindre l'excellence.

Des collègues généreux ont aussi lu et commenté des versions préliminaires de cette thèse. J'envoie mes remerciements à Christine Chevalier-Caron, Paul-Étienne Rainville et Hernan Tesler-Mabé d'avoir contribué à améliorer la thèse en vue du dépôt initial.

Depuis mes premières recherches portant sur l'expérience juive canadienne, il y a déjà une décennie, je compte sur l'expertise et le soutien indéfectible de Janice Rosen et Hélène Vallée aux Archives juives canadiennes Alex Dworkin. La contribution de ces archivistes dévouées au champ d'études est incommensurable : elles s'investissent avec énergie et créativité dans le labeur de maints chercheuses et chercheurs et participent de ce fait à élever notre connaissance de la judéité canadienne. Je considère que l'un des grands avantages de mener des recherches sur ce sujet est de pouvoir jouir de la compétence, l'amabilité et la flexibilité de Janice et Hélène.

Je tiens aussi à remercier les pédagogues exceptionnels qui m'ont inspiré à poursuivre ma route sur le sentier de la pratique historienne. C'est lors de mon parcours au premier cycle à l'Université

Concordia que j'ai témoigné des vertus de la bonne communication et de l'importance de livrer la matière avec passion et intelligence. Les professeur.e.s Mary-Anne Poutanen, Alison Rowley et Steven Lapidus, ont en ce sens eu une influence considérable sur ma trajectoire personnelle et professionnelle. À ce stade du parcours universitaire où je me trouvais à la croisée des chemins, ils ont su remarquer mes intérêts et m'encourager à les approfondir. Alors que je suis à mon tour devant la classe, je m'inspire du rôle qu'ont tenu ces personnes exceptionnelles dans mon itinéraire et de l'importance de soutenir activement les étudiants prometteurs.

Aux cycles supérieurs, des professeurs m'ont permis d'intégrer un réseau de recherche dynamique et de développer des compétences académiques essentielles. Au sein de l'Association d'études juives canadiennes, j'ai fait la rencontre fortuite de Rebecca Margolis et David Koffman, notamment, avec qui je poursuis toujours des échanges stimulants.

Je tiens aussi à exprimer mon amour et ma gratitude à ma conjointe Carly, qui partage mon quotidien depuis le début de mon parcours aux cycles supérieurs. Elle a toujours su être une oreille attentive et un soutien inconditionnel lors des moments où, inévitablement, le doute m'a guetté. Sans elle, rien de tout cela n'aurait été possible.

Finalement, je remercie ma famille de croire en mes moyens.

Simon-Pierre Lacasse, Avril 2020

Chapitre 1 : Introduction

Présentation du sujet et problématique

Durant la période d'après-guerre jusqu'au milieu des années 1970, des changements de fond s'opèrent au sein de la communauté juive québécoise — basée surtout à Montréal —, qui se manifestent dans les domaines culturel, démographique et institutionnel. Il y a notamment la perte irréversible de la langue yiddish et la refonte de l'éducation juive, deux enjeux qui évoluent parallèlement à l'ascension d'une majorité de Juifs montréalais dans l'échelle socioéconomique canadienne. En même temps, la collectivité juive du Québec se diversifie à la suite de l'immigration d'un nombre important de rescapés de l'Holocauste¹ de tendance hassidique et de Juifs sépharades surtout originaires du Maroc². Dans cette thèse, nous considérons ces phénomènes selon un éclairage inédit, à la lueur du contexte sociopolitique québécois. Notre hypothèse de base est que les particularités de la communauté juive montréalaise apparaissent sous cette lumière comme étant en partie le produit de la société québécoise et des contacts croissants avec les

¹ Dans cette thèse, nous préconisons l'usage du vocable Holocauste pour désigner le génocide des Juifs par le régime hitlérien en Europe entre 1933 et 1945. Dans la littérature francophone, on utilise le plus souvent le mot hébraïque Shoah, qui signifie « calamité » ou « destruction » et qui fut adopté par le parlement israélien en 1951 pour définir le génocide. *Holocaust* est toutefois préconisé dans la littérature anglophone. Le terme découle du grec *holokauston* qui fait référence à l'immolation sacrificielle et a des racines profondes dans la communauté ashkénaze européenne, qui utilisait le vocable pour définir les persécutions et la violence physique contre les Juifs depuis le XIIe siècle. Puisque la communauté dont nous traitons communique surtout en langue anglaise, nous reprenons le vocable auquel ils ont recours pour définir le génocide nazi.

² Dès l'ouverture des frontières canadiennes à l'immigration en 1948 jusqu'à la fin de la décennie suivante, Louis Rosenberg estime que près de 15 000 rescapés de l'Holocauste de tendance hassidique immigrèrent à Montréal. Voir Louis Rosenberg, "Two Centuries of Jewish Life in Canada 1760-1960," *Canadian Jewish Population Studies, Population Characteristics Series*, Number 3. Republié à partir du *American Jewish Yearbook*, Vol. 62 (1961), 42. L'estimation de Rosenberg semble toutefois exagérée et il est possible qu'il fasse référence plus généralement aux rescapés de l'Holocauste et non pas seulement aux Hassidim. Entre 1957 et 1967, c'est plusieurs milliers de Juifs originaires d'Afrique du Nord qui s'établissent à Montréal, modifiant la composition démographique de la communauté juive de la ville et lui offrant un visage francophone bien perceptible. Au tournant des années 1970, on compte plus de 11 000 juifs francophones originaires d'Afrique du Nord à Montréal. Voir Jean-Claude Lasry, « A Francophone Diaspora in Québec » dans Morton Weinfeld, W. Shaffir et I. Cotler, eds., *The Canadian Jewish Mosaic*, 221-240, (Toronto: John Wiley and Sons, 1981), p. 226.

Québécois francophones dès le lendemain de la guerre. Nous soutenons que les Juifs québécois se retrouvent dans une situation politique et culturelle unique en Amérique du Nord et au Canada, dont le corollaire est la formation d'une identité juive montréalaise distincte de l'identité juive canadienne.

La longévité de la présence juive à Montréal explique partiellement cette différence. À l'échelle canadienne, la communauté juive de Montréal s'est implantée dans la ville dès le lendemain de la conquête britannique et possède, avant la Première Guerre mondiale, une structure institutionnelle développée³. Sur ce plan, elle domine toujours après la Deuxième Guerre mondiale face à la capitale ontarienne, qui abrite la deuxième communauté juive en importance sur le plan démographique jusqu'au recensement de 1981. Jusque là, les principales organisations gravitent dans l'orbite de Montréal, pivot de la judéité canadienne. En fait, la prévalence de la collectivité juive montréalaise face à celle de la Ville Reine ne s'amenuise graduellement qu'après la Deuxième Guerre mondiale, au moment où la capitale ontarienne s'affirme face à Montréal en tant que première métropole économique du Canada. Notre regard se pose sur la période correspondant à cette transition majeure de la vie juive canadienne.

Face à d'autres communautés juives nord-américaines importantes, les Juifs de Montréal sont réputés pour avoir soutenu une culture yiddish⁴ vivante et une filiation orthodoxe sur le plan religieux⁵. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que la communauté juive montréalaise,

³ Malgré que les deux autres centres juifs canadiens, situés à Toronto et à Winnipeg, soit tous les deux dotés de réseaux institutionnels, les principales institutions juives canadiennes sont basées à Montréal. C'est le cas du Congrès juif canadien, de la Jewish Immigrant Aid Society, de la Jewish Colonization Association, des organisations névralgiques qui offrent des services à l'ensemble de la population juive canadienne.

⁴ Durant l'après-guerre, Montréal accueille un grand nombre de rescapés de l'Holocauste qui ravivent la scène culturelle yiddish. Plus encore, la métropole québécoise accueille une population importante de rescapés hassidiques qui maintiennent, aujourd'hui encore, l'usage de la langue yiddish. Voir Rebecca Margolis, *Jewish Roots, Canadian Soil Yiddish Culture in Montreal, 1905-1945* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2011).

⁵ Des données recueillies au tournant du présent siècle établissent que 24% des Juifs montréalais s'identifient comme

qui atteint une masse critique d'individus ainsi qu'une plus grande complétude institutionnelle près de cinquante ans après celle de New York, n'a pas connu l'immigration de nombreux Juifs allemands qui ont transplanté le mouvement religieux réformiste dans la mégalopole états-unienne⁶. En revanche, expliquer la singularité du judaïsme montréalais dans l'histoire nous apparaît impossible sans prendre en compte l'environnement unique de la ville, marqué par la cohabitation avec les communautés francophones et anglophones. Une prémisse de notre étude est que la position particulière des Juifs montréalais, entre la majorité canadienne-française catholique et la minorité canadienne-anglaise protestante, a en quelque sorte aiguillé son parcours en tant que minorité religieuse québécoise. Autrement dit, il s'agit d'explorer l'hypothèse de la *troisième solitude* selon laquelle les Juifs représentent un groupe distinct dans la métropole, pris en étau entre deux majorités aux rapports souvent ardu, mais dont le cheminement a été marqué par cette cohabitation⁷. Pour les Juifs de Montréal, le fait se se représenter en tant que troisième groupe

appartenant au mouvement orthodoxe, alors que cette proportion passe à 14% à Toronto et à 10% aux États-Unis. Le mouvement réformiste, pour sa part, compte 5% d'adeptes à Montréal, 19% à Toronto et 35% aux États-Unis. Le judaïsme conservateur, un mouvement fondé aux États-Unis et alliant orthodoxie et réformiste, rassemble 15% des Juifs montréalais, 37% des Juifs torontois et 18% des Juifs états-uniens. Données citées dans Morton Weinfeld, *Like Everyone Else But Different: The Paradoxical Success of Canadian Jews* (Montreal Quebec ; Kingston : McGill-Queen's University Press, 2018), p. 283.

⁶ Le mouvement réformiste émerge en Allemagne au 19^e siècle et prône une philosophie libérale, rationnelle et universaliste opposée à l'orthodoxie ashkénaze. Il est popularisé aux États-Unis suite à une immigration importante de Juifs allemands à partir vers la deuxième moitié du siècle. La communauté juive de Montréal connaît une forte croissance au tournant du XX^e siècle, passant de 2473 en 1891 à 28 807 en 1911, et atteignant 57 997 en 1931. Cette communauté est surtout formée de ressortissants de la Russie Tsariste et fonde plusieurs institutions communautaires importantes, notamment le Congrès juif canadien, le Jewish Immigrant Aid Society ainsi des écoles yiddish et hébraïques. La communauté atteint à ce moment ce que le sociologue Raymond Breton appelle la complétude institutionnelle, c'est-à-dire l'impact du milieu communautaire d'un groupe donné dans l'intégration des immigrants. Raymond Breton, « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants » *American Journal of Sociology* 70, n° 2 (1964): 193-205.

⁷ Comme le soutient Jack Jedwab dans le chapitre d'un ouvrage collectif portant sur le judaïsme québécois, la spécificité de la communauté juive québécoise s'observe en vertu de la prévalence d'une dualité entre anglophones et francophones, jumelée depuis les années 1970 à une politique de multiculturalisme qui légitime la promotion des identités collectives. Le degré d'attachement à l'identité juive, selon les données de la Fédération Combined Jewish Appeal, est donc plus haut au Québec que nulle part ailleurs en Amérique du Nord. Jack Jedwab, « Quebec Jews : A Unique Community in a Distinct Society », Dans *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Pierre Anctil, Ira Robinson et Gérard Bouchard, eds., 51-74, (Sillery: Septentrion, 2000.)

religieux en importance offre un avantage numérique à la lueur du caractère profondément multiethnique de Montréal⁸.

Au Québec, les trois décennies succédant à la Deuxième Guerre mondiale constituent une période de mutations importantes. La conjoncture économique favorable, qui fait écho à la prospérité globale et nord-américaine des « Trente glorieuses », provoque un accroissement de la classe moyenne. Le réformisme politique et administratif qui prend forme chez les populations urbaines et au sein du clergé québécois, alors que Maurice Duplessis est toujours à la tête du gouvernement québécois, coïncide à une période cruciale d'expansion du dialogue judéo-catholique. Si cette période a été retenue dans la mémoire collective comme la « Grande Noirceur », quand patronat et clérico-nationalisme réprimaient les Québécois d'origine canadienne-française, les quinze années qui séparent l'armistice du tournant des années 1960 nous apparaissent, sur le plan des rapports entre Juifs et Québécois d'origine canadienne-française, comme un prélude déterminant à la Révolution tranquille⁹. La mémoire collective attribue depuis les années 1960 un rôle dominant au conservatisme du clergé catholique, occultant les mouvances réformistes qui s'opèrent en son sein. Or, cette mise en récit du passé est contestée depuis une vingtaine d'années, à la faveur de l'émergence d'un courant de pensée en recherche historique. La *nouvelle sensibilité*, qui propose une relecture de sources qualitatives qui avaient été délaissées à l'heure de l'histoire sociale —

⁸ Le caractère multiethnique de Montréal est établi depuis le 19^e siècle. Toutefois, les Juifs sont le groupe non chrétien le plus important jusqu'à l'immigration de cohortes de ressortissants musulmans de l'Afrique du Nord à partir des années 1980. Sur le plan ethnique, les Juifs sont aussi le troisième groupe en importance dans la ville après les Canadiens français et les Canadiens anglais - malgré que cette dernière catégorie regroupe différents groupes culturels, notamment les Britanniques, les Irlandais et les Écossais - jusqu'à ce que la communauté italienne les surpasse durant la décennie des années 1970. Paul-André Linteau, « La montée du cosmopolitisme montréalais », dans Fernand Dumont, dir., *Migrations et communautés culturelles*, 23-65, Institut québécois de recherche sur la culture, Questions de culture 2 (Québec: Leméac, 1982).

⁹ Cette représentation largement négative du Québec sous le premier ministre Duplessis est reprise dans l'historiographie des études juives canadienne Voir Harold Troper, *The Defining Decade : Identity, Politics, and the Canadian Jewish Community in the 1960s* (Toronto: University of Toronto Press, 2010), p. 57.

pour sa part plus friande de matériaux quantitatifs expliquant l'histoire par ses mouvements économiques — a jeté un éclairage inédit sur la « Grande Noirceur »¹⁰. Dans cette mesure, nous souscrivons à la notion selon laquelle les événements sociopolitiques des années 1960 représentent davantage un tournant qu'une rupture complète¹¹. Pour ce qui est de l'objet qui nous concerne, il appert que le champ de l'œcuménisme s'est élargi de 1945 à la Révolution tranquille, comme en témoigne l'assouplissement des rapports entre la majorité francophone catholique et la minorité juive.

Pour sa part, la décennie des années 1960 est marquée par une nette intensification de l'implication des activistes communautaires juifs dans les enjeux politiques québécois. À cette même période, la métropole est empreinte d'un pluralisme grandissant, notamment après l'adoption de nouvelles politiques d'immigration du gouvernement canadien et la création d'un ministère québécois de l'Immigration en 1968¹². La question du pluralisme se taille un plus grand espace dans le débat public, symptôme d'un changement de cap à la législature québécoise, qui souhaite faire de la province un pôle d'immigration francophone pour assurer la croissance démographique¹³. Le fait que les Juifs constituent une composante importante du pluralisme montréalais depuis le tournant

¹⁰ La nouvelle sensibilité historique, terme qui est contesté par certains des chercheurs y étant associés, est regroupée autour de la revue *Mens* et comprend notamment É.-Martin Meunier, Jean-Philippe Warren et Xavier Gélinas. Un ouvrage collectif récent présente un ensemble de points de vue qui jettent un éclairage nouveau sur la période duplessiste. En fait, les acteurs de cette école historique ont tenté de dépasser certains positionnements qui, une fois implantés dans le récit collectif qui s'est imposé durant les années 1960, n'ont pas été remis en question depuis. Voir Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, eds, *Duplessis : son milieu, son époque* (Sillery: Septentrion, 2010).

¹¹ Le débat historiographique est résumé par Jacques Rouillard, qui soutient que la Révolution tranquille représente un tournant, plutôt qu'une rupture, puisque le développement économique, l'urbanisation, la bourgeoisie et la classe ouvrière, la pensée libérale étaient bien implantés au Québec durant ladite « Grande noirceur. » Jacques Rouillard, « La Révolution tranquille: Rupture ou Tournant? » *Journal of Canadian Studies/Revue d'Études Canadiennes* 32, n° 4 (1998), 23-41.

¹² Linteau, op. cit., (1982).

¹³ Cette notion est défendue par Michael D. Behiels, *Quebec and the Question of Immigration: From Ethnocentrism to Ethnic Pluralism, 1900-1985*, vol. booklet no. 18, Canada's Ethnic Groups ; no. 18 (Ottawa: Canadian Historical Association, 1991). Elle rejoint aussi les travaux de Martin Pâquet, *Vers un ministère québécois de l'immigration: 1945-1968*, Groupes ethniques du Canada ; brochure no 23 (Ottawa: Société historique du Canada, 1997); Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité: étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981* (Montréal: Boréal, 2005).

du siècle concède à cette communauté un sentiment de légitimité pour s'impliquer dans la joute politique.

Cette thèse a pour point de départ l'idée selon laquelle les débats de société fondamentaux qui entourent l'expansion de l'État québécois à l'heure de la Révolution tranquille nous offrent un contexte pour analyser le discours articulé par une minorité religieuse et culturelle bien implantée au Québec. Le fait de constituer un groupe minoritaire donne au milieu institutionnel et intellectuel juif de Montréal une base pour se faire valoir en tant que composante légitime de la société québécoise alors que le néonationalisme québécois se cristallise. Nous sommes convaincus qu'un des motifs déterminants de cette revendication réside dans le fait que l'expérience des Canadiens français leur fournit un modèle essentiel de défense des droits minoritaires dans la mosaïque canadienne. C'est pourquoi la communauté juive se positionne en fonction d'une réflexion qui ne pourrait qu'émerger du contexte québécois. En même temps, les Montréalais de tradition mosaïque font partie intégrante d'une collectivité juive pancanadienne — elle-même située à proximité de la communauté juive états-unienne — et finalement de la diaspora juive dont le point de référence principal est l'État d'Israël. Ces points de vue à angles variables fournissent les clés d'interprétation d'un processus de construction d'une minorité québécoise dont l'expérience est ancrée dans la vallée du Saint-Laurent, tout en s'identifiant à un mouvement diasporique transnational.

Cette période est aussi marquée par le renforcement de différents mouvements nationalistes — le néonationalisme québécois, le nationalisme canadien et le sionisme —, un contexte qui influence les représentations de l'expérience juive montréalaise par cette communauté, puisqu'il crée des conditions favorables au dialogue sur la question de la pérennité culturelle. Différents élans d'affirmation nationale, distincts les uns face aux autres, sont en marche au même moment :

l'adoption du fleurdelisé comme drapeau national par Maurice Duplessis en 1948, symbole de l'autonomisme du gouvernement québécois dans la Confédération canadienne, coïncide avec la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël. Durant l'après-guerre, les Canadiens d'ascendance britannique atteignent aussi une plus grande souveraineté vis-à-vis de la Grande-Bretagne et approfondissent leur distinction par rapport aux États-Unis¹⁴.

À travers ces transitions, le rapport entre Juifs et Québécois francophones connaît des changements fondamentaux. Les premiers signes d'un rapprochement judéo-catholique sont perceptibles dès 1945, alors que s'articule pour la première fois un discours favorable sur la minorité juive au sein du clergé catholique¹⁵. L'archevêque de Montréal Joseph Charbonneau, qui entre en poste en 1940, met sur pied le Comité Saint-Paul en vue d'ouvrir les voies d'un dialogue théologique entre les Juifs et les catholiques francophones¹⁶. Dans le contexte de ces rapprochements, des activistes du Congrès juif canadien fondent le Cercle juif de langue française en 1948¹⁷. Au tournant des années 1960, bénéficiant de l'accroissement du dialogue judéo-catholique depuis quinze ans, la

¹⁴ Damien-Claude Bélanger a relevé l'importance de courants anti-américains et continentalistes chez plusieurs intellectuels du Canada anglais depuis le 19^e siècle. En ce sens, le phénomène n'est pas nouveau au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Damien-Claude Bélanger, *Prejudice and Pride : Canadian Intellectuals Confront the United States, 1891-1945* (Toronto: University of Toronto Press, 2011); Toutefois, Steven High a relevé cette tendance en se penchant sur le développement de l'anglais canadien en tant que langue différenciée de l'anglais états-unien et de l'anglais britannique, qu'il situe cette fois à l'après-guerre. Voir Steven High, « The "Narcissism of Small Differences": The Invention of Canadian English, 1951-67 », dans Robert Allen Rutherford et Magdalena Fahrni, eds., *Creating Postwar Canada: Community, Diversity, and Dissent, 1945-75*, 89-110, (Vancouver: University of British Columbia Press, UBC Press, 2008).

¹⁵ Jack Jedwab est le premier à explorer ce thème dans un texte paru en 1995. Jack Jedwab, « The Politics of Dialogue : Rapprochement Efforts Between Jews and French Canadians : 1939-1960 », dans Ira Robinson et Mervin Butovsky, eds., *Renewing our Days : Montreal Jews in the Twentieth Century*, 42-74, (Montréal: Véhicule Press, 1995).

¹⁶ Le Comité diocésain Saint-Paul est mis sur pied par l'Archevêque Joseph Charbonneau en 1946, quelques années suite à sa nomination au diocèse de Montréal en 1940. Il a pour objectif d'améliorer la perception des Juifs parmi les catholiques, dans le dessein ultime de mener à leur conversion. Comme nous le verrons dans les deux chapitres suivants, selon la perception des commentateurs de la communauté juive, le Comité Saint-Paul contribue surtout à combattre l'antisémitisme au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

¹⁷ Le Cercle juif de langue française est créé par des membres ashkénazes et anglicisés du Congrès juif canadien en 1948, avant de connaître une expansion durant les années 1950, notamment à la suite des efforts de Naïm Kattan, qui immigré d'Irak via la France et qui prend la tête du Cercle en 1954. Ce développement est présenté dans le chapitre suivant.

communauté juive ashkénaze saisit l'opportunité posée par l'élection du nouveau gouvernement libéral pour entrer de plain-pied dans l'arène politique québécoise. À partir de ce moment, les figures principales de ce groupe demeurent investies dans un dialogue fécond avec le gouvernement provincial. Ils revendiquent plusieurs enjeux qui sont chers à la communauté, notamment l'éducation juive et la pérennisation de la culture, des thèmes qui sont aussi mis à l'honneur à l'heure de la Révolution tranquille dans toute la société québécoise.

Dans cette thèse, nous faisons référence à la communauté juive en tant qu'ensemble cohésif. Nous préconisons ce vocable pour alléger la lecture, car la collectivité juive montréalaise est en fait un groupe hétéroclite, à plus forte raison à partir des années 1950 alors qu'immigre un nombre important de Juifs hassidiques et de Juifs sépharades francophones. En fait, notre analyse se limite surtout à la communauté juive d'ascendance ashkénaze qui se forme à Montréal avant la Deuxième Guerre mondiale. Mais même pour la période de l'entre-deux-guerres, il serait réducteur d'aborder la réalité juive selon un point de vue unique. Les Juifs montréalais ont toujours été divisés par des clivages culturels, religieux et de classe¹⁸. Cette réalité est d'ailleurs mise en évidence par une transition importante du milieu institutionnel juif montréalais durant la période qui nous concerne. Le Congrès juif canadien¹⁹, qui avait été fondé au lendemain de la Première Guerre mondiale par

¹⁸ En fait, des divisions de classe, d'ethnicité et d'orientation politique divisent les Juifs montréalais de l'entre-deux-guerres, dont une minorité est issue d'une immigration plus ancienne de la Grande-Bretagne, se trouvant plus fortunée et intégrée aux Montréalais d'origine britannique. Suite à l'arrivée d'un grand nombre d'immigrants juifs venus de l'Empire russe, certains conflits émergent notamment sur l'enjeu de l'intégration scolaire. Les immigrants récents souhaitent en effet scolariser les enfants en yiddish et en hébreu dans des écoles juives, fondées sur des principes politiques de gauche. Pour lire des témoignages sur la crise des écoles juives de 1929, consulter Hirsch Wolofsky, *Mayn Lebns Rayze: un demi-siècle de vie yiddish à Montréal et ailleurs dans le monde 1946*, trad. par Pierre Ancil, (Sillery: Septentrion, 2000), pp. 217-224. Voir aussi Israël Medresh, *Tvishn Tsvey Velt Milkhomes*, trad. par Pierre Ancil, *Le Montréal juif d'entre les deux guerres* (Sillery, Québec: Septentrion, 1964), pp. 62-67.

¹⁹ Le Congrès juif canadien est fondé en mars 1919, dans le contexte d'après-guerre marqué par la guerre civile en Russie, en vue de militer pour les droits de la minorité juive auprès du gouvernement canadien. Il devient, au courant des années 1930 et de manière croissante au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, une organisation pancanadienne d'envergure impliquée dans la défense des droits de la population juive et des droits humains en général.

des militants issus de la mouvance sioniste de gauche, écarte ses composantes communistes suite à la nomination de Samuel Bronfman à la présidence en 1939. À ce moment, le Congrès devient le porte-parole d'une classe moyenne juive en pleine émergence.

Il est tout de même envisageable de concevoir la perspective juive comme un propos cohérent. Malgré les clivages mentionnés plus haut, le Congrès juif canadien demeure une organisation fédératrice. Elle se prononce dans le débat public en tant que porte-voix de tous les Juifs canadiens et est sensible aux débats opposants différents segments de sa population, notamment après l'immigration de près de huit mille sépharades francophones jusqu'au milieu des années 1960. En fait, le seul clivage irréconciliable durant la période qui nous concerne est celui qui oppose le Congrès, une organisation bien ancrée dans la tradition libérale canadienne au lendemain la guerre, à la gauche plus radicale, en particulier des groupements communistes qu'il répudie²⁰. Il n'en reste pas moins qu'en dépit des débats internes, un point de vue dominant se dégage au sein de l'ensemble juif montréalais. Malgré sa diversité croissante, la communauté juive de Montréal demeure surtout composée de ressortissants d'Europe orientale appartenant à la culture ashkénaze²¹. Puisqu'une majorité imposante de Juifs montréalais est constituée d'immigrants issus de l'Europe orientale ou de descendants de la deuxième génération de cette migration, leur rapport à la culture ashkénaze est très soutenu et l'appui à la cause sioniste fait consensus.

²⁰ Après la Deuxième Guerre mondiale et à la suite du déclenchement de la guerre froide, l'Union soviétique apparaît comme un régime oppresseur envers les Juifs, à la suite des purges staliniennes et du complot allégué des médecins juifs en 1952-53, le « complot des blouses blanches. » Au Canada, le mouvement de la gauche radicale juive était incarné dans la United Jewish People's Order, une organisation qui est répudiée par le Congrès juif canadien à cette même période. Gerald Tulchinsky, « Family Quarrel: Joe Salsberg, the 'Jewish' Question, and Canadian Communism », *Labour / Le Travail* 56 (Automne 2005): 149-73.

²¹ Louis Rosenberg, démographe au Congrès juif canadien, démontre que la population juive montréalaise, « among whom the majority were from Russia and Poland, did not build upon foundations laid by others who preceded them. It was they who laid the foundations and developed the essential facilities which form the structure of Jewish life in this country [...]. » Louis Rosenberg, « Russian and Polish Jews in Canada ». 1956. Document déposé aux Archives juives canadiennes Alex Dworkin, Série 2, Boîte 1, Fichier « Louis Rosenberg Papers ».

Nous proposons d'observer la société québécoise à partir du regard de cette collectivité afin de présenter une histoire politique et intellectuelle des Juifs québécois. Pour ce faire, nous nous basons sur des sources journalistiques et institutionnelles produites en son sein, dès le tournant de la guerre jusqu'à l'élection du Parti québécois en novembre 1976. Notre étude prend fin avec l'avènement au pouvoir d'un parti souverainiste au gouvernement provincial, après quoi les rapports entre Juifs et Québécois francophones s'engagent dans une période d'incertitude politique. C'est aussi, du côté de la minorité juive, l'arrivée à maturité d'une génération plus détachée de la référence ashkénaze, alors que des immigrants de troisième et de quatrième génération s'imposent dans le paysage juif montréalais. La périodisation de notre thèse se justifie aussi par le fait que le milieu journalistique juif montréalais entre dans une phase de déclin après 1976 et qu'il est plus difficile à la suite de cette date d'obtenir des opinions exprimées sur une base régulière. Mis à part les défis financiers, la diminution du nombre de périodiques juifs est probablement le signe d'une intégration encore plus poussée aux milieux québécois et canadien.

De 1945 à 1976, les écrits journalistiques des Juifs montréalais nous offrent un matériau riche pour dégager une conception de l'expérience juive au Québec. L'un des aspects dominants de la représentation de la communauté québécoise d'origine canadienne-française développée par les Juifs est qu'elle constitue également un groupe linguistique et culturel qui exprime des réticences à s'intégrer à la majorité anglophone canadienne. Les paramètres de pérennisation divergent, mais la notion d'une lutte menée parallèlement engendre néanmoins des échanges fertiles qui contribuent à façonner au Québec une collectivité juive unique à l'échelle nord-américaine. Ces questions prennent une plus grande importance au lendemain de l'Holocauste et de la création d'Israël, des événements extraordinaires qui mettent en avant la question de l'avenir de la culture

et de la vie juive dans la diaspora²². Il y a aussi le fait que la communauté juive passe au lendemain de la guerre le flambeau à une génération née au Canada, dont l'implication dans la vie juive est mise en péril par une assimilation plus poussée à la culture anglo-canadienne.

Un autre aspect fondamental de notre proposition consiste à aborder la communauté juive d'après-guerre comme une partie prenante de la société québécoise, engagée avec vigueur dans les débats de l'heure, et non en tant qu'acteur passif et victime de l'histoire. C'est d'autant plus important que la communauté juive est le premier des groupes immigrants non chrétiens de l'époque à franchir cette étape — créant un précédent pour des communautés plus fragiles et plus récemment installées. Le regard que posent les observateurs juifs à travers leurs journaux et leurs institutions suggère que le fait d'évoluer dans la province de Québec est un parcours qui compte de multiples dimensions qui ne se limitent pas à l'expérience de l'antisémitisme. Cette approche s'inscrit dans une historiographie des groupes ethniques « décloisonnée », c'est à dire qui prend en considération l'ensemble des dynamiques entre une communauté culturelle et le groupe majoritaire pour mieux comprendre comme elle négocie ses frontières dans la société²³.

²² Au tournant des années 1950, les points de vue formulés par les activistes communautaires juifs relativement à la vie juive montréalaise doivent être interprétés à la lumière de l'Holocauste et de la création subséquente de l'État d'Israël. Le journaliste et auteur Israel Medresh écrit à propos de la décennie des années 1940: « This decade corresponds to the most important, the most dramatic and the stormiest period, the millenia of Jewish history. It was the period of the destruction of European Jewry and the period of the restoration of Israel and the realization of the historic dream of the Return to Zion. » Israel Medresh, « Ten Years of Canadian Jewish Congress », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 décembre 1949, p. 13; En 1951, Abraham Moses Klein compare la même décennie à un service de Kippour : « Beginning with the terror of the late thirties and the early forties, it heralded itself like a shuddering Kol Nidrei, full of awe and judgment; thence it proceeded, through the long fast and self-mortification, to the other instalment of that purging Service: amidst the din and horror of world conflagration, kingdoms fell; as the smoke lifted and was seen the horrific havoc wrought by iniquity, many were the parted brought to remembrance; thereafter, through the very palpable darkness the sound of trumpets was heard. Not the last of these trumpets was the shofar sounding liberation and the establishment of the State of Israel. » A. M. Klein, « The Congress Plenary Session », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 novembre 1951, p. 4.

²³ Des tenants de cette approche, qui sont abordés dans le bilan historiographique subséquent, comprennent entre autres Christine Chevalier-Caron et Yolande Cohen, qui se penchent sur les Juifs sépharades, Pierre Anctil, qui a étudié la communauté juive ashkénaze du Québec, en particulier pour la période l'entre-deux-guerres, ainsi que Sean Mills qui aborde la communauté montréalaise d'origine haïtienne.

En somme, cette thèse complexifie notre compréhension du rapport entre la communauté juive ashkénaze et la société francophone du Québec à partir d’une analyse de discours basée sur des sources juives. Nous soutenons à terme que les réflexions, les débats et les revendications que mènent les Juifs montréalais sur les enjeux d’identité juive, de langue et de religion se fondent au lendemain de la guerre et durant la Révolution tranquille sur la convergence de facteurs sociopolitiques qui émanent des milieux canadiens-français et juifs. Il en résulte un cheminement unique à la communauté juive de Montréal, preuve que ses membres se conçoivent autant en tant que citoyens actifs de la province de Québec, du Canada et du peuple juif dans son ensemble. Dans le cadre des études québécoises, le parcours des Juifs de Montréal nous offre un angle probant pour appréhender, à partir d’un exemple concret, le développement du pluralisme ethnique au Québec, ce qui constitue un des fondements de notre démarche et de sa valeur explicative dans l’histoire. Le fait que les enjeux identitaires, en particulier ceux relevant d’une minorité religieuse non-chrétienne, soient revenus à l’avant-scène de l’actualité québécoise et canadienne rend d’autant plus important de se pencher sur cet enjeu pour lui insuffler du sens dans l’épaisseur de la durée historique.

Bilan historiographique

Cette thèse s’insère dans deux cadres historiographiques, soit l’histoire de l’immigration et les études ethniques au Québec, et les travaux qui touchent plus précisément aux enjeux de l’expérience juive canadienne et québécoise. La complexité à joindre ces cadres relève du fait qu’ils se fondent sur des archives émanant de deux communautés culturelles différentes, exprimant les points de vue respectifs des Québécois d’origine canadienne-française et des Juifs anglicisés de manière souvent mutuellement exclusive. Au niveau de la chronologie, une deuxième difficulté est que peu de travaux en histoire juive québécoise ont été menés sur la période allant de l’après-

guerre jusqu'aux années 1970. C'est pourtant une période de transformations majeures, tant pour le Québec que pour la communauté juive qui y réside. En fait, la plupart des recherches historiques sur cette communauté se concentrent sur l'époque de l'immigration de masse, qui se situe au tournant du 20^e siècle, ainsi que sur les événements tragiques de la Grande Dépression et de la Deuxième Guerre mondiale²⁴. Sinon, la production scientifique portant sur la communauté ashkénaze des années 1960 à 1980 émane surtout du champ de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences de la religion. Ces travaux peuvent être utilisés comme sources premières, mais ne pourraient constituer la base d'un dialogue historiographique²⁵. Finalement, sur le plan épistémologique, un enjeu de biais émerge du fait que plusieurs des chercheurs qui ont contribué à une réflexion sur le judaïsme au Québec étaient des contemporains de la Révolution tranquille. Selon nous, une certaine distance doit séparer l'historien de son objet. Puisque la majorité des chercheurs en histoire juive étaient eux-mêmes des premiers témoins de cette période, les analyses sur la communauté juive québécoise à l'époque de la Révolution tranquille sont marquées par une charge politique perceptible. Les débats entourant la question du souverainisme, un projet politique auquel s'opposent généralement les Québécois d'origine non canadienne-française, rendait délicat l'étude de l'histoire juive québécoise. Cette difficulté transparaît particulièrement dans les travaux qui traitent de la question de l'antisémitisme, un sujet sur lequel nous reviendrons.

²⁴ Sur les enjeux de la crise des réfugiés allemands, voir Irving M Abella et Harold Troper, *None is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948* (Toronto: Lester & Orpen Dennys, 1982); Pierre Anctil offre une perspective québécoise sur la période d'entre-guerre dans *Le rendez-vous manqué: les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.); À propos de la période correspondant à l'immigration de la communauté juive canadienne, voir Michael Brown, *Jew or Juif? Jews, French Canadians, and Anglo-Canadians, 1759-1914*, 1st ed (Philadelphia: Jewish Publication Society, 1987); Finalement, Rebecca Margolis se penche sur la culture yiddish jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale; Margolis, op. cit., (2011).

²⁵ L'ouvrage collectif dirigé par Weinfeld, Shaffir et Cotler, publié en 1981, est un exemple probant d'un livre qui regroupe plusieurs textes sociologiques utilisés dans cette thèse en tant que source première. Weinfeld, M., William Shaffir, et I. Cotler. *The Canadian Jewish Mosaic* (Toronto: John Wiley and Sons, 1981). Nous présentons plusieurs autres textes qui constituent la base de cette littérature dans les pages qui suivent.

Pour ces raisons, les champs de l'histoire du Québec et de l'histoire juive québécoise sont mal intégrés. D'une part, les chercheurs qui se penchent sur différents enjeux relatifs à diversité québécoise ont peu recours aux sources émanant des communautés culturelles dans leur analyse. D'autre part, dans le cas des travaux portant sur la collectivité juive québécoise, les chercheurs ne sont pas parvenus à faire valoir l'importance du parcours des Juifs en tant que minorité québécoise à partir d'une compréhension nuancée de la société québécoise basée sur des sources francophones²⁶. Cette lacune renvoie plus généralement aux difficultés d'aborder l'histoire des communautés dites culturelles au Québec. Comme l'avait relevé Sylvie Taschereau en 1988, à la suite de l'élaboration d'un champ de l'histoire de l'immigration au Québec, « l'étude sérieuse et complète d'un groupe immigrant ou d'une communauté ethnique en Amérique du Nord exige à la fois que l'on connaisse ses origines et le contexte socioéconomique et historique particulier dans lequel ce groupe ou cette communauté évolue »²⁷.

Nous soutenons à terme que le parcours des communautés immigrantes peut être inséré dans un cadre conceptuel plus large qui les représenterait comme des acteurs agissant au sein des structures de la société québécoise, à plus forte raison durant la période d'après-guerre et la Révolution tranquille qui voit émerger de nouveaux discours politiques et médiatiques sur les enjeux liés au pluralisme. Cette approche permettrait de dépasser le paradigme de la société québécoise homogène dans laquelle les communautés ethniques sont souvent exclues des débats collectifs,

²⁶ Une distinction doit être faite face aux travaux qui se penchent sur la communauté sépharade, notamment ceux de Chevalier-Caron (2017) et de Cohen (2017) ainsi que les travaux de Pierre Ancil qui sont abordés plus loin.

²⁷ Sylvie Taschereau, « L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos » *Revue d'histoire de l'Amérique française* 41, n° 4 (1988): p. 584.

après quoi nous pourrions parler d'études québécoises qui ne se limitent pas à l'observation du Canada français dans la province de Québec.

Les études ethniques au Québec

Chez les historiens du champ des études québécoises, l'une des lacunes qui prévalent lorsque vient le temps de traiter d'une communauté issue de l'immigration moderne tient à l'usage des sources et à la mise en valeur du point de vue de membres des groupes concernés. En fait, des travaux se concentrent sur les immigrants non pas comme objet d'étude, mais comme des composantes plus ou moins définies de la diversité selon la perspective des Québécois d'origine canadienne-française. Nous pensons aux travaux qui décrivent le développement graduel d'une société québécoise pluraliste fondée sur l'immigration. L'historien Martin Pâquet a notamment signé un ouvrage important qui se penche sur le degré d'ouverture de la société québécoise face à l'immigration sur une période de quatre siècles²⁸. Dans son analyse, par exemple, le fait juif québécois sert au chercheur à appuyer son argumentation sur la notion du pluralisme québécois, sans que ce groupe ne représente un objet de recherche en soi²⁹. Autrement dit, quand les communautés issues de l'immigration sont abordées de l'extérieur, en excluant leur point de vue, c'est comme s'ils ne pouvaient pas observer ou réfléchir pour eux-mêmes à propos de la société québécoise.

²⁸ Martin Pâquet. *Tracer les marges de la cité : Étranger, immigrants et État au Québec, 1627-1981* (Montréal : Boréal, 2005).

²⁹ Par exemple, « pour démontrer que l'inclusion légale n'est pas en soi garante d'inclusion politique, l'auteur revisite le cas célèbre d'Ezekiel Hart, à qui on a interdit d'exercer ses fonctions à titre de « représentant élu » dans la circonscription de Trois-Rivières parce qu'il était juif, ce qui, aux yeux des autorités, rendait suspecte son allégeance à la Couronne. » Voir Bruno Ramirez, « Martin Pâquet, Tracer les marges de la Cité. Étranger, Immigrant et État au Québec 1627-1981, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2005, 317 p. » *Recherches sociographiques* 47, n° 2 (2006): p. 431.

Cette approche conceptualise à juste titre le pluralisme, dans la trame historique québécoise, comme un phénomène délétère pour la pérennisation du Canada français, jusqu'à ce que sa prise en charge par l'État québécois à la création d'un ministère de l'Immigration en 1968 provoque un changement de paradigme. L'accent est placé sur la transition du Canada français d'une société traditionaliste à une société « moderne ». L'interprétation dominante sous-tend qu'après les années 1960, l'immigration vient à être conçue comme un outil de développement de la société québécoise et non plus comme une menace risquant de rompre l'équilibre démographique du pays³⁰. Michael D. Behiels défendait aussi cet argument dans un ouvrage de 1991, en affirmant que le Québec évolue de « l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique » entre 1900 et 1985³¹. Si les travaux de Pâquet et Behiels mettent en relief des aspects fondamentaux du rapport historique des Québécois face à la diversité, ils ne permettent pas pour autant d'examiner la réalité québécoise selon l'expérience et le point de vue des membres des minorités ethniques et racisées. C'est pourquoi l'étude historique de l'ouverture à la diversité parmi les groupes majoritaires mérite d'être abordée en parallèle à des travaux qui traitent des communautés immigrantes en tant qu'objet de recherche principal à partir de sources issues de ces groupes.

Pour contribuer à l'avancement des connaissances sur ces communautés, un champ d'études ethniques québécoises avait émergé durant les années 1980 dans la foulée de la fondation de l'Institut québécois de recherches sur la culture (IQRC) en 1979 par le gouvernement de René Lévesque³². Le gouvernement fédéral, pour sa part, avait fondé la Société historique du Canada en

³⁰ Martin Pâquet. *Vers un ministère québécois de l'Immigration, 1945-1968*. Coll. « Les groupes ethniques du Canada », 23, (Ottawa : Société historique du Canada, 1997).

³¹ Michael D. Behiels, *Quebec and the Question of Immigration: From Ethnocentrism to Ethnic Pluralism, 1900-1985*, vol. booklet no. 18, Canada's Ethnic Groups ; no. 18 (Ottawa: Canadian Historical Association, 1991).

³² Le 22 juin 1979, sous le gouvernement du Parti québécois de René Lévesque, l'Assemblée législative du Québec adoptait la Loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture. L'Institut est formé de neuf membres nommés par le gouvernement. Il a pour objet, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, d'effectuer,

1922, mais n'entreprenait qu'au tournant des années 1980 une série d'études pour documenter les différentes communautés ethniques du Canada. Plusieurs chercheurs eurent dès lors recours aux méthodes historique et ethnologique pour étudier le chemin parcouru par des communautés culturelles québécoises issues de l'immigration. Avant que l'IQRC ne soit abrogé par le gouvernement québécois en 1993, il engendra la parution de plusieurs ouvrages scientifiques portant sur les communautés d'origine grecque³³, chinoise³⁴ et juive³⁵. Il a aussi soutenu la publication de deux études importantes sur la collectivité anglophone du Québec³⁶. Outre les titres de l'IQRC, des travaux marquants ont aussi été publiés sur la communauté d'origine italienne, qui était à ce moment devenue le groupe culturel d'immigration récente le plus nombreux au Québec, dépassant les Juifs durant la décennie de 1970³⁷. Finalement, un champ d'études sur la communauté noire du Québec a aussi émergé au même moment, à la suite de l'immigration d'un nombre important de ressortissants d'Haïti³⁸. Toutefois, cet engouement pour les études ethniques

d'encourager et de soutenir des recherches et des études sur les divers aspects des phénomènes culturels. Dans la poursuite de ses objets, l'Institut peut concevoir et réaliser les plans et programmes de recherche nécessaires pour mieux comprendre les transformations de la culture au Québec.

³³ Tina Ioannou, *La communauté grecque du Québec*. Coll « Identité et changements culturels » No. 4, Institut québécois de recherches sur la culture (1984).

³⁴ Denise Helly, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1987).

³⁵ Gary Caldwell et Pierre Anctil, *Juifs et réalités juives au Québec* (Québec: Canada : Institut québécois de recherche sur la culture, 1984); Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué: les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres* (Québec, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1988).

³⁶ Le fait que cette communauté soit conceptualisée comme une minorité culturelle relève d'une transition importante des Anglo-québécois suite à l'émergence du néonationalisme. Gary Caldwell et Eric Waddell, *Les Anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires*, Collection Identité et changements culturels ; no 1. (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1982); Ronald Rudin, *The Forgotten Quebecers: A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture : Distribution, Diffusion Prologue, 1985).

³⁷ Bruno Ramirez, *Les premiers Italiens de Montréal : l'origine de la Petite Italie du Québec* (Montréal: Boréal Express, 1984); Claude Painchaud et Richard Poulin, *Les Italiens au Québec* (Hull Québec; Ed. Critiques: Asticou, 1988); Claude Painchaud et Richard Poulin. « Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise » *Sociologie et sociétés* 15, n° 2 (1983): 89-104.

³⁸ André Bastien, « La présence haïtienne à Montréal: Évolution démographique et spatiale » *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, no. 2 (1985): 241-257; Michel Laferrière, « Blacks in Quebec: Minorities among Minorities » *Canadian and International Education/Éducation Canadienne et Internationale*, vol. 14, no. 1 (1985): 59-82.

québécoises n'a pas perduré et s'est essoufflé au tournant des années 1990. Un ouvrage collectif paru en 2011 sous la direction d'Yvan Lamonde, *Histoires d'immigrations au Québec*, rassemble des textes de plusieurs spécialistes des communautés culturelles, avec l'objectif de combler la même lacune dans le champ des études ethniques québécoises³⁹. Le fait que cet ouvrage compte peu de chapitres basés sur des recherches documentaires originales laisse entendre que le champ des études ethniques québécoises manque de vitalité.

Les études juives canadiennes et québécoises

Il existe une littérature historique abondante qui se penche sur la communauté juive canadienne, dont le centre de gravité fut Montréal jusqu'aux années 1970. Ces travaux ont une valeur heuristique dans la mesure où ils observent cette collectivité de l'intérieur en offrant des informations essentielles sur la démographie, la religion et les cultures juives au Canada. Une entreprise centrale dans ce champ multidisciplinaire est de documenter l'implantation des structures communautaires par les premiers immigrants juifs en se concentrant sur la période du tournant du 20^{ème} siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres.

La pratique historienne s'est d'abord établie au sein de la communauté juive montréalaise dès l'après-guerre, forte d'une tradition mosaïque marquée par un engagement dans les domaines de l'éducation et des lettres. Chez les Juifs ashkénazes, la discipline historique moderne est lancée au 19^e siècle avec le travail séminal de l'allemand Heinrich Graetz (1817-1891), qui signe une histoire juive globale en plusieurs volumes⁴⁰. Au tournant du 20^e siècle, le biélorusse Simon

³⁹ Guy Berthiaume, Claude Corbo et Sophie Montreuil, eds., *Histoires d'immigrations Au Québec* (Presses de l'Université du Québec, 2014).

⁴⁰ Cette recherche est publiée entre 1853 et 1875 et couvre toute la période de l'histoire juive connue en onze volumes. Un volume abrégé propose une synthèse de l'ensemble de son oeuvre parait en 1887. Graetz Heinrich, *Eine volksthümliche Geschichte der Juden*, 1887.

Dubnow (1860-1941) rédige une nouvelle synthèse de l'histoire juive, centrée cette fois sur l'histoire européenne et ancrée dans l'époque qui voit la migration de populations importantes vers l'Amérique du Nord et la Palestine⁴¹.

Au Canada, c'est Benjamin Gutelius Sack (1889-1967) qui publie en 1945 le premier ouvrage en histoire juive, une étude qui retrace les présences juives au Canada depuis la Nouvelle-France⁴². Comme nous le verrons dans le cinquième chapitre, ses travaux jettent les bases d'une historiographie juive canadienne, un champ qui est développé durant les années 1950 et 1960 grâce aux travaux de David Rome (1910-1996) et de Louis Rosenberg (1893-1984), deux activistes communautaires prolifiques, formés dans les universités du dominion britannique et actifs au sein du Congrès juif canadien⁴³. Lors des années 1960, deux ouvrages importants s'ajoutent à ce corpus. Joseph Kage (1912-1996), un activiste communautaire actif à titre de directeur de la *Jewish Immigrant Aid Society*, analyse deux-cents ans de présence juive au Canada, soit depuis la conquête britannique de la Nouvelle-France, dans un ouvrage paru en 1962⁴⁴. Finalement, Simon Belkin (1889-1969) publie en 1966 un livre qui se concentre sur la période entre 1840 et 1940, qui correspond à l'immigration et la consolidation d'une communauté juive canadienne d'ascendance ashkénaze⁴⁵. Ces travaux ont en commun de constituer l'œuvre d'immigrants d'origine est-

⁴¹ Une synthèse de ses travaux paraît juste après son assassinat aux mains des nazis durant l'Holocauste. Simon Dubnow, *Yidisher geshikhte : Far shul un heym. Mit 70 illustratsies un kartes* (New York: Farleg Shmuel Shklarsky, 1948).

⁴² Benjamin Gutelius Sack, *History of the Jews in Canada* (Montreal: Canadian Jewish Congress, 1945).

⁴³ Entre 1942 et son décès en 1996, David Rome publie près de 60 volumes et études sur l'histoire juive canadienne, la majorité desquelles paraît dans la série *Canadian Jewish Archives series* entre 1955 et 1962, éditée par le démographe Louis Rosenberg. David Rome lance une deuxième série de publications qui s'étend de la fin des années 1960 jusqu'aux années 1990.

⁴⁴ Joseph Kage, *With Faith and Thanksgiving : The Story of Two Hundred Years of Jewish Immigration and Immigrant Aid Effort in Canada (1760-1960)* (Montréal: The Eagle Publishing Co., 1962).

⁴⁵ Simon Isaiah Belkin, *Through Narrow Gates: a Review of Jewish Immigration, Colonization and Immigrant Aid Work in Canada (1840-1940)* (Montreal: Canadian Jewish Congress and the Jewish Colonization Association, 1966).

européenne dont l'activité scientifique a pour dessein d'établir la présence juive au Canada sur la longue durée historique et à partir de faits avérés. Ce faisant, ces chercheurs démontrent une volonté de faire connaître à tous les Canadiens les contributions juives à l'édification d'une société canadienne, à plus forte raison puisqu'ils font paraître leurs ouvrages en anglais, une langue non-juive⁴⁶.

À ce corpus d'études, nous pourrions ajouter des mémoires rédigés en yiddish par des contemporains de ces chercheurs, qui décrivent leur expérience en tant qu'immigrants juifs au Canada. Trois activistes communautaires de premier plan présentent leurs récits durant l'après-guerre, soit l'éditeur Hirsch Wolofsky⁴⁷, le journaliste Israël Medresh⁴⁸ et l'éducateur Hershl Novak⁴⁹. Ces textes relatent la fondation de la communauté juive canadienne à différentes périodes et servent à titre de documents historiques. Ils permettent en outre de mesurer les accomplissements de la première génération d'immigrants et leurs descendants directs. Dans les mots du poète yiddish Jacob Isaac Segal⁵⁰, qui commente le mémoire de Medresh *Montreal fun*

⁴⁶ Kage, Belkin et Sack ne sont pas des anglophones de langue maternelle. En même temps, lorsqu'ils publient leurs ouvrages, une portion croissante de la communauté juive montréalaise déclare le vernaculaire canadien en tant que langue maternelle. Publier en yiddish limite le lectorat à une communauté juive plus restreinte, alors que publier en anglais ou en français permet d'étendre le lectorat au-delà des limites de la communauté ashkénaze, un objectif poursuivi par les auteurs. Comme nous le verrons en ce qui concerne l'ouvrage de Sack, même si la communauté est fortement anglicisée, il est évident que des activistes communautaires considèrent que l'ouvrage peut servir dans une perspective de relations publiques s'il est publié dans une langue non-juive.

⁴⁷ Hirsch Wolofsky (1878-1949), fonde le quotidien yiddish *Der Keneder Adler* en 1907 et l'hebdomadaire *Canadian Jewish Chronicle* en 1914. Hirsch Wolofsky, *Mayn Lebns Rayze: un demi-siècle de vie yiddish à Montréal et ailleurs dans le monde 1946*, trad. par Pierre Anctil, (Sillery: Septentrion, 2000).

⁴⁸ Israël Medresh, *Montreal fun nekhten: vi dos idische leben in Montreal hot zikh antvikelt gezelschaftlikh, ekonomish un kulturel in di letste etlikhe tsendlig yohr* (Montreal: Keneder Adler, 1947); Israël Medresh, *Le Montréal juif entre les deux guerres = Tsvishn tsvey velt milhomes*, trad. par Pierre Anctil, (Sillery, Québec: Septentrion, 2001).

⁴⁹ Hershl Novak, *La première école yiddish de Montréal 1911-1914*, trad. par Pierre Anctil, (Sillery: Septentrion, 2009).

⁵⁰ Yaakov Yitzchak Skolar (1896-1954), né en Ukraine, immigré à Montréal en 1911 où il s'illustre comme poète et auteur yiddish. Il enseigne aussi à la *yidische folks shule*, une école juive issue du mouvement sioniste travailliste. Sur l'homme et son oeuvre, voir Pierre Anctil, *Jacob-Isaac Segal (1896-1954) un poète yiddish de Montréal et son milieu* (Québec: Presses de l'Université Laval, 2012).

nekhten en soulignant l'intégration rapide des immigrants juifs, « I suspect that the author wanted us to look into the crystal of our yester year and to experience that revealing moment of confusion when we do not quite recognize ourselves in our older incarnation »⁵¹. Dans l'ensemble, la littérature publiée entre 1945 et 1970 jette les bases sur lesquelles se fonde l'historiographie juive de la génération suivante, qui évolue dans une période marquée par l'expansion des sciences sociales dans les institutions universitaires. C'est aussi l'arrivée à maturité professionnelle des chercheurs juifs nés au Canada après la Deuxième Guerre mondiale, dont certains sont toujours actifs au moment d'écrire ces lignes.

Établissons d'abord que la production historique des années 1970 et 1980 sur les communautés juives canadienne et québécoise est dominée par des chercheurs anglophones, pour la plupart basés à Toronto ou à Montréal et issus de la communauté juive. Au niveau du cadre géographique des travaux, bien qu'une majorité des Juifs canadiens réside à Montréal durant la période étudiée par ces auteurs, un cadre d'analyse pancanadien est le plus souvent adopté. Gerald Tulchinsky a entre autres recensé la présence juive dans des synthèses historiques qui observent peu, en somme, les différences régionales que présentent les populations juives à l'échelle du Canada⁵². Dans ce même ordre d'idées, nous pourrions aussi mentionner les travaux d'Irving Abella⁵³ et de Franklin Bialystok⁵⁴ qui se basent aussi sur des cadres d'analyse pancanadiens⁵⁵.

⁵¹ David Rome, « Montreal of Early 1900's Revived by Medres », *Congress Bulletin*, février 1948, p. 5.

⁵² Gerald J. Tulchinsky, *Canada's Jews a People's Journey* (Toronto : University of Toronto Press, 2008); Gerald J. Tulchinsky, *Taking Toot: The Origins of the Canadian Jewish Community* (Toronto: Lester Publishers, 1992).

⁵³ Irving Abella, *A Coat of Many Colours : Two Centuries of Jewish Life in Canada* (Toronto: Lester and Orpen Dennys, 1990).

⁵⁴ Franklin Bialystok, *Delayed Impact: The Holocaust and the Canadian Jewish Community* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2000).

⁵⁵ Partageant aussi un cadre géographique pancanadien, nous pouvons citer Adara Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada: Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955* (Winnipeg: University of Manitoba Press, 2015). L'historien Richard Menkis a piloté des ouvrages collectifs comportant des aspects historiques de la communauté juive canadienne, notamment dans Richard Menkis et Norman Ravvin *The Canadian Jewish Studies Reader* (Calgary: Red

En revanche, une production scientifique considérable a contribué à l'avancement des connaissances à partir de travaux portant plus précisément sur la communauté juive de Montréal. Dans le champ de la sociologie, le montréalais Morton Weinfeld a offert plusieurs volumes et articles importants depuis les années 1980⁵⁶. Sur le milieu rabbinique et sur la question de l'orthodoxie, Ira Robinson et Steven Lapidus ont produit des travaux déterminants⁵⁷. William Shaffir et Lapidus se sont penchés sur le phénomène du hassidisme durant l'entre-deux-guerre et jusqu'aux années 1990⁵⁸. Sur la question de la prévalence de la culture yiddish dans le parcours de la communauté juive montréalaise, Rebecca Margolis a publié un ouvrage déterminant en 2011⁵⁹. Finalement, l'enjeu de l'éducation juive à Montréal depuis la Confédération canadienne jusqu'à 1997 a fait l'objet d'un travail majeur par David Fraser en études légales⁶⁰.

Deer Press, 2004). Plaçant l'emphase sur Montréal Ira Robinson et Mervin Butovsky dirigent l'ouvrage *Renewing Our Days: Montreal Jews in the Twentieth Century* (Montreal: Véhicule Press, 1995).

⁵⁶ Morton Weinfeld, W. Shaffir, et I. Cotler, *The Canadian Jewish Mosaic* (Toronto ; New York: JWiley, 1981); Morton Weinfeld, « Canadian Jews, Dual/Divided Loyalties, and the Tebbit "Cricket" Test », *Canadian Ethnic Studies Journal* 43, n° 3 (2011): 59-80; Morton Weinfeld, *Like Everyone Else But Different: the Paradoxical Success of Canadian Jews*, Second edition., (Montreal Quebec ; Kingston ; London ; Chicago: McGill-Queen's University Press, 2018).

⁵⁷ Ira Robinson, *Rabbis and Their Community; Studies in Eastern European Orthodox Rabbinate in Montreal, 1896-1930* (Calgary, University of Calgary Press, 2007); Ira Robinson, « The Kosher Meat War and the Jewish Community Council of Montreal, 1922-1925 », *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques au Canada*, 1990, vol. 22, no. 2, p. 41-54; Steven Lapidus, « The Jewish Community Council of Montreal: A National Kehillah or a Local Sectarian Organization ? », *Canadian Jewish Studies / Études juives canadiennes*, vol. 16-17, 2008-2009, p. 27-52. Steven Lapidus, *Orthodoxy in Transition; the Vaad Ha'ir of Montreal in the Twentieth Century*, Montréal, Concordia University, Thèse de doctorat en Sciences des religions, 2011.

⁵⁸ Steven Lapidus, « Forgotten Hasidim: Rabbis and Rebbes in Prewar Canada », *Canadian Jewish Studies / Études juives canadiennes* vol. 12 (2004) : 1-30; William Shaffir, op. cit., (1974); William Shaffir, « Chassidic Communities in Montreal », dans Morton Weinfeld, William Shaffir et Irwin Cotler, dirs., *The Canadian Jewish Mosaic*, 273-286, (Toronto, John Wiley and Sons, 1981); William Shaffir, « Separation from the Mainstream in Canada : the Hassidic Community of Tash » *The Jewish Journal of Sociology* 29 (1987): 19-35.

⁵⁹ Margolis, op. cit., (2011).

⁶⁰ David Fraser a publié une étude légaliste sur l'enjeu de l'éducation juive à Montréal sur une longue période englobant tout le vingtième siècle. Voir « *Honorary Protestants* »: *The Jewish School Question in Montreal, 1867-1997*, Osgoode Society for Canadian Legal History (Series), (Toronto: University of Toronto Press, 2015).

Mis à part les études en sociologie et en anthropologie de Weinfeld et de Shaffir, la majorité de ces travaux se concentre sur les périodes du tournant du siècle et de l'entre-deux-guerres. Plus encore, ces recherches importantes observent le sujet juif « de l'intérieur » en faisant ressortir les processus d'immigration, d'établissement des structures communautaires et d'atteinte de la complétude institutionnelle. L'un des corollaires de cette approche est qu'elle ne favorise pas la mise en récit des Juifs selon les rapports qu'ils développent avec les non-juifs. Pourtant ces représentations apparaissent dans différents corpus de sources en yiddish, en anglais et en français. Autrement dit, l'historiographie juive montréalaise ne permet pas de comprendre comment les Juifs ashkénazes perçoivent leur cheminement en tant que citoyens montréalais, québécois et canadiens. Cette perspective ne pourrait émerger que si des chercheurs spécialisés en études canadiennes ou québécoises se penchent sur l'expérience des communautés immigrantes en ayant recours à leurs archives communautaires.

Parmi les tenants de cette approche, citons les chercheuses Christine Chevalier-Caron et Yolande Cohen, qui offrent une analyse du contenu de la publication la *Voix sépharade*, l'organe de presse de l'organisme Communauté sépharade du Québec⁶¹. Ce travail de recherche évalue les stratégies entreprises par la communauté sépharade pour assurer son intégration à la collectivité québécoise ainsi que la préservation de sa culture face à la collectivité juive ashkénaze. La démarche de Chevalier-Caron et Cohen est en quelque sorte parallèle à la nôtre, seulement elle traite d'un segment minoritaire de l'ensemble juif montréalais et analyse leurs rapports avec les Québécois d'origine canadienne-française durant la période allant de 1955 à 1980⁶². Plus récemment, Paul-

⁶¹ Christine Chevalier-Caron et Yolande Cohen, « La langue française chez les Sépharades du Québec : une stratégie de préservation culturelle et d'intégration sociale (1960–1980) » *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation* 31, n° 1 (16 avril 2019) : 93-112.

⁶² Un ouvrage paru en 2017 sous la direction de Yolande Cohen développe le rapport des sépharades du Maroc à la culture d'origine, aux ashkénazes de Montréal ainsi qu'aux Québécois d'origine canadienne-française. Yolande Cohen, ed. *Les Sépharades du Québec: parcours d'exils nord-africains* (Montréal, Québec: Del Busso Éditeur, 2017). Sur

Étienne Rainville a abordé l'histoire des droits humains au Québec selon la perspective du Congrès juif canadien⁶³. Également, Jack Jedwab a offert un chapitre qui se penche sur les rapprochements entre Juifs et Canadiens français au Québec durant l'après-guerre⁶⁴. Dans des travaux qui portent surtout sur la période de l'entre-deux-guerre, Pierre Ancil fonde sa recherche sur des sources émanant de la communauté juive, en langues yiddish et anglaise, pour faire ressortir leur point de vue sur la société québécoise⁶⁵. Une différence conceptuelle importante avec l'historiographie du judaïsme canadien est que ces travaux se situent à l'intérieur du cadre des études québécoises, dans

l'enjeu de l'immigration des Juifs sépharades, qui s'étend de 1950 jusqu'aux années 1960, voir Marie Berdugo-Cohen, Yolande Cohen et Joseph Josy Levy, *Juifs marocains à Montréal: témoignages d'une immigration moderne* (Montréal: VLB, 1987); Jean-Claude Lasry, Joseph Lévy et Yolande Cohen, dir., *Identités sépharades et modernité* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2007); Yolande Cohen, « Migrations juives marocaines au Canada ou comment devient-on Sépharade ? », dans Pierre Ancil et Ira Robinson, dir., *Les communautés juives de Montréal, histoire et enjeux contemporains*, 234-251, (Sillery, les Éditions du Septentrion, 2010); Joseph Lévy et Yolande Cohen, dir., *Itinéraires sépharades, 1492-1992, mutations d'une identité* (Paris, J. Granger, 1992).

⁶³ Paul-Étienne Rainville, « Au nom de l'ordre ou de la liberté? Le Congrès juif canadien face à la répression des libertés civiles et des droits des minorités religieuses au Québec (1945–1954) » *The Canadian Historical Review* 99, n° 2 (2018): 196-224; « De l'universel au particulier : Les luttes en faveur des droits humains au Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille » Thèse de doctorat en études québécoises, (Université du Québec à Trois-Rivières, 2018).

⁶⁴ Jedwab, op. cit., (1995).

⁶⁵ Pierre Ancil, *Histoire des Juifs du Québec* (Boréal: Montréal, 2017); « A. M. Klein : du poète et de ses rapports avec le Québec français », *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, vol. 19 (été 1984) : 114-131; « Le Devoir et les Juifs. Complexités d'une relation sans cesse changeante (1910-1963) » dans un numéro thématique de *Globe, revue internationale d'études québécoises* : « Nouveaux regards sur le phénomène de l'antisémitisme dans l'histoire du Québec », vol. 18, (2015) : 169-201; « Deux poids, deux mesures : les responsabilités respectives du Canada de langue anglaise et de langue française dans la crise des réfugiés allemands », numéro thématique de la revue *Études juives canadiennes / Canadian Jewish Studies*, « Au-delà de None Is Too Many / None Is Too Many and Beyond », vol. 24 (2016) : 16-37; « Judaïsme et éducation : l'expérience québécoise dans une perspective comparative » dans Sivane Hirsch, Marie McAndrew, Geneviève Audet et Julia Ipgrave, dir., *Judaïsme et éducation; enjeux et défis pédagogiques*, 221-236, (Québec, les Presses de l'Université Laval, 2016); « Uneven Perceptions; Kristallnacht in the Yiddish and French-Language Press of Montreal » dans Colin McCullough et Nathan Wilson, dir., *Violence, Memory and History; Western Perceptions of Kristallnacht*, 90-107, (New York, Routledge, 2015); « 1912, une troupe de théâtre yiddish permanente à Montréal », dans Denis Saint-Jacques et Marie-José des Rivières, dir., *De la Belle Époque à la Crise; chroniques de la vie culturelle à Montréal*, 133-147, (Montréal, les Éditions Nota Bene); « 1907, un quotidien yiddish à Montréal, le Keneder Odler », dans Denis Saint-Jacques et Marie-José des Rivières, eds., *De la Belle Époque à la Crise; chroniques de la vie culturelle à Montréal*, 53-69, (Montréal, les Éditions Nota Bene, 2015); « Le Congrès juif canadien face au Québec issu de la Révolution tranquille, 1969-1990 » dans Stéphane Savard et Jérôme Boivin (dir.), *De la représentation à la manifestation; groupes de pression et enjeux politiques au Québec, XIXe et XXe siècles*, 314-340, (Québec, Septentrion, 2014); « À chacun ses Juifs », 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs, 1910-1947, (Sillery, Éditions du Septentrion, 2014); « H.-M. Caiserman et l'école littéraire de Montréal. Vers une exploration en yiddish du Canada français », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française* 66, n°. 1 (été 2012): 66-83; « René Lévesque et les communautés culturelles », dans Alexandre Stefanescu, dir., *René Lévesque, mythes et réalités*, 163-183, (Montréal, VLB éditeur, 2008).

la mesure où ils reposent sur une connaissance approfondie des contextes social et politique québécois et les insèrent dans une trame historique québécoise. C'est là une divergence fondamentale face à plusieurs travaux rédigés par des Canadiens de langue anglaise qui étudient la communauté juive québécoise.

Il y a effectivement des lacunes importantes dans les travaux en histoire juive canadienne, c'est-à-dire que ses représentants sont peu habilités à traiter des sources francophones et peu familiers avec la réalité canadienne-française du Québec. C'est que la balance démographique juive canadienne penche depuis les années 1970 du côté de Toronto, après quoi les chercheurs en études juives ont largement adopté la thèse voulant que la migration d'un certain nombre de Juifs montréalais vers la Ville-Reine ait été causée par le climat politique tendu qu'a causé le souverainisme. Dans une recension des écrits du champ des études juives canadiennes, Morton Weinfeld et David Koffman arguaient récemment que « the Quiet Revolution, the concomitant rise of Quebecois nationalism, and the emergence of the independence or separatist movement, led to significant out-migration of Quebec Jews »⁶⁶. Renforçant cette notion, l'historien Harold Troper s'est aussi penché sur la décennie de 1960 dans un ouvrage intitulé *The Defining Decade*. La trame narrative de son étude ne laisse aucun doute : l'emphase bascule complètement de Montréal vers Toronto, ce qui donne à entendre que les conditions difficiles des Juifs montréalais mènent plusieurs d'entre eux à déménager vers l'Ontario⁶⁷. Bien qu'il ne faille pas s'attendre à une objectivité transcendante, il nous semble que la charge politique du mouvement souverainiste rend délicat pour les Juifs anglophones d'analyser l'histoire québécoise de manière nuancée. Ce biais est peut-être le plus identifiable dans le traitement historique réservé à l'enjeu de l'antisémitisme.

⁶⁶ Koffman, David S., et Morton Weinfeld. « Recent Developments in the Social Scientific Study of Canadian Jews », *Contemporary Jewry* 31, No. 3 (2011): 199-223, p. 209.

⁶⁷ Troper, op. cit., (2010).

Inversement, une charge politique est aussi perceptible lorsque vient le temps d'aborder les questions de racisme et d'antisémitisme pour les historiens québécois d'origine canadienne-française.

L'enjeu de l'antisémitisme au Canada français

Dans le corpus des travaux historiques portant sur les Juifs québécois, l'antisémitisme des années 1930 est le sujet qui a le plus retenu l'attention des chercheurs⁶⁸. Si la période sur laquelle nous nous penchons dans cette thèse est postérieure, il demeure pertinent de revenir sur cet enjeu majeur de l'histoire juive canadienne et canadienne-française, qui a fait l'objet d'un débat public acrimonieux au tournant des années 1990, impliquant chercheurs et personnalités littéraires et politiques⁶⁹. La thèse de la politologue Esther Delisle, qui porte sur l'antisémitisme du chanoine Lionel Groulx et du journal *Le Devoir* et qui fut soutenue dans un grand chahut médiatique à l'Université Laval en 1989, avait lancé la polémique⁷⁰. Delisle y défendait que l'illustre historien en soutane fût un antisémite dont le délire fascisant était inspiré de l'hitlérisme allemand. Ses travaux eurent une portée considérable, car ils ne traitaient pas d'une figure marginale du journalisme et de la politique canadienne-française comme Adrien Arcand — à qui tous reconnaissaient un antisémitisme virulent —, mais bien de l'intellectuel le plus influent des

⁶⁸ En fait, même quand il ne fait pas l'objet principal de l'étude, l'enjeu de l'antisémitisme québécois est commenté de manière routinière dans tous les travaux qui abordent l'expérience juive québécoise. Une impression qui s'en dégage est que l'expérience de l'antisémitisme fut plus marquante au Québec qu'ailleurs au Canada, et que l'antisémitisme était plus répandu au sein de la population francophone du Québec que chez les anglophones du Québec et des autres provinces. Nous présentons plusieurs exemples de ce traitement plus bas.

⁶⁹ En 1989, alors que la thèse doctorale de la politologue Esther Delisle est défendue à l'Université Laval, le comité des évaluateurs s'oppose à ses conclusions sur la base d'enjeux méthodologiques. Malgré la controverse, sa thèse est publiée sous forme de livre l'année suivante et ses propos sont repris par l'auteur montréalais Mordecai Richler en tant que preuve concluante du racisme inhérent à la société québécoise dans son livre *Oh Canada! Oh Quebec!: Requiem for a Divided Country* (Toronto: Penguin Books, 1992).

⁷⁰ Esther Delisle, *Le Traître et le Juif: Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939* (Outremont: L'Étincelle éditeur, 1992).

milieux nationalistes de l'entre-deux-guerres. Dans un contexte post-référendaire tendu, cette intervention a su piquer à vif plusieurs nationalistes québécois.

Malgré le rayonnement médiatique qu'a obtenu sa recherche, publiée sous forme de livre en 1992 en versions française et anglaise, elle a fait l'objet de critiques importantes émanant du milieu de la recherche, notamment sur le plan de la rigueur scientifique de ses analyses⁷¹. Cette opposition a eu l'effet de polariser le débat : ceux qui la soutenaient l'élevaient en martyr et voyaient chez ses détracteurs une malhonnêteté intellectuelle à ne pas vouloir reconnaître le racisme de Groulx. À l'inverse, les critiques de Delisle insistaient sur les problèmes méthodologiques de ses travaux — l'absence de mise en contexte et l'usage sélectif de sources, qui insistent sur les passages qui appuient son hypothèse et qui écartent ceux qui la contredisent, sans compter l'attribution erronée au chanoine Groulx de textes antisémites écrits sous un pseudonyme⁷². Il n'en reste pas moins que les travaux de Delisle ont contribué à valider l'impression répandue au Canada anglais que le racisme constitue une dimension essentielle du nationalisme québécois et que l'expérience de l'antisémitisme est pire dans la province qu'ailleurs au pays. Chez la grande majorité des historiens anglophones, on a peu mis en doute sa méthodologie et on a accueilli sans critiques ses conclusions. Depuis lors, Delisle est une note de bas de page obligée lorsque vient le temps d'aborder l'antisémitisme canadien-français des années 1930.

⁷¹ Jean-François Nadeau, « Esther Delisle, Le Traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec 1929-1939 » *Recherches sociographiques* 35, n° 1 (1994): 121-24; Pierre Trépanier, « Esther Delisle, Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939, Montréal, L'Étincelle, 1992, 287 p. ». *Études d'histoire religieuse* 60 (1994): 158-60; Gary Caldwell, « The Sins of the Abbé Groulx » *Literary Review of Canada* (blog). Consulté le 10 juillet 2019.

⁷² L'une des sources contenant les propos antisémites les plus virulents est un livre de 1936 intitulé *La réponse d'une race*, publié sous le pseudonyme Lambert Closse. Delisle admet ne pas pouvoir prouver qu'il s'agit bien de Lionel Groulx tout en faisant allusion, à plusieurs reprises, qu'il est l'auteur de ce brulot antisémite. Or il a été démontré qu'il s'agit d'un vicaire montréalais de petite envergure qui n'était pas en contact avec Groulx. Nadeau, op. cit., (1994), p. 123.

Cette polémique pourrait, en principe, ne pas faire l'objet d'un commentaire dans le cadre de cette thèse. Après tout, les travaux de Delisle traitent de l'entre-deux-guerres, une période qui présente un cadre aux contours uniques qui partagent peu de l'horizon d'après-guerre sur lequel nous nous penchons. Sur le plan historiographique, il demeure quand même pertinent de rappeler que ces travaux ont eu une influence considérable et sont cités dans chacune des études sur le judaïsme québécois en tant que preuve de la prégnance d'un antisémitisme marqué au Québec. Qui plus est, la ligne de démarcation entre l'entre-deux-guerres et l'après-guerre n'est pas clairement définie et le lecteur est souvent porté à croire qu'une période se prolonge dans l'autre. Non seulement les auteurs considèrent-ils l'antisémitisme comme un phénomène structurant le cheminement historique des Juifs du Québec, mais ils érigent aussi cette forme de racisme en une valeur omniprésente dans toutes les couches de la société canadienne-française⁷³.

En somme, Delisle se situe dans un courant historiographique qui témoigne des tensions vives entre Québécois francophones et Canadiens anglais durant les années 1980, soit au mi-temps des deux référendums sur la souveraineté du Québec. À cette période, plusieurs travaux d'histoire portant sur la communauté juive canadienne mettent surtout l'accent sur la dimension de l'antisémitisme. On peut citer, comme exemples séminaux, l'étude de Irving Abella et Harold Troper, *None is Too Many*, celui de Michael Brown, *Jew or Juif?*⁷⁴, sinon l'ouvrage collectif dirigé par Alan Davies, *Antisemitism in Canada : History and Interpretation*⁷⁵. Les événements politiques des années 1980 transparaissent en filigrane des thèses formulées par ces auteurs. Au même moment où ces études sont menées, les Québécois francophones prennent le contrôle de

⁷³ Un exemple frappant de ce traitement historique se retrouve dans une étude récente portant sur l'immigration des rescapés de l'Holocauste au Canada. Goldberg, op. cit., (2015), p. 12.

⁷⁴ Abella et Troper, op. cit., (1982); Brown, op. cit., (1987).

⁷⁵ Alan T. Davies, ed, *Antisemitism in Canada : History and Interpretation* (Waterloo, Ont.: Wilfrid Laurier University Press, 1992).

l'économie et une part importante de la population aspire à la fondation d'un État autonome, un dénouement que craignent beaucoup de Juifs canadiens. Durant les années 1970 et 1980, il est estimé qu'environ 10 000 Juifs quittent Montréal au profit de Toronto, provoquant l'impression durable que la vie juive dans la métropole québécoise est dès lors vouée à se rétrécir comme peau de chagrin. Selon Michael Brown,

[...] the reactions of Jews to French Canadian nationalism cannot be understood in terms of contemporary events alone. In fact, what Jews (and to some extent, other minority groups in Quebec, as well) hear—and fear—today are resonances of the past, of Jewish experiences in other places during periods of intense nationalistic fervor and, even more, of past Jewish experiences in Canada itself⁷⁶.

De manière quasi dogmatique, des chercheurs se prêtent à des déclarations à l'emporte-pièce quand vient le temps de qualifier l'antisémitisme dans la société québécoise. Un exemple de ce traitement historique se retrouve dans une étude récente sur l'immigration des rescapés de l'Holocauste établis au Canada. Dans son texte, Adara Goldberg tient les propos suivants sur la période d'entre-deux-guerres :

Anti-semitic fervour reigned in Quebec, home to the most sizeable Jewish community in the interwar years. Quebec's Catholics' hatred was rooted in Jewish theology, while French nationalists recognized Jews as the "embodiment of the anti-French." Both parties considered Jews inherently threatening. [...] Québécois anti-Semitism was fostered by community leaders and absorbed by the masses⁷⁷.

Dans cette citation, l'auteure commente l'action publique et politique d'Adrien Arcand, dont l'idéologie fasciste exerçait selon elle une force d'attraction sur l'ensemble de la société québécoise. Ce phénomène se prolongerait même, affirme-t-elle, durant la période d'après-guerre⁷⁸. Comme nous le verrons dans le troisième chapitre, Arcand ne pourrait pourtant être

⁷⁶ Brown, op. cit., (1987), p. 4.

⁷⁷ Goldberg, op. cit., (2015), p. 12.

⁷⁸ Ibid., p. 13.

considéré comme un personnage influent après sa libération en 1947. C'est sans compter que l'emprise réelle de l'illustre antisémite sur le Canada français ne saurait être exagérée, même pour la décennie des années 1930. Somme toute, Arcand n'a été qu'une figure marginale dans la société québécoise.

Si notre thèse se concentre sur la période d'après-guerre — alors que la littérature sur l'antisémitisme se penche surtout sur les années 1930 — nous nous permettons tout de même quelques observations sur le thème de l'antisémitisme québécois pour éclairer notre critique. Une des conclusions importantes de notre thèse est que les journaux juifs et les activistes de cette communauté, entre 1945 et 1976, n'ont pas érigé l'antisémitisme en tant que facteur fondamental de leur expérience au Québec. Ce n'est pas non plus un trait dominant qu'ils remarquent chez leurs interlocuteurs canadiens-français. Pourtant nous serions portés à croire, vu la place qu'on lui attribue dans l'historiographie, que l'expérience de l'antisémitisme au Québec durant les années 1930 aurait traumatisé la communauté juive au point de laisser des traces dans les médias écrits de l'après-guerre.

À n'en pas douter, l'antisémitisme canadien-français demeure un enjeu auquel la communauté fait face dans ses rapports aux non-juifs. En revanche, nous avons découvert une relation plus nuancée envers le Canada français que celui qui constitue l'interprétation dominante de l'historiographie. Dans celle-ci, les Canadiens français composent l'un des segments de la société canadienne au sein duquel l'antisémitisme se manifeste, sans toutefois en détenir le monopole. Notre intention n'est pas d'occulter l'antisémitisme au Canada français, mais les sources nous imposent néanmoins une lecture plus variée des liens entre Juifs et Canadiens français au Québec. Plus encore, il nous semble que cette interprétation dominante ait pu empêcher la recherche de se tourner sur l'ensemble des dynamiques qui forment les rapports entre Juifs et Canadiens français.

Sources et méthodologie

Les journaux juifs : *Canadian Jewish Chronicle* et *Congress Bulletin*

Notre étude tire sa matière principale des textes d'opinion publiés dans le *Canadian Jewish Chronicle*, un journal hebdomadaire indépendant basé à Montréal. Pour appuyer certains propos à partir des points de vue des acteurs du Congrès juif canadien, nous avons aussi consulté le *Congress Bulletin*. Cette publication est fondée en 1942 sous l'initiative du directeur général du Congrès, Saul Hayes, et grâce au travail de David Rome, une figure marquante de l'organisation à titre d'archiviste. La fonction du *Bulletin* est d'abord de servir d'organe de promotion du Congrès juif canadien, une tâche qu'il remplit en faisant paraître des comptes-rendus des activités et des programmes de l'organisme. Mais le périodique occupe aussi un rôle de média d'opinion en publiant des essais, des chroniques et des éditoriaux. À partir de 1954, Saul Hayes participe de manière plus constante au *Bulletin* à travers un éditorial qui paraît à fréquence irrégulière. Malgré les déficiences de cette publication sur le plan de la récurrence et de la stabilité — elle paraît à des fréquences variables en tant que mensuel ou bimensuel —, elle demeure essentielle à notre compréhension du judaïsme québécois puisque la grande majorité de ses contributeurs sont des Montréalais fortement impliqués dans les enjeux communautaires⁷⁹. En revanche, le *Bulletin* demeure l'organe d'une institution juive impliquée dans les joutes politiques. En ce sens, les auteurs du *Bulletin* s'avèrent sensibles aux répercussions que leurs propos pourraient avoir dans l'opinion publique canadienne.

Le *Chronicle* adopte pour sa part une ligne éditoriale plus indépendante et variée. L'hebdomadaire est publié par la Eagle Publishing Company, la plus importante maison d'édition juive

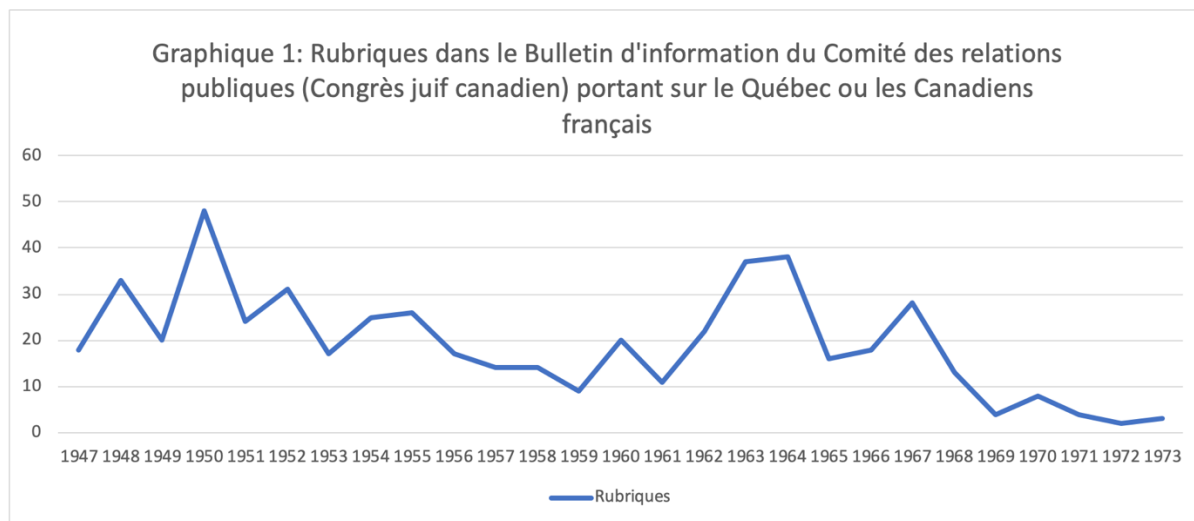
⁷⁹ Lewis Levendel, *A Century of Canadian Jewish Press : 1880s-1980s* (Ottawa: Boréal Press, 1989), p. 431.

montréalaise qui est aussi responsable de la parution du quotidien yiddish *Der Keneder Adler*. Cet hebdomadaire est le reflet de la première génération de Juifs de tradition ashkénaze née au pays et fortement intégrée sur le plan socioéconomique. À différentes périodes, il rejoint un lectorat important dans la métropole avec un tirage qui varie entre 1000 et 7000 exemplaires⁸⁰. Retenons toutefois qu'il n'est pas la voix des travailleurs de la gauche juive encore bien présente durant l'après-guerre, ni ne représente fréquemment la perspective de contributrices sur les enjeux liés à l'expérience des femmes juives : il est le visage de la classe moyenne juive québécoise libérale et le porte-voix de ses commentateurs majoritairement masculins. Le *Chronicle* demeure une source historique probante dans le cadre d'une thèse qui traite d'enjeux relatifs aux rapports interethniques et à la pérennisation de la culture, vu la place centrale qu'occupent ses contributeurs dans les milieux institutionnels et intellectuels juifs montréalais.

Même si l'hebdomadaire détient une autonomie complète en matière de contenu éditorial et n'engage que ses collaborateurs, il demeure à proximité du Congrès juif canadien. Plusieurs de ses auteurs y sont employés ou liés par des rapports personnels et professionnels. C'est sans compter que le *Chronicle* invite souvent des représentants élus du Congrès ou d'autres organisations importantes de la communauté à partager leur opinion dans ses pages. Pour cette raison, le périodique montréalais émerge comme un média qui adopte une ligne éditoriale souple, à la fois indépendante et reflétant dans une certaine mesure les positions du milieu institutionnel.

⁸⁰ Des informations sur le tirage de l'hebdomadaire selon les périodes sont fournies à la page 44.

Le Bulletin d'information du Comité des relations publiques du Congrès juif canadien



Nous avons retenu une deuxième source produite par le Congrès — mis à part son organe public, le *Congress Bulletin* — qui nous permet d'établir une chronologie détaillée d'événements concernant la population juive québécoise et de générer certaines données quantitatives. Il s'agit du bulletin d'information du *Public Relations Committee* (dès lors Comité des relations publiques)⁸¹. Ce bulletin est lancé en 1947 dans la foulée de l'élargissement du programme de relations intercommunautaires du Congrès. Alors que, jusqu'à l'armistice, les ressources du Congrès étaient surtout affectées à combattre l'antisémitisme, le relâchement des manifestations anti-juives au lendemain du conflit a permis d'entrevoir avec plus d'optimisme la construction d'un dialogue avec les non-juifs. Ce dessein est poursuivi notamment grâce à la création d'un programme de relations publiques canadiennes, dont un comité s'intéresse spécifiquement aux Canadiens français⁸².

⁸¹ Le Comité des relations publiques est un regroupement qui avait été créé en 1938 sous l'égide du Congrès juif canadien dans le cadre d'une initiative conjointe avec la Ligue anti-diffamation B'nai B'rith.

⁸² Saul Hayes, « Address by Saul Hayes—National Executive Director », *Congress Bulletin*, Août 1947, p. 5.

Pour permettre une meilleure diffusion des avancées du Comité et des relations intercommunautaires en général, Saul Hayes lance un bulletin bimensuel confidentiel, distribué en interne dans toutes les filiales du Congrès juif canadien ainsi qu'à des individus touchés par les affaires juives canadiennes. Cette publication fournit un grand nombre d'informations pertinentes sur le climat social et politique canadien du point de vue de membres du Congrès, rassemblant des résumés d'événements et des nouvelles sur les retombées de son programme de relations publiques. L'analyse de cette source a permis d'établir une chronologie de l'expérience juive québécoise et de mesurer l'importance des divers événements qui retiennent l'attention du Congrès. Plus encore, le bulletin permet de quantifier la répercussion de leurs activités dans les médias non-juifs grâce à des revues de presse. Le Congrès recense la parution d'articles de journaux dans les médias francophone et anglophone qui traitent notamment du fait juif canadien, des initiatives de dialogue judéo-chrétien, ainsi que les manifestations d'antisémitisme au Canada. Toutefois, le bulletin d'information n'est pas un médium d'opinion et pour cette raison il ne pourrait constituer la base d'une analyse de discours en histoire politique et intellectuelle. En fait, cette publication confidentielle serait mieux définie comme une source archivistique, puisqu'elle circulait au sein d'un réseau limité de récipiendaires affiliés au Congrès. Les faits qui y sont relayés ont été mobilisés surtout dans les deux premiers chapitres qui traitent des dialogues interconfessionnels et de l'antisémitisme, car ils permettent de mesurer la récurrence de certains phénomènes et d'établir les fondements sur lesquels se cultive le lien entre Juifs et non-juifs francophones. Le développement de ces enjeux de relations publiques préoccupe davantage le Congrès de l'après-guerre, après quoi l'organisation considère vraisemblablement que les rapports avec les francophones se sont normalisés. Le graphique à la page précédente démontre bien que le nombre de rubriques portant sur le Québec ou les Canadiens français diminue entre 1955 et 1960.

Il s'accroît de nouveau durant les années 1960 pour des motifs différents : ce sont davantage les sujets de la politique québécoise qui prennent le dessus dans la publication, un thème que nous préférons traiter sur la base du contenu d'opinion des journaux juifs, la matière principale de cette thèse.

Après l'établissement des deux pôles d'interaction avec les francophones dans les deux premiers chapitres — le dialogue judéo-catholique et l'antisémitisme — à partir de données factuelles contenues dans le bulletin d'information et des journaux juifs, nous traitons les enjeux du rapport à la politique québécoise, de l'identité juive québécoise et de la pérennisation de la culture juive ashkénaze, dans les trois chapitres subséquents, presque exclusivement à partir des textes tirés du *Canadian Jewish Chronicle* et du *Congress Bulletin*.

Le *Chronicle* en tant que journal ethnique

L'usage des sources journalistiques juives est somme toute novateur dans le champ des études juives québécoises. Des travaux importants que nous avons mentionnés plus haut se basent sur des organes publiés par des institutions sépharades⁸³ et une recension partielle du quotidien yiddish *Der Keneder Adler* a été effectuée pour aborder certains enjeux de l'entre-deux-guerres⁸⁴. Néanmoins, la plupart des études portant sur les rapports entre la communauté juive montréalaise et le Québec francophone ont eu recours aux sources institutionnelles, en premier lieu la documentation laissée par le Congrès juif canadien, un organisme fortement engagé dans des joutes politiques⁸⁵. Pour mener à bien une histoire politique et intellectuelle de la collectivité juive

⁸³ Les travaux du Cercle juif de langue française, un groupe placé sous l'égide du Congrès juif canadien, ont fait l'objet d'une thèse de maîtrise. Voir Jean-Philippe Croteau, « Les relations entre les Juifs de langue française et les Canadiens français selon le Bulletin du Cercle Juif (1954-1968) », Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2000; Chevalier-Caron et Cohen, op. cit., (2017).

⁸⁴ Pierre Anctil et David Rome, *Through the Eyes of The Eagle: The Early Montreal Yiddish Press (1907-1916)*, Dossier Québec series, (Montréal: Véhicule Press, 2001).

⁸⁵ Les travaux de Jedwab, op. cit., (1995), reposent sur les sources du Congrès. Sinon, sur l'enjeu de la réponse du

québécoise, les sources journalistiques constituent une matière plus probante. C'est notamment le cas puisque la ligne éditoriale du *Chronicle* est plus indépendante que le journal n'est pas contraint de publier la prise de position d'une organisation juive fédératrice.

Le *Chronicle* est un exemple typique de presse ethnique, c'est-à-dire qu'il est rédigé par des Juifs montréalais et destiné à un public juif. Il faut toutefois le différencier du médium d'intégration que représentait le quotidien yiddish *Der Keneder Adler* avant la Deuxième Guerre mondiale⁸⁶. Rappelons que la presse ethnique occupait une fonction d'intégration importante pour les premières cohortes immigrantes en Amérique du Nord. Ce fait est constaté dès 1920 par Robert Ezra Park, sociologue de l'école de Chicago qui observe le phénomène de la presse ethnique aux États-Unis. Il s'interroge alors à savoir si la presse constitue un outil d'assimilation ou bien de renforcement des barrières communautaires⁸⁷. En réfléchissant en fonction du modèle du creuset états-unien préconisé à cette période, Park tente de remettre en cause la notion selon laquelle toutes les composantes ethniques du pays forment une unité nationale cohésive. L'enjeu se situe au niveau de la capacité des immigrants à s'assimiler au corps national, processus qui constituait alors un idéal sociétal à atteindre. Selon ce cadre d'analyse, nous pourrions attribuer une fonction d'intégration au journal yiddish *Der Keneder Adler*, c'est-à-dire qu'il permet à des immigrants

Congrès face à la Commission Laurendeau-Dunton, Richard Menkis a eu recours aux sources officielles du Congrès : Richard Menkis, « Jewish Communal Identity at the Crossroads: Early Jewish Responses to Canadian Multiculturalism, 1963-1965 » *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 40, n° 3 (2011): 283–292. Les travaux de Pierre Anctil ont aussi fait un usage exhaustif des sources du Congrès juif canadien.

⁸⁶ *Der Keneder Adler* est un quotidien yiddish publié à Montréal à partir de 1907 par Hirsch Wolofsky et la *Eagle Publishing Company*. Le journal offre des nouvelles locales et internationales aux immigrants récemment arrivés qui ne pourraient consulter facilement la presse anglophone ou francophone. Plus encore l'*Adler* constitue un organe communautaire important et un véhicule d'expression artistique pour la scène littéraire yiddish de Montréal. Voir Pierre Anctil et David Rome. op. cit., (2001). La même maison d'édition possède le *Canadian Jewish Chronicle* jusqu'en 1964.

⁸⁷ Robert E. Park, *The Immigrant Press and Its Control* (New York: Harper and Bros, 1922).

yiddishophones unilingues de faire leurs premiers pas à Montréal en menant un travail d'interprétation de la société hôte⁸⁸.

Le *Chronicle*, pour sa part, tient comme seule vocation de se prononcer sur les enjeux juifs. Rédigé en anglais, l'hebdomadaire constitue un supplément pour les lecteurs qui consultent déjà des journaux anglophones montréalais généralistes. C'est pourquoi le contenu du *Chronicle* est porté exclusivement aux sujets juifs : le média n'est pas tenu de présenter les nouvelles d'actualité qui ne concernent pas directement la communauté juive, ni à interpréter de la société canadienne pour des immigrants se situant en sa marge. Il est le produit de Juifs québécois impliqués dans diverses causes communautaires, la plupart nés au Canada et rassemblés autour d'un consensus sioniste et d'un dessein de survie de la culture juive ashkénaze.

De nouvelles interprétations qui reflètent les valeurs changeantes de la société ont émergé, influencées par des modèles collectifs pluralistes. Des travaux plus récents délaissent la dialectique présentée par Park pour considérer la capacité des médias ethniques à promouvoir des identités locales et transnationales, basées sur une idéalisation de l'ancien pays — pour les Juifs montréalais, surtout l'Europe décimée par les nazis — et de la terre d'accueil⁸⁹. C'est cette perspective qui émerge avec force dans le *Chronicle*, en particulier lorsqu'un foyer national juif est créé et que la communauté juive montréalaise affirme à la fois son appartenance aux nations israélienne et canadienne⁹⁰. Ce positionnement du journal engendre un point de vue condensé et

⁸⁸ C'est aussi le rôle qu'attribue Jerzy Zubrzycki en 1958 dans l'étude « The Role of the Foreign-Language Press in Migrant Integration » *Population Studies* 12, n° 1 (1958): 73-82.

⁸⁹ Hau Cheng, « Constructing a Transnational, Multilocal Sense of Belonging: An Analysis of Ming Pao (West Canadian Edition) » *Journal of Communication Inquiry* 29, No. 2 (2005): 141-59.

⁹⁰ La presse ethnique, en ce sens, négocie les frontières internes et externes de la communauté. Cette notion est développée par Fredrik Barth dans son étude marquante; Fredrik Barth et Universitetet i Bergen, *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference* (Bergen : London: Universitetsforlaget ; Allen & Unwin, 1969).

irremplaçable sur les enjeux qui touchent les Juifs montréalais. Sa grande qualité intellectuelle découle aussi du fait que ses contributeurs sont fortement scolarisés, issus de l'héritage juif marqué par une longue tradition journalistique et littéraire⁹¹.

Préconiser ce journal anglophone en tant que source principale aux dépens du quotidien yiddish se justifie en outre par l'évolution linguistique de la communauté montréalaise. Puisque les Juifs d'ascendance ashkénaze atteignent une masse critique avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale — c'est-à-dire avant qu'un ralentissement important du rythme d'immigration n'ait lieu durant les années 1920 et 1930 — cette communauté effectue au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale un tournant décisif sur le plan de l'intégration. Les immigrants nés en Europe de l'Est ont pour la plupart été anglicisés et la génération qui leur succède adopte le plus souvent le vernaculaire canadien en tant que langue principale⁹². Pour sa part, le français est parlé par une proportion importante des Juifs montréalais, mais se limite à la sphère publique — mis à part les Juifs de culture sépharade. Le *Chronicle* reflète par ses éditoriaux, ses articles de fond et ses essais les points de vue d'une majorité de la population juive montréalaise, incluant aussi la communauté la plus ancienne, qui s'était établie avec le régime britannique après la Conquête et qui ne consulte pas la presse yiddish. La presse juive anglophone, à cette période, est donc plus susceptible de rejoindre la masse du lectorat juif montréalais.

⁹¹ Dans une étude récente sur la presse ethnique, Leara Rhodes soutient que les publications des années 1960 coïncident avec un plus haut taux de scolarisation des communautés culturelles ainsi que différents mouvements d'émancipation et de promotion des droits humains, qui assurent aux communautés ethniques « cohesion, a shared identity, and pride. » Leara Rhodes, *The Ethnic Press: Shaping the American Dream* (New York: Peter Lang, 2010), p. 6.

⁹² Selon les statistiques compilées par Louis Rosenberg, le yiddish était la langue maternelle de 99,6 % des Juifs montréalais en 1931. Cette proportion passe à 53,3 % en 1951 et à 30,2 % en 1961. Voir « Yiddish Declining in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 janvier 1967, p. 3.

En somme, le *Chronicle* s'impose comme un média de grande qualité intellectuelle qui présente des réflexions nuancées et instruites sur les enjeux sociaux et politiques québécois. Plus encore, les éditeurs conçoivent le journal comme une tribune accueillant un éventail très diversifié d'opinions. Selon Lewis Levendel, qui a publié un ouvrage sur le journalisme juif canadien durant le 20^e siècle, le *Chronicle* « was one of the best Jewish newspapers in North America. It was lauded because it was unafraid to raise controversial issues, to express unpopular opinion, and to offer columns of opposing opinions »⁹³. En fait, c'est là une différence fondamentale avec le *Congress Bulletin*, qui occupe le rôle d'interface avec les communautés non-juives. Le *Chronicle*, pour sa part, ne véhicule pas l'image publique des Juifs auprès des Québécois francophones ou du moins n'est pas tenu responsable de faire paraître un propos sensible au maintien des relations avec le groupe majoritaire. Tout au long de cette étude, nous prenons néanmoins en considération l'hypothèse d'un « positionnement stratégique » lorsque l'hebdomadaire semble soucieux de préserver les bons rapports avec le gouvernement québécois en abordant un sujet délicat à partir d'un angle moins critique, sinon consensuel.

Le parcours du *Chronicle* en tant que publication juive montréalaise s'étend sur près de 80 ans. Son précurseur, le *Jewish Times*, est fondé en 1897 afin de rejoindre la population juive anglophone de la métropole. Hirsch Wolofsky, propriétaire du populaire quotidien yiddish *Keneder Adler*, s'en porte acquéreur en 1914 et le renomme *Canadian Jewish Chronicle*. Dans ses mémoires, Wolofsky relate comment le magnat du tabac Mortimer B. Davis avait soutenu cette transaction en lui octroyant un important contrat de publicité⁹⁴. À ce moment, du point de vue de

⁹³ Levendel, op. cit., (1989), p. 69.

⁹⁴ Wolofsky, op. cit., (2000) [1946], p. 150.

l'industriel, il était crucial que la communauté juive de Montréal soit dotée d'une publication de langue anglaise.

Durant la décennie des années 1920, le journal fait paraître des textes d'opinion de personnalités éminentes des milieux intellectuels et politiques juifs montréalais, notamment Lazarus Philips (nommé sénateur canadien entre 1968 et 1970), Aaron Abraham Roback (professeur de psychologie à Harvard à partir de 1912) et Leon Cresthol (député libéral de la circonscription de Cartier entre 1950 et 1963)⁹⁵. En 1938, Abraham Moses Klein, une figure importante de la littérature canadienne, est embauché à titre d'éditeur en chef de l'hebdomadaire, un poste qu'il tient jusqu'en 1954. Par la suite, c'est Solomon Frank, rabbin de la congrégation influente Shearith Israel, qui prend la barre du journal jusqu'en 1964. Frank est aussi fortement impliqué au sein du Congrès juif canadien, notamment dans le Comité des relations publiques.

Durant les années 1950, le tirage du *Chronicle* s'élève à quelque 1000 exemplaires. Des critiques soulèveront que ce nombre est bien inférieur à celui de l'hebdomadaire juif montréalais *The Canadian Jewish Review*, publié jusqu'en 1966 et estimé à 7000 copies pour la même période⁹⁶. Or, comme l'explique Levendel dans son ouvrage sur le journalisme juif canadien, le succès du *Canadian Jewish Review* « was due more to the social aspirations of its readers than to the excellence of its journalism »⁹⁷. Ce journal se dévoue en fait à la chronique des événements qui ponctuent la vie sociale juive montréalaise, annonçant les mariages, les bars-mitzvahs et les décès. Le matériau historique qu'il contient serait utile pour un travail différent de l'analyse politique et

⁹⁵ Levendel, op. cit., (1989), p. 59.

⁹⁶ Ibid., p. 65.

⁹⁷ Ibid., p. 79.

intellectuelle que nous développons. Le *Chronicle*, pour sa part, s'adresse à un public instruit et intéressé par la réflexion sur les enjeux juifs.

Vers 1964, la famille Wolofsky vend le *Chronicle* à quatre jeunes investisseurs qui entreprennent une refonte du journal en introduisant de nouveaux contenus et en embauchant des journalistes pour couvrir les événements locaux. Vers 1966, les ambitieux propriétaires de l'hebdomadaire se portent acquéreurs du *Canadian Jewish Review*, leur principal rival à Montréal. Ils profitent de cette transaction pour étendre leur tirage au lectorat plus important de leur ancien compétiteur. Le journal ne compromet pas pour autant la qualité de son contenu : en fait, le *Chronicle* maintient une situation financière précaire justement parce qu'il tient à demeurer un journal d'opinion sérieux. L'éditeur de l'hebdomadaire *The Jewish Standard* de Toronto confie à Lewis Levendel que le *Chronicle* était devenu dans les années 1960 « a lively, interesting, informative and aggressive periodical which I did not think had any chance for success »⁹⁸.

Dans ses pages, le *Chronicle* décrit le rôle qu'il prétend occuper au sein de la collectivité. Cette représentation met en évidence une volonté de contribuer activement à la vie juive de la ville, une intention qui s'inscrit dans une forte tradition d'activisme communautaire. D'abord, la presse juive a pour fonction de fournir des informations sur la diaspora afin de fomenter la solidarité juive. Dans cette logique, « wherever Jewish papers exist, the flame of Jewish life continues to burn, but wherever there is no paper, the Jewish community is isolated, lifeless, almost cut off from the Jewish people »⁹⁹. En 1956, l'éditeur en chef Solomon Frank définit le rôle important que l'hebdomadaire est appelé à tenir à titre d'interprète et de promoteur de la vie juive au sein d'un écosystème de l'information en pleine expansion :

⁹⁸ Ibid., p. 70.

⁹⁹ Joseph Fraenkel, « The Jewish Press in England », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 février 1952, p. 12.

Although daily newspapers, radios and television carry news of Jewish interest, it is the primary purpose of the Anglo-Jewish press, particularly of the *Canadian Jewish Chronicle* which is the oldest such publication in Canada, not only to feature these items (day-to-day activities in the Jewish world) but to explain and interpret the news behind the scenes. The editorial policy of the *Canadian Jewish Chronicle* will continue its unique program of informing our readers of the background behind what happens in the headlines. [. . .] *The Canadian Jewish Chronicle*, in its new format, will serve as an important medium of information to the entire community, and as an instrument for the strengthening of Jewish community life. It will continue in its sense of responsibility to advocate constant support of a full and independent Israel, as well as to condemn any discordant affairs on the Canadian Jewish scene. It will serve the interests of all who are concerned with the welfare of the Jewish community of this country¹⁰⁰.

En ce qui concerne les contributeurs des médias écrits, les périodiques juifs forment une partie intégrante de la structure communautaire locale qui permet d'assurer la liaison entre ses différentes composantes. En 1965, alors que les journaux juifs persistent de misère en raison de difficultés financières, l'éditeur en chef Max Melamet entrevoit avec pessimisme leur disparition prochaine. Selon lui, « if English-Jewish weeklies disappeared, the blackout on news of Jewish interest could not be replaced by any existing medium, fund raising drives would be less effective, and Jewish organizations and synagogues would lose an important community-wide means of publicizing their activities »¹⁰¹. Pour Melamet, assurer le maintien de la presse juive anglophone offre à la communauté un outil de critique et de réflexion sur la vie juive canadienne :

The Anglo-Jewish paper in a community must do more than note social comings and goings, who poured tea at whose party for whom and on what day. It must do more than sing the praises of the rich and the mighty. It must give information and news, it must provide a platform for free and

¹⁰⁰ Solomon Frank, « A New Format », *Canadian Jewish Chronicle*, 14 septembre 1956, p. 1.

¹⁰¹ Max Melamet, « The Role of the English-Jewish Weekly », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 mai 1965, p. 4.

critical discussion, it must provoke awareness, it must offer opinions, it must be unafraid yet responsible¹⁰².

En 1970, des difficultés financières mènent la direction du journal à entreprendre des changements importants. Dès lors, l'hebdomadaire est publié à une fréquence mensuelle et présenté sous la forme d'un magazine. C'est pourquoi, dans notre thèse, la plupart des graphiques longitudinaux qui mesurent la récurrence de sujets dans le temps prennent fin avec la décennie des années 1960. Finalement, le magazine est vendu à l'hebdomadaire *Canadian Jewish News* de Toronto en 1974 et le dernier numéro passe sous les presses en octobre 1976, quelques semaines avant l'élection du Parti québécois. Comme si c'était le symbole d'une rupture importante, la disparition du *Chronicle* nous a permis de clore l'analyse avec la venue du parti souverainiste à l'Assemblée nationale du Québec. Mais cette corrélation est presque trop commode : comme nous le verrons au fil des chapitres, la communauté avait elle-même clôt, pour d'autres raisons, un cycle qui rendait difficile la diffusion d'un média d'idées dirigé à l'endroit de la communauté juive ashkénaze.

Portraits des principaux contributeurs du *Chronicle* et du *Bulletin*

Le contenu du *Canadian Jewish Chronicle* et du *Congress Bulletin* est créé par des collaborateurs qui partagent, pour la plupart, certains attributs. D'abord, tous sont des personnalités éminentes au sein de professions qui les occupent à l'extérieur du *Chronicle*. En effet, sur la période qui nous concerne, les trois éditeurs en chefs et les principaux contributeurs du journal s'illustrent dans leurs carrières respectives. Le fait de contribuer à un journal communautaire nous semble, à ce titre, davantage un engagement social et politique qu'une entreprise pécuniaire. Autrement dit, c'est par volonté d'activisme communautaire et de partage de leurs réflexions sur le fait juif que les contributeurs du *Chronicle* tiennent la plume. Une deuxième remarque cruciale est que plusieurs

¹⁰² Max Melamet, « Making Judaism Relevant to Our Day », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 août 1965, p. 4.

de ces auteurs sont impliqués d'une manière ou d'une autre au sein d'organismes juifs importants. Ce fait se reflète dans la ligne éditoriale du journal, qui se trouve à reproduire un consensus juif marqué par le sionisme d'après-guerre et l'enjeu de la pérennisation du judaïsme en Amérique du Nord.

Finalement, tous les éditeurs en chef et les contributeurs du *Chronicle* — à l'exception de Naïm Kattan — sont issus de la culture ashkénaze, dont le berceau est la zone de résidence juive de l'ancien empire russe¹⁰³. Certains émigrent de cette région vers le Canada à un jeune âge alors que la plupart sont des Canadiens de deuxième génération. Presque tous sont nés entre 1900 et 1920, ce qui les mène à poser un regard influencé par les événements importants et traumatiques que représentent l'Holocauste et la création de l'État d'Israël.

Le premier éditeur en chef qui s'illustre pour la période que nous couvrons est Abraham Moses Klein (1909-1972). Né en Russie en 1909, Klein immigre vers le Canada à un jeune âge avec ses parents. Hirsch Wolofsky l'embauche pour prendre la barre du *Chronicle* en 1938, un poste qu'il occupe jusqu'en 1954. Durant cette période, Klein s'illustre aussi dans différentes carrières parallèles, notamment celles d'écrivain, d'avocat, de conférencier et de politicien. Il se présente aux élections fédérales de 1949 pour le parti *Co-operative Commonwealth Federation* dans la circonscription de Cartier à Montréal, perdant contre le candidat libéral Maurice Hartt. Au tournant des années 1950, Klein est aussi une personnalité influente au sein d'organisations sionistes dans toute l'Amérique du Nord, où il prononce des conférences sur divers sujets en soutien à l'État

¹⁰³ La zone de résidence juive est un territoire découpé à même l'empire russe par la tsarine Catherine vers 1792. Il s'étend de la mer baltique au nord jusqu'à la péninsule de la Crimée sur la mer noire au sud, et de la Pologne à l'est jusqu'à l'Ukraine à l'ouest. Les populations juives de l'empire russe étaient contraintes de demeurer à l'intérieur de ce territoire. La zone de résidence ne disparaît complètement des textes de loi qu'avec la création de l'Union des républiques socialistes soviétiques en 1922.

juif¹⁰⁴. Finalement, Klein est à l'emploi du magnat montréalais Samuel Bronfman, de qui il rédige les discours prononcés à titre de président du Congrès juif canadien. Durant ses années d'activité au sein du *Chronicle*, Klein déploie un point de vue sur la vie juive canadienne qui met à profit l'ensemble de ses compétences littéraires, légales et politiques. Selon son biographe Usher Kaplan,

Read as a whole, Klein's weekly columns in the *Chronicle* present a fascinating image of their times and of their author. Quite by chance, Klein's term of editorship coincided with the most terrible and most glorious years in modern Jewish history. In his empathetic sensitivity to the events of those years, Klein spoke personally for a nation, thereby revealing the complete range of his emotions—his fears, his pain and despair, his quixotic outrage in the face of injustice, his sardonic wit, even his sometimes ghoulis attraction to the humourous side of tragedy and his rare moments of jubilation¹⁰⁵.

Klein est appelé à un destin tragique, marqué à la fois par les succès et les échecs retentissants. Il est reconnu comme l'un des auteurs canadiens les plus talentueux de sa génération, notamment pour le roman *The Second Scroll* publié en 1951¹⁰⁶. Mais lorsqu'il quitte la barre du *Chronicle* en 1954, il se retire graduellement, mais définitivement, de la sphère publique. Au tournant des années 1950, il souffre d'une dépression nerveuse de laquelle il ne se remet jamais complètement et cesse d'écrire¹⁰⁷.

Klein possède l'avantage de connaître intimement la politique fédérale et provinciale, et d'être sensible aux réalités juive, protestante et catholique de la métropole québécoise. Comme nous le

¹⁰⁴ Selon Caplan, « From 1949 until the fall of 1952 Klein spent about half his time travelling and speaking all across the United States and Canada. He took very seriously the need to raise money for the fledging state of Israel, and for a while was probably the single most popular speaker on the United Jewish Appeal circuit. In the spring of 1950, capitalizing on his success with American audiences, he joined the distinguished roster of lecturers and performing artists handled by the Jewish Center Lecture Bureau in New York. » Usher Caplan, *Like One That Dreamed: a Portrait of A.M. Klein* (Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1982), p. 182.

¹⁰⁵ Ibid., p. 83.

¹⁰⁶ Abraham Moses Klein, *The Second Scroll*, 1ère ed. (New York: Knopf, 1951).

¹⁰⁷ Caplan, op. cit., (1982), p. 181.

verrons dans le deuxième chapitre, il consacre l'un de ses ouvrages de poésie au Canada français d'après-guerre, une œuvre qui encense le caractère traditionnel de la société québécoise dans laquelle il reconnaît une part de judéité. À ce titre, il jette un pont entre Catholiques et Juifs, deux groupes chez lesquels il décèle des assises traditionalistes. Klein démontre une bonne connaissance des caractéristiques sociales et politiques du Canada français, puisqu'il fréquente les milieux littéraires francophones et qu'il a étudié le droit à l'Université de Montréal. Il est le produit de la première génération de Juifs montréalais qui s'exprime dans les deux principaux vernaculaires du pays : en fait, dans ses différentes activités, Klein fait bon usage du yiddish, de l'hébreu, de l'anglais et du français. Malgré son aisance en anglais — la langue qui est le véhicule de ses œuvres littéraires et qu'il maîtrise grâce à son éducation dans les écoles protestantes et à l'Université McGill — Klein est tout aussi actif dans le milieu yiddish. Il signe fréquemment des textes dans le quotidien yiddish *Der Keneder Adler* et traduit des textes de cette langue vers l'anglais pour le *Chronicle*.

Le relais du poste d'éditeur en chef du *Chronicle* est assuré en 1954 par Solomon Frank (1900-1982), une figure dominante du rabbinat canadien et de différentes organisations juives canadiennes. Né à New York d'immigrants venus de la Lituanie — en plein cœur de la zone de résidence juive de l'Empire russe —, Frank grandit à Buffalo où il poursuit des études à l'université Cornell. Il est ordonné rabbin au *Hebrew Union College* de Cincinnati avant d'être nommé, en 1926, à la tête de la congrégation orthodoxe Shaare Zedek de Winnipeg, ville qui compte la troisième population juive en importance au Canada à ce moment. Frank est un rabbin de tradition orthodoxe qui se démarque par l'adoption de pratiques « modernes » dans son service à la synagogue. Selon le journaliste Charles Lazarus, « in Winnipeg, Frank was the first rabbi of an orthodox congregation to use English rather than Yiddish in the synagogue, setting an example for

other Jewish communities in Western Canada »¹⁰⁸. Il demeure vingt ans au sein de cette congrégation et s'implique dans une myriade d'activités communautaires. Figure dominante de la vie publique manitobaine, il est notamment président de la section occidentale du Congrès juif canadien¹⁰⁹, de la section locale de la Société des Nations et de la loge winnipegaise de la ligue anti-diffamation B'nai B'rith. Il contribue aussi sur une base fréquente au journal anglophone de Winnipeg *The Jewish Post*, fondé en 1925.

En 1948, Frank se dirige vers Montréal où il est nommé rabbin à la synagogue Shearith Israël, la plus importante et la plus ancienne congrégation juive du Canada¹¹⁰, un poste qu'il tient jusqu'à son décès en 1982. Dans la métropole québécoise, il poursuit ses activités communautaires au sein du B'nai B'rith et du Congrès juif canadien, notamment à titre de membre du Comité des relations publiques. Il contribue à mettre sur pied un comité de travail avec pour objectif l'amélioration des rapports avec le Canada français, dessein qui se matérialise grâce à la création du Cercle juif de langue française en 1948.

Frank reflète dans ses éditoriaux une conception de la société canadienne qu'il oppose à l'idéal type du creuset états-unien. On dénote la réflexion d'un jeune rabbin états-unien qui adopte le récit national canadien dans le contexte multiethnique de Winnipeg, une ville qui connaît une croissance importante au tournant du vingtième siècle et qui était un point d'arrivée majeur des immigrants transatlantiques dans les prairies. Durant les années 1950, il représente bien le point de vue juif dominant qui embrasse pleinement l'émergence d'un Canada pluraliste, composé d'une population

¹⁰⁸ Charles Lazarus, « Rabbi Frank Dies of Brain Tumor », *The Gazette*, 22 octobre 1982.

¹⁰⁹ Le Congrès juif canadien comporte différentes sections, notamment la division de l'Est, qui englobe le Québec et les provinces atlantiques, la section Centrale qui représente l'Ontario, ainsi que la section de l'Ouest, qui regroupe les prairies et la Colombie-Britannique.

¹¹⁰ La congrégation Shearith Israël est fondée en 1768 par des Juifs d'origine britannique qui s'installent à Montréal suite à la conquête de la Nouvelle-France.

de près d'un tiers de « nouveaux Canadiens ». Comme nous le verrons, le pluralisme anglo-canadien, qui s'impose en tant que valeur répandue dans le discours civique et politique durant les années 1950, est largement adopté par les activistes communautaires juifs¹¹¹.

Après une décennie à titre d'éditeur en chef du *Chronicle*, Solomon Frank est appelé à quitter son poste lorsque la famille Wolofsky vend le journal en 1963. Dès lors, David Novek (1934 —) et Max Melamet (1910-1994) se partagent les tâches éditoriales. Novek est un jeune publiciste montréalais, né dans la métropole de parents immigrants. Son regard sur la société québécoise est le produit d'un homme qui arrive à maturité professionnelle à l'aube des années 1960 : conversant aisément en anglais et en français, il démontre une compréhension fine et une sympathie face aux aspirations de ses concitoyens francophones. Il n'en demeure pas moins un défenseur des causes juives et se montre critique du gouvernement québécois à l'ère des premières lois linguistiques. Si Novek fait ses premières armes au *Chronicle*, il est destiné à entreprendre une carrière prolifique de publiciste dans le milieu du cinéma, travaillant pour l'Office national du film et Astral média, où il est toujours actif au moment d'écrire ces lignes. Son parcours professionnel est marqué par une forte implication dans la sphère culturelle francophone du Québec : il fait la promotion d'œuvres canoniques du cinéma québécois, notamment *Le déclin de l'empire américain* de Denys Arcand et plusieurs longs métrages de Rock Demers.

Abraham Marcus (Max) Melamet, pour sa part, est un nouvel arrivant au moment d'intégrer l'équipe du *Chronicle* en 1963. Il est né en Afrique du Sud en 1910 de parents immigrants de Lettonie — alors une province de l'empire russe, aussi située dans la zone de résidence juive. À

¹¹¹ Franca Iacovetta décrit le déploiement de cette idéologie politique à Toronto durant cette même période, alors que la ville développe et embrasse son caractère multiethnique. Franca Iacovetta, « Immigrant Gifts, Canadian Treasures, and Spectacles of Pluralism: The International Institute of Toronto in North American Context, 1950s-1970s » *Journal of American Ethnic History* 31, n° 1 (2011): 34-73.

ce titre, s'il n'est pas Montréalais de naissance, il a évolué dans un pays également marqué par la dominance des Britanniques et la présence d'une minorité formée de colonisateurs européens antérieurs, les Boers. Il se trouvait aussi, dans les villes de Johannesburg et de Cape Town, des communautés établies à la même période que les centres juifs d'Amérique du Nord, faisant partie du même phénomène diasporique des Juifs ashkénazes d'Europe de l'Est. Ce contexte somme toute parallèle lui permet de poser un regard original sur la société canadienne.

Titulaire de baccalauréats en sociologie et en droit, il pratique comme avocat de la Cour suprême sud-africaine à Cape Town. Il est aussi impliqué au sein d'organismes communautaires juifs sud-africains, notamment la *South Africa Jewish Board of Deputies*, qui s'illustre par son opposition à la montée de l'hitlérisme durant les années 1930, ainsi qu'en éducation juive, à titre de cofondateur du *Jewish People's College* de Cape Town¹¹².

En 1959, Melamet immigre au Canada pour occuper le poste de directeur général national de la *Zionist Organization of Canada*. Dès lors, il s'inscrit dans le milieu communautaire juif canadien, contribuant aux périodiques *Canadian Zionist* et *Viewpoints*, des revues mensuelles à faible tirage distribuées à l'échelle du pays. Vers 1964, il intègre l'équipe du *Chronicle*, signant une chronique, *This, That and, the Other*, ainsi que la page éditoriale. En 1967, il se dirige vers New York pour occuper le poste de directeur général de la section états-unienne du *World Jewish Congress*, d'où il poursuit les tâches éditoriales du *Chronicle* avec Novek.

Au fil de la période couverte par cette thèse, les éditeurs en chef qui sont à la tête du *Chronicle* ont en commun le fait d'être des personnalités influentes dans la communauté juive. Plus encore, ils sont tous formés dans des disciplines universitaires et sont actifs dans diverses activités

¹¹² « Max Melamet appointed National Executive Director of the Z. O. C. », *Congress Bulletin*, April 1959, p. 8.

professionnelles à l'extérieur du journal. Leur engagement social et politique et leur niveau d'éducation confèrent à leurs textes une grande qualité intellectuelle et une valeur indéniable en tant que source historique. Plus encore, l'équipe éditoriale sait s'entourer de contributeurs compétents pour compléter l'éventail des textes d'opinion qui paraissent dans le *Chronicle*.

Durant l'après-guerre, le journal présente quelques textes marquants d'Israël Medresh (1894-1964), qui immigre de Biélorussie vers Montréal en 1910. La carrière de Medresh débute en 1922, alors qu'il est embauché par Hirsch Wolofsky pour joindre l'équipe du quotidien yiddish *Der Keneder Adler*. Medresh incarne la perspective de l'immigrant yiddishophone qui a connu les années fondatrices de la communauté juive montréalaise, une expérience dont il laisse les témoignages dans des articles du *Chronicle* ainsi que dans deux ouvrages traduits récemment en français et en anglais¹¹³.

Le *Chronicle* fait aussi paraître les textes de Louis M. Benjamin (1890-1964), avocat et écrivain montréalais issu de la même génération que les contributeurs précédents. Il avait notamment publié aux côtés de Reuben Brainin dans le périodique yiddish montréalais *Der Veg* durant la Première Guerre mondiale¹¹⁴. Benjamin est un pionnier des relations judéo-catholiques : il a étudié le droit à l'Université de Montréal, ce qui lui permit de connaître certains milieux canadiens-français. Après la Deuxième Guerre mondiale, il publie aussi des chroniques dans le journal torontois *The Jewish Standard*.

Dès le tournant des années 1960, les chroniques de Charles Lazarus (1918-1989) font leur apparition dans le *Chronicle*. Lazarus est un journaliste de formation dont les textes ont paru dans

¹¹³ Medresh, op. cit., (1947); Medresh, op. cit., (1964).

¹¹⁴ *Der Veg* est un journal yiddish montréalais publié par l'hébraïste Reuben Brainin (1862-1939), qui militait en faveur de la renaissance et de la modernisation de la langue hébreu alors que la majorité des Juifs ashkénazes utilisait le yiddish comme langue vernaculaire.

plusieurs périodiques, notamment le *Montreal Star* — où il occupe un poste à temps plein de 1956 à 1979 — *The Gazette*, *The Globe and Mail*, *The New York Times*, mais aussi des journaux juifs comme *The London Jewish Chronicle* et le quotidien yiddish *Der Keneder Adler*¹¹⁵. Né à Montréal, il grandit dans une famille pionnière de la communauté juive ashkénaze montréalaise : ses parents Bella et David Lazarus sont parmi les cofondateurs de la *Yidishe Folks Shule* en 1914, une école yiddish et hébraïque issue du mouvement sioniste de gauche¹¹⁶.

Durant les années 1960, lorsque le journal est sous la direction de Novek et Melamet, des textes de Naïm Kattan (1928 —) apparaissent dans le *Chronicle*. Immigrant irakien, Kattan s'impose comme une figure dominante de l'émergence d'une communauté juive francophone de culture sépharade à Montréal. Avant d'arriver au Canada en 1954, il avait fait des études en France à la Sorbonne. Il s'implique au sein du Congrès juif canadien, en particulier dans le cadre des activités du Cercle juif de langue française et de son périodique, le *Bulletin du cercle juif de langue française*¹¹⁷. Il est appelé à une carrière prolifique dans le milieu littéraire canadien¹¹⁸.

Finalement, le *Chronicle* ouvre sa tribune à des figures centrales des principales institutions juives basées à Montréal. Saul Hayes (1906-1980) est un personnage qui laisse une marque importante dans la presse juive de Montréal en tant que directeur général national (1942-1959) et directeur général du Congrès juif canadien de 1959 à 1974. Ses textes se démarquent par leur capacité à nuancer certains enjeux complexes au nom du Congrès. Il les signe comme éditorialiste dans le *Congress Bulletin* de 1954 jusqu'à sa retraite en 1972 et comme contributeur régulier dans le

¹¹⁵ « Testimonial Dinner Planned for CJN Columnist », *Canadian Jewish News*, 12 septembre 1965, p. 31.

¹¹⁶ « Montreal Journalist Charles Lazarus Dies at 71 », *Canadian Jewish News*, 9 février 1989, p. 14.

¹¹⁷ Sur ce sujet, voir la thèse de Croteau, op. cit., (2000).

¹¹⁸ Kattan reçoit plusieurs distinctions qui soulignent ses contributions au milieu littéraire canadien. Il est nommé membre de la société royale du Canada (1974), officier de l'Ordre du Canada (1983), membre de l'académie des lettres du Québec (1983), chevalier de l'ordre national du Québec (1990).

Chronicle. Né à Montréal en 1906, il étudie le droit à l'université McGill et accède au barreau en 1932. Le *Congress Bulletin* fait paraître un texte biographique à l'occasion de la retraite de Hayes, n'hésitant pas à le décrire comme « la voix de la communauté » :

From the beginning Hayes demonstrated his ability to articulate Jewish passionate needs in terms which lost none of their force or clarity for being acceptable to Canadians of other religions. It was an advocacy that enabled him to establish for the first time a permanently open line between the total community and government administration, academe, the media and thence the Canadian public. For over thirty years Hayes has been the considered voice of the community¹¹⁹.

Notons aussi les contributions de Joseph Kage (1912-1996), qui immigre du Bélarus à un jeune âge et qui s'implique au sein de la *Jewish Immigrant Aid Society*, pour laquelle il devient éventuellement directeur général. Kage étudie notamment à l'Université de Montréal, où il obtient un doctorat en histoire. Enfin, plusieurs textes de David Rome (1910-1996) se retrouvent dans le *Chronicle*. Rome s'illustre au Congrès juif canadien et à la Bibliothèque publique juive à titre d'archiviste, d'historien et d'activiste communautaire.

Méthode de collecte des données

Afin de rassembler un corpus de données, nous avons consulté tous les numéros du *Canadian Jewish Chronicle* de mai 1945 jusqu'en novembre 1976, pour un total de 1305. À la lecture de la publication, nous avons retenu les textes qui portaient sur différents aspects de la vie juive québécoise et canadienne. Plus précisément, nous avons recueilli les textes sur le dialogue judéo-chrétien et l'antisémitisme au Canada, sur la politique québécoise et canadienne, sur l'identité juive canadienne et sur les enjeux de pérennisation de la culture juive au Canada. C'est à partir de ces thèmes que nous présentons la matière dans les cinq chapitres qui constituent la démonstration

¹¹⁹ « 35 Years of Service », *Congress Bulletin*, juin 1974, p. 5.

de cette thèse. Dans la section suivante, nous indiquons le nombre de textes considérés pour chaque chapitre et nous décrivons de manière plus approfondie les sujets et les mots clés qui retenaient notre attention lors du dépouillement du journal et qui ont guidé la préparation de la base de données utilisée pour l'analyse de discours.

Nous avons identifié un total de 584 textes qui traitent des thématiques explorées, alors que le total approximatif de l'ensemble du corpus, en comptant une moyenne de vingt textes par numéros¹²⁰, s'étend à 26 100 textes. Le premier constat qui s'impose est que les textes qui traitent de l'expérience juive canadienne représentent une part peu importante du contenu au sein du *Canadian Jewish Chronicle*, comptant pour à peine plus de deux pour cent du total. La majorité porte en fait sur l'actualité juive internationale — surtout les États-Unis — et sur l'État d'Israël. Ce phénomène nous permet d'insister sur le fait que le *Chronicle* est un supplément juif pour un lectorat qui consulte la presse généraliste : les nouvelles canadiennes sont présentées seulement lorsqu'elles concernent la communauté.

Les 584 textes retenus n'ont pas tous la même valeur dans notre analyse. Nous les avons hiérarchisés selon le rôle (texte d'opinion ou nouvelle d'actualité) qu'ils tiennent dans la publication et en fonction de leur capacité à refléter une opinion originale et indépendante. Les nouvelles d'actualité permettent de situer les événements et d'obtenir des informations importantes, mais ne présentent pas une interprétation originale. C'est pourquoi nous les citons peu dans cette thèse. Pour leur part, les textes d'opinion recensés sont divisés en trois catégories, soit les éditoriaux, les chroniques et les essais, et comptent pour un total de 389 textes au sein de

¹²⁰ Cette moyenne n'inclut pas les annonces publicitaires ou les billets d'humeur, mais bien les éditoriaux, les chroniques, les reportages, les essais ou les nouvelles plus substantielles. Il s'agit d'une moyenne, puisque le journal augmente son contenu durant les années 1960.

notre corpus. Ils partagent le fait d'être signés par les auteurs, des contributeurs pour la plupart réguliers dans l'équipe du *Chronicle*, et constituent l'épine dorsale de notre analyse.

Établissons que les propos élaborés par les commentateurs du *Chronicle* ne sont pas jugés pour leur qualité à refléter fidèlement la réalité. Sur le plan épistémologique, nous pensons qu'il est révélateur de considérer la perception juive comme une représentation subjective de la réalité sociale et politique qu'elle aborde. Notre analyse de discours s'appuie en outre sur la notion sociologique selon laquelle un discours ne se limite pas à décrire un réel qui lui préexiste, mais échafaude la représentation du réel que son auteur souhaite transmettre¹²¹. À notre sens, une telle représentation est névralgique pour saisir l'expérience juive canadienne, même lorsqu'elle déforme des réalités plus objectives. Cela étant dit, la recherche historique nécessite de poser un regard critique sur les sources afin de les situer face à leur biais et à un passé le plus véritable possible. À travers notre analyse, nous tentons de maintenir cet équilibre.

Nous identifions trois catégories de textes d'opinion. Il y a d'abord les éditoriaux, qui comptent pour un total de 139 textes retenus sur toute la période. Ils sont rédigés par l'éditeur en chef de l'hebdomadaire et publiés de manière systématique. Ils forment un fil d'idées cohérentes qui reflète l'opinion de trois éditorialistes, soit Abraham Moses Klein de 1945 à 1954, Solomon Frank de 1954 à 1963 et Max Melamet de 1963 à 1970. La recension des éditoriaux s'arrête quand l'hebdomadaire devient un magazine mensuel en 1970. Au total, des éditoriaux pertinents à notre analyse paraissent dans plus de 10 pour cent des numéros. La moyenne est donc nettement plus élevée pour ce qui est du contenu éditorial que de l'ensemble des textes d'opinion de l'hebdomadaire.

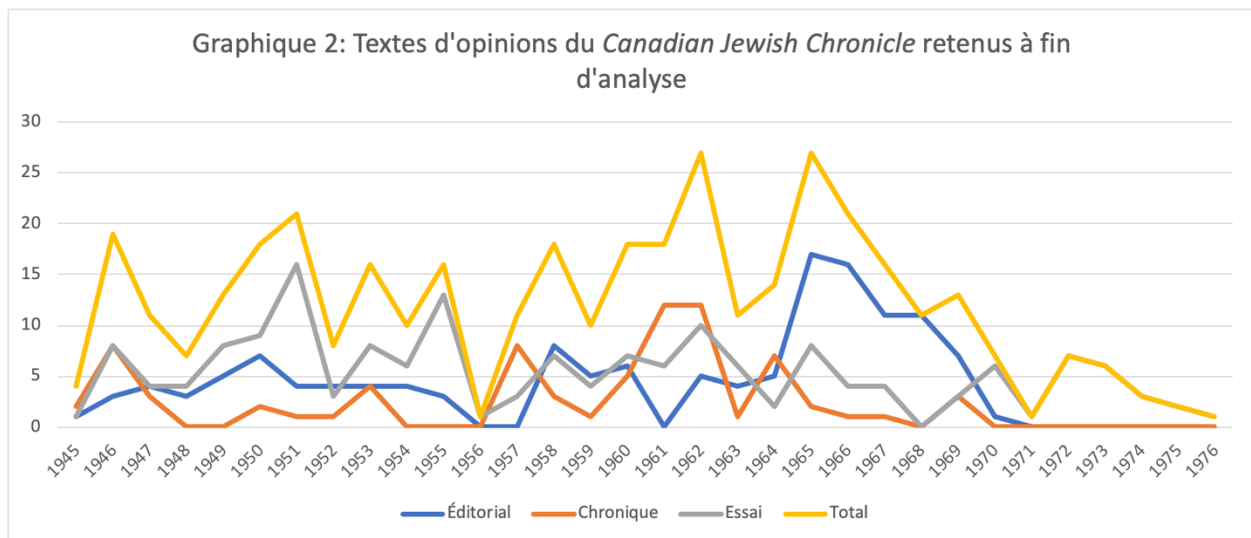
¹²¹ Pierre Bourdieu développe cette notion dans *Ce que parler veut dire* (Paris: Fayard, 1982).

La chronique est la deuxième catégorie de textes d'opinion et compte pour 77 sur toute la période. Pour leur part, ces articles sont signés par des contributeurs ponctuels du *Chronicle*, certains d'entre eux étant impliqués au sein du Congrès (Naïm Kattan, par exemple), et d'autres actifs comme reporters dans un périodique non-juif (Charles Lazarus du *Montreal Star*). Dans plusieurs cas, la chronique paraît à chaque semaine pour une période donnée alors que dans d'autres cas, elle paraît de manière épisodique. La publication des chroniques reflète la volonté du journal d'intégrer les points de vue de contributeurs avec une certaine récurrence.

Finalement, nous avons retenu une troisième catégorie de textes d'opinion, que nous qualifions en tant qu'essais et qui comptent pour 173 au total. Ces contributions se retrouvent à mi-chemin entre le reportage et la chronique et sont soumises par des acteurs influents des milieux institutionnel, politique, universitaire et cléricale. Dans ces textes, les auteurs s'appuient sur l'actualité pour formuler un point de vue sur des enjeux liés à la vie juive canadienne. La différence fondamentale entre cette catégorie de texte d'opinion et les deux catégories précédentes est que les auteurs ne sont pas engagés à contribuer sur une base récurrente.

La prépondérance des essais dans le corpus nous permet de mettre en lumière le fait que le *Chronicle* assume la vocation d'un carrefour d'opinions de fond sur différents sujets qui concernent la communauté juive. Les essais sont des textes plus développés, occupant généralement une page complète, et constituent une tribune pour des acteurs impliqués dans la vie communautaire qui souhaitent exprimer un point de vue approfondi. Parmi ces textes se trouvent plusieurs contributions des principaux activistes communautaires juifs, notamment Joseph Kage de la Jewish Immigrant Aid Society et Saul Hayes du Congrès juif canadien. Sinon, des essais sont aussi signés par des journalistes yiddishophones établis tels que Israël Medresh et Israël Rabinovitch du *Keneder Adler*. Considérant l'ensemble des textes du *Chronicle*, les essais qui

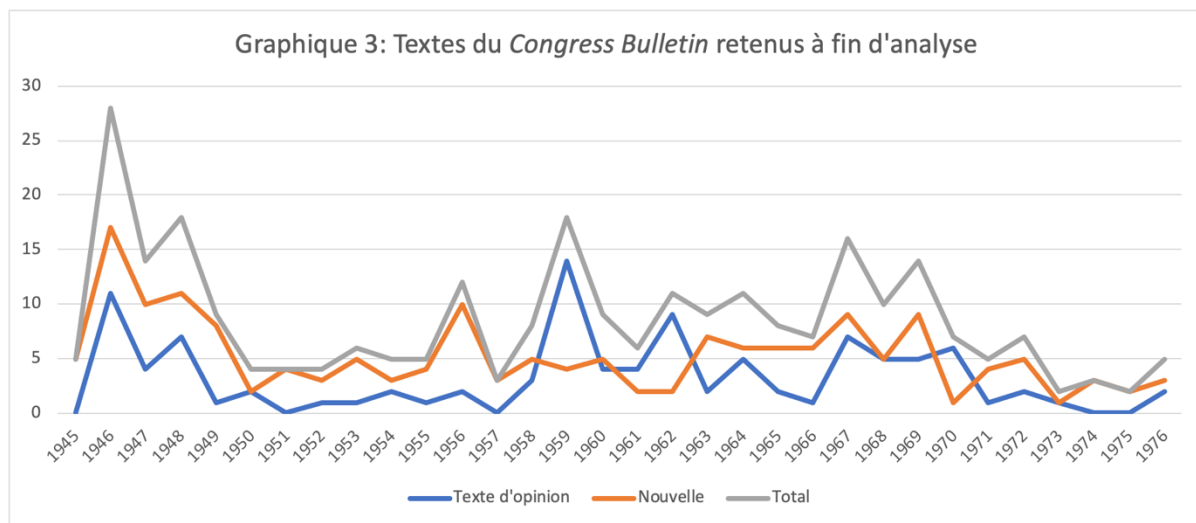
portent sur l'expérience juive québécoise ou canadienne comptent pour 0,7 pour cent. Il nous apparaît toutefois plus révélateur de les mesurer face au nombre total de numéros plutôt qu'à la somme de tous les textes : c'est plus de treize pour cent des numéros qui présentent un court essai sur la question juive québécoise ou canadienne.



Nous avons aussi recensé des reportages d'actualité lors du dépouillement. Même s'ils n'ont pas été retenus à titre de textes d'opinion, ils demeurent utiles pour situer des phénomènes et des événements marquants. Les reportages et les revues d'actualité ont également moins de valeur dans le cadre de cette analyse parce qu'ils ne sont pas attribuables à des auteurs. Malgré tout, il nous a semblé important de compiler ces textes lorsqu'ils portaient sur les enjeux qui nous intéressaient. Ces textes comptent pour un total de 198 sur toute la période, soit 0,8 pour cent de l'ensemble des textes du *Chronicle*.

Nous avons adopté une méthode semblable pour la recension du *Congress Bulletin*, toutefois nous n'avons pas retenu les détails plus factuels recoupés par le Bulletin d'information du Comité des relations publiques. La récolte de textes fut beaucoup moins abondante. D'abord, le corpus était plus modeste avec un total de 305 numéros, comptant une moyenne d'une dizaine de textes chacun

pour un total de 3050 textes. Ensuite, le contenu éditorial n'apparaît pas sur une base régulière et la publication sert davantage à disséminer des informations sur les activités du Congrès et propose moins de textes d'opinion signés par des auteurs. En revanche, le *Bulletin* met un accent plus marqué sur la politique et la société canadienne, ce qui reflète le mandat du Congrès juif canadien. Sur l'ensemble du corpus, nous avons identifié 275 textes en lien avec les thèmes explorés dans cette thèse, soit neuf pour cent du total des textes. Parmi ceux-là, 170 sont des reportages d'actualité et des comptes-rendus des activités du Congrès alors que 105 sont considérés comme des textes d'opinion, soit des éditoriaux, des chroniques ou des essais signés par des contributeurs.



Profil démographique de la communauté juive montréalaise de 1945 à 1976

Dans cette section, nous présentons un profil démographique des Juifs montréalais qui comprend la population, la distribution géographique sur l'île de Montréal ainsi qu'un portrait occupationnel. Un constat que cet exercice dégage est que les Juifs montréalais, durant l'après-guerre, présentent un profil sociologique relativement homogène vu l'évolution de la communauté juive montréalaise depuis le tournant du siècle. Ils forment la dernière génération qui entretient des liens étroits avec

la culture ashkénaze d'Europe centrale, tout en étant pour la plupart nés au Canada, sinon y ayant vécu depuis l'enfance.

C'est que l'immigration au Canada avait grandement diminué pendant près de vingt ans, soit pour la période entre le déclenchement de la Grande Dépression et la timide réouverture des portes de l'immigration au Canada en 1948. Durant cette période, le génocide nazi provoque le massacre de plus de six millions de Juifs. Pour ces raisons, la population juive de Montréal est à la fois relativement homogène quant à son intégration à la société canadienne et collectivement investie d'une mission de préservation culturelle. Une notion importante développée dans cette thèse se base sur ce phénomène fondamental : les Juifs de la Révolution tranquille portent l'héritage du judaïsme ashkénaze tout en étant tournés vers la modernité. L'homogénéité de la communauté juive montréalaise, qui sera mise à l'épreuve durant les décennies à l'étude, engendre néanmoins des prises de position au nom d'un groupe uni.

La convergence de ces circonstances — l'arrêt de l'immigration au Canada et l'Holocauste — a des conséquences déterminantes sur le profil sociodémographique de la communauté juive montréalaise du tournant des années 1950. Les données recueillies par Louis Rosenberg révèlent que la proportion de Juifs nés au Canada ou y ayant vécu depuis plus de 30 ans passe de 48,8 % en 1931 à 72,6 % en 1951¹²². La courbe pour Montréal est d'ailleurs plus marquée, la ville ayant systématiquement reçu les cohortes de ressortissants juifs les plus nombreuses jusqu'à l'arrêt de l'immigration en 1929. En 1931, c'est 46,2 % des Juifs de Montréal qui étaient soit nés au Canada ou qui y vivaient depuis plus de trente ans, contre 72,6 % en 1951¹²³. À l'échelle du Canada, dont

¹²² Louis Rosenberg, « Population Characteristics of the Jewish Community of Montreal » *Canadian Jewish Population Studies, Canadian Jewish Community Series*, No. 6 (1956), p. 33.

¹²³ Ibid.

la mesure est presque équivalente à la métropole québécoise, le pourcentage de Juifs nés au pays passe de 43,9 % en 1931 à 58,9 % en 1961¹²⁴.

Comme le rappelle Rosenberg, la longévité de la présence des immigrants juifs en sol canadien, ainsi que la période au cours de laquelle ils immigrèrent, se reflètent sur la vie religieuse, culturelle, sociale et économique de la communauté dans son ensemble¹²⁵. Ceux qui ont immigré durant les deux premières décennies du siècle ont fui les persécutions du régime tsariste et ont amené avec eux un bagage sociopolitique marqué par les luttes de classe et le sionisme de gauche¹²⁶. C'est près des trois quarts de la communauté juive montréalaise, au début des années 1950, qui a connu le berceau de la culture ashkénaze en Europe centrale et orientale ou qui est né de parents en étant issus. Plusieurs des acteurs cités tout au long de cette étude correspondent à ce profil. En 1956, Rosenberg écrit :

It is therefore no exaggeration to conclude that the Canadian Jewish community in practically all its aspects, and particularly in the fields of religious, educational, cultural, recreational and social activities, is the achievement of those immigrants from Eastern Europe who sought and found freedom in Canada. Whatever may have happened in other countries, in Canada, the Jewish immigrants from Eastern Europe and their descendants, among whom the majority were from Russia and Poland, did not build upon foundations laid by others who preceded them. It was they who laid the foundations and developed the essential Jewish community facilities which form the structure of Jewish life in this country and it is upon them and their descendants that the responsibility is placed of maintaining and directing them towards still greater achievements¹²⁷.

¹²⁴ « Canadian-born Jews Comprise a Majority of Jewish Population », *Canadian Jewish Chronicle Review*, 25 août 1967, p. 2.

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Simon Belkin, un immigrant juif de Russie, décrit ce développement dans son ouvrage de 1956 *Di Poyaley Tsiyon bavegung in Kanade, 1904-1920* (Montreal: Aktsyons Komitet fun der Tsienistisher Arbeter Bavegung in Kanade, 1956). L'ouvrage est traduit vers le français par Pierre Anctil en 1999 : *Le mouvement ouvrier juif au Canada (1904-1920)* (Sillery: Septentrion, 1999).

¹²⁷ Louis Rosenberg, « Russian and Polish Jews in Canada » Document déposé aux Archives canadiennes Alex Dworkin, Fonds DA 2, boîte 01, chemise 2.

Étant donné la baisse radicale de l'immigration vers 1929, cette communauté se retrouve, vingt ans plus tard, privée de nouveaux arrivants, mis à part le nombre considérable de rescapés de l'Holocauste qui immigrèrent surtout entre 1948 et 1957. Dans ces conditions, la génération active au sein des organismes juifs se voit tranquillement remplacée par des immigrants de deuxième génération, nés au pays et familiers avec le milieu anglophone canadien. Ceux-ci, comme le souligne Rosenberg dans l'extrait précédent, portent aux yeux de leurs parents la responsabilité de pérenniser la culture juive.

En 1945, dans un modèle théorique séminal, les sociologues états-uniens W. Lloyd Warner et Leo Srole soutenaient que l'acculturation et l'assimilation s'opéraient en « ligne droite » et que chaque génération augmentait son statut social vis-à-vis de la génération précédente¹²⁸. La thèse de Warner et Srole, empreinte d'idéalisme et symptomatique du modèle assimilationniste états-unien, a été contestée suite à des analyses économiques rigoureuses qui réfutaient l'hypothèse de la croissance constante qu'auraient dû connaître les générations subséquentes¹²⁹. Or, au tournant des années 1950, dans la foulée de la conjoncture économique favorable d'après-guerre, la communauté juive connaît effectivement une croissance importante qui permet à ses membres de s'élever dans l'échelle socioéconomique canadienne. Des données rassemblées lors de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à partir du recensement de 1961, sont sans équivoque. À Montréal, le revenu global annuel moyen de la population active se situe à 6996\$ pour les Juifs, alors qu'il est de 4243\$ pour les Canadiens français et de 6216\$ pour les Canadiens anglais¹³⁰.

¹²⁸ W. Lloyd Warner et Leo Srole, *The Social Systems of American Ethnic Groups* (New Haven, CT : Yale University Press, 1945).

¹²⁹ Herbert J. Gans, « Second-generation Decline: Scenarios for the Economic and Ethnic Futures of the Post-1965 American immigrants » *Ethnic and Racial Studies* 25, No. 2 (Avril 1992) : 173-193.

¹³⁰ « Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme » Livre IV, L'apport culturel

Ce phénomène profite de la croissance démographique de la communauté. Dès le lendemain de la guerre, les principales institutions juives canadiennes se mobilisent pour exercer des pressions auprès du gouvernement canadien afin qu'il assouplisse ses règlements d'immigration. Antoine Burgard s'est penché sur les actions entreprises par le Congrès juif canadien entre 1945 et 1948, qui travaillait d'arrache-pied auprès des fonctionnaires fédéraux pour leur faire valoir l'importance d'ouvrir les portes du pays aux réfugiés européens¹³¹. En décembre 1947, le *Congress Bulletin* annonce déjà le « largest movement of Jewish immigration in Canada in 15 years », alors que 450 rescapés de l'Holocauste atteignent les rives du Saint-Laurent sous le parrainage de la *Overseas Garment, Furrier and Millinery Commissions*, qui s'engage à leur trouver un emploi afin qu'ils ne deviennent pas une charge publique¹³². Le Congrès réussit aussi à négocier le passage de plusieurs milliers de travailleurs du textile ainsi que des membres de la famille de Juifs canadiens, grâce au soutien de la *Jewish Immigrant Aid Society*¹³³. Selon Joseph Kage, directeur de l'organisation, près de 50 % des 14 000 immigrants juifs qui traversent l'Atlantique vers le Canada en 1948 et 1949 s'établissent à Montréal et presque tous ont recours aux services de l'organisme pour s'installer¹³⁴. Saul Hayes annonce en octobre 1948 que le Congrès est en lice, cette année-là,

des autres groupes ethniques, (Gouvernement du Canada, 1967), p. 45

¹³¹ Antoine Burgard, « Le Congrès juif canadien et l'hostilité à l'immigration juive dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) » *Globe* 18, n° 1 (4 novembre 2016): 111-30.

¹³² « Largest Movement of Jewish Immigration in Canada in 15 years », *Congress Bulletin*, décembre 1947, p. 1.

¹³³ La *Jewish Immigrant Aid Society* est fondée en 1921 pour doter le Congrès juif canadien d'une organisation permettant d'accompagner les candidats à l'immigration et leurs parrains dans leur démarche, notamment par un soutien administratif lors de la demande d'immigration ainsi qu'un soutien matériel lors de l'arrivée. Cette organisation est fondée dans le cadre d'un resserrement de la loi sur l'immigration au lendemain de la Première Guerre mondiale et permet en outre de rassurer les autorités canadiennes à l'effet que les nouveaux arrivants ne deviennent pas des charges publiques. À ce moment-là, les Juifs d'Europe orientale étaient la cible de violence dans le cadre de la guerre civile. En 1950, le directeur Joseph Kage rapporte que l'organisation a permis l'immigration de 75 000 ressortissants d'Europe. Voir Joseph Kage, « Three Decades of Service to the Immigrant », *Canadian Jewish Chronicle*, 26 mai 1950, p. 8.

¹³⁴ Joseph Kage, « Constructive Help To the Jewish Newcomer », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 mars 1950, p. 10.

pour un « near record Jewish immigration in Canada »¹³⁵. Au total, plus de 8957 individus immigrèrent au Canada, un nombre qui demeurait inégalé depuis 1913¹³⁶.

Présentons de nouveau des données recueillies par Louis Rosenberg, qui dirige le Bureau des statistiques du Congrès juif canadien. Dans l'ensemble du pays, la population juive a connu vers 1958 sa plus forte croissance sur une période de 13 ans depuis 1900-1913¹³⁷. Rappelons que cette dernière période correspondait à la grande vague migratoire lancée par le gouvernement Laurier, qui avait fait bondir la population canadienne de plus du tiers durant la première décennie du XXe siècle. En 1941, les Juifs canadiens constituent un groupe de plus de 170 000 individus, un nombre qui atteint près de 260 000 en 1961¹³⁸. Comme c'était le cas au tournant du siècle, l'augmentation impressionnante de l'après-guerre est due surtout à l'immigration. Entre 1946 et 1958, ce sont plus de 44 000 nouveaux venus qui s'installent au Canada, dont un grand nombre de rescapés de la Shoah¹³⁹. En comparaison aux autres groupes ethniques qui se dirigent en majorité en Ontario durant la période d'après-guerre, Montréal est toujours le pôle d'attraction de plus de 56 % des immigrants juifs au Canada durant la même période¹⁴⁰. La population juive de la métropole québécoise, qui s'était accrue de 57 772 à 63 578, atteint 80 829 individus en 1951 et 102 724 en 1961¹⁴¹. Montréal demeure d'ailleurs la ville canadienne avec la population juive la

¹³⁵ Saul Hayes, « Congress Engaged in Near Record Jewish Immigration in Canada », *Congress Bulletin*, Octobre 1948, p. 3.

¹³⁶ Joseph Kage, *With Faith and Thanksgiving: The Story of Two Hundred Years of Jewish Immigration and Immigrant Aid Effort in Canada (1760-1960)* (Montréal: Eagle Publishing Co., 1962), pp. 259-260.

¹³⁷ Rosenberg, op. cit., (1956), p. 1.

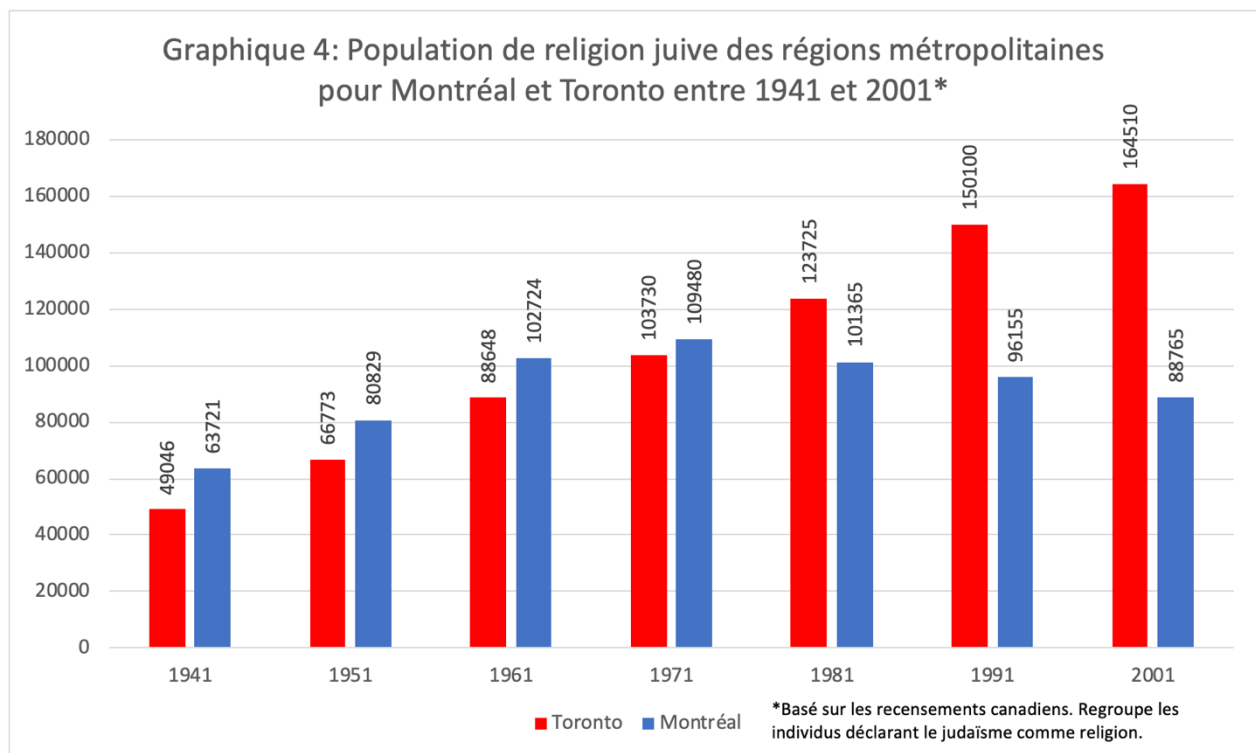
¹³⁸ Données tirées des recensements canadiens.

¹³⁹ Louis Rosenberg, « Changing needs of the Jewish Community » Research Papers Series A, No. 4, Bureau of Social & economic Research, Canadian Jewish Congress, (May 11th, 1958).

¹⁴⁰ Ibid; Louis Rosenberg, « Congress Research Bureau Provides Population Data, » *Congress Bulletin*, juin 1957, p. 2.

¹⁴¹ Données tirées des recensements canadiens.

plus nombreuse jusqu'au recensement de 1971, regroupant à ce moment 112 020 individus. Toronto la détrône en 1981 lorsque la population juive de cette ville atteint 129 325, celle de Montréal ayant décliné à 103 765¹⁴². Dès lors, la population juive montréalaise connaît un lent déclin qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. En même temps, d'autres communautés ethniques ont vécu une croissance importante durant les années 1960, notamment la communauté italienne de Montréal qui surpasse la communauté juive au recensement de 1971.



La croissance relative qu'avait connue la communauté juive durant les trente premières années du siècle demeure inégalée face aux décennies subséquentes. À ce moment, elle comptait davantage sur le taux de croissance naturelle pour assurer son développement. Rosenberg souligne que la population juive s'est accrue de 844,4 % durant la période de 1901 à 1931, en comparaison à une

¹⁴² Charles Shahrar, Tina Rosenbaum, « 2001 Census Analysis Series : The Jewish Community of Toronto » Part 1, Basic Demographics, UJA Federation of Greater Toronto, (2004), p. 5.

augmentation de 93,2 % de la population totale au Canada. De 1931 à 1961, la population juive s'est en revanche accrue de 62,7 % en comparaison de l'augmentation de 85,4 % de la population totale du Canada. Pour sa part, le taux de fécondité diminue au sein de la communauté juive de Montréal lors des recensements des décennies 1911 à 1941, se tenant systématiquement en deçà de la population générale de la ville¹⁴³. En 1951, toutefois, les Juifs affichent pour la première fois un taux de fécondité légèrement plus élevé face à la moyenne montréalaise¹⁴⁴.

La position des Juifs dans l'équilibre démographique montréalais atteint un sommet en 1951, alors qu'ils comptent pour 6,5 % de la population¹⁴⁵. Ils représentent ainsi le troisième groupe ethnique en importance, suite aux Canadiens français et aux Canadiens issus des îles britanniques¹⁴⁶. Montréal jouit aussi d'un statut appréciable dans la diaspora juive, notamment en tant que deuxième ville juive en importance dans le Commonwealth britannique après Londres. Plus encore, la métropole québécoise est la seule ville qui comporte une collectivité juive de plus de 90 000 au sein d'une majorité francophone, exception faite de Paris¹⁴⁷. À l'échelle du continent, Montréal se compare aussi favorablement face à d'autres centres industriels qui comptent d'importantes populations juives, notamment Cleveland, Baltimore et Détroit¹⁴⁸.

¹⁴³ Louis Rosenberg, « A Study of the Growth and Changes in the Distribution of the Jewish Population of Montreal » *Canadian Jewish Population Studies*, Canadian Jewish community Series, No. 4 (1955), p. 6

¹⁴⁴ Ibid.

¹⁴⁵ Louis Rosenberg, « Population Characteristics of the Jewish Community of Montreal » *Canadian Jewish population studies*, Canadian Jewish Community Series. No. 6 (1956).

¹⁴⁶ Les Canadiens issus des îles britanniques partagent la langue anglaise, mais sont issus de milieux divers qui partagent des traditions ethnoculturelles et religieuses différentes. Ils regroupent essentiellement les Britanniques, les Écossais et les Irlandais.

¹⁴⁷ Ibid.

¹⁴⁸ Louis Rosenberg, « A Study of the Growth and Changes in the Distribution of the Jewish Population of Montreal » *Canadian Jewish Population Studies*, Canadian Jewish community Series, No. 4 (1955).

Selon Rosenberg, « the most marked characteristic of the Jewish community in Canada in the post-World war period has been movement: population movement — occupational movement — social and economic movement »¹⁴⁹. Le phénomène qui met le mieux en relief le fait de l'ascension socioéconomique des Juifs montréalais durant l'après-guerre est leur déplacement des anciens quartiers ouvriers vers les nouvelles banlieues. Durant les années 1920, on retrouvait en effet une forte majorité de la communauté juive de la ville le long du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Sherbrooke et Mont-Royal. Dans ce quartier, la langue yiddish avait cours sur les trottoirs et les panneaux d'affichage et les maisons de prière étaient de taille modeste, à même les constructions existantes et typiques du paysage montréalais de l'entre-deux-guerres. Dès les années 1940, toutefois, un mouvement de migration vers la partie nord et ouest de la ville s'opère. Louis Rosenberg décrit ce phénomène dans plusieurs études, pour lesquelles il divise la ville en deux régions, établissant la rue Hutchison comme axe de démarcation orienté nord-sud. À l'est de cette frontière se retrouvent les anciens quartiers du long de la rue Saint-Laurent, alors qu'à l'Ouest s'élèvent les nouveaux secteurs résidentiels, notamment les quartiers de Notre-Dame-de-Grâce, de Côte-des-Neiges et les municipalités de Saint-Laurent, de Hampstead et de Côte-Saint-Luc. Les données qu'il compile nous apprennent qu'en 1921, c'est plus de 88 % de la communauté juive de Montréal qui réside dans l'ancien quartier situé à l'est de cet axe¹⁵⁰. Cette proportion passe à 60 % en 1941, à 43,1 % en 1951 et termine sa courbe descendante à 20,8 % en 1961¹⁵¹. En revanche, la

¹⁴⁹ Louis Rosenberg, « Changing Needs of the Jewish Community » Research Papers Series A, No. 4, Bureau of Social & economic Research, Canadian Jewish Congress (May 11th, 1958).

¹⁵⁰ Louis Rosenberg, « New Synagogue, School and Jewish Community Service Buildings Erected, in Process of Erection, or Planned for Early Erection in Metropolitan Montreal in the Postwar Period. » Archives juives canadiennes Alex Dworkin, fonds DA02, boîte 01, chemise 10, p. 3.

¹⁵¹ Louis Rosenberg, « Changes in the Geographical Distribution of the Jewish Population of Metropolitan Montreal in the Decennial Periods from 1901 to 1961 & the Estimated Possible Changes During the Period From 1961 to 1971 » *Research Papers Series A*, No. 7, Bureau of Social & economic Research, Canadian Jewish Congress (December 1st, 1966), p. 2.

population juive a augmenté dans plusieurs secteurs où elle était auparavant presque nulle, notamment Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal, Hampstead et Côte-Saint-Luc.

Prenons en exemple le quartier Côte-des-Neiges, qui accueille une population juive de plus en plus nombreuse dès les années 1940, passant de 320 individus en 1931 à plus de 3610 en 1941 et 9750 en 1947¹⁵². Ce phénomène crée un précédent dans le parcours de la communauté juive montréalaise, puisque dans ce cas les individus ne remplacent pas des immigrants d'origines différentes antérieurement installés dans un quartier central à forte densité urbaine. Plutôt, elles emménagent dans des quartiers neufs qui sont pour la plupart l'œuvre d'ouvriers et de promoteurs issus de la même communauté qu'eux, un symbole fort de mobilité sociale¹⁵³. Suivant ce mouvement, les congrégations les plus importantes s'établissent dans le voisinage : la synagogue Shearith Israël, première implantée au Canada en 1768, ouvre ses portes sur la rue Saint-Kevin au cœur du quartier Côte-des-Neiges. Le lieu de culte s'établit dans un secteur qui accueillera plusieurs des institutions juives parmi les plus importantes, à deux pas de l'Hôpital Général Juif et du Young Men's Hebrew Association. La congrégation Young Israel s'y installe aussi vers 1949¹⁵⁴.

Rosenberg, qui considère la portée de ce phénomène, consacre une étude à la cartographie des nouveaux bâtiments institutionnels qui sont mis en chantier durant cette décennie et qui s'appliquent à desservir la communauté juive en mouvement. En se basant sur l'axe nord-sud défini par la rue Hutchison, il compile en 1946 la valeur foncière des bâtiments construits de part

¹⁵² Louis Rosenberg, « Growth of Jewish Population of Mount Royal Ward 1941-1948 » Document déposé aux archives canadiennes Alex Dworkin, Fonds DA2, boîte 2, chemise 37, p. 1.

¹⁵³ Ibid., p. 2-3. Le démographe Jacques Légaré aborde aussi ce phénomène dans un article important paru en 1965. Voir Jacques Légaré, « La population juive de Montréal est-elle victime d'une ségrégation qu'elle se serait elle-même imposée? » *Recherches sociographiques* 6, n° 3 (1965): 311-26.

¹⁵⁴ Ibid.

et d'autre. Les données rassemblées prennent en compte les synagogues, les écoles, les institutions culturelles, les hôpitaux, les centres récréatifs et les centres administratifs¹⁵⁵. Les résultats de son étude démontrent l'envergure du déplacement géographique de la communauté sur l'île de Montréal : c'est une somme de plus de douze millions deux cent quarante mille qui est investie à l'ouest contre seulement deux millions trois cent soixante-quinze mille à l'Est¹⁵⁶. Ces données sont compilées juste après la guerre et cet écart est appelé à s'agrandir durant la décennie suivante, ce qui confirme l'implantation des Juifs dans les secteurs de l'ouest de la ville. Une telle expansion de la communauté juive montréalaise s'insère, selon A. M. Klein, dans un élan de pérennisation de la culture juive en ce qu'elle élabore une structure institutionnelle encore plus élaborée :

As imposing as this survey of Jewish community projects may appear, both architecturally and culturally, the presence of so many centres represents not only a benefit to the Jews of Montreal, but also a responsibility. Each building, no matter how large or small, requires well trained and modernly-qualified staff for its supervision, an adequate budget for its maintenance, and an interesting and stimulating program for its survival¹⁵⁷.

Cette transition signale que la communauté juive est en mesure d'accéder à des logements plus confortables, un signe non équivoque d'ascension dans l'échelle socioéconomique. Rosenberg remarque que la majorité des résidents de ces nouveaux quartiers sont des professionnels, des marchands et des gestionnaires dont les revenus permettent de payer des loyers plus élevés¹⁵⁸. Les données révèlent en effet des changements considérables dans la situation occupationnelle des Juifs montréalais ; si la majorité de cette population résidait en 1931 dans le secteur manufacturier

¹⁵⁵ Louis Rosenberg, « New Synagogue, School and Jewish Community Service Buildings Erected , In Process of Erection, Or Planned For Early Erection in Metropolitan Montreal in the Postwar period. » Document déposé aux archives juives canadiennes Alex Dworkin, Fonds DA02, boîte 01, chemise 10.

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ A. M. Klein, « The Jewish Community Grows », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 octobre 1952, p. 4.

¹⁵⁸ Louis Rosenberg, « Growth of Jewish Population of Mount Royal Ward 1941-1948 » Document déposé aux archives canadiennes Alex Dworkin, Fonds DA2, boîte 2, chemise 37, p. 1

et se trouvait souvent en proie au chômage saisonnier, on y retrouve en 1961 de plus en plus de gestionnaires, de propriétaires et de salariés¹⁵⁹. Plus précisément, la proportion de Juifs qui travaillent à titre de salariés dans l'industrie, le commerce ou le transport passe de 71,8 % à 53,1 % pour cette période¹⁶⁰. Inversement, la proportion de propriétaires gérants passe de 23,3 % à 32,8 % et celle occupée à des professions libérales de 5,6 % à 14,1 %¹⁶¹.

La collectivité juive de Montréal, au lendemain de la guerre, se trouve dans une posture démographique appréciable en tant que troisième groupe ethnoculturel en importance. En pleine ascension dans l'échelle socioéconomique, les Juifs montréalais se relocalisent dans de nouveaux quartiers périphériques. C'est notamment grâce à cette conjoncture économique favorable que se développe, dans la société québécoise, un dialogue qui n'aurait pu avoir lieu lors de la grande dépression et durant la Deuxième Guerre mondiale.

Thématiques et structure de la thèse

Cette thèse est organisée de manière thématique plutôt que d'être structurée en fonction d'une chronologie. Au moment d'appréhender les sources documentaires recueillies, présenter l'évolution de certains phénomènes à l'intérieur de chapitres thématiques semblait plus souhaitable que de tenter une chronologie globale. Cette approche permet de traiter cinq enjeux perçus comme déterminants par la communauté juive québécoise. Les thèmes forment différentes dimensions du cadre conceptuel, soit le rapport entre Juifs et Québécois d'origine canadienne-française, et se

¹⁵⁹ Louis Rosenberg, « Étude des changements dans les traits caractéristiques de la population - La communauté juive au Canada de 1931 à 1961 » *Études sur la population juive du Canada*, Publications de la communauté juive canadienne, Vol. 2, No. 2.

¹⁶⁰ Ibid.

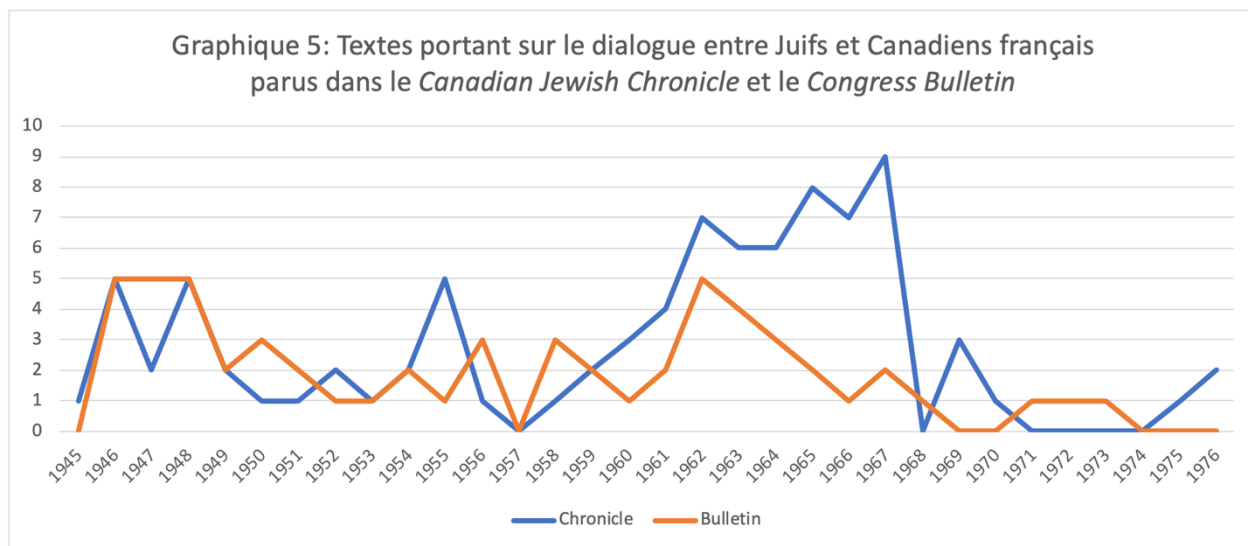
¹⁶¹ Ibid.

recoupent tous à différents niveaux. C'est pourquoi nous les présentons en fonction de phénomènes qui permettent de structurer l'analyse autour de récits narratifs.

Notre analyse de discours concède un espace important aux contenus d'opinion. Il nous a semblé important de faire interagir directement les textes dans l'analyse lorsque les propos évoquaient une position de force sur un enjeu donné. En même temps, nous jugeons parfois nécessaire de mentionner lorsque des événements qui nous semblent marquants ne sont pas abordés par les publications juives. En ce sens, notre analyse prend en compte les silences autant que les prises de paroles pour bien mesurer l'étendue des perceptions des commentateurs de la communauté juive.

Le deuxième chapitre porte sur les dialogues entre Juifs et Canadiens français, alors que le troisième chapitre aborde l'antisémitisme. Après avoir défini les forces d'attraction et de répulsion du rapport judéo-catholique, le quatrième chapitre observe la politique québécoise à partir des sources juives. Dans le cinquième chapitre, nous décrivons l'élaboration d'une mémoire et d'une identité juive canadienne par les Juifs de Montréal, ce qui nous amène à considérer, dans le sixième chapitre, les paramètres de la pérennisation de la culture juive dans la métropole québécoise. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il existe bien d'autres enjeux dans le *Chronicle* que nous avons choisi de ne pas analyser dans cette thèse, car ils ne portaient pas sur l'expérience juive au Canada, notamment la grande majorité de son contenu qui aborde l'État d'Israël et les communautés juives de la diaspora. Avant de présenter les thématiques des chapitres plus en détail, notons que certains textes permettaient d'éclairer plus d'une thématique et sont cités dans plus d'un chapitre. C'est pourquoi l'addition des textes retenus pour chaque chapitre, qui s'élève à 624, est supérieure au nombre de textes recensés dans le cadre de cette recherche, soit 584.

Chapitre 2 : Espaces de dialogue entre Juifs et Canadiens français



Dans le premier chapitre, il est question des différents espaces de dialogue entre Canadiens français et Juifs montréalais. Sur ce thème, nous avons recensé un total de 120 textes dans le *Chronicle*, soit 73 textes d'opinion et 47 reportages, ainsi que 18 textes du *Congress Bulletin*, soit 4 textes d'opinion et 14 reportages. En dépouillant les journaux, nous avons retenu tous les textes qui abordent l'œcuménisme, le clergé catholique canadien-français, les institutions d'éducation et de santé, la littérature canadienne-française et juive, les mentions à propos de la presse francophone, ainsi que le programme de relations publiques du Congrès. Pour appuyer les propos exprimés dans les journaux à partir de données quantifiables, nous avons aussi recours au bulletin d'information du Comité des relations publiques.

L'image dominante qui se dégage des sources reflète un changement de paradigme : alors que les Canadiens français étaient représentés durant les années 1930 comme un groupe impénétrable aux accents hostiles, ils apparaissent au lendemain de la guerre sous un angle plus favorable¹⁶².

¹⁶² David Rome (1910-1996), historien et archiviste aux archives du Congrès juif canadien jusqu'à sa retraite en 1994, publie en 1977 une série de volumes sur l'antisémitisme au Canada, dévouant une part importante de son étude au Canada français et plus précisément au Québec ; David Rome, *Clouds in the Thirties: On Antisemitism in Canada*,

L'évolution des rapports entre Juifs et Canadiens français suit en quelque sorte le parcours social et politique du Québec de l'après-guerre : son premier mouvement — et sa dimension principale — est un œcuménisme judéo-catholique piloté par le milieu clérical. Durant les années 1950 et 1960, il se refonde toutefois en tant que rencontre interculturelle menée par des acteurs séculiers des domaines artistique et universitaire. Quoique ces dimensions ne soient pas mutuellement exclusives, elles témoignent néanmoins d'un développement important dans la société québécoise, soit le décloisonnement des institutions catholiques et, plus généralement, la déconcessionnalisation de la société. Par ailleurs, nous constatons que des dimensions religieuses et séculières peuvent cohabiter au sein de ce dialogue. L'espace qu'y occupe Israël constitue un exemple décisif : l'État juif représente à la fois une Terre sainte et un État moderne, des entités capables d'inspirer des formes de nationalisme politique¹⁶³.

Nos recherches démontrent que le clergé québécois est un précurseur du rapprochement entre Juifs et Canadiens français, un jalon important dans la construction de relations plus harmonieuses entre la majorité de la population de la province et les minorités culturelles et religieuses. En fait, en

1929-1939 : A Chapter in Canadian Jewish History (Montreal: Canadian Jewish Congress, 1977); Pierre Anctil a soutenu en 1987 qu'en dépit des efforts de certains individus au sein du Congrès juif canadien, notamment Hannaniah Meir Caiserman, qui tentait d'établir des rapports avec des journalistes francophones pour arriver à une meilleure représentation de la communauté juive dans la presse francophone, un dialogue n'a pu s'établir sur une base positive et permanente qu'après la guerre. Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué: les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1988).

¹⁶³ Ce sujet est repris à plusieurs reprises dans les publications juives et francophones du Québec. Israël est perçu comme le modèle d'un jeune État ayant réussi à assurer sa pérennité politique et économique en peu de temps. La parution du mensuel *Regards sur Israël* à Montréal entre 1972 et 1981 est un exemple frappant de l'intérêt porté à la Terre sainte par des figures importantes des milieux cléricaux, artistiques et politiques québécois. C'est sans compter l'attention que reçoit l'État d'Israël dans la presse francophone : le bulletin d'information du comité des relations publiques recense plusieurs textes qui soutiennent Israël. Par exemple, voir Saul Hayes, « Favourable Article in French Publication on Palestine Problem », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 1er février 1948; Saul Hayes, « Article on Palestine in 'Jeunesse Canadienne' », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 15 mars 1948; Saul Hayes, Article of Jewish Interest in Church Paper », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 24 décembre 1948; Samuel Levine « French Press on Anniversary of the State of Israel », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 7, 4 juin 1954; Samuel Levine, « Reprint of Articles on Israel by French Daily in Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 7, 20 août 1954; Solomon Frank, « Canadian Understanding of Israel », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 janvier 1962, p. 4.

s'ouvrant à l'œcuménisme, le clergé pose la pierre d'assise sur laquelle s'érigeront, à l'heure de la Révolution tranquille, les rapports interculturels¹⁶⁴. Ce développement n'est pas particulier à la société québécoise et se manifeste à l'échelle de tout le monde occidental suite à l'Holocauste. Après le massacre de six millions de Juifs en Europe, l'antisémitisme perd en effet son acceptabilité sociale et les horreurs qu'il a engendrées provoquent un examen de conscience au sein des milieux catholiques¹⁶⁵.

Les sources du Congrès juif canadien s'avèrent probantes pour explorer le dialogue judéo-catholique puisque les premières initiatives importantes en cette matière, qui ouvrent la porte à l'élargissement du dialogue durant les décennies des années 1950, sont le fruit des efforts du Congrès. En effet, l'organisation basée à Montréal élabore un vaste programme de relations publiques dirigées à l'endroit de leurs concitoyens non-juifs, comportant un sous-comité voué aux Canadiens français. Ce chantier mène à des réalisations considérables, surtout durant la décennie des années 1950. La fondation du Cercle juif de langue française en 1948 et son expansion suite à l'immigration de Juifs francophones à partir de 1954 constitue un exemple important de ce

¹⁶⁴ Cette notion est aussi développée par Miguel Simão Andrade qui se penche sur le rôle de la Commission des écoles catholiques de Montréal dans l'intégration des immigrants et des minorités ethniques durant l'après-guerre. Il démontre que la CÉCM a joué un rôle déterminant dans la redéfinition de l'école francophone comme principal lieu d'accueil et d'intégration des minorités ethniques à la majorité francophone. Ce développement mène, selon lui, à la reconnaissance éventuelle du pluralisme ethnique. Voir Miguel Simão Andrade, « La Commission des écoles catholiques de Montréal et l'intégration des immigrants et des minorités ethniques à l'école française de 1947 à 1977 » *Revue d'histoire de l'Amérique française* 60, n° 4 (2007): 455–486; Les travaux de Martin Pâquet offrent aussi un éclairage sur la transition vers le pluralisme ethnique québécois. Il soutient que l'État québécois adopte une posture d'ouverture nouvelle face à l'étranger suite à la Révolution tranquille. Cette ouverture favorable repose sur une redéfinition de la communauté québécoise, qui mute d'une conception organiciste à une conception contractuelle. Alors que la communauté *organiciste* se fonde sur une conceptualisation traditionaliste de la société québécoise dont les attributs transcendants sont l'ethnie et la religion, la communauté *contractuelle* mène à percevoir les étrangers en des termes nouveaux, soit en tant qu'immigrants évalués en fonction leur capacité à contribuer à l'essor économique du Québec grâce à des compétences précises et à intégrer une société francophone. Voir Pâquet, op. cit., (1997), p. 11-12.

¹⁶⁵ À propos de l'évolution de la pensée catholique romaine, Michael Phayer soutient que l'Église fut confrontée au fait que l'antisémitisme chrétien a inévitablement été un facteur idéologique rendant l'Holocauste possible. Un revirement s'opère au sein de l'Église après la guerre, culminant avec la déclaration œcuménique *Nostra Aetate* d'octobre 1965, qui exonère les Juifs du crime de déicide. Voir Michael Phayer, *The Catholic Church and the Holocaust, 1930-1965* (Bloomington: Indiana University Press, 2000).

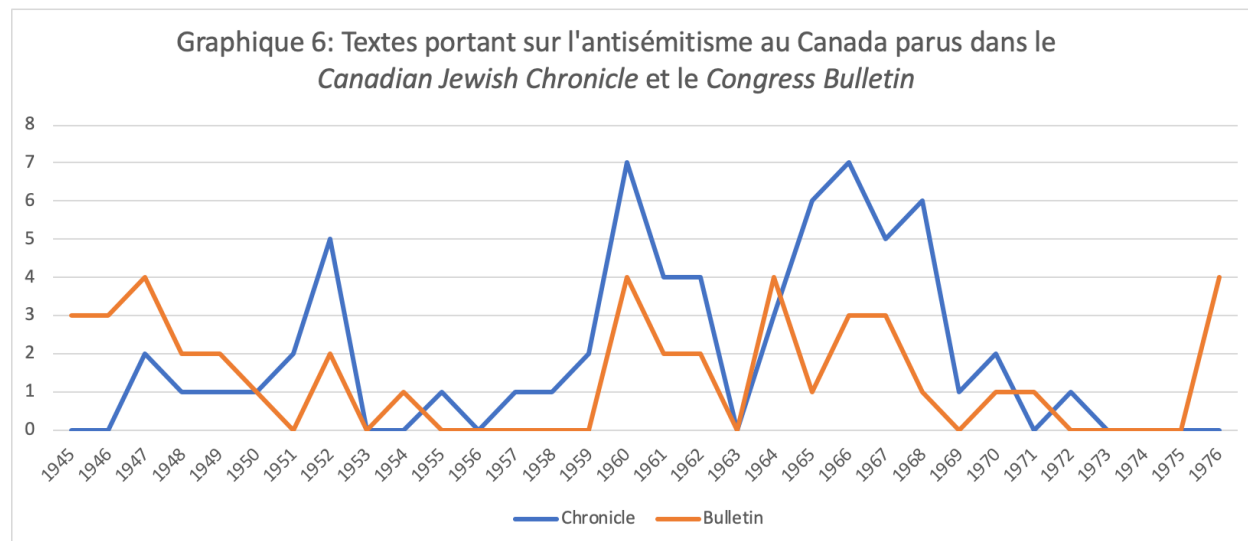
développement. Plus encore, la croissance de ce dialogue témoigne d'un glissement du champ de l'œcuménisme vers le champ de l'interculturel.

Les contenus d'opinion du *Canadian Jewish Chronicle* et du *Congress Bulletin* font écho à l'expansion du dialogue judéo-catholique. Dès le lendemain de la guerre, plusieurs textes soulignent avec force le changement de cap qui s'opère dans ce champ. Le sujet œcuménique connaît aussi une couverture importante dans la presse juive à la faveur de Vatican II (1962-1965). Le Concile œcuménique, qui se solde par la déclaration *Nostra Aetate* sur les relations de l'Église catholique avec les religions non chrétiennes, aborde pour la première fois dans un texte doctrinal l'absolution des Juifs du crime de déicide. Cet événement se reflète dans les publications que nous étudions à travers les proclamations de l'archevêque de Montréal, le Cardinal Paul-Émile Léger, qui se montre favorable à ce dénouement¹⁶⁶.

En somme, ce chapitre présente les principaux axes de communication entre Juifs et catholiques francophones à Montréal à partir de la fin des années quarante jusqu'aux années 1960. L'accent marqué sur les sources institutionnelles nous permet de jeter les bases de ce dialogue qui émerge après la guerre, après quoi nous serons en meilleure posture pour faire ressortir le dossier tel qu'il évolue dans la presse juive anglophone à partir d'enjeux plus tangibles issus du domaine politique. Le constat qui se dégage clairement est que, dès le lendemain de la guerre, un dialogue qui n'avait pas été envisageable durant l'entre-deux-guerres s'engage.

¹⁶⁶ L'œcuménisme du cardinal Léger se situe dans un mouvement d'ouverture de l'épiscopat canadien face aux enjeux de l'immigration et du pluralisme. Voir Patrick Lacroix, « Immigration, Minority Rights, and Catholic Policy-Making in Post-War Canada » *Histoire sociale/Social history* 47, n° 93 (2014): 183–203.

Chapitre 3 : L'antisémitisme perçu par les Juifs québécois



Le troisième chapitre observe la face opposée du dialogue œcuménique et interculturel, soit l'enjeu de l'antisémitisme. Comme le chapitre précédent, cette partie repose sur l'analyse combinée de journaux et de sources institutionnelles. Pour explorer ce thème, nous avons recensé un total de 76 textes dans le *Chronicle*, soit 48 textes d'opinion et 26 reportages. Le *Congress Bulletin*, quant à lui, compte 15 textes sur ce sujet, soit 3 textes d'opinion et 12 reportages. Plus précisément, nous avons retenu les textes qui abordent la figure Adrien Arcand et son entourage, ainsi que les dynamiques de l'antisémitisme dans les milieux politiques québécois et canadiens. Les données recueillies dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques du Congrès juif canadien permettent pour leur part de mesurer la récurrence des manifestations d'antisémitisme sur toute la période à l'échelle du Canada.

L'œcuménisme mis en chantier par les autorités ecclésiastiques dès les années 1940 se mesure aussi par la répudiation de l'antisémitisme. Pour la première fois — et cela ne passe pas inaperçu au sein de la communauté juive —, l'archevêché de Montréal se prononce publiquement pour dénoncer la haine des Juifs. Le ton est lancé pour la période qui s'amorce : les Juifs peuvent

désormais compter sur des alliés de taille au sein du clergé et du gouvernement québécois pour contrer l'antisémitisme au Québec. En même temps, les années 1950 témoignent d'une diminution drastique des actes antisémites dans tout le pays.

Cette prise de position du clergé n'empêche pas certains individus antisémites de s'afficher sur la place publique, comme en atteste la reprise des activités d'Adrien Arcand après sa libération au lendemain de la guerre. Jusqu'à sa mort en 1967, ses activités militantes et ses aspirations politiques provoquent la consternation parmi les Juifs montréalais. Dans la politique partisane québécoise, l'antisémitisme se manifeste aussi dans différents courants politiques conservateurs, incarnés au sein de quelques partis politiques — le parti créditiste l'Union des électeurs et le Ralliement national —, qui laissent une empreinte importante dans la mémoire juive même s'ils n'arrivent jamais près d'atteindre le pouvoir¹⁶⁷.

En 1960, l'antisémitisme réapparaît dans l'arène publique canadienne, un phénomène que l'on associe à la résurgence de l'extrême droite allemande et, vers la fin de la décennie, à la croissance de l'antisionisme¹⁶⁸. Des rassemblements sont menés sur la place publique à Toronto et des croix gammées sont badigeonnées sur les murs dans les grandes villes canadiennes. Si ce « nouvel antisémitisme » dépasse les frontières du Québec, il se manifeste dans la province en fonction de paramètres particuliers. L'émergence du néonationalisme, qui s'appuie notamment sur le principe d'autodétermination, provoque deux lectures de l'histoire juive contemporaine. D'une part,

¹⁶⁷ La lutte du Congrès juif canadien face au mouvement du Crédit social, en particulier en Alberta, est abordée par Janine Stingel, *Social Discredit: Anti-Semitism, Social Credit, and the Jewish Response* (Montréal: McGill-Queen's Press - MQUP, 2000). Comme nous le verrons plus loin, le crédit social demeure marginal au Québec, mis à part aux élections fédérales de 1962 où le parti l'Union des électeurs recueille plus de 25 pour cent des voix au Québec, faisant élire 27 députés à la Chambre des Communes.

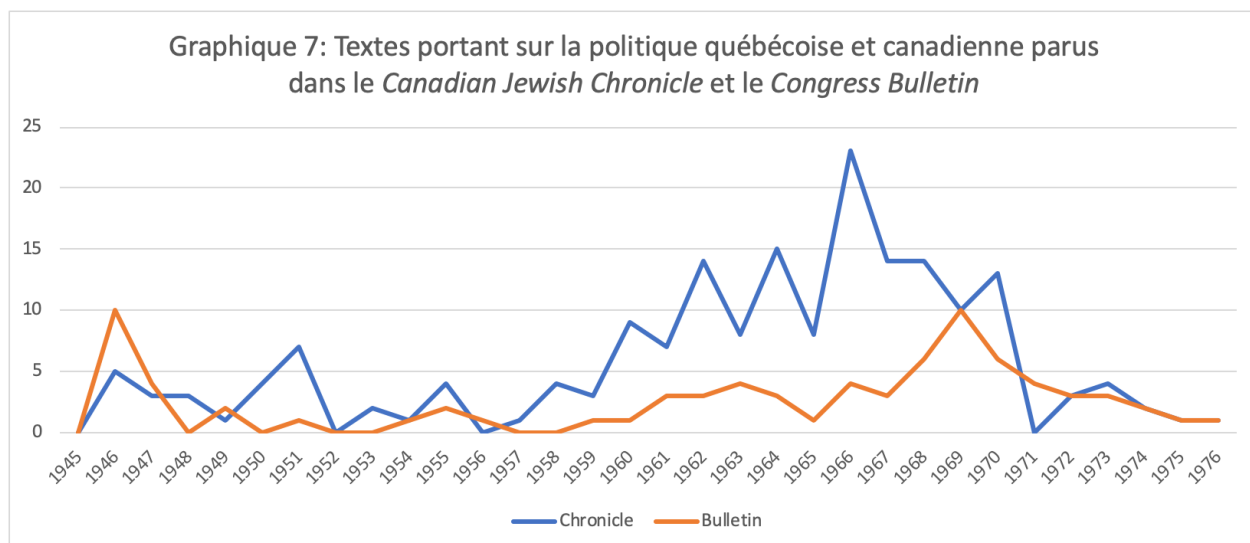
¹⁶⁸ Sur le néofascisme au Canada durant les années 1960, voir Franklin Bialystok, *Delayed Impact: The Holocaust and the Canadian Jewish Community* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2000), pp. 98-120.

comme nous le démontrons dans le deuxième chapitre, il engendre un mouvement de sympathie et d'admiration face à l'État d'Israël. En revanche, il contribue aussi au développement d'une agitation propalestinienne qui dégénère parfois pour prendre la forme d'une négation du droit de l'État d'Israël à exister. Pour les Juifs montréalais, cet antisionisme est compris comme étant enraciné dans un antisémitisme plus ou moins voilé¹⁶⁹.

La question des perceptions juives face au souverainisme québécois est abordée plus en détail dans le quatrième chapitre. Il convient toutefois de mentionner que cette mouvance politique constitue durant les années 1960 un chœur comportant certaines voix antisémites. En marge de la scène politique, des partis souverainistes minoritaires comme le Ralliement national tiennent des propos ouvertement antisémites, poussant certains observateurs de la communauté juive à s'inquiéter de l'avenir du judaïsme dans le « nouveau Québec » en émergence.

¹⁶⁹ C'est l'interprétation que propose Ira Robinson dans son ouvrage sur l'antisémitisme au Canada : « Because Quebec is the sort of place in which religious, ethnic and linguistic conflicts often manifest themselves in the public square, issues of antisemitism and anti-Zionism are frequently discussed, particularly in its French-language media. The State of Israel and its alleged misdeeds in the post-1967 era provide numerous examples of anti-Israel and anti-Zionist themes in Quebec public discourse that have been interpreted as antisemitic. » Voir Ira Robinson, *A History of Antisemitism in Canada* (Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press, 2015), p. 158.

Chapitre 4 : Les Juifs et la politique québécoise



Le rapport des commentateurs juifs face à la politique dans la presse juive est analysé dans ce chapitre. Sur ce thème, nous avons recensé 150 textes dans le *Chronicle*, soit 105 textes d'opinion et 45 reportages. Pour sa part, le *Congress Bulletin* compte 27 textes, c'est-à-dire 5 textes d'opinion et 22 reportages. À la lecture du *Chronicle*, nous avons retenu tous les textes qui portaient sur les milieux politiques provincial et fédéral, en particulier les contenus relatifs à la politique partisane et aux personnalités politiques importantes.

Durant l'après-guerre jusqu'à la mort de Maurice Duplessis en septembre 1959, les observateurs de la communauté juive se prononcent peu sur les enjeux de la politique québécoise. En fait, tout indique que les éditorialistes du *Chronicle* ou les activistes du Congrès juif canadien ne considèrent pas que le milieu politique québécois soit un terreau fertile pour faire avancer les causes qui les préoccupent. Dans ce chapitre, nous nous penchons sur le regard, si sporadique soit-il, que posent les commentateurs juifs sur le gouvernement de Maurice Duplessis en tentant de valider deux hypothèses qui ont été émises concernant les rapports des Juifs au premier ministre québécois. La première, formulée par Paul-Étienne Rainville, propose qu'un positionnement stratégique du

Congrès juif canadien consiste à ne pas s’opposer publiquement au « cheuf » pour maintenir de bons liens avec le gouvernement dans une optique de relations intercommunautaires à un moment où, comme nous le démontrons au deuxième chapitre, les rapports judéo-catholiques s’améliorent dans la province¹⁷⁰. La deuxième hypothèse, développée par Jack Jedwab, renvoie plus généralement à l’indifférence des Anglo-Montréalais — à laquelle la minorité juive appartient à certains égards — face à la politique provinciale de l’ère duplessiste, qu’ils considèrent comme le terrain exclusif des Canadiens français et dont le gouvernement est perçu comme étant de moindre importance face au gouvernement fédéral¹⁷¹.

Il est frappant de constater, en revanche, que le tournant des années 1960 provoque un revirement complet de perspective face à la politique provinciale. Nous avons relevé, dans le *Canadian Jewish Chronicle*, tous les contenus d’opinion, soit les éditoriaux et les chroniques, qui portent sur les scènes politiques fédérale et provinciale. Cette recension démontre qu’à l’amorce de la Révolution tranquille, la communauté juive québécoise entre de plain-pied sur la scène politique provinciale, se positionnant comme un segment actif de la collectivité québécoise qui offre son point de vue sur de grands enjeux provinciaux, notamment l’éducation, les droits linguistiques et le souverainisme. Si la majorité du contenu portant sur le Québec durant la période duplessiste traitait de la dimension cléricale de la société québécoise — comme en témoigne le deuxième chapitre sur les dialogues œcuméniques — dès 1960, l’accent est placé sur les acteurs laïques de l’Assemblée nationale et sur les débats importants qui entourent les commissions d’enquête de la décennie des

¹⁷⁰ Rainville, op. cit. (2018).

¹⁷¹ Jack Jedwab, « Maurice Duplessis et l’électorat anglo-montréalais: 1935-1956 », Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, dir., *Duplessis: entre la Grande Noirceur et la société libérale*, 145–171, (Montréal, Québec Amérique, 1997).

années 1960, soit la commission Parent, la commission Gendron et la commission Laurendeau-Dunton.

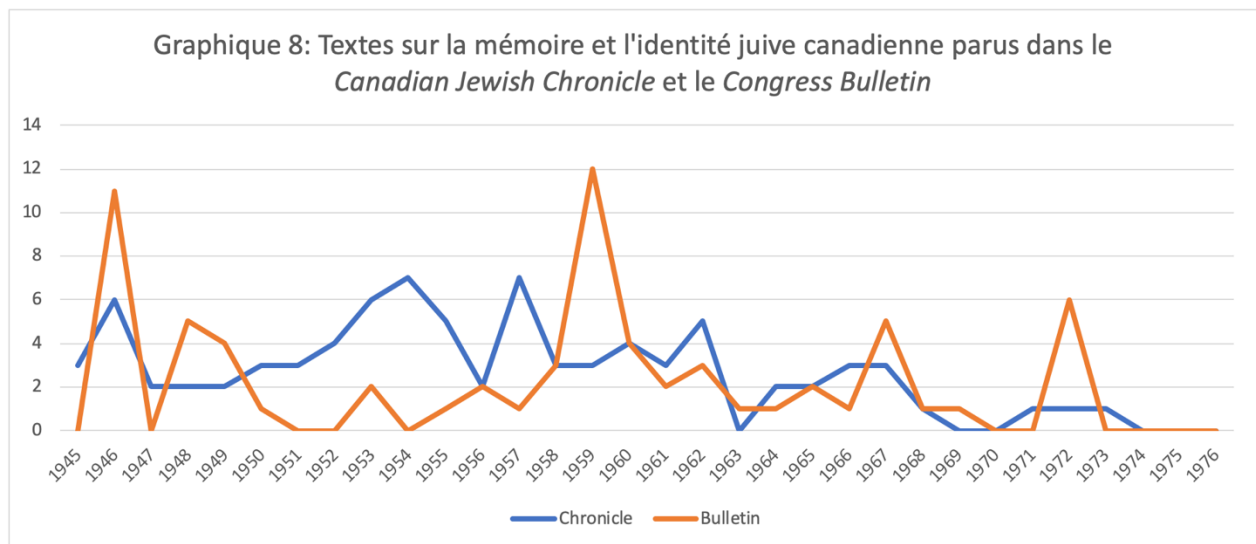
Le point de vue dominant du discours élaboré face à la politique québécoise par les auteurs du *Chronicle* reflète une volonté d'être partie prenante des grands changements qui secouent la province, tout en conservant un regard critique sur l'enjeu du nationalisme québécois. Cet équilibre est parfois difficile à maintenir, considérant le paradoxe qui est posé d'une part par la démocratisation des institutions provinciales et le décroisement confessionnel et, d'autre part, par la montée du souverainisme qui met en péril la survie de la Confédération canadienne.

Le cheminement des observateurs juifs face à la politique québécoise nous permet de comprendre comment leur adhésion décisive au fédéralisme est le résultat des débats intenses qui caractérisent la Révolution tranquille au Québec. Cependant la notion juive du fédéralisme n'est pas un nationalisme canadien britannique duquel émerge parfois un chauvinisme à l'égard des Canadiens français, mais bien un principe politique libéral basé sur l'idéal de la défense des minorités canadiennes, duquel les francophones constituent l'exemple le plus important au pays. À ce titre, nous constatons aussi des divergences d'opinion entre les Juifs de Montréal et de leurs coreligionnaires de l'extérieur de la province.

Bien que les contributeurs des journaux juifs saluent la nature démocratique du mouvement néonationaliste des libéraux de Jean Lesage, le souverainisme apparaît pour sa part comme une solution radicale et injustifiée aux revendications des francophones du Québec. En revanche, cette appréhension est mitigée par un courant de pensée découlant du sionisme qui défend la souveraineté politique en tant que dessein légitime pour veiller à la sauvegarde de la langue et de la culture. Le point de vue juif, somme toute paradoxal, est incomparable dans le paysage politique canadien. Il résulte de l'ambivalence d'un groupe minoritaire face aux revendications de la plus

grande minorité dans le cadre canadien, les Canadiens français. Au moment où cette minorité nationale devient une majorité provinciale, il devient plus difficile pour les Juifs d'exprimer de la sympathie à l'égard des exigences politiques des souverainistes. C'est ce virage qui complexifie le dialogue interculturel et œcuménique qui avait permis un rapprochement entre les deux groupes au lendemain de la guerre et jusqu'à la deuxième moitié des années 1960.

Chapitre 5 : Mémoire et identité juive canadienne



Dans le cinquième chapitre, nous cernons les contours de l'identité juive canadienne telle qu'elle est esquissée par les commentateurs montréalais de cette communauté. Pour explorer cette thématique, nous nous basons 89 textes dans le *Chronicle*, soit 74 textes d'opinion et 15 reportages. Le *Congress Bulletin* compte pour sa part 13 textes, soit 2 textes d'opinion et 12 reportages. Plus précisément, nous avons retenu tous les textes qui abordaient le phénomène du développement de l'historiographie juive canadienne, les représentations du fait juif et de l'identité juive canadienne et les distinctions effectuées entre les communautés juives canadienne et états-unienne.

Il s'agit en outre de comprendre comment cette communauté formée surtout d'immigrants de première et de deuxième génération perçoit la société canadienne et quel espace elle considère y occuper. Explorer la conception juive de l'identité canadienne est d'autant plus important qu'émerge, au lendemain de la guerre et de manière croissante jusqu'aux années 1960, un nationalisme canadien plus autonome face à la métropole britannique. Ce nationalisme remet en cause certaines des composantes fondatrices de la Confédération canadienne, soit le biculturalisme et la dominance de la référence britannique et se fonde sur la promotion du pluralisme canadien, distinct du modèle états-unien du creuset. C'est l'adhésion à une vision multiculturelle de la société canadienne, enchâssée dans la loi sur le Multiculturalisme dès 1971, qui offre un cadre concret à cette notion¹⁷².

D'abord, ce chapitre élabore une réflexion sur le champ historiographique qui se développe dans l'après-guerre. Des recherches pionnières jettent dès 1945 les bases d'une mémoire collective juive canadienne dont les racines plongent jusqu'en Nouvelle-France, en particulier un ouvrage déterminant de Benjamin Gutelius Sack¹⁷³. Alors que les rapports entre Canadiens français et Juifs québécois s'intensifient, il n'est pas anodin que Sack présente sous un angle favorable les contributions juives à la période du régime français, bien avant qu'une communauté ne s'établisse sur les rives du Saint-Laurent. À cet égard, cette littérature est retenue comme un matériau historique qui peut nous éclairer sur la reconnaissance que revendiquent les Juifs montréalais au sein de la trame historique canadienne. En fait, nous avons été frappés par la récurrence du sujet

¹⁷² Danielle Juteau soutient que la décennie des années 1960 témoigne de la modulation de différents cadres référentiels pour dépasser le modèle des « peuples fondateurs, » passant d'une égalité entre groupes à une égalité entre individus (Livre blanc de 1969), langues (Loi sur les langues officielles de 1969) et cultures (Loi sur le multiculturalisme de 1971). Danielle Juteau, « Multicultural Citizenship: The Challenge of Pluralism in Canada », V. M. Bader, éd., *Citizenship and Exclusion*, 96-112, (London: Macmillan, 1997).

¹⁷³ Benjamin Gutelius Sack, *History of the Jews in Canada*, (Montréal: Canadian Jewish Congress, 1945).

historique canadien dans les périodiques juifs. Nous suggérons en outre que le développement d'un champ de recherche en histoire juive témoigne de l'enracinement de cette communauté et d'une volonté de rendre justice aux apports de la communauté juive canadienne depuis plus de trois siècles.

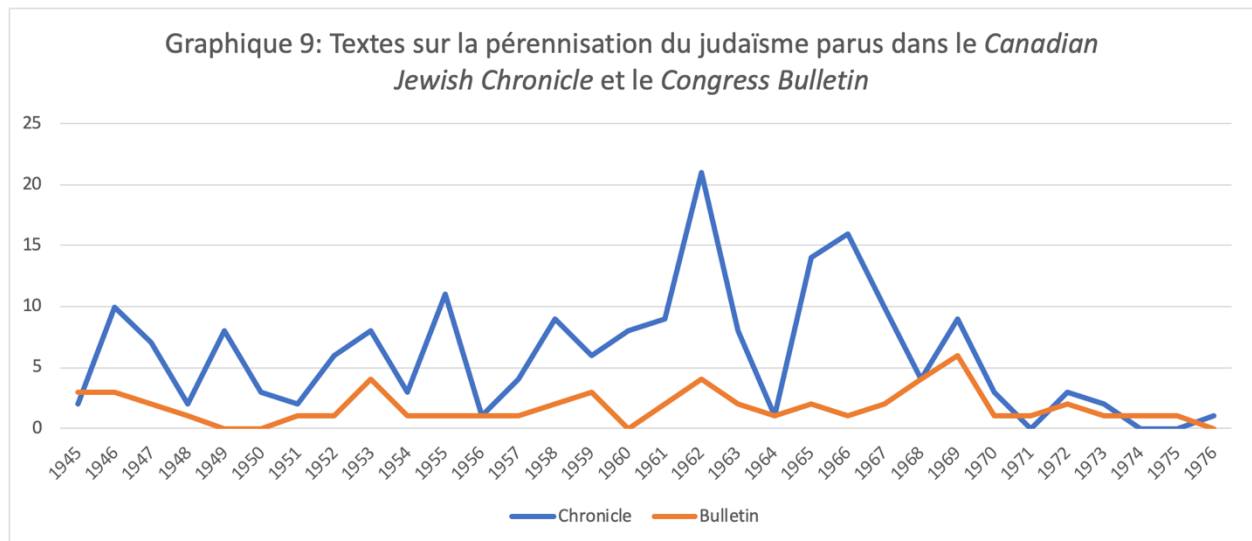
Sur l'ensemble de la période, un glissement des solidarités qui s'étaient établies tout au long du XXe siècle dans la société canadienne est observable. En effet, considérant que les Canadiens français font office jusqu'aux années 1960 de minorité canadienne la plus importante sur le plan démographique et au niveau des représentations, il apparaît à travers cette recherche que la communauté juive qui la côtoyait se montrait solidaire envers la défense de leurs acquis, une posture qui se répercutait sur les droits des Juifs. L'exemple le plus notable dans la trame historique canadienne est certainement l'émancipation politique des Juifs en 1832 au Bas-Canada, qui constituait un précédent dans l'Empire britannique. Appuyée par les patriotes francophones, cette mesure visait notamment à entériner le principe des droits des minorités religieuses. Les échos d'une solidarité judéo-catholique sont observables jusqu'à la Révolution tranquille.

Cependant, le modèle de la mosaïque canadienne comportant plusieurs minorités ethniques et culturelles vient faire basculer ce rapport au profit d'une solidarité entre « nouveaux Canadiens ». Cette alliance inédite se manifeste de manière décisive vers la fin des années 1950 durant le mandat de John Diefenbaker, qui avait notamment introduit la Déclaration canadienne des droits en 1960 et qui adopte une rhétorique faisant valoir l'espace des Canadiens qui n'appartiennent pas aux deux peuples dits fondateurs. À ce moment, les observateurs de la communauté juive québécoise se rangent derrière cette nouvelle force politique, alors que les nouveaux Canadiens viennent à constituer une part importante de l'électorat. Durant les années 1960, les Québécois francophones

vont aussi revendiquer le rôle de la majorité provinciale, effritant ce qui demeure de la solidarité judéo-catholique.

Pour la minorité juive québécoise, l'avancement du pluralisme dans la société canadienne permet en revanche l'affirmation décomplexée du soutien à l'État d'Israël, qui se manifeste par la « double allégeance ». D'ailleurs la promotion de l'identité juive — par la pratique orthodoxe, l'usage du yiddish et l'endogamie — est perçue comme un élément de différenciation face à la communauté juive états-unienne¹⁷⁴.

Chapitre 6 : Pérennisation de la culture juive ashkénaze à l'ère de la Révolution tranquille



Dans le dernier chapitre, nous nous penchons sur l'enjeu de la pérennisation de la culture juive dans la province. L'exploration de ce thème repose sur 200 textes tirés du *Chronicle*, soit 143 textes d'opinion et 57 nouvelles. Pour sa part le *Congress Bulletin* compte 19 textes, soit 7 textes d'opinion et 12 nouvelles. Ce corpus important comprend les textes sur la langue yiddish, sur l'orthodoxie juive, sur l'éducation juive, sur le déplacement des populations juives en

¹⁷⁴ Morton Weinfeld se base sur ces dimensions de la vie juive pour affirmer la distinction de la communauté juive canadienne au regard de la communauté états-unienne. Voir Weinfeld, op. cit., (2018).

périphérie de la ville et sur la diversification de la communauté à la suite de l'immigration des Juifs sépharades et des hassidiques.

Alors que le Québec connaît sa Révolution tranquille, la minorité juive se retrouve à un point de rupture. Le passage du flambeau des premières cohortes immigrantes aux générations subséquentes, dans un contexte post-Holocauste, signifie que certains véhicules culturels sont appelés à disparaître. Au sein du *Chronicle* et du *Bulletin*, l'enjeu qui revient avec le plus d'insistance en lien avec la communauté juive de Montréal a trait à ce qu'il convient de nommer la pérennisation de la culture juive. Ce phénomène concerne la promotion d'un ensemble de vecteurs pour assurer que les Juifs montréalais ne perdent pas leur attachement à une forme d'identité judaïque ashkénaze. L'attention portée à cet égard est d'autant plus cruciale que le foyer de la culture juive ashkénaze d'Europe centrale et orientale a été décimé par les nazis. Dès lors, la communauté canadienne doit se tourner vers le renforcement de son identité juive à l'intérieur du Canada.

Les moyens à déployer pour assurer le maintien de l'identité juive à cette période de croissance économique et d'ouverture face aux minorités s'avèrent complexes. Les écrits des commentateurs de la communauté juive révèlent une crainte face à l'avenir de la vie juive à Montréal. Le maintien de la culture dans une société d'accueil, une problématique commune à tous les groupes immigrants, pose des défis particuliers dans la communauté juive. La création de l'État d'Israël, concrétisée en partie en réaction à l'Holocauste, a effectivement engendré un paradoxe relativement à la pérennisation du judaïsme. D'une part, Israël rassemble les Juifs de toute la diaspora autour d'un projet national tangible et galvanise la promotion de l'hébreu dans la

diaspora. En revanche, il contribue à la marginalisation de la culture yiddish¹⁷⁵. C'est pourquoi l'immigration d'un nombre important de rescapés de l'Holocauste de tendance ultra-orthodoxe détient une charge symbolique considérable à Montréal, dans la mesure où ces derniers incarnent le maintien de la langue yiddish et de la pratique orthodoxe, des vecteurs que l'on craint de voir disparaître dans le processus avancé d'intégration à la société canadienne¹⁷⁶.

Dès le lendemain de la guerre, plusieurs bouleversements importants modulent la structure communautaire qui avait soutenu les premiers immigrants juifs ashkénazes. Il y a notamment le passage du centre de la ville vers la périphérie¹⁷⁷ — un phénomène d'étalement urbain qui témoigne de la croissance économique de l'après-guerre — qui est perçu d'un œil critique par les commentateurs de la communauté juive pour qui l'arrivée de nouveaux lieux de cultes modernes atteste d'un certain appauvrissement spirituel du judaïsme montréalais.

Afin d'assurer la pérennisation de la culture juive, l'éducation juive est considérée comme un levier de premier plan. C'est à partir de cette logique interne qu'il faut comprendre l'implication dévouée des acteurs de cette communauté dans le cadre de la Commission royale sur l'éducation dans la province de Québec, communément appelée Commission Parent. C'est aussi pour cette raison que l'éducation publique non confessionnelle, qui est par principe défendu par la plupart des intervenants de la communauté juive canadienne, fait l'objet de certaines réserves. Après tout, c'est au sein de la mosaïque canadienne, qui assure les droits constitutionnels des catholiques et

¹⁷⁵ C'est ce qui pousse Jack Thiessen à entreprendre son étude sur la disparition anticipée du yiddish au Canada. Jack Thiessen, *Yiddish in Canada: The Death of a Language* (Leer: Schuster, 1973).

¹⁷⁶ Nous avons entamé cette notion dans un texte portant sur l'implantation des communautés hassidiques à Montréal durant l'après-guerre. Simon-Pierre Lacasse, « L'implantation des communautés hassidiques durant l'après-guerre », dans Pierre Anctil et Ira Robinson, eds., *Les Juifs hassidiques de Montréal*, 47-77, (Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2019).

¹⁷⁷ Cette transition fait l'objet de plusieurs études du démographe Louis Rosenberg, que nous présentons dans le profil démographique de cette introduction.

des protestants grâce aux revendications historiques des francophones catholiques, que les Juifs ont conservé une pratique orthodoxe, parlent le yiddish et affichent un haut taux d'endogamie.

Finalement, la pérennisation de la culture juive montréalaise se conçoit dans le cadre d'un autre phénomène important des décennies d'après-guerre, soit la diversification de la communauté causée par l'immigration de rescapés de l'Holocauste de tendance hassidique et des Sépharades, surtout des ressortissants marocains. Face à l'établissement de ces nouveaux immigrants juifs, la majorité ashkénaze doit composer avec l'élargissement des balises culturelles du judaïsme montréalais au moment où les anglophones de Montréal entrent plus généralement dans une période d'incertitude politique.

Chapitre 2 : Espaces de dialogue entre Juifs et Canadiens français

Something of an almost revolutionary character is at present happening in French Canada. What seemed a complete lack of friendship between the French and the Jews in Canada's oldest province for some four or five decades is now giving way to understanding and amity¹⁷⁸.

Introduction

Dans ce chapitre, il est question des espaces de dialogue entre Canadiens français et Juifs montréalais, qui s'ouvrent au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. L'image dominante qui se dégage des sources reflète un changement de paradigme : alors que les Canadiens français étaient représentés durant les années 1930 comme un groupe impénétrable aux accents hostiles, ils apparaissent après la guerre sous une lumière plus favorable. Le cheminement des rapports entre Juifs et Canadiens français lors des « Trente glorieuses » suit en quelque sorte le tracé social et politique du Québec de l'après-guerre : son premier mouvement — et sa dimension principale — s'incarne dans un œcuménisme judéo-catholique dirigé par le milieu clérical. Toutefois, à l'occasion des années 1950 et 1960, il se refonde en tant que rencontre interculturelle menée par des acteurs laïques des domaines artistique et universitaire. Quoique ces dimensions ne soient pas mutuellement exclusives, elles témoignent néanmoins d'un virage fondamental dans la société québécoise, à savoir le décloisonnement des institutions catholiques et la déconfessionnalisation de la société québécoise. Par ailleurs, nous constatons que des dimensions religieuses et séculières peuvent cohabiter au sein de ce dialogue. L'espace qu'y occupe Israël constitue un exemple important : l'État juif représente à la fois une Terre sainte promue dans la tradition catholique et un État moderne en position d'inspirer le souverainisme politique. Cette transition importante des rapports entre Québécois d'origines juive et canadienne-française a peu été abordée au sein de

¹⁷⁸ Louis M. Benjamin, « Our French-Canadian Friends », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juin 1947, p. 11.

l'historiographie. Mis à part un chapitre de Jack Jedwab paru en 1995, qui résume ce développement à partir d'un corpus limité de sources d'archives, l'interprétation dominante situe la période de l'après-guerre en continuité avec les années 1930 relativement aux rapports judéo-catholiques¹⁷⁹.

L'Œcuménisme d'après-guerre

Dans le numéro spécial du *Chronicle* dédié au Nouvel An juif, en septembre 1945, David Rome constate que « in the province of Quebec, there has been a diminution of anti-Jewish propaganda and there have even emerged the seeds of inter-group activity in this province with the participation of the dominant Catholic Church »¹⁸⁰. C'est le premier commentaire formulé à propos des rapports avec les Canadiens français dans le périodique juif après la guerre, alors que ses contributeurs redeviennent plus perceptifs au contexte canadien. En fait, les développements auxquels Rome fait référence avaient été en gestation depuis quelques années déjà au sein du clergé québécois, à la faveur d'un changement de cap au diocèse de Montréal¹⁸¹.

En mai 1940, Joseph Charbonneau, Franco-ontarien d'ascendance irlandaise, accède à l'archevêché de Montréal. Le prélat canadien-français détonne, du fait qu'il a évolué dans un milieu qui fait contraste à celui auquel appartiennent les clercs nés dans la vallée du Saint-Laurent. Mgr Charbonneau a cumulé ses premiers faits d'armes en tant que vicaire général d'Ottawa, après quoi il accède à la tête du diocèse de Hearst, un mandat qui l'expose à une région qui comptait une population importante d'immigrants d'Europe centrale. Là-bas, Charbonneau a guidé ses

¹⁷⁹ Jack Jedwab, op. cit., (1995).

¹⁸⁰ David Rome, « Review of the Year - Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 septembre 1945, p. 35.

¹⁸¹ Le mouvement d'ouverture des prélats catholiques canadiens face au fait juif se reflète aussi par la nomination de l'archevêque du diocèse de Toronto James Charles McGuigan (1984-1974) au rang de cardinal en 1946. Dans le *Congress Bulletin*, il est relevé que « Ontario's Cardinal-Designate Showed Sympathetic Interest in Jews », *Congress Bulletin*, février 1946, p. 4.

diocésains au sein d'un milieu diversifié sur les plans ethnique et religieux, un bagage qu'il transporte au Québec¹⁸². L'historien du catholicisme Jean Hamelin écrit qu'il était reconnu comme un partisan du libéralisme et du pluralisme, et défenseur des moins nantis de la classe ouvrière¹⁸³. À l'archevêché de Montréal, il se pose ainsi en porte-à-faux face à ses prédécesseurs issus de la tradition ultramontaine, notamment Mgr Paul Bruchési qui avait occupé ses fonctions de 1897 jusqu'à son décès en 1939¹⁸⁴.

Hamelin soutient que Mgr. Charbonneau n'est « ni nationaliste ni ultramontain ; c'est un pasteur attentif aux besoins concrets de son troupeau, animé du double idéal populiste et œcuménique »¹⁸⁵. Le nouveau prélat, conscient de son influence sur la population de la métropole, souhaite être l'archevêque de tous les Montréalais et non seulement des catholiques¹⁸⁶. C'est dans cet esprit qu'il affiche publiquement son intérêt à faire avancer le chantier des rapports interreligieux, se plaisant à rappeler comment sous son rectorat, l'Université de Montréal s'était ouverte à la communauté juive¹⁸⁷. Plusieurs initiatives témoignent de son bilan positif à l'égard des relations avec les Juifs, ce qui, d'ailleurs, ne passe pas inaperçu auprès des principaux intéressés.

Le Comité Saint-Paul, qui amorce ses activités dans le diocèse de Montréal en 1946, détient la mission de répandre une image sympathique et positive des Juifs au sein des milieux catholiques en faisant paraître des documents pédagogiques et en organisant des ateliers œcuméniques. Dès la

¹⁸² Jedwab, op. cit., (1995), p. 52.

¹⁸³ Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois : le XXe siècle, tome 2* (Montréal : Boréal Express, 1984), p. 22.

¹⁸⁴ Bruchési avait toutefois été remplacé par Mgr. Georges Gauthier à partir de 1921 pour des raisons de santé. Il conserve quand même le titre d'archevêque jusqu'à sa mort, même si Gauthier remplit les fonctions administratives en son nom.

¹⁸⁵ Hamelin, op. cit., (1984), p. 22.

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ Jedwab, op. cit., (1995), p. 55.

première année, le comité diocésain publie le livret *Israël, peuple choisi*, un document qui présente une synthèse historique du judaïsme en mettant l'accent sur les efforts consentis par les Juifs pour pérenniser leur groupe malgré l'adversité à laquelle il se bute¹⁸⁸. Le livret constitue en fait le fruit d'une collaboration judéo-catholique, l'auteur Arthur Régimbald ayant travaillé de concert avec le Congrès juif canadien lors du processus de rédaction¹⁸⁹. Le Comité Saint-Paul dissémine aussi son message auprès des curés de paroisse grâce à un pamphlet intitulé *Le prêtre devant la question juive*, qui est distribué dans l'ensemble du diocèse de Montréal¹⁹⁰. Par cette initiative, l'archevêché souhaite rejoindre tous les membres du clergé diocésain, et pas seulement la hiérarchie ecclésiastique. Le Comité aurait même tenté de faire circuler le document au sein d'autres diocèses de la province¹⁹¹.

Cette fascicule est reproduite dans un numéro du *Congress Bulletin*¹⁹². Le texte du Père Demann, un clerc de la Congrégation des Pères de Sion — une organisation française vouée à la conversion des Juifs — interroge le lecteur sur la juste position qu'un bon catholique devrait adopter face à la question juive. Il rappelle que devant cet ensemble complexe de « problèmes ethniques, économiques et culturels que pose la condition unique du peuple juif parmi les nations », il n'y aurait qu'une véritable approche catholique: « réclamer l'exercice généreux et intelligent de la justice et de la charité à l'encontre des étroitesse, des préjugés, des ressentiments et des égoïsmes individuels et collectifs »¹⁹³. Après tout, rappelle la missive, « si nous avons été, si nous étions

¹⁸⁸ Albert Regimbal, *Israël, peuple choisi*, Tracts de la L.M.E. ; no. 38. (Montréal: Le Messager canadien, 1946).

¹⁸⁹ Saul Hayes, « Catholic Conversionist Activities », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Vol I, 15 février 1947.

¹⁹⁰ Saul Hayes, « Friendly Pamphlet Distributed by Church Group », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Vol I, 15 février 1948.

¹⁹¹ Ibid.

¹⁹² « Le prêtre devant la question juive », *Congress Bulletin*, juillet 1949, p. 14.

¹⁹³ Ibid.

tous de vrais chrétiens, y aurait-il encore tant de brebis hors du bercail et y aurait-il encore une question juive ? »¹⁹⁴

La bonne volonté des acteurs du Comité Saint-Paul ne saurait occulter leur objectif avoué de convertir des Juifs, un dessein fondamental du christianisme prosélyte. Il ne pourrait y avoir, sur le strict plan doctrinal, aucune autre approche pour aborder le fait juif avant le concile du Vatican du tournant des années 1960. C'est pourquoi la documentation du comité est portée à interpréter les qualités inhérentes aux Juifs comme autant de motifs favorables à leur conversion. Autrement dit, il n'y a pas de compliments formulés envers un juif qui soit sans finalité prosélyte. Par exemple, souligner que les Juifs possèdent une « âme naturellement religieuse » ne félicite pas que la bonne conscience des tenants de la tradition mosaïque, mais défend qu'ils feraient de pieux catholiques¹⁹⁵. Sur ce fait, les observateurs de la communauté juive ne sont pas dupes. Après tout, une mitoyenneté séculaire avec les chrétiens les a habitués à la menace de la conversion, soit-elle de gré ou de force. Mais dans le Québec de l'après-guerre, ils accueillent favorablement les initiatives de leurs interlocuteurs catholiques et interprètent leurs propos comme un témoignage bienveillant. Dans une rubrique du bulletin d'information du Comité des relations publiques, Saul Hayes souligne la transparence des desseins du Comité Saint-Paul : le prosélytisme ne s'y trouve pas selon lui dissimulé et il est reconnaissant du travail de terrain qu'ils mènent, au sein du diocèse, pour présenter les Juifs à partir d'un angle amical et selon l'objectif avoué de combattre l'antisémitisme¹⁹⁶. Le Comité Saint-Paul joue effectivement un rôle de premier plan dans la condamnation et la disparition d'une publication hostile envers les Juifs et s'élève contre

¹⁹⁴ Ibid.

¹⁹⁵ Ibid. p. 17.

¹⁹⁶ Saul Hayes, « Catholic Conversionist Activities », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Vol I, 15 février 1947.

l'antisémitisme et le racisme, tout en parlant en termes élogieux des adeptes de la tradition mosaïque. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, l'archevêché de Montréal s'élève en 1949 contre la réaparition du journal antisémite *Le Goglu*, une intervention qui attire les éloges des commentateurs juifs.

L'œcuménisme d'après-guerre n'est pas toutefois tributaire que des seules actions entreprises par l'archevêché de Montréal : il constitue un effort concerté des deux côtés de la frontière confessionnelle. En parts égales, il résulte du travail de relations publiques du Congrès juif canadien, une approche développée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Saul Hayes explique que durant le conflit, les Juifs canadiens étaient directement ou indirectement accaparés par l'effort de guerre et avaient délaissé le chantier des relations publiques au Canada¹⁹⁷. C'est après l'armistice que les ressources humaines qui étaient collectivement investies à combattre le régime nazi se libérèrent, permettant de recentrer les effectifs en relations intercommunautaires au pays. L'expansion d'un programme de relations publiques du Congrès juif canadien se manifeste notamment par la création d'un comité qui vise à tisser des liens avec les Canadiens français.

Le French Sub-Committee of the Joint Public Relations of Congress and B'nai B'rith est créé en 1946¹⁹⁸. Il s'inscrit dans le sillage des initiatives qu'avait lancées le secrétaire général du Congrès Hananah Meir Caiserman la décennie précédente, en visant à combattre l'antisémitisme et à développer un dialogue avec la population canadienne-française¹⁹⁹. Selon Paul-Étienne Rainville, le sous-comité chargé des relations avec les Canadiens français embrasse un « argumentaire

¹⁹⁷ Saul Hayes, « Address by Saul Hayes—National Executive Director », *Congress Bulletin*, août 1947, p. 5.

¹⁹⁸ Document déposé aux Archives juives canadiennes Alex Dworkin, Fonds ZA 1949, Boîte 5, fichier 52.

¹⁹⁹ Memorandum de Solomon D. Cohen, l'un des membres fondateurs du sous-comité chargé des relations avec les Canadiens français, en date du 12 décembre 1949. Déposé aux archives juives canadiennes Alex Dworkin, Fonds ZA 1949, boîte 5, fichier 49.

essentiellement moral, fondé sur les grands principes de l'universalisme chrétien et sur les "intérêts communs" des Juifs et des catholiques dans les domaines de la moralité, de l'idéalisme, de la loi et de l'ordre »²⁰⁰. Les initiatives allant en ce sens sont nombreuses, incluant des visites de représentants du Congrès dans les collèges, les écoles, des couvents et d'autres institutions catholiques, pour présenter des conférenciers sur différents thèmes liés au fait juif²⁰¹. Le Congrès planifie aussi des projections de films sur les rapports interreligieux auprès d'auditoires composés de membres du clergé. En 1948, on organise la présentation du film américain « Gentlemen's Agreement » devant un public d'étudiants dans un collège jésuite²⁰². Le long métrage aborde le récit d'un journaliste prétendant être juif pour mener un reportage sur l'antisémitisme, ce qui lui fait prendre conscience des oppressions vécues par les Juifs.

Le journaliste Louis M. Benjamin constate dès 1946 les réactions favorables dans les milieux canadiens-français catholiques face aux communiqués de presse, aux publications et aux conférences des organes du Congrès :

It has through its press releases, its "Free Press of Canada Speaks"²⁰³, its comments on French Canada in the last year and a half always attempted to stress not the things that separate the Jews from the French in Quebec, but to emphasize the things they have in common; not to tar all of Quebec with the same brush—that of anti-semitism and ill will—but, on the contrary, to paint a true picture of the relations between Jew and Frenchman and to show that only ugly racialists and Judophobes are interested in arousing one section of Quebec against one another by every foul means at their disposal. That this type of good will work is worthwhile and constructive has been evidenced by the marks of

²⁰⁰ Rainville, op. cit., (2018), p. 174.

²⁰¹ « French Canada », *Congress Bulletin*, 22 octobre 1949, p. 19.

²⁰² Saul Hayes, « Showing of 'Gentlemen's Agreement' in Jesuit College in Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume I, 23 avril 1948.

²⁰³ « Free Press of Canada Speaks » est une revue de presse canadienne publiée par le Congrès.

appreciation shown by responsible and representative lay French Canadians, by members of the Catholic clergy and by editors of better French-Canadian newspapers²⁰⁴.

Les travaux du sous-comité sont commentés de manière routinière. Un compte-rendu d'octobre 1950, qui paraît dans le *Congress Bulletin*, se montre optimiste à propos des impacts du programme des relations publiques. Alors que, avant la guerre, les Canadiens français avaient été « the target of Fascist propaganda [. . .], and it must be admitted that the enemy's effort had not been entirely fruitless, [. . .] the Congress information program recognized the religious interest of French Canadians and proceeded to establish the common concern with the Fascist menace »²⁰⁵. Grâce à ces initiatives, les interlocuteurs catholiques du Congrès juif canadien ont été amenés « to act in consonance with their conscience and their views and remain constant friends and defenders of our people »²⁰⁶. Même son de cloche au *Chronicle*, qui publie durant l'après-guerre des comptes-rendus des activités du Comité des relations publiques auprès des Canadiens français sur une base régulière²⁰⁷.

L'apparition de points de vue favorables dans les journaux francophones catholiques et laïques constitue un baromètre essentiel qui permet aux Juifs de la province de mesurer la transition qui s'opère dans les milieux cléricaux et journalistiques. Les exemples de bonne volonté contenus dans

²⁰⁴ Louis Benjamin, « Jewish and French Canadian Relations Discussed by Critic », *Congress Bulletin*, avril 1946, p. 9.

²⁰⁵ « Relations with French Canada », *Congress Bulletin*, octobre 1951, p. 6.

²⁰⁶ Ibid. Voir aussi « Address by Saul Hayes », *Congress Bulletin*, août 1947, p. 5; « The Impact of the Canadian Jewish Congress on Antisemitism », *Congress Bulletin*, octobre 1951, p. 4; « The Public Relations of Canadian Jewry », *Congress Bulletin*, octobre 1953, pp. 6-7.

²⁰⁷ David Rome, « Review of the Year - Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 juillet 1945, p. 35; David Rome, « 5706 - Canadian Jewish Congress in Action », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 septembre 1946, p. 81; A. M. Klein, « 318 Delegates Attend Congress Plenary Sessions », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juin 1947, p. 6; Louis M. Benjamin, « Our French Canadian Friends », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juin 1947, p. 11; Saul Hayes, « Barré Incident Highlights Antisemitism in Québec », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 mai 1948, p. 12; « Montreal conference of Canadian Jewish Congress », *Canadian Jewish Chronicle*, 16 janvier 1953, p. 2; Kalman Kaplansky, « A Survey of Group Relations in Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 14 mai 1954, p. 8.

la presse canadienne-française sont nombreux et font l'objet de commentaires fréquents dans le *Chronicle*, dans le *Congress Bulletin*, dans les rubriques du Comité des relations publiques et dans le quotidien yiddish *Keneder Adler*. Israel Rabinovitch, éditeur de l'*Adler*, réagit en novembre 1946 à un texte paru dans les pages des *Cahiers viatoriens*, organe de la congrégation catholique des Clercs de Saint-Viateurs²⁰⁸. Le texte présente une critique élogieuse d'un travail d'histoire canadienne publié par un journaliste juif de Montréal. L'ouvrage en question, *History of Jews in Canada*, de Benjamin Gutelius Sack, recense la présence juive au Canada depuis la Nouvelle-France et relate les exploits d'un marchand juif français, Abraham Gradis, qui contribua à défendre la colonie française contre l'envahisseur anglais. L'historien Richard Menkis soutient que l'étude de Sack relève du filiopietisme, c'est-à-dire que le chercheur vénère l'ethnicité de son ancêtre juif français de manière excessive en voulant l'insérer dans un récit historique que partagent les Canadiens français²⁰⁹. Menkis souligne les objections qui avaient été formulées subséquemment par les historiens Guy Frégault et Denis Vaugeois face à l'importance de Gradis dans la défense de la Nouvelle-France, laissant entendre que l'ouvrage de Sack n'avait pas rempli son mandat de faire valoir les contributions juives²¹⁰. Il demeure que cette étude de Sack a reçu deux éloges notables dans des périodiques catholiques au moment de sa parution. L'histoire canadienne s'avère un terreau de dialogue fertile, comme en témoigne le texte du clerc Adrien Robitaille²¹¹ dans les *Cahiers viatoriens* et celui de Jean Lemoyne dans la *Revue dominicaine*²¹². Le texte de Robitaille

²⁰⁸ Israel Rabinovitch, « In The French Language Press », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 novembre 1946, p. 12.

²⁰⁹ Menkis, op. cit., (1991).

²¹⁰ Menkis fait référence aux ouvrages de Guy Frégault, *La guerre de la conquête*. Collection Fleur de lys. (Montréal: Fides, 1955), ainsi que de Denis Vaugeois, *Les Juifs et la Nouvelle-France*. (Trois-Rivières: Boréal Express, 1968).

²¹¹ Israel Rabinovitch, « In The French Language Press », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 novembre 1946, p. 12.

²¹² Saul Hayes, « Brochure in French on 'Les Juifs au Canada' », *Public Relations Committee Information Bulletin*, 1 décembre 1947.

est même traduit et republié en entier dans un numéro du *Congress Bulletin*²¹³. Selon Rabinovitch, qui offre un commentaire dans le *Chronicle* :

An article of this character in a church paper in the province of Quebec is a symptom of new times. It is refreshing to observe that the periodicals in the province which are under the influence of the Church have for some time not only been free of anti-semitism—something that could not always be said of them—but go beyond this to display a strong sympathy to the Jewish people. This is certainly not without significance. The change in attitude appears to be inspired by the very highest spheres of church authority. At least that is our impression and we certainly hope that we are right²¹⁴.

Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'au lendemain de la guerre, les Juifs de Montréal entrevoient l'avenir de leur communauté au Québec d'un œil favorable, et que ce développement est tributaire d'une amélioration des rapports avec les catholiques francophones. Chargé de recenser la presse canadienne-française pour relever les contenus qui mentionnent les Juifs, le bulletin d'information du Comité des relations publiques nous permet de mesurer l'espace qu'occupent les Juifs dans les pages des publications catholiques de la province. Du mois d'avril 1947 à décembre 1949, on identifie plus de vingt-deux textes sympathiques aux Juifs dans quelque dix-huit publications canadiennes-françaises. Parmi ceux-ci, neuf sont publiés dans des périodiques de congrégations catholiques, notamment les *Cahiers viatoriens*, *Relations*, *la Revue dominicaine*, *Jeunesse canadienne* et *Jeunesse ouvrière catholique*. Ces textes abordent entre autres la sortie de l'ouvrage de Sack ou traitent de thèmes liés à la Terre sainte, lieu qui rassemble les récits collectifs juif et canadien-français par le biais de références partagées quant à l'origine du christianisme et du judaïsme.

²¹³ Cette publication dans le *Congress Bulletin* fait aussi le lien avec un éditorial paru dans le journal *Samedi Matin*, qui soutient l'article de Robitaille est significatif pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme en rappelant qu'Abraham Gradis était avant tout un « bon français. » Adrien Robitaille, « An Unrecognized Friend », *Congress Bulletin*, novembre 1946, p. 2.

²¹⁴ Israel Rabinovitch, « In the French Language Press », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 novembre 1946, p. 12.

Une publication catholique a même ouvert ses pages à un auteur juif. Les *Cahiers viatoriens* fait paraître un article de Louis M. Benjamin portant sur le livre de Léon Bloy, « le Salut par les Juifs », publié en 1905 et considéré un classique de la littérature œcuménique²¹⁵. Benjamin présente dans ce texte un exposé des qualités philosémites de Bloy à l'occasion du centenaire de sa naissance. Saul Hayes, dans une rubrique du bulletin d'information du Comité des relations publiques, explique :

It was the opinion of the editors, that the article has intrinsic merit, and its publication would confirm the friendly sentiments which representative Jews have towards the church, and would draw Roman Catholic attention to the writings of this French lover of the Jewish people²¹⁶.

Une remarquable série de deux textes publiée en juin 1947 dans le *Chronicle* et intitulée « Our French Canadian Friends », de l'avocat Louis M. Benjamin, décrit ce changement de paradigme au Québec. Il convient de citer un long passage de ce texte qui nous permet de constater l'usage d'un vocabulaire qui n'est pas sans annoncer la « révolution » qui jouira d'une reconnaissance populaire au Québec dès 1960 :

Something of an almost revolutionary character is at present happening in French Canada. What seemed a complete lack of friendship between the French and the Jews in Canada's oldest province for some four or five decades is now giving way to understanding and amity. Indeed there are now definite signs of a real rapprochement between the Jew and the Quebec Frenchman. This is evident from the utterances of Monsignor Charbonneau, Catholic Archbishop of Montreal [. . .]; this can be concluded from what seems almost a turn about of the French Canadian Press, in regard to the Jews, and particularly on the part of such outstanding monthlies as the *Revue dominicaine* and *Relations*. All this, which was almost undreamed of in the past, obviously brings about a situation which augurs very well

²¹⁵ Le texte avait paru d'abord en avril 1948 dans le *Congress Bulletin*. Louis Benjamin, « Leon Bloy - Friend of the Jews », *Congress Bulletin*, avril 1948, pp. 17-18.

²¹⁶ Saul Hayes, « Reprint of Article in Church Quarterly on 'Salvation Through the Jews' », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 27 août 1948.

for the future relationship of the French and Jews in old Quebec. Indeed, there is reason to believe that a new and bright chapter is being written in the history of the Franco-Jewish relations²¹⁷.

Dans un contexte où les Juifs constituent une minorité religieuse importante au sein d'une ville à majorité catholique, l'impact positif des déclarations et des actions posées par le clergé diocésain ne pourrait être minimisé. En avril 1948, deux ans avant que Mgr Charbonneau cède sa place à Paul-Émile Léger, l'archevêque accorde une entrevue au *New York Herald Tribune*, qui avait déployé un journaliste juif à Montréal pour mener un entretien organisé par le Congrès juif canadien²¹⁸. Des représentants du Congrès sont aussi invités à y participer. Saul Hayes souligne qu'il s'agit du premier échange avec un archevêque montréalais, en anglais de surcroît, accordé à un journaliste juif pour répondre à des questions liées à l'antisémitisme et à la cohabitation avec les Canadiens français. Ses propos reflètent une grande considération pour les enjeux qui préoccupent la minorité juive, notamment les actions qu'il a entreprises pour contrer l'antisémitisme, son soutien à la cause des Juifs dans le système éducatif et l'idéal de la séparation de l'Église et de l'État²¹⁹.

Ces initiatives, qui forment le mouvement œcuménique d'après-guerre, se limitent aux élites intellectuelles des milieux catholiques canadiens-français et juifs et ne sauraient constituer un baromètre de l'expérience populaire des rapports judéo-catholiques. Les observateurs juifs ne vont pas jusqu'à croire que tout le Canada français s'est ouvert en même temps²²⁰. Il demeure marquant

²¹⁷ Louis M. Benjamin, « Our French Canadian Friends », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juin 1947, p. 11.

²¹⁸ Saul Hayes, « Interview With Archbishop of Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume I, 9 avril 1948.

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Klein souligne les contradictions internes au clergé, lorsqu'il expose en 1946 l'incohérence entre les propos de l'Archevêque de Mont-Laurier Eugène Limoges et de l'Abbé Arthur Maheux relativement à la participation à des organisations communautaires non catholiques. Alors que le premier les interdit, le deuxième les encourage dans une perspective de bonne entente. L'Archevêque de Mont-Laurier Eugène Limoges condamne les francmaçons, les sociétés dites secrètes, mais aussi les associations d'activités physiques pour la jeunesse tels le Y. M. C. A. et les

que le commentaire juif portant sur le clergé catholique perçoive l'établissement de nouvelles balises dans les relations intergroupes avec autant d'optimisme. Ce contexte inédit, comme l'explique A. M. Klein, force la communauté juive à reconsidérer la manière dont ils conçoivent le rapport au Canada français :

Relations between Jews and Roman Catholics in Quebec had improved considerably in recent years because of the mutual efforts of both sides. [. . .] It is as important for we Jews to take cognizance of this as carefully as we were accustomed to note injustices and wrongs. There are within the Catholic Church in the Province of Quebec as well as in other provinces a considerable number, both ecclesiastic and lay, who keenly feel the sin and condemn the wrong of anti-semitism. Their attitude appears to be a direct outgrowth of their creed and sense of responsibility. For them its seeds lie deep in the teaching of the church²²¹.

Culture et relations publiques : Abraham Moses Klein et « The Rocking Chair and Other Poems »

Les initiatives qui annoncent un changement de paradigme dans les rapports entre Juifs et Canadiens français se situent dans un premier temps sur le champ œcuménique. Toutefois, un glissement subtil s'opère vers le champ interculturel. Si ces deux dimensions sont quasiment substituables pour la période de l'après-guerre, étant donné l'espace considérable qu'occupe la référence religieuse dans la culture canadienne-française, une différence importante est qu'à partir des années 1950, ce dialogue ne sera plus mené chez les Canadiens français que par des interlocuteurs cléricaux²²².

organismes comme le Rotary Club et le Club des Lions. Klein souligne que l'Abbé Arthur Maheux se prononce lui-même dans les Rotary Club pour promouvoir l'unité canadienne. A. M. Klein, « The Abbé and the Bishop », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 juin 1946, p. 14. Sur Maheux, voir Alain Duchesneau, « Arthur Maheux, un historien oublié », *Cap-aux-Diamants* 4, n° 1 (printemps 1988): 2.

²²¹ A. M. Klein, « 318 Delegates Attend Congress Plenary Sessions », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juin 1947, p. 6.

²²² Par exemple, une notice du Congress Bulletin de mai 1956 annonce la tenue d'un « séminaire interculturel ». Un intervenant est convié pour chacun des groupes culturels Juif, Canadien français et Canadien anglais. Il s'agit d'Arthur Lerner, professeur d'économie au Collège Sir George Williams, d'Alex Sim du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, et du Père André-Marie Guillemette, professeur de théologie au collège dominicain d'Ottawa. Père

L'auteur juif montréalais Abraham Moses Klein, qui tient aussi le poste d'éditeur en chef du *Chronicle* de 1938 à 1954, aborde la condition de ses concitoyens francophones dans ses travaux littéraires, allant jusqu'à leur consacrer un recueil de poésie. En fait, Klein est inspiré par le traditionalisme canadien-français, dans lequel il reconnaît une part de lui-même et du judaïsme. Son biographe Usher Caplan écrit que « his basically conservative nature was attuned to the traditionalism of French Canada as he knew it in the thirties and forties, wherein he saw upheld life's simple, eternal verities: faith and family, order and common humanity »²²³. Une sélection de ses poèmes sur le Canada français, sous le titre *The Rocking Chair and Other Poems*, paraît d'abord dans un magazine littéraire américain puis, vers octobre 1947, dans les pages du *Congress Bulletin*²²⁴. Comme le soulignait récemment le chercheur en littérature Antoine Boisclair, il est intéressant de superposer l'inspiration de Klein à l'ensemble du paysage des lettres québécoises de cette période²²⁵. De grands décalages s'y côtoient : alors qu'est rassemblé le manifeste *Refus global* en contestation au régime duplessiste, Klein offre au Québec une allégorie de la chaise berçante comme le symbole d'un peuple statique²²⁶.

It seconds the crickets of the province. Heard

Guillemette est le seul parmi les trois intervenants qui appartienne au clergé. Voir « Intercultural Seminar », *Congress Bulletin*, octobre 1956, p. 2; Un autre exemple qui met en relief le recoupement entre l'oecuménisme et l'interculturel est l'échange autour du peintre montréalais Alexander Bercovitch (1891-1951), immigrant originaire de Russie qui a laissé des portraits vibrants de la vie québécoise et montréalaise. Le *Chronicle* fait paraître une traduction d'un texte de père Maurice Ouellet qui encense les travaux du peintre juif, le qualifiant de « emissary of the wondrous », notamment dans ses tableaux de paysages québécois. Maurice Ouellet, « Bercovitch an Emissary of the Wondrous », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 janvier 1946, pp. 12-13; Suite au décès de Bercovitch, A. M. Klein décrit aussi l'importance des travaux de Bercovitch au Québec : « Many are the places where he has made forever enduring, forever bright, the seascapes of Gaspé, the paysage of the Laurentians. » A. M. Klein, « In Memoriam: Alexandre Bercovitch », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 janvier 1951, p. 4.

²²³ Caplan, op. cit., (1982), p. 149.

²²⁴ A. M. Klein, « Poems of French Canada », *Congress Bulletin*, octobre 1947, p. 7.

²²⁵ Antoine Boisclair, « De l'immobilisme du poème / Abraham Moses Klein, La Chaise berçante [The Rocking Chair], traduit de l'anglais par Marie Frankland, Éditions du Noroît, 2006 [1948] », *Lire Leopardi*, No. 12 (printemps 2007) : pp. 186.

²²⁶ Ibid.

in the dean lamplit farmhouses of Quebec.—
wooden,—it is no less a national bird;
and rivals, in its cage the mere stuttering dock.
To its time, the evenings are tolled away;
and in its peace the pensive mother knits
contentment to be worn by her family.
grown-up, but still cradled by the chair in which she sits.

It is also the old man's pet, pair to his pipe.
the two aids of his arithmetic and plans.
plans rocking and puffing into market-shape;
and it is the toddler's game and dangerous dance.
Moved to the verandah, on summer Sundays, it is,
among the hanging plants, the girls, the boy-friends,
sabbatical and clumsy like the white haloes
dangling above the blue serge suits of the young men.

It has a personality of its own;
is a character (like that old drunk Lacoste,
exhaling amber, and toppling on his pins);
it is alive; individual; and no less
an identity than those about it. And
it is tradition. Centuries have been flicked
front its arcs, alternately flicked and pinned.
It rolls with the gait of St. Malo. It is act
and symbol, symbol of this static folk
which moves in segments, and returns to base, -
a sunken pendulum invoke, revoke;
loosed yon, leashed hither, motion on no space.
O, like some Anjou ballad, all refrain.
which turns about its longing, and seems to most
to make a pleasure out of repeated pain,

its music moves, as if always back to a first love.²²⁷

Selon Klein, qui s'exprimait bien en français et qui s'était intéressé au Canada français depuis l'enfance, le Juif peut aisément se reconnaître dans plusieurs dimensions de la culture canadienne-française. Pour le poète, passer d'un univers à l'autre est par ailleurs tout naturel. Vers juillet 1946 — moins de deux ans avant la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël — il écrit :

For an interval I have abdicated from the Hebrew theme which is my prime mover to look upon the French Canadian in this province: we have many things in common: a minority position; ancient memories; and a desire for group survival. Moreover the French Canadian enjoys much—a continuing and distinctive culture, solidarity, land—which I would wish for my own people. So maybe I've not abdicated, but am only traveling incognito as a Frenchman²²⁸.

La poésie de Klein reçoit un accueil chaleureux au sein de la presse juive de Montréal. David Rome présente un compte-rendu du recueil dans le *Congress Bulletin*, saluant l'agilité avec laquelle Klein « can enter into the holy of holies of the various cultures which interest him »²²⁹. Selon lui, « Mr. Klein is a definitive answer to those who fear the development of Jewish loyalties on the ground that such denominationalism will hinder the broader growth of an assimilative, homogenous Canadian nation and culture »²³⁰. Le commentaire le plus lucide relativement à l'œuvre de Klein portant sur le Canada français est formulé dans le *Bulletin* en 1958, quand Klein reçoit la médaille de la société Royale du Canada :

Although Klein's poetry for the most part is concerned with Jewish themes, he has long been recognized by French-Canadian writers and critics, as well as English, as the most perceptive writer in English on French-Canadian life. In a series of poems in the *Rocking Chair and Other Poems*, Klein, with extreme delicacy and accuracy, depicts many aspects of this life—the faith that sustains the

²²⁷ Abraham Moses Klein, *The Rocking Chair : And Other Poems*. (Toronto : Ryerson Press, 1948), p. 1.

²²⁸ Caplan, op. cit., (1982), p. 149.

²²⁹ David Rome, « Literature », *Congress Bulletin*, 7 septembre 1948, p. 10.

²³⁰ Ibid.

French-Canadians, the gentleness of the nursing sisters of the Catholic hospitals, the demagoguery of the politicians, and the virtues of their domestic life. Perhaps most successfully, he captures the mood and pace, the slow conservatism, of Quebec life in the title poem, “The Rocking Chair.”²³¹

Klein est enthousiasmé à l’idée de présenter son travail aux milieux francophones en tant que symbole de la bonne volonté des Juifs, un témoignage de l’empathie qui pourrait prévaloir entre les groupes²³². Lorsque la fondation canadienne Edward Bland lui décerne un prix pour ses poèmes, le Congrès juif canadien saisit la balle au bond et entreprend une campagne de relations publiques pour diffuser son œuvre au Québec²³³. Un communiqué de presse est publié, provoquant des réactions positives dans plusieurs journaux canadiens-français. Le quotidien à grande circulation *La Presse* fait paraître une critique détaillée des poèmes de Klein, leur assurant du coup une visibilité accrue dans l’ensemble de la province²³⁴. Qui plus est, le Congrès reçoit plusieurs sollicitations pour obtenir le dépliant qui présente les cinq poèmes lauréats et ses stocks sont rapidement épuisés.

Plusieurs réactions sont recensées dans le bulletin d’information du Comité des relations publiques. Le Congrès reçoit entre autres une missive de la directrice de l’Hôpital Hôtel Dieu de Montréal, un haut lieu catholique qui fait l’objet d’un poème dans le recueil de Klein²³⁵. Les religieuses y sont dépeintes comme bienfaitantes par l’auteur, qui revisite son passage dans l’enceinte de l’hôpital alors qu’il était enfant. Suite à l’initiative du Congrès, les poèmes sont traduits en français et publiés dans les périodiques catholiques *La Jeunesse canadienne* et

²³¹ M. W. Steinberg, « The Stature of A. M. Klein », *Congress Bulletin*, 30 janvier 1958, p. 2.

²³² Ibid, p. 150

²³³ Saul Hayes, « Award Made for ‘Poems of French Canada’ », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume I, 1er décembre 1947.

²³⁴ Ibid.

²³⁵ Ibid.

*Relations*²³⁶. Des commentaires favorables suivent aussi dans les journaux montréalais *Le Canada* et *Le Matin*²³⁷. Des échos de ce succès atteignent même les régions périphériques du Québec, comme en témoigne un éditorial sur les poèmes de Klein paru dans le journal la *Voix de Gaspé*²³⁸. Pour faire suite à cet intérêt du public, Klein prononce également des allocutions devant des publics canadiens-français²³⁹.

L'attention générée par les poèmes de Klein lui doit finalement la reconnaissance du gouvernement québécois. En octobre 1952, son recueil remporte la deuxième position du concours annuel de littérature provinciale, derrière le romancier Hugh McLennan, rendu célèbre pour son récit *Two Solitudes*, et devant l'anthropologue et folkloriste québécois Marius Barbeau. La métaphore se complète alors que la « troisième solitude » trouve sa place désignée sur le podium, prise en étau entre les deux autres. Un texte du *Chronicle* reçoit la nouvelle de ce prix avec enthousiasme :

Although these poems have been written by a Jewish resident of the province, they have been considered both by English and French critics as far superior to any other interpretation of French-Canadian life in Quebec. It was felt by many that Klein's Jewish sensitivity gave him a keener insight into the day-to-day existence of French-Canadians, and into their religious and traditional life, than was possible for one of their own sons²⁴⁰.

Les poèmes de Klein ne reflètent pas qu'une initiative artistique individuelle. Ils nous indiquent aussi qu'au-delà d'un programme de relations publiques, des cloisons auparavant étanches se fissurent. La génération de Juifs qui atteint l'âge adulte au lendemain de la guerre est née au pays

²³⁶ Saul Hayes, « Contact with French Canadians », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume II, 1er janvier 1948.

²³⁷ Saul Hayes, « Reviews of Congress Published Poems in Catholic Press », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume II, 21 janvier 1949.

²³⁸ Saul Hayes, « Reviews of 'Poems on French Canada » *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume II, 4 février 1949.

²³⁹ Ibid.

²⁴⁰ « A. M. Klein Wins Provincial Prize », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 octobre 1952, p. 10.

— sinon y a passé la plus grande partie de sa vie — et comprend les référents culturels du Canada français avec plus d’acuité. Une volonté d’aller à sa rencontre est mise en évidence à travers la fondation du Cercle juif de langue française.

Le Cercle juif de langue française

Les travaux d’histoire qui se penchent sur ce regroupement placent à juste titre l’accent sur les réalisations majeures de Naïm Kattan, qui prend la tête du cercle à partir de 1954. Une thèse de maîtrise sur ce sujet propose notamment une analyse des textes publiés par Kattan dans le *Bulletin du cercle juif de langue française* et démontre l’importance qu’ils occupèrent dans la formation d’une identité sépharade montréalaise²⁴¹. Il faut cependant rappeler que le Cercle juif de langue française est tout d’abord une initiative lancée par des membres anglicisés de la communauté ashkénaze. En mars 1950, bien avant qu’une immigration de Juifs francophone du Moyen-Orient ne diversifie le paysage culturel juif de la ville, le Congrès incorpore sous son égide le groupe qui tenait des rencontres informelles depuis 1948, date généralement attribuée à la fondation du Cercle. Une rubrique du Comité des relations publiques annonce que « the decision was taken to organize the group on a permanent basis under the tentative name of ‘Circle [sic] Juif de Langue Française’ for the purpose of fostering interest in French culture and providing a medium of exchange of ideas »²⁴². À cette première rencontre officielle, le rabbin Solomon Frank, Solomon D. Cohen du

²⁴¹ À travers des éditoriaux et des textes du Bulletin du Cercle juif de langue française, dont plusieurs sont rédigés par Naïm Kattan, Croteau relève l’implication des Juifs sépharades dans un processus de « double intégration », c’est-à-dire qu’ils déploient des efforts pour s’intégrer à la fois à la majorité francophone provinciale et à la minorité juive anglophone. Voir Croteau, op. cit., (2000). La période sur laquelle se penche Croteau, toutefois, ne permet pas de bien comprendre les desseins entrevus par les fondateurs du Cercle, qui souhaitaient davantage promouvoir la langue et la culture française auprès d’une communauté anglicisée.

²⁴² Saul Hayes, « Organization of ‘Group Interested in French Culture’ in Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 3, 17 mars 1950.

Congrès juif canadien et le chirurgien Abraham Stilman de l'Université McGill, entre autres, sont présents²⁴³.

Selon les plans dressés dès la fondation du Cercle, le groupe souhaite présenter un conférencier chaque mois en priorisant les intervenants canadiens-français. Le premier rassemblement, tenu en avril 1950, porte sur le thème des principes pédagogiques et de l'organisation des universités catholiques au Canada²⁴⁴. Ensuite, le groupe organise une deuxième rencontre mensuelle pour aborder des sujets liés à la littérature et la culture francophone. La première de ces tables rondes traite de l'histoire et la sociologie canadienne-française²⁴⁵. Consulter les comptes-rendus des rencontres bimensuelles du Cercle juif de langue française met en évidence l'érudition des intervenants et la nature scientifique des sujets qui y sont abordés. Il appert que le dialogue judéo-catholique s'opère sur un terrain qui laisse de plus en plus d'espace aux sciences humaines et aux arts.

L'une des conséquences directes de la mise sur pied du Cercle est qu'elle conscientise le Congrès sur l'importance de maîtriser la langue française. En mai 1950, Solomon D. Cohen préside à cette fin une rencontre de travail avec des représentants de la ligue anti-diffamation B'nai B'rith pour assurer la bonne coordination de leurs activités en lien avec l'expansion du Cercle juif de langue française²⁴⁶. Cette rencontre mène à l'accroissement de l'offre des cours de français pour les

²⁴³ Ibid.

²⁴⁴ Saul Hayes, « Workings of French Cultural Group », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 3, 25 mai 1950.

²⁴⁵ Ibid.

²⁴⁶ Saul Hayes, « Development of 'Cercle Juif de Langue Française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 3, 9 juin 1950.

membres de l'organisation afin d'atteindre l'objectif de francisation décrit dans le programme du Cercle²⁴⁷.

En septembre 1950, le comité du Cercle se rassemble pour finaliser le programme de la saison qui est lancé le même l'automne. Celui-ci est orienté vers la culture et les arts canadiens-français, offrant les conférences de Germaine Guèvremont, auteure du roman à succès *Le Survenant*²⁴⁸, du père Émile Migneault, directeur d'une troupe de théâtre, et de Gérard Filion, éditeur en chef au journal *Le Devoir*²⁴⁹. Les activités du Cercle ne tardent pas à attirer l'attention des médias juifs et canadiens-français. Un éditorial du *Devoir*, signé Pierre Vigeant, souligne ce développement important :

Il vient de se fonder à Montréal un Cercle juif de langue française. [...] Le communiqué qui nous annonce cette conférence [...] est rédigé dans un français excellent. Il peut être intéressant de noter que le communiqué nous est parvenu sur la papeterie du *Canadian Jewish Congress*. [...] La nouvelle attitude qui se manifeste parmi les Juifs devrait nous apparaître comme un motif d'encouragement. C'est en somme la reconnaissance de la puissance et de la permanence du fait français²⁵⁰.

L'orientation positive de cet éditorial lui vaut d'être traduit intégralement en anglais et distribué à tous les récipiendaires du bulletin d'information du Comité des relations publiques²⁵¹. Le *Keneder Adler* réagit à ce texte en soulignant l'importance, pour la communauté juive de Montréal, de s'intéresser davantage à la langue française et à la vaste culture dont elle est tributaire²⁵². Les

²⁴⁷ Ibid.

²⁴⁸ Germaine Guèvremont, *Le Survenant* (Montréal: Beauchemin, 1945).

²⁴⁹ Saul Hayes, « Planning of Cercle Juif Program », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 3, 15 septembre 1950.

²⁵⁰ Pierre Vigeant, « Les Juifs et le français : une évolution significative » *Le Devoir*, 13 novembre 1950, p. 4.

²⁵¹ Saul Hayes, « Translation of Editorial in Le Devoir of Montreal 'Jews and French—A Significant Evolution' by Pierre Vigeant », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 3, 24 novembre 1950.

²⁵² Saul Hayes, « French Public Relations Work », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 3, 10 novembre 1950.

premières rencontres du Cercle représentent un effort de dialogue significatif, qui se fait même remarquer jusqu'en Angleterre. Un membre du comité du Cercle, en entrevue avec le journaliste britannique de la *United British Press*, déclare que « the reason for the widespread interest, is the subject itself. The speakers at the lectures are prominent French Canadians known in the fields of art, science and literature »²⁵³.

La revue de presse du Congrès pour la période qui suit le lancement du programme du Cercle juif de langue française révèle une récurrence accrue des articles portant sur le fait juif au Québec dans la presse francophone. Même lorsque le Cercle n'est pas directement mentionné dans les textes, ses activités sont vraisemblablement en cause. L'éditorialiste Georges Henri Dagneau, du quotidien ottavien *Le Droit*, fait écho aux propos de Pierre Vigeant du *Devoir* énoncés plus haut. Le même mois, le journal *Le Canada* publie deux articles portant sur divers aspects de la communauté juive montréalaise, notamment un point de vue positif sur l'espace que pourrait occuper cette communauté dans le réseau scolaire francophone catholique²⁵⁴. L'éditorialiste insiste sur le fait que les Juifs se sont montrés des alliés précieux des Canadiens français et peuvent constituer une force progressiste au sein de la population des Canadiens issue de l'immigration²⁵⁵. Avant même que Naïm Kattan débute ses activités au Cercle en mars 1954, le Cercle fait les manchettes à plusieurs reprises dans les grands journaux le *Devoir*, la *Patrie*, le *Canada*, le *Soleil* et le *Droit*.

²⁵³ Samuel Levine, « British United Press' Information on Cercle Juif de Langue Française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 4, 19 janvier 1951.

²⁵⁴ Samuel Levine, « Reference to Canadian Jews in Editorial Comment of French Daily », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 4, 19 janvier 1951. La question de l'intégration des Juifs et des immigrants non francophones dans le réseau scolaire catholique est abordée de manière croissante dans les milieux politiques. Voir l'étude de Michael D. Behiels, « The Commission Des Écoles Catholiques de Montréal and the Neo-Canadian Question: 1947-63 », *Canadian Ethnic Studies/Etudes Ethniques Au Canada* 18, n° 2 (1986) : pp. 38-64; voir aussi le texte de Miguel Simão Andrade, op. cit., (2007).

²⁵⁵ Ibid.

Malgré que le Cercle soit une initiative portée vers les élites, sa fondation constitue un point important dans la construction du dialogue entre Juifs et Canadiens français. C'est la première fois qu'un regroupement placé sous l'égide du Congrès étend ses rapports avec le Canada français au-delà de la lutte contre l'antisémitisme. Même si cet objectif demeure l'une des raisons d'être du Comité des relations publiques — qui est en charge des activités du Cercle — le groupe démontre un désir manifeste d'aller à la rencontre et de contribuer à la collectivité francophone du Québec. Comme l'exprime le président du comité Solomon D. Cohen dans les pages du *Congress Bulletin*, « the program of the Jewish community no longer needs to be motivated by the need to combat prejudice against us »²⁵⁶. Plutôt, le Congrès se concentre dès lors sur un « cultural program carried out in Montreal on an educational purpose which at the same time exercises a profound secondary function in bringing the culture of French Canadians to Jews and in establishing a spiritual bond between Montreal Jewry and French-Canadians »²⁵⁷. Les comptes-rendus publiés dans le *Congress Bulletin* font état d'une activité foisonnante qui regroupe des personnalités canadiennes-françaises et francophones de renom²⁵⁸.

Pour souligner cinq années de travaux au Cercle, le comité fait paraître un communiqué qui est relayé dans les pages du *Devoir* et du *Canada*. Il convient d'en citer un long passage, puisqu'il

²⁵⁶ Samuel Levine, « French Public Relations », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Vol. 6, 26 juin 1953.

²⁵⁷ Ibid.

²⁵⁸ En mai 1954, le mensuel souligne que « The Cercle Juif sponsors monthly meeting, at which only French is spoken, and a distinguished public figure addresses each gathering, with lively discussions periods following the main address. Attendance at these meetings varies from 60 to 150. In the course of the five years of its existence, the list of speakers for the Cercle Juif reads like a who's who. Included are such outstanding personalities such as: Jules Braunschweig, from Casablanca - V. P. form Alliance Universelle Israelite [sic]; Madame Germaine Guevremont [sic], French Canadian novelist; Jacques Madaule, prominent critic from Paris; Father Stephen [sic] Valiquette, Director of the Quebec section, Canadian Council of Christian and Jews; Madame Therese Casgrain, champion of the women's rights; father A. Legault of the famous players group Les Compagnions [sic]; Andre Laurendeau, editor of *Le Devoir*; Gerard Filion, also of *Le Devoir*, Dr. Nicholas Eouagnigon, champion of negroes of central equatorial French Africa, and Professor Jean Houper of the university of Montreal. » Dans « Cercle Juif de Langue Française », *Congress Bulletin*, mai 1954, p. 2; Voir aussi « French Public Relations », *Congress Bulletin*, mai et juin 1956, p. 5;

met clairement en évidence la notion selon laquelle les activités du Congrès s'orientent vers un objectif d'intégration à la culture francophone. Sur ce point, le Congrès fait valoir que les Juifs comprennent bien les enjeux politiques canadiens-français et souhaitent contribuer aux desseins collectifs québécois.

Le Cercle juif de langue française a été fondé à Montréal, il y a 5 ans, pour grouper les Canadiens juifs intéressés à la langue et à la culture française et leur permettre de puiser abondamment à cette grande source de richesse intellectuelle et de fraternité canadienne. Les progrès ont été rapides. Le nombre de nos membres n'a jamais cessé d'augmenter. Et leur attachement à la langue et à la culture françaises croît à mesure qu'ils la connaissent mieux.

On a dit que la foi transporte les montagnes. Eh bien, les membres de notre Cercle ont foi en la langue et la culture françaises et ils ne négligent aucun effort pour faire connaître — et par conséquent, apprécier — cette fontaine nécessaire à la grandeur du Canada. Plusieurs centaines de Canadiens juifs ont assisté à nos réunions, participé à nos travaux et fait des suggestions fort utiles.

Mais notre œuvre n'eût pas été possible dans l'aide précieuse que nous ont apportée quelques-uns des plus illustres représentants de la culture française au Canada. Ceux-ci ont accepté avec joie nos invitations de nous adresser la parole.

Il n'est nullement exagéré de dire que notre Cercle est devenu un aspect important de la culture juive à Montréal. Il a déjà contribué à répandre la langue et la culture françaises. Et, comme il n'a pas l'intention de dormir sur ses lauriers, il est fermement déterminé à devenir l'un des phares de la langue et de la culture françaises en Amérique²⁵⁹.

Cette déclaration s'avèrera prémonitoire : quelques mois plus tard, Naïm Kattan fait son entrée au Cercle, en même temps que s'entame une vague d'immigration de Juifs francophones qui s'étend jusqu'à la deuxième moitié des années 1960. Au total, c'est quelque 7000 Juifs sépharades, pour la plupart venus du Maroc, qui s'installent à Montréal durant cette période²⁶⁰. Cette communauté

²⁵⁹ « Le Cercle juif de langue française, 'Un phare de la culture française en Amérique' », *Le Devoir*, 16 novembre 1953, p. 5.

²⁶⁰ Selon Jean-Claude Lasry, qui base ses résultats sur le recensement canadien, on compte en 1971 11 000 Juifs sépharades à Montréal. Voir « A Francophone Diaspora in Québec », dans Morton Weinfeld, W. Shaffir et I. Cotler, *The Canadian Jewish Mosaic*, 221-240. (Toronto: John Wiley and Sons, 1981), p. 226; concernant l'immigration en

donne une nouvelle raison d'être au Cercle, en l'élevant comme porte-voix culturel des Juifs dont la langue française est une part essentielle de l'identité, en tant qu'anciens sujets d'un protectorat français²⁶¹.

L'un des développements importants qui fait suite à l'entrée de Kattan au cercle est la publication du *Bulletin du Cercle juif de langue française*, un feuillet mensuel. Kattan demeure à la tête de cette publication jusqu'en 1968, qui dissémine près de 2000 exemplaires de chaque numéro à un lectorat composé de Juifs francophones ou francophiles et d'intellectuels canadiens-français²⁶². Durant cette période, le Cercle atteint aussi une certaine notoriété, attirant de 100 à 200 personnes à ses rassemblements mensuels et encore plus lors des événements spéciaux²⁶³. Dans le premier numéro du bulletin, Kattan explique les motifs qui poussent l'organisation à se doter d'un organe mensuel :

Nous avons senti qu'un bulletin représentait un besoin certain, comme était nécessaire et s'imposait la création du Cercle juif voilà six ans. Nous nous rendions compte à ce moment que la communauté juive de Montréal, qui compte un grand nombre de personnes bilingues, ne pouvait se désintéresser de la langue et de la culture françaises. En plus, Montréal compte un grand nombre de juifs venus s'y installer pendant les dix dernières années, dont la langue maternelle est le français²⁶⁴.

L'historien Jean-Philippe Croteau offre une analyse de cette publication pour la période correspondant à la direction de Kattan. Selon lui, l'organe témoigne de la volonté des Juifs

provenance du Maroc, Yolande Cohen dénombre 7000 Juifs de culture sépharade. Yolande Cohen, « Migrations juives marocaines au Canada ou comment devient-on Sépharade ? », dans Pierre Anctil et Ira Robinson, Éd. *Les communautés juives de Montréal, histoire et enjeux contemporains*, 234-51. (Sillery: Septentrion, 2010).

²⁶¹ Le Maroc est absorbé par l'empire colonial français en 1912 à titre de protectorat. La souveraineté du Maroc est rendue en 1955 dans la foulée de la décolonisation de l'Afrique, provoquant des conflits entre les groupes qui composaient la population locale. Dans le contexte des tensions judéo-arabes, suite à la création de l'État d'Israël, la majorité de la population juive du Maroc émigre vers la France, Israël et le Québec.

²⁶² Lewis Levendel, *A Century of Canadian Jewish Press : 1880s-1990s*. (Ottawa: Borealis Press, 1989), p. 260.

²⁶³ « Cercle Juif de Langue Française », *Congress Bulletin*, Avril 1958, p. 4.

²⁶⁴ Relayé dans *Le Devoir* : Pierre Vigeant, « Blocs-Notes » *Le Devoir*, 11 novembre 1954, p. 4.

sépharades d'entreprendre une double intégration, c'est à dire au sein des communautés canadienne-française et juive ashkénaze. Pour ce faire, « le bulletin réclame la séparation entre la culture française, incarnée principalement par la langue, et la religion catholique, alors qu'au même moment il promeut une culture juive indissociable du judaïsme »²⁶⁵. C'est cette orientation qui permet au Cercle d'incarner à la fois un lieu d'échange culturel avec le Canada français et un outil d'affirmation de l'identité juive au sein de la francophonie canadienne. Cette vocation arrive à maturité durant les années 1960, lorsque le principe de la défense du français est propulsé par la Révolution tranquille.

Les efforts du Bulletin culminent avec la publication, en septembre 1965, d'un premier ouvrage collectif sous la direction de Kattan, *Les Juifs et la communauté française*²⁶⁶. Ce livre regroupe des auteurs juifs et canadiens-français autour de plusieurs thèmes, entre autres l'histoire juive canadienne et l'avenir culturel et linguistique du Canada français. On y retrouve aussi un essai sur l'œuvre de Mordechai Richler signé par Kattan ainsi qu'un témoignage d'Élie Wiesel, un rescapé de l'Holocauste destiné à une grande carrière littéraire. Ici encore, les travaux de Kattan rayonnent au-delà de la francophonie montréalaise. Un éditorial du *Chronicle* souligne que « it represents a sincere, well-conceived effort—of admirable literary quality—, to broaden the scope of the dialogue initiated by the Cercle between itself and a number of prominent members of the French-Canadian community »²⁶⁷. À ce moment le *Chronicle* avait d'ailleurs intégré à ses numéros hebdomadaires une chronique en français, rédigée par Kattan.

²⁶⁵ Croteau, op. cit., (2001), p. 146.

²⁶⁶ Nicolas Baudry et Naïm Kattan, *Les Juifs et la communauté française*, Collection Les Idées du jour ; D-17 (Montréal: Éditions du Jour, 1965).

²⁶⁷ Max Melamet, « Jews and French-Canadian Community », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 septembre 1965, p. 4.

Le bulletin d'information du *Public Relations Committee* identifie plusieurs réactions favorables, au sein des journaux canadiens-français, suite à la publication du recueil *Les Juifs et la communauté française*. Ce livre est commenté dans la *Presse*, le *Devoir*, le *Petit Journal*, le *Miroir de Québec* et *Échos Vedettes*²⁶⁸. Le critique littéraire Gilles Marcotte consacre un article complet sur cet ouvrage dans la *Presse*. Son texte, cité au long dans le *Congress Bulletin*, fait valoir que ce livre témoigne d'un long chemin parcouru sur le sentier des rapports entre Juifs et Canadiens français au Québec. Selon lui, son importance tient à ce qu'il n'aurait pu paraître au Québec seulement dix ans auparavant²⁶⁹ :

Je ne dis pas qu'on s'y serait opposé par antisémitisme forcené ; plus simplement, on n'y aurait pas pensé. Qu'on y pense aujourd'hui, que plusieurs écrivains d'ici aient voulu collaborer à ce premier Cahier du Cercle juif de langue française [...], me paraît témoigner de l'ouverture progressive à l'esprit qui s'opère dans notre milieu. Déjà, les amitiés judéo-chrétiennes avaient œuvré dans le même sens, sur le plan religieux. Mais il importait de ne pas s'en tenir uniquement aux valeurs religieuses, d'effectuer aussi bien à d'autres niveaux cette présentation mutuelle des Juifs et des Canadiens français²⁷⁰.

Juifs et littérature canadienne-française

Le commentaire de Marcotte témoigne de l'élargissement des premières initiatives de rapprochement entreprises par le clergé catholique. Ce virage se mesure dans la littérature canadienne-française, où la figure du Juif est représentée sous de nouveaux angles à partir des années 1950 et durant les années 1960. Comme le rappelle Ben-Z. Shek, qui signe en 1989 une analyse de l'image des Juifs dans le roman québécois, la littérature de l'entre-deux-guerres se

²⁶⁸ Samuel Levine, « Comments on Publication of French Magazine », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 19, 22 octobre 1965.

²⁶⁹ Gilles Marcotte, « Le premier Cahier du Cercle juif de langue française », *La Presse*, 9 octobre 1965, Cahier arts, lettres, spectacles, radio-télé, p. 4.

²⁷⁰ Ibid.

consacre à la mise en récit du ruralisme et du traditionalisme, un portrait dans lequel le Juif « apparaît toujours comme un être unidimensionnel, enfermé dans un rôle dévalorisé »²⁷¹. Les représentations de ces personnages sont souvent empreintes d'antisémitisme.

Shek suggère que les personnages juifs sont appelés à se complexifier et à être présentés de manière plus sympathique dans les œuvres de Germaine Guèvremont et de Gabrielle Roy²⁷². Toutefois, on ne retrouve pas avant les années 1950 de romans québécois qui mettent en scène un personnage juif important. Pour cette raison, la présence du Juif dans la littérature québécoise échappe complètement aux observateurs de la communauté juive qui, de toute manière, n'ont pour la plupart pas l'intérêt ou les compétences linguistiques pour apprécier la littérature canadienne-française. Dans un mémoire de maîtrise en études littéraires, Christine Poirier recense sept romans québécois marquants qui abordent le phénomène de l'Holocauste et du judaïsme pour la période qui nous concerne²⁷³. Le fait que seulement deux de ces œuvres aient fait l'objet d'un commentaire dans les publications juives est révélateur²⁷⁴.

Il faut attendre la sortie de *Aaron*, roman d'Yves Thériault publié en 1954, pour qu'une histoire peuplée entièrement de protagonistes juifs soit écrite par un Canadien français et réussisse à retenir l'attention de la communauté juive. Le livre raconte la relation complexe d'un jeune Juif

²⁷¹ Ben-Z. Shek, « L'image des Juifs dans le roman québécois » dans Pierre Anctil et Gary Caldwell, *Juifs et réalités juives au Québec*, 255-290. (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1984), p. 258.

²⁷² Ibid.

²⁷³ Les sept romans québécois importants qui représentent l'Holocauste entre 1945 et les années 1960 sont *Alexandre Chenevert* de Gabrielle Roy (1954), *Aaron* d'Yves Thériault (1954), *La dormeuse éveillée* d'Yvette Naubert (1965), *Le petit juif* de Jean de Laplante (1962), *Survivre* d'Alice Parizeau (1964), *Il est là, le soleil* de Roch Carrier (1970) et *Ethel et le terroriste* de Claude Jasmin (1964). Christine Poirier, « La Shoah dans la littérature québécoise de langue française » (Mémoire de maîtrise en langues et littérature françaises), Université McGill, 2004). Une seule autrice, Alice Parizeau, était d'origine juive polonaise et écrivait dans ce cas à partir de sa propre expérience.

²⁷⁴ Les deux romans commentés sont *Aaron* d'Yves Thériault (1954) et *Ethel et le terroriste* de Claude Jasmin. Pour ce qui est du dernier, c'est la traduction anglaise parue en 1965 qui mérite une chronique de Max Melamet. « This, That and the Other », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 novembre 1965, p. 4.

montréalais et de son grand-père, orthodoxe de pratique et conservateur de nature. Une critique du roman paraît dans les pages du *Congress Bulletin* sous la plume de Naïm Kattan. Selon lui, « despite certain misconceptions and errors concerning the Jews which are apparent through the novel, one feels that the author has made an admirable attempt to give a complete picture of the Jewry of this city »²⁷⁵.

C'est le cas même si Thériault peut difficilement rendre l'atmosphère juive avec authenticité. Après tout, il ne peut que l'observer de l'extérieur et la décrire dans une langue étrangère à l'objet qu'il aborde dans le roman. Selon Kattan, cela explique l'exagération « of the 'couleur locale' aspect of the novel, its almost exotic character »²⁷⁶. Le Juif y occupe dans la ville un espace mythifié qui ne pouvait être simulé qu'avec un certain orientalisme. Thériault ne possède pas non plus une connaissance ethnologique suffisante pour rendre avec justice les termes hébreux et yiddish. Comme le dénote Shek dans son analyse du roman, l'auteur se livre à des remarques linguistiques fantaisistes qui supposent des métissages culturels exagérés : « Le Yiddish russe qui voisinait avec le Yiddish italien, et parfois le Yiddish hébraïque des pays du Levant, ou le Yiddish hoqueteux du Yémen »²⁷⁷ auraient tous, selon Thériault, cours dans le Montréal juif.

Malgré les critiques formulées par Kattan, la parution d'*Aaron* demeure marquante sur le plan du dialogue interculturel et donne lieu à des échanges fertiles. Gilles Marcotte, critique littéraire dans la *Presse* et le *Devoir*, republie intégralement une traduction du compte-rendu de Naïm Kattan qui avait paru dans le *Congress Bulletin*. Il se réjouit qu'un Juif montréalais offre son point de vue sur

²⁷⁵ Naïm Kattan, « Books in Review », *Congress Bulletin*, Juin 1954, p. 2.

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ Shek, op. cit., (1984), p. 268-269.

le roman, un souhait qu'il avait exprimé dans un premier texte sur le livre de Thériault quelques semaines plus tôt²⁷⁸.

Suite à la publication de *Aaron*, Thériault est invité à se prononcer au Cercle juif de langue française²⁷⁹. Cet évènement fait même l'objet d'une émission à la chaîne radiophonique de Radio-Canada ; les observateurs juifs du Comité des relations publiques soulignent qu'à cette occasion, Thériault a pu répondre à certaines critiques formulées par des lecteurs juifs²⁸⁰. En somme, on peut attribuer au roman de Thériault l'exploit d'avoir été le premier à traiter de la communauté juive à partir d'un point de vue extérieur et d'entamer un dialogue qui culmine avec la parution d'ouvrages littéraires collaboratifs comme *Les Juifs et la communauté française*.

Dans les pages du *Chronicle*, Kattan dédie vers 1964 l'une de ses chroniques francophones à l'espace du Juif dans la littérature canadienne-française. Son analyse se rapproche des conclusions de Shek, à savoir que la figure du juif se module à la faveur d'un dialogue judéo-catholique plus soutenu.

Le Juif n'a fait son entrée dans la littérature canadienne-française que depuis quelques années. Certes, pendant longtemps, des journalistes parlaient des Juifs. Ils ne les connaissaient pas, mais ils en parlaient mal. Leurs préjugés n'étaient point favorables. Depuis que les écrivains canadiens-français sont partis à la découverte de la réalité, leur attitude envers les Juifs s'est modifiée. Le visage du Juif n'était plus celui d'un intrus, d'un étranger qu'on suspecte et auquel on réserve un regard hostile, mais celui d'un semblable, d'un partenaire²⁸¹.

²⁷⁸ Gilles Marcotte, « Aaron d'Yves Thériault jugé par un Juif canadien », *Le Devoir*, 26 juin 1954, p. 6.

²⁷⁹ Samuel Levine, « Cercle Juif de Langue Française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, 8 octobre 1954.

²⁸⁰ Samuel Levine, « Broadcast in Connection with Meeting of Cercle Juif de Langue Française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, 22 octobre 1954.

²⁸¹ Naïm Kattan, « Les écrivains canadiens-français et les Juifs », *Canadian Jewish Chronicle*, 8 mai 1964, p. 12.

Le Cercle juif de langue française publie un deuxième ouvrage collectif vers 1967 avec la sortie de *Juifs et Canadiens*²⁸². Ce second effort regroupe dans un même volume des écrivains juifs et canadiens-français qui proposent des textes qui traitent de littérature, de sociologie et d'histoire²⁸³. Le critique littéraire Gilles Marcotte s'y retrouve aussi avec un chapitre intitulé « Le romancier canadien-français et son Juif ». Son analyse reflète les idées de Kattan lorsqu'il déplore que « le personnage juif est entré dans notre mythologie, plutôt que dans le cercle de nos relations »²⁸⁴. Cette situation est inévitable vu la distance qui demeure à combler entre Juifs et Canadiens français. Selon Marcotte, « un véritable roman juif, et qui explore en profondeur les dédales de l'âme juive, ne sera écrit au Canada français que par un Juif qui sera aussi... Canadien français »²⁸⁵. Marcotte fait écho, à travers cette remarque, au décroisement de l'identité canadienne-française en tant que valeur définie par le catholicisme. Il reflète l'adoption d'un vecteur linguistique dans le cadre du néonationalisme québécois des années 1960, qui rend envisageable l'intégration des non-catholiques à la collectivité québécoise.

Les observateurs juifs relèvent aussi cette transition dans leurs propres institutions. En 1964, le *Chronicle* fait paraître un texte à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Bibliothèque publique juive, qui ne manque pas de souligner la présence accrue des non-juifs dans son enceinte.

²⁸² Naïm Kattan. *Juifs et canadiens / ouvrage publié sous la direction de Naïm Kattan*. --. Cahier du Cercle juif de langue française ; 2. (Montréal: Éditions du Jour, 1967).

²⁸³ Le recueil présente des textes de Pierre Aubery, Paul Doucet, Jacques Lazarus, Arnold Mandel, Gilles Marcotte, Jean Ouellette, Leon Poliakov, Michel Salomon, Jean-Pierre Wallot et Élie Wiesel.

²⁸⁴ Gilles Marcotte, « Le romancier canadien-français et son juif » dans Naïm Kattan. *Juifs et Canadiens / ouvrage publié sous la direction de Naïm Kattan*. Cahier du Cercle juif de langue française ; 2, 63-68. (Montréal: Éditions du Jour, 1967).

²⁸⁵ Ibid., p. 68.

Il appert que des Canadiens français plus que d'autres parmi les goyim démontrent un intérêt à aller à la rencontre de la culture juive de Montréal dans le cadre de leurs recherches²⁸⁶.

The interest seems to be shown by French-Canadians in particular. There is one, for example, who has been doing research for a novel about German Jews under Hitler. A French Canadian priest is working on studies of early versions of the Mishna. A nun is presently engaged in a project of translating Yiddish poetry into French. Such active interest appears to be increasing. [. . .] Growing awareness may be explained in terms of Quebec's quiet revolution, which has been reaching out to all corners of society and which has not overlooked the Jewish community.²⁸⁷

Les Juifs et l'Université de Montréal

En 1948, l'Université de Montréal décerne un doctorat honorifique à l'homme d'affaires Samuel Bronfman, président du Congrès juif canadien et richissime propriétaire des distilleries Seagram. À l'occasion d'un discours, le recteur de l'université, le sulpicien Olivier Maurault, souligne les qualités de Bronfman en tant que leader communautaire et philanthrope²⁸⁸. Bronfman contribua non seulement à des causes caritatives juives, mais aussi à des organismes de bienfaisance catholiques et à des institutions dominées par les chrétiens, notamment les universités Bishop, McGill et l'Université de Montréal²⁸⁹. Suite à la cérémonie, le trésorier du Congrès, Joseph H. Fine, rédige une déclaration au nom de la communauté juive :

We regard the honour awarded to Mr. Bronfman a friendly gesture by the cultural and religious leaders of Quebec. This is the first time that an important French language Catholic institution—a university

²⁸⁶ « Library Serves as a Valuable Aid for Non-Jews Engaged in Research », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 octobre 1964, p. 13.

²⁸⁷ Tevia Abrams, « Fifty Years a Library », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 janvier 1964, p. 16.

²⁸⁸ Saul Hayes, « Statement of Rector of University of Montreal in Awarding Honorary Doctorate to Mr. Samuel Bronfman », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 10 septembre 1948.

²⁸⁹ Bronfman fait aussi preuve de générosité lorsque des événements tragiques affligent des communautés québécoises. En mai 1950, un incendie majeur ravage la ville de Rimouski. Klein mentionne « with pride that Samuel Bronfman, president of the Canadian Jewish Congress, whose business for years had been the helping of precisely such homeless, has contributed to the relief fund the sum of ten thousand dollars. » A. M. Klein, « The Rimouski Fire », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 février 1950, p. 4.

headed by His Excellency, the Archbishop of Montreal—pays tribute to a Jewish leader who is so active in communal and in public life²⁹⁰.

Ce jalon annonce l'ouverture croissante des grandes institutions d'éducation supérieure au Canada français, qui sont toujours fortement encadrées par l'Église catholique et donc peu convoitées par des minorités non chrétiennes²⁹¹. A. M. Klein, qui avait lui-même fréquenté l'Université de Montréal, considère que cet événement marquant crée un précédent qui s'insère dans la trame contemporaine des rapprochements entre Juifs et Canadiens français.

This is the first time, we believe, that a university which many of our coreligionists look to as their Alma Mater, has conferred this honorary degree upon a member of our race. It is a most gratifying precedent and constitutes yet another instance of the increasing *rapprochement* between the various ethnic groups which is taking place in our midst.²⁹²

Dans l'édition de septembre 1950 du *Congress Bulletin* paraît un texte dont le titre évocateur souligne le paradoxe des universités catholiques. « Cross Over the Open Door », un reportage de Betty Sigler, se penche sur l'expérience des étudiants juifs inscrits à l'Université de Montréal, une institution régie par une charte qui définit sa fonction apostolique²⁹³. Les symboles religieux qui parsèment le campus rappellent aux étudiants l'allégeance de l'université à la chrétienté et pourtant, comme le rappelle Sigler, « Jewish applicants are not discriminated against there when the quotas of other, supposedly non-religious, universities keep them out »²⁹⁴. L'auteure fait référence à l'Université McGill, qui au même moment est fréquentée par une proportion

²⁹⁰ Ibid.

²⁹¹ Rappelons qu'à ce moment, l'Université de Montréal est régie par une charte canonique qui la place sous l'égide du Pape. Ce n'est qu'en 1967 que l'institution est déclarée laïque et obtient son indépendance face à la hiérarchie ecclésiastique.

²⁹² A. M. Klein, « Samuel Bronfman Honoured », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 août 1948, p. 3.

²⁹³ Betty Sigler, « Cross Over the Open Door : Jewish Students at Montreal's Catholic University », *Congress Bulletin*, Septembre 1950, p. 11.

²⁹⁴ Ibid.

importante d'étudiants juifs montréalais et dont la direction anglo-saxonne assurait le maintien d'un *numerus clausus* jusqu'aux années 1960.

À cause des obstacles linguistiques et de la place prééminente qu'occupent les symboles religieux dans son enceinte, le nombre d'étudiants juifs au tournant des années 1950 est marginal à l'Université de Montréal. Ils ne comptent en effet que pour près de 1 pour cent de la population étudiante totale²⁹⁵. Pour le peu qu'ils sont, Sigler laisse toutefois entendre que le rapport des Juifs avec les Canadiens français s'avère cordial. Elle mène des entrevues auprès de plusieurs d'entre eux et présente ses résultats dans un texte qui constitue une pièce importante du dialogue judéo-catholique et de la stratégie de relations publiques du Congrès au tournant des années 1950.

Jews in all faculties report unfailing courtesy from staff and students who try to make their Jewish associates, members of the English-speaking group, feel at home. Examinations may be written in English and some professors will even stop to translate a difficult technical passage into this language²⁹⁶.

En faisant l'éloge de l'ouverture démontrée par les professeurs et les étudiants canadiens-français, le texte de Sigler provoque des réactions favorables dans la presse francophone. Pierre Vigeant du *Devoir* croit que « cet hommage à l'Université de Montréal pourrait n'être que l'expression d'une sympathie manifestée à notre endroit de la part de son auteur, Betty Sigler, [mais] le fait qu'il ait été publié dans l'organe officiel du *Canadian Jewish Congress* lui confère une toute autre portée »²⁹⁷. Il y a bien là un interlocuteur important, le Congrès, qui souhaite faire parvenir un témoignage à travers un organe officiel qui est couramment commenté dans la presse francophone. À l'Université de Montréal, le texte de Sigler est aussi accueilli chaleureusement, si bien qu'on

²⁹⁵ Ibid.

²⁹⁶ Ibid.

²⁹⁷ Pierre Vigeant, « Les Juifs parmi nous », *Le Devoir*, 19 octobre 1950, p. 4.

commande à deux reprises des copies du numéro du *Congress Bulletin* pour diffuser cette publicité favorable²⁹⁸.

Cette représentation de l'université catholique se pose en contraste face à ce qu'a retenu l'historiographie sur l'expérience des étudiants juifs dans cette institution. La grève des médecins stagiaires de 1934, durant laquelle des étudiants s'opposèrent à la pratique d'un collègue juif dans l'institution catholique, constitue un exemple frappant de l'antisémitisme des années 1930 au Québec²⁹⁹. Lorsque Samuel Rabinovitch, étudiant à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, avait été assigné à l'hôpital Notre-Dame, ses confrères canadiens-français avaient refusé de continuer à travailler. L'affaire avait fait grand bruit dans la presse francophone, agitant un débat acrimonieux au sujet de l'espace qu'il était juste d'accorder aux Juifs dans une société à dominance catholique.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'intégration des étudiants juifs aux programmes et aux activités de l'Université de Montréal ne génère plus de levées de boucliers. En réaction au texte de Sigler, deux étudiants juifs vont jusqu'à suggérer que ses propos ne représentent pas un enjeu qui soit digne d'être publié. Ces étudiants, pour leur part, « accepted their attendance at the university as a matter of course »³⁰⁰. Malgré l'enthousiasme de certains, il ne faut pas croire que l'université n'est plus le théâtre d'aucun phénomène antisémite. Sigler fait aussi référence à la tenue d'une conférence d'Adrien Arcand, organisée par un groupe d'étudiants en 1949. Sur ce point, il est intéressant de constater que l'auteure mentionne cet épisode non pas pour souligner

²⁹⁸ Samuel Levine, « Evincing Interest in Article in Congress Bulletin on University of Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 4, 19 janvier 1951.

²⁹⁹ Voir Ira Robinson, *A History of Antisemitism in Canada* (Waterloo: Wilfrid-Laurier University Press, 2015), pp. 74-75; Ira Robinson, « “Maîtres chez eux”. La grève des internes de 1934 revisitée » *Globe* 18, n° 1 (2015): 153-168.

³⁰⁰ « French Canadians Appreciate Jews' Interest in French », *Congress Bulletin*, Novembre-Décembre 1950, p. 5.

l'antisémitisme, mais pour accentuer la réaction des étudiants face au polémiste notoire. Il ne semble pas qu'Arcand, explique Sigler, se prononçait à l'Université devant des partisans.

The time-tested rabble-rousing [of Arcand] failed to stir the students either to support or to the indignation it deserved. They reported the harangue fully in their paper and afterwards published Jewish protests. A French-Canadian solicitor, known to be militantly opposed to antisemitism, was invited to address the same group on the Jewish people. He was well received. The daily spectacle at the university of men dedicated to their own church yet showing respect and friendship for the Jews may serve to buffer the impact of Arcand's ugly speech on students' minds³⁰¹.

Durant la décennie des années 1950, quelques activités académiques dirigées envers les étudiants, qui témoignent de l'ouverture que Sigler décrit, laissent des traces dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques. Parmi celles-ci, mentionnons une conférence publique d'un diplomate israélien sur les difficultés d'intégration des immigrants en Terre sainte³⁰² et un séminaire sur les rapports intercommunautaires présenté par le rabbin Solomon Frank³⁰³, éditeur en chef du *Chronicle*.

Un premier universitaire juif avait déjà intégré le corps professoral de l'Université de Montréal vers 1949, quand le rabbin Chaim Denburg est embauché pour enseigner la philosophie juive médiévale à l'institut d'études médiévales de l'Université de Montréal. Près d'une quinzaine d'années plus tard, à la session d'hiver 1962, un premier cours portant sur les humanités juives est offert par la docteure Anna Stearns au département des études slaves. Le cours porte sur l'influence culturelle des communautés juives en Europe centrale et orientale et retient l'attention du Congrès,

³⁰¹ Betty Sigler, « Cross Over the Open Door : Jewish Students at Montreal's Catholic University », *Congress Bulletin*, Septembre 1950, p. 11.

³⁰² Samuel Levine, « Good Will Project at University of Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 6, 6 mars 1953.

³⁰³ Samuel Levine, « Seminar on Community Relations », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 7, 8 septembre 1954.

qui envoie ses félicitations au directeur du département³⁰⁴. En 1966, le rabbin français David Feuerwerker fonde un programme d'études juives, en plus d'enseigner l'histoire et la sociologie. Dans la ville de Québec, l'Université Laval engage un premier professeur juif vers 1956 ; le Dr Alexander Wittenburg, qui travaillait auparavant en Suisse, entre au département de mathématiques³⁰⁵. L'embauche de ces professeurs juifs dans les universités catholiques québécoises consitue une avancée décisive dans le processus qui mène à leur sécularisation durant les années 1960.

Oecuménisme à l'ère de Vatican II

En 1950, l'Archevêque Charbonneau démissionne du diocèse de Montréal, le plus important sur le plan numérique et le plus pluraliste des diocèses de la province, suite à un conflit qui l'oppose au délégué apostolique du Saint-Siège³⁰⁶. Lui succède Paul-Émile Léger, que l'historien du catholicisme québécois Jean Hamelin décrit comme un prélat traditionaliste : « une idéologie fixiste, enracinée dans une vision providentialiste de l'histoire, anime son action marquée du sceau de l'orthodoxie : fidélité à l'ecclésiologie de Vatican I, confiance dans les institutions et les stratégies éprouvées, méfiance à l'égard des nouveautés »³⁰⁷. Paradoxalement, Léger accède à l'épiscopat à un point de rupture, alors que de grands courants sous-jacents s'apprêtent à séculariser le Canada français. Selon Hamelin, c'est à ce moment que l'utopie d'une chrétienté rurale cède place à celle d'une chrétienté urbaine³⁰⁸. Celle-ci doit laisser un espace au changement,

³⁰⁴ Samuel Levine, « Course on Cultural Influence of Jewish Communities in Central and Eastern Europe at University of Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 15, 25 janvier 1962.

³⁰⁵ Samuel Levine, « Appointment of Teaching Position at Laval University », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 9, 30 novembre 1956.

³⁰⁶ Hamelin, op. cit., (1984), p. 114.

³⁰⁷ Ibid.

³⁰⁸ Ibid., p. 116.

notamment l'intervention élargie des gouvernements dans le financement de l'éducation et du bien-être et l'assouplissement des structures confessionnelles pour accommoder les Juifs et les non-croyants. La réceptivité de l'Université de Montréal face à la judéité constitue un exemple concret de ce phénomène. Léger, pour sa part, voudrait plutôt s'en remettre à l'essentiel, c'est-à-dire assurer le maintien de la pratique dans la métropole québécoise. On pourrait penser, selon ce portrait, que son arrivée au diocèse n'augure rien de bon pour le chantier des rapports judéo-catholiques. En fait, il appert que les questions œcuméniques avaient suffisamment progressé entre 1945 et 1950 pour se passer, durant les années 1950, de la direction proactive qu'avait exercée Monseigneur Charbonneau. Étant donné que les années 1950 témoignent d'une forte diminution de l'antisémitisme au Canada, les initiatives du diocèse de Montréal sur ce chantier, qui avaient été relevées par la presse juive durant l'après-guerre, ne constituent plus une nécessité immédiate. De toute manière, les travaux interculturels du Cercle juif de langue française tiennent le haut du pavé des rapports entre Juifs et Canadiens français. Pour cette raison, Mgr Léger et le clergé catholique occupent peu d'espace dans la presse juive anglophone.

Cela n'empêche pas Samuel Bronfman, en tant que président du Congrès juif canadien, de faire parvenir ses félicitations à Mgr Léger lorsqu'il est nommé cardinal par le Saint-Siège en janvier 1953³⁰⁹. Fidèle à l'esprit d'œcuménisme qui caractérise la période, le diocèse invite plusieurs membres éminents de la communauté juive montréalaise à assister au banquet en honneur de l'élévation de Paul-Émile Léger dans la hiérarchie ecclésiastique³¹⁰. Dans l'ensemble, les liens de

³⁰⁹ Samuel Levine, « Conveying sentiments of Montreal Jewry to Archbishop of Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, 23 janvier 1953.

³¹⁰ Samuel Levine, « Invitation to the Reception of Welcome in Honor of Archbishop of Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, 6 février 1953.

cordialité qui avaient été établis sous l'archevêché de Charbonneau sont appelés à se poursuivre malgré le changement de garde au diocèse.

C'est au tournant des années 1960 que l'œcuménisme vient à occuper de nouveau une place importante dans la presse juive, pour des motifs qui toutefois ne concernent pas uniquement le clergé canadien-français. Cette fois, c'est tout au haut de la hiérarchie catholique que l'enjeu des rapports avec les autres religions est soulevé, conjointement à une pléiade de considérations liées à l'ajustement de l'Église romaine aux impératifs de l'époque. Le Concile œcuménique Vatican II est initié par Jean XXIII, qui succède à Pie XII en 1959 au terme d'un règne de vingt ans³¹¹. Fidèle à la tradition de l'Église romaine, l'accession aux mécanismes du pouvoir d'un nouveau souverain pontife engendre de nouvelles orientations. Selon Hamelin, « Pie XII avait enseigné, cherchant sans cesse à préciser les règles qui devaient guider le monde nouveau. [Jean XIII] veut rendre témoignage à la vérité et en faire porter tous les fruits : la concorde entre les individus et les peuples et l'unité entre les chrétiens »³¹². Au lendemain du conclave, le pape entame un chantier de réformes pour habilitier l'Église à faire face aux impératifs de l'époque moderne³¹³.

Dans les pages du *Chronicle*, le changement de direction qu'entreprend le Saint-Siège sous l'influence de Jean XXIII — qui avait octroyé une audience au président de la ligue anti-diffamatoire B'nai B'rith au Vatican dès l'hiver 1960 — est perçu d'un œil favorable. Les propos

³¹¹ Pie XII avait une réputation négative dans la diaspora juive pour ne pas avoir dénoncé l'Holocauste au cours des années quarante. Sur cet enjeu controversé, voir John Cornwell, *Hitler's Pope: the Secret History of Pius XII* (New York: Penguin Books, 2000); David G. Dalin, *The Myth of Hitler's Pope: How Pope Pius XII Rescued Jews from the Nazis* (Washington, DC: Regnery Publisher, 2005).

³¹² Hamelin, op. cit., (1984), p. 209-210.

³¹³ Le défi est grand pour le nouveau Pape, qui adopte le mot d'ordre « *Aggiornamento* », « désormais » pour entrer dans la modernité. Selon l'historienne Lucia Ferretti, « *Aggiornamento* signifie une réforme de l'Église telle que celle-ci puisse de nouveau offrir à l'humanité une parole chrétienne qui sache la rejoindre, ainsi que le témoignage d'une institution et d'une communauté à la fois fidèle à l'héritage des siècles et rajeunies par les exigences de l'époque contemporaine. » Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec* (Montréal: Boréal, 1999), p. 155.

du pape y sont cités avec gratitude : « You of the Old Testament and we of the New must come closer as brothers under God, to work for peace throughout the world »³¹⁴. D'emblée, tout indique que le Concile permettra à l'Église de réformer sa position sur les Juifs, en particulier l'enseignement de la doctrine qui leur attribue collectivement une responsabilité dans la mort du Christ. Cet enjeu épineux fait face à l'opposition des éléments conservateurs de l'Église romaine, si bien que les observateurs juifs craignent qu'un changement de cap se soit opéré au Vatican, juste avant la proclamation de l'ouverture du Concile en octobre 1962. Boris Smolar, dans sa chronique du *Chronicle*, relève le malaise de la communauté juive.

Something has gone wrong in the last minute. . . Those within the Vatican who have sought fundamental changes in the Catholic attitude toward Jews have suddenly felt their influence weaken and have retreated from their position. . . The preparatory commission of the Ecumenical Council which was to discuss basic modifications of relations between the Church and the Jews dropped the entire question from its agenda. . .³¹⁵

C'est le coup d'envoi d'une saga qui retient l'attention de la presse juive montréalaise jusqu'à la clôture du Concile en 1965. Ses commentateurs rappellent d'abord que l'antisémitisme, qui anime à différents degrés les sociétés chrétiennes depuis le moyen-âge, est considéré à juste titre comme étant enraciné dans les enseignements de l'Église. Des passages de la liturgie catholique utilisent à tort une terminologie qui met l'emphasis sur la culpabilité des Juifs, en les qualifiant notamment de « tueurs du Christ ». Cette accusation ne se limite pas d'ailleurs aux israélites de l'époque biblique, mais est maintenue face à tous leurs descendants. Dans le cas du Canada français, la littérature antisémite des années 1930 est parsemée de ces références à la doctrine catholique,

³¹⁴ « Here, there, and everywhere », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 août 1960, p. 12.

³¹⁵ Boris Smolar, « Ecumenical Council », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 octobre 1962, p. 3.

contribuant à perpétuer la méfiance des croyants face aux Juifs³¹⁶. Pourtant, à Rome, tous les cardinaux ne reconnaissent pas les torts de l'Église.

Les commentateurs juifs, durant les années 1960, se montrent fortement agacés par ce débat qu'ils considèrent un enjeu exclusivement chrétien dont la résolution devrait relever de l'évidence même. Après tout, n'est-il pas ridicule qu'ils aient à plaider pour leur innocence devant l'accusation de déicide ? Max Melamet, éditorialiste au *Chronicle* dès 1963, résume bien cette amertume :

Jews feel no guilt about what did or did not happen 1900 years ago. They acknowledge no need to be exonerated of any charge. They feel rather that it is for the Christian world to examine its conscience about the persecutions Jews have suffered culminating in the mass murder of Jews³¹⁷.

Ils demeurent tout de même reconnaissants qu'au sein de l'épiscopat canadien-français, ils puissent compter sur de sérieux appuis pour faire adopter une déclaration œcuménique convenable. En octobre 1964, alors que cet enjeu nourrit toujours le débat à Rome, le *Chronicle* dédie la première page d'un numéro à l'archevêque de Montréal. Le grand titre s'avère éloquent : « Cardinal Léger Speaks Out »³¹⁸. Le texte rapporte que Léger s'était prononcé en faveur non seulement de l'exonération des Juifs contemporains, mais aussi de ceux de l'époque biblique, une position radicale dans le spectre de l'épiscopat. Le Cardinal, indique le journaliste, « is further reported to have stressed that Jews share a common humanity with all men and have a special relationship

³¹⁶ Alexandre Dumas, dans une recherche qui s'appuie sur un large corpus historiographique ainsi que sur des fonds d'archives, a démontré que des organes catholiques disséminait différentes représentations des Juifs qui se fondent sur l'antisémitisme chrétien « classique », c'est-à-dire qu'il reprend le thème du « tueur du Christ. » Selon Dumas, « Il est facile pour l'historien des années 1930 de relever des textes antisémites dans les nombreuses publications de la période. On retrouve chez le clergé, comme dans la plupart des milieux, des attaques contre les Juifs, dont certaines sont des plus hargneuses. » Voir Alexandre Dumas, « L'Église catholique québécoise face à l'antisémitisme des années 1930 » *Globe : revue internationale d'études québécoises* 18, n° 1 (2015): 65-85.

³¹⁷ Max Melamet, « The Ecumenical Council's Declaration on the Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 septembre 1965, p. 4.

³¹⁸ « Cardinal Léger Speaks Out », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 octobre 1964, p. 1;

with the origins of Christianity »³¹⁹. Le *Congress Bulletin*, pour sa part, signale que « Canadian Jews will derive some considerable satisfaction knowing that among the corps of liberal prelates were included Cardinal Paul-Émile Léger [. . .] »³²⁰.

Le Congrès rencontre Léger en janvier 1965 pour exprimer sa gratitude au nom de la communauté juive face à ses actions dans le champ de l'œcuménisme. À cette occasion, des représentants du Congrès communiquent un message de reconnaissance au Cardinal Léger, relayé dans le *Congress Bulletin*, qui souligne que les Juifs de Montréal ont été particulièrement touchés par la prise de position du prélat québécois :

They are proud to see an Archbishop of Montreal take such a brotherly position. The spirit which you possess and which animates the whole Catholic Church can only have the most beneficial effects on the relationships between Christian and Jews in Canada. Thank to you, Eminence, our city is one of the leaders of the Ecumenical movement³²¹.

En octobre 1965, le Vatican adopte finalement la déclaration *Nostra Aetate*, érigeant en doctrine officielle de l'Église le principe selon lequel les rapports avec les Juifs et non chrétiens doivent être empreints d'ouverture. Plus encore, Rome exonère complètement les Juifs de l'accusation de déicide. Encore une fois, que les Juifs doivent supposément être « acquittés » de ce crime suscite la consternation des principaux intéressés. Selon Hayes, qui signe un éditorial dans le Bulletin sur le sujet, cette percée de l'œcuménisme est néanmoins vue d'un œil positif.

We can, however, look forward to a new generation brought up on different concepts and taught that this heresy to label the Jews as deicides or an accursed people. This new generation will not be concerned—as we are—with the vote at the Vatican Council with many prelates resisting any change nor will it appreciate nor even be aware of the niceties and subtleties of actual wording. It

³¹⁹ Ibid.

³²⁰ « The Vatican and the Jewish Problem », *Congress Bulletin*, octobre 1964, p. 1.

³²¹ « CJC Delegation Meets With Cardinal Léger », *Congress Bulletin*, Janvier 1965, p. 1.

will be legatees of an entirely new testament on relations between Christian and Jew and the whole western world will be the better for it³²².

En lien avec sa prise de position qui mène à ce dénouement et à l'occasion de son retrait du diocèse de Montréal, le Cardinal Léger reçoit un honneur important de la part de la Ligue anti-diffamation B'nai B'rith en 1967. Cette année-là, il est le récipiendaire de la mention honorifique « Family of Man », octroyé à une personnalité qui contribue de manière importante au développement de la compréhension et du respect mutuel parmi les humains³²³. Les institutions de la communauté juive de Montréal ne tarissent pas d'éloges pour Léger. Saul Hayes prononce un message à la radio francophone de Radio-Canada en décembre 1967, comme quoi aucun prêtre n'avait « si profondément touché les cœurs et les esprits de la communauté juive »³²⁴. Dans la mesure où Léger a démontré par ses actions une volonté d'être l'archevêque de tous les Montréalais, il s'inscrit aux yeux de Hayes en continuité face à son prédécesseur Joseph Charbonneau. Il poursuit en exprimant qu'à Montréal, l'influence de Léger « s'est fait sentir bien au-delà de son troupeau et la communauté juive s'enorgueillit autant que les catholiques des œuvres qu'il a accomplies »³²⁵.

Le caractère particulier de Montréal en tant que haut lieu de l'œcuménisme est souligné par plusieurs commentateurs juifs et non juifs. On n'a qu'à considérer les contributions du rabbin Harry Joshua Stern, de la congrégation réformiste Emmanu-El, qui avait travaillé avec beaucoup de ferveur à l'amélioration des rapports avec les Catholiques depuis les années 1920, pour apprécier la longue tradition œcuménique de Montréal³²⁶. Durant les années 1960, des actions qui

³²² Saul Hayes, « New Catechism? », *Congress Bulletin*, décembre 1965, p. 1.

³²³ « Cardinal Léger to Receive ADL's 'Family of Man' Award », *Canadian Jewish Chronicle*, 1er septembre 1967, p. 11

³²⁴ Saul Hayes, « Tribute to Cardinal Leger », *Congress Bulletin*, décembre 1967, p. 2.

³²⁵ Ibid.

³²⁶ Le rabbin Harry Joshua Stern (1897-1984), immigré de Lituanie en 1905 vers les États-Unis dans la foulée des pogroms de Kishinev en Ukraine. Il s'établit à Montréal en 1927 et fonde la première congrégation réformiste à

étaient auparavant menées par des cavaliers solitaires viennent à rejoindre un grand nombre d'acteurs religieux, sous l'influence déterminante de l'archevêché de Montréal. L'aboutissement de l'œcuménisme des années 1960, comme le mentionne Naïm Kattan dans une chronique publiée en français dans le *Chronicle*, arrive à point dans un contexte où les conflits linguistiques divisent de plus en plus les Canadiens, et où avait commencé à s'agiter avec violence une frange minoritaire, mais radicale du mouvement nationaliste québécois :

On a trop tendance à faire ressortir ce qui oppose les Canadiens de langue anglaise à ceux de langue française. On néglige de souligner le nouveau courant qui fait son chemin dans la profondeur des âmes et des consciences. L'amitié remplace la suspicion, l'ignorance cède la place à la curiosité, premier pas dans la voie de la sympathie. Pour certains, Montréal est une ville où l'on ponctue les prises de position de gestes violents. Pour beaucoup d'autres cependant, notre ville est l'un des hauts lieux de l'esprit œcuménique, d'une authentique fraternité spirituelle³²⁷.

Kattan rédige ce texte après avoir assisté au banquet annuel organisé sous les auspices du rabbin Stern, auquel ont participé au fil des années des personnalités importantes tels le Cardinal Paul-Émile Léger, le maire de Montréal Jean Drapeau et le premier ministre du Québec Jean Lesage³²⁸. Stern avait tenu ces banquets depuis son arrivée à Montréal en 1927 et, vers les années 1960, l'évènement rassemble plus de cinq cents convives issus des traditions catholiques, protestantes et juives³²⁹. En 1965, Stern décerne d'ailleurs une mention spéciale au Cardinal Léger pour ses

Montréal. Voir Kenneth Irving Clearter et Harry Joshua Stern. *Harry Joshua Stern: A Rabbi's Journey* (New York : Bloch Publishing Company, 1981).

³²⁷ Naïm Kattan, « Montréal est aussi un haut-lieu de la fraternité », *Canadian Jewish Chronicle*, 14 février 1964, p. 7.

³²⁸ Sandra Kolber, « Rabbi Dr. Harry J. Stern : A Pioneer of Ecumenism », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 février 1969, p. 9. La participation de Lesage au 39^{ème} souper de la fraternité, organisé au Temple Emmanu-El en janvier 1966 sous les auspices du Rabbin Stern, lui permet en outre de rassurer les convives sur la situation politique québécoise et le cheminement du nationalisme dans la province durant la Révolution tranquille. À cette occasion, il rassure les groupes minoritaires à l'effet qu'il y a pas de connotation raciste à l'ébullition politique des années 1960 au Québec. Ces événements sont donc éminemment politiques et constituent des opportunités de communiquer des messages partisans. David Novek, « Lesage Assures Minority Groups : Says 'No Racial Overtones' in Quebec's Quiet Revolution », *Canadian Jewish Chronicle*, 18 février 1966, p. 1.

³²⁹ Ibid. Plusieurs textes de Stern à saveur œcuménique paraissent dans le *Chronicle* durant les années 1950. Rabbi

œuvres œcuméniques. Ces reconnaissances exprimées par les principaux acteurs religieux et institutionnels relèvent d'une forte volonté de poursuivre le dialogue qui s'était entamé dès le lendemain de la Deuxième Guerre mondiale entre Juifs et Catholiques.

La presse francophone perçue par les observateurs juifs

Le bulletin d'information du Comité des relations publiques nous permet de mesurer la récurrence des textes dans la presse francophone qui retiennent l'attention des observateurs du Congrès juif canadien. Le mandat de ce groupe de travail, qui compte des contributeurs dans chacune des régions canadiennes, comprend une recension du contenu généré dans les médias écrits à propos des Juifs et du judaïsme en général. En dépouillant cette publication sur toute la période où elle paraît, soit de juin 1947 à 1971, nous pouvons mesurer la fréquence et la teneur du discours généré à propos des Juifs canadiens, à tout le moins celui considéré digne de mention par le Congrès. En d'autres mots, le chercheur peut observer le Canada français à travers le regard de l'institution juive, dont le mandat était non seulement de rendre compte des discours qui étaient produits à l'égard de la population juive et du judaïsme, mais aussi d'intervenir lorsqu'un préjudice avait été causé par un périodique hostile, mal intentionné ou simplement mal informé.

Ce chantier avait été entamé dès les années 1930, lorsque Hannaniah Meir Caiserman, membre fondateur et secrétaire général du Congrès, correspondait avec les journalistes de différentes publications au Canada³³⁰. À ce moment, Caiserman était aux prises avec un discours antisémite qui paraissait dans plusieurs périodiques. Cette tâche était compliquée par le fait que Caiserman

Harry J. Stern, « In Memoriam - Rev. Father Joseph Pare », *Canadian Jewish Chronicle*, 18 novembre 1955, p. 5; « The Desperate Need for Brotherhood for Such a time as This », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 décembre 1955, p. 4; « A Historic Meeting », *Canadian Jewish Chronicle*, 23 décembre 1955, p. 11; « the Challenge to Jew and Christian Today », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 décembre 1960, p. 8.

³³⁰ Ancil, op. cit., (1988), p. 254-255.

n'avait pas la connaissance linguistique suffisante pour lire en nuance le français, sinon pour communiquer avec les journaux concernés dans la langue de ses interlocuteurs. Ces obstacles sont franchis durant l'après-guerre, lorsqu'une nouvelle cohorte d'activistes entre en scène au sein du Congrès. La plupart d'entre eux sont des Canadiens de deuxième génération, sinon des immigrants ayant passé la majorité de leur vie au pays et qui possèdent une connaissance suffisante du français pour pouvoir scruter la presse francophone et assimiler son contenu. Saul Hayes et David Rome, notamment, peuvent aisément interagir avec leurs interlocuteurs de langue française et ont développé une meilleure compréhension de la société canadienne-française en général. Inversement, des journalistes canadiens-français s'ouvrent à la communauté juive et tentent de rendre compte dans la presse de cette population à partir d'une démarche plus objective. Les Juifs sont dès lors perçus au-delà de la figure de l'étranger, après quoi il est possible d'affirmer qu'un véritable dialogue s'entame entre le Congrès et les médias écrits du Canada français.

Certaines figures du milieu journalistique se sont montrées particulièrement intéressées au fait juif dans la métropole et en ont fait un sujet de prédilection. C'est le cas de Conrad Langlois, journaliste à *La Patrie*, dont les reportages sont relevés dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques à partir d'octobre 1953 et de manière répétée jusqu'en 1965. Durant cette période, dix textes de sa plume sont recensés par le Congrès. L'un des propos récurrents de Langlois à propos des Juifs de Montréal est qu'ils témoignent d'une grande solidarité et d'une forte complétude institutionnelle, des observations qui suscitent son admiration. En fait, ce qui peut constituer chez les uns un préjugé négatif — le communautarisme découlant d'un refus d'intégration à la société majoritaire — est conçu par le journaliste comme un trait enviable et

digne d'inspirer les Canadiens français³³¹. Langlois considère aussi que le niveau d'observance des Juifs durant les fêtes religieuses devrait servir d'exemple aux Canadiens français, qui, pour leur part, ne se gênent pas de faire leurs emplettes dans les commerces le jour du congé dominical³³². Comme les Canadiens français, les Juifs sont une minorité à l'intérieur d'un groupe plus nombreux, et Langlois admire leur propension à proclamer ouvertement leur foi et leur différence³³³. C'est surtout à partir de cet axe que se développe un discours médiatique positif à l'égard des Juifs : leurs parcours respectifs suivent des tracés parallèles qui forment la base d'une expérience commune.

Quelques mois plus tard, alors qu'Israël célèbre le sixième anniversaire de sa déclaration d'indépendance, Langlois en profite pour souligner le travail impressionnant qu'a accompli le jeune État afin d'atteindre une certaine prospérité économique et mettre rapidement en place des infrastructures³³⁴. Ces développements inspirent naturellement l'estime du journaliste. En fait, l'État d'Israël, chez certains tenants de la pensée néonationaliste québécoise, constitue un modèle enviable, sinon un exemple concret de la mise sur pied d'un petit État assiégé par une culture étrangère. Nous reviendrons sur cette idée dans la section suivante de ce chapitre.

L'intérêt suscité par Langlois à propos de l'expérience juive l'amène à collaborer avec le Congrès pour obtenir des renseignements fiables afin de préparer un article de fond dans un numéro

³³¹ Ce positionnement est récurrent, notamment dans les éditoriaux d'Omer Héroux du *Devoir* avant la guerre. Voir Pierre Anctil, *À chacun ses Juifs: 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs (1910-1947)* (Sillery: Septentrion, 2014), pp. 343-365.

³³² Samuel Levine, « Editorial comment in French Daily on Observance of Jewish Holidays », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 6, 16 octobre 1953.

³³³ Ibid.

³³⁴ Samuel Levine, « French Press on Anniversary of the State of Israel », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 7, 4 juin 1954.

dominical de *La Patrie*³³⁵. Fort impressionné par la qualité des données produites par le démographe Louis Rosenberg du Congrès, il formule quelques remarques sur la dimension linguistique de la communauté juive. Évoquant la résistance des Canadiens français devant l'assimilation, Langlois déplore que les Juifs ne soient pas plus obstinés à maintenir la langue yiddish dans l'usage quotidien. Par ailleurs, il tient en haute estime le taux d'endogamie parmi cette communauté, une valeur que devraient selon lui entretenir plus de ses coreligionnaires³³⁶.

Quelques mois plus tard, lorsqu'est publié le premier *Bulletin du Cercle juif de langue française*, Langlois salue l'avènement d'un « premier journal juif de langue française en Amérique du Nord »³³⁷. Dans l'esprit d'une saine collaboration entre groupes minoritaires, qui représente le fil d'Ariane de sa réflexion sur le judaïsme, Langlois perçoit d'un œil favorable la venue « d'alliés » au sein de la francophonie canadienne. Les groupes minoritaires non protestants, soutient-il, ont tout intérêt à se joindre à la cause du Canada français, pour qui la défense de la culture face à l'assimilation constitue une raison première³³⁸. Le journaliste réserve aussi une critique à l'endroit de ses semblables : ils devraient selon lui s'ouvrir aux nouveaux Canadiens, ce qui les inciterait peut-être à intégrer le tissu social francophone du pays³³⁹. La somme des contributions de Langlois sur le thème des rapports interculturels lui vaut d'être invité à prononcer une allocution dans le cadre d'une des conférences du Cercle juif de langue française en juin 1957³⁴⁰.

³³⁵ Samuel Levine, « Article in 'La Patrie' on Research Publications of Canadian Jewish Congress », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 8, 26 septembre 1955.

³³⁶ Ibid.

³³⁷ Samuel Levine, « French Public Relations », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 8, 21 octobre 1955.

³³⁸ Samuel Levine, « Cercle Juif de Langue française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 9, 5 avril 1956.

³³⁹ Samuel Levine, « French Public Relations », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 8, 12 octobre 1956.

³⁴⁰ Samuel Levine, « Cercle Juif de Langue française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume

Langlois n'est pas le seul journaliste qui s'est intéressé au fait juif dans la métropole. Comme l'a souligné Jack Jedwab dans une recherche sur les rapprochements entre Juifs et Canadiens français, Naïm Kattan avait tissé des liens étroits avec plusieurs journalistes, notamment André Laurendeau et Jean-Marc Léger du *Devoir*, l'éditeur de *La Patrie* Roger Duhamel et René Levesque, à ce moment à la Société Radio-Canada³⁴¹. Ces journalistes s'inscrivent dans un mouvement plus large que caractérise l'ouverture de l'opinion publique francophone à la diversité, un phénomène qui retient l'attention du Congrès pour des raisons évidentes. Gérard Filion, éditeur en chef du *Devoir*, avait justement été invité en tant que conférencier au Cercle en 1951 pour aborder l'enjeu de l'opinion canadienne-française sur l'immigration³⁴².

En consultant les revues de presse du Congrès, il est évident que les initiatives de l'institution en lien avec le Cercle juif de langue française portent leurs fruits. Elles ont le mérite d'ouvrir un espace de dialogue qui s'étend à l'extérieur des rencontres mensuelles du Cercle et qui se reflète dans la presse écrite. La recension de l'ensemble des textes identifiés par le Comité des relations publiques dans les périodiques francophones nous permet de formuler quelques observations. D'abord, la vaste majorité de ces textes tient un propos positif et tend à représenter la communauté juive québécoise à partir d'un angle sympathique. Il y a certes quelques textes hostiles ou carrément antisémites attribuables à deux publications sur lesquelles nous reviendrons dans le

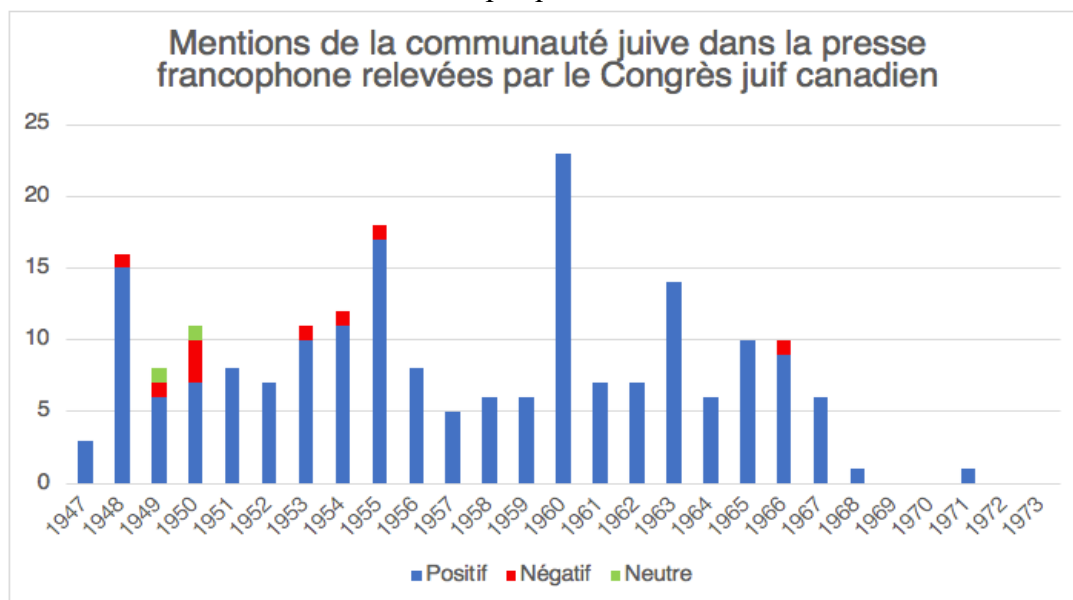
10, 14 juin 1957.

³⁴¹ Jedwab, op. cit., (1995), p. 61-62.

³⁴² Samuel Levine, « Public Meeting of 'Cercle Juif de Langue Française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 4, 23 novembre 1951.

chapitre suivant, les organes de l'Union des électeurs, *Vers demain*³⁴³, et du Ralliement national, *La Nation*³⁴⁴. Or, dans l'ensemble, la presse francophone se montre favorable à la minorité juive.

Graphique 10



En suivant le diagramme précédent de manière longitudinale, nous constatons que quinze textes positifs ont été publiés en 1948. Ce nombre correspond au point culminant de l'œcuménisme d'après-guerre et compte pour une majorité de textes issus de publications catholiques. Par la suite, après un plancher de six textes positifs en 1949, une lente progression s'opère jusqu'en 1955, qui correspond au cinquième anniversaire du Cercle juif de langue française et à la première année de la publication du *Bulletin* du cercle. Durant la première moitié de la décennie 1950, les activités du Cercle, une nouveauté dans le paysage des rapports interculturels, retiennent l'attention des

³⁴³ La feuille du parti provincial minoritaire l'Union des électeurs se défend à plusieurs reprises de ne pas être antisémite, sans se garder d'activer les leviers de l'antisémitisme classique. Ce sujet sera abordé plus en détail dans le chapitre suivant.

³⁴⁴ Cette publication éphémère n'est pas à confondre avec le journal *La Nation*, publié par l'avocat Paul Bouchard durant les années 1930.

médias francophones à plusieurs reprises. Cet intérêt semble diminuer dans la deuxième moitié de la décennie, où l'on constate une réduction de la fréquence des textes.

C'est en 1960 que le plus grand nombre de textes portant sur le judaïsme dans la presse canadienne-française est relevé par le Congrès. Cela s'explique par certains épisodes antisémites, due à l'émergence d'un courant néofasciste en Allemagne et ailleurs en Occident. À ce moment, et contrairement aux années 1930, les Juifs montréalais peuvent compter sur de sérieux appuis dans la presse francophone pour dénoncer les actes haineux. Par la suite, plusieurs sujets retiennent l'attention de la presse, notamment l'implication du Congrès juif canadien dans les discussions entourant les réformes en éducation, un thème qui occupe un espace considérable au sein du dialogue.

Pour les dernières années où sont publiées les rubriques du Comité des relations publiques, peu de textes dans la presse francophone sont identifiés. Quelques hypothèses peuvent expliquer ce fait. D'abord, nous pouvons mettre en cause la rigueur du Congrès, qui ne possède probablement pas les ressources pour effectuer un suivi exhaustif de la presse francophone. En ce sens, nous percevons la donnée présentée davantage comme un baromètre de l'attention médiatique portée envers les Juifs québécois plutôt qu'une recension systématique de toute la presse francophone.

Il est également probable que l'utilité de mentionner chaque article dans la presse francophone ait diminué à la faveur d'une normalisation des rapports entre Juifs et francophones. En effet, avant que le climat social et politique connaisse des soubresauts à la suite de la fondation du Parti québécois et à la montée subséquente du discours souverainiste, la Révolution tranquille s'était avérée un terrain de bonne entente entre les groupes. Il est donc possible que le sujet ait perdu de son intérêt aux yeux du Congrès qui possédait à ce moment des leviers plus efficaces de relations publiques dans l'arène politique, un thème que nous développons dans le quatrième chapitre.

Israël en tant qu'objet de dialogue judéo-catholique

Israël représente un thème important des échanges entre Canadiens français et Juifs, à la fois en vertu du développement récent d'un État moderne et de l'enracinement de la chrétienté en Terre sainte. Le fait que des Canadiens français s'intéressent au phénomène israélien constitue un effet frappant de la convergence de la tradition catholique et de la pensée souverainiste. D'abord, sur le plan religieux, les références à la vie du Christ en Terre sainte fascinent plusieurs Québécois de tradition catholique, les portant à poser un regard bienveillant sur l'État juif. À titre d'exemple, le *Congress Bulletin* publie en 1974 le témoignage d'Alexandrine Pelletier, épouse du député fédéral Gérard Pelletier. « J'aime Israël, j'aime le peuple juif », déclare candidement Mme Pelletier³⁴⁵. Elle exprime son attachement au pays qu'elle avait appris à connaître dans la littérature biblique : « Lorsque le grand oiseau Ellal [sic] nous déposa doucement à l'aéroport de Lod, il me ramenait dans un coin de moi-même, dans un pays que j'avais visité, mais que par ailleurs, je reconnaissais [quand] à nouveau je feuilletais mon Histoire sainte et je reconnaissais le pays d'Abraham »³⁴⁶. Cette citation reflète bien l'imprégnation d'une certaine représentation d'Israël chez les Canadiens français qui reçurent une éducation catholique.

La deuxième dimension importante qui attire les Canadiens français du Québec à s'intéresser à Israël est sa souveraineté politique ainsi que le développement économique rapide dont témoigne l'État durant les années 1950 et 1960. Les principes de la souveraineté politique et du droit à l'autodétermination des peuples inspirent les souverainistes québécois en leur offrant un exemple concret de la mise sur pied d'un nouvel État. L'organe du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, un parti souverainiste de gauche, fait à ce titre référence à l'État juif en tant que modèle

³⁴⁵ Alexandrine Pelletier, « J'aime Israël », *Congress Bulletin*, novembre 1973, p. 6.

³⁴⁶ Ibid.

selon lequel le Québec pourrait atteindre l'indépendance³⁴⁷. Le *Congress Bulletin* fait même paraître un texte surprenant qui propose que les accomplissements des colonisateurs français dans la vallée du Saint-Laurent, lors du Régime français, présentent des parallèles aux avancées rapides d'Israël en matière d'agriculture et d'éducation, comme quoi Juifs et Canadiens français peuvent s'inspirer mutuellement pour la colonisation et l'exploitation d'un territoire³⁴⁸.

À l'inverse, il y a des acteurs plus laïcs parmi les nationalistes québécois qui se rangent avec force du côté de la cause palestinienne. Nous pensons ici au syndicaliste Michel Chartrand, qui a déclaré à plusieurs reprises son soutien aux Palestiniens et qui n'hésitait pas à accuser l'État d'Israël d'injustice à leur endroit. Les déclarations de Chartrand — qui font cas de figure dans la presse juive — sont interprétées comme un point de vue radical, véhiculant un antisionisme virulent qui bascule vers l'antisémitisme. Pour cette raison, ce thème sera développé dans le chapitre suivant.

Le bulletin d'information du Comité des relations publiques contient plusieurs mentions de textes recensés dans les médias francophones qui portent sur l'État d'Israël. Dès la déclaration d'indépendance en mai 1948, différentes publications catholiques se prononcent sur l'enjeu palestinien. Ces premières réactions bienveillantes se comprennent à la lueur de l'œcuménisme d'après-guerre, dont l'appui à Israël par la presse catholique est considéré comme l'un des symptômes. Lorsque *Le front ouvrier*, le périodique de l'organisation la Jeunesse ouvrière catholique, publie un texte favorable à l'État juif, Saul Hayes remarque comment, par le passé, ce journal avait été « one of the least friendly papers [envers les Juifs] in the country »³⁴⁹. Au même

³⁴⁷ Samuel Levine, « Reference to Israel in Separatist Publication in Quebec », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 17, 1 mai 1964.

³⁴⁸ Michael Simon, l'auteur de ce texte, est l'ambassadeur d'Israël au Pérou. Michael Simon, « The French Achievement in Canada and the Rebirth of a Jewish State », *Congress Bulletin*, novembre - décembre 1959, p. 6.

³⁴⁹ Saul Hayes, « Favourable Article in French Publication on Palestine Problem », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 1er février 1948.

moment, le Congrès développe des relations positives dans différents périodiques catholiques de la province et fait paraître une série de texte pour faire connaître le point de vue juif sur différents enjeux, notamment la question palestinienne³⁵⁰. Par exemple, en décembre 1948, les efforts du Congrès mènent à la publication dans les *Cahiers viatoriens* d'un texte intitulé « Israël amène la civilisation et la démocratie au Proche-Orient »³⁵¹. Sur ce plan, il est intéressant de considérer que le rôle qui est attribué à Israël par la publication catholique peut se comprendre à la lueur de la croissance du mouvement missionnaire canadien-français d'après-guerre en Afrique³⁵². En effet, le Québec y envoyait un grand nombre de jeunes clercs qui partageaient leurs impressions du continent, un phénomène qui renforce certaines perceptions relativement à la pauvreté des Africains et au devoir de charité chrétienne.

À l'occasion du sixième anniversaire de l'État d'Israël, le bulletin d'information du Comité des relations publiques présente une revue de presse des articles francophones sur ce sujet³⁵³. On y retrouve évidemment Conrad Langlois, de *La Patrie*, qui offre ses félicitations et qui encense le développement rapide d'Israël. Des textes sont aussi publiés dans *La Presse* et *Le Devoir* pour

³⁵⁰ Saul Hayes, « Article on Palestine in 'Jeunesse Canadienne' », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 15 mars 1948.

³⁵¹ Saul Hayes, « Article of Jewish Interest in Church Paper », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 24 décembre 1948.

³⁵² Les recherches de Lucia Ferretti démontrent qu'entre 1920 et 1948, compte tenu de sa population, le Québec est l'une des plus grandes pépinières de missionnaires au monde. Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec* (Montréal: Boréal, 1999), pp. 117-118; sur le mouvement missionnaire canadien-français, voir Catherine Foisy, *Au risque de la conversion: l'expérience québécoise de la mission au XXe siècle (1945-1980)* (Montréal : McGill-Queen's University Press, 2017); Maurice Demers aborde aussi l'importance du missionnariat dans l'ouverture du Canada français sur le monde Maurice Demers, « Introduction – D'un anti-impérialisme à l'autre : représentations des nations dominées et colonisées au Canada français » *Mens* 13, n° 1 (2012): 7-18; Par ailleurs Éric Desautels a démontré que les récits des missionnaires canadiens-français ont contribué à transformer l'imaginaire collectif québécois sur l'Afrique vers une représentation caractérisée par la pauvreté, la souffrance et la misère. Voir Éric Desautels, « La représentation sociale de l'Afrique dans le discours missionnaire canadien-français (1900-1968) » *Mens* 13, n° 1 (2012): 81-107.

³⁵³ Samuel Levine, « French Press on Anniversary of the State of Israel », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 7, 4 juin 1954.

souligner l'évènement et saluer la croissance rapide de l'État³⁵⁴. Mis à part des représentations largement favorables de l'État d'Israël dans la presse francophone, une autre retombée importante s'observe chez les élites politiques, intellectuelles et culturelles des communautés juive et canadienne-française.

En avril 1963 est fondé le rassemblement *Les amitiés culturelles Canada français—Israël*, un groupement qui inclut des personnalités influentes des deux milieux³⁵⁵. Au sein du comité exécutif de l'association, il y a entre autres le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, le juge à la Cour supérieure du Québec Harry Batshaw, le président du Conseil des Arts de Montréal Léon Lortie, le journaliste Fernand Beauregard du quotidien *La Presse* et le chef d'orchestre Wilfrid Pelletier³⁵⁶. Selon le *Chronicle*, le groupe rassemble en 1964 plus de trois cents membres et organise différentes activités, notamment des conférences, des expositions d'art, des cours d'hébreu pour les non-juifs et des voyages en Terre sainte³⁵⁷.

Tout compte fait, le sentiment d'ouverture du Canada français face à l'État Israël que perçoivent les commentateurs juifs constitue durant l'après-guerre un facteur important du rapprochement judéo-catholique dans la province³⁵⁸. Dans un éditorial de janvier 1962, Solomon Frank décrit la prévalence d'un vif intérêt au Canada français, « the evident desire to understand the aims and

³⁵⁴ Samuel Levine, « Reprint of Articles on Israel by French Daily in Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 7, 20 août 1954.

³⁵⁵ « Les Amitiés Culturelles Canada Français—Israel Commences its Third Year of Activities », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 décembre 1964, p. 12.

³⁵⁶ Ibid.

³⁵⁷ Ibid.

³⁵⁸ Au tournant des années 1960, Fernand Beauregard, journaliste à *La Presse*, se prononce devant un auditoire juif pour partager ses impressions de l'État d'Israël : « Beauregard of 'La Press' lauded the achievements of the Israeli people, and spoke of the 'incredible and heart-warming phenomenon whereby an economically insecure country clamours for hundreds of thousands of immigrants who will shake the general economy to its very foundations'. » Dans « Fernand Beauregard of 'La Presse' Discusses Israel Trip », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 juin 1959, p. 12; voir aussi « Canadian Students and Professors in Israel », *Canadian Jewish Chronicle*, 22 juillet 1960, p. 2.

purposes motivating Israel »³⁵⁹. La sympathie envers Israël est aussi rendue possible grâce à la prospérité d'après-guerre et la montée en popularité des vols transatlantiques a permis à plus de Québécois de séjourner en Israël. La découverte de la Terre sainte pourrait même avoir amené des Québécois à prendre conscience de la présence d'une communauté juive à Montréal. C'est ce que suggère en 1964 Naïm Kattan dans sa chronique du *Chronicle* :

Au cours des dernières années, nombreux sont les Canadiens français qui ont voyagé en Israël et qui sont revenus non seulement enchantés de leur visite, mais pleins d'impressions et d'observations utiles pour le Canada français. [...] Israël qui est un laboratoire culturel et social n'intéresse pas que les jeunes pays. En effet, les expériences menées dans ce pays pour la sauvegarde d'une culture ancestrale, pour l'établissement de la justice sociale, pour l'intégration des immigrants sont d'une grande valeur pour tous les observateurs canadiens. Et c'est pour cela que l'intérêt de ceux-ci à l'égard d'Israël est si fort et si authentique. Et quand ces Canadiens rencontrent leurs concitoyens juifs de Montréal, ils se trouvent sur un terrain d'amitié et d'entente. Les amitiés culturelles affermissent les relations amicales entre Juifs et Canadiens français de Montréal³⁶⁰.

En fait, l'importance de faire ressortir l'expérience positive des voyageurs du Québec vers Israël pousse une nouvelle figure du milieu littéraire juif montréalais à fonder une publication francophone, *Regards sur Israël*, qui est publiée entre 1972 et 1981. C'est Michel M. Solomon (1909-1994), immigrant roumain arrivé à Montréal en 1964, qui est à la tête de cette revue mensuelle francophone. Le parcours de Solomon en Europe est marqué par les exactions des régimes totalitaires nazi et soviétique sur les droits de la personne : ayant survécu à l'Holocauste en tant que soldat au sein de l'armée britannique, il est détenu dans un goulag sibérien pendant dix-sept ans pour avoir exercé le droit à la liberté de presse en Roumanie durant l'après-guerre³⁶¹.

³⁵⁹ Solomon Frank, « Canadian Understanding of Israel », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 janvier 1962, p. 4.

³⁶⁰ Naïm Kattan, « Les amitiés culturelles Canada-français-Israël », *Canadian Jewish Chronicle*, le 21 février 1964, p. 7.

³⁶¹ Biographie de Michael Solomon, déposée aux Archives juives canadiennes Alex Dworkin, Fonds ZB, Michael Solomon, Boîte 1, Fichier 1.

Suite à sa libération en 1964, il s'installe à Montréal pour y reprendre ses travaux³⁶². En novembre 1969, le journaliste formé en France envoie une lettre à Saul Hayes pour faire valoir l'importance de fonder une publication juive francophone québécoise, dont le motif serait de « démontrer au gouvernement et à toutes les couches de la population que les Juifs qui ont un long passé dans la province, ne sont pas ici en transit et que, tout en reposant leurs droits acquis, ils sont capables d'assez de souplesse pour comprendre et s'intégrer dans la vie de la majorité. [...] Une flexibilité d'esprit à laquelle s'ajoute un grain de diplomatie, cristallisée dans un hebdomadaire d'expression française, voilà ce que je pense, pourrait aider à dissiper la tension existante à l'heure actuelle »³⁶³.

La revue *Regards sur Israël* est lancée en décembre 1972, sous l'égide et grâce au financement du Comité Canada-Israël, un groupe visant au rapprochement entre Canadiens et Israéliens³⁶⁴. Dans le premier éditorial du mensuel, Solomon reprend le thème de la similitude des parcours collectifs juif et québécois — une dimension récurrente de l'interaction entre ces groupes —, observant dans les deux cultures « une tendance ascendante vers un renouvellement spirituel, ainsi qu'une note marquante de leur fierté nationale »³⁶⁵. Plus encore, Solomon souligne qu'elles sont « presque identiques dans leur zèle à rechercher leur passé, évaluer leur présent et jalonner leur avenir »³⁶⁶. Dans une correspondance avec le Comité Canada-Israël, Solomon établit le bilan de la première année de la publication, qu'il considère un réel succès en vertu de plusieurs mentions dans les périodiques francophones ainsi que de la participation de personnalités importantes des milieux

³⁶² Solomon publie plusieurs romans et ouvrages autobiographiques qui se font remarquer dans le milieu littéraire québécois, notamment *Magadan : L'enfer de la Sibérie* (1971), *Le Sturma* (1974) *Mon calvaire roumain* (1976).

³⁶³ Lettre à Saul Hayes datée du 25 novembre 1969, Archives juives canadiennes, ZB, Michael Solomon, Boite 1, Fichier 2, Correspondances.

³⁶⁴ Michel Solomon, « Un pas en avant », *Regards sur Israël*, décembre 1972, p. 2.

³⁶⁵ Ibid.

³⁶⁶ Ibid.

cléricaux, journalistiques et politiques québécois³⁶⁷. Au fil des années, la revue présente notamment les contributions du poète Fernand Ouellette, du journaliste Claude Ryan, de l'Archevêque de Montréal Paul Grégoire, du journaliste Gérard Filion et du scientifique Léon Lortie. Au tournant des années 1980, David Rome reconnaîtra l'importance du travail de Solomon. Selon lui, « he got important French Canadians to express positive remarks about Israel and its accomplishments. That was quite an achievement. *Regards* served an excellent purpose »³⁶⁸.

L'un des objectifs avoués de Solomon était de promouvoir l'apprentissage du français parmi la communauté juive québécoise. Dans sa lettre à Saul Hayes en 1969, il rappelle comment « maintes fois à travers notre histoire nous avons fait recours à nos habiletés linguistiques quand la situation l'exigeait. [...] Ces habiletés sont d'autant plus importantes dans le Québec de nos jours puisque c'est dans cette province que sont concentrés les avoirs de 47 % de la Juiverie Canadienne [sic]. Il s'en va de l'avenir de tous les enfants juifs au Québec »³⁶⁹.

Solomon met en œuvre l'objectif de promouvoir le français en publiant un long reportage dans le *Chronicle* d'avril 1975. Basé sur son expérience en tant que rédacteur de *Regards sur Israël*, son texte intitulé « The Québécois View of Israel » présente les points de vue de plusieurs personnalités québécoises de renom. Quelques années après l'affrontement décisif de la guerre de six jours qui opposa Israël à une coalition arabe, alors que le mouvement souverainiste est bien installé dans le paysage politique, Solomon dénote que « For the French Quebecers, the survival of Israel, surrounded by a sea of Arab adversity, represents an encouraging example for a relatively small

³⁶⁷ Lettre à Aaron Pollack, Président du Comité Canada-Israël datée du 4 mars 1973, Archives juives canadiennes Alex Dworkin, ZB, Michael Solomon, Boîte 1, Fichier 2, Correspondances.

³⁶⁸ Cité dans Levendel, op. cit., (1989), p. 263.

³⁶⁹ Lettre à Saul Hayes datée du 25 novembre 1969, Archives juives canadiennes Alex Dworkin, Fonds ZB, Michael Solomon, Boîte 1, Fichier 2, Correspondances.

French-speaking community surrounded by an Anglo Saxon North-American colossus, exerting its crushing pressure upon French Culture and character »³⁷⁰.

Si, à l'ère du souverainisme, la filiation entre les parcours israéliens et québécois récents constitue le principal argument en faveur d'un rapprochement, l'attachement des Québécois à Israël s'est enraciné dans une tradition plus ancienne. Solomon insiste avec raison sur l'importance du fait religieux, rappelant que les « French Quebecers are also good Christians, for whom such names as Bethlehem, Nazareth and Tiberias evoke images of childhood in parochial schools ». Il va même jusqu'à affirmer que les Canadiens français sont parfois mieux informés sur la situation en Israël que sur la communauté juive qu'ils côtoient dans la province³⁷¹. En effet, les nouvelles internationales qui traitent du Moyen-Orient sont publiées de manière récurrente dans la presse francophone, à l'instar de la presse juive montréalaise pour qui les nouvelles locales n'ont pas l'urgence du conflit israélo-palestinien. Pour mesurer l'importance de l'appui à l'État d'Israël parmi les Canadiens français, Solomon retient le soutien qu'une pétition contre l'exclusion de l'État d'Israël d'un groupe de travail de l'UNESCO a généré en novembre 1974 auprès d'intellectuels canadiens-français.

A serious test, which I would compare to a Gallup poll of French Canadian feelings in regard to Israel, was the intellectuals' protest over Israel's exclusion from the UNESCO regional activities. The time was extremely short and appeals for support from French Canadian intellectuals had to be done exclusively by phone. In record time thirty-five of the most outstanding Quebec minds lent their signatures to the protest³⁷².

³⁷⁰ Michael M. Solomon, « The Québécois View of Israel », *The Chronicle Review*, avril 1975, p. 27-28.

³⁷¹ Ibid.

³⁷² Ibid.

Conclusion

Our relations with the French community can be characterized by two aspects, 1. It has a strong positive character; the accent is on participating in activities common to the two communities. French Canadians show greater interest in the Jewish Community especially when they feel that the Jews are interested in French literature and could be considered as friends and allies. 2. The second aspect is our friendly contacts with prominent personalities in all fields of social, political, cultural and religious activities³⁷³.

Cet extrait d'un rapport du Congrès, paru dans le *Bulletin* de juin 1955 décrit bien le changement qui s'est enclenché depuis le lendemain de la Deuxième mondiale. À Montréal, un espace s'est ouvert pour qu'une rencontre s'opère entre Juifs et Canadiens français issus des milieux cléricaux, artistiques et universitaires. Les sources que nous avons consultées s'avèrent unanimes : les rapports judéo-catholiques connaissent durant l'après-guerre ni plus ni moins qu'une révolution. Ce chantier est mis en branle par le diocèse de Montréal et par le Congrès juif canadien avant de s'étendre au-delà des principales institutions communautaires en rejoignant les milieux artistique et culturel. Or l'accent sur l'amélioration des rapports judéo-catholiques laisse entendre qu'ils avaient été difficiles par le passé. Plus encore, même si le discours dominant qui émane des sources juives signale que l'antisémitisme s'estompe au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la haine du juif demeure présente dans certains milieux québécois. Dans le chapitre suivant, il sera question des dimensions de la société québécoise au sein desquelles l'antisémitisme continue d'être une idéologie active. Puisque nous avons abordé l'expansion du dialogue à travers la mise en place d'importants axes de communications entre Juifs et Canadiens français, il convient désormais de se tourner vers son antithèse.

³⁷³ « French Public Relations », *Congress Bulletin*, juin 1955, p. 2.

Chapitre 3 : L'antisémitisme perçu par les Juifs québécois

The assumption that anti-Semitism is more prevalent among French Canadians than among the English-speaking population is not valid; perhaps French-Canadians are more frank and inclined to admit prejudice than the Protestant Anglo-Saxon element³⁷⁴.

Introduction

L'œcuménisme qui est mis en chantier par les autorités ecclésiastiques dès les années 1940 n'empêche pas certains individus antisémites d'occuper l'espace public, comme en témoigne la résurgence d'Adrien Arcand après sa libération au lendemain de la guerre. Jusqu'à sa mort en 1967, ses activités militantes et ses aspirations politiques provoquent la consternation des Juifs montréalais. Sur la scène politique québécoise, l'antisémitisme se manifeste aussi dans différents courants de droite, incarnés au sein de partis minoritaires défendant un nationalisme conservateur — le parti créditiste l'Union des électeurs et le Ralliement national —, mais qui laissent une empreinte importante dans la mémoire juive.

En 1960, l'antisémitisme réapparaît dans l'arène publique canadienne, un phénomène que l'on associe à la relance de la droite radicale et, vers la fin de la décennie, à la croissance de l'antisionisme³⁷⁵. Des rassemblements sont menés à Toronto et des croix gammées sont dessinées sur les murs des grandes villes canadiennes. Si ce « nouvel antisémitisme » dépasse les frontières du Québec, il s'y manifeste dans la province selon des paramètres particuliers. L'émergence du néonationalisme, qui se fonde en outre sur le principe d'autodétermination, provoque deux lectures de l'histoire juive contemporaine. D'une part, comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, il engendre un mouvement de sympathie et d'admiration face à l'État d'Israël. En

³⁷⁴ Saul Hayes, « Anti-Semitism in Canada », *The Facts*, Volume IV, No. 5 (mai 1949), p. 15.

³⁷⁵ Sur le néofascisme au Canada durant les années 1960, voir Bialystok, op. cit., (2000), pp. 98-120.

revanche, il contribue aussi au développement d'un mouvement propalestinien qui dégénère parfois pour prendre la forme d'une négation du droit à l'existence de l'État israélien dans son ensemble. Pour les Juifs montréalais, cet antisionisme est compris comme étant enraciné dans un antisémitisme plus ou moins voilé³⁷⁶. L'enjeu des perceptions juives du souverainisme québécois sera abordé plus en détail dans le chapitre suivant. Il convient toutefois de mentionner que cette mouvance politique constitue durant les années 1960 un chœur comportant certaines voix antisémites. En marge de la scène politique, des partis souverainistes minoritaires comme le Ralliement national tiennent des propos ouvertement antisémites, provoquant l'inquiétude de certains observateurs de la communauté juive face à l'avenir du judaïsme dans le « nouveau Québec » émergent.

Le retour d'Adrien Arcand

Le fasciste canadien Adrien Arcand, qui avait été interné sous la loi des mesures de guerre en tant que sympathisant du régime nazi, est libéré le 3 juillet 1945³⁷⁷. Le gouvernement de William Lyon Mackenzie King avait jugé que le Parti national social-chrétien, mené par Arcand jusqu'à son arrestation en 1940, ne constituait plus une menace à la sécurité nationale. Ernest Lapointe, alors ministre de la Justice, avait pour sa part signalé son intention de traduire Arcand en justice pour trahison. Or la mise en application de cette procédure est écartée après l'armistice par le nouveau ministre Louis Saint-Laurent, qui allègue qu'Arcand ne pourrait pas être accusé pour une peine

³⁷⁶ C'est l'interprétation que propose Ira Robinson dans son ouvrage sur l'antisémitisme au Canada : « Because Quebec is the sort of place in which religious, ethnic and linguistic conflicts often manifest themselves in the public square, issues of antisemitism and anti-Zionism are frequently discussed, particularly in its French-language media. The State of Israel and its alleged misdeeds in the post-1967 era provide numerous examples of anti-Israel and anti-Zionist themes in Quebec public discourse that have been interpreted as antisemitic. » Voir Robinson, op. cit., (2015), p. 158.

³⁷⁷ Deux ouvrages importants sont parus sur Adrien Arcand. Voir Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand, führer canadien*. (Montréal: Lux, 2010); Hugues Théorêt, *Les chemises bleues: Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*. (Québec: Septentrion, 2012).

plus longue que celle qu'il a déjà purgée³⁷⁸. Par cette décision, le gouvernement laisse à Arcand les coudées franches pour organiser la relance de ses activités partisans. Dans son ouvrage sur le mouvement d'Arcand, Hugues Théorêt relève que la libération du « führer » canadien avait été contestée par certains organismes juifs canadiens³⁷⁹. En fait, l'indignation provoquée par la libération d'Arcand se mesure à l'horreur qui était dévoilée au même moment en Europe, alors que les camps de la mort font les manchettes des journaux. Dans un éditorial du *Chronicle*, A. M. Klein ne cache pas l'amertume que lui inspire cette douloureuse juxtaposition des événements. Il rapporte comment les journalistes de la presse écrite, en quête de controverse, veulent questionner le führer canadien sur ses plans d'avenir, alors que l'humanité s'est débarrassée du nazisme d'Adolf Hitler. Au grand malheur des médias, satirise Klein, Arcand, « spirited away to his country home for a visit, was not available for an interview. All that he would permit, apparently, was the taking of a family portrait: it showed the man who was called the Canadian Streicher well-fed, healthy, and none the worse for governmental hospitality. We could not banish from our mind, as we looked at this smiling and unlined face, the spectres that we had recently seen emerging from Belsen and the other concentration camps which Arcand would have loved to imitate in our Dominion »³⁸⁰.

Durant les années 1930, les périodiques antisémites d'Adrien Arcand avaient révélé au reste du pays, sinon du monde, qu'un mouvement antisémite prenait pied au Canada, rassemblant la

³⁷⁸ Théorêt, op. cit., (2012), p. 260; Louis Saint-Laurent (1882-1973) conserve la faveur des journalistes juifs montréalais. Israel Medresh, en 1950, lui dédie un texte à l'occasion du dixième anniversaire de sa carrière politique et alors qu'il est devenu premier ministre du Canada en 1948. Medresh encense son rôle dans la création de l'État d'Israël en tant que Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ainsi que l'ouverture des portes de l'immigration canadienne l'année suivante. Israel Medresh, « Prime-Minister Louis St. Laurent Observes Tenth Anniversary of Political Career », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 décembre 1948, p. 5.

³⁷⁹ Ibid., p. 259.

³⁸⁰ A. M. Klein, « The Release of Adrien Arcand », *Canadian Jewish Chronicle*, 13 juillet 1945, p. 4.

majorité de ses appuis dans la province de Québec³⁸¹. Dès le tournant de cette décennie, Arcand avait fustigé dans ses périodiques *Le Goglu* et *Le Miroir* contre la décision du gouvernement Taschereau de créer une commission scolaire juive pour régler le problème que posait la présence de nombreux étudiants juifs dans la commission scolaire protestante³⁸². Pour Arcand, cette décision — qui faisait suite aux recommandations d'une commission d'enquête — était un affront au caractère chrétien de la société canadienne³⁸³. Arcand se lance dès lors dans une campagne de salissage dirigée contre les Juifs, publiant à cette occasion, et à répétition jusqu'en 1934, des caricatures et des diatribes haineuses à l'endroit des Juifs de Montréal et de la diaspora juive en général. Les propos et la mythologie qui y sont relayés sont dignes du sinistre périodique allemand *Der Stürmer*, réputé pour la virulence de son antisémitisme. Bien que le rayonnement des idées d'Arcand soit demeuré marginal à l'échelle du Canada français³⁸⁴, la violence de son antisémitisme

³⁸¹ Dans un rapport publié le 17 février 1937, la Gendarmerie Royale du Canada avance que le Parti national social-chrétien compte 6000 membres au Canada dont 5000 au Québec. Théoret, op. cit., (2012), p. 142-143.

³⁸² La crise des écoles juives mettait la pression sur le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau qui devait se défendre d'avoir concédé une commission scolaire juive pour atténuer les doléances de la Commission scolaire protestante de Montréal, responsable de la scolarisation des écoliers juifs. Au sein de la communauté juive, différents points de vue étaient exprimés : une frange plus assimilationniste souhaitait continuer à scolariser les enfants juifs dans les écoles protestantes. Sinon, des tenants yiddishistes de la communauté souhaitaient la création d'un réseau d'écoles juives. Des voix catholiques conservatrices — sinon carrément antisémites — s'élevèrent pour dénoncer l'usurpation d'un droit exclusif des deux peuples fondateurs en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Voir Hirsch Wolofsky, *Mayn Lebns Rayze*, traduit du yiddish par Pierre Anctil, *Un demi-siècle de vie yiddish à Montréal* (Sillery : Septentrion, 2000), p. 217-224.

³⁸³ Théoret, op. cit., (2012), p. 45. Dans un article de 1956, l'historien conservateur Robert Rumilly revient sur la crise des écoles juives, relatant les tensions causées par l'octroi d'une commission scolaire juive au sein de l'épiscopat. Robert Rumilly, « L'affaire des écoles juives (1928-1931) » *Revue d'histoire de l'Amérique française* 10, No. 2 (1956): pp. 222-244.

³⁸⁴ Les estimations de l'importance numérique du mouvement d'Arcand dans les années 1930 varient d'une source à l'autre. Cette question est délicate puisqu'il serait mal avisé de se fier à Arcand lui-même, qui a tendance à exagérer le nombre de ses appuis, en particulier auprès des médias anglophones qui sont plus en retrait de la société canadienne-française. Selon Théoret, « en entrevue au *Globe and Mail* et au *New York Nation* en 1938, Arcand prétend que son parti compte 80 000 membres au Québec, dont 2500 portent l'uniforme. Deux semaines plus tard, il dégonfle ses chiffres en précisant que son organisation regroupe entre 25 000 et 30 000 membres. Selon un journaliste juif, qui a étudié les rouages du parti dans les années 1930, l'effectif du Parti national social chrétien n'a jamais dépassé 4000 membres. Pour sa part, le secrétaire général du Congrès juif canadien, H. M. Caiserman, évalue à 5000 le nombre de membres du parti d'Arcand à la fin des années 1930, tout en admettant que ce nombre puisse être exagéré. Ce chiffre correspond à une évaluation faite par la Gendarmerie royale du Canada. [...] Dans un rapport publié le 17 février 1937, la GRC avance que le Parti national social-chrétien compte 6000 membres au Canada dont 5000 au Québec. » Pourtant, rappelle Théoret, les rassemblements d'Arcand ne rassemblent jamais plus de 500 personnes et il connaît

et sa détermination à le faire entendre sont des facteurs qui mènent à la réanimation du Congrès juif canadien en 1934³⁸⁵. Cette même année, Arcand avait fondé le Parti national social-chrétien et mettait sous les presses un nouveau journal, *Le Patriote canadien*, qui faisait office d'organe officiel. Les périodiques *Le Goglu*, *Le Miroir* et *Le Chameau*, pour leur part, s'étaient éteints suite à des poursuites judiciaires qui pesaient sur Arcand et son associé Joseph Ménard et à la difficulté de recruter des annonceurs³⁸⁶. Seule la guerre débarrassa les kiosques à journaux des feuilles haineuses d'Adrien Arcand.

Le désarroi de la communauté juive est d'autant plus grand de voir reparaitre, en septembre 1946, le journal *Le Goglu*. Cette fois-ci la publication est placée sous la direction de Joseph Ménard, un imprimeur associé à Arcand depuis le premier jour de ses activités antisémites. Dans la nouvelle mouture du journal, Ménard se montre prudent et ne s'associe pas publiquement au maître à penser du mouvement, même s'il annonce dès la première édition qu'il entend « reprendre le refrain » là où il l'avait laissé en 1934³⁸⁷. Il est révélateur de constater que le retour de la publication antisémite notoire n'apparaît pas digne de mentions immédiates dans le *Canadian Jewish Chronicle* ou le *Congress Bulletin*³⁸⁸. Seul le *Keneder Adler*, quotidien yiddish de la métropole, publie à cet effet

systématiquement des difficultés financières. Théoret, op. cit., (2012), p. 142-143. Les estimations du Congrès juif canadien, lorsqu'il revient sur cette période durant l'après-guerre, varient entre 5000 et 7000 adhérents au Parti national social-chrétien.

³⁸⁵ Sur ce point, voir Israël Medresh, *Tvishn Tsvey Velt Milkhomes* (1964), traduit du yiddish par Pierre Anctil. *Le Montréal juif entre les deux guerres* (Sillery: Septentrion, 2001), p. 137-140.

³⁸⁶ En 1932, le député libéral provincial de Montréal-Saint-Louis, Peter Bercovitch, introduit un projet de loi pour empêcher la publication de propos diffamatoires. Le projet est battu en chambre par seulement trois voix, se butant à une résistance chez les conservateurs, soutenue au sein de journaux influents comme *Le Devoir*. La bataille se poursuit néanmoins devant les tribunaux, où les Juifs n'obtiennent pas gain de cause malgré un jugement favorable du juge Desaulniers. Or alors que les poursuites s'accroissent contre les éditeurs des journaux antisémites Ménard et Arcand, ils sont contraints de fermer boutique. Plus encore, Arcand avoue que ses propos rendent difficile d'assurer l'appui financier des annonceurs. Théoret, op. cit., (2012) p. 91-95.

³⁸⁷ Ibid., p. 274.

³⁸⁸ Le *Congress Bulletin* publie un texte en avril 1947, deux mois après que paraisse le dernier numéro du *Goglu*, pour répudier le journal *The Gazette* de publiciser le mouvement d'Arcand en publiant des textes à son propos. « J. H. Fine Protests Publicity Given to Montreal Fascist », *Congress Bulletin*, avril 1947, p. 4.

un éditorial d'Israël Rabinovitch³⁸⁹. À l'*Adler*, on n'est pas dupe : Rabinovitch se doute bien qu'Arcand tire les ficelles de la deuxième incarnation du *Goglu*, un périodique qu'il a mis au monde près d'une quinzaine d'années auparavant. C'est aussi l'opinion de l'historien Hugues Théorêt³⁹⁰.

La feuille antisémite ne demeure pas longtemps sur les kiosques, publiant de manière irrégulière de septembre 1946 jusqu'à sa fermeture subite quelques mois plus tard, en février 1947³⁹¹. Selon Théorêt, le motif qui mène au second naufrage du *Goglu* ne pourrait être établi avec certitude, quoiqu'il soupçonne des causes pécuniaires³⁹². Les observateurs juifs contemporains nous offrent pour leur part une autre explication : tout leur indique que le clergé joue un rôle de premier plan dans ce dénouement.

En mai 1947, le journaliste Louis M. Benjamin laisse entendre dans les pages du *Congress Bulletin* que la disparition du *Goglu* « was due to the direct or indirect intervention of someone in authority in the Church »³⁹³. Les rubriques du Comité des relations publiques nous confirment en effet que le Comité Saint-Paul, en particulier l'un de ses membres les plus actifs, Henri Jeannotte, avait orchestré une campagne contre l'éditeur antisémite. Pour sa part, Saul Hayes rapporte que des représentants importants du clergé « wrote to the editor of *Le Goglu*, Joseph Menard [sic], very strongly condemning his publication and when he replied they repeated their condemnation even more strongly and in all probability brought the matter to the attention of the Archbishop »³⁹⁴.

³⁸⁹ Ibid., p. 275.

³⁹⁰ Ibid.

³⁹¹ « Le Goglu Suspends Publication », *Congress Bulletin*, avril 1947, p. 11.

³⁹² Ibid., p. 276.

³⁹³ Louis M. Benjamin, « The Jews and the French-Canadians », *Congress Bulletin*, 5 mai 1947, p. 8.

³⁹⁴ Saul Hayes, « Catholic Conversionist Activities », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 15 avril 1947.

Cette hypothèse est aussi appuyée par les propos que tient l'Archevêque du diocèse de Montréal lors d'une entrevue avec le Congrès en 1948. Questionné sur la fermeture du périodique antisémite, Mgr Charbonneau prétend avoir rencontré en personne Joseph Ménard pour le menacer de faire circuler dans les paroisses une lettre qui réproouve ses actions s'il ne cessait immédiatement la publication du journal antisémite³⁹⁵. À la suite de la disparition du *Goglu*, Joseph Ménard a même cru bon rendre publique la correspondance qu'il avait entretenue avec Henri Jeannotte dans l'espoir de faire valoir une entorse à sa liberté d'expression. Comme le rapporte Hayes, « quite without shame or repentance Menard [sic] made available to the public the very strong condemnation by the Church of his antisemitic activities, a condemnation sent to him privately which is couched in terms of very general imports. The simple fact remains that following the condemnation of Menard's antisemitism by Msgr. Jeannotte, *Le Goglu* ceased publication »³⁹⁶. Il est difficile d'établir avec certitude si les écueils financiers ont joué un rôle plus immédiat dans la déchéance du *Goglu*. Il n'en demeure pas moins que cette intervention est retenue dans les publications juives de Montréal comme un point de rupture dans la lutte contre l'antisémitisme au Québec³⁹⁷. Désormais les Juifs de Montréal peuvent compter sur le soutien actif du clergé, un tournant important dans la consolidation des rapports judéo-catholiques³⁹⁸.

³⁹⁵ Saul Hayes, « Interview With Archbishop of Montreal », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 9 avril 1948.

³⁹⁶ Saul Hayes, « Barre Incident Highlights Antisemitism in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 mai 1948, p. 12.

³⁹⁷ Louis M. Benjamin, « Our French Canadian Friends », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juin 1947, p. 11; Saul Hayes, « Barré Incident Highlights Antisemitism in Québec », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 mai 1948; Louis M. Benjamin, « The Jews and the French-Canadians », *Congress Bulletin*, mai 1947, pp. 8, 19; « The State of Antisemitism in French Canada », *Congress Bulletin*, mai 1947, p. 24; « French Canada », *Congress Bulletin*, octobre 1949, p. 19.

³⁹⁸ Durant l'entre-deux-guerres, une relation cordiale s'était développée entre le père jésuite Joseph Paré et le rabbin Harry Joshua Stern. Suite à la mort de Paré, voir le texte de Stern dans le *Chronicle* : « In Memoriam - Rev. Father Joseph Pare », *Canadian Jewish Chronicle*, 18 novembre 1955, p. 5; Mais il s'agissait de rapports personnels qui ne se répercutaient pas au niveau institutionnel. Jamais la hiérarchie ecclésiastique ne s'était penchée sur le rapport judéo-catholique avant les actions prises par l'archevêque Charbonneau et le Comité Saint-Paul durant l'après-guerre. Voir Ancil, op. cit., (1988), pp. 276-278.

Le bulletin d'information du Comité des relations publiques suit de près les activités d'Adrien Arcand durant la période d'après-guerre. Le 9 novembre 1947, ce dernier prononce un discours à l'occasion d'une rencontre clandestine à Montréal. La presse montréalaise rapporte la présence de quelques cinq cents partisans, une démonstration d'appui d'autant plus inquiétante que plusieurs d'entre eux seraient, selon un observateur déployé par le Congrès juif canadien, des hommes de profession libérale³⁹⁹. À cette occasion, Arcand réactive le Parti national social-chrétien, redevenu légal après l'armistice et au sein duquel il se présente aux élections fédérales de 1949 en tant que seul candidat. Les autorités provinciales et fédérales, qui ne sont pas insensibles à la résurgence du mouvement d'Arcand en 1947, assurent au Congrès qu'ils recueillent des informations sur les individus qui y militent et qui ne constituent vraisemblablement pas un nombre important⁴⁰⁰. Il n'en demeure pas moins que le retour d'Adrien Arcand sur la scène politique provoque un désarroi profond chez les Juifs de Montréal. Ce sentiment est aggravé par le fait que ces derniers prennent tout juste la mesure du désastre qui vient de s'abattre sur les Juifs européens. C'est sans compter que la communauté de Montréal est particulièrement sensibilisée au génocide, puisqu'elle accueille à ce moment un contingent important de rescapés de l'Holocauste⁴⁰¹.

Le premier ministre Maurice Duplessis est questionné par la presse anglophone, qui s'inquiète de constater qu'Arcand se mobilise à nouveau. La rencontre en question, à laquelle n'étaient invités ni grand public ni journalistes, ne pourrait selon lui justifier l'intervention directe du gouvernement

³⁹⁹ Saul Hayes, « Rebirth of Arcand's Fascist Movement », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 13 novembre 1947; Cette information est aussi confirmée dans une rubrique du journal *Le Devoir* : « Adrien Arcand renaît », *Le Devoir*, 11 novembre 1947, p. 9.

⁴⁰⁰ Ibid.

⁴⁰¹ À propos de l'accueil des rescapés de l'Holocauste au Canada, voir Adara Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada: Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955*. (Winnipeg, Manitoba: University of Manitoba Press, Ottawa, Ontario, 2015).

ou des autorités⁴⁰². La liberté de parole, défend Duplessis, est un droit inaliénable et seule une attaque contre la constitution démocratique formerait le motif d'une sanction. Rassurant, il affirme néanmoins que le gouvernement est prêt à intervenir contre Arcand si nécessaire, puisque « Communism, Bolshevism, Fascism, Nazism or any other 'ism' have no place in the Province of Quebec »⁴⁰³. Duplessis mise sur la défense du principe de liberté d'expression, qui constitue par ailleurs un acquis fondamental aux yeux des Juifs ashkénazes qui ont milité pour ce droit en Russie tsariste. D'autres chercheurs avanceraient peut-être que Duplessis offre un soutien tacite à Arcand⁴⁰⁴. Le Congrès juif canadien, pour sa part, se montre satisfait de cette déclaration et fait parvenir un message d'appréciation au premier ministre :

It is gratifying to the citizenry of this Province, irrespective of their religious persuasion and ethnic origin, to have the assurance of the Prime Minister that he and the government which he represents will not tolerate abuse of freedom of speech though preserving our fundamental principles of free speech. [...] The Jewish Community has every reason to appreciate the import of your statement⁴⁰⁵.

En juin 1949, Arcand annonce qu'il compte briguer un mandat aux élections fédérales sous la bannière du parti de l'Unité nationale, nouvelle mouture du Parti national social-chrétien, dans la circonscription de Richelieu-Verchères. Cette nouvelle est reçue froidement par l'éditorialiste du *Chronicle*. Klein peine en effet à croire qu'Arcand ose se présenter devant les électeurs au

⁴⁰² Saul Hayes, « Premier Duplessis' Statement on Arcand Movement », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 1er décembre 1947.

⁴⁰³ Ibid.

⁴⁰⁴ L'historien Jonathan Tremblay a soutenu qu'Arcand dépendait du soutien plus ou moins direct de l'Union nationale pour poursuivre ses activités, entre autres via l'octroi de contrats d'édition qu'il marchandait en échange de points de vue favorables dans ses publications. Tremblay, toutefois, ne réserve pas cette allégation à l'Union nationale mais l'étend à l'ensemble des partis conservateurs des scènes fédérale et provinciale. Jonathan Tremblay, « La contribution des conservateurs à la longue survie des organisations fascistes d'Adrien Arcand. Un élément d'explication » *Globe* 18, No. 1 (2015): 47–64.

⁴⁰⁵ Saul Hayes, « Conveying to Premier Duplessis Appreciation of statement on Arcand movement », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 1er janvier 1948.

lendemain du conflit mondial qui l'avait vu se ranger du côté de l'ennemi⁴⁰⁶. Mais ce serait mal connaître les politiciens de carrière, satirise Klein. Selon lui, le plus désolant demeure qu'Arcand puisse toujours compter sur une base militante.

At his first meeting last week, such followers were indeed in evidence. Local politicians, several rural members, the usual hangers-on—all were there. There was a parade of fifty cars, touring through the countryside for twelve miles. There was a meeting. There were slogans. And Adrien spoke⁴⁰⁷.

Le bulletin d'information du Comité des relations publiques nous offre un portrait détaillé de la campagne électorale d'Arcand⁴⁰⁸. En fait, c'est à Sorel qu'il avait prononcé le discours auquel Klein fait référence plus haut, obtenant jusqu'au soutien des maires de trois petites municipalités rurales avoisinantes⁴⁰⁹. Selon les estimations du Congrès, près de 800 personnes étaient présentes. Fidèle au style démagogique qui l'avait fait connaître vingt ans plus tôt, Arcand agite son auditoire en alléguant un soi-disant complot visant à permettre l'immigration d'un contingent juif d'Union soviétique, formé d'individus qu'il accuse des crimes les plus odieux auxquels réfèrent *ad nauseam* les antisémites de sa trempe⁴¹⁰.

Si la plateforme politique d'Arcand se base sur le principe du corporatisme⁴¹¹, son idéologie demeure en phase avec le fascisme qu'il défendait jusqu'à son internement. En dépit de — ou peut-

⁴⁰⁶ A. M. Klein, « Arcand Rides Again », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 juin 1949, p. 4.

⁴⁰⁷ Ibid.

⁴⁰⁸ Saul Hayes, « Adrien Arcand's Election Campaign », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 24 juin 1949.

⁴⁰⁹ Selon le bulletin d'information du Comité des relations publiques, Adrien Arcand est appuyé dans la région par les maires de trois municipalités avoisinantes, soit Arthur Lanoie de Massueville (environ 500 habitants en 2011), Arsène Messier de Saint-Louis de Bonsecours (775 habitants en 2011) et Alderic Laperie de Saint-Ours (1721 habitants en 2011) : Saul Hayes, « Adrien Arcand's Election Campaign », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 24 juin 1949.

⁴¹⁰ Ibid.

⁴¹¹ Le corporatisme repose sur le principe d'un gouvernement de proximité, limitant la sphère d'influence ou abolissant complètement les gouvernements provinciaux et fédéraux. Pour Arcand, il s'agit de conserver les tenants traditionalistes de la société catholique tout en éliminant les structures gouvernementales. Seules des « corporations » assureraient la gestion de la société sur la base de différentes professions. Pierre Trépanier souligne que le corporatisme

être grâce à — ce discours haineux, le candidat récolte 5590 votes, ce qui le positionne deuxième derrière son opposant du parti libéral, qui l’emporte haut la main avec 12 795 voix⁴¹². Au début de la campagne, Klein écrivait ne pas croire que « the good electors of Quebec will pay any attention to Arcand’s demagogy »⁴¹³. C’est pourquoi l’éditorialiste est troublé de constater les résultats « that Adrien Arcand should elicit five thousand votes upon a platform which was essentially antisemitic [. . .] »⁴¹⁴. Selon l’historien Hugues Théorêt, cette défaite serait en partie causée par la faible popularité du corporatisme au Québec⁴¹⁵.

Suite à son revers électoral, Arcand n’est presque plus mentionné dans le bulletin d’information du Comité des relations publiques ou dans le *Chronicle*. Entre 1949 et 1953, il se consacre en fait à l’écriture de textes qui recevront peu d’attention du Congrès juif canadien ou du grand public canadien-français⁴¹⁶. Il se présente à nouveau aux élections fédérales de 1953 et il lance le périodique l’*Unité nationale* en tant qu’organe officiel du parti dont il est, pour une seconde fois, le seul candidat. Les observateurs juifs ne mentionnent ni sa campagne électorale ni la sortie de son journal. Pourtant, il mène lors de cette élection une lutte plus serrée à son opposant libéral de la circonscription de Berthier-Maskinongé-De Lanaudière, qui l’emporte avec 10 709 voix contre 7496 pour Arcand⁴¹⁷. Dans son billet sur les résultats électoraux, Klein se contente de noter que

d’État défendu par Arcand « n’est pas nécessairement synonyme de fascisme, et que, par conséquent, même après la guerre, il pouvait trouver et trouvait effectivement des admirateurs en dehors des mussoliniens ou des hitlériens. » Pierre Trépanier, « Quel corporatisme? (1820-1965) » *Les Cahiers des dix*, Numéro 49 (1994), p. 180.

⁴¹² La circonscription de Richelieu-Verchères avait été représentée depuis l’élection de 1945 par un député indépendant. Auparavant, les électeurs portaient surtout au pouvoir des candidats libéraux. Parlement du Canada, Historique des circonscriptions depuis 1867. https://lop.parl.ca/sites/ParlInfo/default/fr_CA/ElectionsCirconscriptions/Elections/Profil?election=1949-06-27

⁴¹³ A. M. Klein, « Arcand Rides Again », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 juin 1949, p. 4.

⁴¹⁴ A. M. Klein, « A Liberal Landslide », *Canadian Jewish Chronicle*, 1 juillet 1949, p. 4.

⁴¹⁵ Théorêt, op. cit., (2012), p. 211.

⁴¹⁶ Théorêt, op. cit., (2012), p. 221.

⁴¹⁷ Cette circonscription avait porté au pouvoir des candidats libéraux aux élections précédentes. Parlement du Canada, Historique des circonscriptions depuis 1867.

« the picayune attempt of Mr. Adrien Arcand to introduce so-called Jewish issues into the campaign was vigorously repudiated. [. . .] What the electorate thought of such tactics is evidence [sic] by the victory it accorded to the opponent, the liberal candidate »⁴¹⁸.

Le périodique l'*Unité nationale*, en se fiant à l'estimation de la Gendarmerie royale du Canada, était publié à quelque deux-mille exemplaires⁴¹⁹. Arcand aurait toutefois abandonné dans ses pages les caricatures grossières et violentes qui faisaient la marque de commerce de ses journaux antérieurs et de l'antisémitisme fascisant des années 1930⁴²⁰. C'est peut-être pourquoi Arcand et son parti ne provoquent plus l'opposition farouche des Juifs — à tout le moins jusqu'à la résurgence du fascisme durant les années 1960, sur lequel nous reviendrons. Pour comprendre pourquoi le Congrès et les auteurs du *Chronicle* se désintéressent d'Arcand dès les années 1950, il faut réfléchir plus largement à l'espace que vient occuper l'antisémitisme dans la société québécoise et canadienne. Celui-ci est appelé à diminuer drastiquement lors de cette décennie, rendant sans doute moins inquiétantes les actions d'un antisémite de la vieille école comme Adrien Arcand.

L'affaire Laurent Barré

L'antisémitisme se manifeste aussi au sein des milieux politiques, souvent le fait d'individus isolés ou de partis marginaux. Un membre important du gouvernement unioniste a toutefois provoqué la consternation par ses propos anti-juifs, mobilisant la communauté juive de Montréal durant la période d'après-guerre. C'est le ministre de l'Agriculture Laurent Barré qui fait une sortie

https://lop.parl.ca/sites/ParlInfo/default/fr_CA/ElectionsCirconscriptions/Elections/Profil?election=1949-06-27

⁴¹⁸ A. M. Klein, « The Federal Elections », *Canadian Jewish Chronicle*, 14 août 1953, p. 4.

⁴¹⁹ David Rajotte, « L'État canadien contre le Parti de l'unité nationale et Adrien Arcand », *Bulletin d'histoire politique* Vol 26, No. 3 (2018): p. 202.

⁴²⁰ Théoret, op. cit, (2012), p. 280.

antisémite le 16 mars 1948 dans le cadre d'un débat à l'Assemblée législative. Il déclare que, au moment de la conscription, son fils avait été contraint de se soumettre à un examen médical mené par des médecins juifs lors duquel, fabule Barré, il avait contracté une maladie⁴²¹. Pire encore — et sa formulation frappe l'imaginaire —, il déplore que les Canadiens français « ont été jetés entre les mains d'examineurs juifs infâmes qui se régalaient de chair humaine canadienne nue »⁴²². Le *Montreal Star* est le premier média à faire grand bruit des élucubrations de Barré, qui seraient autrement passées inaperçues dans la confusion de la joute politique⁴²³.

Une fois les propos exécrables du ministre du cabinet de Maurice Duplessis exposés au public, l'affaire prend des proportions que le gouvernement ne peut passer sous silence. D'abord Barré nie complètement les allégations, prétendant n'avoir rien dit qui lui soit reproché. Ultérieurement, en entrevue au *Montreal Standard*, il avoue avoir affirmé que les soldats étaient forcés de parader nus devant les médecins juifs, mais rejette les avoir accusés d'être responsable de la maladie de son fils, ou pire encore, insinuer qu'ils profitaient de leur pratique médicale pour des motifs mal intentionnés⁴²⁴. Pour sa part, le chef de l'opposition officielle Adélard Godbout se montre catégorique : Barré a bel et bien dit tout ce que la presse rapporte⁴²⁵.

A. M. Klein réagit vivement — et avec l'humour noir qui le caractérise — à cette sortie antisémite dans un éditorial du *Chronicle*. Le texte intitulé « The Little Man Who Was Not There » fait flèche

⁴²¹ Saul Hayes, « Protesting Against Scurrilous Anti-Jewish Statement of Quebec Minister of Agriculture », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 26 mars 1948.

⁴²² « Protestations du Congrès juif », *Le Devoir*, 20 mars 1948, p. 11.

⁴²³ Saul Hayes, « Protesting Against Scurrilous Anti-Jewish Statement of Quebec Minister of Agriculture », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 26 mars 1948.

⁴²⁴ Saul Hayes, « Protesting Against Scurrilous Anti-Jewish Statement of Quebec Minister of Agriculture », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 26 mars 1948.

⁴²⁵ Ibid.

de la déclaration de Barré et du fait qu'il l'ait honteusement niée par la suite⁴²⁶. D'abord, que ces propos aient été prononcés par « a 'responsible' minister of the Crown, a high official in a democracy which had just waged war against nazism » est consternant aux yeux de Klein⁴²⁷.

And now—such is the illusory nature of things—it turns out, from a statement issued by M. Barré, that he said no such things. The little speech that was not there. All he said, he says, was that 'for no reason at all our soldiers were made to parade naked before Jewish doctors'. No doubt much can be deduced about M. Barré's character from the fact that he considers this latter version an exonerating improvement⁴²⁸.

Le Congrès juif canadien réagit promptement et fait parvenir au premier ministre Duplessis un télégramme signé par le secrétaire général H. M. Caiserman.

Les citoyens de cette province sont atterrés à la nouvelle de la déclaration grossière du ministre de l'agriculture Barré au débat de l'Assemblée législative [...]. Cela rappelle la pire propagande puante de Streicher et de ses semblables. Nous sommes certains que vous admettez comme premier ministre de cette province que M. Barré doit retirer ces insultes libelleuses [sic] et séditeuses. Il semble impossible de croire qu'un ministre de la Couronne puisse descendre aussi bas, à la faveur des droits du parlement, et diffamer ses concitoyens. Votre assurance que M. Barré sera prié de retirer ses remarques amoindrira un peu notre sentiment d'insulte⁴²⁹.

Sans doute embarrassé, Duplessis rétorque devoir prendre le temps de se pencher sur les événements avant de se prononcer sur les déclarations de son ministre de l'agriculture⁴³⁰. Du côté de la presse francophone, les affirmations de Barré sont dénoncées avec vigueur. Roger Nadeau, éditeur en chef du journal le *Canada*, expose en détail l'incident et répudie le ministre pour ses

⁴²⁶ A. M. Klein, « The Little Man Who Was Not There », *Canadian Jewish Chronicle*, 26 mars 1948, p. 4.

⁴²⁷ Ibid.

⁴²⁸ Ibid.

⁴²⁹ « Protestations du Congrès Juif », *Le Devoir*, 20 mars 1948, p. 11.

⁴³⁰ Saul Hayes, « Protesting against Scurrilous Anti-Jewish Statement of Quebec Minister of Agriculture », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 26 mars 1948.

propos⁴³¹. La condamnation la plus forte vient toutefois de Henri Jeannotte, représentant de l'archevêque Charbonneau et responsable du Comité Saint-Paul. Dans une entrevue qu'il accorde au *Canada*, il s'élève contre l'irruption de préjugés racistes dans l'arène politique et réproouve l'antisémitisme comme anti-catholique⁴³². Cette fois encore, la sortie de Jeannotte ne passe pas inaperçue : dans le *Chronicle* et dans le *Congress Bulletin*, la dénonciation publique, par un homme d'Église influent, de l'antisémitisme d'une figure politique importante crée un précédent dans la province⁴³³. Environ au même moment, le périodique antisémite de Joseph Ménard avait cessé ses opérations suite à l'intervention des mêmes acteurs. Cet appui renouvelé est perçu comme un gain majeur par le Congrès et les journalistes juifs⁴³⁴.

Pour sa part, Duplessis demeure muet. Peut-être préfère-t-il garder le silence sur les propos dégradants de son ministre en espérant que le temps les fasse oublier. Du point de vue de Saul Hayes, il demeure quand même positif de constater que « there was not one comment to back up Mr. Barré's statements or to defend them in any section of the press, not even in the press of his own Party. The condemnation of Mr Barré came not only from Jews but from representative non-Jews, and all this was spontaneous and unsolicited »⁴³⁵.

⁴³¹ « Church Condemns Barre », *Congress Bulletin*, Avril 1948, p. 6 ; « Congress Protests Bitter Malicious Words Quebec's Cabinet Minister », *Canadian Jewish Chronicle*, 26 mars 1948, p. 7.

⁴³² Ibid.

⁴³³ Ibid.

⁴³⁴ Ce point de vue est exprimé à plusieurs reprises dans le *Congress Bulletin*, le *Canadian Jewish Chronicle* et le bulletin d'information du Comité des relations publiques. Les condamnations de Laurent Barré et de Joseph Ménard par le clergé sont considérées comme le symbole d'une nouvelle ère dans les rapports entre Juifs et Canadiens français. « Church Condemns Barre », *Congress Bulletin*, Avril 1948, p. 6 ; Saul Hayes, « Barré Incident Highlights Antisemitism in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 mai 1948, p. 12.

⁴³⁵ Saul Hayes, « Barré Incident Highlights Antisemitism in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 mai 1948, p. 12.

Au grand dam de Duplessis, Laurent Barré revient à la charge quelques années plus tard. Le 8 janvier 1952, dans le cadre d'un débat à l'Assemblée législative traitant des dépenses du gouvernement, le ministre de l'Agriculture affirme qu'il « préfère acheter à un prix élevé que de faire un marché avec un Juif »⁴³⁶. L'affaire est de nouveau relevée par le correspondant parlementaire du *Montreal Star* et provoque la réaction immédiate du Congrès juif canadien. Le Congrès fait parvenir un télégramme au premier ministre pour protester contre les propos de Barré. Le congrès lui fait entendre que ses propres efforts portés envers « the goal of racial harmonies and citizenship are unfortunately diminished by [the] Minister's gratuitous insult »⁴³⁷. Cette fois, le Congrès reçoit une réponse de Duplessis :

The Province of Quebec is traditionally just and fair to the minorities and the present Government and the actual Prime Minister will always be inspired by these sound and unsurpassed traditions. I did not hear the statement you refer to, but I am positive that this statement does not represent the policy of our Government of Quebec and, needless to say, of the actual Prime Minister of the Province⁴³⁸.

Pour l'éditorialiste du *Chronicle*, la réponse de Duplessis est suffisante même s'il eût voulu que le premier ministre impose une sanction exemplaire en expulsant M. Barré de son cabinet. Klein considère quand même que « Mr. Duplessis has not only expressed himself in clear and unmistakable terms, but has given these terms wider publicity so that all may be aware of the stand he has taken. In this fashion, Mr. Duplessis has again vindicated the good reputation of his province »⁴³⁹. Ce dernier point est crucial aux yeux de Klein, qui redoute que de telles

⁴³⁶ « M. Barré aurait fait preuve d'intolérance vis-à-vis des Juifs », *Le Devoir*, 12 janvier 1952, p. 8.

⁴³⁷ Samuel Levine, « Protesting Anti-Jewish Remark by Provincial Minister of Agriculture in Legislative Assembly of Quebec » *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 5, 14 janvier 1952.

⁴³⁸ A. M. Klein, « Mr. Duplessis' Explanation », *Canadian Jewish Chronicle*, 1er février 1952, p. 4; La nouvelle est aussi rapportée dans l'organe du Congrès: « Duplessis Disavows Anti-Jewish Views of his Minister », *Congress Bulletin*, février 1952, p. 12; « Duplessis Hailed for Stand on Hate », *Congress Bulletin*, avril 1952, p. 6.

⁴³⁹ A. M. Klein, « Mr. Duplessis' Explanation », *Canadian Jewish Chronicle*, 1er février 1952, p. 4

manifestations isolées d'antisémitisme puissent nuire à l'image du Québec⁴⁴⁰. Dans un éditorial précédent, il offre la réflexion suivante :

We hope that the general press, both in the other provinces of Canada and in the United States, will not take the boorish demonstration of M. Barré as typical of the French Canadian mentality. M. Barré is a caricature, not a representative, of French Canadian opinion. The proof? The thousands, and tens of thousands of good people of this province, who buy from Jews—yes, at bargain prices—and come back for more, and more, and perhaps re-sell (some of them) to M. Barré—at good prices⁴⁴¹.

Les propos racistes de Barré représentent en quelque sorte le dernier soubresaut d'un antisémitisme virulent promulgué par un parti politique majeur dans la province. D'ailleurs, l'antisémitisme ne constitue pas pour autant, au sein de l'Union nationale, une idéologie qui se traduit en politiques concrètes ou qui génère un discours persistant⁴⁴². Bien que Duplessis ait déjà tiré profit de tels préjugés pour des gains politiques, il entretient toujours, en surface, une rhétorique de respect des minorités dans la province, un discours qui s'accroît durant l'après-guerre⁴⁴³. Il est par ailleurs intéressant de constater que les observateurs de la communauté juive semblent avoir écarté l'épisode de la légende de Sainte-Claire dans leurs commentaires sur Duplessis. Rappelons qu'en 1943 le premier ministre avait instrumentalisé la question des réfugiés juifs et fomenté

⁴⁴⁰ Dans le *Bulletin*, on rapporte que le journal yiddish new-yorkais *Der Tog* commente la répudiation du ministre Barré par Duplessis. Selon l'éditeur du journal, Samuel Margoshes, cette intervention du premier ministre québécois est significative. Il écrit que « it is a source of satisfaction that the head of the Provincial Government of Quebec officially disavowed the antisemitic remarks of a member of his own cabinet. M. Duplessis could not have made his disavowal any stronger than he did. » Dans « Duplessis Hailed for Stand on Hate », *Congress Bulletin*, avril 1952, p. 6.

⁴⁴¹ A. M. Klein, « Mr. Barré and His Bargains », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 janvier 1952, p. 4.

⁴⁴² Martin Pâquet, « Un repli calculé : Maurice Duplessis et l'éducation » dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, eds. *Duplessis : son milieu, son époque*. 256-257. (Sillery : Septentrion, 2010).

⁴⁴³ Selon Pâquet, si « Maurice Duplessis entretient des représentations de l'immigration somme toute négatives et empreintes de xénophobie, » exception faite des cas des communistes et des témoins de Jéhovah, « le Québec ne connaît pas, sous les mandats de Duplessis, de législation ni d'intervention étatique ouvertement discriminantes contre les immigrants. » Ibid.

l'antisémitisme à des fins électoralistes, inventant de toute pièce la menace d'une immigration juive importante au Québec⁴⁴⁴. Dans un discours électoral prononcé à Sainte-Claire de Dorchester, Duplessis prétend avoir mis la main sur une lettre de la soi-disant *Zionist International Fraternity*, alléguant que le gouvernement fédéral prévoit la venue de 100 000 Juifs au Québec en échange du financement de la campagne du parti libéral⁴⁴⁵. L'organisation et la lettre mentionnées par Duplessis s'avérèrent fictives.

Le journaliste Israël Medresh rapporte cette affaire en détail dans son ouvrage *Tvishn Tsvey Velt Milkhomes*⁴⁴⁶. La déclaration mensongère de Duplessis causa des affrontements politiques, notamment parmi les conseils d'élus de plusieurs municipalités québécoises qui tentèrent de faire adopter une motion pour signaler leur opposition à l'immigration des soi-disant réfugiés juifs. En partie à cause de cet épisode, Medresh n'hésite pas à décrire l'Union nationale des années 1930 comme « un parti qui se trouvait [...] entièrement sous la coupe des antisémites et de leur propagande, et ce depuis des années »⁴⁴⁷. Comment expliquer que, dans la foulée de l'affaire Barré, aucun journaliste juif ne fasse référence au passé antisémite de Duplessis ou de l'Union nationale ? En fait, il est possible que le Congrès juif canadien et les commentateurs des journaux juifs adoptent, soit-il de manière tacite, un positionnement stratégique qui vise à ne pas provoquer le premier ministre dans l'arène publique⁴⁴⁸. Nous explorons cette hypothèse dans le chapitre suivant

⁴⁴⁴ Voir Martin Pâquet et Amélie Bolduc, Eds., *Faute et réparation au Canada et au Québec contemporains: études historiques* (Québec: Éditions Nota bene, 2006), p. 245.

⁴⁴⁵ Sur cet épisode, voir Sandra Dubé, « Personne n'est antisémite, mais tout le monde est opposé à l'immigration ». Les discours des responsables politiques québécois sur les réfugiés juifs, 1938-1945 » *Globe : Revue internationale d'études québécoises* 18, No. 1 (2015): pp. 102-103.

⁴⁴⁶ Medresh, op. cit., (1964), pp. 112-115.

⁴⁴⁷ Ibid., p. 164.

⁴⁴⁸ Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, c'est en quelque sorte l'argument qui est avancé par Paul-Étienne Rainville, qui propose que le positionnement stratégique du Congrès juif canadien consiste à ne pas opposer publiquement le « cheuf » pour maintenir de bons rapports avec le gouvernement dans une optique de relations publiques à un moment où, comme nous l'avons démontré au premier chapitre, les rapports interculturels s'améliorent

afin de mettre en lumière le rapport du Congrès juif canadien et des commentateurs juifs face au régime duplessiste.

Le Crédit social au Québec

Si Laurent Barré exprime son antisémitisme en son seul nom, il se trouve dans l'arène politique des partis plus marginaux dont la doctrine politique est imprégnée d'antisémitisme. C'est le cas du Crédit social, un mouvement qui avait émergé en Angleterre durant la grande dépression et qui s'était incarné au Canada dans un parti provincial albertain, porté au pouvoir en 1935 et demeuré aux commandes de la législature jusqu'en 1971. Dans le contexte de la crise économique, le prédicateur évangéliste William «Bible Bill» Aberhart avait adhéré aux théories conspirationnistes qui tenaient les «banquiers juifs internationaux» responsables de la chute du système capitaliste. Puisant librement dans les principes économiques développés par l'ingénieur britannique Clifford Hugh Douglas, qui préconisait le maintien de la prospérité grâce à la distribution d'une allocation à chaque citoyen, Aberhart remporte l'élection provinciale de 1935 dans une région canadienne appauvrie par la crise économique, une situation aggravée par une sécheresse qui avait détruit plusieurs récoltes. Le Crédit social se fonde sur des notions traditionalistes et xénophobes, et selon l'historienne Janine Stingel, «Social Credit was the only democratically elected party in Canada whose political and economic philosophies were based on anti-semitism and whose propaganda organs competed easily with contemporary right-wing anti-Semitic publications in Europe and the United States»⁴⁴⁹. Le parti provincial albertain pose dès le

dans la province Paul-Étienne Rainville, «Au nom de l'ordre ou de la liberté? Le Congrès juif canadien face à la répression des libertés civiles et des droits des minorités religieuses au Québec (1945–1954)» *The Canadian Historical Review* 99, no.2 (2018): pp. 196-224.

⁴⁴⁹ Janine Stingel. *Social Discredit: Anti-Semitism, Social Credit, and the Jewish Response*. (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2000), p. 4.

départ un sérieux problème au Congrès juif canadien, qui s'oppose avec vigueur à sa rhétorique antisémite durant les années 1930 et jusqu'en 1948. À ce moment là, le premier ministre Ernest B. Manning consentit à purger des éléments antisémites de son parti afin d'en assurer la pérennité dans une société en forte croissance économique et dans laquelle l'antisémitisme perd sa respectabilité sociale. Le Congrès s'était impliqué avec vigueur dans une campagne de relations publiques dirigées à l'endroit du mouvement, mais selon Stingel, la répudiation de l'antisémitisme était basée sur un pragmatisme économique et politique de la part des créditistes⁴⁵⁰. Dans les faits, l'antisémitisme persiste au sein des partisans du crédit social partout au pays, même après cette manœuvre politique d'Ernest Manning.

Au Québec, le crédit social n'obtient pas initialement la faveur des électeurs et demeure marginal sur la scène politique de l'après-guerre. Dans la province, il est avant tout une doctrine populiste de droite dont la base partisane est regroupée en milieu rural⁴⁵¹. Le créditisme est l'une des manifestations d'un mouvement conservateur qui s'oppose à l'urbanisation croissante depuis le début du siècle au Québec. Sur le plan de l'action militante et politique, les créditistes se définissent surtout comme un groupe de protestation qui n'aspire pas à former un gouvernement. Ils émergent en 1936 sous l'égide de la Ligue du crédit social et créent cette année-là la publication *Les Cahiers du Crédit social*. Un parti politique fédéral, l'Union des électeurs, est fondé en 1940 et flanqué du périodique bimensuel *Vers Demain*. Selon l'historien Michael B. Stein, le mouvement rassemble jusqu'à 65 000 adhérents à son apogée en 1948⁴⁵².

⁴⁵⁰ Ibid., p. 5.

⁴⁵¹ Voir Michael B. Stein, « Le Crédit social dans la province du Québec: sommaire et développements » *Canadian Journal of Political Science* 6, No. 4 (1973): 563–581.

⁴⁵² Ibid., p. 570.

Les créditistes participent aux élections provinciale et fédérale à une reprise durant l'après-guerre. L'Union des électeurs fait d'abord élire Réal Caouette dans la circonscription fédérale de Pontiac lors d'une élection partielle en 1946, un siège qu'il perd aux élections générales de 1949. Sur la scène provinciale, le parti brigue un mandat aux élections de 1948 sans réussir à faire élire un seul candidat malgré une récolte non négligeable de 9,3 % des votes. Puisque le créditisme représente pour les Juifs une menace importante dans l'ensemble du pays, le Congrès suit de près la campagne de l'Union des électeurs au Québec. Le mouvement mérite plusieurs mentions et commentaires dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques et dans le *Chronicle*. Lors de la convention du parti, tenu à Québec en août 1947, un observateur du Congrès est déployé sur les lieux. Malgré les propos antisémites qui sont fréquemment relevés dans la publication du parti, ce dernier rapporte que, dans les discours, « no direct anti-semitic references were made though the membership seemed to understand the references to 'international financiers' as a applying to 'international Jews' »⁴⁵³. Le Congrès a raison d'entretenir des soupçons sur l'antisémitisme des idéologues créditistes, car ses têtes pensantes laissent clairement entendre qui se cache derrière cette « menace internationale » : dans le journal *Vers Demain*, l'éditeur en chef d'origine française Louis Even⁴⁵⁴ met au pilori les communistes et les francs-maçons, qu'il dénonce être « contrôlés par les Juifs »⁴⁵⁵.

⁴⁵³ Saul Hayes, « Report on the Quebec Convention of 'Union des électeurs' », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 12 septembre 1947.

⁴⁵⁴ Louis Even (1885-1974), d'origine française, émigre vers le Canada en 1907 suite à l'adoption de la Loi sur la séparation des Églises et de l'État. Il rejoint les Frères de l'instruction chrétienne et est responsable de la fondation des Cahiers du Crédit social (1936) et de la dissémination de la doctrine créditiste au Canada français.

⁴⁵⁵ Saul Hayes, « Anti-Semitic References at Union des Électeurs Meeting in Quebec », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 1er février 1948.

A. M. Klein pourfend l'idéologie raciste du Crédit social dans un éditorial du *Chronicle*⁴⁵⁶. C'est qu'en octobre 1947, le pamphlet faussaire du tournant du 20e siècle sur lequel est fondé la théorie conspirationniste du complot juif international, les *Protocoles des Sages de Sion*, circule toujours dans les cercles les plus radicaux du parti à l'échelle canadienne. Klein relève le paradoxe posé par le fait que le crédit social québécois, qui prêche un nationalisme fort et se présente en tant que sauveur du Canada français, ne semble pas broncher devant les orientations anti-catholiques des créditistes de l'Ouest. Cette observation de Klein souligne avec acuité les contradictions posées par la présence pancanadienne d'idéologies politiques basées sur des principes xénophobes, dans un pays où les deux groupes majoritaires cohabitent souvent difficilement. Klein nous fournit en outre une clé pour comprendre le schisme qui s'opère cette année-là parmi au sein du mouvement créditiste canadien.

The policy of racialism, is of course, a diverse policy. It is not surprising therefore that the self-same defenders of the faith in Quebec do in Western Canada carry on a systematic policy designed to suppress and crush any manifestations of French Canadian culture. [. . .] Thus again it is shown to our fellow-citizens that when the tocsin of anti-semitism is sounded, the bell really tolls for all⁴⁵⁷.

Puisque les appuis du Crédit social au Québec demeurent somme toute marginaux, le mouvement entretient une base militante limitée, mais radicale. C'est sans doute ce qui pousse le mouvement créditiste albertain, qui forme un gouvernement provincial depuis la décennie précédente, à se distancier de sa filiale québécoise. En fait, le premier ministre de l'Alberta Ernest Manning est en position de force pour influencer la scène créditiste fédérale : en répudiant l'antisémitisme au sein de son propre parti, il contraint l'aile fédérale à suivre cette voie et à isoler les créditistes québécois. Il y a aussi des tensions posées par la popularité accrue des créditistes du Québec, un précédent

⁴⁵⁶ A. M. Klein, « Racialism, Inc. », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 octobre 1947, p. 4.

⁴⁵⁷ Ibid.

depuis la création du parti une dizaine d'années plus tôt. Ces nouveaux appuis les encouragent à convoiter une plus grande place sur la scène fédérale, entrant du fait même en conflit avec leurs homologues de l'Ouest qui souhaitent conserver la direction du parti.

Dans ce contexte tendu, les créditistes québécois instrumentalisent la fibre antisémite de leurs partisans pour attaquer leurs homologues canadiens. Le périodique *Vers Demain* fait paraître en février 1948 une série de textes alléguant que le Parti créditiste fédéral s'est désormais converti à la cause sioniste⁴⁵⁸. L'éditeur Louis Even accuse les créditistes de l'Ouest d'avoir rencontré les représentants du Congrès juif canadien, qu'il prétend avoir influencé la décision du parti de répudier l'antisémitisme. En fait, Even avait vraisemblablement pris connaissance de cette information dans un texte du *Chronicle*, paru quelques semaines plus tôt, qui relatait une rencontre entre Joseph H. Fine du Congrès juif canadien et des représentants du parti créditiste fédéral⁴⁵⁹. Ce texte rapporte que les « leaders of the Social Credit Party have finally announced a ban on the publication of anti-Semitic articles in the organization's official organ, following conferences with [...] the chairman of the public relations committee »⁴⁶⁰. Il n'en faut pas plus pour qu'Even en comprenne que la « juiverie internationale » a pris le contrôle des créditistes canadiens.

Pour le parti fédéral, qui voudrait délester sa rhétorique politique d'un antisémitisme présent à tous les niveaux, s'opposer à l'Union des électeurs du Québec constitue une bonne stratégie. En avril 1950, le chef du parti Solon Low répand auprès des médias l'idée selon laquelle « the Union of Electors of Quebec, formerly affiliated with his party, was a dictatorial organization spreading

⁴⁵⁸ Saul Hayes, « 'Vers Demain' Refers to Congress Interviews With Leaders of the 'Social Credit Party' », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 1 mars 1948.

⁴⁵⁹ Ibid.

⁴⁶⁰ « Social Credit Party Plans Publication of Anti-Semitic Articles », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 janvier 1948, p. 10.

anti-Semitism and other destructive propaganda throughout the nation »⁴⁶¹. Dans le *Chronicle*, A. M. Klein reçoit favorablement ce développement, mais n'est pas crédule des motifs politiques des créditistes de l'Ouest. Il exprime non sans sarcasme le souhait qu'en répudiant l'antisémitisme, « the party as a whole will now live up to its name, and becoming more creditable as it becomes more social »⁴⁶². En fait, le créditisme demeure sous la loupe du Congrès juif canadien jusqu'aux années 1960, et le parti doit continuellement se défendre de fomenter l'antisémitisme⁴⁶³.

L'union des électeurs répond aux accusations de Solon Low dans son périodique *Vers Demain*, un texte dont un passage traduit se retrouve dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques⁴⁶⁴. Nous citons ici le paragraphe dans sa version originale française.

L'union des électeurs fait-elle de l'antisémitisme ? [...] Nous dénonçons la dictature d'argent. [...] Il nous arrive sûrement de souligner, quand nous croyons en reconnaître, les influences internationales, maçonniques, sionistes ou autres, qui mènent le monde là où les peuples ne veulent pas du tout aller. [...] Nous ne pouvons ne pas remarquer qu'à la tête des révolutions communistes, il y a proportionnellement bien plus de Juifs que de chrétiens. Nous ne pouvons pas ignorer que la finance d'endettement des nations a pris son origine et son allant chez des usuriers juifs, même si elle est désormais entrée dans les mœurs des pays chrétiens. Il y a certainement plus de Rotschildisme que d'Évangile dans notre régime financier⁴⁶⁵.

L'antisémitisme du crédit social, toutefois, demeure marginal au Canada français puisqu'il se détache de l'antijudaïsme doctrinal qui avait eu le plus d'influence dans la société catholique.

⁴⁶¹ Samuel Levine, « Statement of Social Credit Leader on racial Intolerance », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 12 mai 1950.

⁴⁶² A. M. Klein, « Social Credit », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 mai 1950, p. 4.

⁴⁶³ En 1963, suite à un discours antisémite d'un candidat des « Socreds » qui affirmait que « the Rothschild family was part of an international financiers' circle attempting to acquire all Canadian business enterprises, » le chef du parti R. N. Thompson est sommé de réaffirmer la position officielle du parti au Congrès juif canadien relativement à l'antisémitisme. Voir « Socreds Deny Anti-Semitic Bias », *Congress Bulletin*, avril 1963, p. 4.

⁴⁶⁴ Samuel Levine, « Union of Electors Clarifying Stand on Anti-Semitism », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 9 juin 1950.

⁴⁶⁵ Louis Even, « Quelle mouche a piqué Solon Low? », *Vers Demain*, 15 mai 1950, p. 6.

Alexandre Dumas, dans une recherche qui s'appuie sur un large corpus historiographique et sur des fonds d'archives, a démontré que des organes catholiques disséminaient différentes représentations des Juifs qui se fondent sur l'antisémitisme chrétien classique, c'est-à-dire qu'il reprend le thème du « tueur du Christ ». Selon Dumas, « il est facile pour l'historien des années 1930 de relever des textes antisémites dans les nombreuses publications de la période. On retrouve chez le clergé, comme dans la plupart des milieux, des attaques contre les Juifs, dont certaines sont des plus hargneuses »⁴⁶⁶. Les adhérents québécois du crédit social, bien qu'ils soient représentés surtout dans les comtés ruraux et traditionalistes, souscrivent pour leur part à des théories conspirationnistes plus radicales qui émergent au tournant du 20^e siècle et qui ne sont pas l'apanage du catholique moyen. Qui plus est, brandir l'épouvantail du complot juif international n'est pas susceptible d'encourager le soutien de larges segments de la population en période de croissance économique. Le fait que l'idéologue principal des créditistes ait été formé en France compte sans doute pour beaucoup dans les représentations antisémites qui sont véhiculées dans les publications de l'Union des électeurs. En effet, l'accent porté sur le « Rotschildisme » et la juiverie internationale n'est pas sans rappeler les thèses influentes de l'antisémite Édouard Drumont, qui signe le pamphlet *La France juive* en 1886⁴⁶⁷.

Durant les années suivantes, la publication *Vers Demain* et les travaux de son éditeur Louis Even demeurent sous la loupe du Comité des relations publiques. Le Congrès porte une attention particulière aux écrits susceptibles de contenir des propos antisémites et les relaie dans ses bulletins

⁴⁶⁶ Voir Alexandre Dumas, « L'Église catholique québécoise face à l'antisémitisme des années 1930 », *Globe* 18, n° 1 (2015): p. 69.

⁴⁶⁷ Le pamphlet de Drumont rassemble trois idées fondatrices de l'antisémitisme moderne, soit l'antisémitisme chrétien, la résistance populaire au capitalisme et le racisme biologique qui émerge des thèses darwinistes. Sa publication témoigne d'un succès fulgurant en France jusqu'à la Première Guerre mondiale. Édouard Adolphe Drumont, *La France juive*. (Paris: C. Marpon & E. Flammarion, 1886).

d'information bimensuels. Suite au conflit qui oppose la faction québécoise aux créditistes albertains au tournant des années 1950, le Congrès juif canadien ne recense plus aucun contenu antisémite dans l'organe *Vers Demain*. D'ailleurs l'Union des électeurs ne présente pas de candidats aux élections provinciale et fédérale entre 1950 et 1957.

Cette année-là, le mouvement connaît un second souffle avec la création du Ralliement des créditistes, un parti politique fondé par Réal Caouette et formé de membres sécessionnistes de l'Union des électeurs. Cette fois, Caouette est déterminé à mener un parti politique qui serait représenté à la Chambre des Communes, un pari qu'il remporte avec éclat quelques années plus tard. Aux élections fédérales de 1962, il récolte plus de 25 pour cent des voix au Québec, faisant élire 27 députés. À ce moment, les Québécois forment une indéniable majorité au sein du caucus créditiste à Ottawa, qui compte pour 30 députés au total. La présence des créditistes albertains s'était amenuisée sur la scène fédérale durant la décennie des années 1950, et la résurgence du mouvement, propulsée par l'électorat québécois, donne à penser aux journalistes juifs montréalais que de vieux squelettes antisémites s'animent à nouveau. Le chroniqueur Ben Taube offre son point de vue sur Caouette et le mouvement créditiste au Québec dans le *Chronicle*⁴⁶⁸. Son inquiétude découle non seulement des succès électoraux du Ralliement des créditistes, mais des déclarations incendiaires auxquelles se livre son chef. Caouette, en entrevue dans la publication francophone *Le Magazine Macleans*, annonce son admiration pour les politiques économiques de Benito Mussolini et d'Adolf Hitler⁴⁶⁹. Qu'il déplore en revanche leurs politiques raciales et le fait qu'ils aient préconisé le fascisme et la violence comme moyen d'action ne suffisent pas à excuser ces propos. Selon Taube,

⁴⁶⁸ Ben Taube, « Has the Canadian Skeleton Come to Life? », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 septembre 1962, p. 6.

⁴⁶⁹ Ibid.

The skeleton was out. Social Credit at its point of greatest power and influence had recalled the old loyalties, devotions and measures of morality it had cultivated when it came to birth in Quebec together with corporatism, bloc populaire, and Adrien Arcand's Christian Unity Party⁴⁷⁰.

La déclaration de Caouette provoque l'inquiétude, d'autant plus qu'elle est prononcée au tournant des années 1960, en même temps que s'éveille un mouvement de protestation pour la reconnaissance des droits des Canadiens français du Québec. Naïm Kattan offre une réflexion plus posée du phénomène global, prenant en compte la mise en branle de la Révolution tranquille des libéraux de Lesage dès 1960 et le contrecoup porté par le Ralliement des créditistes aux élections fédérales de 1962. Dans un texte publié en anglais, il expose pour une première fois dans le *Chronicle* les objets de revendication qui se retrouvent au centre du mouvement nationaliste québécois durant la décennie qui s'entame. Son analyse présente un portrait plus nuancé et empathique de la société québécoise, ce qui lui permet de mieux situer la résurgence d'éléments antisémites.

The feeling is growing among French Canadians that, without economic and political power, their cultural endeavours are relatively insignificant. The resulting situation: Diversion of potential and moderate political leaders to cultural fields, together with the popular sentiment in favor of political agitation, leaves a vacuum to be filled by extreme nationalist movements, and affords them a receptive audience⁴⁷¹.

Pour Kattan, l'antisémitisme n'est pas appelé à occuper une place importante dans ce nouveau paysage politique. Selon le journaliste, le sentiment antijuif existe bien au Québec — comme auparavant — mais il n'infeste plus de larges segments de l'élite intellectuelle. Le fait est que le Canada français n'a pas entrepris sa révolution sociale en 1960, mais bien au lendemain de la guerre, période qui témoigne de la montée d'une nouvelle élite. Kattan rappelle que « French

⁴⁷⁰ Ibid.

⁴⁷¹ Naïm Kattan, « Trouble in French Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 décembre 1962, p. 6.

Canadians are no longer a predominantly rural population, [. . .] television has broken down their isolation ». La nouvelle élite a fréquenté les collèges et les universités, est plus sûre de ses moyens et « lay more importance on education and culture, as a means for preparing them to occupy their rightful place in Canada ».

D'ailleurs, même si plusieurs députés créditistes sont élus sur la scène fédérale en 1962, Kattan considère d'un œil favorable le fait que les électeurs québécois ont de nouveau porté au pouvoir les libéraux de Jean Lesage la même année, alors que le « Social Credit entered no candidates, and there were no anti-semitic forays during the whole of the provincial campaign »⁴⁷². Il reconnaît tout de même pourquoi, « in the wake of rising nationalism, many Jews are anxious lest this new wave of nationalism may some day turn racist »⁴⁷³. Ces inquiétudes, comme le constatent les intervenants de la communauté juive, ne s'avèrent pas complètement infondées.

Souverainisme et antisémitisme

Durant les années 1960, l'échiquier politique québécois se reconfigure graduellement en fonction de l'enjeu du souverainisme. Ce courant politique mineur — jusqu'à la formation du Parti québécois en 1968 — se scinde d'abord en deux tendances. La première se distingue à gauche par des politiques progressistes et laïques et s'incarne dans le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Ce parti s'inspire de l'idéologie nationaliste à la source de mouvements de décolonisation qui caractérisent cette période à l'échelle globale⁴⁷⁴. À droite se retrouve un parti

⁴⁷² Ibid.

⁴⁷³ Ibid. p. 7

⁴⁷⁴ Sean Mills aborde la genèse du Rassemblement pour l'indépendance nationale et démontre que ses principaux idéologues, notamment André d'Allemagne, avaient été influencés par les écrits de Frantz Fanon et d'Albert Memmi pour avancer la notion selon laquelle les Québécois étaient sous l'emprise d'un colonialisme britannique. Voir Sean Mills, *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2010), pp. 40-45.

séparatiste traditionaliste, le Ralliement national (RN), qui puise son idéologie dans les vestiges du clérico-nationalisme. Le parti est né en 1966 de la fusion des créditistes québécois et de forces souverainistes conservatrices qui s'étaient rassemblées dans un autre parti marginal et éphémère, le Regroupement national. Comme le démontre Janie Normand dans un mémoire de maîtrise sur le mouvement indépendantiste de droite, le RN représente en 1966 l'unique parti soutenant toujours la primauté de la religion dans la sphère sociale. En fait, les théories et la morale chrétiennes imprègnent le programme du parti⁴⁷⁵. À sa tête se retrouve le docteur René Jutras, pédiatre à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, ainsi que Jean Garon, futur ministre au sein du gouvernement péquiste de René Lévesque. Sur le plan idéologique, le RN fait cavalier seul sur la scène politique provinciale, marquée surtout par des réformes importantes qui engendrent la déconcessionnalisation de la société québécoise. Le parti est dissout en 1968 et plusieurs de ses militants intègrent le Mouvement Souveraineté Association de René Lévesque, qui consolide par ce fait des canaux pour rejoindre les populations rurales⁴⁷⁶.

Établissons d'abord que le RN n'obtient pas la faveur de l'électorat lors de l'élection de 1966, la seule à laquelle il participe. À l'échelle provinciale, il récolte 2,3 % des appuis sans réussir à faire élire un député. Normand constate que le RN enregistre le plus de votes en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Centre-du-Québec⁴⁷⁷, soit des régions qui avaient fait élire un contingent de députés créditistes à la Chambre des communes en 1962. Malgré ces faibles résultats aux élections provinciales, le RN représente aux yeux des observateurs de la communauté juive l'une des voix au sein d'un ensemble de regroupements nationalistes dont les

⁴⁷⁵ Janie Normand, « L'indépendance à droite : l'histoire politique du Regroupement national et du Ralliement national entre 1964 et 1968 », Mémoire de maîtrise en histoire, octobre 2010. Université du Québec à Montréal, p. 77.

⁴⁷⁶ Ibid., p. 77.

⁴⁷⁷ Ibid., p. 112.

contours et les motifs demeurent confus sur la scène politique québécoise des années 1960. C'est pourquoi l'antisémitisme que professe le parti souverainiste, aussi marginal soit-il au niveau des appuis dans la population, inquiète les Juifs face à cette mouvance politique dans son ensemble.

Un cas frappant d'antisémitisme survient après l'élection de 1966, lorsque le RN fait paraître deux articles revanchards à saveur antisémite dans son organe mensuel *La Nation*⁴⁷⁸. À propos de la victoire serrée de l'Union nationale, le journal prétend que, « n'eût été du vote des Juifs et des anglophones — qui sont contre les Canadiens français — Lesage n'aurait eu qu'un vote minoritaire au Québec »⁴⁷⁹. Un deuxième texte plus explicite et intitulé « La juiverie internationale appuyait Jean Lesage », déclare que les « Juifs ont voté contre les intérêts du peuple québécois »⁴⁸⁰. Pire encore, le billet allègue des origines juives à l'ancien ministre libéral Claude Wagner, écrivant « qu'avec la chute de Lesage s'écroule la menace d'un dictateur du Québec, [...] dont les parents originaires d'Europe Centrale s'appelaient Siboyiski, et qui ont changé leur nom juif pour le nom anglais de Wagner ». Ces propos mensongers (les parents de Wagner sont nés à Montréal et sa mère est d'origine canadienne-française), qui ne sont pas sans rappeler les fondements du racisme biologique de la loi de Nuremberg en Allemagne nazie, méritent au RN la première page d'un numéro du *Chronicle*⁴⁸¹. Le périodique juif se montre effaré que l'organe séparatiste considère les prétendues origines juives de l'ancien ministre, que « Wagner had Jewish blood in his veins », soit digne de mention. Saul Hayes du Congrès juif canadien, en entrevue au périodique juif, se veut pour sa part rassurant et rappelle que « the publication [is] of a minor nature, and that my only fear

⁴⁷⁸ Cette publication n'est pas directement liée au journal du même nom publié entre 1936 et 1939 par Paul Bouchard, avocat et disciple du clérico-nationaliste. Sur cette publication, voir Robert Comeau, « Les séparatistes de 1936-1937 : Paul Bouchard et *La Nation* » *L'idée d'indépendance au Québec*, No. 53 (1998): 26-29.

⁴⁷⁹ « Le Ralliement national: un petit ton antisémite », *Le Devoir*, 9 juillet 1966, p. 3.

⁴⁸⁰ Ibid.

⁴⁸¹ « RN Published Anti-Semitic Articles », *Canadian Jewish Chronicle*, 22 juillet 1966, p. 1.

is that it shows their warped views »⁴⁸². Cette fois, l'épisode antisémite ne pousse pas le Congrès à intervenir.

La Nation en rajoute dans son édition du mois suivant, dénonçant à cette occasion que le soutien porté par des Juifs québécois à l'État d'Israël empêche leur pleine participation à la vie économique et sociale du Québec⁴⁸³. Cette fois-ci, c'en est trop : Saul Hayes rétorque avec une lettre ouverte publiée dans le *Montreal Star* au nom du Congrès juif canadien :

It is too bad, indeed, in Quebec's political life, that a party seeking the public support has to resort to shabby tactics. [. . .] The Jewish community in this province is over 200 years old and has helped in Quebec's development in all forms of activity—economic, industrial, cultural and philanthropic. Its own welfare and medical services are open to all. Jews have prayed for centuries for the establishment of a homeland, and this generation has been blessed with the opportunity to assist in building it. It taxes itself to do so, over and above its fundamental commitments to the interests of the province⁴⁸⁴.

L'affaire se répercute cette fois dans les plus grands quotidiens montréalais anglophones et francophones et force Gilles Grégoire, député fédéral tout juste élu chef du RN, à répondre à Hayes. Aux yeux de l'éditorialiste du *Chronicle*, il n'offre que des excuses lamentables, en plus de défendre les écarts des activistes de la *Nation* et d'assurer que lui-même ou ses journalistes ne sont pas antisémites⁴⁸⁵. Dans un numéro subséquent, deux journalistes du *Chronicle* questionnent le vice-président du RN, Robert Tremblay, qui offre des précisions sur les actions du parti à la suite de cette affaire⁴⁸⁶. Il promet à ses interlocuteurs juifs que l'éditeur en chef de la *Nation*,

⁴⁸² Ibid.

⁴⁸³ Samuel Levine, « Refutation of Anti-Semitic Articles in "La Nation" », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 20, 2 août 1966.

⁴⁸⁴ « CJC Condemns 'La Nation' Smear », *Congress Bulletin*, Septembre-Octobre 1966, p. 6.

⁴⁸⁵ « Grégoire Offers Lame Excuses », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 septembre 1966, p. 1.

⁴⁸⁶ Marvin Gandall and Aaron Sarna, « RN Official Denies Anti-Semitism », *Canadian Jewish Chronicle*, 26 août 1966, p. 1.

Joseph Costisella (1935-2005), s'est fait licencier et qu'un comité éditorial plus sévère assure désormais que de tels contenus ne se rendront plus jusqu'aux presses⁴⁸⁷. Nous constatons à nouveau que les propos antisémites relatant la « juiverie internationale » sont formulés par un idéologue d'origine française : Costisella avait immigré de l'hexagone vers la fin de la décennie des années 1950 et avait transité par Ottawa avant de s'installer à Alma pour occuper un poste d'enseignant dans un collège classique⁴⁸⁸. Là-bas, il participe à la fondation d'une section du RIN, ce qui lui vaut le blâme de ses supérieurs qui s'opposent à ce que les professeurs fassent de la propagande politique auprès de leurs élèves⁴⁸⁹. Costisella s'était aussi consacré à l'histoire canadienne-française dès son arrivée au pays, publiant coup sur coup un essai sur les écoles françaises en Ontario, une histoire globale du Québec et, finalement, un ouvrage tiré d'une thèse de doctorat portant sur les fondements révolutionnaires dans la littérature canadienne-française du 19^e siècle⁴⁹⁰. Tout porte à croire que cet épisode marque la fin de l'engagement en politique partisane pour l'immigrant français.

L'affaire entourant la parution de textes antisémites dans *La Nation* contribue à la crainte entretenue par les observateurs juifs face au souverainisme québécois⁴⁹¹. Selon David Novek, qui signe un éditorial dans le numéro d'août 1966, il est temps pour les politiciens québécois de

⁴⁸⁷ Ibid. Ce reportage relate aussi le fait que l'antisémitisme du RN est vivement répudié par Pierre Bourgault, le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, l'autre parti séparatiste en lice aux élections de 1966.

⁴⁸⁸ Gaston Martel, « L'affaire Costisella », *Chronique historique de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean*, 2017, http://www.shlsj.org/media/files/41_-_Laffaire_Costisella.pdf.

⁴⁸⁹ Ibid.

⁴⁹⁰ Joseph Costisella, *Le scandale des écoles séparées en Ontario ; le Québec: ghetto des Français d'Amérique* (Montréal: Éditions de l'Homme, 1962); Joseph Costisella, *Le peuple de la nuit: histoire des Québécois* (Montréal: Éditions Chénier, 1965); Joseph Costisella, *L'esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française de 1837 à la fin du XIX^e siècle* (Montréal: Librairie Beauchemin, 1968).

⁴⁹¹ Outre les textes cités précédemment dans *Le Devoir*, *Le Congress Bulletin* salue notamment le texte de Jacques Gérin-Lajoie dans *Le Bien Public*, « French Editorial Supports Canadian Jewry », *Congress Bulletin*, septembre et octobre 1966, p. 6.

remettre les pendules à l'heure. Devant un horizon sociopolitique marqué par le nationalisme, la réaction de la communauté juive oscille entre crainte et sympathie. Cette ambivalence est causée par l'expérience collective des Juifs, dans laquelle le nationalisme a représenté à la fois un mécanisme émancipateur et une force oppressive dont ils ont été le plus souvent les victimes. Une chose demeure certaine, c'est que toute compassion pour le mouvement nationaliste québécois arrête là où l'antisémitisme se manifeste. Il convient de citer la réflexion de Novek sur cet enjeu, lui qui réagit aux déclarations antisémites du RN dans le contexte de l'émergence de ce qu'il décrit comme le « nouveau Québec » :

It is easy to dismiss such attacks as being written by "nuts" who command little following; that the common sense of the majority will prevail; and that we should just sit back and let it blow over. There are views, however, to which we do not subscribe. We feel that every anti-semitic statement or act plants a seed that gestates within certain elements of the population waiting to burst out forth during a period of crisis. Because of this, many are concerned with the future of Jews in Quebec. They see French Canadian Nationalism and separatism giving rise to a climate of anti-semitism that will make it necessary for them to leave Quebec. What is needed to dispel this fear are forthright statements by the political and religious leaders of Quebec denouncing anti-semitism in every form and strongly condemning those who resort to using racism for political gain. [. . .] The Johnsons, the Lesages and the Drapeaus can make the type of statement that will be listened to throughout the province. But we should not sit back and wait for them to speak out⁴⁹².

L'appel de Novek ne demeure pas lettre morte. Le premier ministre nouvellement élu Daniel Johnson saisit l'opportunité de rassurer les électeurs juifs à l'occasion de l'inauguration d'un bâtiment communautaire quelques semaines plus tard⁴⁹³. Johnson se retrouve dans une position délicate puisqu'il avait déclaré, le soir des élections, que sans le vote des Juifs et des anglophones, sa victoire aurait été encore plus éclatante. Ce sont donc les propos du premier ministre que

⁴⁹² David Novek, « Set the Record Straight », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 août 1966, p. 1.

⁴⁹³ David Novek, « Premier Johnson Clears the Air », *Canadian Jewish Chronicle*, 23 septembre 1966, p. 1.

Costisella avait repris comme amorce de son billet antisémite, ce pour quoi ses explications sont attendues de pied ferme par l'auditoire juif. Novek rapporte que Johnson « cleared up any misgivings members of the Jewish community may have had as a result of his election night statement about the failure of the Jewish electorate to support his party ». Le premier ministre déclare aussi qu'aucun citoyen anglophone ne devrait se sentir exclu au Québec, et que les Juifs sont des acteurs importants dans tous les secteurs de la société québécoise. Satisfait, Novek assure que « the address was interrupted frequently by applause by some 1000 persons, » et que cette intervention du premier ministre fut bien reçue par l'auditoire juif.

L'inquiétude des observateurs de la communauté juive face aux mouvances de la politique québécoise découle du fait qu'il leur est difficile de comprendre comment s'articulent les différents partis nationalistes qui émergent durant les années 1960. C'est le cas surtout jusqu'à ce que le Parti québécois consolide sa place sur la scène politique et que le Front de libération du Québec soit mis au rancart au tournant des années 1970. Comme l'exprime l'éditeur en chef du *Chronicle* dans un éditorial de janvier 1969 intitulé *Storm Clouds Over Quebec*, « the problem of Quebec separatism is compounded by the absence of reliable and precise information about the aims and strength of the various separatist groups which extend over a broad spectrum of political responsibility and tactics »⁴⁹⁴. La réaction de la communauté juive québécoise face aux mouvements nationalistes, précise-t-il, n'est pas généralement différente de celle des autres minorités. C'est le cas seulement, « of course, when they are singled out for special attack ». C'est dans cette mesure que les propos antisémites véhiculés dans les partis souverainistes conservateurs contribuent largement à la méfiance de la communauté juive face au souverainisme québécois dans son ensemble.

⁴⁹⁴ Max Melamet, « Storm Clouds Over Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 janvier 1969, p. 4.

Comme nous le constaterons dans le chapitre suivant, il serait inexact de penser que la communauté juive limite sa compréhension du nationalisme québécois à sa dimension xénophobe. Une telle perception serait antithétique pour une communauté elle-même portée par un discours nationaliste bien implanté. Toutefois, alors que l'option souverainiste prend le haut du pavé au sein des mouvements nationalistes québécois au cours de la décennie, une convergence des éléments conservateurs s'opère. Ceux-ci rassemblent les créditistes québécois et les souverainistes conservateurs rebutés par les politiques progressistes du gouvernement libéral de Jean Lesage, en particulier le mouvement de sécularisation des institutions de la société québécoise. Ces composantes marginales de la droite politique québécoise suscitent naturellement de fortes réactions parmi les commentateurs de la communauté juive.

Souverainisme et antisionisme

Vers la fin des années 1960, une critique acerbe de l'État d'Israël qui tend à soutenir la légitimité de la cause palestinienne dans le conflit israélo-palestinien s'articule à gauche de l'échiquier politique. Il s'agit de la frange nationaliste qui s'inspire des mouvements de décolonisation et qui considère, à plus forte raison après la guerre de six jours en juin 1967 qui voit Israël agrandir son territoire au Moyen-Orient, que l'État juif se montre répréhensible de colonialisme face aux Palestiniens. Ces points de vue dégénèrent parfois pour s'apparenter à une dénonciation de l'État israélien dans son ensemble, remettant en question le droit même à son existence. Pour les Juifs montréalais, ces propos sont compris comme étant enracinés dans un antisémitisme plus ou moins voilé.

Au sein du paysage nationaliste québécois de cette période, l'antisionisme ne pourrait être considéré uniquement comme une manifestation d'antisémitisme. D'abord il se distingue de l'antisémitisme des partis nationalistes de droite parce qu'il émerge du champ progressiste. Si le

RN et le Ralliement des créditistes, des partis souverainistes conservateurs, puisaient dans la tradition antisémite catholique, on ne peut en dire autant du Rassemblement pour l'indépendance nationale et de leaders syndicaux influents comme Michel Chartrand⁴⁹⁵ qui ont plutôt repris les thèmes de la décolonisation comme fondement de leur blâme d'Israël. Pourtant, aux yeux des journalistes juifs du tournant des années 1970, l'antisémitisme ne pourrait être complètement dissocié de l'antisionisme. Le fait est que les critiques d'Israël se montrent peut-être plus durs à l'endroit de l'État juif justement parce qu'il est juif. À propos du traitement du conflit israélo-palestinien dans la presse canadienne anglophone et francophone, Arnold Ages offre l'analyse suivante dans le *Chronicle* :

Can one love the Jewish people and hate Zionism and Israel? The question thus posed is not hard to answer. [...] Anti-zionism and anti-Semitism are closely linked; the latter sees all men as equal excepting the Jews; the former sees all states as equal excepting Israel. When a newspaper consistently attacks Israel for its political, religious, racial and cultural policies; when it applies to that country moral and legal standards which are applied nowhere else; when it does these things to the exclusion of coverage of other vital political issues, then the presumption is very strong that the paper is antisemitic⁴⁹⁶.

Selon Ages, des points de vue antisionistes se retrouvent dans la presse canadienne à l'échelle du pays à partir de 1967. Il mentionne des exemples tirés du *Toronto Star*, du *Toronto Sun*, du *Kitchener-Waterloo Record*, du *Globe and Mail* et du *Devoir*⁴⁹⁷. L'observateur rappelle tout de même qu'il est délicat pour la communauté juive de se prononcer sur ces questions, puisqu'elle risque toujours d'enflammer le débat : « the scenario is almost always the same. An enraged Jewish citizen carelessly labels a clergyman or a writer as antisemitic and the ritualistic response is 'You

⁴⁹⁵ Michel Chartrand (1916-2010) est un militant syndical qui participe à plusieurs grèves marquantes du Québec. Il devient président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal en 1968.

⁴⁹⁶ Arnold Ages, « Canada's Press : Is It Anti-Semitic? », *Chronicle Review*, avril 1972, p. 8-10.

⁴⁹⁷ Ibid.

see, you criticize Israel and immediately they call you anti-Semite' ». *Le Devoir* fait paraître vers 1973 un texte de Jean Ouellette, à ce moment directeur du programme d'études juives du département de religions de l'Université Sir George Williams⁴⁹⁸, qui fait écho à cet enjeu sensible.

Ici même, au Québec, on peut relever dans certains éditoriaux du *Devoir* et dans des opinions émises par ses lecteurs des points de vue qui sont tout juste assez équivoques pour masquer tant bien que mal des partis pris de malveillance à l'endroit d'Israël. On connaît aussi les déclarations aussi fracassantes que mal informées d'un Michel Chartrand, à qui nous pouvons bien faire l'honneur de le ranger parmi les esprits libéraux de notre société⁴⁹⁹.

Les propos de certains syndicalistes québécois ont en effet été rapportés dans les travaux des chercheurs en histoire juive comme le symptôme de l'intolérance face aux juifs⁵⁰⁰. C'est surtout le cas de Michel Chartrand, héros populaire des ouvriers Canadiens français, qui se joint à la cause des Palestiniens et qui dirige des invectives vers la communauté juive montréalaise. Il déclare en 1973, à l'occasion de la convention de la Fédération des sociétés arabes canadiennes que « les Juifs de cette province ont plus de privilèges que n'importe quelle minorité ailleurs au monde »⁵⁰¹.

Pour les observateurs de la communauté juive, l'introduction de perceptions antisémites dans la pensée nationaliste québécoise signale un virage pour le pire. D'abord les événements dramatiques d'octobre 1970 ont secoué tous les Québécois, lorsque la frange révolutionnaire du mouvement

⁴⁹⁸ Diplômé de l'Université de Montréal et du Hebrew Union College de Cincinnati, Jean Ouellette enseigne le judaïsme au Département de Religion de l'Université Concordia (alors Sir George Williams College) de 1968 à 1973. Il y dirige le programme d'études juives entre 1969 et 1973. Il se rend ensuite vers l'Université de Montréal, où il dirige un nouveau programme d'études juives entre 1974 et 1983. Il prend sa retraite de l'Université de Montréal en 2005.

⁴⁹⁹ Jean Ouellette, « Pour une intelligence sympathique de la condition juive », *Le Devoir*, 24 mars 1973, p. 5.

⁵⁰⁰ Michael Brown considère qu'à cette période, « the anti-Jewish character of militant French Canadians was noted by many non-Jews. » Voir Michael Brown « The Push and Pull Factors of Aliyah and the Anomalous Case of Canada : 1967-1982 » *Jewish Social Studies* 48, No. 2 (Printemps 1986) : pp. 141-162; Daniel Rickenbacher, « The Anti-Israel Movement in Quebec in the 1970s: At the Ideological Crossroads of the New Left and Liberation-Nationalism » *Canadian Jewish Studies* Vol. 29 (2020), à paraître.

⁵⁰¹ « Le Comité ouvrier juif accuse Michel Chartrand d'antisémitisme », *Le Devoir*, 25 mai 1973, p. 7.

souverainiste, incarnée dans le Front de libération du Québec, se voit contrecarrée par le gouvernement fédéral durant la crise d'octobre 1970. Sur le plan des revendications sociales, une grève générale de la fonction publique, le Front commun, paralyse la société québécoise en 1972 et offre une tribune importante à des acteurs syndicaux. Un texte du *Chronicle* met en relief comment la lutte des classes peut fomentier un discours antisémite au Québec.

The whole Quebec nationalist movement is opposed to American imperialism, a force that has contributed greatly to the oppression of the Quebecois. Some of these groups are now attempting to use the Middle-East issue, falsifying the nature of the conflict, to serve their ends⁵⁰².

Le professeur d'économie à l'Université Sir George Williams Arthur Lerner publie un essai dans le *Chronicle* en février 1973 pour analyser les changements qui caractérisent cette période tumultueuse. Selon lui, la Révolution tranquille se retourne à ce moment, pour la première fois, contre la minorité juive.

Following a brief respite during the agonizing post-October period came waves of mass striking culminating in ominous actions of the Common Front. A distinct revolutionary situation seemed to prevail and the challenge to the entire democratic system of government assumed threatening proportions. Since people like M. Chartrand, who adopted an open anti-Israeli stand, exercised great influence during the said strike, for the first time since commencement of the Quiet Revolution anti-Semitic overtones agitated many Jews⁵⁰³.

Le néofascisme des années 1960

Au grand désarroi de la communauté juive, le fascisme resurgit au tournant des années 1960 dans l'arène canadienne. Comme c'était le cas durant les années 1930, il s'inspire de l'extrême droite allemande qui connaît un second souffle à l'ouest du mur de Berlin, engendré par des conditions socioéconomiques difficiles. Au Canada, durant les mois de décembre 1959 et janvier 1960, des

⁵⁰² Peter Shizgal, « Perspective on Quebec », *Chronicle Review*, 27 mars 1970, p. 5.

⁵⁰³ Arthur Lerner, « Quebec and the Jews », *Chronicle Review*, février 1973, p. 11.

synagogues canadiennes sont marquées de la croix gammée, des actes de vandalisme qui se manifestent surtout en Ontario et en Colombie-Britannique⁵⁰⁴. Le Québec n'échappe pas toutefois à cette vague de haine : le service de police de Montréal rapporte dès la mi-janvier que trois édifices ont été vandalisés du sigle nazi sur son territoire⁵⁰⁵.

Selon l'historien Franklin Bialystok, il est périlleux de relier ces événements à l'antisémitisme qui avait cours au Canada durant les années 1930⁵⁰⁶. Près de quinze années s'étaient écoulées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et une coupure nette s'était opérée dans le mouvement fasciste. C'est dire que les motivations des vandales ne sont pas nécessairement l'œuvre d'un groupuscule organisé, aux racines historiques profondes. Les autorités n'ont pas réussi à identifier les coupables, mais Bialystok émet l'hypothèse selon laquelle « those who carried out these actions, at least in Canada, may not even have known that the swastika was a symbol of the most virulent hatred in history »⁵⁰⁷. Il n'en reste pas moins que la communauté juive canadienne, formée au tournant des années 1960 de près de trente-cinq mille rescapés de l'Holocauste, est naturellement sensible à la réapparition soudaine du fascisme dans l'espace public. Le Congrès publie le 5 janvier 1960 un communiqué de presse pour exprimer son inquiétude :

It is with a deep sense of shock and revulsion that we learned of the recently perpetrated outrageous incidents of anti-semitism and revived Nazi demonstrations in Germany. [. . .] As it progresses, anti-semitism usually transforms itself from something endemic to something epidemic⁵⁰⁸.

⁵⁰⁴ Bialystok, op. cit., (2000), p. 99.

⁵⁰⁵ Samuel Levine, « Additional Statement of Canadian Jewish Congress on Incidents of Swastika Smearing in Canada », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 13, 15 janvier 1960.

⁵⁰⁶ Bialystok, op. cit. (2000), p. 99.

⁵⁰⁷ Ibid.

⁵⁰⁸ Samuel Levine, « Statement on outbreaks of Anti-Semitism in Germany », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 13, 8 janvier 1960.

À Montréal, un épisode met bien en relief comment le nazisme peut se manifester dans l'espace public de manière impromptue durant cette période. À la première page d'un numéro du *Chronicle* de mars 1965, on rapporte que « an extraordinary story was revealed last week of the use by a young priest-teacher of Hitler's picture and Nazi symbols and salutes to maintain discipline among his reputedly tough grade seven pupils and to show how good qualities that Hitler used for evil were used by Jesus for good »⁵⁰⁹. L'affaire exposée par les quotidiens *La Presse* et *Montréal-Matin* révèle que le jeune professeur confère même dans cette classe des rangs de mérite à l'effigie de la *Wermacht*, les élèves les plus méritants recevant le rang de « SS »⁵¹⁰. Le clerc de 22 ans, qui avait été embauché cette même année scolaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), tente en vain de défendre son approche pédagogique dans la tempête médiatique⁵¹¹. Selon ses dires, le système d'émulation de type nazi ne visait qu'à stimuler ses élèves en leur inculquant une compréhension du bien et du mal. Le directeur de l'école plaide dans les médias les bonnes intentions de son enseignant, mais condamne vigoureusement ses tactiques, assurant qu'une enquête approfondie allait être menée sur l'affaire⁵¹². En lien à cet épisode, l'enseignant est suspendu pour le reste de l'année scolaire et le directeur de l'école est licencié⁵¹³. Le président de la CÉCM, Jean-Marie Mathieu, affirme en entrevue que, malgré le tort causé par ses techniques pédagogiques, les intentions du jeune frère « étaient bonnes et, apparemment, il ignorait tout du nazisme. Il a été naïf et certainement très imprudent »⁵¹⁴. Au-delà du doute exprimé face à la

⁵⁰⁹ « Montreal Pupils Chanted 'Heil Christ' : Teacher's Use of Nazism in Classroom », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 mars 1965, p. 1.

⁵¹⁰ Ibid.

⁵¹¹ Jules Leblanc, « Le système d'émulation nazie à la CECM: Le titulaire est suspendu et ses deux supérieurs limogés », *Le Devoir*, le 2 avril 1965, p. 1.

⁵¹² Ibid.

⁵¹³ « Catholic School Commission Acts Against Young Teacher who Used Nazi Symbols », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 avril 1965, p. 3.

⁵¹⁴ Jules Leblanc, « Le système d'émulation nazie à la CECM: Le titulaire est suspendu et ses deux supérieurs limogés

sincérité du jeune enseignant, les représentants du Congrès constatent que « the incident strongly brings into focus the need for competent teacher training about the moral and religious implications of the history of the Nazi holocaust »⁵¹⁵. Nous pouvons tenir pour suspectes les motivations du jeune enseignant, mais cet épisode évoque bien l'enchevêtrement autour de la résurgence du nazisme durant les années 1960 auprès d'une génération qui n'avait pas vécu la guerre⁵¹⁶.

Dans l'incertitude, la communauté juive craint de voir la situation dégénérer au pays. Les leçons de l'histoire juive forcent à entrevoir le pire, que même les esprits les plus rationnels ne peuvent écarter complètement. Plus encore, comme le suggère Evelyn Kallen, la présence au Canada d'une population qui avait survécu à l'Holocauste rendait la communauté juive canadienne sensible à la moindre nuance d'antisémitisme⁵¹⁷. C'est pour alléger cette inquiétude que le Congrès publie un deuxième communiqué le 10 janvier 1960, ne portant pas cette fois sur les manifestations d'antisémitisme en Allemagne, mais au Canada. Bien que ce texte condamne les actes perpétrés, il s'efforce surtout de rassurer la population face à la résurgence d'un véritable mouvement néofasciste organisé au pays.

These incidents, while they may be inspired by the example of Neo-Nazism in Germany, appear for the most part to be the acts of the lunatic fringe—a form of imitative hooliganism—and should not be taken as the work of an organized antisemitic movement in Canada⁵¹⁸.

», *Le Devoir*, le 2 avril 1965, p. 1.

⁵¹⁵ « Montreal Pupils Chanted 'Heil Christ' : Teacher's Use of Nazism in Classroom », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 mars 1965, p. 1.

⁵¹⁶ Esther Delisle aborde cet épisode dans une collection d'essais portant sur l'imprégnation fasciste au Québec. Son interprétation de cet événement critique les médias francophones et la CECM de ne pas avoir suffisamment dénoncé ce phénomène comme étant motivé par un antisémitisme profond. Voir Esther Delisle, « Heil Christ! » dans *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*. 181-220. (Montréal: Varia, 2002).

⁵¹⁷ Evelyn Kallen, *Spanning the Generation : A Study in Jewish Identity* (Don Mills, Ontario : Longman Canada, 1977), p. 2. Cité dans Ira Robinson, *A History of Antisemitism in Canada* (Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press, 2015), p. 131.

⁵¹⁸ « Congress Statement on Anti-Jewish Incidents », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 janvier 1960, p. 1; « Congress

Dans un éditorial subséquent du *Chronicle*, Solomon Frank adopte le même ton. Que faire lorsque l'antisémitisme réapparaît dans la société canadienne, demande l'éditorialiste ? « Our answer is precise, » écrit-il, « *do nothing* »⁵¹⁹. Selon lui, la leçon qu'a reçue l'humanité à la suite de l'Holocauste ne pourrait être oubliée, et la réaction unanime de l'opinion publique véhiculée dans les médias de masse canadiens le confirme bien : « anti-semitism has become a word of disgrace »⁵²⁰. Ce fait s'observe dans la presse montréalaise et au sein de la classe politique canadienne : la communauté juive compte en effet sur le soutien d'un front unifié pour répudier le néofascisme. Durant les mois de janvier et février 1960, les rubriques du Comité des relations publiques recensent des éditoriaux et des articles qui vont en ce sens dans le *Devoir*, la *Presse*, la *Patrie*, le *Soleil*, le *Nouvelliste* et *Relations*⁵²¹. Un programme télévisuel d'une heure sur le phénomène néofasciste est aussi présenté sur les ondes de Radio-Canada⁵²².

Toutefois le traitement médiatique du néofascisme divise les commentateurs de la communauté juive montréalaise. S'il est considéré comme nécessaire de dénoncer les antisémites canadiens, nul ne souhaite pour autant leur offrir une tribune pour véhiculer leurs idées. L'inquiétude découle surtout de la popularisation de la télévision, puisque des revues d'actualité diffusées dans un nombre grandissant de foyers canadiens cèdent parfois la parole à des individus antisémites provocateurs⁵²³. Le chroniqueur Charles Lazarus, à propos du rôle qu'est appelé à jouer le diffuseur

Comments Upon Anti-Semitic Outbreaks », *Congress Bulletin*, janvier 1960, p. 1.

⁵¹⁹ Solomon Frank, « What Are We to Do About Anti-Jewish Propaganda? », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 février 1960, p. 4.

⁵²⁰ Ibid.

⁵²¹ Samuel Levine, « Articles in French Press on Anti-Semitism », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 13, 5 février 1960; « Articles on Anti-Semitism », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 13, 19 février 1960.

⁵²² Ibid.

⁵²³ La CBC diffuse notamment des entrevues avec le fasciste américain George Lincoln Rockwell en 1960 ainsi qu'en 1964.

public dans la société canadienne, va jusqu'à affirmer que « there is no question in [his] mind that the Canadian Broadcasting Corporation will go down in history as one of the most controversial phenomena of our way of life »⁵²⁴. Lazarus réagissait à la présentation d'un reportage sur le meurtre du nationaliste ukrainien Symon Petlioura en 1926 par un ressortissant juif de l'Union soviétique, un signe de protestation contre les pogroms qui faisaient rage en Ukraine durant la guerre civile de 1917-1921⁵²⁵. Selon lui, la CBC avait présenté les affrontements entre Juifs et Ukrainiens de manière indue, une mise en récit qui contribue à fomentier les crispations entre ces communautés au Canada. À cause de telles controverses, la télévision se révèle comme un médium d'information sujet au débat, à plus forte raison quand la liberté de parole permet la présentation de contenus qui engendrent des tensions sociales.

En novembre 1960, la revue télévisuelle *Newsmagazine*, présentée sur la chaîne de la CBC, aborde le phénomène de la résurgence du fascisme en Amérique du Nord. À cette occasion, les journalistes passent en entrevue le fasciste américain George Lincoln Rockwell, qui avait fondé l'année précédente le *American Nazi Party*, une organisation nazie marginale qui dissémine des propos violents à l'endroit des Juifs américains. Dans ce même reportage, le diffuseur canadien expose les activités d'un néofasciste québécois de la région de Sorel, un dénommé André Bellefeuille, qui allègue avoir mis sur pied une filiale canadienne de l'organisation militante de Rockwell⁵²⁶. La transmission de ce programme sonne l'alarme au sein de la population canadienne et frappe une corde sensible chez la communauté juive, comme en témoigne un grand volume d'appels au

⁵²⁴ Charles Lazarus, « In My View », *Canadian Jewish Chronicle*, 20 mai 1960, p. 1.

⁵²⁵ Ibid. La guerre civile en Russie oppose les bolchéviques aux « blancs », une coalition anti-communiste, et fait rage jusqu'en 1921. L'Ukraine est notamment le théâtre d'affrontements violents, dont des pogroms qui ciblent les communautés juives.

⁵²⁶ « Premier Promises Investigation of Local Nazis », *Canadian Jewish Chronicle*, Volume 13, 4 novembre 1960, p. 1.

Congrès juif canadien par des citoyens inquiets⁵²⁷. Les dires de Bellefeuille alimentent l'effroi : il prétend compter sur une base militante de quelque mille cinq cents membres et tient des propos ouvertement antisémites⁵²⁸. La Gendarmerie Royale du Canada, qui affirme être déjà au fait des activités de Bellefeuille, se montre toutefois rassurante : il n'y aurait au plus qu'une quarantaine de membres actifs au groupuscule de Bellefeuille, qui ne rassemble à ses rencontres qu'un maximum de douze individus⁵²⁹.

Saul Hayes, en entrevue au *Montreal Star*, s'efforce de minimiser la gravité de la menace nazie au Québec. Revenant sur le mouvement fasciste mené par Adrien Arcand durant les années 1930, il soutient que « it was heartening that out of a population of 2,500,000 French-speaking Canadians, Arcand never succeeded in enlisting the support of more than 5000, even in times of deep depression when people were, presumably, most vulnerable »⁵³⁰. La communauté juive compte aussi, face à cette menace, sur l'appui décisif du gouvernement québécois, qui réagit promptement suite au dévoilement des activités de Bellefeuille. Quelques jours après la diffusion du programme, Jean Lesage se prononce devant la convention nationale de l'Organisation sioniste du Canada et promet à l'auditoire que le « Quebec Provincial Government would cause a full investigation to be made of the facts disclosed in the television program stating that it was his responsibility, as Premier of the province, and the responsibility of the Provincial Government to conduct such an

⁵²⁷ Samuel Levine, « Exposure of Nazi-Fascist Activities in Canada », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 13, 4 novembre 1960.

⁵²⁸ « Premier Promises Investigation of Local Nazis », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 novembre 1960, p. 1.

⁵²⁹ Ibid.

⁵³⁰ Samuel Levine, « Exposure of Nazi-Fascist Activities in Canada », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 13, 4 novembre 1960.

investigation »⁵³¹. Des voix indignées se font aussi entendre dans *La Patrie*, *La Presse* et *Le Devoir*⁵³².

Cette polémique reçoit finalement plus d'attention médiatique qu'elle ne signale la recrudescence véritable d'un mouvement néofasciste au Québec⁵³³. Bellefeuille, après le reportage, s'est tu et a cessé ses activités⁵³⁴. Selon les observateurs de la communauté juive, en revanche, cet exposé de la CBC fait ressortir les enjeux posés par la popularité des médias télévisuels dans un contexte où le fascisme reparait. Citons un paragraphe révélateur d'un éditorial de Solomon Frank, publié dans la foulée de cette affaire :

We found ourselves beset by three emotions while watching the TV exposure of Canadian and American Nazis. We were amused at the sight of adults playing childish games and mouthing phrases whose implications they do not understand. We were sorry at the sight of two handfuls of young people, unquestionably suffering from deep emotional disturbances. We also confess a feeling of chagrin that the Canadian Broadcasting Corporation gave these two inconsequential groups cross-country, free advertising. [. . .] We seriously question the wisdom of the Canadian Broadcasting Corporation in giving this matter much undeserved publicity⁵³⁵.

L'insensibilité de la CBC face aux inquiétudes de la communauté juive se renouvelle en octobre 1964, lorsque le programme *This Hour Has Seven Days* présente une nouvelle entrevue avec le néofasciste américain George Lincoln Rockwell. Selon Saul Hayes, qui dédie un éditorial dans le

⁵³¹ « Premier Promises Investigation of Local Nazis », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 novembre 1960, p. 1; « Statement on Nazi Activity », *Congress Bulletin*, novembre 1960, p. 1.

⁵³² Samuel Levine, « Government Assurances of Investigation of Report on Exposure of Nazi Groups in Canada », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 13, 4 novembre 1960; « Le nouveau parti nazi canadien serait surveillé par la Gendarmerie royale », *Le Devoir*, 1er novembre 1960, p. 3.

⁵³³ Les médias juifs sont lucides face à marginalité des néofascistes et à leur capacité à attirer des segments importants de la société québécoise. Voir Saul Hayes, « Tin-Pots and Crackpots », *Congress Bulletin*, novembre 1960, p. 1

⁵³⁴ Alexandre Farrell, « Bellefeuille est un mystificateur, déclare l'ex-fuehrer Adrien Arcand », *Le Devoir*, 11 novembre 1960, p. 7.

⁵³⁵ Solomon Frank, « The Nazi Mentality », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 novembre 1960, p. 4.

Bulletin à cet événement, « not one out of 100 Jews in the community can excuse the CBC for this egregious and manifest insult »⁵³⁶.

Le dernier tour de piste d'Adrien Arcand

Pour sa part, Arcand déclare en 1960 avoir « fait sa part » dans la lutte « contre la juiverie internationale » et demeure en retrait de la scène publique⁵³⁷. Il se dévoue plutôt à l'écriture, publiant en 1965 un manifeste social et politique qui ne retient pas l'attention de la communauté juive⁵³⁸. La renaissance du fascisme qui a cours durant la décennie l'encourage quand même à effectuer un dernier tour de piste. D'abord, Arcand jouit toujours d'une certaine notoriété, ce qui lui assure une tribune pour se prononcer sur des enjeux contemporains. Malgré que ses opinions soient surannées à l'ère de la Révolution tranquille, certains médias francophones ne se gênent pas pour exploiter la controverse que génèrent ses propos. Ses idées injurieuses et dépassées lui valent peut-être les moqueries des journaux les plus sérieux⁵³⁹, mais il obtient en revanche une couverture intéressée dans les tabloïds la *Semaine illustrée*⁵⁴⁰ et *Nouvelles illustrées*⁵⁴¹. Cela laisse les observateurs de la communauté juive montréalaise dubitatifs, notamment le chroniqueur A. N. Eigener qui s'insurge de l'intérêt manifesté pour Arcand, lui qui formule pour la première fois ses théories négationnistes⁵⁴². Dans une entrevue parue à *Nouvelles illustrées*, Arcand est questionné

⁵³⁶ Saul Hayes, « This Hour Had Much More Than Seven Days », *Congress Bulletin*, décembre 1964, p. 1.

⁵³⁷ Alexandre Farrell, « Bellefeuille est un mystificateur, déclare l'ex-fuehrer Adrien Arcand », *Le Devoir*, 11 novembre 1960, p. 7.

⁵³⁸ « À bas la haine », une plaquette de quarante et une pages, est publiée en 1965. S'il est difficile de savoir combien d'exemplaires sont vendus, Hugues Théoret a relevé que l'ouvrage a été partagé au sein d'un petit groupe d'antisémites notoires à l'échelle mondiale. L'influence d'Arcand se limiterait donc à un cercle limité d'antisémites convaincus. Théoret, op. cit., (2012), p. 327.

⁵³⁹ Théoret recense notamment des caricatures et des commentaires dégradants dirigés à l'endroit d'Arcand durant les années 1960, notamment dans *La Presse*. Théoret, op. cit., (2012), p. 331.

⁵⁴⁰ Théoret, op. cit., (2012), p. 319.

⁵⁴¹ A. N. Eigener, « Confidentially Yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 avril 1961, p. 3.

⁵⁴² Ibid. Le négationnisme est d'ailleurs l'un des legs les plus importants d'Arcand, puisqu'il est l'une des principales

à propos du procès d'Adolf Eichmann tenu en Israël, un événement qui retenait l'attention médiatique au même moment⁵⁴³. Comment interpréter que l'antisémite notoire soit invité à donner son point de vue, répandant du revers son fiel antijuif? Eigener ne se satisfait pas que les éditeurs du magazine se dissocient des propos invoqués par Arcand : « the tabloid repeats, through the mouth of the chief, all the old libels, demented arguments and twisted logic regarding the Jews which have come down through the ages »⁵⁴⁴. Dans un autre texte qui relate cette même entrevue, le journaliste Ben Taubes déplore que si la revue n'endosse pas les propos d'Arcand, « there is not a word of dissociation from these views, not a word of rebuttal, and no warning to the reader that such views have been responsible for rivers of blood, of which no little was Canadian »⁵⁴⁵.

Jusqu'à sa mort en 1967, Arcand peut compter sur les appuis d'une base militante marginale, mais dévouée. S'il abhorre le mouvement souverainiste qui se déploie durant les années 1960 et répudie dès 1966 l'Union nationale de Daniel Johnson⁵⁴⁶, il se reconnaît au sein d'une minorité radicale des tenants de la droite nationaliste et traditionaliste, battue en brèche par le mouvement de sécularisation de la société québécoise. Vers 1965, il rassemble ses partisans à l'occasion d'un rallye. La première page du *Chronicle*, alerté par le retour de l'antisémite notoire, déclare en page titre : « A Ghost Rises From the Past: Arcand Active Again in Quebec, 150 Attend Neo-Nazi Rally »⁵⁴⁷. Cette réunion se déroule alors qu'au même moment, à Toronto, l'antisémite William

influences du négationniste Ernst Zundel. Théorêt, op. cit., (2012), p. 355.

⁵⁴³ Selon le Congrès juif canadien, « a day-to-day study of the Canadian press revealed that 90% of editorial comment was distinctly favorable. » Voir « Eichmann and Canadian Public Opinion », *Congress Bulletin*, p. 1.

⁵⁴⁴ A. N. Eigener, « Confidentially Yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 avril 1961, p. 3.

⁵⁴⁵ Ben Taubes, « Eichmann's Canadian Defender », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 juin 1961.

⁵⁴⁶ Théorêt, op cit., (2012), p. 323.

⁵⁴⁷ « Arcand Active Again in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 avril 1965, p. 1.

John Beattie réunit ses partisans sur la place publique⁵⁴⁸. C'est en élargissant le portrait à toute la scène canadienne que la relance d'Arcand génère autant d'inquiétude aux yeux des commentateurs juifs.

Quelques mois plus tard, il organise un deuxième rassemblement à l'aréna Paul Sauvé de Montréal pour souligner les vingt-cinq ans de son internement⁵⁴⁹. Cette fois-ci, les médias rapportent que quelque 800 personnes sont présentes. Le traitement de cette nouvelle, publiée en page titre du *Chronicle*, nous permet de mesurer l'approche préconisée par le média juif, qui refuse de céder à la panique. Ils corrigent d'abord les faits : selon une source près du Congrès juif canadien, « the size was not matter of concern, » puisque « many of those present were women who went along with members and there were a number of children »⁵⁵⁰. Outre le sexisme inhérent à cette précision, ce même informateur indique que la taille de l'auditoire rapportée par les médias est exagérée, et qu'il y eut au plus 650 personnes. Le ton de la nouvelle tend à minimiser l'importance de l'évènement et à relativiser la menace que représente Arcand en la comparant à ses appuis antérieurs. Le journaliste David Novek entend ici que lorsque « you consider that Arcand at one time had a following of 8000 persons, the turnout [of the past rally] should not be considered worrisome ». Plus encore, le rallye ne regroupe pas selon les observateurs juifs que des Québécois, mais compte aussi « 50 people from Toronto and five representatives each from ethnic Polish, German, Italian, Czech, Hungarian and Baltic groups in Montreal ». Bien qu'ils constituent une forte majorité, les Canadiens français n'ont donc pas le monopole des foules rassemblées à cette occasion.

⁵⁴⁸ Ibid.

⁵⁴⁹ David Novek, « Concerns Over Arcand Rally », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 novembre 1965, p. 1.

⁵⁵⁰ Ibid.

Cette brève résurgence d’Arcand ne connaît pas de suite sérieuse et le führer canadien décède en août 1967. La disparition de l’illustre antisémite ne vaut même pas une mention dans le *Chronicle*, et les rubriques du Comité des relations publiques se limitent à relayer un éditorial du *Montreal Star* sur le sujet⁵⁵¹. Dans ce texte, la déchéance d’Arcand dès le lendemain de la guerre est interprétée comme le symptôme des progrès marqués dans la société québécoise⁵⁵². Le fait que ses tentatives en politique partisane n’aient pas trouvé l’appui de l’électorat est considéré comme de bon augure, prenant en compte l’influence relative qu’il exerçait durant les années 1930.

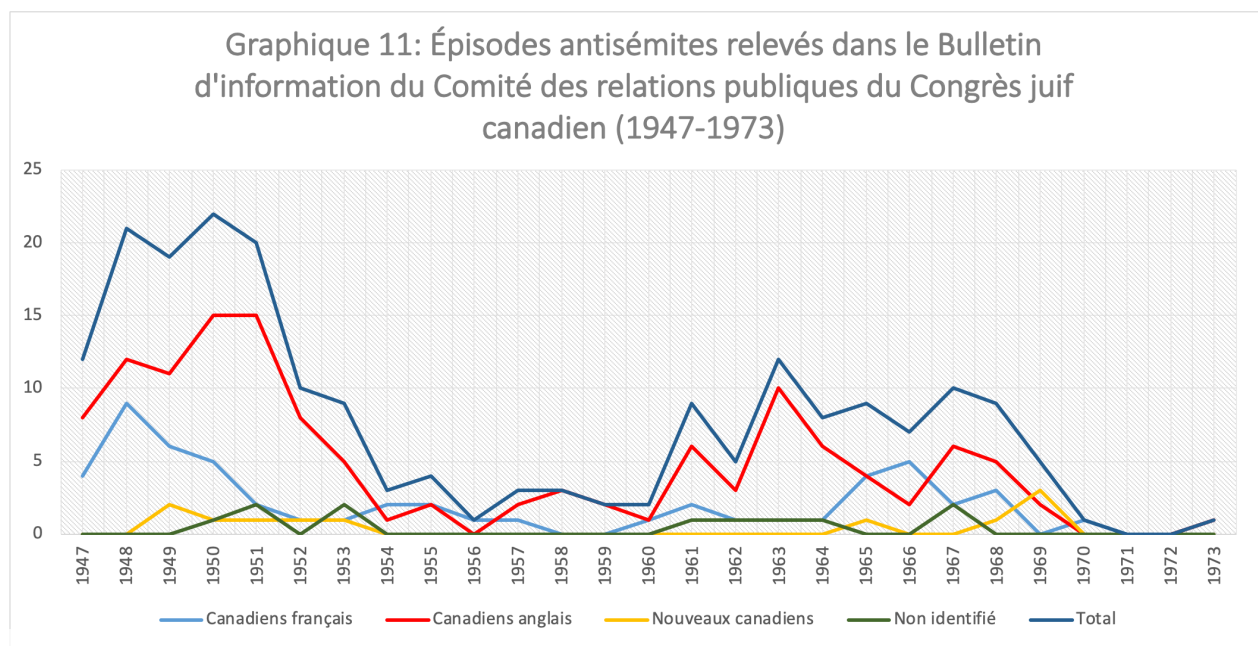
Manifestations d’antisémitisme selon le Congrès juif canadien

En consultant le Bulletin d’information du Comité des relations publiques, il est possible de compiler les manifestations d’antisémitisme relevées par le Congrès juif canadien entre juin 1947 et décembre 1974. Nous avons jugé utile de présenter ces données pour éclairer les différents phénomènes d’antisémitisme décrits dans ce chapitre. Établissons que cette source ne pourrait constituer une liste définitive de tous les événements antisémites au Canada, puisqu’un tel rapport se basait surtout sur des perceptions subjectives et que, par ailleurs, chaque incident n’est pas systématiquement porté à l’attention du Congrès juif canadien. Or ces données s’avèrent sans doute les plus probantes pour mesurer la perception de l’antisémitisme par le Congrès. Après tout, le Comité des relations publiques a pour mandat de fournir les faits saillants des rapports entre Juifs et non-Juifs, une relation au sein de laquelle l’antisémitisme constitue une dimension importante. Cette documentation permet en outre de percevoir l’antisémitisme à travers le regard du Congrès, ce qui apparaît comme le baromètre le plus authentique pour en tenter une mesure.

⁵⁵¹ Samuel Levine, « Editorial Comment on Passing of Adrien Arcand », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 21, 11 août 1967.

⁵⁵² Ibid.

Différents types de phénomènes y sont relevés, notamment les articles injurieux dans les publications canadiennes, la discrimination exercée à l'endroit des Juifs dans les lieux d'hébergement ou les restaurants, sinon les actes violents ou publics tels la destruction de propriété et les rassemblements antijuifs. Toutes ces instances furent quantifiées sans distinction relativement à leur gravité pour arriver à une mesure générale de l'antisémitisme sur la période allant de juin 1947 à 1973. La seule dimension importante de l'antisémitisme que les données du Congrès ne comptabilisent pas est le racisme systémique contre les Juifs — c'est-à-dire les phénomènes muets comme le refus d'embaucher, de promouvoir ou d'accepter la contribution juive dans le milieu de l'emploi.



La première remarque qui s'impose concerne la fluctuation du nombre global de manifestations d'antisémitisme au Canada, qui tombe en flèche dès 1954 et qui demeure très faible durant toute la décennie, comptant entre une et quatre par année. Elle fait suite à une première baisse de l'antisémitisme, encore plus importante, de vingt à dix occurrences entre 1951 et 1952. En somme, les données révèlent que l'antisémitisme s'estompe fortement durant la première moitié des

années 1950. Les années 1960 témoignent d'une croissance des manifestations d'antisémitisme, comptant de 1961 à 1969 entre cinq et douze occurrences par année, un total annuel somme toute mineur, lorsque comparé à la fin des années 1940. Comme nous l'avons vu, ce phénomène est causé par la résurgence des droites radicales qui provoque différentes formes d'actes antijuifs au pays. Les deux seules années où l'on constate qu'une majorité de manifestations antisémites sont perpétrées par des acteurs canadiens-français, soit 1965 et 1966, correspond pour leur part aux dernières activités d'Adrien Arcand et aux contenus antisémites relevés dans la publication du Ralliement national *La Nation*.

Une deuxième remarque générale concerne la proportion des actes antisémites observés respectivement au Canada français et au Canada anglais. Sur cet enjeu, nous reconnaissons qu'il serait hasardeux d'utiliser cette donnée pour établir le niveau d'antisémitisme tel qu'il émane d'un côté ou de l'autre de la barrière ethnolinguistique. Sur le plan épistémologique, nous ne croyons d'ailleurs pas qu'il soit utile d'établir cette distinction pour évaluer l'importance historique de l'antisémitisme. De toute manière, comme l'explique David Rome dans un texte du Congress Bulletin en 1948 :

The fact is that in antisemitism, as in so much else in Canada, it is difficult to make comparisons between French-Canada and English-Canada. The difference in background make comparisons corrosive of the very definitions of the terms. It can only be said that anti-semitism exists in French Canada [. . .] in its own traditions and measure and in English Canada in its own considerable extent⁵⁵³.

Puisque nous pouvions le plus souvent répartir les manifestations d'antisémitisme selon la provenance d'institutions ou d'individus appartenant soit au Canada français, au Canada anglais ou à des nouveaux Canadiens, nous avons été tentés de désagréger les données en fonction de ces

⁵⁵³ David Rome, « The Two Canadas and Our Public Relations », *Congress Bulletin*, 7 septembre 1948, p. 7.

catégories. Nous leur attribuons néanmoins peu de valeur explicative pour comprendre l'importance historique du phénomène de l'antisémitisme. En fait, le but de cette cueillette de données était de présenter son évolution sur trente ans pour ce qui est de son intensité et de sa prévalence telle que perçue par une organisation juive importante. Cela n'explique pas les causes de l'antisémitisme en soi ni les conclusions qu'en tire le Congrès juif canadien.

Mis à part quelques exceptions, le graphique démontre que la part du lion de l'antisémitisme revient au Canada anglais. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que les Canadiens originaires des îles britanniques constituent une majorité démographique au pays, représentant dans les recensements de 1941 à 1961 une moyenne de 43,8 % contre 30,4 % pour les Canadiens d'origine française⁵⁵⁴. Néanmoins, les manifestations d'antisémitisme que relève le Congrès juif canadien sur la période, toutes proportions gardées, demeurent plus fréquemment commises par les médias, par les institutions et par les individus issus du Canada anglais. Le Congrès leur attribue 59,4 % des manifestations antisémites, alors que 25,9 % reviennent aux Canadiens français. Les Néo-Canadiens, pour leur part, sont responsables de 6,6 % des actes antisémites alors qu'ils représentent près de 23 % de la population. Sinon, 8 % des actes antisémites ne peuvent être attribués à une catégorie de population en particulier selon les sources du Congrès juif canadien.

Trois points de vue juifs sur l'antisémitisme québécois

Pour conclure ce chapitre, il apparaît utile de revenir sur des propos qui synthétisent bien le cheminement de la perception juive de l'antisémitisme québécois sur toute la durée qui nous

⁵⁵⁴ Statistique Canada, « Distribution of the Population, by Ethnic Group, Census Years 1941, 1951 and 1961 », https://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1967/acyb02_19670197014-eng.htm

intéresse. Pour ce faire, nous retenons trois textes publiés à des périodes distinctes de notre thèse, soit l'après-guerre, la Révolution tranquille et le mitan des années 1970.

Saul Hayes signe en 1949 un texte dans le périodique américain du *B'nai B'rith* pour faire le point sur l'antisémitisme au Canada⁵⁵⁵. L'article propose une analyse systématique et structurée, comprenant une mise en contexte historique, une présentation des facteurs qui contribuent à l'antisémitisme, un exposé des manifestations d'antisémitisme ainsi que l'état des lieux face à la discrimination en général. Préparé seulement quelques années après la guerre, l'exposé de Hayes offre une réflexion sur le legs de la décennie précédente et sur sa présence continue dans la société canadienne. Si l'antisémitisme a fortement diminué depuis la grande dépression, Hayes reconnaît qu'il persiste dans certains milieux et qu'il a laissé une empreinte indélébile. Selon lui, « the Jewish community has become sufficiently sensitive to realize that however few may be the overt manifestations of anti-Semitism it has nevertheless seared deeply into the Canadian soul. It has attained a measure of recognition and respectability which is in itself dangerous »⁵⁵⁶.

Hayes, qui s'adresse à un lectorat états-unien, insiste d'abord sur le fait que le racisme et la discrimination au Canada se basent sur des paramètres différents des États-Unis, qui s'expliquent surtout par la cohabitation de deux cultures dominantes. Il indique que les Canadiens d'ascendance britannique tendent à soutenir l'intégration des Juifs selon « the degree of assimilation [. . .] into the English-speaking Canada and the extent of support afforded to the common interests of the Commonwealth »⁵⁵⁷. Pour ce qui est des Canadiens français, il reconnaît que la situation s'avère plus complexe et se module selon différentes tendances politiques. Chacune de ces tendances,

⁵⁵⁵ Saul Hayes, « Anti-Semitism in Canada », *The Facts*, Volume IV, No. 5 (mai 1949), pp. 1-22.

⁵⁵⁶ Ibid., p. 22.

⁵⁵⁷ Ibid., p. 3.

remarque-t-il, présente un degré différent d'hostilité envers les Canadiens anglais et les autres groupes non-Canadiens français. Pour cette raison, « to some extent, the Jews are always the object of suspicion ». Il soutient en revanche que tous ne démontrent pas une hostilité envers les Juifs, et que « so far as the bulk of French-Canadians is concerned, the Jews are judged by the degree with which they align themselves with the French-Canadians linguistically, culturally and politically ». Les explications de Hayes laissent finalement entendre que des motifs assez semblables provoquent l'antisémitisme chez les deux cultures canadiennes dominantes, soit le niveau d'intégration des Juifs à leurs groupes respectifs.

Il est révélateur de constater qu'en limitant son analyse aux dimensions sociopolitiques, Hayes ne présente pas le catholicisme en tant que facteur important de l'antisémitisme. Cette omission étonne, considérant que la communauté juive de Montréal est la seule en Amérique du Nord qui se retrouve dans une ville à dominance catholique, un fait qui mériterait d'être mentionné. Nous sommes portés à croire que Hayes a déjà pris en compte le virage qu'effectue au même moment le clergé québécois sur cet enjeu et ne juge plus pertinent d'aborder la dimension religieuse de l'antisémitisme au Canada.

À propos de l'antisémitisme véhiculé dans les partis politiques canadiens, Hayes note à juste titre que « Quebec is plagued with the most openly fascist party to re-enter the public scene since 1940 » soit le Parti national-socialiste chrétien d'Adrien Arcand⁵⁵⁸. Or il insiste sur le fait que la présence de ce parti et la résurgence du führer canadien ne signifient pas une minorisation plus accrue des Juifs dans la province au Québec qu'ailleurs au pays. Il n'est pas anodin que Hayes entame une section portant sur la discrimination contre les Juifs en écartant ce qu'il considère comme une

⁵⁵⁸ Ibid., p. 7.

perception répandue chez ses lecteurs anglophones nord-américains. Il affirme d'emblée que « the assumption that anti-Semitism is more prevalent among French Canadians than among the English-speaking population is not valid »⁵⁵⁹. Selon lui, cette impression découle sans doute du fait que les Canadiens français « are more frank and inclined to admit prejudice than the Protestant Anglo-Saxon element ».

Durant la période immédiate d'après-guerre, la perception juive de l'antisémitisme s'appuie sur un parcours de vingt années qui témoigna de l'émergence d'un antisémitisme virulent aux conséquences tragiques. C'est vraisemblablement à l'ombre de ce chapitre pénible de l'histoire juive contemporaine que l'on peut interpréter l'emphase mise sur les progrès des rapports entre Juifs et Canadiens français, ce pour quoi le discours que ces premiers véhiculent dans les médias et au sein du Congrès est largement positif. Les représentants du Congrès juif canadien n'occultent pas pour autant la présence de l'antisémitisme, comme en témoigne le rapport de Hayes et les rubriques du Comité des relations publiques. Il demeure que les Juifs montréalais se retrouvent pris en étau entre les « deux solitudes, » et Hayes souligne avec justesse que « the most important form of racial prejudice exists between the two major culture groups »⁵⁶⁰. Ces tensions ne sont pas appelées à s'amenuiser dans les décennies qui suivent et c'est plutôt à l'occasion d'un conflit entre francophones et anglophones que les rapports entre Québécois et Juifs se détériorent au tournant des années 1970.

En 1969, Claude Ryan, éditeur en chef du *Devoir* et futur chef du parti libéral provincial, fait publier un texte dans le *Montreal Labor Zionist Quarterly*. Il s'agit d'une version écourtée d'une allocution prononcée au Collège Loyola dans le cadre du *Christian-Jewish Dialogue*, un

⁵⁵⁹ Ibid., p. 15.

⁵⁶⁰ Ibid., p. 2.

événement organisé par la ligue anti-diffamation B'nai B'rith. Ryan décrit la persistance de préjugés antisémites « ordinaires » chez les Canadiens français, ce qu'il attribue à une doctrine catholique profondément enracinée et à des perceptions répandues dans la société québécoise relativement à la prospérité de la communauté juive⁵⁶¹. Tout en esquisant un portrait peu reluisant, Ryan laisse entendre que les temps ont changé. Selon lui, les Canadiens français sont prêts à rencontrer leurs concitoyens juifs sur la base des faits, sans succomber à la démagogie de certains ténors antisémites qui parsemèrent le discours public des décennies précédentes⁵⁶².

Malgré les bonnes intentions de Ryan, qui tend manifestement une main à la communauté juive, ses propos donnent à croire, au fond, que l'opinion canadienne-française populaire n'a pas changé depuis la grande dépression⁵⁶³. Utilisant comme exemple les rapports entre marchands juifs et clients canadiens-français, Ryan affirme que « the Jew appears in most situations as the one who enjoys a superior economic position, » sinon que « in the eye of the average French Canadian, the Jew is still first and above all a money-maker »⁵⁶⁴. Il invoque même de prétendues pratiques douteuses par les Juifs montréalais, alléguant que « some Jews have tended to specialize in practices which leave much to be desired »⁵⁶⁵. À tort ou à raison, cette intervention est retenue dans l'historiographie en tant qu'exemple type de la persistance de l'antisémitisme québécois

⁵⁶¹ Claude Ryan, « A French Canadian Looks at the Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 décembre 1969, p. 1, 5, 10, 13.

⁵⁶² Ibid.

⁵⁶³ Michael Gauvreau s'est penché sur la production intellectuelle de Claude Ryan et propose que l'éditorialiste du *Devoir*, ancien secrétaire national de l'*Action catholique*, traçait un rapport entre un nationalisme canadien-français modéré, une vision du fédéralisme décentralisée et une conscience grandissante de l'universalisme du catholicisme. Michael Gauvreau, « Catholicisme, nationalisme et fédéralisme dans la pensée de Claude Ryan: La contribution de l'Action catholique, 1945-1964 » *Revue d'histoire de l'Amérique française* 62, n° 3-4 (2009): 429-72; Voir aussi Gauvreau, « Diagnostiquer la 'schizophrénie spirituelle' du Canada français 1 : la politique spirituelle de Claude Ryan, 1952-1958 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 67, n° 3/4 (2014): 375-401.

⁵⁶⁴ Claude Ryan, « A French Canadian Looks at the Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 décembre 1969, p. 5.

⁵⁶⁵ Ibid.

durant les années 1960⁵⁶⁶. Si les commentateurs juifs réagissent fortement à la sortie de Ryan, c'est que le journaliste profite d'un grand rayonnement au Québec et à l'extérieur et qu'il est généralement perçu comme une voix modérée et conciliatrice du nationalisme canadien-français. Il s'était d'ailleurs adressé directement à la communauté juive à travers l'hebdomadaire torontois *Canadian Jewish News*, après l'été mouvementé de 1967, pour les rassurer quant à la position des Juifs au Québec de la Révolution tranquille⁵⁶⁷. Saul Hayes, dans un éditorial du *Bulletin*, explique que :

[Ryan] is Quebec's best known (perhaps only known) commentator on domestic affairs west of Cornwall. As director and chief editor of *Le Devoir* he has an unusual niche. Indeed, sometimes he is considered an oracle and never less than the best informed and moderate of French Canadian intellectuals with the very background which modern French Canadian intellectualism is wont to blame for many of its problems. There is no doubt that his is an important influence and that his voice is more often listened to than ignored⁵⁶⁸.

En prononçant son allocution sur l'antisémitisme au Québec, l'intention de Ryan est manifestement d'ouvrir un forum de discussion. C'est pourquoi l'éditeur en chef du *Chronicle* choisit de la faire paraître en entier dans l'hebdomadaire. Dans la préface du texte, Max Melamet félicite la franchise de Ryan, qu'il reconnaît nécessaire à l'élaboration d'un dialogue transparent⁵⁶⁹. S'il admet que les propos de Ryan peuvent choquer certains lecteurs, Melamet ne pourrait le blâmer d'avoir tenté de « dire les choses comme elles le sont ». Ce texte génère une série de réactions qui paraissent dans les numéros subséquents du *Chronicle*. Le journaliste de Winnipeg Melvin Fenson, dont le point de vue est republié à partir du *Western Jewish News*, considère que

⁵⁶⁶ Brown, op. cit., (1985), p. 145; Jedwab, op. cit., (1995), p. 69.

⁵⁶⁷ « Jews in Quebec : Claude Ryan States Views », *Congress Bulletin*, novembre 1967, p. 1.

⁵⁶⁸ Saul Hayes, « Acculturation and a Chapter of History », *Congress Bulletin*, novembre 1967, pp. 1, 4.

⁵⁶⁹ Max Melamet, « Telling It Like It Is », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 décembre 1969, p. 4.

Ryan fournit ni plus ni moins « one of the best arguments for Aliyah from Canada »⁵⁷⁰. Selon lui, les préjugés énoncés envers les Juifs sont « about one cut above the old Czarist faithful whose cry was ‘Kill the Jews and Save Russia’ »⁵⁷¹.

As is usual in such anthologies of hate, the Frenchman’s grudging admiration of the Jews stresses precisely those stereotyped characteristics always attributed to Jews, never shown to be peculiar Jewish monopoly, and truly deserving of contempt rather than admiration wherever they are found⁵⁷².

Le chroniqueur montréalais Charles Lazarus, pour sa part, cherche un compromis entre « the attempt by Mr. Ryan to explain the Jewish image in the minds of ‘most’ French Canadians; and the reaction (or over-reaction) by Mr. Fenson »⁵⁷³. Aux yeux de Lazarus, Claude Ryan, « a man without bias, a very human being, a personality without prejudice, a Diogenes seeking justice in the jungle of injustice, [. . .] has fallen in the trap of repeating racial slurs and insults, in the manner of our disenchanted teen-agers who tell it the way it is or think it is, and under the guise of merely reporting, as a good journalist should, how others feel ». Lazarus reproche surtout à Ryan d’avoir basé ses propos sur des observations personnelles, allant à l’encontre des normes auxquelles on s’attendrait de la part d’un avocat de profession. N’en reste pas moins, Lazarus laisse le bénéfice du doute à la société québécoise, puisque Ryan ne pourrait parler à lui seul pour la province en entier. Il envoie d’ailleurs une flèche à l’endroit du journaliste de Winnipeg, lui rappelant que « virulent and open antisemitism is still prevalent in other parts of the country ». Lazarus va même jusqu’à donner raison au chef du Parti québécois, René Lévesque, qui affirme à qui veut l’entendre que « there is less antisemitism deep down in French Canadians than there is in our English-

⁵⁷⁰ Mel Fenson, « Front Page Comment : Le Devoir Editor Looks at Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 décembre 1969, p. 1.

⁵⁷¹ Ibid.

⁵⁷² Ibid.

⁵⁷³ Charles Lazarus, « In My View », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 décembre 1969, p. 12.

speaking co-citizens. . . French Canadians are not antisemitic. I don't think they look for a scapegoat, as some of our Nellies seem to think ». Lorsque confrontés à des accusations d'antisémitisme de la part de la majorité ethnoculturelle du pays, les observateurs juifs montréalais sont vifs à rappeler que l'antisémitisme ne constitue pas l'apanage des Canadiens français. Devant les commentaires choquants de Ryan, nous sommes portés à reprendre le commentaire de Saul Hayes, qui affirmait que les Canadiens français sont plus francs dans leur manière d'aborder l'antisémitisme. Après tout, Ryan répète les préjugés les plus élémentaires qui sont sans doute assez répandus dans la société canadienne en général.

Un dernier intervenant se prononce sur la polémique entourant la sortie de Ryan. Michel Solomon, un acteur important du dialogue œcuménique et interculturel, croit que la main tendue par Ryan offre l'occasion d'entreprendre une « re-orientation for Quebec Jews »⁵⁷⁴. Les circonstances qui ont mené les Juifs ashkénazes du Québec à s'intégrer à la collectivité anglophone, selon Solomon, ne sont pas une fatalité et il suffirait de participer activement, en français, pour devenir part entière de la société québécoise. Il rejoint en quelque sorte le point de vue qu'avait formulé Saul Hayes en 1949, lorsqu'il suggérait que l'antisémitisme fluctue en fonction de la participation des Juifs à la culture canadienne-française⁵⁷⁵. Selon Solomon,

The day when the Quebec Jew will make his contribution to French literature and art the way he does to the English culture, the dialogue will start in earnest. Until then, everything else will be regarded by the French-Canadians just as an exercise in futility⁵⁷⁶.

Afin de clore ce segment sur la perception juive de l'antisémitisme au Québec, nous avons cru bon aborder un reportage du *Chronicle* de mars 1975 qui présente les points de vue de passants juifs

⁵⁷⁴ Michael Solomon, « Re-orientation for Quebec Jews », *Canadian Jewish Chronicle Review*, 27 février 1970, p. 5.

⁵⁷⁵ Saul Hayes, « Anti-Semitism in Canada », *The Facts*, Volume IV, No. 5 (Mai 1949), p. 3.

⁵⁷⁶ Ibid.

montréalais. Dans « What Montreal Jews Think of the New Quebec, » Stephanie Brussell insiste recueillir les propos du « juif moyen », alors que les agences officielles de la communauté juive se sont plus ou moins positionnées sur la question du nationalisme québécois⁵⁷⁷. Rappelons que ce texte paraît après que le rapport des Juifs face à la société québécoise francophone se soit complexifié. Au début des années 1970, un discours antisioniste émerge et l'enjeu de l'espace de la langue française dans la société québécoise s'est imposé avec plus de force. À ce titre, les Juifs de Montréal sont doublement interpellés devant l'émergence du « nouveau Québec, » à la fois comme Juifs et comme anglophones montréalais. De manière croissante durant cette décennie, la minorité juive se représente elle-même comme une composante indissociable de la minorité anglophone québécoise et se joint à sa cause :

Whether Jews really have anything to fear from French Canadian Control is unknown. Jews, the majority of whom are English-speaking are now a minority within a minority in Quebec. The overall English minority itself feels threatened. It is already losing control over its schools and institutions⁵⁷⁸.

Autrement dit, durant cette période, l'enjeu de l'antisémitisme est en quelque sorte substitué par l'anglophobie, ce qui se reflète dans les propos d'un passant qui déclare être « really more uncomfortable here as an Anglais than I am as a Jew »⁵⁷⁹. Pour ce qui est de l'espace de l'antisémitisme dans la société québécoise, le plus grand défi identifié est de garder les canaux de communication ouverts : « in truth, the greatest degree of prejudice against Jews in Quebec, has traditionally come from the English. But again, it is easier to deal with the known enemy ». Il est plus ardu de maintenir le dialogue avec les Québécois francophones, puisque « there is not much social interaction at all between the cultures in Quebec ».

⁵⁷⁷ Stephanie Brussell, « What Montreal Jews Think of the New Quebec? », *Chronicle Review*, Mars 1975, p. 37.

⁵⁷⁸ Ibid.

⁵⁷⁹ Ibid., p. 38.

Conclusion

Bien qu'il soit relégué à ses marges de manière décisive durant l'après-guerre, l'antisémitisme demeure présent au Québec. La société québécoise, qui compte sur un mouvement nationaliste robuste se manifestant à droite et à gauche de l'échiquier politique, ne se défait jamais entièrement de la figure commode du juif inassimilable. À droite, surtout, l'antisémitisme est instrumentalisé par les partis nationalistes conservateurs. Toutefois, le discours des élites de la province — d'abord religieuses et ensuite politiques — se module durant l'après-guerre. Dès lors, et jusqu'aux années 1970, l'antisémitisme est répudié dans la presse et par les autorités au pouvoir. Du point de vue juif, il demeure difficile de cerner le sentiment de la population à l'égard de la plus grande minorité religieuse non chrétienne. Des échos laissent entendre que les préjugés les plus tenaces sont bien ancrés. Mais pour la communauté juive, l'enjeu de l'antisémitisme se voit graduellement occulté, durant les années 1970, par l'enjeu de la défense des droits des Anglo-Québécois, une cause à laquelle se joint une partie de la communauté juive d'ascendance ashkénaze. Dans le chapitre suivant, nous nous tournons sur les représentations juives du milieu politique québécois, qui permettent d'aborder plus en détail cette transition importante.

Chapitre 4 : Les Juifs face à la politique québécoise

Quebec can never be what it was. [. . .] Quebec is a very exciting place and time will tell whether this will be a curse or a blessing⁵⁸⁰.

Introduction

De l'après-guerre jusqu'au décès de Maurice Duplessis, les observateurs de la communauté juive se prononcent peu sur les enjeux de la politique québécoise. En fait, tout indique que les éditorialistes du *Chronicle* et les militants du Congrès juif canadien ne considèrent pas que le milieu politique québécois constitue un terrain fertile pour faire avancer les causes qui les préoccupent. Une exception notable : la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, mieux connue sous le nom de Commission Tremblay, à laquelle la communauté juive soumet un mémoire dont les revendications ne donnent pas de suite⁵⁸¹. Comme nous le verrons, Duplessis demeure intraitable lorsque l'encadrement légal de la protection des droits humains et de la lutte contre la discrimination est abordé par des groupes de pression.

En revanche, le tournant des années 1960 provoque un revirement complet de perspective face à la politique provinciale. Nous avons relevé, dans le *Canadian Jewish Chronicle*, tous les contenus d'opinion portant sur les scènes politiques fédérale et provinciale. Ils sont présentés plus bas dans un graphique pour la période de 1945 à 1976. Le constat est sans équivoque : à l'amorce de la Révolution tranquille, la communauté juive québécoise entre de plain-pied dans les débats politiques provinciaux, se positionnant comme un membre actif de la communauté citoyenne et se prononçant sur les grands enjeux de la province, notamment l'éducation, la langue et le souverainisme. Ce qui émerge en toutes lettres du discours portant sur la politique québécoise par

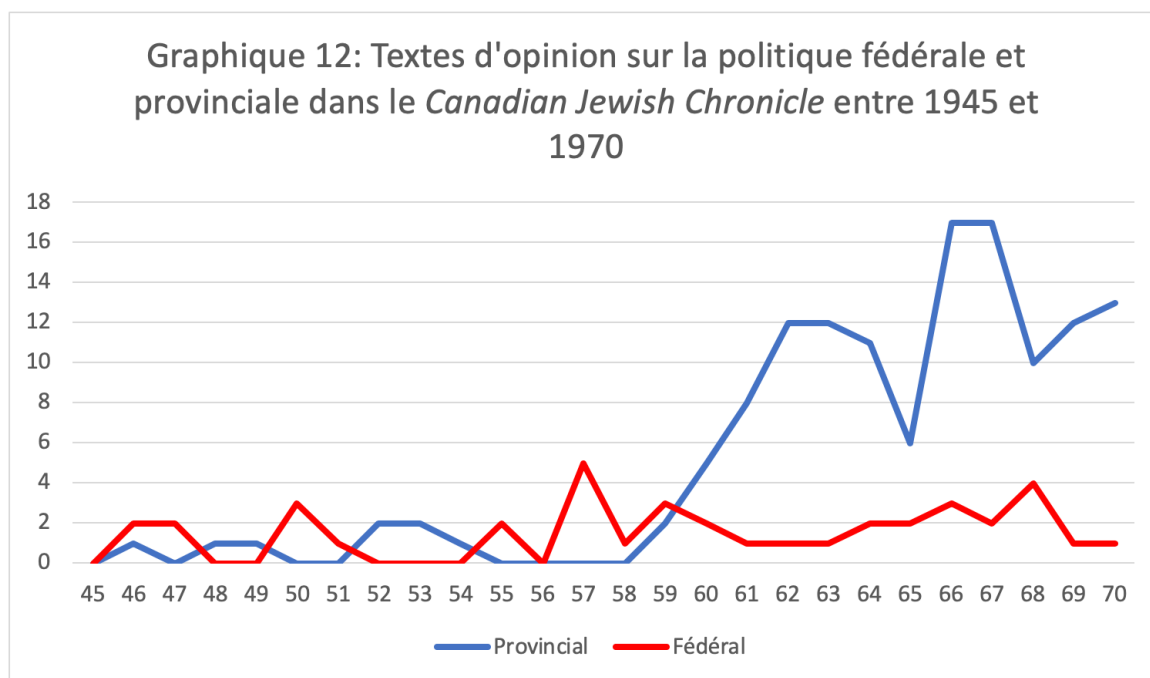
⁵⁸⁰ Saul Hayes, « Quebec and the Jews », *Canadian Jewish Chronicle Review*, 16 janvier 1970, p. 3.

⁵⁸¹ « Brief Submitted to Quebec Premier », *Congress Bulletin*, octobre et novembre 1954, p. 1; « Brief to Que. Royal Commission Cites Constitutional Problems », *Congress Bulletin*, janvier 1955, p. 2.

les auteurs du *Chronicle* est une volonté d'être partie prenante des réformes majeures qui secouent le Québec, tout en conservant un œil critique sur l'enjeu du nationalisme québécois.

Cet équilibre est parfois difficile à maintenir, considérant le dilemme posé, d'une part, par l'élargissement du domaine public et le décloisonnement confessionnel et, d'autre part, par la montée d'un nationalisme qui met en péril l'intégrité de la Confédération canadienne. Si les éditorialistes du *Chronicle* reconnaissent la nature démocratique et progressiste du mouvement néonationaliste des libéraux de Jean Lesage, le souverainisme apparaît pour sa part comme une solution radicale et illégitime aux revendications des nationalistes québécois. La séparation politique de la province s'oppose à une conception fortement fédéraliste de la confédération que partagent une majorité de Juifs montréalais. En revanche, cette appréhension est mitigée par un courant de pensée découlant du sionisme qui présente la souveraineté politique comme un mécanisme de défense de la langue et de la culture. Le point de vue juif, somme toute paradoxal, met bien en lumière l'ambivalence de la conception d'un groupe en soi minoritaire face aux revendications de la minorité canadienne-française dans le cadre canadien. Au moment où cette minorité nationale devient une majorité provinciale, le rapport de force se trouve modulé⁵⁸². C'est ce virage qui complexifie le dialogue interculturel et œcuménique qui s'était développé au lendemain de la guerre et jusqu'à la deuxième moitié des années 1960.

⁵⁸² Le sociologue Sébastien Arcand a observé le phénomène de la participation des groupes ethniques minoritaires dans les consultations publiques entre 1974 et 2000. Il développe la thèse selon laquelle « c'est précisément au moment où les minoritaires s'organisent et entrent en contact avec les institutions majoritaires qu'émergent des rapports sociaux spécifiques qui, s'ils ne sont pas nécessairement antagonistes, expriment néanmoins la stratification des catégories ethniques au sein d'une société. » Voir Sébastien Arcand, « Associations de groupes ethniques minoritaires et consultations publiques au Québec, 1974-2000: La difficile construction d'une 'parole minoritaire.' », *Canadian Ethnic Studies* 38, n° 2 (mai 2006), p. 117. Ce phénomène émerge au Québec suite à l'expansion de l'État québécois et la communauté juive est pionnière de la participation à ces exercices dès les années 1960.



La communauté juive et le gouvernement de Maurice Duplessis

Durant les années 1950, la politique québécoise occupe peu d'espace dans les pages du *Canadian Jewish Chronicle* — mis à part, comme nous l'avons vu dans la section précédente, lorsque des membres du gouvernement visent indument la communauté juive⁵⁸³. D'emblée, établissons qu'entre 1945 et le décès du premier ministre en septembre 1959, on ne mentionne Duplessis qu'à dix reprises dans l'hebdomadaire juif, toutes catégories de contenus confondues. Pour expliquer ce phénomène, une hypothèse pourrait être formulée quant à un positionnement stratégique, selon lequel les commentateurs de la communauté juive choisiraient de ne pas s'opposer vertement au régime de Duplessis pour ne pas attirer les foudres du « Cheuf »⁵⁸⁴. Pourtant, la sortie antisémite

⁵⁸³ En effet, mis à part la forte réaction provoquée par les commentaires du ministre de l'Agriculture Laurent Barré en 1948 et 1952, le gouvernement de l'Union nationale fait rarement l'objet d'éditoriaux ou d'articles dans le *Canadian Jewish Chronicle*, ni d'une couverture dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques.

⁵⁸⁴ Cette hypothèse est avancée par Paul-Étienne Rainville dans un article portant sur les enjeux des droits humains, sur lequel nous revenons plus loin dans ce chapitre. Rainville, op. cit., (2018), pp. 196-224; Le principe selon lequel la minorité juive adopte une position moins combative face à des enjeux délicats qui se posent d'une manière unique au Québec face au Canada anglais est aussi avancé par Richard Menkis. En effet, Menkis avait relevé que le Congrès juif canadien était demeuré en retrait des audiences de la Commission royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

de Duplessis en 1943 ne pourrait avoir été si vite oubliée et les positions liberticides de Duplessis à l'égard des minorités religieuses et de la gauche radicale ne pouvaient être passées sous silence⁵⁸⁵. Il n'en reste pas moins que la mince couverture médiatique qui est réservée au premier ministre s'avère somme toute positive et se garde de critiquer sévèrement ses politiques.

C'est que la communauté juive avait pu compter sur le soutien de Duplessis à quelques reprises pour résoudre des enjeux qui la concernaient, assurant au premier ministre la faveur du Congrès et des journalistes du *Chronicle*. Durant la période de notre étude touchée par la légation de Duplessis, deux événements incitent les éloges des commentateurs juifs, soit l'intervention de Duplessis auprès de la Commission scolaire protestante d'Outremont et le rôle qu'il a tenu dans la censure du film *Oliver Twist*, jugé antisémite par les intervenants juifs. Sinon, une seule orientation du gouvernement duplessiste se voit critiquée par les contributeurs de l'hebdomadaire, soit la répression des témoins de Jéhovah. Sur ce dernier point, comme nous le constaterons, tous les commentateurs de la communauté juive montréalaise ne partagent pas le même avis.

À la rentrée scolaire de septembre 1946, le *Protestant Central Board of Outremont* n'a plus l'obligation légale d'admettre les écoliers juifs, au terme d'une entente de quinze ans qui avait été négociée pour mettre fin à la crise des écoles juives en 1930⁵⁸⁶. Cette volte-face de la commission scolaire protestante, qui met en avant des arguments legalistes pour priver les enfants juifs de leur

pour ne pas s'attirer les critiques de la majorité francophone. Voir Richard Menkis, « Jewish Communal Identity at the Crossroads: Early Jewish Responses to Canadian Multiculturalism, 1963-1965 ». *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 40, n° 3 (2011): 283–292.

⁵⁸⁵ La seule mention de la légende de Sainte-Claire que nous avons dénotée dans les périodiques et la documentation consultée se retrouve dans un texte de David Rome publié dans le *Congress Bulletin* en août 1948 : David Rome, « The Two Canadas and Our Public Relations », *Congress Bulletin*, 7 septembre 1948, p. 7.

⁵⁸⁶ Pour un survol détaillé des aspects légaux de l'enjeu des écoles juives à Outremont, voir le chapitre « Outremont and Beyond : the Jewish School Question Moves West » dans David Fraser, « *Honorary Protestants* »: *The Jewish School Question in Montreal, 1867-1997*. Osgoode Society for Canadian Legal History (Series). (Toronto: University of Toronto Press, 2015.), pp. 300-328.

droit à la scolarisation, consterne la communauté juive. Face à cette impasse, c'est l'intervention du premier ministre qui permet de faire respecter le droit à l'éducation. Par le biais d'une loi spéciale, il contraint la commission scolaire protestante de consentir à admettre les écoliers juifs dans les maisons d'éducation protestantes pour au moins cinq années supplémentaires. A. M. Klein ne tarit pas d'éloges à la suite de l'intervention du premier ministre. Il déclare que « it would be churlish to seek to diminish from the felicitations which have been extended to Premier Duplessis. The fact is that he was instrumental in achieving at least a temporary solution to a most disturbing problem »⁵⁸⁷. L'action de Duplessis ne passe pas inaperçue dans la communauté juive et fait aussi l'objet de commentaires empreints de reconnaissance dans la revue annuelle de l'hebdomadaire⁵⁸⁸. Comme nous le verrons plus loin, le gouvernement de Duplessis saura tirer profit de la circonstance opportune dont il profita pour agir comme médiateur en faveur de la communauté juive dans ce dossier.

Quelques années plus tard, Duplessis pose un deuxième geste important au bénéfice de cette communauté, lorsque son gouvernement censure la projection du film *Oliver Twist* dans les salles de cinéma de la province. Le Congrès juif canadien s'oppose en effet au personnage central de Fagin dans l'œuvre de Charles Dickens, un malfaiteur qui recrute des enfants et les entraîne dans le vice. L'éminent historien Irving Howe, qui signe en 1982 la préface d'une édition de ce classique de la littérature anglaise, n'hésite pas à définir le personnage de Fagin comme un archétype du juif

⁵⁸⁷ A. M. Klein, « The Outremont Schools », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 juin 1946, p. 7.

⁵⁸⁸ Dans la revue annuelle du *Chronicle* pour l'année 5706 dans le calendrier juif, rédigée par David Rome en septembre 1946, des félicitations sont formulées à l'endroit de Duplessis: « Prime Minister of the Province prevailed upon the school board to renew their agreement for one year pending study of the entire school system in the province ». David Rome, « 5706 : Canadian Jewish Congress in Action », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 septembre 1946, p. 81; Voir aussi « Education Bill Has Provisions for Outremont Jewish Children », *Congress Bulletin*, avril 1946, p. 2; « Jewish Children in Outremont Not to be Barred from School », *Congress Bulletin*, mai 1946, p. 4; « Quebec Provincial Government Adopts Act Covering Outremont Jewish School Problem for Next Five Years Commencing July 1947 », *Congress Bulletin*, mai 1947, p. 3.

méprisable, criminel de surcroît, qui exploite autrui pour son propre profit⁵⁸⁹. Fagin tient captifs de jeunes orphelins et les pousse à voler les passants de Londres. Le film avait été censuré dès sa sortie pour son contenu antisémite par les autorités britanniques et américaines dans les zones occupées d'Allemagne et d'Autriche et n'est pas projeté sur les écrans aux États-Unis⁵⁹⁰. En avril 1949, le Congrès décide de revendiquer l'interdiction du film dans la province de Québec, qui était dotée d'un appareil de censure robuste à cette période. Dans une lettre au Bureau de censure provincial, le Congrès présente son plaidoyer en expliquant que « since the picture gives offense to the Jewish community and does not in any way, shape or form add to the cultural or other values of the community as a compensating force », il ne transgresse pas « the best of democratic traditions in requesting that the picture be not exhibited »⁵⁹¹. Il est vrai que le gouvernement québécois ne se retient pas, rappelle le Congrès, pour bannir des écrans des films susceptibles de choquer la population canadienne-française, par exemple le film « La vie d'Émile Zola » qui avait été jugé offensant pour les catholiques⁵⁹². Yves Lever, qui a produit une étude sur la censure au Québec, a d'ailleurs démontré que les interventions du Bureau de la censure avaient été les plus nombreuses durant la période de la « Grande noirceur », plus précisément entre 1945 et 1958⁵⁹³. Bénéficiant surement de ce contexte favorable, le Congrès obtient gain de cause : au mois d'octobre 1949, la censure du film est annoncée « with the permission of Quebec Premier Maurice

⁵⁸⁹ Irving Howe, historien émérite de l'Holocauste, avait signé l'introduction d'une édition de 1982 du classique de Charles Dickens. Selon Howe, puisque Dickens nomme constamment le personnage de Fagin « the Jew » et lui attribue des desseins sordides, « Dickens was able to stir a potent anti-Semitic brew in the minds of his readers. » Dickens, Charles, et Irving Howe. *Oliver Twist*. (New York: Turtleback Books: A Division of Sanval, 1982), p. XXV.

⁵⁹⁰ Saul Hayes, « Requesting Board of Cinema Censors to Ban Showing of 'Oliver Twist' in Province of Quebec », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 2, 13 avril 1949.

⁵⁹¹ Saul Hayes, « Requesting Board of Cinema censors to Ban Showing of 'Oliver Twist' in Province of Quebec », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 2, 13 avril 1949.

⁵⁹² Ibid.

⁵⁹³ Voir le chapitre 4, « 1945-1959 : Les années les plus noires » dans Yves Lever, *Anastasie, ou, La censure du cinéma au Québec*. (Sillery, Québec: Éditions du Septentrion, 2008),

Duplessis, on the grounds that the film tends to create disunity and racial prejudice »⁵⁹⁴. Le Congrès tentera, quelques années plus tard, de faire annuler la production par une troupe de théâtre ontarienne de la pièce *Le marchand de Venise* de William Shakespeare pour des motifs semblables, soit l'antisémitisme allégué au personnage de Shylock⁵⁹⁵. Ils ne disposent pas cette fois de leviers propices à obtenir un gain de cause. L'importance de l'enjeu de la représentation des Juifs dans le milieu du divertissement explique pourquoi l'intervention de Duplessis dans l'affaire *Oliver Twist* provoque encore une fois des éloges. Citons un long passage de l'éditorial de A. M. Klein qui félicite le premier ministre québécois, dont la prise de position mériterait selon lui d'inspirer d'autres dirigeants canadiens :

It is most gratifying for us to be able to note in these columns that the notorious rank picture, *Oliver Twist*, has been banned in our province. Our gratification embraces both racial satisfaction and provincial pride. Under the first heading we are happy to see that this picture which has won itself so much notoriety in the world and in so many places has been a kind of touchstone for tolerance should be treated, as it richly deserved to be treated, like the film of indecency which it is. Under the second heading, we are delighted to observe that it is in precisely our province, so frequently the victim of slander, that this gesture of understanding is made.

Premier Duplessis is to be congratulated upon his stand, a stand which may well serve as example to the premiers of less enlightened provinces. It is, of course, understandable that the premier has other things to do than to go to advance screenings of films; it was, therefore, Councillor Max Siegler who drew to the Premier's attention both the nature and the imminence of this piece of antisemitic celluloid; both have rendered the good name of their province a great service⁵⁹⁶.

⁵⁹⁴ « 'Oliver Twist' Banned in Province of Quebec; Officials Say Film Stirs Race Hatred », *Jewish Telegraphic Agency*, 26 octobre 1949. <https://www.jta.org/1949/10/26/archive/oliver-twist-banned-in-province-of-quebec-officials-say-film-stirs-race-hatred>

⁵⁹⁵ Philip Slomovitz, « 'Shylock' in Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 1er juillet 1955, p. 2; Philip Slomovitz, « 'Shylock' Does us Little Good », *Canadian Jewish Chronicle*, 8 juillet 1955, p. 7.

⁵⁹⁶ A.M. Klein, « 'Oliver Twist' Banned in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 octobre 1949, p. 4.

Concernant ses interventions dans le domaine de la scolarisation des Juifs et relativement à la censure d'un film jugé antisémite, Duplessis obtient la faveur des commentateurs juifs parce qu'il plaide en fonction d'un principe de défense des droits des minorités religieuses. Le troisième évènement qui vaut à Duplessis d'être commenté dans le *Chronicle* concerne aussi cet enjeu, quoiqu'il ne cible pas cette fois les représentants de la foi mosaïque. Plutôt, ce sont les débats entourant la répression des témoins de Jéhovah qui génèrent plusieurs commentaires dans la presse juive. Sur cet enjeu, l'éditorialiste du *Chronicle* ne soutient pas Duplessis. En fait, les actions du premier ministre dans ce dossier lui valent sa seule critique parue dans les pages du *Chronicle* au cours de cette période et révèlent des divergences d'opinions au sein même des commentateurs juifs.

Au lendemain de la guerre, Duplessis s'oppose à la distribution d'une série de pamphlets injurieux, œuvre d'une organisation appartenant aux témoins de Jéhovah, qui dénoncent avec véhémence le catholicisme canadien-français en l'accusant de constituer un mouvement antidémocratique. Cette campagne promotionnelle de la secte chrétienne est publiée dans les deux langues officielles et disséminée à l'échelle du pays⁵⁹⁷. Face à cette charge contre l'Église dominante au Québec, Duplessis n'hésite pas à user de ses pouvoirs en tant que procureur général de la province pour faire arrêter des centaines d'individus liés aux témoins de Jéhovah. Le premier ministre allègue que des propos diffamatoires sont distribués par leur Église, une opinion qui est d'ailleurs partagée par la majorité de la population québécoise. Tenant tête au premier ministre, un restaurateur de Montréal issu de la secte réprimée, Frank Roncarelli, s'engage personnellement dans la défense de

⁵⁹⁷ À l'automne 1946, les adeptes du mouvement des Témoins de Jéhovah distribuent un pamphlet au titre provocateur, « La haine ardente du Québec pour Dieu, pour Christ, et pour la liberté, est un sujet de honte pour tout le Canada ». Il est publié à plus de 1 500 000 exemplaires et éventuellement traduit en anglais puis distribué à l'échelle du pays. *La haine ardente du Québec pour Dieu, pour Christ, et pour la liberté, est un sujet de honte pour tout le Canada* (Toronto: W.T.B.T.S., 1946). Cité dans Rainville, op. cit., (2018), p. 213. Sur le sujet, voir Michel Sarra-Bournet, *L'affaire Roncarelli : Duplessis contre les Témoins de Jéhovah* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1986).

plusieurs de ses coreligionnaires placés derrière les barreaux en payant leur cautionnement. Il provoque le courroux de Duplessis, qui entraîne sa faillite en révoquant le permis de vente d'alcool de son établissement. L'affaire est portée devant les tribunaux et connaît, en 1959 — après plus de dix ans de procédures judiciaires —, un dénouement en faveur de Roncarelli. À propos de la sanction sévère et arbitraire imposée à Roncarelli par Duplessis, Klein réagit vivement dans un éditorial du *Chronicle*. Selon lui, le premier ministre abuse de son pouvoir en empiétant sur les droits civils d'un citoyen, une action qui cause une brèche dans les droits des minorités non catholiques.

Mr. Duplessis' recent demonstration of power arbitrarily exercised is such as will leave all citizens, and particularly those belonging to minority groups in the province, with a justifiable feeling of insecurity touching their civil rights. Certainly we have no axe to grind on behalf of the Witnesses of Jehovah; we deem, in fact, their alleged association with Jehovah a usurpation of our own ancestral prerogatives; we consider their method of proselytizing as objectionable as their doctrines; and their doctrines as questionable as their all too violent denigrations of other people's creeds; but, believing all these things about the over-testifying witnesses, we still do not know of any law or principle which would justify an Attorney-General in visiting punishment—in the form of cancellation of a license—upon a sympathizer of the Witnesses who exercised the ordinary and right of putting up bail for them⁵⁹⁸.

La position de Klein est en phase avec les activistes du Congrès juif canadien, qui s'impliquent largement dans la lutte pour les droits humains⁵⁹⁹. Plus encore, la défense des droits d'une minorité religieuse non juive est un phénomène répandu dans les stratégies des organismes juifs à l'échelle du continent. Selon James W. Walker, suite à l'Holocauste, l'antisémitisme est compris par les

⁵⁹⁸ A. M. Klein, « Witnesses of Jehovah », *Canadian Jewish Chronicle*, 13 décembre 1946, p. 4.

⁵⁹⁹ Par ailleurs, le point de vue de Klein sur cette affaire est en phase avec l'opinion dominante au Canada anglais. Selon Eric M. Adams, « le public, notamment celui du Canada anglais, a initialement reçu et interprété l'arrêt Roncarelli c. Duplessis comme étant une affaire ayant trait avant tout aux droits de la personne. Laissant de côté les innombrables complexités du jugement, les commentateurs se sont empressés de situer l'arrêt dans la jurisprudence de la Cour suprême du Canada qui se formait à l'époque sur la 'charte des droits implicites'. » Eric M. Adams, « Building a Law of Human Rights: Roncarelli v. Duplessis in Canadian Constitutional Culture », *McGill Law Journal* 55, n° 3 (2010): p. 437.

dirigeants juifs canadiens en tant que phénomène associé aux préjugés raciaux en général. En percevant l'antisémitisme selon des critères plus universels, l'approche des organisations juives se module en un front commun face aux pratiques discriminatoires tous azimuts, résultant d'une « phase juive » de la lutte pour les droits humains⁶⁰⁰. Cette orientation de la communauté juive se mesure par les efforts que déploient ses institutions pour faire adopter des législations assurant l'équité à l'accès à l'emploi et la lutte contre la ségrégation dans les hôtels et les restaurants. Dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques, nous avons recensé plusieurs mentions relativement au racisme à l'endroit des Afro-Canadiens, en particulier le cas de la municipalité ontarienne de Dresden⁶⁰¹. En somme, la lutte contre l'antisémitisme à laquelle se vouait la communauté juive jusqu'à la fin de la guerre s'élargit à la faveur d'une préoccupation plus générale envers les droits humains.

En revanche, la position des commentateurs de la section québécoise du Congrès juif canadien sur les questions de droits humains à l'époque duplessiste se comprend à la lumière d'enjeux politiques délicats qui engendrent un programme de relations publiques prudent. Sur ce plan, l'historien Paul-Étienne Rainville relève un paradoxe dans les positions qu'a tenues le Congrès juif canadien face à deux aspects relatifs aux droits humains au Québec⁶⁰². Il démontre que des politiques

⁶⁰⁰ James W. St. G. Walker, « The 'Jewish Phase' in the Movement for Racial Equality », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, Vol. 34, No. 1 (2002) : pp. 1-29.

⁶⁰¹ La municipalité rurale de Dresden, dans le sud de l'Ontario, comportait une communauté afro-canadienne depuis le début du 19^e siècle. Durant les années 1940, elle est le théâtre d'une bataille juridique opposant le gouvernement provincial et la communauté afro-canadienne locale qui souhaite interdire la ségrégation dans les restaurants et les maisons d'hébergement. Walker démontre que le Congrès juif canadien s'était impliqué dans cette cause au tournant des années 1950. Voir Walker, op. cit., (2002), pp. 14-16.

⁶⁰² À propos de la position du Congrès face à l'enjeu des minorités religieuses dans la foulée de l'affaire des Témoins de Jéhovah, Paul-Étienne Rainville soutient que « Bien qu'elles semblent à nouveau contraster avec leur rôle d'avant-garde dans la défense des droits des minorités, les positions des dirigeants du CJC au Québec s'inscrivent – non sans paradoxes évidents – dans le prolongement de leur lutte pour la protection du droit à l'égalité, de leur campagne contre la propagande haineuse et de leur travail dans le domaine de l'éducation à la tolérance raciale et religieuse. Elles sont également structurées par des enjeux stratégiques et associés à la place qu'occupe leur communauté dans les relations interconfessionnelles du Québec du tournant 1950 ». Rainville, op. cit., (2018), p. 212.

duplessistes, qui constituent des entorses aux libertés civiles, ont été défendues par la section québécoise du Congrès juif canadien, malgré une opposition intense des autres sections régionales de l'organisation au Canada. La répression des témoins de Jéhovah, notamment, est considérée par les activistes communautaires juifs de l'extérieur du Québec comme un abus de pouvoir envers les minorités non catholiques.

A. M. Klein du *Chronicle* se distingue effectivement face à la position officielle de la section québécoise du Congrès sur cet enjeu. En effet, Solomon Frank avait pour sa part témoigné lors d'une audience à la ville de Québec sur l'enjeu de la validité d'un règlement municipal interdisant la distribution des pamphlets des témoins de Jéhovah⁶⁰³. Il y présente le point de vue somme toute ambigu selon lequel « the activities of the Witnesses of Jehovah involve 'violation of liberty of religion' and that distribution by the sect of the kind of literature he had examined could only create discord in households and consequently its distribution would constitute a violation of liberty of religion »⁶⁰⁴. Frank plaide que les propos des témoins de Jéhovah sont si injurieux qu'ils empêchent le libre exercice de religion chez les catholiques, ce qui justifie leur persécution par le régime duplessiste.

Comment comprendre cette prise de position paradoxale ? En fait, il y a deux pôles à cette controverse révélatrice. D'une part, il y a le droit fondamental à la liberté d'expression qu'aurait normalement défendu le Congrès juif canadien en la faveur des témoins de Jéhovah. De l'autre, il y a les propos injurieux envers les catholiques par une secte protestante. Certains Juifs ont dû s'identifier aux catholiques, qui, comme les Juifs en d'autres circonstances, doivent subir les

⁶⁰³ Saul Hayes, « Witness of Jehovah Case in Quebec », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 2, 10 décembre 1948.

⁶⁰⁴ Ibid.

insultes d'organisations racistes. Dans ce cas, il appert que Juifs et catholiques sont des victimes de déclarations semblables, chacun dans leur sphère. L'anti-catholicisme virulent est une posture courante de certaines sectes protestantes, tout comme l'antisémitisme.

Rainville soutient que les dirigeants du Congrès au Québec choisissent de ne pas s'opposer aux lois liberticides de Duplessis afin de ne pas envenimer les rapports avec le premier ministre⁶⁰⁵. À ce titre, les représentants montréalais du Congrès ne s'entendent pas avec leurs homologues de l'Ouest, qui dénoncent l'intolérance des Canadiens français catholiques du Québec. Les membres du Congrès à Montréal, qui sont aussi impliqués dans les différentes initiatives de rapprochements interculturels et œcuméniques, défendent pour leur part la largeur d'esprit des Canadiens français⁶⁰⁶. Autrement dit, vu les développements positifs que nous avons décrits dans le deuxième chapitre, il serait mal avisé de lancer une croisade contre la position du gouvernement envers les témoins de Jéhovah, une communauté face à laquelle la communauté juive a de toute manière peu de sympathie⁶⁰⁷. Pour ces raisons, l'épisode des Témoins de Jéhovah appuie en somme l'hypothèse d'un positionnement stratégique.

Le deuxième exemple de ce type de positionnement par la communauté juive concerne les actions entreprises contre la Loi protégeant la province contre la propagande communiste, communément appelée « loi du cadenas », qui donnait un pouvoir arbitraire au gouvernement et aux autorités

⁶⁰⁵ Selon Rainville, « Les rapports étroits qu'établissent les dirigeants du CJC entre la défense des intérêts des Juifs, le maintien de l'ordre social et politique et la préservation de l'harmonie entre les groupes expliquent en somme pourquoi ces militants à l'avant-garde du mouvement des droits humains ont pu, dans un même temps, appuyer les entorses aux libertés civiles et aux droits des minorités religieuses dans le Québec de l'ère duplessiste ». Rainville, op. cit., (2018), p. 224.

⁶⁰⁶ Ibid., p. 222.

⁶⁰⁷ Dans un éditorial de A. M. Klein cité plus tôt, l'auteur rappelle que les Témoins de Jéhovah n'ont pas généralement la faveur des Juifs, notamment à cause de l'usurpation de Jéhovah, qui représente Dieu dans l'Ancien Testament, par objection aux méthodes agressives de prosélytisme qui contrastent fortement avec la tradition mosaïque et par les doctrines qui sont fondées sur le dénigrement du catholicisme. A. M. Klein, « Witnesses of Jehovah », *Canadian Jewish Chronicle*, 13 décembre 1946, p. 4.

policières pour lutter contre la propagation du communisme⁶⁰⁸. La loi avait été mise en place en 1937 et se perpétue dans les années d'après-guerre. Sur cet enjeu, comme le souligne Rainville, le *Chronicle* diverge des opinions publiées dans des journaux juifs d'autres provinces comme le *Jewish Post* de Winnipeg, le *Canadian Jewish Weekly* de Toronto et le *Western Jewish News* de Vancouver⁶⁰⁹. Lorsque la loi du cadenas est invoquée pour orchestrer une saisie et la fermeture de la *United Jewish People's Order*, une association ouvrière d'allégeance communiste affiliée au Congrès juif canadien, ce dernier demeure muet devant Duplessis. Cet événement provoque pourtant de vives réactions à l'ouest de la province, mais n'est pas commenté dans l'hebdomadaire juif de Montréal. Ce fait pourrait s'expliquer par le déclin du mouvement communiste parmi les Juifs nord-américains durant l'après-guerre et au déclenchement de la Guerre froide, qui est marqué par des répressions contre les « rouges » aux États-Unis. Dans une étude sur l'Union générale des travailleurs juifs, mieux connue comme le *Bund*, David S. Slucki démontre que les effectifs de cette importante organisation issue du mouvement révolutionnaire russe étaient réduits à peau de chagrin durant les années 1950⁶¹⁰. Il y a aussi que le président du Congrès juif canadien, Samuel Bronfman, est un industriel bien en vue qui ne porte aucune sympathie envers les communistes, en particulier les communistes juifs de la communauté montréalaise. C'est peut-être pourquoi, en réaction à la répression de l'organisation communiste montréalaise, le bulletin d'information du Comité des relations publiques se limite à republier un compte-rendu d'un article du magazine *Time* :

⁶⁰⁸ Loi protégeant la province contre la propagande communiste, Statut de la Province de Québec, 1, Georges VI, c. 11 [sanctionnée le 24 mars 1937].

⁶⁰⁹ Plusieurs articles sont relevés par Rainville, op. cit., (2018), p. 207: « A Regrettable Move », *The Jewish Post*, 23 février 1950; « Congress Must Join Fight to Abolish Iniquitous Law », *Canadian Jewish Weekly*, 27 avril 1950; Fred Katz, « Critical of Congress Position on Padlock Law », *The Jewish Western Bulletin*, 23 mars 1950.

⁶¹⁰ David S. Slucki, *The International Jewish Labor Bund After 1945: Toward a Global History*. (New Brunswick, N.J.: Rutgers University Press, 2012).

In the Jewish community [of Montreal], feeling over the affair was mixed. No leading organization made a protest, and no one seemed anxious to be quoted by name. One member of the non-political Canadian Jewish Congress remarked: 'That's good. These people should have gone back to Russia a long time ago.' But another strong anti-communist summed up the feelings of many members of the community: 'Yes, the centers were used for Communist meetings, all right. But somehow it still reminds me of Germany in 1933' ⁶¹¹.

Il nous semble que ce silence pourrait de nouveau signifier que les ashkénazes de Montréal s'appliquent durant cette période à maintenir un dialogue positif avec le gouvernement québécois. Cette idée est renforcée par le fait que le *Chronicle* et le *Bulletin* parlent généralement en bien du régime de l'Union nationale et de Duplessis. Même dans le *Chronicle*, qui est indépendant du Congrès, des propos favorables sur le parti sont publiés. Les éditeurs font notamment paraître une allocution d'Omer Côté, secrétaire de la province au gouvernement, prononcée à l'occasion de la première pelletée de terre de la nouvelle synagogue de la Congrégation Young Israel en juin 1953. Le titre « Minority Rights Guaranteed by Quebec » retenu par l'éditeur du *Chronicle* ne laisse place à aucune ambiguïté sur la portée symbolique de cette intervention, qui remet de l'avant les bons coups que Duplessis avait marqués auprès de la communauté juive :

I think back to the times when it was necessary to help you build. I am referring to the school question in Outremont when my government and I, as their representative, helped solve the school question, a task which we helped to solve in a positive way, thus building a better future.

It is therefore with pride that I state that minorities are and will be treated with fairness in our beautiful province of Quebec. Premier Duplessis and the members of his government feel that there are few places in the world which would claim better treatment of minorities than in this Province. This is as it should be [. . .]⁶¹².

⁶¹¹ Saul Hayes, « Matter of Quebec Padlock Act and Closing of the United People's Order », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 3, 17 février 1950.

⁶¹² Omer Côté, « Minority Rights Guaranteed by Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 juin 1953, p. 8.

Un autre silence éloquent dans la presse juive de Montréal concerne l'adoption, au tournant des années 1950, des premières lois contrant la discrimination dans les hôtels, qui fait l'objet d'une lutte politique en Ontario⁶¹³. C'est la « phase juive » de la lutte pour les droits humains qu'identifie Walker, lorsque des délégations comprenant des membres du Congrès juif canadien, de la ligue anti-diffamation B'nai B'rith et l'Association des libertés civiles ont fait pression auprès du gouvernement ontarien pour l'adoption d'une loi anti-discrimination⁶¹⁴. C'est pourtant le silence complet sur cet enjeu dans les sources juives de Montréal, même quand se déroulent au même moment des actes discriminatoires à l'endroit des Juifs dans la province. En effet, un couple juif de New York, en visite dans le village de Mont-Tremblant durant l'hiver 1949, se voit refuser l'enregistrement à leur chambre par le tenancier d'un gîte de ski populaire, une affaire qui a des échos jusque dans la presse juive new-yorkaise⁶¹⁵. Le propriétaire du *Mont-Tremblant Lodge*, Joseph B. Ryan, était un États-Unien bien connu du Congrès juif canadien pour ses opinions antisémites et des procédures judiciaires sont lancées contre lui à la suite de cette affaire⁶¹⁶. Lorsque le premier ministre est questionné sur la possibilité d'adopter une charte des droits humains comme moyen de mettre fin aux pratiques discriminatoires dans certains hôtels et restaurants, il rétorque que « the decree of a charter of human rights would overlook essential truths—human rights as outlined in the Bible and there will never be another charter that is as

⁶¹³ Walker, op. cit., (2002), pp. 14-16.

⁶¹⁴ Ibid., p. 13-14.

⁶¹⁵ Saul Hayes, « Court Case Against Mont-Tremblant Lodge », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 2, 18 février 1949.

⁶¹⁶ La poursuite contre Joseph B. Ryan eut un certain retentissement dans la presse états-unienne. Cette affaire est détaillée dans la thèse de doctorat de Paul-Étienne Rainville, op. cit., (2018), pp. 435-439.

perfect »⁶¹⁷. Cette déclaration à teneur traditionaliste et conservatrice ne mérite pas non plus d'être commentée par les éditorialistes du *Chronicle*.

Mis à part la défense des droits des minorités religieuses, l'hebdomadaire et le Congrès juif canadien sont fortement concernés par l'enjeu de l'immigration au Canada durant l'après-guerre. Le niveau d'acceptabilité sociale de l'immigration dans les différents segments de la société canadienne fait l'objet de nombreux commentaires. L'historien Antoine Burgard a étudié la lutte menée entre 1945 et 1948 par le Congrès juif canadien pour faire admettre les réfugiés juifs⁶¹⁸. Pour sa part, Martin Pâquet a établi que Duplessis s'opposait à l'immigration pour des motifs politiques et électoralistes⁶¹⁹. En fait, comme le résume bien Valerie Knowles, il est vrai que l'opinion publique et les politiciens du Québec reconnaissent peu les contributions positives de l'immigration dans le développement économique et culturel de la province, à tout le moins jusqu'aux années 1960⁶²⁰. Chose certaine, c'est que les observateurs de la communauté juive posent un regard attentif sur chaque fluctuation de l'opinion publique face à cet enjeu⁶²¹. Avant

⁶¹⁷ Saul Hayes, « Statement of Premier of Quebec on Bill of Human Rights », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 3, 17 février 1950.

⁶¹⁸ Antoine Burgard, « Le Congrès juif canadien et l'hostilité à l'immigration juive dans l'immédiat d'après-guerre (1945-1948) » *Globe* 18, No. 1 (2015) : pp. 111-130.

⁶¹⁹ Selon Martin Pâquet, « tout au cours de sa carrière politique, Maurice Duplessis se représente de manière généralement négative l'immigration et les immigrants, et ces représentations peuvent être assimilées à des expressions de xénophobie. L'autre lui apparaît comme une menace potentielle de l'extérieur, porteuse de désordres éventuels dans la communauté politique, dont il faut se prémunir. » Martin Pâquet, « Un repli calculé, Maurice Duplessis et l'immigration » dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, eds. *Duplessis, son milieu, son époque* (Sillery : Septentrion, 2010), p. 247.

⁶²⁰ Valerie Knowles, *Strangers at Our Gates : Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-2006* (Toronto : Dundurn Press, 2007), p. 217.

⁶²¹ Dans le *Congress Bulletin*, le thème de l'immigration connaît une couverture fréquente : « Congress Petitions Government to Admit Jewish War Victims », *Congress Bulletin*, février 1946, p. 1; « Newspapers in Canada Want Immigration Policy », *Congress Bulletin*, avril 1946, p. 2; « Canadians Voice Own Opinion On Immigration », *Congress Bulletin*, avril 1946, p. 2; « New Immigration Order-In-Council Insufficient is View of Congress », *Congress Bulletin*, mai 1946, p. 1; « Discrimination Against Jews Practiced Under Immigration Act, Charged », *Congress Bulletin*, juin 1946, p. 1; « The Canadian Press On Immigration... Or Not? », *Congress Bulletin*, avril 1947, p. 2.

que la loi sur l'immigration soit amendée en 1948, permettant l'entrée au pays des réfugiés juifs, A. M. Klein rapporte que « in Quebec City, *Le Soleil* admitted that 'Canada cannot always remain a 'closed country', an exclusive homeland for several million men »⁶²². La revue annuelle du *Chronicle*, publiée en septembre 1946 et signée David Rome du Congrès, relève que « there is increasing recognition that Canada can support a larger population and will require it for manpower in its industries and as a home market for its produce »⁶²³. L'auteur mentionne même des articles parus dans l'*Action catholique*, « which in the past had consistently opposed mass immigration, favoring the admission of some refugees and paying tribute to the qualities of Jewish citizenry »⁶²⁴. Les commentateurs de la communauté juive sont soulagés de constater que certaines élites intellectuelles du Canada français s'ouvrent graduellement à l'immigration.

En consultant le bulletin d'information du Comité des relations publiques, l'importance consentie à l'opinion publique sur l'immigration transparait également. Saul Hayes indique en 1949 que l'attitude des Canadiens français se module : « In recent months, the topic has come up again and again in editorial columns, and a close observer will have noted that some modification of the traditional opposition to all and any immigration has been definitely accepted »⁶²⁵. Même son de cloche relevé chez les élites catholiques : le Congrès rapporte qu'un changement de paradigme s'opère à la conférence annuelle des archevêques et des évêques de l'Église catholique canadienne, tenue à Ottawa en octobre 1952⁶²⁶. À ce moment, le clergé reconnaît que l'immigration représente

⁶²² A. M. Klein, « Four Newspapers Discuss New Immigration Policy », *Canadian Jewish Chronicle*, 26 avril 1946, p. 2.

⁶²³ David Rome « 5706 : Canadian Jewish Congress In Action », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 septembre 1946, p. 81.

⁶²⁴ Ibid.

⁶²⁵ Saul Hayes, « Summary of French Canadians' Attitude Towards Immigration », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 2, 13 avril 1949.

⁶²⁶ Samuel Levine, « Roman Catholic Church leaders' attitude to Immigration of Canada » *Public Relations*

un enjeu social qui doit prendre en compte l'impératif moral d'aider les migrants de pays surpeuplés ou les réfugiés subissant des persécutions⁶²⁷. Le Congrès considère aussi d'un œil favorable les premières initiatives énoncées dans les journaux québécois et par la Société Saint-Jean-Baptiste relativement à la mise sur pied d'une initiative provinciale de promotion de l'immigration francophone européenne⁶²⁸.

Si la presse et le clergé montrent plus d'ouverture à l'immigration durant la décennie qui succède à la fin de la guerre, l'opinion publique demeure largement défavorable à une augmentation des seuils d'immigration. En ce sens, un fossé sépare les élites intellectuelles et religieuses de la majorité de la population. Un sondage d'opinion publique de 1951, relevé par le Comité des relations publiques, le confirme. Menée par l'Université de Montréal auprès de 1010 individus dans la région montréalaise, l'enquête révèle que la population canadienne-française s'oppose généralement à toute forme d'immigration, que la population anglo-saxonne favorise l'immigration modérée considérant qu'elle compte une majorité de ressortissants d'origine britannique, et que la population juive favorise pour sa part l'immigration de masse⁶²⁹. Mais bien que l'opinion canadienne-française demeure un sujet d'importance pour le Congrès, peu de textes d'opinion dans la presse juive se penchent sur cet enjeu au Québec. Le fait que l'immigration soit régie par le gouvernement fédéral jusqu'en 1968 influence sans doute ce silence. Nous n'avons recensé aucun commentaire sur la position du gouvernement provincial ou de Maurice Duplessis face à l'immigration dans les sources juives.

Information Bulletin, Volume 5, 17 octobre 1952.

⁶²⁷ Ibid.

⁶²⁸ Samuel Levine, « French Press On Immigration Matters », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 6, 27 novembre 1953.

⁶²⁹ Samuel Levine, « Research Project on Attitudes Towards Immigration », *Public Relations Information Bulletin*, Volume 4, 21 décembre 1951.

Pour comprendre l'attitude des observateurs de la communauté juive montréalaise face au « cheuf », nous nous sommes appuyés sur l'hypothèse du positionnement stratégique selon laquelle le fait d'ignorer les principes liberticides du gouvernement québécois fait plus largement partie d'une stratégie de relations publiques. Une deuxième hypothèse peut toutefois être évoquée, à savoir que l'orientation fédéraliste de la communauté juive montréalaise fait que celle-ci s'intéresse peu à la scène politique québécoise. La plupart des textes d'opinion portant sur la politique canadienne que publie l'hebdomadaire — et on en trouve assez peu au cours de cette période — touchent avant tout à la scène fédérale. Selon les éditorialistes du *Chronicle*, c'est vraisemblablement à ce palier de gouvernement que des changements importants doivent s'opérer au lendemain de la guerre. Il est donc possible que la communauté juive partage la posture des Anglo-Québécois face à la politique provinciale qu'avait relevée Jack Jedwab, un rapport qui se résume à un certain désintérêt. Le chercheur soutient que ces derniers la concevaient en somme comme le champ d'action exclusif des Canadiens français et se tournaient plutôt vers la politique fédérale⁶³⁰. En considérant le silence des journaux juifs sur les activités du gouvernement de Duplessis et l'absence complète de commentaires éditoriaux dans le cadre des élections provinciales, nous pourrions croire que de la communauté juive est toute aussi désengagée de la politique québécoise.

Prenons par exemple la position de Klein sur l'enjeu des pouvoirs consentis respectivement aux gouvernements provinciaux et fédéral dans la constitution canadienne. Il se prononce sur ce sujet dans la foulée de la Conférence fédérale-provinciale sur la constitution, lancée par le premier ministre Louis Saint-Laurent en janvier 1950. En fait, il s'agissait de la première conférence

⁶³⁰ Jack Jedwab. « Maurice Duplessis et l'électorat anglo-montréalais: 1935-1956 », Dans : Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, dir., *Duplessis: entre la Grande Noirceur et la société libérale* (Montréal, Québec Amérique, 1997), pp. 145–171.

impliquant les premiers ministres des provinces canadiennes et du Canada qui visait à aborder le rapatriement et la modification de la Constitution canadienne⁶³¹. L'enjeu de l'indépendance du Canada face à la Grande-Bretagne, invoqué périodiquement dès la promulgation de l'Acte d'Amérique du Nord britannique, arrive à point après la Deuxième Guerre mondiale, qui a vu le Canada émerger comme une force mondiale. Faire avancer cet enjeu politique délicat dépend toutefois d'une volonté partagée par les partenaires provinciaux de la confédération d'entrevoir des modifications aux compétences provinciales. A. M. Klein, qui commente la conférence de janvier 1950 dans un éditorial du *Chronicle*, n'hésite pas à affirmer que la constitution, inchangée depuis une longue période en Grande-Bretagne, ne forme pas « the shield and aegis its designers had in mind, but fetters and shackles holding back all progressive legislation »⁶³². Bien qu'il souhaite que plus de compétences soient investies au niveau du gouvernement fédéral, Klein est à même de comprendre les motifs qui animent les provinces à défendre jalousement leur autonomie. Sur ce point, l'éditorialiste démontre sa capacité de réfléchir avec nuance aux questions délicates de l'équilibre des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

Yet changes is not without its dangers. Spokesmen for the provinces—and these are not confined solely to Quebec—are extremely jealous, and justly so, of the integrity of their provincial autonomy. The pact of Confederation, it is recalled, was a contract, a determination of the will of the four contracting parties, and therefore never subject to unilateral amendment, though always subject, of course, to judicial interpretation. In the case of our own province, its leaders regard the B. N. A. Act as the mightiest bulwark against attack upon its culture, its language, its faith; they will not therefore readily forego protections which they deem essential to racial independence and cultural survival⁶³³.

⁶³¹ La Conférence est tenue du 10 au 12 janvier à Ottawa, et rassemble 80 délégués des 10 provinces canadiennes et du niveau fédéral. C'est la première des conférences interprovinciales qui incluent des représentants de la province de Terre-Neuve, qui joint la confédération en 1949. Mis à part le palier fédéral qui envoie 15 délégués, le Québec compte 10 délégués, l'Ontario 9 délégués et le Nouveau-Brunswick 9 délégués.

⁶³² A. M. Klein, « The Canadian Constitution », *Canadian Jewish Chronicle*, 13 janvier 1950, p. 4.

⁶³³ Ibid.

En somme, nous percevons l'absence de discours généré à l'endroit de la politique provinciale comme un parti pris fédéraliste qui se développe avec force durant les années 1950, alors que le Canada occupe une place grandissante à l'échelle internationale. C'est sans compter le changement de barre qui s'opère au *Chronicle*, lorsque Solomon Frank prend en charge les éditoriaux en 1954. L'un de ses premiers textes en tant qu'éditeur en chef de l'hebdomadaire, « Canada's Century », offre un témoignage retentissant de sa foi en l'avenir du pays, un thème sur lequel il revient à plusieurs reprises jusqu'à son départ du *Chronicle* en 1963⁶³⁴.

Pour sa part, la province du Québec est surtout considérée comme le rempart de la préservation culturelle et du conservatisme, en porte-à-faux face au Canada progressiste et ancré dans le vingtième siècle. C'est d'ailleurs sous l'angle du traditionalisme que le régime de Maurice Duplessis, dans son ensemble, est interprété par les commentateurs juifs. Citons un long passage de l'éditorial de Solomon Frank qui fait suite au décès soudain du premier ministre en septembre 1959 :

Premier Maurice Duplessis has an assured significant place in the history of Canada.

He was a leader of strong determination and firm convictions. He had an unbounded belief that within his native Province of Quebec there was to be found vast natural riches awaiting adequate exploitation.

That his hopes were no idle dream, the progress which has come about due to his indefatigable efforts offer clear testimony. [. . .] A contribution of this sort must inevitably rebound to the benefit of the country as a whole. Up to the very recent past, our young people were attracted by what they took to be brighter prospects beyond the borders of our country. A change in attitude is inevitable with the growing effect on our economy of Quebec's development under the direction of Premier Duplessis.

⁶³⁴ Solomon Frank, « Canada's Century », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 décembre 1955, p. 4. D'autres exemples d'éditoriaux nationalistes de Solomon Frank : « This is Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 décembre 1953, p. 8 ; « To Thyself Be True », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 novembre 1954, p. 11 ; « With Lester Pearson at Oslo », *Canadian Jewish Chronicle*, 20 décembre 1957, p. 4 ; « Canada, Our Country », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 juillet 1958, p. 4, « Canada Shows the Way », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 août 1960, p. 4 ; « Canadian Understanding of Israel », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 février 1962, p. 4.

There is another significant aspect to the career of the late Maurice Duplessis. He loved his native Quebec with unbounded affection. He was equally indefatigable in the maintenance of the tradition of the land which gave him birth. His contributions towards the maintenance and furtherance of French Canadian culture are noteworthy. And this is as it should be. Canada is one of outstanding instances of successful cultural pluralism. Here all ethnic groups feel to develop their respective ways of life, moved at the same time by a profound degree of respect for the rights of others to do likewise. It makes for the richness of Canadian life and for the strengthening of our national fabric. This, too, Mr. Duplessis perceived. He will long be recalled in the land which he loved⁶³⁵.

Ce texte résume en peu de mots une certaine perception du Québec véhiculée dans la communauté juive, que l'on pourrait réduire à trois éléments importants. D'abord, sur le plan économique et industriel, le territoire québécois est ouvert à un développement dynamique grâce à ses ressources naturelles abondantes. Du point de vue socioculturel, la population canadienne-française entretient un traditionalisme ethnocentriste. Finalement, et c'est l'élément le plus important en ce qui concerne les Juifs, ce facteur engendre *de facto* le pluralisme à l'intérieur de la société canadienne. Le fait que Duplessis n'ait pas représenté aux yeux des observateurs juifs québécois un personnage controversé et que la scène politique québécoise soit dans l'ensemble peu commentée nous donne à croire que l'on perçoit en somme, la société québécoise comme un fleuve tranquille. L'immobilisme qui émane de ce portrait n'est pas sans rappeler la métaphore de la chaise berçante qu'invoque A. M. Klein dans son œuvre poétique⁶³⁶.

Par contre, la lutte du Canada français pour la défense de la langue et de la culture est perçue comme l'expression première du pluralisme canadien, une conception de la société québécoise qui est mise au défi à partir des années 1960 lorsque le rapport de minorité à majorité bascule au Québec. Dès lors, les francophones de la province ne sont plus considérés par les observateurs de

⁶³⁵ Solomon Frank, « Hon. Maurice Duplessis », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 septembre 1959, p. 4.

⁶³⁶ Abraham Moses Klein, *The Rocking Chair: And Other Poems* (Toronto: Ryerson Press, 1948).

la communauté juive comme étant partie d'une minorité pancanadienne, mais bien comme représentant une majorité provinciale. Cette posture reflète la croissance de l'État québécois et l'affirmation du souverainisme durant les années 1960. Un phénomène qui est mis en évidence pour la période duplessiste est que les Juifs de la province du Québec adoptent un discours différent de leurs coreligionnaires de l'ouest du pays, qui reflète l'agrandissement du champ de la rencontre interculturelle et d'un programme de relations publiques étoffé. Durant la période subséquente, la rupture entre les Juifs du Québec et ceux de l'extérieur de la province continue de s'accroître à la faveur de la Révolution tranquille. En ce sens, les observateurs juifs du Québec approfondissent leur perception de la société québécoise comme un rempart de pérennisation culturelle, malgré les inquiétudes qui émanent face à la croissance du nationalisme dans la province. Il convient sur ce point de citer un passage de l'éditorial de Saul Hayes qui paraît suite au décès de Duplessis :

The Canadian Jewish community is not remote from the point of view of Mr. Duplessis, although this point of view is in the form of socio-religious values and not socio-religio-political ones which were Mr. Duplessis' concern. The French rallying cry, nos institutions, notre langue, et nos lois, is another form of the keenly felt but not too well defined attitude of the Jewish community, which wants to maintain its traditional values and knows that a constant pressure of assimilation will destroy them. The banner is the same whether held aloft by French Canadian nationalists or Jewish ones. [. . .] If we eliminate a certain flamboyance on the political hustling, some basic difference of opinion on matters such as civil liberties and the marriage of provincial with national rights, we see in Mr. Duplessis's career a great contribution to the cause of multi-cultural patterns in this country⁶³⁷.

Les premiers échos de la Révolution tranquille

Au tournant des années 1950, Joseph Kage, directeur du JIAS, publie une série d'essais sur le nationalisme pour le compte du *Chronicle*. Analysant le phénomène politique en fonction de l'expérience juive, sa réflexion est éloquent dans la mesure où elle décrit selon une lentille juive

⁶³⁷ Saul Hayes, « The Legacy of the Late Premier Duplessis », *Congress Bulletin*, septembre 1959, p. 1.

le parcours qu'empruntera le nationalisme québécois à partir de la décennie suivante, sans pour autant le prédire. La série *Sketches on Nationalism* compte cinq articles qui observent les dimensions de la culture, la tradition, la religion, la langue et l'état⁶³⁸. Rédigé trois ans après la déclaration d'indépendance d'Israël, le raisonnement de Kage offre légitimation implicite de l'État juif selon des théories normatives du nationalisme qui furent énoncées au tournant du siècle, à savoir l'appartenance à un groupe au destin partagé, l'usage d'une langue commune et le rassemblement dans un territoire souverain.

Moins de dix ans avant le déclenchement de la Révolution tranquille, Joseph Kage ne pouvait percevoir les forces sous-jacentes déjà en mouvement au Québec. Il amorce pourtant son exposé en posant l'une des questions fondamentales qui alimenteront le néonationalisme québécois : « Is the possession of a common language an essential attribute of a nation? Does the presence of several languages within the framework of a nation necessarily prevent national unity »⁶³⁹? Selon Kage, le cas canadien offre en fait un contre-exemple, puisque les Canadiens français et anglais se regroupent dans une seule nation, soutenant son hypothèse que la langue ne pourrait constituer le ciment principal qui lie une nation. Il est d'ailleurs révélateur que l'article sur la langue soit le seul de la série qui mentionne la relation entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Kage affirme pourtant dans un texte subséquent, sans faire référence au contexte canadien, que « tradition, as a cultural, religious and historical concept is to be considered a most vital and cardinal vivifying element of nationality »⁶⁴⁰.

⁶³⁸ Joseph Kage, « Sketches on nationalism - Language and Nationality », *Canadian Jewish Chronicle*, 22 juin 1951, p. 6; « The Origin of Nationality », *Canadian Jewish Chronicle*, 29 juin 1951, p. 6; « Tradition and Nationality », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juillet 1951, p. 6; « Geography, Homeland and Nationality », *Canadian Jewish Chronicle*, 13 juillet 1951, p. 6; « State and Nationality », *Canadian Jewish Chronicle*, 20 juillet 1951, p. 6.

⁶³⁹ Joseph Kage, « Sketches on Nationalism—Language and Nationality », *Canadian Jewish Chronicle*, 22 juin 1951, p. 6.

⁶⁴⁰ Joseph Kage, « Sketches on Nationality—Tradition and Nationality », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 juillet 1951,

Avouons que les observateurs de la communauté juive ne sont pas les seuls qui ne pouvaient prévoir les remous politiques qui caractériseraient la décennie des années 1960 au Québec. Il n'en reste pas moins que la présence dans le *Chronicle* d'une analyse qui, d'une part, reconnaît la place importante de la tradition et de la langue chez les Canadiens français et qui, d'autre part, place ces facteurs comme part intégrante du nationalisme, pourrait parvenir à lier les deux phénomènes. Or il n'en est rien : ni Kage ni aucun autre commentateur du *Chronicle* n'ont pas pu prédire la révolution des années 1960 avant qu'elle ne s'impose.

L'élection provinciale de 1960 passe inaperçue dans les pages du *Chronicle*. Le seul parti politique qui y fait paraître des publicités est l'Union nationale, qui a tout à gagner au sein d'une section de l'électorat qui prête le plus souvent allégeance au Parti libéral. En effet, la circonscription Montréal–Saint-Louis, où réside la plus grande concentration de population juive dans la province, est représentée par des députés libéraux — mis à part un interstice unioniste en 1938-1939⁶⁴¹ — depuis sa création en 1912. Cet appui de longue date nous porte à penser que l'élection d'un premier gouvernement libéral québécois depuis près de trente ans mériterait un commentaire éditorial dans le *Chronicle*. En fait, il faut attendre près de deux ans avant que les observateurs de la communauté juive abordent cette transformation importante qui s'opère à l'Assemblée nationale et dans la société québécoise.

Quelques mois avant le déclenchement des élections provinciales anticipées de 1962, un texte du journaliste et auteur yiddish Jacob Glatstein⁶⁴² (1896-1971) est publié dans le *Chronicle*. Sans

p. 7.

⁶⁴¹ La circonscription avait été prise par le candidat unioniste Louis Fitch (1888-1956), avocat montréalais d'origine juive. Né en Roumanie, il immigre au Canada avec ses parents en 1912.

⁶⁴² Jacob Glatstein est né à Lublin en Pologne. Il immigre aux États-Unis en 1914, où il entreprend des études en droit et en journalisme. Il signe aussi des ouvrages de poésie et de littérature. Glatstein était proche du milieu yiddish de Montréal et se rendait souvent à la Bibliothèque publique juive de Montréal.

utiliser le vocable « Quiet Revolution » pour décrire les remous de la société québécoise⁶⁴³, Glatstein évoque « a fascinating ferment, » une révolution pacifique qui offre un contraste face aux mouvements violents qui émergent souvent à l'heure des grands changements de société⁶⁴⁴. Le texte, rédigé d'abord à l'attention d'un quotidien yiddish de New York, décrit la nouvelle scène politique qui se profile dans la société québécoise durant le premier mandat de Jean Lesage. Sur le plan culturel, Glatstein considère rassurant que « the struggle is on the level of language, so that the arrangements can be reached among civilized man ». Cette révolution pacifique représente, selon lui, « a fascinating struggle on the part of the Frenchmen who are far from the land of their roots, struggling for natural and cultural continuity. Among the elements of this drama are the dignity of tongue, faith, education, folklore and the ways with the neighbours ». Du même souffle, Glatstein affirme que « this is a drama of particular interest for Jews who are themselves fighting for their survival among the nations ». Le journaliste décrit avec enthousiasme la création du ministère de la Culture, qui finance notamment des institutions juives, et du Conseil des Arts du Québec, duquel fait partie David Rome du Congrès juif canadien. Il concède toutefois que la dimension politique de ce nouveau ferment culturel pourrait à terme poser un enjeu de taille à la communauté juive. Glatstein n'échappe pas, malgré son appréciation de l'émergence d'un nationalisme culturel au Québec, à l'ambivalence qui caractérise la perception juive du nationalisme après l'Holocauste.

⁶⁴³ L'apparition du terme « quiet revolution » est normalement attribuée à un journaliste du *Globe and Mail* sans que l'article en question n'ait pu être identifié. Jean-Philippe Warren a identifié l'expression dans des journaux québécois anglophones dès 1961. Jean-Philippe Warren, « L'origine d'un nom. D'où vient l'expression « Révolution tranquille » ? » *HistoireEngagée.ca (blog)*, 14 septembre 2016. <https://histoireengagee.ca/lorigine-dun-nom-dou-vient-lexpression-revolution-tranquille/>.

⁶⁴⁴ Jacob Glatstein, « A Fascinating Ferment », *Canadian Jewish Chronicle*, 22 juin 1962, p. 5.

We must always remember that this problem of Quebec culture is involved with political considerations which raise difficult questions for the Jewish community. This is indeed a complex matter, and possibly even a hot potato which will certainly be dealt with great care at all times⁶⁴⁵.

La crainte que le nationalisme s'exacerbe, durant la première moitié de la décennie des années 1960, est réduite par les politiques interventionnistes du gouvernement de Lesage, qui confie davantage de secteurs privés ou du domaine religieux aux soins de l'État. À la suite de la nationalisation d'Hydro-Québec en 1962 et de la création du ministère de l'Éducation en 1964, toute inquiétude voulant que le gouvernement de Lesage soit entraîné par un nationalisme étroit cède devant l'élargissement des voies démocratiques. C'est le cas même si, en parallèle, le nationalisme bicéphale verse à droite dans la xénophobie, un phénomène qui se manifeste notamment par le succès des créditistes québécois aux élections fédérales de 1965. Or l'éditeur en chef du *Chronicle* soutient qu'en dépit des déclarations antisémites de Réal Caouette, les Juifs doivent se garder de réagir de manière déraisonnable⁶⁴⁶. Pour illustrer son propos, il invoque deux fables populaires : celle du « chicken licken, » la poule sotte qui croit que le ciel lui tombe sur la tête lorsqu'une cocotte se détache de la branche d'un arbre, et, d'autre part, celle de l'autruche qui se cache la tête dans le sable, préférant ignorer le danger qu'il l'entoure. Devant ces deux réactions extrêmes et inadéquates, la communauté juive devrait trouver une voie médiane, entre la panique induite et l'indifférence. Melamet considère que la société québécoise fait des avancées appréciables sur le plan démocratique.

The Jews are not the only people who keep a vigilant watch over democracy. We are not alone in our desire to see good triumph over evil, to see the human caravan march forward into a brighter dawn of love and co-operation. [. . .] Here in Quebec the past few years have witnessed notable progress towards a more democratic and liberal society. Those who are disturbed by the xenophobia—and they have a

⁶⁴⁵ Ibid., p. 12.

⁶⁴⁶ Max Melamet, « Chicken Licken and the Ostrich », *Canadian Jewish Chronicle*, 14 février 1964, p. 4.

right to feel uneasy about much that has happened in this province—must not allow the picture to slip outside of focus. The important fact is that the area of democratic progress in Quebec is constantly being enlarged⁶⁴⁷.

Parmi les enjeux politiques importants dans lesquels s'impliquent des acteurs de la communauté juive au Québec, on compte les projets de loi contre la discrimination à l'emploi et la ségrégation dans les lieux d'hébergement et les restaurants. Dès septembre 1960, quelques mois après l'élection du gouvernement de Jean Lesage, le Congrès considère qu'il est temps de faire valoir leur point de vue sur l'adoption d'une loi anti-discrimination auprès du gouvernement québécois, un front qui avait été abandonné face à Maurice Duplessis après le dépôt d'un mémoire du Congrès juif canadien à la Commission Tremblay de 1954, qui était demeuré lettre morte. Pourtant, durant la décennie précédente, le parlement fédéral et six provinces avaient déjà adopté des lois d'équité à l'emploi et une Déclaration canadienne des droits avait été adoptée au Canada par le gouvernement conservateur de John A. Diefenbaker en 1960. Forte de ce contexte, une délégation composée entre autres du président Samuel Bronfman et de Harold Lande, membre de la section québécoise du Congrès, se rend au bureau du premier ministre pour faire connaître la position de la communauté juive à l'occasion d'une première rencontre officielle entre les parties⁶⁴⁸. Les représentants juifs agissent avec prudence, assurant d'emblée au premier ministre qu'ils ne présupposent pas « a condition in our province which cries out for remedies and which begs for solutions ». Ils suggèrent quand même que le nouveau gouvernement devrait considérer la mise en place de mesures législatives, notamment par une modification du Code civil, visant à interdire la discrimination d'un individu sur la base de la race, de l'origine nationale, de la couleur de la peau et de la religion sur la base de principes moraux élémentaires. Ils suggèrent aussi de considérer la

⁶⁴⁷ Ibid.

⁶⁴⁸ « C.J.C. Makes Submission to Quebec Premier », *Canadian Jewish Chronicle*, 16 septembre 1960, p. 1.

mise en place de mesures contrant la discrimination dans les lieux d'hébergement et les restaurants ainsi que les pratiques discriminatoires des employeurs dans le milieu du travail.

Le gouvernement Lesage ne dépose un projet de loi allant en ce sens que trois ans plus tard. Face aux tergiversations du gouvernement québécois qui précèdent ce dénouement, Charles Lazarus critique vertement les explications du premier ministre, qui craignait que l'adoption d'une loi contre la discrimination dans les pratiques d'embauche ne dérange un équilibre social délicat⁶⁴⁹. Le chroniqueur du *Chronicle* considère pour sa part que cette position occulte plutôt l'ethnocentrisme du gouvernement libéral. Sur un ton cinglant, il affirme que « what he should have said, more directly, is that the province is so involved in the French Canadian quest for equal rights, that it would be unfair to burden them further with having to salvage the rights of non-French Canadians ». Lazarus juge en somme que dans l'inaction, les libéraux ont sacrifié une part de leur idéalisme pour des considérations électorales. Revenant sur les pratiques de Duplessis, Lazarus n'hésite pas à dénoncer la langue de bois du premier ministre en poste : « I liked it better the way the late Premier Maurice Duplessis handled the matter: 'We don't need anti-discrimination legislation in Quebec, we believe in the Ten Commandments' ».

Quelques mois plus tard, le gouvernement de Jean Lesage adopte finalement la Loi 7 sur l'Hôtellerie, qui prévient entre autres la discrimination dans les établissements d'hébergement et les restaurants. Pour l'occasion, Lesage reçoit les félicitations du Congrès juif canadien et la nouvelle est soulignée en première page du *Chronicle*⁶⁵⁰. Pourtant, la Loi de l'Hôtellerie légifère sur différents aspects de cette industrie et ne comporte qu'un article mentionnant la discrimination. Le texte statue qu'il est désormais interdit de refuser un service « en raison de la race, la croyance,

⁶⁴⁹ Charles Lazarus, « In My View », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 février 1963, p. 3.

⁶⁵⁰ « Provincial Government Adopts Anti-Discrimination Bill », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 juillet 1963, p. 1.

la couleur, la nationalité, l'origine ethnique ou le lieu de naissance de cette personne ou catégorie de personnes »⁶⁵¹. En nommant cette loi *Anti-Discrimination Bill*, les journalistes de l'hebdomadaire juif ne retiennent que la dimension qui leur tient vraiment à cœur. Pourtant, aucune mention de cet aspect de la Loi de l'Hôtellerie n'est rapportée dans la presse francophone. Il n'en reste pas moins que cette réaction du Congrès, relayée dans le *Chronicle*, rappelle que le climat des grandes réformes de société qui caractérisent la décennie des années 1960 se pose en contraste face à l'immobilisme de l'époque duplessiste. Lorsque des enjeux touchants aux droits des minorités sont finalement mis sur la table par le gouvernement libéral, le Congrès n'hésite pas à entreprendre un dialogue politique.

Les réformes en éducation

Durant les années 1960, l'éducation juive à Montréal constitue l'enjeu le plus mobilisateur pour les commentateurs du *Chronicle* et le Congrès juif canadien. La raison première du mécontentement de la communauté juive tient à l'absence de représentation au sein du Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM). Pourtant, les Juifs y contribuent par le biais d'une taxe scolaire, à plus forte raison depuis l'après-guerre qui témoigne d'une hausse du nombre de propriétaires fonciers dans la communauté. C'est d'ailleurs l'élément principal du litige qui oppose la communauté juive face à la PSBGM depuis le tournant du siècle⁶⁵².

À la suite d'une cause célèbre qui opposait un écolier juif dont l'accès à une bourse décernée en vertu de son mérite scolaire ayant été refusé, un jugement de la cour provinciale avait défini les enfants juifs comme protestants à des fins d'éducation⁶⁵³. Or la PSBGM conçoit cet arrangement

⁶⁵¹<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/27-1/journal-debats/19630625/118791.html>

⁶⁵² L'étude la plus complète sur l'enjeu de la scolarisation des enfants juifs est signée par David Fraser, op. cit., (2015).

⁶⁵³ En 1901, Jacob Pinsler, un étudiant de l'école protestante Dufferin à Montréal, remporte la première place d'un

comme un privilège consenti à la minorité juive et non pas comme un droit acquis et inaliénable. Plus encore, la loi de 1903 sur l'éducation des Juifs assurait la scolarisation des enfants juifs, mais elle ne permettait pas à leurs parents de siéger au conseil de la commission scolaire ou de participer à ses élections. Le cœur du problème est que l'Acte d'Amérique du Nord britannique ne garantissait le droit à l'éducation qu'aux catholiques et aux protestants, offrant les bases légales pour écarter les Juifs des mécanismes du pouvoir en éducation⁶⁵⁴.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'opposition politique à la législature provinciale avait certes souhaité promouvoir des réformes en éducation. Télésphore-Damien Bouchard, chef de l'opposition libérale de 1936 à 1939 et sénateur des Laurentides de 1944 à 1962, propose en 1947 l'instauration d'un troisième secteur non confessionnel d'éducation dans la province de Québec. A. M. Klein, qui salue le bien fondé de la démarche de Bouchard, ne manque pas de relever que « the forces against their acceptance are many and mighty »⁶⁵⁵. Il faut toutefois attendre le tournant des années 1960 pour que des développements importants à l'échelle provinciale jettent un éclairage nouveau sur l'enjeu de l'éducation juive.

L'une des réformes les plus fondamentales de la Révolution tranquille sous le gouvernement de Jean Lesage est la création d'un ministère de l'Éducation en 1964, un dénouement qui fait suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, sous la présidence de Mgr Alphonse-Marie Parent. Dans une étude sur la scolarisation des

concours scolaire mais se voit refuser la bourse sous prétexte que son père n'est pas propriétaire foncier et donc ne contribue pas aux taxes scolaires de la Protestant School Board of Greater Montreal. L'affaire est portée devant les tribunaux. Des manifestations au sein de la communauté juive mènent éventuellement à l'adoption de la Loi sur l'éducation des Juifs en avril 1903. Cette loi fait en sorte que les Juifs sont considérés comme des protestants aux fins d'éducation dans le cadre du système d'éducation biconfessionnel.

⁶⁵⁴ L'Article 93 de l'Acte d'Amérique du Nord britannique stipule que seuls les catholiques et les protestants ont droit à des commissions scolaires séparées.

⁶⁵⁵ A. M. Klein, « Senator Bouchard's Plea », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 février 1947.

Juifs à Montréal, David Fraser remarque avec acuité que « the issue for the Jewish communities of their continuing disenfranchisement in school elections fit comfortably within the political and discursive matrix of the times in the province, as part of the Quiet Revolution, if not within the constitutional imaginations of Protestant school authorities »⁶⁵⁶.

Le jour même qu'est lancée la commission Parent, une chronique du *Chronicle* rapporte un évènement tenu à l'Université de Montréal lors duquel un groupe d'étudiants francophones défendaient la création d'un système d'éducation public non confessionnel. A. N. Eigener remarque avec étonnement que « for French Canadians in this Province to urge the establishment of a public school system, as distinguished from the denominational or sectarian system which prevails in the Province and is guaranteed under the British North America Act, is surely novel »⁶⁵⁷.

Les politiciens canadiens-français avaient jalousement défendu l'école confessionnelle et s'étaient battus pour revendiquer ce droit dans l'ensemble du pays en tant que mesure de pérennisation de la culture. Un texte d'opinion de Ben Taubes, publié ultérieurement dans les pages du *Chronicle*, résume bien la perception des réformes en éducation en tant que symptôme d'une sécularisation des institutions québécoise à l'heure de la Révolution tranquille :

In Quebec the province is shaken to its foundations with a complex of school problems now being sorted out by a board of brilliant royal commissioners. It is all part of the national awakening into self-definition [. . .]. The hottest boiling pressure is in Quebec, where the issue is compounded with an awakening to the educational basis for economic backwardness, a revolt against clerical monopoly of the cultural functions, and a revitalization of politics and of government. To complicate matters, churchmen are among the promoters of lay initiative in the educational realm. They know the laymen of Quebec as surely and reliably Catholic as the clergy. [. . .] In the present revaluation of all confederation and Canadian values on the centenary of the union of 1867, English-speaking Quebec might ask for a neutral public school system on the American pattern. But Protestant or Jew dare not

⁶⁵⁶ Fraser, op. cit., (2015), pp. 348-349.

⁶⁵⁷ A. N. Eigener, « Confidentially yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 avril 1961, p. 3.

say so, because it might be considered an axe at the roots of French Canada and an admission of secularism in a world so vehemently professing religious values. So the movement for lay and neutral schools comes surprisingly from French Canada and found more acceptance from more conservative circles that might have been expected⁶⁵⁸.

Dans le cadre des travaux de la commission Parent, la question de la scolarisation des Juifs est mise en évidence puisqu'elle représente en quelque sorte une anomalie dans le système d'éducation québécois, renvoyant à une prérogative constitutionnelle désuète qui ne prend en compte que les deux religions dominantes. Taubes remarque que « in this complex situation, the Jews are caught in the centre; their anomalous position [. . .] is pointed to by everybody as evidence of the imperfection of the present system »⁶⁵⁹. Les observateurs canadiens-français ne manquent pas de prendre en compte la situation complexe de la scolarisation des Juifs comme le signe d'une défaillance importante⁶⁶⁰. Un tel point de vue se trouve dans les pages du *Devoir* sous la plume de Claude Ryan⁶⁶¹, un texte qui ne passe pas inaperçu chez les éditeurs du *Chronicle* et qui vaut à Ryan la une du journal pour souligner son appui aux doléances juives⁶⁶². Selon lui, le système confessionnel en place contraint les Juifs à assurer toute la charge financière d'un réseau d'écoles juives privées, en dépit des taxes scolaires qu'ils versent à la PSBGM. Pour l'éditeur en chef du *Devoir*, des aménagements légaux plus équitables devraient être atteints pour financer les écoles juives privées — c'est-à-dire les écoles qui enseignent les matières juives en plus du curriculum

⁶⁵⁸ Ben Taubes, « The School Issue in Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 septembre 1962, p. 107.

⁶⁵⁹ Ibid.

⁶⁶⁰ Le premier texte par un non-juif qui est relevé par le Congrès juif canadien sur ce sujet est republié dans le *Congress Bulletin* en 1946. Il porte sur l'enjeu de la Commission scolaire protestante d'Outremont que nous abordons dans le présent chapitre. Voir « Jews in Quebec Occupy Unusual Position in Educational Organization of the Province », *Congress Bulletin*, mai 1946, p. 5.

⁶⁶¹ Claude Ryan, « La communauté juive et le problème scolaire », *Le Devoir*, 20 août 1962, p. 4.

⁶⁶² « 'Le Devoir' Backs Requests for State Funds to Jewish Schools », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 août 1962, p. 1.

régulier —, grâce à une contribution accrue de l'État québécois. L'éditorialiste défend aussi le droit à la communauté juive de veiller à la pérennisation de sa culture par une certaine autonomie pédagogique, faisant foi d'une convergence d'intérêts avec les Québécois francophones.

En accordant une parfaite égalité scolaire à ces Juifs qui consentent déjà à de lourds sacrifices pour le maintien de leur culture, nous ferions voir à tout le pays les véritables racines où plonge notre attachement à notre propre essor culturel. Ce que nous demandons pour nous-mêmes, nous montrerions que nous le désirons aussi pour autrui⁶⁶³.

Lorsque la Commission Parent est lancée, les commentateurs du *Chronicle* et du *Bulletin* s'entendent sur l'importance de présenter aux commissaires un point de vue unique et fédérateur. Quand les audiences sont annoncées, l'hebdomadaire juif publie une série d'articles qui présentent différentes positions sur la question. En définitive, rappelle l'éditeur du *Chronicle*, « the community must present a united front. The stakes are too high »⁶⁶⁴. En fait, la mission du Congrès juif canadien est d'agir en fonction d'un consensus communautaire, un idéal poursuivi par un processus de consultation qui comprend normalement un appel aux institutions juives et à la population juive en général à soumettre leurs points de vue⁶⁶⁵.

Les différentes prises de position qui paraissent dans le *Chronicle* nous permettent de constater que le débat sur l'éducation juive à Montréal, au sein de la communauté, a peu changé depuis la crise des écoles juives du tournant des années 1930⁶⁶⁶. L'enjeu persiste à savoir si les Juifs doivent

⁶⁶³ Claude Ryan, « La communauté juive et le problème scolaire », *Le Devoir*, 20 août 1962, p. 4.

⁶⁶⁴ Solomon Frank, « The Jewish School Question », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 juin 1961, p. 1.

⁶⁶⁵ L'atteinte d'un consensus demeure évidemment un idéal et le Congrès se voit fréquemment critiqué par différents segments de la population juive. Or, en comparaison à des institutions juives qui se prononcent au nom de leurs membres, le Congrès tente littéralement d'agir et de se définir au Canada comme un « Parlement des Juifs. » Voir David Rome, « Are We to Look at It Only From Pisgah? », *Congress Bulletin*, septembre 1956, p. 1.

⁶⁶⁶ En fait, l'idée de fonder des écoles juives séparées que défendaient des franges sionistes de gauche de la communauté juive au tournant des années 1930 refait surface dans le contexte de la Commission Parent. En 1962, le chroniqueur A. N. Eigener remarque comment ce désir de « séparatisme » scolaire est dans l'ère du temps du Québec de la Révolution tranquille : « There is talk of separatism in the air these days. Some French Canadians want to separate Quebec from Canada; some members of the Jewish Community are talking once again about separate Jewish Schools.

militer pour des écoles juives séparées, demeurer dans le système protestant, sinon faire valoir la création d'un éventuel système public non confessionnel à l'échelle de la province. En décembre 1961, le Congrès diffuse un appel dans les périodiques de la communauté juive afin de solliciter les avis qui seront pris en compte dans la préparation du mémoire à l'attention de la commission Parent⁶⁶⁷. Plus d'une trentaine de missives sont reçues par le Congrès. Selon l'éditorialiste A. N. Eigener, trois points de vue dominants s'en dégagent :

It is no secret that three distinct views are apparent from the briefs received by Congress, broadly classified as two extreme and one middle-course view. One view is that the Jewish day schools, now privately financed, should receive Government subventions to cover the secular elementary grades (subventions have already been granted in the High School grades and four Jewish schools have qualified for this assistance); that Jews be given representation on the Protestant Board of School Commissioners and that the old Jewish School Commission, established in 1931 and long since extinct, be revived, with authority to deal with the Protestant School Commission on matters affecting Jewish school children.

The second view is that there must be a distinct and complete adherence to the policy of church and state separation and, in such context, Jewish Day schools should receive no government support but should be operated and wholly financed by those who feel such schools are necessary or desirable. The protagonists of this view, themselves, see no useful or desirable purpose in maintaining the parochial school system.

Then there is the third view, on the other extreme, of the "separatists" who argue, as did their predecessors more than thirty years ago, that the education of Jewish children should be administered by a third, or separate, Jewish School Commission, financed by means of Jewish school tax payments, co-equal with the Protestant and Catholic Commissions. This view, incidentally, received legal sanction from the Privy Council in England after the problem of Jewish education in this Province had gone through all the courts in the famed litigation over thirty years ago⁶⁶⁸.

[...] Can you stop children from growing up and leaving the parental home? » A. N. Eigener, « Confidentially Yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 juin 1961, p. 3.

⁶⁶⁷ *Canadian Jewish Chronicle*, 8 décembre 1961, p. 2, « Jewish Education in Quebec », *Congress Bulletin*, février 1962, p. 6.

⁶⁶⁸ A. N. Eigener, « Confidentially Yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 février 1962, p. 2.

Un membre du bureau du Congrès, H. M. Myerson, partage son point de vue personnel dans les pages du *Chronicle*. Selon lui, le *statu quo* posé par le système biconfessionnel devrait être reconduit, moyennant que les Juifs soient représentés au conseil scolaire de la PSBGM⁶⁶⁹. Sinon, l'éducation juive peut demeurer entre les mains des écoles juives privées, moyennant une aide financière de l'État. Contrairement à d'autres observateurs dans la communauté, Myerson ne croit pas qu'un système public non confessionnel — comme ailleurs au Canada et aux États-Unis — devrait être instauré. Il juge que le système québécois, malgré ses fautes, n'a pas engendré de tensions sociales importantes et que, par ailleurs, une scolarisation publique non confessionnelle ne mène pas *de facto* à une société plus inclusive. Sur ce point, Myerson défend le modèle québécois en considérant le principe de séparation confessionnelle comme un mécanisme favorable au maintien de l'identité juive.

In our province, [. . .] divisiveness is a priori. The Jewish child attending the Protestant schools does not come into contact with the French Canadian child. And yet we all know that in later life the Jew is as friendly with the French Canadian with whom he did not go to school together, as he is with the English Canadian who may have been his classmate in school days. There is less friction between the different ethnic groups in our Province than there is in the states where the secular school system prevails⁶⁷⁰.

Le mémoire que dépose le Congrès à la Commission Parent synthétise les avis exprimés par différents acteurs de la communauté juive. Insistons sur le fait que le Congrès se prononce sur cet enjeu au nom de toute la communauté juive québécoise, une vocation rendue possible grâce au processus de consultation en interne que nous avons décrit plus haut⁶⁷¹. Ce fait n'empêche pas le

⁶⁶⁹ H. M. Myerson, « The Education of Jewish Children in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 juin 1961, p. 11, 15.

⁶⁷⁰ Ibid., p. 15.

⁶⁷¹ Si les commentateurs du *Chronicle* ne sont pas toujours en accord avec les positions du Congrès, ils reconnaissent néanmoins que leur processus de consultation est fondé sur des principes démocratiques. Max Melamet écrit à propos du Congrès en 1966 : « We must not be thought to be of the opinion that the structure of Congress, the manner in

Congrès d'admettre d'emblée que le point de vue de la communauté n'est pas monolithique⁶⁷². Or, puisqu'il revendique le rôle d'institution communautaire principale des juifs canadiens, le Congrès prend néanmoins à sa charge de trancher en faveur d'une recommandation claire à formuler aux commissionnaires.

Sa conclusion sur cet enjeu important se résume à l'effet que « the Jewish community wishes to continue its association with the Protestant schools. It does not suggest a separate school system for the Jewish community »⁶⁷³. Pour ce qui est de l'éventualité de refonder le système d'éducation selon un modèle public non confessionnel, le Congrès demeure prudent. En entrevue avec le *Chronicle*, le membre du bureau québécois Harold Lande soutient que si la communauté juive « firmly believes that a public school system is a bulwark of democracy », elle réalise aussi qu'un contexte particulier au Québec justifie le maintien du système confessionnel⁶⁷⁴. L'arrangement constitutionnel qui défend le droit à l'éducation des catholiques et des protestants ne saurait donc être amendé dans un avenir rapproché. Lande insiste quand même sur le fait que les conditions juridiques empêchant les Juifs de siéger à la commission scolaire protestante devraient être modifiées⁶⁷⁵. Sur ce point, le Congrès ne demande que le respect d'un principe des plus élémentaires de la démocratie représentative.

Le mémoire du Congrès juif canadien est reçu favorablement par les commissaires, qui lui consacrent plusieurs passages du troisième tome de leur rapport sur les enjeux de la diversité

which it is elected, the way it operates through its permanent executive bodies are beyond criticism; but it would be churlish to deny Congress credit for its sincere and continuing efforts to remain flexible and to make provision for full participation in our community leadership by minorities within the Jewish Community itself. » Max Melamet, « This is How Democracy Works », *Canadian Jewish Chronicle*, 13 mai 1966, p. 4.

⁶⁷² « Congress Makes Public Contents of Proposed Brief », *Canadian Jewish Congress*, 2 mars 1962, p. 1

⁶⁷³ « Highlights of Congress Brief on Education », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 avril 1962, p. 1.

⁶⁷⁴ Ibid.

⁶⁷⁵ Ibid.

religieuse, culturelle et l'unité de l'administration au cas de la communauté juive montréalaise⁶⁷⁶. Le Congrès est évidemment très attentif aux conclusions du rapport, comme en témoignent de nombreuses mentions dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques⁶⁷⁷. Le passage suivant du rapport Parent, qui établit le fait juif comme un élément important nécessitant des réformes allant au-delà du caractère confessionnel de l'éducation au Québec, est publié en traduction anglaise dans le bulletin.

[Le] caractère confessionnel de l'enseignement public s'accordait assez bien avec une société relativement homogène au point de vue religieux, la grande majorité de la population étant ou catholique ou protestante. Quant aux Juifs, le groupe minoritaire le plus important, ils s'étaient accommodés des écoles protestantes ; un certain nombre d'entre eux ont cependant créé à Montréal et dans la banlieue un réseau assez important d'écoles privées juives. Mais on constate aujourd'hui un pluralisme religieux croissant⁶⁷⁸.

La question scolaire évolue rapidement durant la décennie des années 1960⁶⁷⁹. Le projet de la loi 60 du gouvernement de Jean Lesage, déposé en juin 1963, prévoit la création d'un Conseil supérieur d'éducation comptant vingt-quatre membres, dont quatorze catholiques et quatre protestants, ainsi que la mise sur pied du ministère de l'Éducation. Une délégation du Congrès obtient une audience auprès de Jean Lesage pour faire valoir l'importance numérique et symbolique de la communauté juive en tant que groupe religieux non chrétien le plus nombreux et implanté dans la province depuis plus de 200 ans⁶⁸⁰. Ils soutiennent qu'à ce titre, au moins un

⁶⁷⁶ Alphonse-Marie Parent, « Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Troisième partie ou tome III: L'administration de l'enseignement. A. Diversité religieuse, culturelle, et unité de l'administration. », Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Rapport Parent. (Gouvernement du Québec, juin 1966)

⁶⁷⁷ Samuel Levine, « Royal Commission of Inquiry on Education in the Province of Quebec on Position of Jews in Educational System », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 20, 26 juin 1966.

⁶⁷⁸ Parent, op. cit., (1966), p. 51.

⁶⁷⁹ Louis-Philippe Croteau décrit ce développement dans « La CECM et la démocratisation du financement scolaire à Montréal (1963-1973) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 62, n° 1 (2008): 5-34.

⁶⁸⁰ Le Congrès soumet un mémoire au gouvernement en septembre 1963. « Canadian Jewish Congress Submits Brief

des membres du Conseil supérieur d'éducation devrait être juif. Dans un éditorial, Solomon Frank revient sur l'injustice que représente l'exclusion des Juifs dans les corps décisionnels en matière d'éducation :

We come face to face with one of the most glaring undemocratic situations, in that no Jews sit on the School Board or have any say in the administration of tax monies. Surely this is a classical case of taxation without representation⁶⁸¹.

Le Congrès n'est pas entendu sur cette question et ne parvient pas à assurer la présence d'au moins un Juif au sein du Conseil supérieur de l'éducation. Lorsque la deuxième version du projet de loi est soumise en janvier 1964, les commentateurs de la communauté juive s'indignent de nouveau.

Citons un passage important de l'éditorial de Max Melamet dans le *Chronicle* :

Jewish reactions to the redrafted Bill 60 continue to express themselves in a gamut ranging from hopeful resignation to scandalized indignation. Common to all responses is a sense of disappointment.

It is generally believed that the provincial government will appoint a Jew to the Superior Council of Education, and certainly this is a gesture of goodwill which must not pass unnoticed. It is as friends and well-wishers that we make our criticism, not as foes.

Quebec's Jews—who in Montreal provide 25 per cent of the pupils attending the Protestant schools, and who furnish a very substantial proportion of that system's income—are not looking for gracious patronage or a kindly pat on the back. They want rights, not favors.

We recognize that Jews are not the only minority outside the categories of French-speaking Catholics and English-speaking Protestants; but we believe the Jews do represent a special case.

[. . .] It is a vast pity that the Quebec Government intends to give the Jews as a matter of grace and favor will be denied the statutory embodiment which would transform it into an act of justice. An opportunity has been lost to redress an old wrong⁶⁸².

on Education Bill 60 », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 septembre 1963, p. 1.

⁶⁸¹ Solomon Frank, « Quebec's New Education Act », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 septembre 1963, p. 4.

⁶⁸² Max Melamet, « Not Favors, Rights... », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 janvier 1964, p. 4.

Un pas significatif est franchi en août 1965, lorsque cinq commissaires juifs sont finalement nommés à la PSBGM. Selon David Novek, cet événement ne constitue ni plus ni moins qu'un moment historique, « another milestone in the 'quiet revolution' which is sweeping Quebec's educational system »⁶⁸³. En juin 1966, Saul Hayes partage son point de vue sur le chemin parcouru depuis l'annonce de la Commission Parent en 1960 en matière d'éducation. Cet éditorial important du *Congress Bulletin* réitère l'importance des réformes en éducation et le rôle qu'elles jouent dans le cadre de la Révolution tranquille :

A bloodless revolution far more important to the future of the Province of Quebec than any political confrontations is found in the recommendations of the Parent Royal Commission on Education and in the plans of the Department of Education. [. . .] The most apparent change, of course, is the elimination of the traditional confessionality of the school system. The new education acts sweep away the denominational school system which has even been laid down constitutionally in the 1867 act of confederation. [. . .] Of the 74 recommendations, many affect the Jewish community. [. . .] For those hard-nosed realists who believe that Quebec is on the verge of big things of which the educational system must be the springboard, it will be obvious that many old values will disappear. Some of the babies will be thrown out with the bath water. But on the whole the cleansing process will be of benefit not only to Quebec but to the entire country. [. . .] The Parent Report is certainly required reading for those who would like to do a clinical of education as the handmaiden of revolution⁶⁸⁴.

Le gouvernement unioniste de Daniel Johnson adopte en 1968 la loi 56 sur l'enseignement privé, permettant le financement des écoles privées par les deniers de l'État grâce à une entente avec les commissions scolaires. Pour la communauté juive, cela signifie que le système d'écoles juives, financées auparavant par les familles et les congrégations, peuvent présenter une demande auprès de la *Protestant School Board of Montreal* afin d'obtenir un financement presque complet de leurs activités. Rappelons que vers la fin des années 1960, c'est environ 4000 écoliers juifs qui

⁶⁸³ David Novek, « Five Jews Named to School Board », *Canadian Jewish Chronicle*, 6 août 1965, p. 1.

⁶⁸⁴ Saul Hayes, « Quebec's New School System », *Congress Bulletin*, juin 1966, p. 1.

fréquentent les écoles juives privées, soit près du quart de la population juive en âge de scolarisation⁶⁸⁵. À Montréal, cette mesure affecte surtout des écoles juives, si bien que la PSBGM s'associe au Congrès juif canadien pour uniformiser et faciliter le processus bureaucratique⁶⁸⁶. Comme le fait valoir Max Melamet dans un éditorial du *Chronicle*, « financing out of public funds the cost of providing a secular education in these schools would remove a long-standing grievance by Jewish parents, that they have to pay taxes to finance Quebec's confessional system of education but if they wish to send their own children to a Jewish day school, they have to tax themselves a second time »⁶⁸⁷.

Ce dénouement clôt une décennie riche en débats sur l'éducation juive au Québec. En somme, il ressort qu'un dialogue fertile permet à la communauté juive de faire des gains importants qui témoignent d'une volonté partagée par le gouvernement et la société québécoise de moderniser le système éducation. Les bouleversements dans ce domaine, croit Saul Hayes, ne devraient pas éveiller l'inquiétude de ceux qui perçoivent toutes les réformes comme les signes précurseurs d'abus de la majorité sur les minorités. Dans l'ensemble, le point de vue dominant des commentateurs juifs présente un bilan positif.

After years of the denominational system, the Quebec revolution demanded a radical change: enter the Parent Royal Commission of Inquiry on Education and the host of new enactments within the past five years. Enter also the growing fear of the English-speaking community which applauded the fundamental reforms but cried at the prospect of the forms clothing them. Dramatis personae of the play: Tragedy and Irony. There can be no question that the basic reforms of the Quebec system were long overdue and then, if Quebec wished to be a part of North America in the present technological

⁶⁸⁵ Michael Solomon, « The Revamping of Quebec's Educational System », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 janvier 1969, p. 5.

⁶⁸⁶ « Jewish Day Schools in Montreal », *Congress Bulletin*, février 1968, p. 2.

⁶⁸⁷ Max Melamet, « Jewish Day Schools in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 1er septembre 1967, p. 4.

and mechanistic age, much of the baggage on the educational ship would have to be jettisoned and every day it is happening⁶⁸⁸.

La communauté juive et la langue française

La promotion et la défense de la langue française sont parmi les principaux corollaires du néonationalisme qui émerge durant la Révolution tranquille. Devant l'effervescence politique et culturelle qui engendre les revendications pour un plus grand rôle du français dans les milieux de pouvoir, la communauté juive largement anglicisée fait face à un défi de taille. Rappelons qu'au recensement de 1961, 53,8 % des Juifs de la région métropolitaine de Montréal déclarent l'anglais comme langue maternelle⁶⁸⁹, une proportion qui passe à 70 % en 1971⁶⁹⁰. Il demeure que devant l'impératif de défense du français, les opinions exprimées par les commentateurs juifs se distinguent de celles de leurs concitoyens anglophones originaires des îles britanniques, qui basculent vers le statut de minorité dans la province⁶⁹¹. En fait, les Juifs perçoivent somme toute favorablement l'horizon francophone du Québec, et démontrent une ouverture à adhérer au bilinguisme en perfectionnant leur compétence en français. Il faut d'abord préciser que l'usage du terme bilinguisme pour définir la capacité à parler les deux langues officielles du Canada ne prend pas en compte le fait que la majorité des immigrants juifs parlaient déjà plus d'une langue avant d'arriver au pays⁶⁹². Pour ce qui est du bilinguisme anglais et français, Louis Rosenberg du

⁶⁸⁸ Saul Hayes, « Kulturekampf: a Prologue », *Congress Bulletin*, décembre 1968, p. 1.

⁶⁸⁹ Données préparées par Louis Rosenberg du Congrès juif canadien, publié dans « Yiddish Declining in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 janvier 1967, p. 3.

⁶⁹⁰ Donnée citée dans Harold M. Waller et Morton Weinfeld, « The Jews of Quebec and 'Le Fait Français' », dans Morton Weinfeld, William Shaffir et Irwin Cotler, *The Canadian Jewish Mosaic*, (Toronto : J. Wiley, 1981), p. 417.

⁶⁹¹ Selon le sociologue John D. Jackson, les anglophones du Québec basaient leur critique des lois linguistiques sur la notion de droits individuels, alors que les francophones revendiquaient la défense des droits collectifs. John D. Jackson, « The Language Question in Quebec: On Collective and Individual Rights », in *The English of Quebec : From Majority to Minority Status*, éd. par Gary Caldwell et Eric Wadell (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1982), 363-77.

⁶⁹² Louis Rosenberg, « Bilingualism Among Canada's Jewish Population », *Congress Bulletin*, mars 1955, p. 2.

Congrès juif canadien rapporte, selon une analyse des données du recensement de 1961, que la communauté juive de la province affiche le plus haut taux de bilinguisme parmi tous les groupes ethniques recensés⁶⁹³. En effet, considérant l'ensemble de la population québécoise, c'est 36,2 % des Juifs qui déclarent pouvoir converser en français et en anglais, une proportion qui passe à 24,2 % chez les Canadiens français. Les données pour la région métropolitaine démontrent bien l'écart entre les Juifs et les répondants originaires des îles britanniques : alors que 35,8 % de ces premiers conversent dans les deux principales langues canadiennes, cette proportion chute à 26,7 % chez ces derniers⁶⁹⁴. Pour leur part, les Canadiens français de Montréal affichent le plus haut taux de bilinguisme avec 41 %. Ces statistiques sont souvent invoquées lorsque la question de la langue française est abordée dans les éditoriaux du *Chronicle*⁶⁹⁵. Lors du recensement de 1971, le taux de bilinguisme des Juifs de la métropole atteint 44 %⁶⁹⁶.

Ces données démontrent que l'apprentissage du français ne représente pas un obstacle insurmontable pour les Juifs de Montréal. Qui plus est, les observateurs juifs sont les premiers à admettre qu'ils ont adopté la langue anglaise pour des motifs circonstanciels et qu'ils ne rejettent pas la culture canadienne-française pour maintenir l'objectif de la défense d'une identité juive. L'éditeur en chef du *Chronicle* Max Melamet résume bien cette idée dans un éditorial de 1964.

The Jew has no contempt whatever for the French language. He recognizes that it is the door to one of the great civilizations of the world. If he does not speak French at home, or if he speaks only a broken French in business, that is the result of factors which have nothing to do with an evaluation of the

⁶⁹³ « Bilingualism Rates High Among the Jews of Canada, According to Congress », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 décembre 1963, p. 2.

⁶⁹⁴ Ibid.

⁶⁹⁵ Max Melamet, « Jewish Day Schools and the French Language », *Canadian Jewish Chronicle*, 20 novembre 1964, p. 4; « French Canada and the Jewish Community », *Canadian Jewish Chronicle*, 29 octobre 1965, p. 4; « Priority for the French Language in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 décembre 1965, p. 4.

⁶⁹⁶ Donnée citée dans Harold M. Waller et Morton Weinfeld, op. cit., (1981), p. 419.

history and aspirations of French Canada. [...] So far as the average Jew is concerned, bilingualism need be debated no longer; he whole-heartedly accepts it as a top-priority objective⁶⁹⁷.

Il convient de citer un plus long passage d'un éditorial de 1965 qui exprime avec éloquence la position juive face au fait français :

Whether or not French will become the priority official language in Quebec, the fact remains that it is the language of four-fifths of this province of the inhabitants of this province. In the years ahead it will become widely used in business, industrial and other circles in which, for reasons connected with French-Canadian history as with the past attitudes of any other section of the Canadian population, it is at the present time used less than English. There is no reason why this very probable development should alarm or inconvenience any English-speaking group in Quebec. Where we Jews are concerned, many thousands in our community are already bilingual enough to feel at home either language, and, of course, as a result of immigration patterns during the past or fifteen years, a not insignificant percentage of our community uses French as its home language. Fluency is desirable not only because it will make for better relations with our fellow citizens, but also because it can serve as an introduction to a rich culture and add a new dimension to enjoyment of our civilization. Even in unilingual countries like England, no cultured person is without knowledge of at least one other language⁶⁹⁸.

Le mouvement de réforme menée à l'Assemblée nationale autour de l'enjeu linguistique mène le Congrès juif canadien à clarifier sa position face à cet enjeu important dans le cadre d'une société à dominance biculturelle. Un texte de Saul Hayes, publié dans les pages du *Chronicle*, met en évidence l'ambivalence et le caractère unique du rapport des Juifs face à l'affirmation de la langue française. La convergence de la réforme du système d'éducation et de l'affirmation du fait français influence l'élaboration d'un positionnement proprement juif au Québec. Sur ce point, c'est la volonté de parler au nom de la « troisième solitude » qui s'exprime.

⁶⁹⁷ Max Melamet, « Canadian Jewry and Quebec Nationalism », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 juillet 1964, p. 4.

⁶⁹⁸ Max Melamet, « French Canada and the Jewish Community », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 novembre 1965, p. 4.

The revolutionary character of contemporary French Canada is contained in the phrase “le fait français” and it can be supposed that the aspirations of the English are “le fait anglais”. Is there “le fait juif”? The question is a real one and the rapidly changing educational system of the province. For generations the Jewish community of Quebec, happy or unhappily, accommodated itself to a unique educational pattern whereby tens of thousands of Jewish youth were educated in the Protestant schools⁶⁹⁹.

L’augmentation de fréquence des articles et des éditoriaux du *Chronicle* portant sur la politique québécoise à partir de 1960 reflète l’engagement juif sur l’enjeu de l’éducation et de la langue. Si le gouvernement de Maurice Duplessis générât peu de mentions dans les pages de l’hebdomadaire, ceux de Jean Lesage et de Daniel Johnson engendrent un engagement accru. Les éditorialistes du *Chronicle*, à l’heure de la Révolution tranquille, font preuve d’une compréhension plus fine de la société et de la scène politique québécoises. Ils sont donc en mesure de percevoir que l’enjeu linguistique au Québec fait l’objet d’un consensus dans les milieux politiques québécois, et ne représente pas une revendication menée par des groupes nationalistes plus radicaux. Autrement dit, c’est la nature démocratique du mouvement en faveur de la langue française qui encourage son soutien dans les milieux juifs. Novek écrit en décembre 1965 que « the demand that the French language should receive official priority in Quebec must not idly be dismissed as mere hot air on the part of a handful of extremists. There seems to be widespread support for the proposal »⁷⁰⁰. L’éditorialiste reconnaît que la promotion de la langue française est légitimée par le droit collectif des Québécois francophones, un principe qui s’oppose à la notion des droits individuels normalement défendue au Canada anglais⁷⁰¹. Cela n’empêche pas toutefois la communauté ashkénaze d’entretenir des inquiétudes dans la mesure où, le rappelle Novek,

⁶⁹⁹ Saul Hayes, « The Mountain, the Mouse and the Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 24 janvier 1964, p. 5.

⁷⁰⁰ Max Melamet, « Priority for the French Language in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 décembre 1965, p. 4.

⁷⁰¹ Jackson, op. cit., (1982).

« nobody has yet indicated what such priority would mean in the actual everyday lives of those whose mother tongue is English »⁷⁰².

Pour faciliter la transition de la société québécoise à l'usage répandu de la langue française, différentes voix s'élèvent chez les Juifs ashkénazes pour augmenter son rôle dans la scolarisation des enfants. Il y avait eu, dès 1947, des initiatives de francisation menées par la Jewish Immigrant Aid Society auprès d'immigrants récents, un mouvement qui s'était accru et qui regroupait vingt ans plus tard plusieurs classes de français offrant des cours de niveaux débutant jusqu'à avancé⁷⁰³. Mais ces initiatives privées, fruit du rapprochement interculturel d'après-guerre, demeurent limitées et largement insuffisantes pour faire progresser sérieusement la connaissance du français chez l'ensemble des Juifs montréalais. Or le contexte entourant la Commission Parent, la création du ministère de l'Éducation et la refonte du système d'éducation changent la donne. Durant la décennie de 1960, un nombre croissant d'écoliers juifs fréquentent des écoles juives privées. Ces maisons d'éducation, qui scolarisent vers 1964 plus de quatre mille enfants dans la métropole, sont conçues comme des plateformes idéales de francisation, contrairement aux écoles protestantes qui sont plus susceptibles de s'opposer à ce principe⁷⁰⁴. L'éditorialiste du *Chronicle* met aussi de l'avant l'idée selon laquelle une meilleure connaissance de la langue française permettrait un dialogue plus fertile avec les Canadiens français. Melamet réfléchit à cette perspective dans un éditorial de novembre 1964 :

Without exception these schools have made provision for more intensive teaching of French. Some of them have engaged experts, some have made arrangements for extra tuition, some have organized conversation classes; all have shown an awareness that something extra is required of them in order to

⁷⁰² Ibid.

⁷⁰³ « JIAS school aids new Canadians », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 octobre 1968, p. 3.

⁷⁰⁴ Max Melamet, « Jewish Day Schools and the French Language », *Canadian Jewish Chronicle*, 20 novembre 1964, p. 4.

adjust to the New Quebec. But more needs to be done. There is no reason why, for example, one or more subjects should not be taught through the medium of French. A Jewish child who learns Canadian history from a French text book will surely find it so much easier to understand the point of view of the French-speaking majority of Quebec. Lacking the gift of prophecy, we cannot say what will eventually be required of the Jewish community of this province in order to integrate comfortably into the new Quebec which is taking shape before our eyes. But this much is certain: whatever adaptation is necessary will be much easier, and accomplished with much less tension and much greater goodwill on both sides, if our Jewish day schools apply themselves immediately to the task of graduating young people who will feel completely at home in a bilingual society⁷⁰⁵.

En fait, le Congrès n'hésite pas à inciter les Juifs du Québec à améliorer leur capacité en français, et ce avec une insistance croissante durant la première moitié des années 1970. En juin 1975, le *Bulletin* fait paraître une notice au titre provocateur : « Parlez-vous Français ? IF NOT, PLEASE TRY HARDER »⁷⁰⁶. Pour promouvoir cet objectif, la section québécoise du Congrès adopte une déclaration de principe qui reconnaît que la majorité provinciale est déterminée à vivre, travailler et poursuivre ses intérêts en français. Ce faisant, le Congrès s'engage à prendre des mesures concrètes, à savoir :

- a) Take the necessary measures to encourage the members of the Jewish community to become fluent in both oral and written French;
- b) Communicate with, and maintain our ties to French Quebec in its language, in order to reflect this position;
- c) Assist the Jewish community to adopt a positive attitude to the above active programming⁷⁰⁷.

La contribution des Juifs sépharades

Pour comprendre l'optimisme des Juifs ashkénazes face à l'enjeu linguistique au Québec, il faut savoir que « le fait français » devient plus directement relatif au « fait juif » à mesure qu'une

⁷⁰⁵ Ibid.

⁷⁰⁶ « Parlez-vous Français? IF NOT, PLEASE TRY HARDER », *Congress Bulletin*, juin 1975, p. 2.

⁷⁰⁷ Ibid.

population juive francophone s'accroît dans la ville. Entre 1957 et 1967, c'est plusieurs milliers de Juifs d'Afrique du Nord qui s'établissent à Montréal, modifiant la composition démographique de la communauté juive de la ville et lui offrant un visage francophone bien perceptible. Au tournant des années 1970, on compte plus de 11 000 juifs francophones originaires d'Afrique du Nord à Montréal⁷⁰⁸. Un premier reportage substantiel sur ce développement apparaît dans les pages du *Chronicle* en 1964⁷⁰⁹. La journaliste Jean Sadler, éditrice en chef du *Congress Bulletin* et contributrice fréquente au *Chronicle*, relève un phénomène inusité : une population immigrante juive se tourne pour la première fois vers le Canada français, plutôt que le Canada anglais, pour s'intégrer à la société canadienne.

Unlike previous immigrants who spoke neither of Canada's two languages, this new Jewish element speaks French and is anxious to preserve its French cultural heritage. It is not surprising, therefore, that they should feel more at home with French-speaking Canada than with English Canada to which the majority of Canadian Jews belong⁷¹⁰.

Dès leur arrivée, les Juifs sépharades militent pour une forme de reconnaissance de la langue française au sein du Congrès juif canadien, qui fonctionne en anglais et de manière décroissante en langue yiddish⁷¹¹. Sadler leur donne raison en rappelant que l'immigration de cette population a été facilitée par leur connaissance de l'une des deux langues officielles du pays⁷¹². Ce simple fait

⁷⁰⁸ Jean-Claude Lasry, « A Francophone Diaspora in Québec », Morton Weinfeld, W. Shaffir et I Cotler, eds., *The Canadian Jewish Mosaic*, 221-240 (Toronto: John Wiley and Sons, 1981), p. 226.

⁷⁰⁹ Jean Sadler, « French-Speaking Immigrants : Montreal North-African Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 avril 1964, p. 12.

⁷¹⁰ Ibid.

⁷¹¹ Un deuxième texte important sur ce sujet est offert par Joseph Kage de la Jewish Immigrant Aid Society en 1965. Il explique qu'à ce moment, la communauté sépharade entre la deuxième phase de son intégration à la communauté, c'est-à-dire qu'elle s'applique désormais à établir des bases séparées pour maintenir la culture à partir d'une éducation particulière et de synagogues séparées. Joseph Kage, « Montreal's Sephardic, French-Speaking Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 avril 1965, p. 5.

⁷¹² Jean Sadler, « French-Speaking Immigrants : Montreal North-African Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 avril 1964, p. 12.

rend légitime la volonté des sépharades de maintenir l'usage du français, malgré que la majorité de leurs coreligionnaires soient des locuteurs de la langue anglaise. Les revendications linguistiques croissantes des sépharades sont « bolstered by the fact that French Canada, where most North African Jews live, is in the throes of demanding more widespread recognition of French language and culture »⁷¹³. Autrement dit, le maintien du français au regard de la communauté juive anglicisée, qui est revendiqué par les sépharades, reçoit un adjuvant supplémentaire dans le cadre du néonationalisme québécois. Pour les ashkénazes, cette réalité provoque un changement de paradigme relativement à la manière d'aborder le fait français comme un phénomène exclusivement canadien-français. Max Melamet exprime bien la nouveauté de cette problématique en septembre 1964, écrivant que « in Montreal itself, the fight for bilingualism was given a strange twist by the protest of French speaking Jews, especially recent immigrants, that they were finding it extremely difficult to integrate into the essentially English-speaking educational system of Montreal Jewry »⁷¹⁴.

Dans le *Chronicle*, Naïm Kattan offre son point de vue à la défense d'une volonté par la minorité juive francophone d'être scolarisée dans la langue de la majorité provinciale. Cet enjeu est d'autant plus marqué qu'à ce moment, cette population croissante est complètement coupée d'une éducation en français à cause de l'arrangement scolaire qui prévaut toujours et qui relègue les enfants juifs aux écoles protestantes. En fait, il faut attendre 1969 pour qu'une école sépharade francophone ouvre ses portes, fruit d'une collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Montréal⁷¹⁵. Dans sa toute première chronique en français dans le *Chronicle*, Kattan aborde la

⁷¹³ Ibid.

⁷¹⁴ Max Melamet, « The Past Twelve Months in Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 septembre 1964, p. 1.

⁷¹⁵ L'école Maïmonides offre une première classe à la rentrée 1969. Le Congrès avait fait pression pour permettre l'ouverture d'une école juive francophone, une initiative qui bénéficierait à la fois à la minorité sépharade et dans le cadre du programme de relations publiques avec les Québécois francophones. Le Congrès soumet en 1966 un mémoire

question du problème scolaire des sépharades — un symbole fort de l'entrée des sépharades dans l'espace public juif de Montréal —, qui « a un double aspect, religieux et linguistique »⁷¹⁶. Sur le plan religieux, les sépharades, en tant qu'immigrants récemment arrivés, ont peu les moyens d'envoyer leurs enfants aux écoles privées juives qui offrent une éducation religieuse judaïque. Le problème linguistique, pour sa part, est encore plus aigu :

La langue française est leur langue maternelle. De plus, ces Juifs sont conscients de l'importance de cette langue au Canada. Aussi souhaitent-ils permettre à leurs enfants de fréquenter des écoles qui dispensent un enseignement français. [...] L'avenir de ce groupe ne peut être dissocié de celui de la communauté toute entière. Il est heureux que cette communauté reconnaisse l'importance du fait français⁷¹⁷.

À la session plénière du Congrès juif canadien de mai 1968, une délégation de l'Association Sépharade francophone présente une motion afin d'obtenir le soutien du Congrès pour établir une nouvelle école basée sur trois critères. Le premier reconnaît le français comme langue d'instruction, le deuxième l'enseignement religieux du judaïsme, et le troisième l'enseignement de l'anglais comme langue seconde⁷¹⁸. Pour ce faire, l'école est placée sous la juridiction de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ce qui constitue une première collaboration avec

au Conseil supérieur d'éducation du Québec, créé suite à la création du Ministère de l'Éducation. Selon Stanley M. Cohen, journaliste en éducation au *Montreal Star* qui signe un essai dans le *Chronicle*, indique que « the Congress representatives [...] made a strong plea for 15 000 Jews of French culture and French background 'who would like to retain' their language and culture. The existing system of Protestant and Catholic schools did not provide for the milieu these people wanted, it was argued. The Catholic schools in which French is the language have a religious orientation unacceptable to most French-Speaking Jews, Congress said. Most of those children whose Parents who favor a French-Language education have to go Protestant schools which are so far removed geographically from their homes. But most French speaking Jewish children, Congress pointed out, were lost to French culture. Throughout their presentation, the Congress delegation reminded the Superior Council that the views they presented should not be interpreted as representing a monolithic community. » Stanley M. Cohen, « Jewish Congress Brief Seeks Equal Participation Rights for Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 décembre 1966, p. 2; Sur cet enjeu, voir Chevalier-Caron et Cohen, op. cit., (2019).

⁷¹⁶ Naïm Kattan, « Les Juifs et le régime scolaire québécois », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 janvier 1964, p. 13.

⁷¹⁷ Ibid.

⁷¹⁸ Jean-Claude Lasry, « A Jewish Parochial School en Français », *Congress Bulletin*, mai et juin 1971, p. 2.

des non-juifs, et ouvre ses portes en septembre 1969. Il ne faudrait pas croire que l'inauguration d'une école juive à la commission scolaire catholique de Montréal signifie que la dimension identitaire de la religion chez les catholiques s'est effacée et que les immigrants sépharades ne sont pas marginalisés en tant que Juifs. Selon Christine Chevalier-Caron et Yolande Cohen, le clivage religieux « a eu pour effet de créer une distinction entre la majorité franco-catholique et la minorité juive »⁷¹⁹. Mais en ce qui concerne la perception des ashkénazes, les sépharades constituent, pour le peu qu'ils abordent cette communauté dans leurs médias écrits, une composante cruciale du devenir juif dans la province du Québec à cause du fait qu'ils souhaitent conserver l'usage de la langue française.

Un reportage détaillé de Jacob Beller sur les juifs francophones de Montréal paraît dans le *Chronicle* vers 1967, après que la plus importante vague d'immigration de Juifs du Maroc ait commencé à se résorber⁷²⁰. Le texte met en évidence le fait que « French-speaking Jews have [an] important role to play »⁷²¹. Déjà, à ce moment, les sépharades pressaient le Congrès juif canadien pour obtenir une meilleure représentation et la défense de leur culture et de leur rite, qui se distingue des pratiques ashkénazes. Mais sur le plan des rapports avec les Canadiens français, Beller soutient que cette communauté est « marked for a special mission in the future in relation to the lines of communication between Jew and French Canadian in Quebec »⁷²². Un texte du *Congress Bulletin* publié en français en 1971 met bien en valeur la nouvelle orientation qui est adoptée par le Congrès juif canadien relativement au fait français.

⁷¹⁹ Chevalier-Caron et Cohen, op. cit., (2019), p. 96.

⁷²⁰ Lasry, op. cit., (1981), p. 226.

⁷²¹ Jacob Beller, « 18000 Bridge-Builders : French-Speaking Jews Have Important Role to Play », *Canadian Jewish Chronicle*, 24 novembre 1967, p. 21.

⁷²² Ibid.

Si, indéniablement, la langue anglaise a toujours primé, on peut constater que de tout temps, le Juif polyglotte par nature, n'a jamais négligé de communiquer en langue française avec les francophones. Mais aujourd'hui, c'est plus qu'une communication au moyen de la langue qui requiert notre attention, c'est toute notre participation au « fait français ». Elle est évidente et doit aller en s'amplifiant. Si les Juifs anglophones ont toujours su en majorité s'exprimer en français, nombreux sont les immigrants juifs de ces dernières vingt années dont la langue maternelle ou d'expression est le français, Juifs d'Europe ou d'Afrique du Nord⁷²³.

Le tournant des lois linguistiques

Les observateurs de la communauté juive montréalaise sont confrontés à une réalité bien simple : si la majorité de la population québécoise est francophone et que l'encadrement politique de la langue française jouit d'un soutien général à l'Assemblée nationale, l'usage de la langue française est appelé à s'imposer. « In the end », rappelle encore Jacob Beller, « we live in a province with an overwhelming French majority »⁷²⁴. En revanche, les moyens employés par la majorité pour étendre l'usage de la langue française dans la province demeurent une préoccupation sérieuse des commentateurs juifs.

En 1968, une série d'événements politiques retiennent l'attention de la presse juive, alors qu'est créé un ministère de l'Immigration et que la question de l'intégration à la société québécoise est formulée selon une logique de développement de la société québécoise nécessitant une intervention accrue sur le plan de l'aménagement linguistique⁷²⁵. Lorsque les premières lois linguistiques sont adoptées à la fin de la décennie, la communauté juive lève le bouclier. Dans la foulée de la crise des écoles de Saint-Léonard, lorsque le gouvernement québécois contraint des

⁷²³ « Participation de la Communauté Juive au 'Fait Français' », *Congress Bulletin*, décembre 1971, p. 20.

⁷²⁴ Jacob Beller, « 18000 Bridge-Builders : French-Speaking Jews Have Important Role to Play », *Canadian Jewish Chronicle*, 24 novembre 1967, p. 21.

⁷²⁵ Martin Pâquet. *Vers un ministère québécois de l'Immigration, 1945-1968*. Coll. « Les groupes ethniques du Canada », 23, (Ottawa : Société historique du Canada, 1997).

écoles fréquentées surtout par des Québécois d'ascendance italienne à utiliser le français comme langue d'enseignement, les Juifs ashkénazes se braquent contre l'approche du gouvernement québécois. Ils développent un argumentaire qui oppose, dans le cadre des politiques d'intégration à une société québécoise francophone, la persuasion à la coercition. Cette dialectique est reprise dans un grand nombre d'analyses lorsque vient le temps de considérer les actions du gouvernement québécois à la lueur des impératifs d'une société de droits. Citons en exemple un éditorial de Max Melamet sur l'enjeu de l'intégration culturelle des immigrants au Québec :

We have no quarrel with any program that the Quebec Government might initiate to encourage immigrants to Quebec to integrate into the French-Speaking majority. The operative word, however, is "integrate"; we strongly oppose any proposal to coerce newcomers to integrate into the French-speaking majority rather than the English speaking minority. An immigrant to Quebec should be in the same position as an immigrant to Manitoba. In the latter, especially if he plans to settle in St. Boniface, might prefer to send his children to schools where they will be educated in a francophone atmosphere. This should be his right. There should be no thought of pressure on him to integrate into the English-speaking majority. And it really makes no difference whether the immigrant is from an Italian, French, German, Swedish or Polish Background. Consider the position in a unilingual country like the United States. It certainly makes good sense for the newcomer to the USA to proceed without delay to learn English; but nobody pressures him to do so. New York, for example, has many thousands of residents whose knowledge of any language other than Spanish is confined to a handful of phrases. By all means let immigrants to Quebec be encouraged and enabled to learn French and to enjoy the amplitude of life which could be theirs if they became fully bilingual in a province like Quebec. But whether the extremists like it or not, the English will not emigrate from Quebec and the rest of Canada will not cease to exist⁷²⁶.

La crise des écoles de Saint-Léonard de 1968 nous permet d'évaluer la position juive face aux initiatives qui visent à étendre l'enseignement en français à tous les néo-Québécois. Cette année-là, à la rentrée scolaire, un mouvement prônant l'intégration des immigrants à l'école française

⁷²⁶ Max Melamet, « The Cultural Integration of Immigrants », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 décembre 1968, p. 4.

avait fait élire une majorité de membres à la commission scolaire de Saint-Léonard, dans une municipalité qui comptait près de 40 % d'Italo-Québécois pour environ 55 % de Canadiens français⁷²⁷. Les représentants de ce mouvement souhaitaient en somme interdire les classes anglophones et bilingues pour les communautés dites immigrantes. Lorsque la commission scolaire impose ce règlement à la rentrée de 1968, la communauté italo-québécoise, qui souhaitait largement poursuivre la scolarisation de ses enfants dans la langue de l'avancement socioéconomique au sein de la majorité nord-américaine, se mobilise contre les commissaires. Une crise citoyenne d'envergure, qui oppose les partisans de l'unilinguisme francophone à ceux du bilinguisme, force le gouvernement unioniste de Daniel Johnson à interagir comme médiateur. Cet évènement met en relief la vitesse acquise du mouvement nationaliste québécois et la divergence fondamentale des perceptions face à l'intégration des immigrants dans une province à majorité francophone.

Devant la décision prise par la commission scolaire de Saint-Léonard, le Congrès juif canadien diffuse un communiqué de presse qui exprime son inquiétude au nom de la communauté juive du Québec⁷²⁸. Ce texte décrit le Congrès en tant que porte-parole d'un « minority group in this province whose origins are over 200 years old and which includes newcomers from francophone countries of North Africa as well as those from many other lands ». Plus encore, rappelle-t-il, « a large number of Jews of this province are of local birth, and Jews of Quebec have the highest degree of bilinguality of any group ». La crise de Saint-Léonard est d'un intérêt particulier pour les Québécois de tradition mosaïque puisqu'elle concerne surtout une population qui, malgré le

⁷²⁷ Christophe Chikli, « La crise de Saint-Léonard dans la presse montréalaise », Mémoire de maîtrise, Département des sciences politiques, Université de Sherbrooke (2006) : p. 28.

⁷²⁸ « CJC Challenges Quebec Bilingual School Decision », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 septembre 1968, p. 1.

fait qu'elle soit de confession catholique, n'appartient pas aux deux principaux groupes ethniques canadiens.

[The] Canadian Jewish Congress views the coercion by the St. Leonard Board as a retrograde step tending to overthrow custom, tradition and good sense. [. . .] Moreover, it introduces in Quebec a new concept which the Canadian Jewish Congress finds dangerous in the extreme because it sets aside the equality of rights of newcomers by forcing them into school systems which, in some instances, may not be of their choice⁷²⁹.

En fait, Melamet établit un parallèle entre le sort des Italo-Canadiens et les doléances juives de longue date relativement à la scolarisation des enfants. Il insiste sur le fait que le libre-choix en éducation est « a matter of basic principle »⁷³⁰. Dans le cadre biconfessionnel canadien sur lequel sont fondés les droits constitutionnels en matière d'éducation, il lui apparaît évident que « the Italian or Swiss or Belgian immigrant who settles in Quebec rather than in Ontario or Manitoba or British Columbia must be conceded the same right to decide the education of his child as if he had settled in some other province of Canada, the same right as the French parent has outside Quebec ». Sur ce point, Melamet ne semble pas reconnaître à juste titre les obstacles que rencontrent les communautés francophones de l'extérieur du Québec pour obtenir une éducation dans la langue de leur choix.

Le virage entrepris en réaction à l'adoption de lois linguistiques influence aussi la communauté juive à s'affirmer en tant que groupe d'expression anglophone. Cette autoreprésentation découle certes d'une réalité tangible, puisqu'une majorité juive est de langue maternelle anglophone, mais elle représente quand même une rupture importante sur le plan identitaire. Le Congrès juif canadien fait parvenir une missive au premier ministre Jean-Jacques Bertrand — le successeur de

⁷²⁹ Ibid.

⁷³⁰ Max Melamet, « A Matter of Basic Principle », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 septembre 1968, p. 4.

Daniel Johnson, qui décède subitement en septembre 1968 en plein cœur de la crise de Saint-Léonard et à la veille de l'ouverture prévue du barrage hydroélectrique Manic-5. Dans ce texte, le Congrès se prononce en tant que et au nom des citoyens anglophones de la province, « regardless of religion or ethnic origin »⁷³¹. Selon la logique qu'ils appliquent, défendre la minorité anglophone du Québec équivaut à soutenir les francophones hors Québec, puisque instaurer l'enseignement unilingue anglophone « would place English-speaking Quebecers in much the same deplored position as French minorities in other provinces »⁷³². Dans un éditorial subséquent du *Chronicle*, Max Melamet vient à reconnaître les défis linguistiques des Canadiens français de l'extérieur du Québec et défend plutôt que « the aim must be to obtain for the French-speaking minorities in other provinces the rights the English-speaking minority enjoys in Quebec, not to reduce the position of the latter »⁷³³.

En décembre 1968, dans la foulée de la crise des écoles de Saint-Léonard, le gouvernement québécois lance la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, sous la présidence de Jean-Denis Gendron, un linguiste de l'Université Laval. La commission a pour mandat de trouver un terrain d'entente qui assurerait la protection des droits de la majorité francophone et de la minorité anglophone de la province. À cette occasion, les commissaires invitent les organismes concernés à soumettre un mémoire. Le Congrès fait parvenir en août 1969 un document de seize pages rédigé en français, fruit d'un vaste processus de consultation interne présentant « un consensus d'opinions aussi large que possible sur les questions qui constituent le fond du sujet de notre commission d'enquête »⁷³⁴.

⁷³¹ Max Melamet, « Dual Language Education in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 29 novembre 1968, p. 4.

⁷³² Ibid.

⁷³³ Max Melamet, « The Cultural Integration of Immigrants », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 décembre 1968, p. 4.

⁷³⁴ Congrès juif canadien, « Mémoire à la Commission d'enquête sur les droits linguistiques », p. 4. Déposé aux

En premier lieu, le rapport présente des données démographiques pour situer la communauté juive québécoise, rappelant qu'elle « tire une fierté particulière du fait qu'elle rassemble une large proportion de la population qui tend à être bilingue »⁷³⁵. Le congrès évoque aussi avoir commandité des cours de français dès les années 1940 pour favoriser le bilinguisme. Ensuite, il professe sa foi relativement au bien-fondé de la démarche de la commission et à la nature du nationalisme qui l'a provoqué :

Nous déclarons sans hésitation, ni équivoques [sic], que toutes les aspirations du peuple français de la Province de Québec, visant à maintenir son intégrité culturelle trouvent compréhension dans le cœur et l'esprit du peuple juif. Nous savons, en effet, ce que cela signifie que préserver les institutions, les héritages culturels, les coutumes et la langue⁷³⁶.

En revanche, le Congrès s'oppose à un principe important qui est établi dans le mandat de la commission Gendron, soit la fragmentation de la société québécoise en catégories de majorité et minorité linguistiques. Selon eux, non seulement cet aménagement a pour effet de créer des citoyens de première et de seconde classe, mais il contribue aussi à isoler ceux qui ne parlent aucune des deux langues principales du Québec. Par ailleurs le Congrès reconnaît que la langue soit un élément important de la culture, mais ne considère pas qu'elle en soit une condition *sine qua non*⁷³⁷. En établissant cette distinction, il soulève l'exemple de la communauté juive qu'avaient évoqué les commissaires Laurendeau et Dunton dans le premier rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, pour qui la langue était d'une faible importance culturelle chez les Juifs du Canada, qui persistaient à sauvegarder des traits

archives juives canadiennes Alex Dworkin, G/01/1969.

⁷³⁵ Ibid., p. 5.

⁷³⁶ Ibid., p. 6.

⁷³⁷ Sur ce point, le Congrès reprend des propos énoncés dans le premier rapport de la Commission Laurendeau-Dunton. Ibid., p. 9

culturels séparés⁷³⁸. En somme, le Congrès milite en faveur d'un bilinguisme affirmé dans la province du Québec comme partout dans le reste du pays, et déclare que « les jours sont révolus où l'unilinguisme “français ou anglais” et le monoculturalisme étaient des prises de position acceptables. Le refus d'étudier l'anglais est aussi blâmable que celui d'étudier le français et ces deux attitudes sont en fait préjudiciables aux meilleurs intérêts de tous les intéressés »⁷³⁹.

Les consultations de la Commission Gendron soulignent les inquiétudes des commentateurs de la communauté juive, qui craignent que la société québécoise se dirige vers l'unilinguisme français et que ce mouvement constitue l'expression d'un nationalisme étroit qui constitue un premier pas vers l'indépendance politique. La stratégie du Congrès consiste à insister sur le droit constitutionnel des francophones et des anglophones à l'échelle du pays, à mettre l'accent sur le bien-fondé du bilinguisme et à minimiser le poids de la langue en tant que vecteur culturel central.

Les événements se bousculent rapidement relativement à la question linguistique dans la législature provinciale. En décembre 1968, le gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand dépose le projet de loi 85, qui prend le parti du libre choix des parents en matière de langue d'éducation. Le projet se bute à une forte opposition des libéraux à l'Assemblée nationale et est suivi par la loi 63 en novembre 1969. La Loi pour promouvoir la langue française est la première loi linguistique adoptée par l'Assemblée nationale québécoise durant la Révolution tranquille et accorde le libre choix aux parents tout en exigeant une connaissance pratique du français pour tous les écoliers. Bien que la loi satisfasse en apparence les principes défendus par les éditorialistes du

⁷³⁸ Government of Canada, Public Services and Procurement Canada. « Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Introduction Générale, Livre I : Les Langues Officielles / André Laurendeau et A. Davidson Dunton, Présidents Conjoint. : Z1-1963/1-5/1F-PDF - Government of Canada Publications - Canada.Ca », 1 juillet 2002. <http://publications.gc.ca/site/eng/9.643815/publication.html>. p. XXVII.

⁷³⁹ Congrès juif canadien, « Mémoire à la Commission d'enquête sur les droits linguistiques », p. 4. Déposé aux archives juives canadiennes Alex Dworkin, G/01/1969. p. 11.

Chronicle et les élus du Congrès, elle soulève aussi une inquiétude dans la mesure où elle constitue un premier jalon dans l'encadrement légal de l'aménagement linguistique qui pourrait, redoutent-ils, mener à l'imposition de l'unilinguisme. Plus encore, la loi établit une distinction entre les citoyens déjà installés au Québec et les nouveaux arrivants relativement au libre choix en matière d'éducation, ce qui, selon le Congrès juif canadien, contredit la Déclaration universelle des droits de l'homme⁷⁴⁰. Un éditorial de première page du *Chronicle* et intitulé «Bilingualism or unilingualism?» résume bien l'appréhension causée par l'encadrement légal des langues au Québec alors que, un mois plus tôt, le gouvernement fédéral de Pierre Elliot Trudeau adoptait la Loi sur les langues officielles. Sur cet enjeu névralgique, il convient de citer ce texte au complet.

Whether the Quebec government's Bill 63 will move the people of the province toward a true bilingualism in a way that decently and democratically takes into account the rights and sentiments of the English-speaking minority of Quebec, will depend largely on the spirit and the manner in which the measures envisaged by the Bill implemented.

The Jewish community of Quebec, as one of the most bilingual sections of the population, has consistently indicated its approval of educational programs aimed at producing complete bilingualism, based on its acceptance of the fact that not only is it the duty of every Canadian who lives in Quebec to be bilingual, but also that a knowledge of both French and English, and familiarity with the two cultures, brings intellectual enrichment and the possibility of a much broader and more participation in the general life of Quebec.

The Quebec government would be wise, however, to take note of the fears of many that Bill 63 is the first step in a new policy of making French the only language of the province and reducing English to a very secondary position. If these fears were well-founded, the government would have acted with poor judgment.

The Anglophones will not be coerced into ceasing to speak English, any more than the Francophones can be pressured into ceasing to speak French. If any government in Quebec—and we do not believe that the present one has the remotest intention of doing so—were to resort to coercive measures against the Anglophones, the result could only be conflict, the collapse of democracy, and the emigration of

⁷⁴⁰ « CJC Brief on Bill 85 », *Congress Bulletin*, février 1969, p. 4.

the Anglophones to other parts of Canada. In our opinion, the economic consequences for Quebec would be catastrophic.

Where immigrants are concerned, we agree that newcomers who plan to settle should be required to become bilingual within a reasonable period. We suspect that most immigrants are prepared to do this; indeed, we believe that the majority chooses Quebec precisely because of the French factor. But here, too, persuasion and patience will achieve what the big stick will not. Brandish the big stick menacingly, and these immigrants, some of them of the greatest potential value for the advancement of Quebec, will settle in Ontario or British Columbia or one of the other provinces.

In the final analysis, one's assessment of Bill 63 must depend on the context in which one places it. If it is part of a general policy to ensure that everyone in Quebec can read, write and speak both French and English, there will be few, if any, who will oppose it. If it is motivated by a hostile desire to penalise English, it will bring no advantage to anybody⁷⁴¹.

À l'hiver 1973, le rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques est finalement déposé. Parmi les recommandations formulées par le commissaire Jean-Denis Gendron se trouve la suggestion d'instituer le français comme seule langue officielle au Québec et de reconnaître le français et l'anglais comme « langues nationales » des Québécois. Gendron reconnaît aussi les motifs qui font de l'anglais la langue d'usage des immigrants et propose des mesures pour les intégrer à la francophonie. Le document fait l'objet d'une analyse en profondeur dans les pages du *Chronicle* par le professeur Arthur Lermer⁷⁴², économiste à l'Université Sir George Williams et contributeur fréquent sur le sujet de la politique québécoise. Lermer reconnaît d'abord que Gendron menait une tâche ingrate, puisque sur l'enjeu linguistique, des camps polarisés ne semblent pas capables d'entretenir un dialogue fertile. Le

⁷⁴¹ Max Melamet, « Bilingualism or unilingualism ? », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 octobre 1969, pp. 1, 4; Signe que cet enjeu préoccupe l'éditeur en chef du *Chronicle*, il reprend ce thème le mois suivant avec un éditorial tout aussi engagé. Voir Max Melamet, « Sense and Non-Sense About Bilingualism », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 décembre 1969, p. 1.

⁷⁴² Arthur (Abraham) Lermer (1908-2001) est un éminent yiddishiste, né en Pologne et immigrant à Montréal après la Deuxième Guerre mondiale.

rapport tant attendu « does not enjoy a favorable response from Francophone extremists; nor are die hard Anglophones impressed by its recommendations »⁷⁴³. Or le commissaire, soutient Lermer, propose une solution ingénieuse au problème, car il assure la primauté du français dans la vie publique et dans l'industrie tout en accordant à l'anglais un statut de langue nationale dans la province. Un fait important demeure que le rapport ne rejette pas le principe des deux peuples fondateurs du Canada : « the Commission unequivocally accepts this bi-national structure of Confederation as an effective base for the survival of Canadian Federalism ». Si le recours à la coercition pour agrandir l'espace de la langue française dans la province peut avoir des conséquences désastreuses, soutient Lermer, il admet en revanche que le laisser-faire et le processus volontaire ne permettraient pas un changement véritable de la situation.

À propos des réactions formulées par les différentes composantes de la minorité anglophone, Lermer établit des distinctions entre les Juifs de Montréal et les anglophones d'ascendance britannique. Il identifie chez ces derniers « the still existing deep suspicion about the inevitably dire consequences of the position of English, resulting from any effective shift of emphasis to French ». Pour ce qui est de la réaction juive, Lermer prévoit qu'elle reconnaitra le bien fondé du compromis proposé par Gendron.

Even on the basis of the early response, one may already anticipate a positive and on the whole sympathetic reaction of Montreal organized Jewish community. Quebec's Jewry is highly sensitive to the legitimate aspirations of the French compatriots, and is ready to take the necessary measures in order to adjust to the long-overdue basic language reforms in the Province. In fact, one not only detects a mere acceptance of facts, but a growing appreciation of the rich cultural potentialities which these changes carry for all Quebecers⁷⁴⁴.

⁷⁴³ Arthur Lermer, « Quebec's Minorities and the Gendron Report », *Chronicle Review*, mai 1973, pp. 11-14.

⁷⁴⁴ Ibid.

Évidemment Lerner admet que « Jews will never favor cutting their ties either with the rest of Canada, or with their brethren in North America as a whole. English is not only the lingua franca of the entire North American Jewish Community but it is obviously crucial to business on the entire North American continent and beyond »⁷⁴⁵. En ce sens, il demeure réaliste face aux perspectives de francisation de la communauté juive. En même temps, il insiste sur l'importance d'aborder l'enjeu linguistique à partir d'une compréhension des aspirations de la communauté canadienne-française de la province.

Dans un texte subséquent, l'auteur remet de l'avant une interprétation juive de la lutte linguistique francophone dans un cadre fédéral. Encore une fois, le fait canadien est perçu comme étant fondé sur la mitoyenneté des cultures, s'opposant au modèle américain du creuset.

Quebec Jewry is particularly sensitive to the defence of French aspirations since its own problems of identification in confrontation with powerful assimilationist pressures are so very crucial, and most potent. The remarkable quest for survival of Quebec Francophones should also be viewed from the point-of-view of Canada's apparent "Manifest destiny" (to borrow a term from the USA), to form a mosaic based on the principle of enlightened cultural pluralism. Ethnic minorities cannot demand a positive attitude towards their own culture, without demonstrating towards their own culture, without demonstrating maximum sensitivity to the aspiration of French Canadians, especially in a province where the latter represent 80% of the population. We must therefore appreciate the significance of the Linguistic problem, and fully cooperate with Francophones in their pursuit of legitimate cultural aspirations⁷⁴⁶.

En 1974, la Loi sur la langue officielle est adoptée par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, poursuivant en quelque sorte le dessein entrepris par la loi 63 qui visait à reconnaître la primauté de la langue française au Québec tout en défendant les droits de la minorité anglophone. En outre,

⁷⁴⁵ Ibid.

⁷⁴⁶ Arthur Lerner, « Coercion or Persuasion in Quebec », *Chronicle Review*, mai 1974, p. 11-14.

la loi assure à la langue française le statut de langue officielle de la province. Dans un texte publié à la suite de son adoption et intitulé « Can Jews Live With Bill 22? », Lermer déplore que le principe d'égalité des deux peuples fondateurs ait été écarté au profit de celui de l'unilinguisme français⁷⁴⁷. La position officielle du Congrès juif canadien évoque ce même point de vue⁷⁴⁸. C'est la limite que franchissent les nationalistes québécois. Selon l'auteur juif, « even those of us who look upon the genuine cultural aspirations of our Francophone compatriots with admiration and enthusiastic approval, the myopic and clumsy methods advocated by extremists do not stand up to any objective scrutiny ». C'est face à l'imposition de l'unilinguisme que s'opère un virage de perspective sur l'avenir des anglophones dans la province, affectant par ricochet la minorité juive. Le corollaire de ce sentiment d'exclusion est la migration interprovinciale, phénomène érigé en exode dans la mémoire collective juive et anglophone canadienne. Comme le rappelle Lermer, « Jewish people have a long history of migration. It was never hailed as a panacea, but rather as a necessary evil, considered as a last resort »⁷⁴⁹. Lermer ne se montre pas pour autant alarmiste et il insiste sur le fait que les Juifs « usually find ways and means of adapting successfully to changing conditions »⁷⁵⁰. Pour bien mesurer, à partir d'un raisonnement rationnel, les effets de la loi linguistique et du nationalisme qui l'engendre, Lermer pose une série d'hypothèses, à savoir que :

1) There is no fundamental conflict between French and Jewish aspirations in Quebec, [. . .]

2) The great cultural and socio-economic as well as the political awakening of French Canadians, bears no trace of anti-Semitism, but is rather displaying genuine admiration for the tenacity with which Jews have guarded their cultural heritage culminating in the reestablishment of the State of Israel, following almost 2000 years of suffering. [. . .]

⁷⁴⁷ Arthur Lermer, « Can Jews Live With Bill 22? », *Chronicle Review*, octobre 1974, p. 19-23.

⁷⁴⁸ « Bill 22 - Some Myths and Some Realities », *Congress Bulletin*, décembre 1974, p. 2.

⁷⁴⁹ Ibid., p. 21.

⁷⁵⁰ Ibid., p. 24.

3) The government has so far and hopefully will never act in a way that would deprive Jews of their fundamental and legitimate cultural rights in Quebec. [. . .]

4) As much as Jews will continue adjusting to French in Quebec, they cannot possibly, under any circumstances, abrogate their simultaneous attachment to English, not only because of economic considerations, but primarily because English is now the Lingua Franca of the Jews on this continent [. . .]⁷⁵¹.

En somme, pour les observateurs juifs, le problème n'est pas de reconnaître la légitimité des revendications formulées par les francophones du Québec. L'enjeu est plutôt de savoir si, en effet, la prémisse selon laquelle la langue française est appelée à s'éteindre à moins que le gouvernement n'intervienne dans le domaine linguistique est valide⁷⁵². Puisque le rapport Gendron ne fait pas force de cet argument, le Congrès se questionne sur les raisons qui motivent le gouvernement à se mobiliser en faveur de l'unilinguisme français.

Is it an opening salvo of a quixotic war to create a sovereignty inharmonious, as part of a Federation of Canada, within life in North America? It is not proper for a non-French Canadian to offer advice as to what is good for French Canada. [. . .] One can live with Bill 22 unless one is a rabid separatist with conquest in his heart or an equally intransigent Anglophone whose litany is that of Prof. Higgins of "My Fair Lady", "Why can't everyone speak English like we do?"⁷⁵³

Du néonationalisme au souverainisme

Dans les journaux juifs, plusieurs points de vue sont présentés sur le souverainisme québécois. Ils permettent de relever qu'un éventail d'opinions sur cette mouvance politique est émis par différents commentateurs de la communauté juive. Pour sa part, le *Chronicle* offre un point de référence multiple et parfois même contradictoire à l'intérieur de ses pages. Un constat général qui s'en dégage est qu'au fil que la décennie des années 1960, le souverainisme politique se conçoit

⁷⁵¹ Ibid.

⁷⁵² « Bill 22 - Some Myth and Some Realities », *Congress Bulletin*, décembre 1974, p. 2.

⁷⁵³ Ibid.

graduellement comme le corollaire naturel du nationalisme, bien qu'il demeure peu désirable aux yeux de la plupart des observateurs juifs ashkénazes. Ce faisant, la Révolution tranquille se voit progressivement assombrie par l'éventualité d'une séparation politique, accroissant l'inquiétude face à une mouvance politique qui était quelques années plus tôt considérée d'un œil largement positif.

Comme nous l'avons déjà constaté, avant que le souverainisme devienne une véritable force politique, il est principalement perçu par les Juifs à travers le prisme du sionisme. Saul Hayes publie un premier éditorial sur le sujet en janvier 1962. S'il reconnaît que l'analogie entre le sionisme et le souverainisme québécois connaît ses limites, « a little more sympathy is owed by Jews to French-Canadians in their constant struggle to maintain their language, laws, and customs »⁷⁵⁴. Le souverainisme, à ce moment durant les années 1960, constitue une idée bénigne qui suscite la réflexion, mais qui ne mérite pas l'inquiétude de la communauté juive. De toute manière, Hayes ne croit pas que l'État indépendant réussirait à mieux assurer la pérennité de la culture canadienne-française. Il poursuit :

It is not, therefore, altogether a bad thing that there is so much fuss and feathers about separatism. It is a foregone conclusion that, if it were attempted, a separate French-Canadian enclave in a vast Anglo-Saxon preserve would be doomed to almost *Gotterdammerung* finale. It would not last as long as a French-Canada protected by constitution and custom within the framework of a Canadian nation⁷⁵⁵.

En juillet 1966, un séminaire d'été tenu dans les Laurentides et organisé par le mouvement des sionistes de gauche de Montréal, le *Labour Zionist Movement*⁷⁵⁶, porte sur le thème « The Jewish

⁷⁵⁴ Saul Hayes, « Will We Weep by the Waters of the St. Lawrence? », *Congress Bulletin*, janvier 1962, p. 1.

⁷⁵⁵ Ibid.

⁷⁵⁶ Le mouvement Labour Zionist, le *Poale Zion Bavegung*, en yiddish, est issu d'une scission au sein du mouvement juif révolutionnaire de Russie impériale, le *Bund*. Le premier chapitre du Poale Zion est fondé à Montréal en 1905 et est une figure dominante du milieu communautaire juif de la première moitié du vingtième siècle. Les adeptes de ce mouvement, notamment Simon Belkin, sont des activistes communautaires de premier plan. Voir Simon Belkin, *Le*

Community in a Changing Quebec »⁷⁵⁷. Plusieurs personnalités influentes se prononcent devant un vaste auditoire — « an overflow attendance », commente-t-on. Parmi ceux qui prennent la parole se trouvent Naïm Kattan, Joseph Kage et Arthur Lermer, qui signent tous périodiquement des textes dans l'hebdomadaire juif. À ce point dans la décennie, le ton s'avère encore unanimement positif : à propos des six premières années de la Révolution tranquille, les intervenants soulignent les progrès effectués dans le domaine de l'éducation et l'importance du nationalisme québécois pour assurer le maintien des minorités au Canada. À ce propos, d'ailleurs, l'auteur accentue que « Jews in Quebec particularly and in Canada generally have a much better opportunity than their brothers in the United States to develop a total concept of Jewish life ». Cet aspect crucial, qui a été invoqué à quelques reprises déjà, constitue un point d'orgue de la conception juive du contexte québécois que nous explorons plus en détail dans le dernier chapitre de cette thèse.

Lorsque l'Union nationale remporte l'élection provinciale en avril 1966, l'éditorialiste du *Chronicle* signe un texte qui résume bien le sentiment des commentateurs juifs face à la Révolution tranquille durant la première moitié de la décennie. Analysant le soutien qu'a porté une proportion importante de Juifs montréalais aux libéraux, Melamet souligne alors que :

They voted for Jean Lesage's Liberal Party because they liked his platform, they approved his achievements—his and those of his lieutenants including Rene Levesque—they accepted that the “Quiet Revolution” was designed to make Quebec a happier and more prosperous province not only for its French Canadian majority but also for its minority groups, and they were in favor of Mr. Lesage's commitment to move Quebec toward the highest possible degree of self-determination within Confederation⁷⁵⁸.

mouvement ouvrier juif au Canada (1904-1920), trad. par Pierre Anctil (Sillery: Septentrion, 1999).

⁷⁵⁷ « Labor Zionists Discuss Changing Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 juillet 1966, p. 3.

⁷⁵⁸ Max Melamet, « Quebec's New Government », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 juin 1966, p. 4.

À l'été 1967, à l'occasion de l'exposition universelle Expo 67, des événements augmentent d'un cran le discours nationaliste, en particulier la visite du Général de Gaulle et sa déclaration notoire en faveur d'un « Québec libre », prononcée au balcon de l'hôtel de ville de Montréal⁷⁵⁹. Signe de l'inquiétude qu'alimente cet événement politique controversé, l'éditorialiste du *Chronicle* David Novek rédige une série de commentaires visant à réaffirmer la contribution des Juifs québécois dans le cadre de la Révolution tranquille. En septembre 1967, un éditorial en première page soutient que « Quebec's 'quiet revolution' was created by a joint effort of all the citizens of this province. In this effort the Jewish community takes no second place »⁷⁶⁰. Novek encourage ceux parmi la population juive qui s'inquièteraient des enjeux sociopolitiques québécois à maintenir leur participation et à promouvoir « the economic and spiritual development of all sectors of this province »⁷⁶¹.

L'importance du propos de Novek se mesure au fait qu'il exprime, d'une part, sa crainte face à la direction du nationalisme québécois, et, d'une autre part, l'engagement que la communauté juive souhaite poursuivre dans la province. Selon l'éditorialiste, qui précise ses idées quelques pages plus loin dans le texte « A Time of Change and Tension », le Québec suit à ce moment le tracé d'un phénomène plus large qu'il définit comme « the Second Age of Nationalism ». En élaborant la notion d'une *deuxième phase* du nationalisme, Novek évoque de manière implicite les épisodes extraordinaires qu'avait connus l'État d'Israël quelques mois plus tôt dans le conflit décisif qui l'opposait à l'Égypte. Il est évident que le regard juif porté sur le nationalisme québécois est

⁷⁵⁹ Le 24 juillet 1967, suite à un voyage triomphal sur le chemin du roy qui longe le fleuve Saint-Laurent, Charles de Gaulle proclame son illustre « Vive le Québec libre » devant une foule en liesse rassemblée au pied du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, et au grand dam du maire de Montréal, Jean Drapeau, et du premier ministre du Québec Daniel Johnson.

⁷⁶⁰ David Novek, « A Guide to the Concerned », *Canadian Jewish Chronicle*, 29 septembre 1967, p. 1.

⁷⁶¹ Ibid.

formulé à partir d'un cadre particulier, à plus forte raison lorsque des événements marquants menacent l'existence de l'État juif. Citons un passage substantiel de cet éditorial important pour bien comprendre la ligne de pensée de Novek.

Quebec is currently moving through a period of transition, a time of change, and as so often happens during such phases of history, tension is high and the atmosphere charged with emotion.

The accelerated growth of French Canadian nationalism is a concomitant of the urbanization and industrialization which in the post-war years have transformed the economic and social character of Quebec.

In its major aspects, this nationalism is undoubtedly positive and democratic and fully consonant with the principles of justice and tolerance as any of the upsurges of nationalism which have burgeoned in so many nations and states since the end of the Second World War. Contrary to the predictions made earlier in this century that we were moving toward a new era of internationalism, the trend of our time is toward a proliferation of nationalism. We seem to have entered the second age of Nationalism.

In other of its aspects, however, French Canadian nationalism—and in this respect, too, it is not unique—has generated a chauvinism, an isolationism, an exclusion which causes the non-French section of the Quebec population to find ominous overtones in the nationalist slogan of *maitres chez nous*.

To be sure, the extremists are but a small minority of the French Canadian population of Quebec but they are vocal and organized and, at the very least, give the impression of growing strength. There is in many quarters the opinion that General de Gaulle's ill-considered "Vive le Quebec Libre" and the approaching end of Expo may herald both an intensification of extremist activism in this province. [. . .]

It is our view that these fears are without justification. But they do exist; and their existence is a fact of the current political and economic situation which must not be brushed under the carpet if public discourse about Quebec's future is to remain on the level on reality.

It is essential, however, to keep all the facts of the present situation in balance, and not to allow perspective to become distorted by facile generalization of irrational emotionalism.

Some members of our Jewish community like members of other sections of the total population, have allowed the fear of extremism and separatism to banish from their minds any confidence that they may look forward in this province to the continued enjoyment of the freedom and equality which all

Canadians regard as their inalienable birthright. These pessimists, however, are only a tiny minority of the Jewish community.

The community as a whole has in many clear and unmistakable ways testified to its faith in the future of Quebec—its faith that the principled self-interest of the majority and not the wild notions of a small minority will determine Quebec's future.

The Jewish community has extended and deepened its roots in Quebec. New and expensive synagogues, community centres, organizational buildings, cultural and recreational centres testify that Jewish leadership in Quebec is planning in terms of permanence [. . .]⁷⁶².

Certaines inquiétudes des commentateurs de la communauté juive sont accentuées lorsqu'une frange violente s'agite au sein du mouvement nationaliste. Le Front de libération du Québec (FLQ), composé de groupuscules nationalistes radicaux qui préconisent une révolution socialiste violente contre la domination britannique et états-unienne des Canadiens français, occupe une place croissante dans l'actualité québécoise à partir de 1963, culminant avec la crise d'octobre 1970. Durant cette période, les attentats à la bombe orchestrés par des cellules du FLQ font deux morts et plusieurs blessés. Les terroristes ciblent surtout les hauts lieux de pouvoir d'ascendance britannique et le quartier cossu de Westmount où réside une majorité anglophone. Le *Chronicle* attend jusqu'à 1969 pour exprimer une opinion sur ce sujet⁷⁶³.

C'est Charles Lazarus qui prend la plume pour commenter un attentat terroriste mené à la tour de la bourse de Montréal le 13 février de cette année, faisant vingt-sept blessés⁷⁶⁴. Lazarus propose une analyse surprenante, qui critique la couverture biaisée des médias torontois sur ces

⁷⁶² David Novek, « A Time of Change and Tension », *Canadian Jewish Chronicle*, 29 septembre 1967, p. 4.

⁷⁶³ La seule exception est un compte-rendu de la traduction anglaise du roman de Claude Jasmin, op. cit., (1964) qui explore le thème du terrorisme québécois. À cette occasion, Max Melamet commente que « even those sympathetic to separatist agitation were rudely shaken when a terrorist bomb exploded in a Canadian military recruiting centre in Montreal, killing night watchman Wilfred O'Neil, 'he of the Irish surname and French tongue.' » Max Melamet, « This, That, and, the Other », *Canadian Jewish Chronicle*, 5 novembre 1965, p. 4.

⁷⁶⁴ Charles Lazarus, « Climate of Violence Warms up Imagination », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 février 1969, p. 3.

événements. Il n'est pas anodin de constater comment, sur les affaires concernant la politique et la société québécoise, les contributeurs de l'hebdomadaire juif montréalais peuvent se montrer réprobateurs de la presse canadienne-anglaise, en particulier celle de la Ville-Reine. Selon lui, ces commentateurs « seem to be relishing the agonies being experienced by Montreal implying that this kind of thing is strictly Québécois ». Il poursuit :

The Toronto interests are not doing themselves proud nor the country any good by needlessly exaggerating the situation.

Now as far as Quebec Jews are concerned:

There have been all kinds of rationalization and justifications for the alleged fears on the part of those of Jewish faith, who see themselves caught in the vacuum of extremism and see their possessions sacrificed on the altar of French cultural assertion.

As one who was born in Quebec, I have no such fear and, in fact, am confident that leaders from all points in the Canadian spectrum will eventually arrive at accommodation⁷⁶⁵.

Le *Chronicle* ne commente pas la crise d'octobre 1970 ni la loi des mesures de guerre appliquée à Montréal, sans doute parce que cet événement majeur fait l'objet d'une couverture incessante dans la presse anglophone et francophone, sans compter que la communauté juive n'est pas directement visée par les événements. Plus encore, des changements importants au *Chronicle* contribuent sûrement à ce silence : en octobre 1970, le journal hebdomadaire devient un magazine mensuel qui publie des articles de fond plutôt que des éditoriaux et des nouvelles d'actualité.

Pour sa part, le *Congress Bulletin* fait paraître un éditorial sous la plume de Saul Hayes en novembre 1970, qui réduit cet événement à l'enjeu de la suspension des libertés civiles durant l'application des mesures de guerre. Pour aborder la crise d'octobre, Hayes ne considère pas nécessaire de nommer directement le Front de libération du Québec, le problème du nationalisme

⁷⁶⁵ Ibid.

exacerbé, ni même le Québec. Sur ce point, il offre une réflexion sur le principe inaliénable de liberté face à la menace posée par le terrorisme.

One thing is very clear that our present turmoil is very serious and violent groups wish to destroy our accepted norms of behaviour and our system of governance. An analogy can be made with conditions that forced Burke to assert that liberty must on occasions be limited to be possessed and with Mill that one must interfere with liberty of action for self-protection. The question of the day is not “should it?” but “to what degree?” and “for how long?”. This applies to the War Measure Acts⁷⁶⁶.

Dans le numéro de décembre 1970, quelques semaines après la mort du député libéral Pierre Laporte aux mains du FLQ, le compte-rendu d’une conférence portant sur l’enjeu du souverainisme québécois est publié dans le *Chronicle*. La tension politique occasionnée par la crise d’octobre est perceptible, bien qu’elle demeure implicite. L’évènement en question avait été organisé par une association sioniste étudiante et tenu à la synagogue Chevra Kadisha Bnai Jacob de Hampstead. Les organisateurs ont invité trois contributeurs aux horizons fort différents, soit un participant d’une association étudiante sioniste à l’Université McGill, le candidat péquiste de la circonscription d’Arcy McGee Paul Unterberg, et Paul Pinsky, un membre de la ligue anti-diffamation B’nai Brith et du Congrès juif canadien, à se prononcer sur la thématique « Quebec Jews: on Powder-Keg or Fence »⁷⁶⁷. Les différentes lectures des évènements défendues par ces trois individus révèlent les divergences fondamentales de point de vue représentées au sein de la communauté juive de Montréal sur l’enjeu du souverainisme politique québécois.

J. J. Goldberg, étudiant à McGill, déclare qu’en tant que sioniste, il croit que « the Jewish people has the right to self-determination and to guide its own destiny »⁷⁶⁸. Pour demeurer conséquent

⁷⁶⁶ Saul Hayes, « Violence and Dissent », *Congress Bulletin*, novembre 1970, p. 1.

⁷⁶⁷ Arnold Bennett, « Quebec Jews : on Powder-Keg or Fence? », *Chronicle Review*, décembre 1970, pp. 11, 12, 15.

⁷⁶⁸ Ibid., p. 11.

face à ce principe politique, Goldberg reconnaît naturellement ce droit à tous les autres peuples. Il affirme en termes plus décisifs le propos que tiennent même les commentateurs juifs les plus modérés, lorsqu'il déclare que «any zionist should have a gut sympathy for at least an understanding of the nationalist sentiment in Quebec ». Il est aussi en accord avec les nationalistes québécois sur les disparités socioéconomiques qui prévalent dans la province : « most of the Jews in Quebec are middle class, a class in which French are under-represented ». Or si les francophones viennent à gagner le haut du pavé, il croit que les Juifs « will end up in the bottom ». Dans une logique sioniste, les alternatives sont évidentes pour les Juifs qui ne s'assimilent pas à la culture francophone dominante : l'aliyah vers Israël, sinon une forme indéfinie d'autonomie communautaire au sein d'un Québec où s'affirme la nation québécoise. La manière dont cet étudiant aborde le nationalisme québécois en tant que phénomène *de facto* est le propre d'une nouvelle génération de sionistes qui n'a pas connu la Deuxième Guerre mondiale. Ce sentiment nationaliste le mène de toute manière à percevoir l'exode comme une fin enviable puisqu'il encourage l'émigration vers Israël. Un tel point de vue, toutefois, se situe en décalage face à la position dominante de la communauté ashkénaze de la génération précédente, celle qui a vécu le conflit mondial et qui craint plus viscéralement l'escalade du nationalisme.

Joel Pinsky exprime bien ce sentiment lorsqu'il avoue son inquiétude face aux instances d'antisémitisme et d'antisémitisme au Québec, même s'il admet que « if we were in the shoes of French Canadians, we would probably think the same way »⁷⁶⁹. L'ambivalence de cette posture est frappante, ce qu'un participant de l'assistance ne manque pas de relever. Durant son allocution, Pinsky se fait interrompre par un jeune individu qui l'accuse d'être un « typical wishy-washy Canadian Jew, » une altercation qui met bien en relief le clivage qui se forme entre la vieille garde

⁷⁶⁹ Ibid., p. 15.

du Congrès juif canadien et la génération émergente. Pinsky conclut son propos en déplorant que les Juifs aient été « too quiet, too blind, and too unaware for too long of what has been happening in this province for the last 10 years—we can't turn our backs now ». Il évoque en somme le point de vue de la génération qui sort de scène durant les années 1970, celle qui a vécu un processus d'anglicisation et qui est frappée plus durement par la nouvelle réalité politique qui s'était imposée au tournant des années 1960.

Le candidat péquiste Paul Unterberg, pour sa part, constitue une anomalie dans le paysage juif ashkénaze⁷⁷⁰. Il se présente devant l'auditoire juif pour le convaincre de « get off the fence » pour entrer de plain-pied dans le projet souverainiste québécois. Il provoque évidemment la consternation de ses coreligionnaires lorsqu'il déclare que « independance for Quebec is not only desirable; it is inevitable. There is no nationalist movement which has been ever been reversed »⁷⁷¹. Pour sa part, le choix est simple : les Juifs peuvent soit quitter la province ou « devenir Québécois », ce qu'il définit comme « anyone who feels at home in French and feels that his home is here in Quebec, » incluant selon lui plusieurs groupes non-Canadiens français. Ici encore, comme l'avait évoqué le jeune leader étudiant sioniste avec qui il partage le podium, Unterberg considère la souveraineté politique du Québec comme une finalité inévitable. Seulement la solution n'est pas pour lui de trouver refuge en Israël pour assurer la pérennité de la communauté juive, mais bien de demeurer au Québec. L'opinion la plus répandue se situe sans doute à mi-chemin entre ces deux intervenants nationalistes : la communauté juive envisage l'adaptation aux impératifs du « nouveau Québec » comme un défi de taille, sans détenir toutefois une ligne directrice claire sur la marche à suivre. La plupart des Juifs attendent de voir où les choses vont

⁷⁷⁰ En 1971, il publie un essai politique qui défend le principe de la souveraineté du Québec. Paul Unterberg, *Le Québec aux Québécois* (Montréal: Éditions de l'Heure, 1971).

⁷⁷¹ Ibid.

aboutir, gardant la foi que la communauté trouvera les moyens de se pérenniser malgré l'adversité et se basant sur les expériences passées du peuple juif, marquées par de nombreux passages difficiles⁷⁷².

Relativement à un certain fatalisme entourant la violence des mouvements révolutionnaires, la presse juive offre sa tribune à des points de vue radicaux. Il y a notamment un texte de Simson R. Najovits, auteur et journaliste juif montréalais établi à Paris, qui compare le FLQ à l'Irgun, une organisation responsable d'actes terroristes vers la fin du mandat britannique en Palestine. Selon lui, « it is even too simple to totally condemn the French-Canadian terrorists. While violence and destruction are always to be deplored, they are a fact of the visceral will to nationhood which is essential if a nation is not to be still born. [. . .] It is a healthy reminder for us all to constate that the so-called Israeli terrorists are today celebrated as patriots »⁷⁷³. Les propos de Najovits, qui n'est pas à sa première intervention, détonnent dans l'horizon juif montréalais. Il avait été invité à se prononcer dans le cadre de l'émission *Viewpoints* du réseau anglophone de la Société Radio-Canada, en plus de faire des entrevues sur les deux chaînes radiophoniques : « every time he

⁷⁷² L'éditorialiste Max Melamet, un immigrant d'Afrique du Sud, fait la part des choses relativement à l'avenir des Juifs au Canada français en se basant sur les mouvements politiques qu'il a vus évoluer. Selon lui, tous sauront profiter de la Révolution tranquille si la conjoncture demeure favorable : « as one of the six million or so Canadians who are not members of either of the 'two founding races', I am watching the burgeoning of French Canadian nationalism. In many respects the French Canadians resemble the Boers. In South Africa, too, there was an influx of an essentially rural, agrarian people into the cities, where they found themselves without the experience, the skills, the capital, the organization to forge their way to the top. [...] What contributed more than any other single factor to the avoidance of bloodshed between Boer and Briton in South Africa was an expanding economy. The cake of prosperity grew and grew and grew, so that there was no need for the whites to fight for a slice. Anybody with talent and energy could make a comfortable living. I may be too optimistic, but I see French-Canadian nationalism entering a milder phase. In the first place, Canada is one of the freest, most democratic countries in the world. If the leaders of Quebec really want to take the irreversible step of breaking away from the other provinces and going alone, they do not need to resort to automatic rifles and dynamite to achieve this end. The separation could be obtained peacefully. In the second place, as long as the Canadian economy continues to flourish, the 'rising expectations' of the French Canadian population will remain possible of fulfillment—given energy, experience and acquisition of the skills that make for top leadership in an industrial society. Quebec has gone a long way since the end of the Second World War ». Max Melamet, « This, That and the Other », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 octobre 1964, p. 4.

⁷⁷³ Simson R. Najovits, « Jewish Attitude to French Canadian Independance », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 avril 1967, p. 32.

assailed English Canadians for their narrow attitudes toward French Canada, which Najovits feels ‘has a message of civilization and humanism to bring to the entire North American continent’ »⁷⁷⁴.

Perceptions juives de René Lévesque

Parmi les figures politiques qui entrent en dialogue avec la communauté juive de Montréal, René Lévesque est la plus marquante. Ce fait se mesure autant par l’impact de ses desseins politiques que par son style de communicateur et sa personnalité. En fait, le discours médiatique juif sur René Lévesque peut être interprété comme une métaphore du cheminement de leur pensée sur le nationalisme québécois. Il offre un visage humain à une mouvance politique parfois difficile à appréhender pour les Juifs, puisqu’il s’adresse directement à la communauté juive depuis son entrée en politique. Dans un mémoire de maîtrise, Jean-François Beaudet écrit à juste titre que Lévesque est «le premier leader politique du nationalisme dit réformiste qui interpellera directement ou indirectement la communauté juive du Québec : de façon directe, lors des conférences et présentations qu’il tiendra devant des auditoires majoritairement juifs ou lors de simples déclarations publiques ; de manière indirecte, lorsqu’il abordera, dans ses chroniques publiées dans les journaux, des thèmes qui feront écho chez elle »⁷⁷⁵.

Dans les pages du *Chronicle*, c’est Naïm Kattan qui est le premier journaliste à écrire sur Lévesque en janvier 1964. Il l’avait d’abord connu au tournant de la décennie dans le cadre de ses activités au Cercle juif de langue française, notamment lorsqu’il l’avait invité en février 1960, juste avant qu’il ne fasse son entrée à l’Assemblée nationale. À cette occasion, il avait prononcé devant une salle comble une conférence intitulée « Le préjugé racial : la pire des maladies honteuses »⁷⁷⁶. Dans

⁷⁷⁴ Don Bell, « Najovits - Visionary and Poet », *Congress Bulletin*, avril 1967, p. 7.

⁷⁷⁵ Jean-François Beaudet, « René Lévesque et la communauté juive du Québec (1960-1976) : la fragilité d’un dialogue », Thèse de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal (2014) : p. 6.

⁷⁷⁶ Document déposé aux Archives Alex Dworkin, Fonds ZB, René Lévesque, fichier No. 2.

une chronique en français intitulée « René Lévesque et l'avenir du Québec », Kattan cite une allocution récente de Lévesque, alors ministre des Richesses naturelles, prononcée devant un regroupement juif. Il avait alors déclaré que « les Juifs devraient être les premiers à comprendre les aspirations nationales du Canada français, » puisqu'ils ont eux-mêmes combattu pour la « survivance culturelle »⁷⁷⁷. Kattan reprend cette position en formulant la question suivante : « les Juifs sont-ils dissemblables des Canadiens français, eux aussi une minorité qui tentent d'asseoir leur vie nationale sur des bases solides »?⁷⁷⁸

Lévesque ne laisse personne indifférent. Le franc-parler et les façons du ministre, parfois, « provoquent l'émotion et suscitent des controverses »⁷⁷⁹. Sur ce plan, Kattan rappelle que le ministre avait fondé son expérience de relations publiques à la télévision, influencé par le style nord-américain : « Il avait une manière toute personnelle de présenter les événements, de les expliquer, d'analyser les situations complexes. Il n'avait jamais peur de donner son opinion directe, franche qui ne s'encombrait pas trop de nuances et de subtilités, mais qui avait la force de la raison, de la logique évidente, en d'autres termes du "bon sens" ». Kattan retient de Lévesque que malgré son style bouillant, il possède un « tempérament libéral » selon lequel il se montre « un anti-raciste authentique ». Il revient sur la conférence de Lévesque au Cercle juif de langue française, au moment où une vague de manifestations néofascistes se déroulait au Canada⁷⁸⁰.

⁷⁷⁷ Naïm Kattan, « René Lévesque et l'avenir du Québec », *Canadian Jewish Chronicle*, 24 janvier 1964, p. 13.

⁷⁷⁸ Ibid.

⁷⁷⁹ Ibid.

⁷⁸⁰ Lévesque présente une conférence intitulée « La préjugé racial: la pire des maladies honteuses » à l'auditorium du Congrès juif canadien, sur la rue Sherbrooke, le 9 février 1960. Dans le bulletin d'information du Comité des relations publiques, on apprend que la salle est comble pour cet événement et qu'on a dû refuser l'entrée à des intéressés. Samuel Levine, « Cercle Juif de Langue Française », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 8, 15 février 1960.

Ce fut une époque où la folie raciste avait gagné l'esprit de quelques petits groupes d'irresponsables qui salissaient les murs de certains édifices publics avec des dessins de croix gammées. René Lévesque avait dit alors toute l'horreur que suscitait chez lui la haine raciale. Ministre, il n'a cessé de repousser les préjugés. S'il prend la défense des Canadiens français, il ne veut pas les mettre en opposition à d'autres groupes⁷⁸¹.

En suivant les propos tenus sur Lévesque à mesure qu'avancent les années 1960, un sentiment d'insécurité relativement à l'évolution de ses desseins politiques est bien perceptible. Au début de 1966, le Parti libéral déclenche les élections qui se solderont par leur défaite contre l'Union nationale, en juin de cette même année. Rappelons que des tensions s'accroissent à ce moment au sein du caucus libéral, notamment dues aux visées souverainistes de René Lévesque. Il quitte d'ailleurs le Parti libéral l'année suivante pour se concentrer sur ce projet politique. Max Melamet exprime son désarroi face à ce virage de Lévesque, une personnalité politique autrement appréciée par les commentateurs juifs.

René Lévesque has long been noted for his bluntness of speech. Indeed, in some circles it is usual to discount his more abrasive remarks and to excuse his seeming inflexibility on the ground that he is merely living up to his reputation for baiting the Anglo-Saxon bourgeoisie. [. . .]

This paper has consistently approved Quebec's "quiet revolution" and French Canadian intentions of participating more broadly and vigorously in the commercial and industrial life of this province and of Canada in general. [. . .]

We confess, however, that Mr. Lévesque is beginning to puzzle us. Is he holding up for a picture of a bright new Quebec, or is he calling our attention to the writing on the wall?

What sort of future is he encouraging "les autres" to envision in his brave new world? Is he indifferent to the fact that many are beginning to see in the ominous words: Mene, Mene, Tekel, Upharsin?⁷⁸²

⁷⁸¹ Ibid.

⁷⁸² Melamet fait ici référence à un passage de la Torah, signifiant que les inscriptions sur le mur sont un mauvais présage pour l'avenir. Max Melamet, « René Lévesque Pictures the Future », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 février 1966, p. 4.

Suite à son départ du Parti libéral, Lévesque fonde le Mouvement Souveraineté Association à titre de député indépendant. Les commentateurs du *Chronicle* sont déroutés par le projet politique de l'ancien ministre libéral, alors qu'ils associent toujours le souverainisme à des figures politiques radicales⁷⁸³. Au même moment, le premier ministre canadien Lester B. Pearson développe une approche conciliante visant à apaiser les tensions politiques qui s'intensifient dans la foulée de la crise des écoles de Saint-Léonard. L'éditeur du *Chronicle* David Novek réagit face à la nouvelle rhétorique souverainiste de l'ancien ministre libéral.

What Mr. Levesque is talking about is something else. The kind of dialogue he would welcome—and we have never considered him reckless or irresponsible; on the contrary, he is in many respects one of the most engaging personalities in our political life—would be one that addressed itself to the problem of a post-Confederation future: to a time when Quebec would be a separate, sovereign, independent state willing to enter into economic and other good neighborly relations with a union of the remaining nine states. For such a dialogue we see no justification or hope. Not that we cannot conceive of circumstances in which a completely separate and independent Quebec could come into existence. What we cannot persuade ourselves, on all the available evidence, is that this secession would not result in the total disintegration of the Canadian union⁷⁸⁴.

Lorsque le Parti québécois est bien établi dans le paysage politique et récolte 23,06 % des suffrages aux élections provinciales de 1970, René Lévesque est considéré de manière croissante comme une menace à l'unité de la confédération. Un texte du *Chronicle* de février 1972 exprime la complexité de la représentation juive de Lévesque, alors que le chef souverainiste est invité à une table ronde organisée par le Rabbin Gunther Plaut du Temple Holy Blossom de Toronto pour se prononcer sur le thème « Quebec and Canada »⁷⁸⁵. Ce reportage soulève certaines distinctions entre

⁷⁸³ Comme nous l'avons présenté dans le chapitre précédent, le souverainisme était jusqu'à la fondation du Parti québécois associé à des figures marginales de la politique, notamment le Ralliement national, le Rassemblement pour l'indépendance nationale et certaines factions du mouvement créditiste québécois.

⁷⁸⁴ David Novek, « Canada Must Not Fall Apart », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 février 1968, p. 4.

⁷⁸⁵ Erna Paris, « A Disquieting Guest at the Synagogue », *Chronicle Review*, mai 1972, p. 35.

les Juifs de Montréal et de Toronto sur la perception du souverainisme. En fait la journaliste torontoise Edna Paris, qui écrit aussi pour le *Toronto Star*, observe la métropole québécoise de loin : « I know that Montreal Jews [. . .] are afraid of Levesque [sic] ». C'est vrai que le chef du Parti québécois ne mâche pas ses mots devant l'audience juive de Toronto, ni ne distille son propos. Edna Paris est frappée par sa franchise et sa transparence, un thème récurrent lorsque vient le temps de qualifier le tempérament canadien-français⁷⁸⁶ :

No matter what you think of his plans, Levesque [sic] is real. He shuffled, shrugged, grinned and grimaced his way through two hours, allowing absolute freedom to any emotional sentiment that grew from within. When he was angry, he showed it. When he was pleased, he showed that, too⁷⁸⁷.

Lorsque questionné sur l'antisémitisme au Québec, Lévesque reprend la position qu'il avait défendue déjà auparavant devant un auditoire juif à Montréal, affirmant qu'il y a « less anti-semitism amongst Quebec French than anywhere ». Cette déclaration à l'emporte-pièce prend son sens quand, du même souffle, il insiste sur le fait que les Juifs et les francophones du Québec « are really brothers. Both are minorities; both need a homeland to preserve culture and tradition ». Pour ce qui est de l'éventualité qu'un gouvernement du Parti québécois soit élu, ce que Lévesque prévoit se concrétiser à l'élection de 1976, il rappelle — faisant écho à la crise d'octobre 1970 — que le Canada ne pourrait pas envoyer l'armée de nouveau. Alléguant aux principes démocratiques que partage l'auditoire juif, Lévesque joue la carte du libéralisme politique en affirmant, de toute manière, que « going against a democratically taken decision in Quebec would be immoral and

⁷⁸⁶ Cette notion est revenue à quelques reprises dans cette thèse. Durant l'après-guerre, pour différencier la manière dont l'antisémitisme est exprimé par les Canadiens français et les Canadiens anglais, Louis M. Benjamin écrivait que « the Anglo-Saxon was more "politic" and "tactful" in his dealings with the Jew, and his not making anti-Jewish bias as evident as the Frenchman who spoke quite openly - though not perfidiously - of the "maudit juif." » Louis M. Benjamin, « Our French-Canadian Friends », *Canadian Jewish Chronicle*, 13 juin 1947, p. 16; Hayes, pour sa part, écrit que « French Canadians are more frank and inclined to admit prejudice than the Protestant Anglo-Saxon element. » Saul Hayes, « Anti-Semitism in Canada: a Survey », *Congress Bulletin*, juillet 1949, p. 15.

⁷⁸⁷ Ibid., p. 56.

senseless ». Il connaît bien son public : malgré un appui sans réserve à la Confédération canadienne, les observateurs de la communauté juive ne pourraient s'opposer à un mouvement démocratique et pacifique.

Dans ses mémoires, l'ancien ministre libéral Victor C. Goldbloom, qui a siégé aux côtés de Lévesque dans le cabinet de Jean Lesage, raconte une anecdote qui met bien en valeur la profondeur du sentiment juif montréalais à l'égard de la figure Lévesque. Il convient de citer un passage au complet.

One recollection of René Lévesque is quite unforgettable. In July 1967 French president Charles de Gaulle came to Montreal for an official visit to Expo. [. . .] He went to the small balcony in the front of the building [l'Hôtel de Ville de Montréal] and addressed the crowd, many of whom were carrying "Québec libre !" signs. His brief but historic speech was clearly audible over the loudspeakers. The impact of his closing words was dramatic. Lévesque was in the row in front of Sheila [l'épouse de Goldbloom] and myself. I happened to be looking back into the stunned faces of the diplomatic corps. Lévesque asked Sheila, "What does Victor think?" She said that I was very disturbed at an inappropriate incursion into our internal affairs, and she asked him, "What do you think, Mr Lévesque?" He replied, "I don't know. I haven't made up my mind." Thinking back, I recall that Prime Minister Lester Pearson, of course upset by "Vive le Québec libre," was even more so by de Gaulle's comparison of his trip up the Chemin du Roy (along the north shore of the St Lawrence River from Quebec to Montreal) to his liberation of Paris in 1945. Mike Pearson said, "This is a free country and there is nothing to liberate here." I recall also that René Lévesque had been a war correspondent, had seen a liberated concentration camp, and had principles; so I understand his ambivalence better today than I did on the spur of the moment⁷⁸⁸.

La Commission Laurendeau-Dunton

Le rapport complexe de la communauté juive de Montréal face au nationalisme québécois nous permet d'appréhender la nature de l'implication du Congrès juif canadien dans le cadre de la

⁷⁸⁸ Victor C. Goldbloom, *Building Bridges* (Montreal Québec ; Kingston Ontario: McGill-Queen's University Press, 2015), p. 65.

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, menée par André Laurendeau et Davidson Dunton. Mise sur pied par le premier ministre canadien Lester B. Pearson en 1963, cet exercice important visait à résoudre la crise politique que la montée du néonationalisme québécois avait engendrée. Dans notre étude, elle permet de revenir sur la notion du positionnement stratégique, qui consiste à demeurer en retrait de certains enjeux nationaux pour assurer le maintien des bonnes relations entre Canadiens français et Juifs dans la province.

Au fil de la décennie, la Commission crée un contexte pour débattre, sur la scène fédérale, de la question de l'équilibre entre les deux peuples dits fondateurs du Canada, et de manière indirecte sur l'espace qu'occupent les Canadiens d'origines diverses dans le tissu social du pays. Comme le souligne l'historienne Valérie Lapointe-Gagnon, si cette période est fortement marquée par la Révolution tranquille au Québec, « on oublie trop souvent qu'au même moment s'opérait une tentative de réconciliation nationale [...] »⁷⁸⁹. C'est précisément à ce chantier que travaillent les interlocuteurs de la communauté juive, qui reconnaissent, comme nous l'avons vu, la légitimité des doléances exprimées par les Canadiens français du Québec, mais qui considèrent que des solutions peuvent être trouvées à l'intérieur du cadre de la Confédération canadienne.

La commission Laurendeau-Dunton révèle aussi les revendications de certaines minorités culturelles du pays qui souhaitent atteindre une meilleure reconnaissance au sein d'une société dont le cadre s'étendrait au-delà de celui fixé par les « deux peuples fondateurs ». Les Canadiens d'origine ukrainienne se sont montrés particulièrement opposés au cadre de référence proposé par les commissaires qui plaçait l'accent sur le « biculturalisme » canadien⁷⁹⁰. Or selon Richard

⁷⁸⁹ Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada : Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton* (Boréal : Montréal, 2018), p. 9.

⁷⁹⁰ Valérie Lapointe-Gagnon, « Une commission aux voix discordantes : La Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton et l'exercice de pression des Ukrainiens et des 'séparatistes' québécois » dans Stéphane Savard et Jérôme Boivin, éd., *De la représentation à la manifestation : groupes de pression et enjeux politiques au Québec*,

Menkis, qui a étudié la contribution du Congrès juif canadien à cette commission, tous les groupes ethniques n'ont pas fait pression auprès des commissaires pour faire reconnaître l'importance des « nouveaux Canadiens ». Menkis démontre en fait que le Congrès « proceeded with caution, and did not look to assert itself as another ethnic group »⁷⁹¹. Alors que les Ukrainiens militaient pour faire adopter le principe du multiculturalisme en remplacement de celui du biculturalisme, le Congrès serait plutôt, avance Menkis, demeuré muet sur cet enjeu pour ne pas offenser les Canadiens français⁷⁹². Pourtant, tout comme la communauté ukrainienne, les Juifs du Canada sont également animés par un élan de pérennisation culturelle qu'entérine quelques années plus tard la première politique multiculturelle canadienne.

Lorsque les commissaires Laurendeau et Dunton invitent les différentes parties intéressées à soumettre leur point de vue, la section est du Congrès juif canadien — qui regroupe surtout la communauté du Québec — se rassemble pour examiner le mandat de la commission. Menkis soutient que le Congrès adopte alors une position conciliante à l'endroit du mouvement nationaliste canadien-français, à savoir que « the primary job of Congress should be to encourage the Jews outside of Quebec to understand the significance of the issue and buy into the vision of a bilingual and bicultural Canada »⁷⁹³. Le *statu quo* biculturaliste, en fait, apparaît comme une solution modérée face à un nationalisme plus exacerbé. Saul Hayes se prononce sur ce sujet dans un éditorial de 1963.

The true seriousness of the French Canadian fight, for let us call it a better deal, is not attested to by the campaign oratory or the Social Creditists nor even by the separatist movements nor even by

XIXe et XXe siècles (Sillery : Septentrion, 2014): pp. 292-313.

⁷⁹¹ Richard Menkis, « Jewish Communal Identity at the Crossroads: Early Jewish Responses to Canadian Multiculturalism, 1963-1965 » *Studies in Religion/Sciences religieuses* 40, No. 3 (2011) : pp. 283-292.

⁷⁹² Ibid.

⁷⁹³ Menkis, op. cit., (2011), p. 288.

terrorism. Its true seriousness lies in the utterance of responsible respectable educated cosmopolitan leaders who within a few years have brought the matter of Fair Treatment, Bilingualism, Biculturalism to its most serious form⁷⁹⁴.

Pour cette raison, le Congrès n'a paru qu'à une reprise devant les commissaires et n'a pas profité de cette plateforme pour défendre une conception plurielle de la société canadienne. Il n'en reste pas moins que le Congrès réagit avec vigueur à l'usage, dans la description du mandat, de la notion des « deux peuples fondateurs » qu'elle juge exclusive en vertu du fait que près de 30 % de la population du Canada n'y appartient pas. Suite à un dialogue avec les commissaires sur cet enjeu, le *Congress Bulletin* rapporte en fait que « if our advices were followed, we would then see the following (or a similar) formulation instead: 'To recommend what steps should be taken to develop Confederation on the basis of the English Canadian and the French Canadian whatever their origin might be' »⁷⁹⁵. Saul Hayes développe son argumentaire dans un texte publié au *Chronicle*, qui consiste à résister à une monopolisation du Canada par les deux principaux groupes qui le composent.

The Commissioners are asked to study the steps to be taken to develop the Canadian Confederation on the basis of an equal partnership between the two founding races. Words must have meaning and when they are in a state document they cannot be dismissed as rhetoric or metaphor. If the Royal Commission is to work on the basis of advising the Cabinet how to develop this country on the basis of an equal partnership between the French and the English, then I say you should be worried and I should be worried and so should 30% of Canada's population which is neither English nor French⁷⁹⁶.

Par ailleurs, le Congrès exprime son désaccord face au mandat de la Commission à différentes occasions, notamment lorsqu'il perçoit un décalage entre la notion des « deux peuples fondateurs »

⁷⁹⁴ Saul Hayes, « The Bicultural Dialogue and Us », *Congress Bulletin*, juin 1963, pp. 1, 8.

⁷⁹⁵ Samuel Levine, « Biculturalism », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 17, 31 janvier 1964.

⁷⁹⁶ Saul Hayes, « Editorial on Quebec Nationalism—Canadian Jewish Congress Replies », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 juillet 1964, p. 3.

et la rhétorique politique véhiculée par le premier ministre canadien, qui laisse plus d'ouverture aux nouveaux Canadiens. Sur cet enjeu, Menkis a relevé que le vocable anglophone des « two founding races » représente pour le Congrès une entrave encore plus explicite à la promotion du pluralisme, alors que le terme « peuple » semble moins suranné⁷⁹⁷. Hayes écrit en 1963 que « this idea of race should by now have quite a faded look and it is surprising that it is renewed in a Canadian state document »⁷⁹⁸. Reflétant la marginalisation du terme « race », Lester B. Pearson est chaleureusement accueilli quand il souligne, devant un auditoire anglophone à l'Hôtel *Queen Elizabeth* en avril 1964, « the founding *cultures* [notre emphase] of Canadian society, French-speaking and English-speaking, with the due appreciation of cultures brought from other lands »⁷⁹⁹. Or l'incohérence terminologique persiste et le Congrès signale sa déception au premier ministre lorsque la représentation essentiellement biethnique de la société canadienne est retenue dans le mandat de la commission Laurendeau-Dunton, alors que son discours laisse entendre une conception plus souple qui met l'accent sur la culture et reconnaît la contribution des nouveaux Canadiens.

Lorsque le Congrès formule sa critique du mandat de la Commission à l'été 1964, l'éditorialiste Max Melamet déplore que l'institution juive ne considère pas que la Commission puisse servir d'écran de fumée pour des nationalistes québécois qui voudraient faire avancer des desseins plus

⁷⁹⁷ Comme le démontre Richard Menkis, « At the heart of the problem was the mandate of the Commission: 'to recommend what steps should be taken to develop the Canadian Confederation on the basis of an equal partnership between the two founding races.' The use of the term 'races,' he argued, easily slipped into racism. Even though the word of the French version, 'peuples,' was better, Garber was deeply troubled that the language focused on inherited traits, and that the Commission would perpetuate the near-exclusive dominance in Canada of those two groups. As far as he was concerned, the mandate should be to take 'steps to develop Canadian confederation on the basis of two cultures, or between two languages.' Menkis, op. cit., (2011), pp. 286-287.

⁷⁹⁸ Saul Hayes, « A State Document Requiring Amendment », *Congress Bulletin*, janvier et février 1964, p. 1.

⁷⁹⁹ Lettre de Michael Garber, président du Congrès juif canadien, à l'endroit de Lester B. Pearson. 8 mai 1964. *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 17.

radicaux. En insérant plus largement la Commission Laurendeau-Dunton dans le cadre de la montée du souverainisme, qui se manifeste en 1964 au sein d'un éventail de partis aux desseins encore confus aux yeux des éditorialistes du *Chronicle*, l'exercice fédéral prend l'allure d'une défense des québécois d'origine canadienne-française. En fait, selon l'éditorialiste, la question biculturelle n'est pas le nœud du problème et le Congrès devrait prendre conscience d'un enjeu plus crucial.

[Congress] has to be so proper, so diplomatic. It is so inhibited by protocol it cannot say what it knows to be the truth—that a good number of Jews, and for that matter non-Jews, too, think that much of the talk about bilingualism and biculturalism is mere shadow-boxing.

Does it really matter so much that the terms of reference of the Royal Commission speak of “the two founding races”? Prime Minister Pearson has explained that the terms of reference was used in its historical sense. The Durham Report spoke of the two nations warring within the bosom of a single state. [. . .]

The average Jew is perfectly ready to accept bilingualism as an immediate objective for Quebec—for Canada as a whole. He has considerable sympathy with the cultural struggle of French Canada.

But he has an uncomfortable and persistent feeling that some sections of French Canada are using 'B. and B.' as a smokescreen for less positive, more xenophobic purposes. He wonders at times which are the authentic voices of French Canadian nationalism: those of progressive, democratic leaders of this province; or those of the firebrands who would like to relegate to second-class citizenship all who are unlike them⁸⁰⁰.

Sur cet aspect, la divergence d'opinion qui séparait le Congrès juif canadien des éditorialistes du *Chronicle* sur certaines politiques de Maurice Duplessis apparaît de nouveau. Le plus souvent, ces deux entités partagent le même point de vue sur la politique québécoise. Normalement, le Congrès agit de manière stratégique pour ne pas s'insérer indument dans un débat lorsqu'ils considèrent les risques politiques trop grands. Face à une situation délicate, il ne souhaite pas alimenter plus de

⁸⁰⁰ Max Melamet, « Canadian Jewry and Quebec Nationalism », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 juillet 1964, p. 1.

ressentiment envers les Juifs et se montre conciliant. Sur ce point, il y a aussi des différences régionales évidentes : la section québécoise du Congrès se montre moins alarmiste que les sections ontarienne et de l'Ouest, affirmant mieux comprendre la société québécoise et les enjeux qui s'y rattachent. Pour leur part, les éditorialistes du *Chronicle* sont plus critiques de la politique québécoise, qu'ils n'hésitent pas à dénoncer lorsqu'ils considèrent que les acteurs politiques font preuve d'ethnocentrisme.

L'enjeu sur le biculturalisme, qui connaît un certain dénouement lorsque le gouvernement fédéral adopte la première Loi sur le multiculturalisme en 1971, est l'un des prismes dans lequel les commentateurs juifs observent les enjeux politiques québécois et l'avenir du pluralisme au Canada. D'une part, quand les figures politiques québécoises revendiquent l'autonomie provinciale, les minorités québécoises se braquent pour assurer la défense de leurs droits à pérenniser leur culture au Québec. Or, d'une autre part, promouvoir le multiculturalisme pourrait mener à une fragmentation des sociétés canadienne et québécoise. Saul Hayes résume cette contradiction dans un éditorial de 1965 qui analyse la rhétorique politique de Jean Lesage lorsqu'il s'adresse à des audiences de l'extérieur du Québec :

He had to depart somewhat from the cosy theory of founding races inheriting the earth and agree that sizeable minorities, e.g., the Ukrainian one in Manitoba, should have the right to insist on a schooling system to foster its own groups, otherwise how guarantee by favoritism? From this is a short journey to promise consideration of such rights to all—not only French and Protestant—minorities in Quebec. At least the plan has one considerable virtue. It seriously weakens the two nations, two races theory. But again, where to stop? It cannot be only Italian and Ukrainian in Montreal. What about the Greeks, Maltese and Pakistani, all of whom are as anxious in the ambiance of multi-culture theory to maintain their cultural heritage as is French Canadian⁸⁰¹.

⁸⁰¹ Saul Hayes, « All's Not Educational Gold That Glistens », *Congress Bulletin*, novembre 1965, p. 1.

Conclusion

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les observateurs juifs montréalais sont détachés de la politique provinciale. Pendant la période qui correspond à la « Grande noirceur », les activistes de cette communauté semblent peu intéressés de faire valoir des revendications qui se situent pourtant au centre de leurs efforts à l'extérieur de la province, notamment la lutte pour les droits humains. En fait, les rapports avec le gouvernement et la politique québécoise apparaissent figés dans un *statu quo*, un positionnement stratégique à partir duquel la communauté juive ne s'oppose pas publiquement Maurice Duplessis — a moins bien sûr d'être directement visée par des manifestations d'antisémitisme. Plus encore, lorsque les observateurs juifs de Montréal expriment des opinions divergentes en comparaison à leurs coreligionnaires des autres provinces canadiennes sur des enjeux épineux, ils dénoncent leur ignorance de la réalité locale et défendent le point de vue québécois.

Le désengagement relatif des Juifs en politique provinciale est appelé à changer dès le tournant des années 1960. Suite à l'élection du Parti libéral, le Congrès juif canadien entre rapidement en contact avec Jean Lesage pour faire valoir des revendications liées aux droits humains et à l'enjeu de l'éducation juive. Dans la presse juive, la récurrence des textes d'opinion liés aux questions politiques québécoises s'accroît de manière drastique. On assiste ni plus ni moins qu'à une « québéçisation » des milieux institutionnels et médiatiques juifs à Montréal.

Le contenu éditorial des Juifs ashkénazes touche notamment aux enjeux de l'éducation, de la langue française et du nationalisme. Une caractéristique importante est que les points de vue véhiculés se distinguent de l'opinion anglophone dominante. Puisque les commentateurs juifs observent le Québec à partir de lentilles juives, marquées dans un passé récent par l'Holocauste et la création de l'État d'Israël, ils démontrent une plus grande sensibilité aux enjeux de pérennisation

de la culture québécoise et du souverainisme politique. Or cette posture est contrecarrée par la crainte que le néonationalisme puisse engendrer des débordements face à la population juive. Sur ce sentiment, les Juifs sont aussi en proie à leur mémoire collective : ils ont trop souvent été les boucs émissaires des mouvements révolutionnaires.

La difficulté à appréhender les remous politiques s'accroît durant la décennie des années 1960 à mesure que l'État québécois étend sa portée, notamment à la suite de la mise sur pied d'un ministère de l'Éducation, des premières lois linguistiques, de la création d'un ministère de l'Immigration et de la montée du mouvement souverainiste. Ces développements signalent l'affirmation des francophones de la province en tant que majorité provinciale et effritent une forme de solidarité qui offrait une base aux Juifs pour s'allier aux Canadiens français en tant que groupe minoritaire. Cette transition centrale permet de saisir l'évolution des rapports entre Juifs montréalais et Québécois francophones de l'après-guerre jusqu'aux années 1970. Dans le prochain chapitre, nous suivons ce fil pour comprendre comment s'élabore une identité juive canadienne en fonction du modèle de la mosaïque canadienne, au sein duquel les Canadiens français constituent la minorité principale.

Chapitre 5 : Mémoire et identité juive canadienne

There remains much that we can learn from our neighbours. From the rich storehouse of information concerning the people of this country, we can draw much to familiarize ourselves and make us conscious of our past history. We should each know who we are and what our past has been in Canada from the time that our earliest pioneers first landed on our shores⁸⁰².

Introduction

Comme le souligne Mervin Butowsky, professeur de littérature à l'Université Concordia au tournant des années 1980, « until the 1940s or 1950s, there was no Canadian culture in the narrow sense. Before that, what we're talking about is an Anglo-Saxon colonial culture that Jews contacted »⁸⁰³. Si cette affirmation s'avère réductrice, elle révèle néanmoins une part de réalité. Sur ce point, l'expérience canadienne se distingue des États-Unis, où le discours politique favorisait la participation de différents groupes ethniques à l'érection d'une nation états-unienne. Butowsky poursuit en affirmant que les écoles anglo-saxonnes étaient « much narrower in their definition of what it was to be a Canadian—it usually meant British style, British speech and mannerisms, and so on »⁸⁰⁴. Ce milieu est appelé à se décroiser durant la période d'après-guerre jusqu'aux années 1960, alors que les politiciens et le discours médiatique déploient une rhétorique pluraliste. Nous proposons d'explorer cette évolution à travers le regard des commentateurs juifs de Montréal.

En premier lieu, ce chapitre présente une réflexion sur le champ historiographique qui se développe au cours de l'après-guerre. Des recherches pionnières jettent dès 1945 les bases d'une mémoire collective juive canadienne dont les racines plongent jusqu'en Nouvelle-France, en particulier un

⁸⁰² C. N. Denburg, « Canada, The Land We Live In », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 mai 1956, p. 5.

⁸⁰³ Weinfeld, M., William Shaffir, et I. Cotler. *The Canadian Jewish Mosaic* (New York : John Wiley, 1981), p. 319.

⁸⁰⁴ Ibid.

ouvrage important de Benjamin Gutelius Sack⁸⁰⁵. Quand les rapports entre Canadiens français et Juifs québécois s'intensifient, il n'est pas anodin que Sack présente sous un angle favorable les accomplissements juifs à la période du régime français. Dans ce cas précis, la recherche en histoire est retenue comme un matériau historique qui peut nous éclairer sur la reconnaissance que revendiquent les Juifs montréalais en tant qu'acteurs de l'histoire canadienne. Nous avons été frappés par la récurrence du sujet historique canadien dans le *Chronicle*, ce qui nous pousse à suggérer que l'élaboration d'un champ de recherche en histoire juive témoigne d'une volonté de rendre justice aux contributions de la communauté juive canadienne sur plus de trois siècles.

Durant les « Trente glorieuses, » un glissement des solidarités qui s'étaient établies au long des 19e et 20e siècle dans la société canadienne s'observe. Considérant que les Canadiens français forment jusqu'aux années 1960 la minorité canadienne la plus visible, il appert que la communauté juive qui la côtoyait se montrait solidaire envers la défense de leurs acquis, une posture qui se répercutait sur ses propres droits en tant que minorité. L'exemple le plus important dans la trame historique canadienne constitue certainement l'émancipation politique des Juifs en 1832 au Bas-Canada, qui constituait un précédent dans l'Empire britannique. Appuyée par les patriotes francophones, cette mesure visait notamment à entériner le principe des droits des minorités religieuses. Les échos de cette solidarité judéo-catholique résonnent jusqu'à la Révolution tranquille.

Cependant, le modèle de la mosaïque canadienne composé de plusieurs groupes ethniques et culturels fait basculer ce rapport au profit d'une solidarité entre nouveaux Canadiens. Cette alliance inédite se manifeste de manière décisive vers la fin des années 1950 lors du mandat de

⁸⁰⁵ Benjamin Gutelius Sack, *History of the Jews in Canada* (Montréal : Canadian Jewish Congress, 1945).

John Diefenbaker, qui adopte une rhétorique faisant valoir l'espace des Canadiens qui n'appartiennent pas aux deux peuples dits fondateurs. À ce moment, les observateurs de la communauté juive québécoise se rangent derrière cette force politique émergente, alors que les nouveaux Canadiens viennent à constituer une part croissante de l'électorat. Durant les années 1960, les Québécois francophones vont aussi revendiquer le rôle de la majorité provinciale, effritant ce qui demeure de la solidarité judéo-catholique.

Pour la minorité juive québécoise, l'avancement du pluralisme dans la société canadienne permet en revanche l'affirmation décomplexée du soutien à l'État d'Israël, qui se manifeste par la « double allégeance ». Par ailleurs, la promotion de l'identité juive — par la pratique orthodoxe, l'usage du yiddish et l'endogamie — est perçue comme un élément de différenciation face à la communauté juive américaine.

Représentations historiques de la communauté juive

Dans un texte de 1981, David Rome, alors archiviste au Congrès juif canadien, propose une synthèse de l'historiographie juive afin de réfléchir sur les grandes périodes du cheminement juif au Québec. Le chapitre avait été commandé par Gary Caldwell et Éric Waddell pour contribuer à un ouvrage collectif sur le passage de majorité à minorité des Anglo-Québécois durant la Révolution tranquille⁸⁰⁶. Ce livre est publié à un moment critique du parcours de cette communauté linguistique, quelques années après l'élection du Parti québécois et suite à la tenue d'un premier référendum sur la souveraineté du Québec. Selon nous, les récits historiques demeurent ancrés dans l'époque où ils sont produits, malgré leur prétention à aborder le passé à partir d'une analyse objective des documents. Sur ce point, l'instabilité de cette période sur le plan politique se reflète

⁸⁰⁶ David Rome, « Jews in Anglophone Quebec », dans Gary Caldwell et Éric Waddell, eds. *The English of Quebec : from Majority to Minority Status*, 159-175. (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1982).

certainement dans l'interprétation historique de Rome, qu'il nous sera utile de déployer avant d'aborder des interprétations historiques antérieures proposées par des chercheurs juifs montréalais.

La plupart des chronologies de l'histoire juive canadienne excluent la période du Régime français, en s'appuyant sur le fait que les Juifs n'avaient pas la permission de s'établir ou de séjourner dans la colonie en vertu des droits concédés à la compagnie des cent associés par la couronne, qui exigeaient l'établissement de colons catholiques seulement⁸⁰⁷. Selon Rome, ce phénomène n'est pas suffisamment considéré par les historiens québécois. Il déplore que les cercles savants et politiques n'aient pas avoué que leurs descendants aient maintenu une colonie *judenrein*, « the most absolute anti-Jewish premise »⁸⁰⁸. Cette critique aurait peut-être été moins appropriée si l'espace symbolique qu'occupe la Nouvelle-France dans le récit historique québécois n'était pas si important : Rome dénote avec justesse que l'école groulxiste invoque le régime français comme un âge d'or, qui est mis à bas par la Conquête britannique. Sur ce plan, Rome dénote avec justesse que la vénération d'un temps révolu et l'espoir d'un retour messianique n'est pas sans rappeler l'historicisation juive.

As with all nations, Quebec reveres its origins and like many, it cherished a saga of its own Golden Past as an era that evokes a Genesis-Eden linked with a Messianic Return. Jews, with their own ancient heritage, will be the first to appreciate the sanctity and formative power of this interweaving of history, heroics, genealogy, religion, ethos and pride that colour the aspirations of an entire people⁸⁰⁹.

Selon l'interprétation de Rome, le mouvement souverainiste québécois vise à reconstruire une société antérieure à la conquête britannique en se fondant sur l'unilinguisme français. C'est face à

⁸⁰⁷ Cette société commerciale était responsable de la traite des fourrures et plus largement de l'administration de la Nouvelle-France.

⁸⁰⁸ Ibid., p. 161.

⁸⁰⁹ Ibid.

cette crainte que Rome se montre pessimiste en ce qui concerne la reconnaissance des minorités ethnoculturelles au Québec. Il réfléchit quant à l'avenir de la collectivité québécoise de la manière suivante :

As an unequivocally French Quebec, is it likely to be wedded to the restoration of the ethnically monolithic society that Catholic France established in the St. Lawrence valley, with no room for citizens of other origins or faiths, or is it about to create an open society of the kind we are familiar with in North America that recognizes diverse cultural, ethnic and religious backgrounds?⁸¹⁰

Comme nous le constatons, une historicisation juive du Régime français permet de créer un espace symbolique au sein duquel les historiens juifs peuvent s'inclure ou s'exclure, un choix narratif qui sous-tend des conceptions divergentes de la société québécoise contemporaine. L'interprétation historique de Rome est en fait un commentaire sur les événements politiques dont il témoigne au tournant des années 1980. Or, si l'historien retient du Régime français que les Juifs en ont été écartés, il se trouve en revanche d'autres récits qui mettent en valeur la contribution juive lors de cette période fondamentale de l'histoire canadienne. Durant l'après-guerre, des travaux marquants se penchent sur cette facette occultée de l'histoire de la Nouvelle-France.

En 1945, un volume important portant sur l'histoire juive canadienne lance un nouveau champ d'études qui témoigne de l'enracinement de la communauté juive dans la vallée du Saint-Laurent sur près de trois siècles. L'étude *History of the Jews in Canada* de Benjamin Gutelius Sack, publiée par le Congrès juif canadien, constitue la première synthèse historique qui retrace la présence juive depuis le régime français jusqu'au tournant du vingtième siècle⁸¹¹. Journaliste au quotidien yiddish *Der Keneder Adler*, Sack avait fait paraître la plupart de ses enquêtes sous forme d'articles au courant des deux décennies précédentes. L'ensemble de ses travaux regroupés en un volume

⁸¹⁰ Ibid., p. 161-162.

⁸¹¹ Sack, op. cit., (1945).

complet traduit en langue anglaise, toutefois, témoigne d'une volonté de diffuser les recherches auprès d'un public plus important, incluant les lecteurs non-juifs⁸¹². Plus encore, la publication du livre sous l'égide du Congrès juif canadien signale aussi l'intention de voir se constituer une mémoire historique propre à la communauté juive canadienne. Finalement, la commémoration des exploits juifs sur la longue durée historique canadienne forme un aspect important de l'approche du Congrès en matière de relations intercommunautaires qui culmine avec les célébrations du deux-centième anniversaire de la présence juive au Canada en 1959.

L'ouvrage de Sack nous intéresse à la fois pour le récit historique qu'il développe et pour les réactions qu'il provoque dans la presse juive d'après-guerre. D'abord, le cadre chronologique que préconise Sack n'est pas anodin, puisqu'il dédie un espace substantiel de son livre à l'exploration des traces de la présence et des contributions juives à l'ère du Régime français, alors que seuls les catholiques avaient la permission de s'installer dans la colonie. En traitant cette période, Sack ancre l'expérience juive canadienne dans une période antérieure à la conquête britannique, qui était normalement retenue comme le point de départ du judaïsme canadien. En ce sens, il fait remonter le judaïsme canadien à une période qui était l'apanage de la mémoire historique canadienne-française pour entamer son récit narratif.

Ensuite, l'ouvrage de Sack donne le coup d'envoi d'un champ de recherche fertile, comme en attestent les nombreux textes portant sur les premiers développements de la communauté juive dans différentes régions canadiennes et la fondation d'une collection de sources en histoire canadienne à la Bibliothèque publique juive dès 1954⁸¹³. Finalement, l'émergence de l'histoire

⁸¹² Une version yiddish est publiée en 1949. Voir H. M. Caiserman, « B. G. Sack, The Story of the Historian », *Congress Bulletin*, janvier 1949, p. 18.

⁸¹³ Dans le *Canadian Jewish Chronicle*, c'est près d'une trentaine de textes qui sont publiés sur le sujet pour toute la période qui nous intéresse. Pour ce qui est du *Congress Bulletin*, c'est près d'une vingtaine de textes historiques qui paraissent.

juive canadienne témoigne plus largement de la cristallisation d'une identité juive canadienne distincte et d'une volonté de faire corps face à l'influence dominante de la communauté juive des États-Unis.

Dans son introduction, Sack propose que d'ignorer la période du régime français soit « surely to overlook a great deal; it is a conclusive proof of the primitive state in which historical research concerning the Jews in Canada then found itself »⁸¹⁴. Pourtant, il n'y avait pas de population juive reconnue dans la colonie, ce qui pousse le journaliste Louis M. Benjamin, qui signe un compte-rendu élogieux de l'étude de Sack, à s'interroger si certains des récits de Sack s'avéraient être de l'ordre du mythe plutôt que de la vérité historique⁸¹⁵. En effet, il est possible que le désir de produire une réflexion sur cette période de l'histoire ait créé des attentes que le chercheur n'a pu s'empêcher de combler. Après tout, même les experts canadiens-français n'avaient pas à ce moment recensé de présence juive avant la conquête britannique⁸¹⁶. Sack avait même communiqué avec l'historien Benjamin Sulte avant son décès au tournant des années 1920, lui qui avait rédigé plusieurs volumes importants dans la foulée des travaux de François-Xavier Garneau au 19^e siècle⁸¹⁷. Sulte lui avait confié ne rien se rappeler à propos des Juifs au Canada durant le régime français⁸¹⁸. Pourtant, Sack identifie plusieurs présences et contributions juives qu'il offre à

⁸¹⁴ Sack, op. cit., (1945), p. xiv.

⁸¹⁵ Louis M. Benjamin, « Unearthing The Story of Canada's Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 mai 1946, p. 8.

⁸¹⁶ Un archiviste du gouvernement canadien avait identifié le récit d'Esther Brandeau, que nous décrivons plus loin, dans des archives françaises, durant la décennie des années 1880. Cette découverte n'avait pas toutefois laissé de traces importantes dans l'historiographie canadienne-française.

⁸¹⁷ Benjamin Sulte (1841-1923) était un historien autodidacte qui avait fait paraître entre 1882 et 1884 « Histoire des Canadiens français » en huit tomes. En quelque sorte successeur de François-Xavier Garneau (1809-1866), il se distingue du « premier historien » canadien-français en mettant l'accent sur les figures marquantes plutôt que leur évolution sur le territoire. Voir Patrice Groulx, *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration* (Gatineau: Vents d'Ouest, 2008).

⁸¹⁸ Louis M. Benjamin, « Unearthing The Story of Canada's Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 mai 1946, p. 8.

l'attention du lecteur dans pas moins de trois chapitres au début de son ouvrage, un récit qu'il développe avec une dévotion et un intérêt marqué.

Dans le premier chapitre « First Contacts With the Country », Sack décrit le parcours d'Esther Brandeau, la jeune femme juive qui a traversé l'océan, se faisant passer pour un garçon catholique, pour s'établir dans la colonie. Après avoir tenté de convertir Brandeau au catholicisme, les autorités qui avaient découvert le stratagème la renvoient dans la métropole. Malgré la nature anecdotique de cet épisode, l'historien considère important de souligner qu'Esther Brandeau, demeurée en total près d'un an dans la colonie, « had become, in a sense, the first Jewish immigrant to appear on Canadian shores »⁸¹⁹. Sack élargit le portrait en offrant son interprétation du parcours de Henri de Levi, Duc de Ventadour et vice-roi de la Nouvelle-France entre 1625 et 1627. Levi était prétendument de descendance juive, exilé de la péninsule ibérique suite à la reconquête complétée par les monarques catholiques au 15^e siècle. Sack dénote les indices légués par sa présence dans la toponymie du territoire québécois, soit la « pointe de Lévy » sur le fleuve Saint-Laurent⁸²⁰. Dans le *Chronicle*, Benjamin observe à quel point Sack « caresses the idea that though Jews were not allowed to live in the seventeenth century in New France, the very representative of Louis XIV was of Jewish descent »⁸²¹. Du même patronyme, le Général de Lévis, qui s'était battu contre le régime anglais durant la Guerre de Sept-Ans en Nouvelle-France, avait aussi laissé sa marque dans la toponymie laurentienne.

Enfin, Sack consacre deux chapitres aux contributions d'Abraham Gradis, un marchand de Bordeaux qui, malgré qu'il n'ait pas lui-même visité la Nouvelle-France, était un acteur important

⁸¹⁹ Sack, op. cit., (1945), p. 9.

⁸²⁰ Sack, op. cit., (1945), p. 3.

⁸²¹ Louis M. Benjamin, « Unearthing The Story of Canada's Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 mai 1946, p. 8.

du ravitaillement de la colonie et s'était dévoué avec énergie à sa défense jusqu'à la défaite définitive de 1759⁸²². Sack démontre que l'esprit d'entrepreneur de Gradis avait constitué un facteur déterminant du développement de la Nouvelle-France durant les décennies précédant la conquête. Tirant sur les poulies du récit historique, Sack spéculé aussi sur ce qui aurait pu advenir de la colonie si Gradis avait obtenu un plus grand soutien de la couronne dans ses différentes entreprises. Selon lui, « it might even have proved to be a turning point in North American history. For had Gradis been allowed full freedom of action and had he received the necessary cooperation, New France would not have fallen so easily to the English »⁸²³. Qui plus est, même si le marchand juif français n'avait pas mis les pieds dans la colonie, il n'était pas pour autant inconnu des colons français. Selon Sack, « Gradis had by then become well known in Canada. In the grave crisis which the French colony was undergoing it was common knowledge that he was mainly responsible for preserving contact with the mother country. His efforts on behalf of the colonists were widely understood and appreciated »⁸²⁴.

Les efforts déployés à présenter le récit d'Abraham Gradis ont une double fonction. D'abord, Sack souhaite accomplir une mission historique et redresser des faits qu'il considère négligés par les historiens canadiens. En effet, écrit-il, « it is regrettable that Gradis' accomplishments have remained almost unknown in Canada. Historians, even to the present day, have consistently ignored one of the salient features of early Canadian history »⁸²⁵. Il est d'autant plus révélateur que c'est un Juif qui s'atèle à cette tâche pour mieux faire valoir sa canadianité. Dans le cadre du

⁸²² Le deuxième chapitre « The Jewish Contribution to New France » ainsi que le troisième chapitre « Abraham Gradis and General Montcalm » comportent près de trente pages portant sur le Régime français.

⁸²³ Sack, op. cit., (1945), p. 16.

⁸²⁴ Ibid., p. 20.

⁸²⁵ Ibid., p. 30.

dialogue interculturel amorcé au même moment, Sack contribue de manière importante à faire connaître des aspects positifs de la présence juive du passé.

Le deuxième motif derrière cette entreprise savante concerne la communauté même, puisqu'il souhaite que « the Jews of Canada may well remember with pride the part played by one of their group in the closing chapters of French Dominion »⁸²⁶. Pour ce faire, il ne manque pas de souligner à ses lecteurs d'ascendance ashkénaze que Gradis était un juif pratiquant et fidèle aux préceptes de la tradition mosaïque⁸²⁷. En ce sens, le marchand français n'occultait pas ses origines devant ses interlocuteurs non-juifs et participait à la vie coloniale en tant que juif. Vu l'accent placé sur ces dimensions du personnage, il est indéniable que la recherche de Sack comporte une part d'activisme communautaire qui vise à promouvoir la vie juive canadienne.

Dans un compte-rendu de l'ouvrage publié au *Congress Bulletin*, David Rome lui attribue d'ailleurs ce dessein en affirmant que « 'History of the Jews in Canada' shows Sack as Architect of Jewish History in Dominion »⁸²⁸. Selon Rome, la parution du livre constitue un moment décisif dans la conception d'une mémoire historique visant à produire une plus grande cohésion au sein de la collectivité juive canadienne. Pour cette raison, explique-t-il, « the author may quite properly be called the first of our historians »⁸²⁹.

It is wiser to be frank about these matters and to admit that our sense of community history has not been as acutely developed as it might well be. Mr. Sack's book, now that it is off the press, may well

⁸²⁶ Ibid.

⁸²⁷ Suite à la Révolution française, la communauté juive française d'origine sépharade, à laquelle Gradis appartient, est réputée s'être assimilée à la culture française républicaine dominante. Malgré que Gradis n'ait pas vécu la Révolution française et l'émancipation subséquente des Juifs vers 1808, on pourrait croire que Sack juge important de rappeler qu'il pratique un judaïsme intégral.

⁸²⁸ David Rome, « 'History of the Jews in Canada' Shows Sack As Architect of Jewish History in Dominion », *Congress Bulletin*, Avril 1946, p. 8.

⁸²⁹ Ibid.

be the motive force that will alter this condition. What emerges from the slightest examination of the volume is that Canadian Jewry is much older than most of us might think⁸³⁰.

Un texte de Louis M. Benjamin, publié dans le *Chronicle*, concède encore plus d'importance aux travaux de Sack⁸³¹. Il n'hésite pas à comparer ses contributions au legs des éminents historiens juifs européens Heinrich Graetz et Shimon Dubnow⁸³². Ces érudits avaient érigé les premiers travaux historiques canoniques de l'époque moderne, alors que la collectivité juive ashkénaze éprouvait d'importantes convulsions durant le 19^e siècle et au début du 20^e siècle, donnant l'impulsion nécessaire pour entreprendre une mise en récit du passé. Sinon, dans le cadre laurentien, la manière dont Benjamin décrit le rôle des travaux de Sack n'est pas sans rappeler l'importance attribuée dans l'historiographie à François-Xavier Garneau dans l'édification d'un récit historique au service de la nation dans la vallée du Saint-Laurent. C'est Sack lui-même, démontrant une connaissance fine du contexte historiographique canadien, qui fait référence dans la préface de son ouvrage à l'influence de Garneau sur ses propres travaux :

Over a century ago Lord Durham, in his famous report on conditions in Canada, referred rather disparagingly to the history the French Canadians. The latter rightly regarded his remarks as an insult which to this day has not been forgiven him. But their national pride has reacted constructively as well: it has found expression in the work of a series of prolific historians who, beginning with François-X. Garneau, have with love and earnest care put together the monument of their recorded national history. No people has shown greater sincerity or painstaking vigour in bringing to light the story of its past⁸³³.

⁸³⁰ Ibid.

⁸³¹ Louis M. Benjamin, « Unearthing The Story of Canada's Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 mai 1946, p. 8.

⁸³² Heinrich Graetz (1817-1891) est considéré comme le premier historien juif à rédiger un récit historique du peuple juif depuis la première destruction du Temple à Jérusalem en 587 avant l'ère commune. Il s'inscrit dans un mouvement de professionnalisation de la pratique historique à l'ère du positivisme scientifique. Shimon Dubnow (1860-1941), qui s'était inspiré des travaux de Graetz, est un historien et penseur influent de l'autonomisme juif, un mouvement de valorisation de la culture ashkénaze yiddishophone en Europe de l'est.

⁸³³ Benjamin Gutelius Sack, *History of the Jews in Canada* (Montreal: Harvest House, 1965), p. XV.

Vingt ans après sa première publication, le volume de Sack est réédité à Montréal⁸³⁴, un évènement qui mérite un nouveau compte-rendu dans le *Chronicle*. Cette fois, l'éditeur en chef Max Melamet commente le cadre chronologique qu'avait préconisé Sack de manière plus critique. Un immigrant récent venu d'Afrique du Sud, Melamet n'accorde pas la même importance que ses prédécesseurs du *Chronicle* à dévouer de longs passages aux contributions juives à l'ère du Régime français, se retranchant sur des mesures démographiques accablantes qui exposent la marginalité du fait juif à cette période. Il est vrai qu'on ne comptait aucun juif dans les populations recensées du Régime français et que, avant l'arrivée en masse des Juifs de l'Empire russe au tournant du siècle, la population juive du Canada se limitait à quelques centaines d'individus. Melamet conclut en outre que « the simple truth is, I fear, that the history of Canadian Jewry really begins after the railway had been pushed through the west and particularly after 1897 when the open-door policy of immigration was introduced by the Laurier government »⁸³⁵. Il y a en effet une tension entre l'érection d'une mémoire collective canadienne ancrée dans la longue durée et l'appartenance de la majorité des Juifs canadiens à la culture juive ashkénaze, détachée des Gradis et Hart qui ont jeté les bases du judaïsme canadien.

Sur le plan statistique, l'histoire juive canadienne devient effectivement une réalité palpable au pays lorsque la communauté atteint une masse critique le long de la rue Saint-Laurent à Montréal au tournant du 20^e siècle. Cela n'empêche pas plusieurs commentateurs, durant la deuxième moitié des années 1940 et tout au long des années 1950, de se pencher avec intérêt sur les traces de présence juive dès les premiers jours de la colonie dans l'ensemble du pays. David Rome exprime

⁸³⁴ Ibid, (1965).

⁸³⁵ Max Melamet, « Early History of Canadian Jewry », *Canadian Jewish Chronicle*, 29 janvier 1965, p. 10.

bien la mission cruciale que remplit la recherche historique dans son compte-rendu initial de l'ouvrage de Sack en 1945 :

This volume cuts across all phases of Canadian life. Mr. Sack needed to comb entire lengths of Canadian geography for his records for it is a serious error to believe that the Jews of Canada are confined to three large cities or two provinces. Jews participated in the exploration of the country, in the settlement of its lands and the exploitation of its resources. As government and politics assumed a larger place with the consolidation of the nation, as the colonies federated into union and as the task of building the Canadian nation and the Canadian way of free living became the central objectives the Jewish citizenry contributed not a little to the historic effort⁸³⁶.

En suivant les numéros du *Chronicle* et du *Congress Bulletin* jusqu'aux années 1960, nous constatons que l'intérêt pour la présence juive au Canada avant la confédération de 1867 occupe un espace notable. La tribune est même offerte pour les chercheurs non-juifs qui se penchent sur l'histoire juive canadienne, notamment Edward C. Woodley qui publie en 1946 un ouvrage sur les Joseph, une des premières familles juives à s'être établie au Québec à la suite de la conquête britannique et qui s'était taillé une place importante dans la région de Sorel⁸³⁷. Au sein de la communauté juive, David Rome est l'un des principaux contributeurs à cette historiographie. Il rédige d'abord une recension exhaustive des écrits en 1949, pour rappeler à ses lecteurs que la littérature disponible sur l'histoire juive canadienne va au-delà de l'ouvrage de Sack qui avait connu une diffusion considérable quelques années plus tôt⁸³⁸. Ensuite, il publie surtout ses propres recherches durant la décennie suivante pour mettre en lumière les apports juifs dans l'ensemble du

⁸³⁶ David Rome, « 'History of the Jews in Canada' Shows Sack As Architect of Jewish History in Dominion », *Congress Bulletin*, Avril 1946, p. 8.

⁸³⁷ Edward C. Woodley, « The Josephs—150 years in Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 juin 1946, p. 14 ; Edward C. Woodley, *The House of Joseph in the Life of Quebec: The Record of a Century and a Half* (Quebec: publisher not identified, 1946); Un autre texte paraît dans le *Congress Bulletin* sur cette même famille: Edgar Andrew Collard, « The Old Joseph House », *Congress Bulletin*, avril 1946, p. 6.

⁸³⁸ David Rome, « A Wealth of Writings: Some Early Jewish Canadiana », *Congress Bulletin*, janvier 1949, p. 20.

territoire canadien au cours de la période antérieure à la confédération. Ce corpus compte un texte sur la présence juive à Terre-Neuve au 18^e siècle⁸³⁹ — province nouvellement entrée dans la confédération depuis 1949 — ainsi que sur la présence juive dans la région atlantique du Canada⁸⁴⁰. À l'Ouest, il retrace les premières activités juives dans la ville de Victoria dès 1850⁸⁴¹ et sur les premières influences juives dans l'Ouest canadien⁸⁴². Finalement, un texte paru la même année nous apprend qu'un Juif canadien assiste en 1783 à la signature du traité entre les autochtones et la couronne pour la cession de l'île de Michilimackinac dans le lac Huron⁸⁴³. Ses recherches culminent avec la publication, en 1971, d'un ouvrage qui propose une synthèse de ses différents travaux sur les pionniers de la communauté juive canadienne⁸⁴⁴.

Mis à part David Rome, qui applique une méthode historique méticuleuse, la période antérieure à la confédération est aussi abordée par d'autres chercheurs et publiée dans le *Chronicle*. Joseph Kage, le directeur de la *Jewish Immigrant Aid Society*, signe en 1959 un texte intitulé « The Dawn of Jewish Immigration to Canada » qui réserve des passages importants au récit d'Esther Brandeau et de la famille Gradis⁸⁴⁵. Un évènement central des rapports judéo-catholiques, qui fait l'objet de mentions par les commentateurs du *Chronicle*, est l'émancipation politique des Juifs dans les

⁸³⁹ David Rome, « Jewish Ties With Newfoundland », *Canadian Jewish Chronicle*, 18 avril 1952, p. 3.

⁸⁴⁰ David Rome, « Aaron Hart's Position as First Jew in Canada Doubted as Maritimes History Investigated », *Congress Bulletin*, Avril 1946, p. 7.

⁸⁴¹ David Rome, « Canadian Notes of Long Ago », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 septembre 1952, p. 11.

⁸⁴² David Rome, « The First Jewish Wedding in Western Canada », *Congress Bulletin*, avril 1949, p. 20; David Rome, « The First Jewish Cemetery in Western Canada », *Congress Bulletin*, juillet 1949, David Rome, « Early Victorian Jews Prominent in Alaska Growth », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 juillet 1953, p. 7.

⁸⁴³ David Rome, « Quebec Jew Witnessed Indian Deed », *Canadian Jewish Chronicle*, 23 mai 1952, p. 8.

⁸⁴⁴ David Rome, *The Early Jewish Presence in Canada : a Book Lover's Ramble Through Jewish Canadiana* (Montréal: The Bronfman Collection of Jewish Canadiana at the Jewish Public Library, 1971).

⁸⁴⁵ Joseph Kage, « The Dawn of Jewish Immigration to Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 octobre 1959, p. 3.

colonies britanniques d'Amérique du Nord en 1832⁸⁴⁶. Solomon Frank ne manque pas d'insister sur ce fait dans un éditorial de 1959.

In Quebec, Jews were first accorded equal rights as full citizens, which was the beginning of the removal of religious requirement for the holding of public offices throughout British lands. Everywhere, the spirit of cooperation was present. The Jewish groups readily became integrated within the public and political life of their respective larger communities⁸⁴⁷.

L'élaboration de ce récit historique, qui insiste sur les présences juives au Canada avant 1867, se situe à un point précis de la chronologie canadienne. Face à la croissance d'une identité canadienne détachée de la couronne britannique et à la diversification de la population canadienne sur le plan ethnique, la communauté juive propose une interprétation du passé qui promeut ses contributions dans la longue durée historique. Dans le cadre des rapprochements œcuméniques et interculturels des années 1940 et 1950, cette construction mémorielle échafaude un espace symbolique commun dans l'arène canadienne. Pour preuve, comme nous l'avons présenté dans le premier chapitre, les journaux francophones considèrent d'un œil favorable la publication de volumes sur l'histoire juive canadienne⁸⁴⁸.

L'intérêt marqué pour ce thème a aussi des échos dans les milieux institutionnels en 1954, lorsque la Bibliothèque publique juive inaugure, sous le patronat du président du Congrès juif canadien samuel Bronfman, la *Bronfman Collection of Jewish Canadiana*. Cette collection vise à rassembler

⁸⁴⁶ Max Bookman, « 125 years of rights », *Canadian Jewish Chronicle*, 7 juin 1957, p. 2; Solomon Frank, « The Bicentennial Year », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 octobre 1959.

⁸⁴⁷ Solomon Frank, « The Bicentennial Year », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 octobre 1959, p. 2.

⁸⁴⁸ Saul Hayes, « Brochure in French on "Les Juifs au Canada" », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 1, 1 décembre 1947; Saul Hayes, « Genealogy of Jewish Pioneer in French Newspaper », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 2, 24 décembre 1948; Samuel Levine, « Lt. Gov. of Province of Quebec on early Jewish History in Canada », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 10, 8 mars 1957; Samuel Levine, « High Holy Days Greetings in French newspapers of Three Rivers », *Public Relations Committee Information Bulletin*, Volume 17, 25 septembre 1964.

au même endroit les ouvrages et les documents historiques d'importance sur l'expérience juive canadienne, une démarche qui se situe dans le sillage des travaux de H. M. Caiserman, qui avait déjà jeté les bases d'une archive juive au Congrès durant l'entre-deux-guerres⁸⁴⁹. La fondation de cette collection mène à des collaborations fructueuses avec des archives canadiennes, qui lui rendent ses lettres de noblesse. C'est le cas notamment lorsque les Archives nationales du Canada cèdent à la collection Bronfman des documents importants qui abordent le sujet des premiers immigrants juifs au Canada⁸⁵⁰. À l'occasion du lancement de cette collection, Samuel Bronfman prononce un discours — sans doute rédigé par A. M. Klein, qui signait normalement ses allocutions — dont il convient de citer un long passage.

One of the values of this collection is that it assembles, brings together books and pamphlets of a varying character, and from this assemblage emerges a historical and social truth. From this collection in the Jewish Public Library there emerges a high ideal of Canadianism and a picture of the Jews in Canada in the past and in the present, as well as a clear indication of what it strives to be. This collection is not an arbitrary matter. It is the documentation and illustration of an idea. [. . .] It is another definition of Canada and of Canadianism, an advance, and a contribution to the Canadian nation in the making.

In this case, it is a small section of the Canadian people that is examined and described in the collection. Their roots in the old world are traced, the story of their adaptation to the New World is told, their contribution to this New World is recorded as well as the duties they assumed toward it, their visions of the morrow, their efforts to realize these visions. [. . .]

Of the many lessons that derive from this collection I would point to one in particular: the plurality of cultures in Canada. We all glory in heritage of the Anglo-Saxon; we all consider most precious the culture which originally came from France and since developed here. We also draw attention to the Jewish tradition brought here and developed here, here where rich cultures grow side by side in mutual respect and to mutual benefit.

⁸⁴⁹ Samuel Bronfman, « There is Meaning to These Books », *Canadian Jewish Chronicle*, 24 septembre 1954, p. 25-27.

⁸⁵⁰ « Bronfman Collection of Jewish Canadiana », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 mai 1956, p. 12.

From this mutuality of respect develops another Canadian virtue—unity. For another of the lessons of this assembly of books is that all Canadians share parallel cultures. We all live spiritually upon the same foundations of the religious spirit. Historically we all developed in old Europe⁸⁵¹.

L'une des dimensions cruciales de cette allocution tient à l'importance attribuée à la notion des « trois solitudes », un principe qui positionne la communauté juive sur un pied d'égalité face aux communautés catholique et protestante. Au sein de la mosaïque canadienne qui se conçoit au lendemain la guerre, la communauté juive tend à revendiquer un espace en tant que groupe religieux, lui assurant une place plus avantageuse que celle qui consiste à se présenter comme l'une des minorités ethnoculturelles de la mosaïque canadienne. C'est en somme le positionnement stratégique que tient le Congrès juif canadien durant la décennie suivante dans le cadre de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, puisque plus de Juifs déclarent leur religion plutôt que leur appartenance ethnique au recensement canadien⁸⁵².

Un élu à la Chambre des communes prend aussi la parole devant l'audience rassemblée à la Bibliothèque publique juive. Pour sa part, le secrétaire d'État John Whitney Pickersgill profite de sa tribune pour faire valoir que la société canadienne permet aux communautés de pérenniser leurs cultures respectives. Son allocution conçoit implicitement le pluralisme selon la logique d'un élargissement du biculturalisme vers le multiculturalisme, un principe que reconnaissent à plusieurs occasions les commentateurs de la communauté juive.

It would be my hope that what you have accomplished in this institution for the Jewish community in Montreal and in Canada will be an inspiration to other elements in our population to preserve their own

⁸⁵¹ Ibid. p. 26-27.

⁸⁵² Richard Menkis soutient que le Congrès juif canadien insiste sur le critère religieux plutôt que le critère ethnique dans le cadre des débats entourant la Commission Laurendeau-Dunton. Richard Menkis, « Jewish Communal Identity at the Crossroads: Early Jewish Responses to Canadian Multiculturalism, 1963-1965 ». *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 40, No. 3 (2011): 283–292.

distinctive literary and cultural heritage and cultural heritage as a part of the common national patrimony of our Canadian homeland. [. . .]

Every year more and more Canadians come to realize that what is true of French and English, is true also of the other communities like yours which are making a distinctive contribution of their own to the new kind of nation we Canadians of all races are jointly engaged in building in the northern half of this continent⁸⁵³.

Le lancement de la collection Bronfman à la Bibliothèque publique juive de Montréal témoigne de la croissance d'une identité juive canadienne affirmée qui ne pourrait apparaître qu'au sein d'une communauté dont la majorité était née au pays. Dans le cadre du pluralisme canadien émergent, ce processus est facilité par une interprétation historique qui met l'accent sur la longévité historique de la communauté juive — réelle ou mythifiée. Ces deux allocutions révèlent toutefois un paradoxe : d'une part le judaïsme est présenté comme l'une des pièces qui forment la mosaïque canadienne alors que, d'autre part, les commentateurs juifs souhaitent véhiculer l'image d'une communauté pleinement intégrée au tissu canadien depuis au moins deux siècles. Le fait demeure que l'héritage judaïque de la communauté canadienne du 18^e siècle, ancré dans la culture britannique et présent depuis la Conquête grâce à l'implantation des Hart et Joseph, fait pâle figure face au poids des Juifs ashkénazes yiddishophones qui représentent toujours la majorité démographique dans la ville. Cette contradiction s'efface lorsque toutes les composantes de la communauté se rassemblent autour du vecteur de la confession judaïque, mais elle persiste sur les plans ethnique et culturel.

Établissons que le maintien d'une identité culturelle juive et l'intégration à la société canadienne ne s'opposent pas dans une équation à somme nulle. Il demeure que les commentateurs de la

⁸⁵³ John Whitney Pickersgill, « Bronfman Collection of Canadiana », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 juin 1954, p. 2, 15.

communauté juive démontrent une ambivalence face à ces deux pôles, à plus forte raison parce que le Congrès juif canadien entretient une stratégie visant à minimiser l'affirmation du particularisme juif dans la société canadienne⁸⁵⁴. Or, comme nous l'avons constaté, le développement d'une historiographie juive canadienne contribue pour sa part à ces deux desseins. Citons un éditorial de Solomon Frank paru dans le *Chronicle* peu après la fondation de la Collection Bronfman. Dans le texte « To Thyself be True, » Frank offre son interprétation de l'étendue démocratique du Canada, qu'il considère comme la gardienne de la pérennisation des particularismes culturels et ethniques.

Canada wants you to be true to yourselves. Don't cast aside your custom, your language, your folkways, your dances and your music. These are precious contributions to the totality of Canadian life. And Canada will ever respect you for what you are. Never be reticent to display that which is characteristically true of your racial and national origins. Canada wants you to be true to the best in your tradition and will love you for your loyalty⁸⁵⁵.

Cette célébration du pluralisme canadien émerge au moment où, dans l'arène politique, l'importance démographique des nouveaux Canadiens atteint une reconnaissance. Vers la fin des années 1950, ils regroupent près d'un cinquième de la population canadienne, ce qui pousse les commentateurs juifs à insister sur la longévité de la communauté et sur le succès de son intégration à la société canadienne. En octobre 1959, le Congrès juif canadien organise une série d'évènements visant à souligner le deux-centième anniversaire de la présence juive au Canada. La date de l'arrivée de la famille Hart dans la région trifluvienne vers 1759⁸⁵⁶, dont le parcours est fort bien documenté, est retenue comme le coup d'envoi du judaïsme canadien alors que d'autres, comme

⁸⁵⁴ C'est notamment ce que suggère Harold Troper dans *The Defining Decade*, op. cit., (2011).

⁸⁵⁵ Solomon Frank, « To Thyself be True », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 novembre 1954, p. 11.

⁸⁵⁶ En fait, Hart arrive avec le général Amherst lors de la conquête de Montréal en 1760.

nous l'avons vu, ont fait plonger les racines juives canadiennes jusqu'au Régime français. À cette occasion, le président du Congrès Samuel Bronfman mène une délégation jusqu'à Ottawa pour remettre au gouverneur général du Canada, Georges Vanier, un document solennel traduit en anglais, en français, en yiddish et en hébreu. Présenté sous la forme d'un parchemin, la « proclamation de foi et d'Actions de grâce » vise à sensibiliser la classe politique et les médias canadiens sur le fait de la longévité du judaïsme canadien. Il convient de citer un long passage de cette pièce importante du programme de relations publiques du Congrès juif canadien, qui est aussi accompagnée d'une prière que nous ne reproduisons pas dans le texte.

Notre peuple est venu de plusieurs pays, à ces rivages hospitaliers à la recherche de libertés religieuse et politique ainsi que de nouvelles possibilités économiques. Grâce à ces avantages, nous avons pris notre place, avec nos concitoyens, dans le développement de la vie économique, politique, religieuse, sociale et culturelle de notre pays. Nous sommes venus en aide aux moins fortunés parmi nous et avons secouru nos frères dans les pays d'oppression et de pauvreté. Nos fils ont répondu à l'appel de la patrie dans les périodes de paix et de guerre, quelques-uns recevant des récompenses convoitées pour leur bravoure et leurs services, d'autres accomplissant le sacrifice suprême. Parmi les différents groupes du Canada, nous avons maintenu fortement nos anciens idéaux prophétiques. Nous avons agi poussés par notre croyance dans la dignité humaine et le droit au bien-être de tous les hommes. À cette heure d'Actions de grâce, nous rappelons que notre génération a eu le privilège d'assister à la création de l'État d'Israël et nous exprimons notre profonde gratitude pour la contribution du Canada à cette réalisation historique⁸⁵⁷.

La déclaration affirme à la fois les contributions importantes de la communauté juive à la société canadienne et le maintien d'une identité juive intégrale. L'historien Harold Troper aborde aussi ce document, considérant qu'il vise surtout à faire savoir au public canadien que les Juifs du pays ne sont pas des immigrants récents, mais font partie de l'aventure canadienne depuis longtemps. Selon lui :

⁸⁵⁷ Document déposé aux Archives juives canadiennes Alex Dworkin. Série 2, Boîte 1, fichier 9.

The goal was to impress non-Jewish opinion leaders and the larger Canadian society with the notion that Jews were not all just off the boat. The goal was to portray Jews as part of the fabric of Canadian history, as nation builders invested in the Canadian enterprise for two hundred years. As such, Jews had as much a proprietary right as anyone to be thought of as bedrock Canadians committed to Canada⁸⁵⁸.

Un éditorial de Ben Taubes paru au mois d'octobre 1959 met bien en relief le fait de la participation à la société canadienne et de l'intégration rapide des Juifs ashkénazes qui immigrèrent surtout depuis le tournant du XXe siècle, formant une communauté minoritaire en Amérique du Nord.

That this backwoods community—scarcely even noticed on the world scene two decades ago—should have produced a Canadian Jewish Congress which has been a model of communal organization; that it should have given forth an Abraham M. Klein, whose primacy in the English language province of Jewish literature is as clear as his unquestioned leadership in Canadian literature; [. . .] that Montreal should be one of the largest centres of Jewish library reading outside of Israel, and should have one of the oldest and most widespread systems of Jewish integrated parochial schools; [. . .] all these characteristics give a high interest to Canadian Jewry and significance to its birthday in centuries⁸⁵⁹.

Parmi les facteurs qui permettent à la communauté de s'implanter au Canada tout en conservant les traits particuliers du judaïsme, les commentateurs relèvent qu'un climat social favorise la pérennisation des vecteurs ethnoculturels. Une certaine représentation de l'expérience canadienne, placée en porte à faux face à l'expérience états-unienne, est mise de l'avant. À l'occasion du bicentenaire du judaïsme canadien, le secrétaire du Congrès juif canadien H. M. Myerson signe dans le *Chronicle* un texte qui célèbre la cohabitation de différentes cultures au pays. Ce texte démontre comment l'exemple du Canada français, qui a réussi à pérenniser sa culture, constitue un sujet récurrent de la pensée juive québécoise, un élément qui inspire une exaltation du modèle canadien.

⁸⁵⁸ Troper, op. cit. p. 11.

⁸⁵⁹ Ben Taubes, « Two Hundred Years of Canadian Jewry », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 octobre 1959, p. 6.

It is to the glory of Canada, that here the inter-group climate, or the Folk—emotion does not drive a minority group such as the New England French-Canadian to complete assimilation, nor does it tend to prolong the era of race hatred as in the South. In Canada, Minority group life is not identified with geographic limitations as in Switzerland, Belgium or as Stalin designed to solve the Jewish problem in Russia by ordering the creation of Biro-Bidjan⁸⁶⁰.

Solidarités avec le Canada français minoritaire

À travers le matériau historique qui révèle la mise en récit du passé juif au Canada, nous trouvons aussi les éléments d'une représentation du Canada français. Comme nous l'avons constaté dans les chapitres précédents, le tissu social du pays est conçu par les Juifs comme une mosaïque composée de plusieurs minorités au sein de laquelle les Canadiens français tiennent un rôle de premier plan. Ils composent l'exemple séminal d'un groupe minoritaire qui assure le maintien de sa culture et de sa langue contre les périls de l'assimilation. Par ailleurs, cette dimension fondamentale du parcours canadien-français est perçue comme une expérience que partagent les Juifs depuis le 19^e siècle. En fait, le principe de liberté de religion que défendaient les Canadiens français trouvait normalement des appuis dans la communauté juive, et vice-versa. C'est en vertu de ce principe que les Juifs de la colonie du Bas-Canada obtiennent l'émancipation politique complète dès 1832, créant un précédent dans l'Empire britannique — ce que les commentateurs de la communauté juive montréalaise ne manquent pas de souligner⁸⁶¹. Cet événement constitue en quelque sorte le moment glorieux de l'histoire commune des Juifs et des Canadiens français. Comme le dénote David Rome en 1981, « out of this limited but important alliance between Jew

⁸⁶⁰ H. M. Myerson, « Thanksgiving for Achievements in the Past—Hope for Greater Creativeness in the Future », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 octobre 1959, p. 7-8.

⁸⁶¹ Ce fait est d'abord souligné dans les travaux de B. G. Sack ainsi que dans les compte-rendus et les réactions qui le suivent. Ensuite, dans le *Chronicle*, des textes soulignent ce fait durant la période qui marque le bicentenaire du judaïsme canadien : Max Bookman, « 125 years of rights » *Canadian Jewish Chronicle*, 7 juin 1957, p. 2; Solomon Frank, « The Bicentennial Year », *Canadian Jewish Chronicle*, 30 octobre 1959, p. 2; Joseph Kage, « The Dawn of Jewish Immigration » *Canadian Jewish Chronicle*, 30 octobre 1959, p. 37-38.

and Franco-Québécois quite naturally emerged the much more general, and more important, bestowal of all civic rights upon Jews »⁸⁶².

Dans cette section, nous revenons sur des thèmes traités dans le chapitre précédent, en ajustant notre lentille sur la représentation juive du Canada français en tant que minorité canadienne. Cet exercice nous permettra en outre de mieux comprendre comment l'émergence des nouveaux Canadiens dans l'espace politique, jumelé au passage des Québécois francophones vers un statut de majorité provinciale, influence le regard des Juifs sur la société québécoise à l'ère de la Révolution tranquille.

Un premier exemple concerne les parallèles établis entre Israël et le Canada. D'un point de vue sioniste, le fait qu'une culture francophone ait perduré au Canada évoque la possibilité de maintenir un État dans lequel deux cultures importantes cohabitent. Dans le cadre de la création de l'État d'Israël, qui comporte une forte population musulmane, l'exemple canadien est donc vu d'un bon œil. Le montréalais Dr Emmanuel Neumann propose une telle analogie dans le *Chronicle* au lendemain de la guerre, juste avant que l'État juif soit fondé, entraînant des conflits violents entre sionistes et Palestiniens. Lors d'une audience auprès du *Anglo-American Committee of Inquiry on Palestine* qui se penchait sur l'enjeu de la relation entre Juifs et Arabes, il défend le fait que « the Zionists look for a duo culture of the type which has worked out successfully over a long period in Canada »⁸⁶³. Il offre ensuite son interprétation des rapports entre Canadiens français et anglais dans l'histoire canadienne.

In the beginning, the French Catholics there were in the great majority and resented the arrival of the British Protestants. As time went by, the French became a minority, but the transition was peacefully

⁸⁶² Rome, op. cit., (1981), p. 163-164.

⁸⁶³ Emmanuel Neumann, « Emmanuel Neumann Points to Canadian Way », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 janvier 1946, p. 7.

accomplished through the legal assurance to them of complete autonomy in language, education and religion. The same thing will happen in Palestine⁸⁶⁴.

Dans ce passage, le commentateur projette le contexte canadien sur le cadre palestinien, prédisant le rôle que ses coreligionnaires seraient appelés à tenir dans un État juif en tant que majorité conquérante et bienveillante. L'analyse de la société canadienne à laquelle il a recours, certes, aplanit les tensions qui ponctuent les rapports entre la majorité anglophone et le Canada français tout au long de la trame historique canadienne. En ce sens, il apparaît que les intervenants juifs ont une vision tronquée — sinon idéalisée — de la « survivance » canadienne-française. Il demeure que, dans le discours juif montréalais, une certaine représentation du Canada français élevée en tant que preuve du bon fonctionnement d'un pluralisme canadien se perçoit clairement. En principe, la logique qui découle de cette mise en récit du Canada porte à penser que la société canadienne engendre l'expression d'un judaïsme plus affirmé.

Dans une chronique parue au *Chronicle*, le contributeur manitobain H. E. Wilder offre en novembre 1946 son point de vue sur les moyens d'assurer la survie de la culture juive au Canada. Il croit bon s'inspirer des actions que mènent les Canadiens français de Saint-Boniface au Manitoba pour contrer l'assimilation. Suite à la mise sur pied par cette communauté d'une chaîne de radio francophone dans un milieu à dominance anglo-saxonne, il félicite un geste porté envers la défense de la culture.

An example of what genuine devotion to a cause can accomplish is to be found in the newly-opened French radio station in our neighboring city, St. Boniface,—an almost isolated French island in an English sea. Alarmed at the insidiousness of three English radio stations right at their doors—the people

⁸⁶⁴ Ibid.

of St. Boniface, determined to preserve their own culture, got together their resources and erected a radio station of their own⁸⁶⁵.

Au tournant des années 1960, des mouvements de protestations plus intenses en faveur des droits des Canadiens français prennent forme au Canada. Les commentateurs du *Chronicle* se montrent entre autres favorables à la mise en place de mesures pour assurer une meilleure représentation des Canadiens français dans certains secteurs clés de la fonction publique. Cette opinion est exprimée avec conviction par Solomon Frank lorsque la compagnie ferroviaire du Canadien National, qui fait face à des allégations de discrimination, met sur pied un comité d'étude sur l'enjeu de la sous-représentation des Canadiens français au sein de l'entreprise. Selon Frank, cette enquête devrait recevoir l'appui de tous les Canadiens puisqu'elle vise à garantir le respect d'un principe fondamental dans une société démocratique.

We well understand the feeling of resentment made manifest throughout French Canada by the thought that discrimination in employment may exist. [. . .] We are convinced that the objections raised by the French-Canadian community are valid and are deserving of the closest and most searching inquiry. The terms of references, we suggest, to prove truly effective, must take into consideration all facets of the problem as affecting every minority in Canada. This we urge as a safeguard of fundamental human rights⁸⁶⁶.

Sur ce point, il nous semble pertinent de revenir sur le texte du yiddishiste montréalais Jacob Glatstein, publié d'abord dans les pages d'un quotidien yiddish de New York et traduit en anglais pour le compte du *Chronicle* en 1962. Constituant une première réaction à la Révolution tranquille dans les pages de l'hebdomadaire, ce texte jette les bases de la perception juive du néonationalisme québécois, marqué par un esprit de solidarité face à la lutte culturelle que mènent les francophones

⁸⁶⁵ H. E. Wilder, « Jewish Survival in Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 22 novembre 1946, p. 12.

⁸⁶⁶ A. M. Klein, « Discrimination in Industry », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 décembre 1962, p. 4.

de la province. L'élément que nous tenons à faire ressortir porte sur l'espace que tiennent les efforts pour la pérennisation des Canadiens français dans le commentaire de Glatstein.

Quebec is an island of French language and culture in Canada, but the English majority has placed its stamp and seal on the country. It is true that Quebec has always been proud of its bilingualism, but the English spirit has always dominated, especially among the million dwellers of Montreal in spite of its French Catholic majority. The culture of the English covered the growing dissatisfaction of the French-Canadians. [. . .]

Quebec is a great drama and a central phase of Canadian history. It is a fascinating struggle on the part of the Frenchmen who are far from the land of their roots, struggling for natural and cultural continuity. Among the elements of this drama are the dignity of tongue, faith, education, folklore and the ways with the neighbours. This is a drama of particular interest for Jews who are themselves fighting for their survival among the nations⁸⁶⁷.

Cette solidarité est appelée à s'effriter. Lors des années 1960, la croissance de l'État québécois et la mise en place des premières lois linguistiques provoquent une interprétation nouvelle de l'équilibre social canadien chez la communauté juive. Elle se définit graduellement comme étant partie du troisième tiers de la population canadienne, que les milieux politiques et médiatiques regroupent sous l'étiquette de nouveaux Canadiens. L'inclusion de la communauté juive dans ce segment de la population n'empêche pas pour autant la prévalence d'une conception juive relativement aux phénomènes qui ont cours au Québec. Seulement, il révèle l'élaboration d'un nouveau modèle sociétal, fondé la reconnaissance des Canadiens d'origine européenne qui n'appartiennent pas aux « deux peuples fondateurs. »

Le point de vue de l'éditeur en chef Max Melamet permet de bien cerner l'impact de cette transition sur les perceptions juives face aux revendications politiques des francophones du Québec. Selon lui, l'émergence du néonationalisme au Québec durant les années 1960 n'est pas sans rappeler

⁸⁶⁷ Jacob Glatstein, « A Fascinating Ferment », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 juin 1962, p. 5.

d'autres événements qui ont marqué son parcours en tant que Juif d'origine sud-africaine. Si son intransigeance face à la réalité francophone le distingue des propos entretenus par d'autres contributeurs du *Chronicle* nés au pays, Melamet témoigne en revanche de l'aliénation des nouveaux Canadiens face au néonationalisme québécois.

I have witnessed from close quarters at least four national revolutions. For that is how I would describe what is happening in this province: a national revolution.

I have, of course, watched the Zionist revolution. Indeed I did more than just watch. And Zionism did represent an upsurge of Jewish nationalism and a protest against the degradation, the humiliation, the self-abasement, the self-hate, the vulnerability . . . against all that is comprehended by the concept of *Galut*.⁸⁶⁸ [. . .]

I have watched, from very close up the struggle in South Africa between Boer and Briton. The Boers—I am calling them that rather than Afrikaners to avoid confusion with the blacks, who call themselves Africans—are a small nation. They have their own language, their own church, their own traditions, history, cultural heritage. [. . .]

And now, as one of the six million or so of Canadians who are not members of either of “the two founding races”, I am watching the burgeoning of French-Canadian nationalism. In many respects the French Canadians resemble the Boers. In South Africa, too, there was an influx of an essentially rural, agrarian people into the cities, where they found themselves without the experience, the skills, the capital, the organization to forge their way to the top⁸⁶⁹.

L'émergence des nouveaux Canadiens

Le vocable nouveau Canadien (ou néo-canadien) apparaît au tournant des années 1950 dans les discours politiques et médiatiques. Il désigne d'une part une réalité démographique mesurable et d'autre part, l'entrée en scène d'une valeur civique qui conçoit le pluralisme comme un aspect

⁸⁶⁸ *Galut* signifie exil en hébreu, et fait référence au récit biblique de l'exil de la Judée suite à l'expulsion des Juifs par les romains au premier siècle de cette ère. Le terme fait référence au parcours des Juifs de la diaspora.

⁸⁶⁹ Max Melamet, « This, that and, the other », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 octobre 1964, p. 4.

constitutif de la société canadienne⁸⁷⁰. Un contexte international encourage aussi le développement de ces nouveaux discours : durant l'après-guerre, les centaines de milliers de personnes déplacées lors du conflit sensibilisent la population canadienne à la dimension humanitaire des mouvements migratoires.

Dans le *Chronicle*, en suivant les mentions faites à propos des nouveaux Canadiens, nous constatons qu'un glissement de signification s'opère au fil du temps. Dans son strict sens littéral, le terme réfère évidemment aux immigrants récents qui font leurs premiers pas dans la société d'accueil. C'est ce qu'entend A. M. Klein en 1951 dans un texte intitulé « New Canadians », alors que l'éditorialiste souligne les travaux de la *Jewish Immigrant Aid Society* qui accueillent les personnes déplacées au Canada⁸⁷¹. Klein félicite JIAS d'offrir des cours d'anglais et de français aux réfugiés, saluant que « their first gesture was to learn our languages and our way of life ». Il ajoute que « this was a splendid way of saying, Thank you! Merci! »⁸⁷² Dans une telle conception, le nouvel arrivant a comme objectif de s'intégrer à l'une des deux communautés linguistiques. Le statut de nouveau Canadien ne représente ainsi qu'un passage obligé dans le parcours d'un immigrant avant qu'il ne s'assimile. Klein observe que « to know the language is, indeed, to be at home: and to be at one with its principles of citizenship is already to have acquired a Canadian tradition »⁸⁷³. Les Juifs de l'entre-deux-guerres, selon cette même conception de l'immigrant,

⁸⁷⁰ Franca Iacovetta aborde ce développement en se penchant sur la promotion de l'idéal multiethnique à Toronto durant les années 1950. Franca Iacovetta, « Immigrant Gifts, Canadian Treasures, and Spectacles of Pluralism: The International Institute of Toronto in North American Context, 1950s-1970s », *Journal of American Ethnic History* 31, n° 1 (2011): 34-73.

⁸⁷¹ A. M. Klein, « New Canadians », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 mai 1951, p. 4; Un texte du *Congress Bulletin* utilise aussi le vocable nouveau canadien au sens littéral: « Social Agencies Help New Canadians », *Congress Bulletin*, novembre 1948, p. 1.

⁸⁷² Ibid.

⁸⁷³ Ibid.

étiquetaient les nouveaux canadiens juive de *griner*, un vocable yiddish dépeignant un individu peine débarqué du bateau et inexpérimenté face à la réalité du pays.

Durant les années 1950, un évènement majeur marque la société canadienne sur le plan de l'immigration. Les répressions staliniennes de la Révolution hongroise en 1956 provoquent une crise de réfugiés importante à laquelle le Canada répondra favorablement, contrairement à celle de la fin des années 1930 causée par le régime nazi. Ce fait est d'ailleurs relevé dans un éditorial de Saul Hayes, qui ne peut s'empêcher de comparer avec une certaine amertume les évènements contemporains.

In our joy and gladness that moved us today when we see governments are quick to come to the aid of the gallant Hungarians, some of us cannot forget those for whom no aid was forthcoming and for whom the rude grave was the only solace⁸⁷⁴.

La réaction du gouvernement libéral constitue en fait un précédent dans la mesure où les portes du pays vont cette fois s'ouvrir à un nombre important de ressortissants sur une base humanitaire. L'historienne Valerie Knowles a démontré que la vitesse à laquelle le gouvernement de Louis Saint-Laurent réagit résulte des pressions exercées par la population canadienne, interpellée par la détresse des quelque 200 000 réfugiés hongrois⁸⁷⁵. Plus encore, avance Knowles, cet évènement aurait même réussi à amenuiser la forte opposition du Canada français face à l'immigration⁸⁷⁶.

La crise des réfugiés hongrois engendre un mouvement de sympathie envers les migrants et l'immigration en général qui se répercute dans le discours politique. Ce changement de cap se mesure lors de la campagne électorale de 1957 qui oppose Louis Saint-Laurent au candidat

⁸⁷⁴ Saul Hayes, « One Cannot Help But Compare », *Congress Bulletin*, décembre 1956, p. 1.

⁸⁷⁵ Valerie Knowles, *Strangers At Our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-2015* (Toronto Ontario: Dundurn Press, Ottawa, Ontario, 2016), p. 173.

⁸⁷⁶ Ibid.

progressiste-conservateur John Diefenbaker. Ce dernier déclare que s'il est élu, son gouvernement « will overhaul the act's administration to ensure that humanity will be considered and to put an end to the bureaucratic interpretations which keep out from Canada many potential good citizens »⁸⁷⁷. À la suite de son élection en mars 1958, le nouveau premier ministre compte faire croître la population du Canada grâce à une politique d'immigration vigoureuse, et fait valoir ses politiques par des déclarations rhétoriques à savoir que le Canada doit « populate or perish »⁸⁷⁸.

Le climat politique de l'ère Diefenbaker trouve écho chez les éditorialistes du *Chronicle*. Dans une série de textes, le correspondant à Ottawa, Max Bookman, fait remarquer que Diefenbaker s'est souvent prononcé au nom des nouveaux Canadiens, et que ces derniers s'imposent comme une réelle force démographique dans l'électorat⁸⁷⁹. Pour Bookman, le fait que Diefenbaker ait choisi un Canadien d'origine ukrainienne pour occuper le poste de ministre du Travail signale une nouvelle ère politique au pays⁸⁸⁰.

Time and again it would be heard or written that in Canada there was really only two important groups that counted, namely, French Canada and British Canada. New Canadians were discounted by the managers of the old parties in the past except for the occasional bone in their direction. It must be admitted that the new parties definitely courted the New Canadians. Today there is a race on for the favour of New Canadians and Mr. Diefenbaker being in the driver's seat intends to make the most out of it. Not, it should be underlined, as an occasional appointment but by the declaration that in Canada today there are now THREE powerful forces, namely, French Canada, British Canada and New Canadians⁸⁸¹.

⁸⁷⁷ Ibid, p. 179.

⁸⁷⁸ Ibid., p. 180.

⁸⁷⁹ Max Bookman, « Diefenbaker Friend of Israel », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 juin 1957, p. 2.

⁸⁸⁰ Michael Starr, né Starchewsky, est un canadien de deuxième génération d'origine ukrainienne. Il est le premier ministre canadien d'origine ukrainienne et député ontarien à la Chambre des communes sous la bannière des conservateurs de 1952 à 1968.

⁸⁸¹ Max Bookman, « A leaning Towards New Canadians », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 juin 1957, p. 2.

À partir de ce moment, il apparaît que les nouveaux Canadiens ne sont plus perçus comme des immigrants en vue de devenir pleinement Canadiens, mais bien comme un ensemble regroupant tous ceux qui n'appartiennent pas aux deux « peuples fondateurs » du Canada. Aborder la société canadienne en fonction de cette réalité permet en outre de prévoir des changements significatifs au niveau des lois en matière d'immigration, un enjeu cher aux yeux de la communauté juive. Bookman se montre enthousiaste à l'idée que les Juifs canadiens possèdent enfin des alliés de taille qui militeront à leurs côtés pour obtenir la réforme des lois sur l'immigration, toujours fondées sur la discrimination envers certains groupes ethniques. Il constate que « Jewish Canada is no longer the only group in this country concerned with a more open immigration policy and regulations. In fact nearly all of the large New Canadian racial groups are after the Government for a more free immigration to Canada »⁸⁸². Le gouvernement de John Diefenbaker entreprend des réformes qui obtiennent l'appui enthousiaste de la communauté juive, notamment l'introduction d'une charte des droits en 1959 et l'amendement de la loi sur l'immigration en 1962⁸⁸³.

Pour comprendre le développement de la relation entre Québécois d'origines juive et canadienne-française, il faut prendre en compte ces transitions importantes au Canada. D'une part, la visibilité accrue des nouveaux Canadiens contribue à l'effritement d'un des piliers de la solidarité entre Juifs et Canadiens français. D'autre part, l'émergence du néonationalisme québécois rend caduque la notion selon laquelle les Canadiens français représentent une minorité pancanadienne. Ces

⁸⁸² Max Bookman, « Jewish Immigration to Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 janvier 1958.

⁸⁸³ Les représentants du Congrès juif canadien, suite à l'élection de Diefenbaker, avait fait valoir l'importance de l'adoption d'une charte des droits. « Jewish Delegation Meets With Prime Minister », *Congress Bulletin*, septembre 1957, p. 1; Le congrès communique au gouvernement son appréciation lorsque la Charte des droits est adoptée le 4 août 1960. Manfred Saalheimer, « The Canadian Bill of Rights », *Congress Bulletin*, septembre 1960, p. 2; L'éditorialiste du *Chronicle*, réagit aussi favorablement: Solomon Frank, « Canada Shows the Way », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 août 1960, pp. 4, 16. Les réformes de l'immigration sont commentées dans le *Congress Bulletin* : « Overdue Reforms Now At Hand », *Congress Bulletin*, janvier 1962, p. 1.

tensions se manifestent d'ailleurs, comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent, dans la position que le Congrès juif canadien adopte face au mandat de la Commission Laurendeau-Dunton qui met l'accent sur le maintien du biculturalisme. En 1957, à la suite de l'élection de Diefenbaker, Saul Hayes exprime clairement le rôle que tient le Canada français dans l'élaboration du pluralisme canadien.

Canada has always been committed constitutionally to a doctrine of a bi-cultural state and considers a "melting pot" theory as divisive, if not downright treason. Cultural pluralism is merely an extension of the basic constitutional safeguards enacted for French Canada. It is not much of a leap from constitutional guarantees to preserve the integrity of French Canada to a thoroughgoing belief in the rights of all cultural groups to foster their customs, language and folkways⁸⁸⁴.

Alors que les tensions s'accroissent durant les années 1960 et que l'importance d'un dialogue entre les deux « peuples fondateurs » est abordée dans la sphère publique, les minorités ethniques et culturelles canadiennes revendiquent pour leur compte une plus grande reconnaissance. Dans un éditorial de 1967 intitulé « The Invisible Canadians », Max Melamet déplore « a tendency to believe that the only dialogue that has relevance for Canada's future is that between the Canadians of French origin and those of British origin »⁸⁸⁵.

This is a state of affairs which is undesirable and indefensible. The Canadians of Ukrainian, Polish, Italian, Greek, German, American, Russian and other origins—and these include this country's nearly three hundred thousand Jews—have as much right as any others to participate in the shaping of Canada's future. [. . .]

What they find frustrating and exasperating is that the two founding groups behave as if they were the only Canadians, as if only their histories, their cultures, their past conquests and defeats, their past resentments, their past dominations and their past humiliations counted.

⁸⁸⁴ Saul Hayes, « Integration or Assimilation », *Congress Bulletin*, septembre 1958, p. 1.

⁸⁸⁵ Max Melamet, « The Invisible Canadians », *Canadian Jewish Chronicle*, 1er décembre 1967, p. 4.

The six million Canadians who are of neither British nor French origin believe that they have a valuable contribution to make to this country's future, as they have made to its present. They are neither pro—nor anti-French or British. They look to the future and not back to the past. In a sense, they are not only the new Canadians but the only unhyphenated Canadians. To exclude them from any dialogue about Canada's future is to do the country a grave disservice⁸⁸⁶.

L'adoption de la loi sur le multiculturalisme de 1971 répond à cette considération des commentateurs de la communauté juive. Pour le Congrès juif canadien, cette loi permet de régler le problème perçu du principe des deux peuples fondateurs. En fait, comme nous l'avons vu tout au long de cette thèse, concevoir le biculturalisme en tant que prélude déterminant au multiculturalisme s'avère une idée récurrente. Pour exprimer son soutien à cette nouvelle politique, le *Congress Bulletin* fait paraître un collage sur l'évolution de la rhétorique multiculturelle au Canada et de l'implication du Congrès dans ce dossier⁸⁸⁷. La déclaration de foi et d'Action de grâces, qui avait été présentée au gouverneur général à l'occasion du bicentenaire de la présence juive au Canada en 1959, est reléguée au passé, biffée d'une étampe qui indique en grosses lettres « MULTICULTURALISM: PAST »⁸⁸⁸. Le congrès suggère qu'il ne sera plus nécessaire pour la communauté juive d'insister sur ses contributions dans la société canadienne pour se faire valoir comme une composante légitime de la collectivité.

La double allégeance au Canada

L'accusation de double allégeance relève d'un discours antisémite qui suppose que les Juifs de la diaspora portent allégeance à l'État d'Israël aux dépens du pays dans lequel ils sont citoyens. Ce blâme a d'ailleurs des racines antérieures à la déclaration d'indépendance d'Israël et se retrouve

⁸⁸⁶ Ibid.

⁸⁸⁷ *Congress Bulletin*, mai et juin 1972, pp. 1, 3 et 5.

⁸⁸⁸ «Multiculturalism: Past », *Congress Bulletin*, mai et juin 1972, p. 1.

dans le canon des thèmes antisémites classiques⁸⁸⁹. En revanche, le cas canadien présente des contours particuliers, car la notion de la double allégeance tient un rôle considérable dans l'identité juive au Canada. En considérant le pays comme une mosaïque composée de plusieurs communautés ethniques qui contrastent avec la population anglo-canadienne dominante — d'une part les Canadiens français et ensuite, les différentes communautés ethnoculturelles — un espace émerge pour concevoir la double allégeance comme une caractéristique fondamentale de la société canadienne. Lorsque les antisémites canadiens reprochent aux Juifs de soutenir Israël, la réponse des commentateurs juifs vient sous la forme d'un plaidoyer en la faveur d'un modèle canadien pluraliste⁸⁹⁰.

Le 21 mai 1948, une semaine après la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël, un éditorial du *Montreal Star* avertit ses lecteurs contre « the dangers of divided loyalty »⁸⁹¹, ce qui leur vaut une réplique cinglante de A. M. Klein dans le *Chronicle*. Bien sûr, concède-t-il, « it is true that Canadian Jewry is passionately concerned about the fate of its co-religionists overseas, and in particular, about the fate of Jewry in Palestine »⁸⁹². Ce n'est pas pour autant le signe d'une trahison, insiste-t-il. D'autant plus que la société canadienne est composée, prétend Klein, de groupes aux allégeances diverses.

There is, in fact, hardly an ethnic group in this dominion which does not admit to sentimental and emotional attachments to places and things located beyond the seas. No one impugns the love which a Canadian of Irish extraction has for things Irish as disaffectionate for our country. [. . .] That the

⁸⁸⁹ Voir Weinfeld, Morton. « Canadian Jews, Dual/Divided Loyalties, and the Tebbit “Cricket” Test » *Canadian Ethnic Studies Journal* 43, No. 3 (2011): 59-80.

⁸⁹⁰ Ira Robinson aborde cet enjeu dans son ouvrage sur l'antisémitisme au Canada, rappelant que l'argument anti-sioniste exprimé notamment dans le Crédit social. Ira Robinson, *A History of Antisemitism in Canada* (Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press, 2015), p. 155.

⁸⁹¹ Article mentionné dans A. M. Klein, « 'The Dangers of Divided Loyalty' », *Canadian Jewish Chronicle*, 28 mai 1948, p. 4.

⁸⁹² Ibid., p. 4.

Canadien has a soft spot for France beyond the Atlantic casts no shadow upon his oath of allegiance. Nonetheless, we have yet to read in The Montreal Daily Star disquisitions on divided loyalty addressed to Irish or Scotch or French Canadians on the occasion of St. Patrick's, St. Andrew's, or St. Denis' day [...] Canadian Jewry considers itself to be, and is—Canadian. It is 100% Canadian, and that canadianism nothing can divide or diminish, not even the insidious subtractions in kindly editorial attempted⁸⁹³.

Le thème est repris par Solomon Frank dans un éditorial intitulé simplement « This is Canada ». À travers ce texte, il défend que la notion du « hyphenated canadian », qui se situe au centre d'une définition du Canadien français et du nouveau Canadien, représente la pierre angulaire de la société canadienne d'après-guerre. C'est d'ailleurs le point de distinction le plus important par rapport à la société états-unienne, puisqu'il signale « the rejection of the fallacy of the melting pot »⁸⁹⁴. Pour sa part, Saul Hayes fait paraître un éditorial qui associe de manière encore plus explicite ce phénomène à l'exemple du Canada français.

In Canada, and particularly in Quebec, there is a milieu where, at least in theory, accommodation to the general culture is possible without attenuating one's own. Our entire Canadian philosophy respects the cultural integrity of a minority group and the Jewish community could comfortably live within the framework of this structure. We never had a melting pot and the acceptance of "Je me souviens" as a doctrine of daily life goes beyond the confines of French-Canada whose motto it is⁸⁹⁵.

Ce principe est aussi renforcé par un contexte externe au Canada et se manifeste dans la rhétorique politique israélienne. Lors d'une allocution prononcée devant une association philanthropique juive montréalaise, l'ambassadeur d'Israël Michael S. Comay exprime cette idée à partir du point de vue israélien, alléguant lui aussi « the dualism of Canadian-Jewish life ».

⁸⁹³ Ibid.

⁸⁹⁴ Solomon Frank, « This is Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 décembre 1953, p. 8.

⁸⁹⁵ Saul Hayes, « Another Repetition of Twice Told Tales », *Congress Bulletin*, octobre 1955, p. 1.

I am speaking to you as a fellow Jew. This marks a dualism in your lives which I know you proudly embrace. On the one hand, you are privileged to be citizens of this great dominion. On the other hand, you are conscious members of our ancient people, and as such have sentiments and ties which transcend the borders of any one country and involve you with the destiny of Jews everywhere, as well as with Israel. There is no conflict inherent in this dualism, and I know you feel none. Where else should it be better understood than in Canada? The right to be equal but different is deeply etched into your Constitution, and unity without uniformity is your national ideal and practice⁸⁹⁶.

Lorsque le premier ministre d'Israël David Ben Gurion visite Montréal en mai 1961, l'éditorialiste Charles Lazarus lui dédie une lettre ouverte publiée en première page du *Chronicle*. Le texte renvoie à une conception forte de l'identité juive canadienne d'après l'auteur qui nous fascine par la manière dont il superpose les paysages israélien et canadien. En effet, Lazarus invite Ben Gurion à profiter du panorama en haut du mont Royal, « our own modest 'mountain,' and notice how similar it is in many ways to the view from Mount Carmel over Haifa »⁸⁹⁷. Comme la ville du nord d'Israël est située au bord de la mer Méditerranée, « so far geographically, yet so close », Lazarus dresse un parallèle en mentionnant le rôle historique des cours d'eau en tant que voies marchandes aux abords desquelles des communautés juives s'installèrent⁸⁹⁸. Le texte témoigne en outre de l'enracinement de la communauté juive montréalaise et de son attachement complet à Israël.

It has been quite some time since you last visited Canada, and our Jewish community has flourished, progressed and created an identity all of its own—all of course within the context of Jewish continuity, suffering and tradition which led up to the historic creation of the State of Israel.

When you meet with the Jewish Day School children on Sunday morning, they will sing God Save the Queen and O Canada, in addition to Hatikvah. I think you will agree that this is as it should be, for these children are Canadians with Jewish hearts, and if there is any fear that Jewish children in America

⁸⁹⁶ Michael S. Comay, « The Dualism of Canadian-Jewish Life, » *Canadian Jewish Chronicle*, 28 octobre 1955, p. 4.

⁸⁹⁷ Charles Lazarus, « Shalom, Mr. Ben Gurion! » *Canadian Jewish Chronicle*, 26 mai 1961, p. 1.

⁸⁹⁸ Ibid.

may not have an opportunity for a “full” Jewish life, then I would humbly direct your attention to the truly Strong Jewish community in Montreal, where 110,000 Jews practice their faith, customs and traditions, in a city close to 1,750,000 persons—some 75 percent whom follow the Roman Catholic faith⁸⁹⁹.

Dans sa lettre à Ben Gurion, Lazarus fait valoir la richesse du judaïsme à Montréal, ce qui relève peut-être d’une volonté de faire valoir qu’il ne soit pas nécessaire de faire *aliyah*⁹⁰⁰ pour connaître une vie juive intégrale. L’année précédente, le journaliste faisait paraître le récit d’un voyage en Terre Sainte dans le *Congress Bulletin*. Il pose franchement la question : « Should Israel be the end of the galut? »⁹⁰¹ Dans ce texte, Lazarus réagit à certains échanges avec des israéliens qui démontraient une attitude paternaliste envers les Juifs de la diaspora, ne croyant pas qu’il est possible de vivre pleinement le judaïsme à l’extérieur de l’État juif. Selon lui, la majorité des Juifs canadiens soutient l’État juif sur des bases idéologique, matérielle et émotionnelle, mais ne sont pas convaincus « that creation of the state meant the beginning of a massive aliyah, bringing all Jews from the Diaspora »⁹⁰².

En somme, la rhétorique sur les nouveaux Canadiens et le pluralisme se manifeste dans la communauté juive par l’expression d’une double allégeance assumée. À mesure que la période avance, la référence au Canada français s’efface au profit des nouveaux Canadiens, qui viennent à incarner un pluralisme qui supplante le biculturalisme. Un texte du philosophe et rabbin Emil Ludwig Fackenheim⁹⁰³, tiré d’une allocution prononcée à l’Université Sir George Williams en

⁸⁹⁹ Ibid.

⁹⁰⁰ *Aliyah* est un mot hébreu qui signifie ascension. Il désigne l’acte d’émigrer en Israël par une personne juive, et constitue un principe fondamental du sionisme.

⁹⁰¹ *Galut* est un mot hébreu qui signifie exil. Il fait référence à la condition des Juifs de la diaspora depuis la destruction du deuxième temple de Jérusalem en l’an 66 de notre ère.

⁹⁰² Charles Lazarus, « Should Israel Mean the End of the Galut? », *Congress Bulletin*, janvier 1960, p. 2.

⁹⁰³ Emil Ludwig Fackenheim (1916-2003) est né en Allemagne et s’est enfui vers l’Angleterre en 1939, avant d’être emprisonné au déclenchement de la guerre par les autorités britanniques. Il est interné en tant qu’Allemand à Québec

1971, nous fournit un exemple probant de cette transition. Selon Fackenheim, « a Canadian who is neither French nor English can come upon the scene and testify that tolerance, if not always encouragement, of dual loyalty has all along been part of the tradition of this country »⁹⁰⁴.

L'auteur offre une réflexion surprenante sur la double allégeance des Juifs canadiens. Le libéralisme qui provoque l'ouverture des Canadiens face aux immigrants, lorsque comparé au patriotisme états-unien, n'aurait pas pour effet de rendre les Juifs moins loyaux envers le Canada. En fait, propose Fackenheim, « they are simply less neurotic [. . .] ». Il poursuit : « And what is true of Canadian Jews must surely be true of all other hyphenated Canadians as well—and who is not a hyphenated Canadian? In short, Canadian liberality has produced, not a less loyal, but rather a less neurotic citizenry ». Autrement dit, les Juifs canadiens sont peut-être moins patriotes que leurs voisins américains, mais ils ne sont pas moins attachés au Canada.

Fackenheim réfléchit finalement sur les paramètres qui définissent la communauté juive canadienne. Selon lui, les Juifs canadiens n'ont pas la vigueur et le dynamisme de la communauté états-unienne, l'érudition de la communauté allemande, ou la piété orthodoxe de la communauté est-européenne désormais disparue. Or, soutient Fackenheim, « the Canadian Jewish community does have one special claim to honour. When a generation ago one third of the world's Jewish population was murdered, this Jewish community was united ». Il touche ici à un élément important qui est souvent invoqué par les commentateurs juifs de Montréal pour différencier le judaïsme canadien de la communauté états-unienne.

puis libéré en 1943. Il s'établit en Ontario où il entame une carrière de professeur de philosophie à l'Université de Toronto.

⁹⁰⁴ Emil L. Fackenheim, « In Praise of Dual Loyalty », *Chronicle Review*, Août 1971, p. 50.

Juifs canadiens et Juifs états-uniens

Dans l'introduction de l'ouvrage important *The Canadian Jewish Mosaic*, paru en 1981 sous la direction des Montréalais Morton Weinfeld, William Shaffir et Irwin Cotler, les auteurs tentent de cerner les éléments qui distinguent les Juifs canadiens de leurs coreligionnaires états-uniens. Comme nous l'avons déjà constaté, le fait de définir la communauté canadienne en des termes différenciés forme un thème exploité fréquemment par les commentateurs montréalais. Selon Weinfeld et Shaffir, qui se prononcent quelques années après la fin de la période couverte par notre enquête, deux facteurs principaux établissent cette distinction. Le premier est que les Juifs canadiens sont plus concentrés géographiquement que les Juifs des États-Unis, ce qui facilite la complétude institutionnelle et le maintien d'une vie juive⁹⁰⁵. En effet, c'est plus des deux tiers de la population juive canadienne qui résident à ce moment à Montréal et à Toronto. Le deuxième facteur, certainement relié au premier, est d'une importance particulière pour notre sujet. En basant leur analyse sur plusieurs statistiques balisant les vecteurs ethnoculturels, notamment l'usage de la langue yiddish, les taux de fécondité, le niveau d'endogamie, le taux de pratique orthodoxe et le soutien à l'État d'Israël, les auteurs concluent que « Canadian Jews, to put it more simply, are more 'Jewish' than American Jews »⁹⁰⁶.

Cette observation se base sur des données quantifiables, tirées des sondages et des recensements, mais ont peu de valeur explicative. Si en effet la communauté juive canadienne se distingue face à la communauté états-unienne, quelles en seraient les causes ? Comme nous l'avons constaté dans ce chapitre, les commentateurs juifs rejettent fréquemment la thèse du creuset et l'opposent au modèle de la mosaïque canadienne. Le rabbin orthodoxe de la Congrégation Shearith Israël et

⁹⁰⁵ Weinfeld, Shaffir et Irwin Cotler, op. cit., (1981), p. 13.

⁹⁰⁶ Ibid., p. 13.

éditeur du *Chronicle* Solomon Frank est l'un des plus ardents défenseurs de cette notion. Le fait qu'il soit un immigrant des États-Unis influence peut-être cette perspective.

Saul Hayes abonde aussi dans le même sens. Un texte de 1967, paru dans un recueil dirigé à un lectorat américain à l'occasion du centenaire de la confédération, défend que le Canada n'ait jamais encadré l'intégration des immigrants en fonction de l'idéal du creuset⁹⁰⁷. Bien que Hayes reconnaisse que les vertus de ce processus d'assimilation ne sont plus défendues dans les politiques états-uniennes et sont davantage reléguées au discours populaire, le principe de la mosaïque canadienne se traduit quand même, selon lui, en une réalité tangible.

It was just not part of our living lexicon. On the contrary, here we have a situation where, even in the British North America Act, there is a complete identity set out for French Canadians. It does not set it out for anybody else, except for the rights of Protestants in educational matters in Quebec. We do not command and never have ordered a person in Canada to be like his neighbour. We accept the fact that the French Canadian inherited his traditions elsewhere and he is even protected by law in certain areas in keeping them⁹⁰⁸.

Weinfeld et Shaffir ont raison de souligner que les notions de creuset et de mosaïque, systématiquement placées en opposition quand vient le temps de comparer les États-Unis au Canada, tiennent autant de l'idéologie que d'une réalité sociale observable⁹⁰⁹. Il demeure que la société canadienne s'est avérée ouverte à la diversité ethnique — la rhétorique politique à l'échelle fédérale a maintes fois renforcé l'image d'une nation pluraliste —, un principe reflété notamment par le fait que le gouvernement canadien recueille une myriade de données balisant l'ethnicité dans le recensement. En effet, le démographe Louis Rosenberg affirmait en 1965 à ses homologues

⁹⁰⁷ Saul Hayes, « Where Canadian and United States Jewries Differ », *Jewish Digest*, May 1967. Document déposé aux archives Alex Dworkin, DA2, Boîte 1, Fichier 25.

⁹⁰⁸ Ibid., p. 23-24.

⁹⁰⁹ Shaffir, Weinfeld et Cotler, (op. cit), p. 15.

américains qu'une différence importante de l'étude du judaïsme canadien tient au fait qu'on a pu y ériger un portrait démographique riche, en raison du fait que le recensement comptait des catégories de religion et d'origine ethnique depuis le 19^e siècle⁹¹⁰. Selon Rosenberg, « the Canadian government, influenced by the fact that Canada is a new country, intent on building a new nation out of men of different ethnic, cultural and religious backgrounds, has always taken a broader view of the census as being much more than a mere counting of heads »⁹¹¹.

Au terme de la préparation du recensement de 1961, le gouvernement de John Diefenbaker avait opté pour le retrait de la question portant sur l'origine ethnique. Le démographe Victor Piché a soutenu que cet enjeu statistique représentait une affaire de survie pour les intervenants canadiens-français⁹¹². En fait, la prise de position de Diefenbaker avait provoqué une levée de boucliers au Canada français, forçant le premier ministre à faire marche arrière et à inclure à nouveau la catégorie qui permet aux francophones de s'identifier en tant que Canadiens d'origine française. Suite à ce repli, Diefenbaker a insisté pour que les catégories « canadien » et « américain » soient présentes parmi les choix, ce qui contribue à minimiser la valeur sociohistorique de la donnée sur l'origine ethnique et promeut le principe d'une identité canadienne indivisible. Face aux revendications des francophones, Diefenbaker est contraint d'abdiquer une deuxième fois et le recensement ne retient finalement que les catégories correspondant aux origines ethniques antérieures à l'immigration en Amérique du Nord.

⁹¹⁰ Louis Rosenberg, « Jewish Community—People and Attitudes », Communication prononcée devant le Council of Jewish Federations and Welfare Funds. 12 Novembre 1965. Archives Alex Dworkin, DA2, Boîte 1, Fichier 38.

⁹¹¹ Ibid.

⁹¹² Selon Piché, « Le cas du Québec, à travers l'histoire des rapports ethniques et linguistiques dans le contexte canadien, illustre bien le rôle politique et idéologique des statistiques ethniques et linguistiques dans les rapports de pouvoir et dans les stratégies de survie, en particulier celles du groupe minoritaire français ». Victor Piché, « Catégories ethniques et linguistiques au Québec : quand compter est une question de survie », *Cahiers québécois de démographie* 40, n° 1 (2011): 139-54. p. 139.

Dans un éditorial du *Chronicle* portant sur cet enjeu politique majeur, Ben Taubes écrit qu'à cette occasion, « French-Canadian representatives spoke out in the name of the Jewish community, and in the interests of Jewish sociology »⁹¹³. Taubes soutient avec justesse que la collecte de cette donnée s'avère cruciale dans une société composée de groupes qui tiennent à la préservation de leurs distinctions ethnoculturelles. Dans ce climat politique, plusieurs Canadiens, incluant les Juifs, « like to toy with expressions such as 'pluralistic culture in the Canadian mosaic' »⁹¹⁴.

In this country, therefore, the concept of an all-Canadian, 100 percent melting-pot assimilated type does not sit as easily as it does in the U.S. where the expression "I am American" is much more meaningful than is "I am Canadian" to the North. Millions of French-Canadians here say proudly and somewhat aggressively: "I am not a Canadian, I am Canadien."

On the other hand, a growing nationalism of a certain type is hopeful that a single Canadian entity will develop in time, and to such citizens hyphenated Canadianism has the same connotations as it does to Americans. They are joined by some Canadians of immigrant origin who are also eager to wipe out the newcomer taint of being a Canadian of some European origin⁹¹⁵.

Les commentateurs de la communauté juive de Montréal établissent en somme que la distinction la plus importante du judaïsme canadien se situe au niveau du maintien d'une vie juive plus intense qu'aux États-Unis. Ce phénomène est possible, soutiennent-ils, dans le contexte sociopolitique canadien qui encourage la diversité culturelle. Face aux différents discours nationalistes au Canada — à la fois au Québec et à l'échelle fédérale — et à l'adoption de la première loi sur le multiculturalisme canadien en 1971, de nouveaux enjeux se profilent pour assurer la pérennisation de la culture juive au Canada, un sujet que nous développons dans le dernier chapitre.

⁹¹³ Ben Taubes, « The 'Ethnic Origin' issue in Canada » *Canadian Jewish Chronicle*, 6 avril 1961, p. 9.

⁹¹⁴ Ibid.

⁹¹⁵ Ibid.

Dans un texte publié en mai 1971 au *Chronicle*, Arnold Ages commente la consolidation du nationalisme canadien, qui se manifeste notamment par un anti-américanisme dans certains milieux académiques⁹¹⁶. Il dénote que des professeurs juifs se situent à l'avant-garde de ce mouvement, un phénomène paradoxal vu la nature habituellement menaçante du nationalisme envers les Juifs. Il en conclut que le contexte canadien a dû permettre à la fois le maintien des balises communautaires et l'adoption de l'identité nationale.

Perhaps Jews in this nation have enjoyed a rather unique acceptability because on the one hand they are only one of the many ethnic groups, and on the other, because we have never been unduly preoccupied with identifying or rather defining our national soul. Indeed some would argue that our reluctance to push Canadianism, our easy-going relaxed sense of community, our very vagueness on this thing we call Canada—these are the unarticulated components of our grandeur as a nation. It may be a paradox but it is a true and felicitous one⁹¹⁷.

Conclusion

Du lendemain de la guerre jusqu'aux années 1960, la communauté juive définit son espace dans la mosaïque canadienne. D'une part, les années 1950 témoignent de l'arrivée à maturité d'un nationalisme canadien qui s'affirme indépendamment de l'appartenance britannique. D'autre part, les nouveaux Canadiens émergent en tant que nouvelle force politique. Finalement, la Révolution tranquille se manifeste à travers le néonationalisme chez les francophones du Québec.

La communauté juive canadienne, dont le centre névralgique est toujours situé à Montréal, est appelée à se positionner sur cet échiquier. Pour ce faire, des acteurs importants mettent de l'avant les contributions des Juifs canadiens en élaborant une historiographie juive. Or, l'intégration réussie des Juifs au Canada n'empêche pas le maintien d'une identité juive — à travers la langue

⁹¹⁶ Arnold Ages, « Canadian Nationalism and the Jews », *Chronicle Review*, Mai 1972, p. 15.

⁹¹⁷ Ibid.

et la pratique orthodoxe, des vecteurs ashkénazes centraux. En fait, aux yeux des commentateurs juifs de Montréal, le pluralisme inhérent à la société canadienne encourage la pérennisation de la culture⁹¹⁸. Comme nous l’avons constaté, le Canada français occupe un espace fondamental dans ce modèle.

Malgré que la communauté juive canadienne — dont une majorité névralgique est toujours concentrée à Montréal — se compare favorablement aux États-Unis sur le plan de la préservation d’une vie juive intégrale, ses commentateurs demeurent engagés dans une lutte pour la pérennisation culturelle. Dans le chapitre suivant, nous considérons comment Montréal devient le théâtre de ce mouvement, un phénomène qui se concrétise de manière parallèle à la Révolution tranquille.

⁹¹⁸ En 1990, Morton Weinfeld décrit bien les avantages du contexte politique canadien, expliquant « the Canadian Jewish community, like other ethnic groups, finds itself today in a particularly nurturant political environment. The state has become an ally of the community in both the struggle against anti-Semitism and in the struggle to prevent cultural assimilation ». Morton Weinfeld, « Canadian Jews and Canadian Pluralism », in Seymour Martin Lipset, *American Pluralism and the Jewish Community*, 87-106, (New Brunswick, N.J.: Transaction Publishers, 1990), p. 100.

Chapitre 6 : Pérennisation de la culture juive ashkénaze à l’heure de la Révolution tranquille

Il y a quelques années encore fleurissait toujours au sein de la communauté juive une culture judaïque plus traditionnelle et une langue, le yiddish, capable de soutenir une conscience nationale et une identité forte. Ces éléments sont aujourd’hui très affaiblis, au point qu’on les remarque à peine. Et que retrouve-t-on à leur place ? Rien pour le moment. Cette culture issue du peuple n’a en fait jamais été remplacée. Comment ce vide sera-t-il comblé ? Aux yeux de certains publicistes et intellectuels, il s’agit là d’une tendance plutôt néfaste. Ils voient dans cette vacuité le symbole d’un appauvrissement culturel et s’en inquiètent beaucoup⁹¹⁹.

Introduction

Alors que le Québec connaît sa Révolution tranquille, la minorité juive se retrouve à un point de rupture. Le passage du flambeau des premières cohortes immigrantes aux générations subséquentes, dans un contexte post-Holocauste, entraîne la transformation d’aspects fondamentaux de la culture ashkénaze. Dans le *Chronicle* et le *Bulletin*, l’enjeu traité avec la plus grande récurrence en lien avec la communauté juive de Montréal a trait à ce qu’il convient de nommer la pérennisation de la culture juive, soit la promotion d’un ensemble de vecteurs pour assurer que les Juifs montréalais ne perdent pas leur attachement à une forme d’identité judaïque ashkénaze. Le fait que le foyer de cette culture d’Europe centrale et orientale ait été décimé par les nazis contribue d’ailleurs à aggraver ce sentiment d’urgence. Dès lors, la communauté canadienne doit se tourner vers le renforcement de la judéité à l’intérieur du Canada. A. M. Klein exprime bien cette transition de l’activisme communautaire dans un éditorial de 1949.

When the consummation is finally achieved, Canadian Jewry shall be well on the way towards looking after its own chambers in the Canadian house. The choice and destiny of Canadian Jewry is to remain and be Jews in Canada, Canadians in Jewry. Here in this land of our adoption, the land our forefathers

⁹¹⁹ Israël Medresh, *Tvishn Tsvey Velt Milkhomes*, traduit du yiddish par Pierre Anctil. *Le Montréal juif entre les deux guerres* (Sillery: Septentrion, 2001), p. 235.

chose and were by our neighbour's forefathers cordially received, here we mean to join together and to continue the combined web of our Judaic tradition and our Canadian aspiration. To accomplish this end, Organization, communal organization is a *sine qua non*⁹²⁰.

Les moyens à déployer pour assurer le maintien de l'identité juive à cette période de croissance économique et de relâchement du racisme s'avèrent complexes. Les commentateurs de la communauté juive révèlent leur inquiétude face à l'avenir de la vie juive à Montréal. En septembre 1953, à l'occasion du nouvel an juif, Klein pose une série de questions pour aiguiller ses lecteurs vers des pistes de solution.

In anticipation of the new year, may we ask these questions: What is being done to raise the level of adult education in our country? Is anything being attempted to integrate the new Canadian in the life of the community? Has there been any effort to make the young Canadian Jew more conscious of his heritage? Are the problems of Jewish living in a world in turmoil being discussed? Could there be any co-ordination of parochial education? Is there not a need for a survey of adult education facilities and programs to avoid duplication and overlapping? Is it enough to build a synagogue without providing for a school for the children of the neighborhood? Is the modern trend of erecting community hall-synagogues (more for revenue purposes from the community hall than for prayer in the synagogue) justified? Have we an adequate Zionist Youth program?⁹²¹

Le maintien de la culture dans une société d'accueil, une problématique commune à toutes les communautés issues de l'immigration, présente un contexte particulier pour les Juifs de Montréal. En fait, la création de l'État d'Israël a posé un paradoxe relativement à la pérennisation du judaïsme. D'une part, Israël rassemble les Juifs de toute la diaspora autour d'un projet national concret et galvanise la promotion de l'hébreu dans la diaspora. En revanche, il contribue à la marginalisation de la culture yiddish. C'est pourquoi l'immigration d'un nombre important de rescapés de l'Holocauste de tendance ultra-orthodoxe détient une charge symbolique fondamentale

⁹²⁰ A. M. Klein, «The Eight Plenary Session », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 octobre 1949, p. 3.

⁹²¹ A. M. Klein, « 5713—Canadian Jewry in Retrospect », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 septembre 1953, p. 97.

à Montréal, dans la mesure où ils incarnent le maintien de la langue yiddish et de la pratique orthodoxe, des vecteurs que l'on craint de voir disparaître dans le processus avancé d'intégration à la société canadienne.

Dès le lendemain de la guerre, plusieurs bouleversements modulent la structure communautaire qui avait soutenu les premiers immigrants juifs ashkénazes. Il y a notamment le passage du centre de la ville vers la périphérie — un phénomène d'étalement urbain qui atteste de la croissance économique de l'après-guerre — qui est perçu d'un œil critique par les commentateurs juifs pour qui l'arrivée de nouveaux lieux de cultes modernes témoigne d'un certain appauvrissement spirituel du judaïsme montréalais.

Afin d'assurer la pérennisation de la culture juive, l'éducation juive est considérée comme un levier de premier plan. C'est à partir de cette logique interne qu'il faut comprendre l'implication dévouée des acteurs de cette communauté dans le cadre de la Commission Parent. C'est aussi pour cette raison que l'éducation publique non confessionnelle, en principe défendue par les intervenants de la communauté juive canadienne, fait aussi l'objet de certaines critiques. Après tout, c'est au Québec, qui permet la ségrégation religieuse grâce aux revendications historiques des francophones catholiques, que les Juifs ont conservé une pratique orthodoxe, parlent le yiddish et affichent un haut taux d'endogamie.

Finalement, la pérennisation de la culture juive montréalaise se conçoit dans le cadre d'un autre phénomène important des décennies d'après-guerre, soit la diversification de la communauté causée par l'immigration de rescapés de l'Holocauste de tendance hassidique et des sépharades marocains. Face à l'établissement de ces nouveaux immigrants juifs, la majorité ashkénaze doit composer avec l'élargissement des balises culturelles du judaïsme montréalais.

L'espace du yiddish

Dans les sources juives, l'enjeu linguistique apparaît sur une base récurrente entre 1945 et 1976. L'usage du yiddish, qui constituait la langue vernaculaire de ce groupe durant l'entre-deux-guerres, est progressivement délaissé au profit de l'anglais. Selon les statistiques compilées par Louis Rosenberg, près de 99,6 % des Juifs montréalais avaient déclaré le yiddish comme langue maternelle en 1931⁹²², une proportion qui passe à 53,3 % en 1951 et à 30,2 % en 1961⁹²³. Ce phénomène ne découle pas d'un particularisme juif, considérant que les immigrants de deuxième génération adoptent normalement la langue d'usage de leur société d'accueil. Toutefois, le yiddish conserve une charge symbolique importante pour la communauté juive ashkénaze durant l'après-guerre. D'une part, l'Holocauste a décimé le plus grand bassin de locuteurs yiddish, anéantissant du fait même le berceau de la culture ashkénaze duquel sont issus la majorité des Juifs de Montréal. Ensuite, la création de l'État d'Israël témoigne de l'instauration de l'hébreu comme langue nationale des Juifs d'Israël et de la diaspora. Face à ces pressions, la langue yiddish, qui est considérée comme un vecteur central de la culture ashkénaze, obtient le soutien des commentateurs du *Chronicle*. Un éditorial de A. M. Klein met en relief un nouvel élan porté envers la langue yiddish suite à l'Holocauste. Il réagit à la décision de l'Université Hébraïque de Jérusalem de fonder une Chaire en langue yiddish à l'Institut d'études juives en avril 1949 :

It is true that for a long time it was the policy of the University to concentrate all its energies solely upon the Hebraic and, as a matter of intention, to eschew the Yiddish. In the light of circumstances which prevailed at the time this was an understandable policy; the principal objective was to revive the Hebrew language [. . .]

With the definite establishment of the State of Israel and the absolute domination of Hebrew in the land, there is now no longer any excuse for the University's monolingualism. [. . .] Yiddish is part of

⁹²² « Yiddish Declining in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 janvier 1967, p. 3.

⁹²³ Ibid.

the total Jewish culture. It is the language of tens of thousands of Jews. It has a literature which for the period of its flourishing is unique in world culture. The destruction of the centres of Jewish life in Eastern Europe, moreover, adds piety to necessity⁹²⁴.

Au lendemain de la guerre, Montréal devient un haut lieu de la culture yiddish. Ce statut peut en outre être revendiqué du fait que près de 35 000 rescapés de l'Holocauste s'établissent à Montréal entre 1947 et 1955, dont plusieurs artistes et écrivains qui contribuent à la culture yiddish⁹²⁵. En revanche, nous émettons aussi l'hypothèse selon laquelle la vitalité du yiddish à Montréal représente plus généralement le symptôme de la vitalité des langues immigrantes à Montréal. Plusieurs chercheurs ont constaté ce phénomène, à différentes périodes et à propos d'autres communautés ethniques montréalaises, sans qu'ils appartiennent à un même mouvement d'idées. Étudiant la communauté grecque québécoise, Constantina Bredinas-Asimopoulos affirme vers 1975 que la société d'accueil québécoise n'a pas une capacité d'assimilation aussi forte que le Canada anglophone, et que « [...] dans la situation conflictuelle du Québec, les groupes immigrants ont la possibilité, au sein d'une société qui se veut pluraliste, de sauvegarder plus aisément leur propre langue »⁹²⁶. À propos de la communauté italienne, Claude Painchaud et Richard Poulin soutiennent que « le conflit linguistique intrinsèquement lié à la question nationale et à la montée du nationalisme québécois a induit un renforcement de l'ethnicité [...] »⁹²⁷. Ces observations nous poussent à explorer l'hypothèse que la société montréalaise puisse offrir un

⁹²⁴ A. M. Klein, « A Chair in Yiddish », *Canadian Jewish Chronicle*, 22 avril 1949, p. 4.

⁹²⁵ Adara Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada : Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955*, (Winnipeg: University of Manitoba Press, 2015), p. 2.

⁹²⁶ Constantina (Nadia) Bredinas-Asimopoulos, *Relation entre mobilité socio-professionnelle et intégration des émigrants : Les Grecs de Montréal*, thèse de PhD (sociologie), Université de Montréal, 1975.

⁹²⁷ Claude Painchaud et Richard Poulin, « Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise » *Sociologies et sociétés* 15, No. 2 (Octobre 1983), p. 89.

contexte favorable au multilinguisme, ce qui engendre une culture yiddish plus affirmée que dans d'autres communautés juives nord-américaines.

Vers 1947, le *Chronicle* présente non sans fierté un reportage paru dans le *Forverts*, le plus grand quotidien yiddish de New York, préparé par un de leur journaliste suite à une visite de Montréal⁹²⁸. Celui-ci la compare à la ville de Vilna avant l'Holocauste, alors qu'elle était un centre bouillonnant de culture yiddish et de la tradition talmudique qui lui valait le surnom de « Jérusalem de Lituanie ».

Montreal has now become the last teeming centre of Yiddish culture. Children of Canadian-born couples speak Yiddish, 'first-nights' of Yiddish plays are festive occasions for Montreal Jewry, exhibitions of Yiddish books attract youthful audiences and the Yiddish library is crowded with youngsters⁹²⁹.

Selon le journaliste américain, les motifs de la prévalence de la culture yiddish découlent du caractère confessionnel du système d'éducation et de la segmentation de la société montréalaise. En effet, si les Juifs de Montréal ne sont pas accueillis dans les écoles catholiques francophones et les écoles protestantes « are none too eager to admit them, [...] Jews, therefore, have no choice but to send their children to Yiddish schools ». Les propos du journaliste new-yorkais sont certes empreints d'une certaine naïveté et sont influencés par une perception négative de l'hétérogénéité des cultures juives new-yorkaises. Qui plus est, son enthousiasme face à la culture yiddish de Montréal ne saurait cacher une vérité plus accablante : la population juive locale délaisse graduellement la langue yiddish au profit de l'anglais. Israël Medresh décrit en détail la scène

⁹²⁸ A. M. Klein, « What Others are Saying : Montreal Phenomenal », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 janvier 1947, p. 14.

⁹²⁹ Ibid.

changeante du judaïsme montréalais au tournant des années 1950 et offre un éclairage plus concret sur les conséquences du glissement du yiddish vers le statut de langue post-vernaculaire.

The influence of the younger, Canadian-born Jewish generation is bringing about a “Canadian Judaism” which is different from the Jewishness of the East-European immigrant who was predominant until a few decades ago. The old fashioned Shochet or Hebrew-school-teacher is no longer the leader or “key-noter” of the Jewish community of a medium-sized or small Canadian city or town. The new leader, or co-leaders of the community are young, Canadian-born, English-speaking Jews, who are officers of the Synagogue, the Community centre, or B’nai B’rith, or of the brotherhood of Christians and Jews, or of many other institutions with which neither their fathers nor grandfathers, the wanderers from Europe, had any relationship⁹³⁰.

Malgré l’entrée en scène d’une génération coupée de l’Europe yiddish et formée en Amérique du Nord, cette langue demeure visible dans l’espace juif montréalais. En fait, le yiddish cohabite avec l’anglais sur une période prolongée. Vers 1954, Louis Rosenberg fait paraître un texte en l’honneur du soixantième anniversaire d’Israël Rabinovitch, l’éditeur en chef du *Keneder Adler*, le quotidien yiddish de Montréal. À cette occasion, il constate qu’aux États-Unis, où l’on dénombre plus de cinq millions de Juifs, seuls trois quotidiens yiddish sont publiés, qui se retrouvent tous dans la ville de New York⁹³¹. Plus encore, dans six villes aux États-Unis où l’on compte une population juive plus importante qu’à Montréal, on ne recense aucun périodique yiddish. Selon Rosenberg, c’est un attachement particulier à la culture juive ashkénaze qui provoque ce phénomène montréalais.

With rare exceptions, readers of the daily Yiddish newspaper also read the daily English newspaper. For the Jewish reader neither the Yiddish nor the English newspaper can serve as a substitute for the other, but each serves an essential purpose in supplementing the other. From their newspaper in English, Jewish readers get their general local and world news, but from their daily Yiddish newspaper they get

⁹³⁰ Israel Medres, « The Changing Jewish Scene », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 septembre 1953, p. 12-13, 19.

⁹³¹ Louis Rosenberg, « The Eagle and the Foreign Language Press: Dedicated to Israel Rabinovitch on his 60th Birthday », *Canadian Jewish Chronicle*, 24 décembre 1954, p. 4.

that which they cannot obtain elsewhere, not even in the Anglo-Jewish Press; for in it they find not only world and local Jewish news, but the specific features which have for years been characteristic of the Yiddish newspaper: the feuilleton, the literary and political criticism, the letters to the editor which in length, variety and ardor far surpass those which manage to get into the English-language press, and above all that undefinable Jewish atmosphere which loses its case in translation⁹³².

Dans un contexte où l'usage du yiddish décline rapidement et est relégué au statut de langue post-vernaculaire, un discours médiatique met l'accent sur son caractère essentiel en tant que vecteur de la culture et de l'identité juive. Un texte de Abraham Aaron Roback, paru dans le *Chronicle* en 1955, exprime bien cette notion. Roback, qui avait immigré de Russie impériale vers Montréal en 1892 à l'âge de douze ans, est scolarisé à l'Université McGill avant de décrocher un poste au département de psychologie de l'Université Harvard. Il y a notamment développé le premier cours universitaire sur la littérature yiddish en sol américain en 1929 et a subséquemment publié plusieurs ouvrages sur le sujet. Dans le texte intitulé « Yiddish—Foundation of Jewish Life », il revient sur les thèmes des yiddishistes de l'entre-deux-guerres qui fondaient l'identité juive sur cette langue.

The continuance of yiddish should be the concern of all who would like the Jews to survive. There should be no compromises with those Jews who seek to replace Yiddish with Hebrew, which is firmly established in Israel but has not the remotest chance of replacing Yiddish in the Diaspora. For Yiddish to flourish needs merely stimulation. [. . .] To sum up: English cannot take the place of Yiddish without upsetting Jewish culture and jeopardizing the existence of the Jews as an ethnic unit. If Jewish culture in America and the British commonwealth expresses itself through the medium of English, and Jewish culture in France appears in French garb, and so on, then there is no Jewish culture, but a miscellaneous bundle of marginal sub-American, sub-French, Sub-Argentinian, etc. cultures. [. . .] There can be only one course for Jewish survival: Let us make for the intensification of Jewish life through the cultivation of Yiddish letters and art⁹³³.

⁹³² Ibid.

⁹³³ A. A. Roback, « Yiddish—Foundation of Jewish Culture », *Canadian Jewish Chronicle*, 26 février 1955, p. 5, 13.

David Rome, devenu le directeur de la Bibliothèque publique juive, abonde dans le même sens dans un texte de 1958 publié au *Chronicle* : « it is a fair assumption that there can be no survival for Judaism in America without Jewish culture in all its phases »⁹³⁴. Pour contribuer à la survie juive, le yiddish doit recevoir l'appui des institutions juives et doit faire l'objet d'une attention particulière dans la scolarisation des enfants juifs. À cet effet, Rome assure que Montréal « has established one of the best systems of Yiddish education—and has some of the best educators—in America today »⁹³⁵.

La réaction des organismes communautaires juifs montréalais face à l'enjeu linguistique, au tournant des années 1960, reflète bien cette problématique. Pour Isaac Hechtman, le président du Vaad Ha'ir, le conseil rabbinique chargé entre autres de maintenir la cachेरoute dans la région métropolitaine, la situation exige la mise en place de dispositifs particuliers : il propose vers 1958 que seul le yiddish demeure la langue d'usage au Vaad Ha'ir⁹³⁶. Même le Congrès juif canadien prend des mesures pour soutenir la préservation de la langue. En juin 1962, à l'occasion d'une session plénière, l'organisme adopte une motion pour conférer au yiddish un statut de langue officielle, lui garantissant *de facto* une reconnaissance au sein de l'organisation⁹³⁷. Ces premières mesures d'intervention en faveur du yiddish dans un cadre officiel soulignent un point de rupture historique. Le fait qu'il faille mentionner nommément que le yiddish a besoin de protection pour assurer la survie de cette langue signale que sa position s'est détériorée. Par ailleurs, le yiddish se

⁹³⁴ « Yiddish and its Changing Uses », *Canadian Jewish Chronicle*, 14 novembre 1958, p. 5.

⁹³⁵ Ibid.

⁹³⁶ Steven Lapidus, « “The Problem of the Modern Orthodox Rabbinate”: Montreal's Vaad Harabbonim at Mid-Century » *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 40, n° 3 (1 septembre 2011): p. 206. Voir aussi Steven Lapidus, « Orthodoxy in Transition: The Vaad Ha'ir of Montreal in the Twentieth Century », Thèse de doctorat en Sciences des religions, Université Concordia, 2011.

⁹³⁷ Charles Lazarus, « In my View », *Canadian Jewish Chronicle*, 29 juin 1962, p. 3

taille une place dans le *Congress Bulletin* à partir de 1966⁹³⁸. Alors que le journal ne publiait auparavant que des textes en anglais, des pages yiddish paraissent dès lors de manière épisodique. Ce développement s'explique surement en partie du fait que le quotidien yiddish *Der Keneder Adler* met fin à ses activités au début de 1967⁹³⁹.

Au tournant des années 1960, alors que le nombre de locuteurs du yiddish poursuit sa chute libre, le correspondant états-unien du *Chronicle* Harry Golden déclare sur un ton ironique que « yiddish is popular again »⁹⁴⁰. Il relate une publicité d'un organisme de promotion de la langue qui fait miroiter l'intérêt pour de nouveaux étudiants de comprendre les blagues yiddish. Pessimiste, Golden croit pour sa part qu'un certain renouveau de la langue au tournant des années 1960 « arrives too late to save the Yiddish stage from extinction »⁹⁴¹. C'est en effet le climat ambiant de cette période : un ouvrage du chercheur Jack Thiessen paru en 1973, basé sur une étude sociologique d'envergure au Canada, est sans détour à propos du yiddish lorsqu'il déclare « the death of a language »⁹⁴².

Il ne faut pas toutefois penser que la langue yiddish est marginalisée si facilement. Il y a toujours une forte production culturelle yiddish à Montréal au tournant des années 1960. À l'occasion d'un évènement tenu à la Bibliothèque publique juive en octobre 1961, le chroniqueur A. N. Eigener souligne le lancement de trois ouvrages yiddish, tout en affirmant que « while books written in Yiddish [. . .] do not enjoy the large readership they once had, the stream has by no means dried

⁹³⁸ « Yiddish Problem en Yiddish Idiut », *Congress Bulletin*, avril 1965, p. 6-7.

⁹³⁹ Le *Keneder Adler*, qui met fin à la publication quotidienne en mai 1967, tente de se réincarner en tant qu'hebdomadaire yiddish et bilingue. Il cesse toute activité en 1977.

⁹⁴⁰ Harry Golden, « Yiddish is Popular Again », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 mars 1961, p. 10.

⁹⁴¹ Ibid.

⁹⁴² Jack Thiessen, *Yiddish in Canada, The Death of a Language* (Leer : Schuster, 1973).

up. Witness to this is the fact that the three books in question have all met with enthusiastic response on the part of the many who still enjoy reading a good Yiddish work »⁹⁴³. Eigener commente l'année suivante la production de pièces de théâtre yiddish. Le vocabulaire qu'il préconise pour décrire cette réalité laisse entendre que cette pratique était bel et bien éteinte dans la ville. Il se questionne en fait à savoir si on assiste à « a revival of Jewish theatre in Montreal »⁹⁴⁴. Selon lui, « there is presently a determined effort on the part of individual groups to preserve the best in Jewish theatre for those who still appreciate it »⁹⁴⁵. Or l'époque où des troupes importantes venues de New York présentaient leurs pièces au Monument national devant une salle comble est bien terminée. Pour cette raison, « it is to the credit of these small roving ambassadors of good Jewish theatre that they are prepared to give their best for what, unfortunately, must prove to be meagre financial gain »⁹⁴⁶.

En mai 1969, le Congrès juif canadien organise une conférence nationale pour aborder les enjeux de la langue et la culture yiddish au Canada, sous la présidence de Joseph Kage⁹⁴⁷. Cette initiative vise à remédier à l'indifférence à laquelle font face les activistes communautaires juifs relativement à l'importance de la langue. Kage ne cache pas sa déception du domaine de l'éducation juive, qui n'a pas selon lui offert un espace suffisant à la langue au sein du curriculum.

Experience shows that students who had attended schools where yiddish was taught, attained, as a rule, a higher degree of Jewish awareness. [. . .] They appear to be better prepared to face life as Jews and as citizens of the land where they were born or presently reside⁹⁴⁸.

⁹⁴³ A. N. Eigener, « Confidentially Yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 octobre 1961, p. 3.

⁹⁴⁴ A. N. Eigener, « Confidentially Yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 mars 1962, p. 5.

⁹⁴⁵ Ibid.

⁹⁴⁶ Ibid.

⁹⁴⁷ Max Malemet, « The Conference on Yiddish », *Canadian Jewish Chronicle*, 16 mai 1969, p. 4.

⁹⁴⁸ Joseph Kage, « Why Yiddish? Let Us Reason Together », *Congress Bulletin*, mars 1969, p. 2.

L'exode vers les banlieues des Juifs montréalais

Comme nous l'avons démontré dans le premier chapitre à partir de données quantitatives, les Juifs de Montréal se relocalisent dès le lendemain de la guerre vers des quartiers et des municipalités périphériques. Ils quittent leur ancien secteur de résidence du long de la rue Saint-Laurent vers Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Hampstead et Côte-Saint-Luc. Cette tendance, symptôme de l'ascension de cette communauté dans l'échelle socioéconomique, se poursuit sur toute la période que nous couvrons. Nous pouvons même affirmer que la migration d'un certain nombre de Juifs montréalais vers Toronto durant les années 1970 témoigne de cette même mobilité sociale dont profitent les Juifs au sein de la région métropolitaine à l'après-guerre. Qui plus est, la migration juive s'observe partout en Amérique du Nord : au lendemain de la guerre, l'expansion de la classe moyenne provoque un exode urbain qui se manifeste typiquement par l'apparition des banlieues⁹⁴⁹. Ces nouveaux quartiers sont favorisés par l'usage accru de l'automobile et la mise en développement d'infrastructures routières pour assurer un trajet rapide vers les centres urbains. Cependant, pour une minorité religieuse issue de l'immigration, différents enjeux sont posés par l'étalement urbain. La concentration urbaine permettait à des communautés de demeurer près de leurs coreligionnaires et des lieux de cultes qu'ils fréquentent, ce que la plus faible densité des banlieues rend difficile⁹⁵⁰.

⁹⁴⁹ L'historien Etan Diamond observe le phénomène de la relocalisation des Juifs orthodoxes et ultra-orthodoxes du secteur de Kensington Market à Toronto vers le quartier de North York durant les années 1970. La différence fondamentale entre l'expérience montréalaise et l'expérience torontoise est que dans la ville reine, la banlieue est perçue comme un espace désert qui peut être investi dans le cadre d'un mode de vie orthodoxe. À Montréal, les Juifs ultra-orthodoxes et hassidiques demeurent en majorité dans les quartiers centraux alors que les Juifs non-hassidiques résident dans les quartiers périphériques. Voir Etan Diamond, *And I will Dwell in Their Midst* (Chapel Hill, NC: University of North Carolina Press, 2000).

⁹⁵⁰ Comme le démontre John Zucchi dans une récente recension des écrits, la production savante concernant les communautés immigrantes en milieu urbain se concentre sur la notion des enclaves ethniques. À propos de l'exode vers les banlieues, il note avec justesse que « Suburbanization has not meant the end of ethnic enclaves in the per-numbra of the city. » Toutefois, les paramètres selon lesquels les populations sont étudiées changent, puisque « we are no longer dealing with a marginal underclass in the global city but with an economic elite that dwells in enclaves

Au fil des commentaires publiés dans le *Chronicle* portant sur le phénomène des banlieues, nous avons relevé une majorité de textes qui se concentrent sur les États-Unis. En fait, c'est surtout chez les voisins du sud qu'un discours alarmiste émane à propos de l'exode urbain des Juifs. Mais les États-Unis sont souvent le théâtre de manifestations sociales qui seront plus tard adoptées par le Canada, ce que les commentateurs du *Chronicle* ne manquent pas de relever. En fait les éditeurs de l'hebdomadaire insistent sur l'urgence, pour les Juifs canadiens, de craindre l'exode vers les banlieues. Selon l'opinion dominante qui se dégage, la banlieue reconfigure les paramètres de la socialisation juive, ce qui pose un défi au maintien d'une judéité axée sur la pratique religieuse et les langues et la culture juive. Si tous s'entendent sur le fait que la dispersion des Juifs dans les banlieues affecte la communauté de croyants centrée autour de la synagogue, tous ne partagent pas les mêmes craintes. En fait, selon P. Nibur, les Juifs banlieusards américains sont plus motivés à entretenir une vie juive épanouie puisque leur entourage sera surtout composé de non-juifs.

In most cases there are no distinctly Jewish neighborhoods in the suburbs, Jews being scattered here and there among non-Jews. All of the sudden the young Jewish couple with children to bring up realize that they cannot take their Jewish family for granted, take them or leave them as the mood may strike them. Suddenly the realization comes to them that they must seek out fellow-jews, if they are to retain some of the emotional ties which bound them in the metropolitan Jewish neighborhood, ties which it never occurred to them to sever completely. Their Jewish feeling takes on greater poignancy. They become lonesome for other Jews, whom they seek out and find. They organize a Jewish religious center. They make provision for the Jewish education of their children⁹⁵¹.

Concernant Montréal, les nouveaux quartiers qui accueillent des minorités culturelles et religieuses affichent un taux de concentration assez élevé. C'est le cas dans la municipalité de Saint-Léonard, où résident plusieurs Québécois d'origine italienne, sinon de Parc-Extension, où est regroupée la

largely settled by others of their ethnicity and wealth status. » John Zucchi, « Ethnicity and Neighbourhoods: Looking Backward, Facing Forward » *Urban History Review / Revue d'histoire Urbaine* 39, n° 1 (2010): 73-79, p. 76.

⁹⁵¹ P. Nibur, « The Jewish Movement to the Suburb », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 décembre 1955, p. 9.

communauté d'origine grecque, ou de Côte-des-Neiges, de Côte-Saint-Luc et de Hampstead, où l'on retrouve une forte concentration de Juifs⁹⁵². Malgré ce fait, la migration des communautés immigrantes du corridor de l'avenue Saint-Laurent vers la périphérie donne lieu à un ensemble de réflexions sur la pérennité des communautés culturelles à l'ère de l'étalement urbain. Que la dispersion des Juifs montréalais soit moins prononcée qu'ailleurs n'empêche pas l'émergence de nouvelles réalités sociales, qui révèlent une accentuation des tensions intergénérationnelles au cours de la période que nous couvrons.

Un texte de 1958 publié dans les pages du *Chronicle* soulève plusieurs enjeux posés par la migration de la population juive vers la banlieue montréalaise. Selon M. Ginsburg, immigrant d'entre-deux-guerres et journaliste au quotidien yiddish *Der Keneder Adler*, le phénomène somme toute normal du déplacement des populations qui connaissent une meilleure fortune que leurs prédécesseurs « has grown up what is tantamount to a psychosis. In the last few years there has been a widely spread movement to leave the old Montreal, its neighbourhoods and surroundings, and to settle in regions which were deserts only a short time ago »⁹⁵³. Le titre du texte de Ginsburg ne laisse aucun doute : le mouvement vers les banlieues représente « a problem for Montreal Jews »⁹⁵⁴. D'abord Ginsberg s'oppose au style et à la vocation des nouvelles synagogues. Ici le journaliste montréalais est au diapason des critiques américains qui considèrent que les grands

⁹⁵² Mario Polèse avait démontré l'importance de la concentration résidentielle dans un ouvrage paru en 1978 et basé sur le recensement de 1971. Mario Polèse, *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques: Montréal, 1971*, Études et documents (INRS-Urbanisation) 12 (Montréal: Institut national de la recherche scientifique, INRS-Urbanisation, 1978). Une étude démographique de Philippe Apparicio et Anne-Marie Séguin démontre clairement que, dans la région métropolitaine de Montréal, les groupes linguistiques autres que les francophones et les anglophones se concentrent nettement sur le plan géographique. Voir Philippe Apparicio et Anne-Marie Séguin « La division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle: apport des indices de ségrégation résidentielle » *Canadian Journal of Urban Research* 11, n° 2 (2002) : 265-297.

⁹⁵³ M. Ginsburg, « Flight to the Suburbs : A Problem for Montreal Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 18 janvier 1957, p. 12.

⁹⁵⁴ Ibid.

temples modernes, issus surtout du mouvement réformiste et qui déclassent la plus modeste synagogue urbaine de tendance orthodoxe, sont le symbole d'un matérialisme qui va à l'encontre de la mission spirituelle qu'un lieu de culte devrait incarner⁹⁵⁵. Citons un passage portant sur la nature changeante des lieux de culte, tiré de l'article de Ginsberg et qui résume bien cette impression.

These new synagogues are built in styles not even remotely recognizable as having any relationship to the Beth Hamidrash or the Beth Haknesset as we knew them. Nowadays, first consideration is given to an auditorium for weddings, bar-mitzvahs and social functions, then, maybe, executive offices, and after that attention is given to the synagogue proper, almost as an after thought⁹⁵⁶.

Ginsberg offre une réflexion qui exprime bien le point de vue de la génération active durant l'entre-deux-guerres lorsqu'il déplore le délaissement des anciennes synagogues. Il rappelle avec nostalgie comment la génération précédente « created the older synagogues with sweat, blood and tears. In days when the scanty dollar was hard to come by, they struggled to build and maintain them ». Ces pionniers, soutient aussi le commentateur, « did not relegate synagogue attendance to one a week or an occasional visit. They prayed there day in and day out, year in and year out ». En fait, il n'est pas exagéré d'affirmer que le phénomène de la migration des Juifs vers la banlieue est perçu par les représentants d'une génération antérieure comme l'un des symptômes de la modernisation de la vie juive, s'opérant au détriment du maintien d'un ensemble de traditions ashkénazes. Selon les tenants de cette idéologie traditionaliste, la synagogue des anciens quartiers denses du Montréal juif, centre de la vie juive traditionnelle, s'érige en rempart contre l'appauvrissement spirituel et communautaire et permet la pérennisation du judaïsme. D'après

⁹⁵⁵ Ce point de vue est bien exprimé par l'états-unienne Trude Weiss-Rosmarin, qui déplore que les grands temples modernes n'ont pas l'âme des vieilles synagogues. Trude Weiss-Rosmarin, « Shiny New Synagogues », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 septembre 1965, p. 5.

⁹⁵⁶ M. Ginsburg, « Flight to the Suburbs : A Problem for Montreal Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 18 janvier 1957, p. 12.

Ginsberg, qui dissèque la nouvelle synagogue de la banlieue, tout ce qu’incarne ce bâtiment laisse entrevoir le pire.

Even the structure of the synagogue interior is alien to the older, traditional Jew. No longer is the Bimah in the centre of the synagogue, a mehitzah (separate seating for men and women) is no longer regarded as important, prayers are, to a great extent, rendered in English, and the whole atmosphere is strange; one to which they cannot acclimatize themselves. To this school of thought there is no kavunah⁹⁵⁷.

A question fraught with many difficulties faces the Montreal community: what is to be the fate of the old synagogues of the city? In these centres of Jewish life where prayers have never been just routine, but where characterized with a fervency which showed devotion and sincerity, there is now often heartache and heartbreak; where evening after evening men poured over Mishnayes, debated a page of the Gemorah, studied Shulchan Aruch, or intoned T’Hillim—are they all to be just swept aside as of no account in the name of progress, and on the pretext of new living areas?⁹⁵⁸

Un texte de la New-Yorkaise Trude Weiss-Rosmarin résume le mieux cette critique acerbe de la synagogue d’après-guerre. Dans son texte « Shiny New Synagogues Without Soul », au titre fort révélateur, elle déplore que « the new structures range from modest prayer houses of limited size in small communities to huge sumptuous ‘synagogue plants’ with social halls, game and club rooms, sports facilities and various other amenities in the most elaborate resort style »⁹⁵⁹.

En fait, le débat entourant le déplacement des Juifs vers la banlieue et l’érection de nouvelles synagogues plus spacieuses et luxueuses révèle les clivages de classe sociale entre la génération émergente et l’ancienne génération qui a évolué durant l’entre-deux-guerres. Dans un éditorial de 1964 intitulé « The Move to the Suburbs », Max Melamet ne mâche pas ses mots sur la responsabilité que porte la jeunesse juive née au pays relativement au délaissement de la vie juive.

⁹⁵⁷ Le terme hébreu kavunah (כוונה) signifie littéralement « intention » et fait référence, dans le contexte de la pratique du judaïsme, à la sincérité nécessaire pour la prière et la dévotion.

⁹⁵⁸ Ibid.

⁹⁵⁹ Trude Weiss-Rosmarin, « Shiny New Synagogues Without Soul », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 septembre 1965, p. 5.

By and large, the new Jewish suburbanites are young members of the Canadian-born generation of Jews. Often their own Jewish education has been rudimentary only, and many seek aid in explaining to their children—who now play with their non Jewish neighbors on a level of middle-class respectability far removed from the name calling and fist fighting of the areas of earlier settlement—the answer to the Question, “Why am I a Jew?” [. . .] The Synagogue in the suburbs of North America has become the “synagogue center”⁹⁶⁰.

Éducation juive et pérennisation du judaïsme

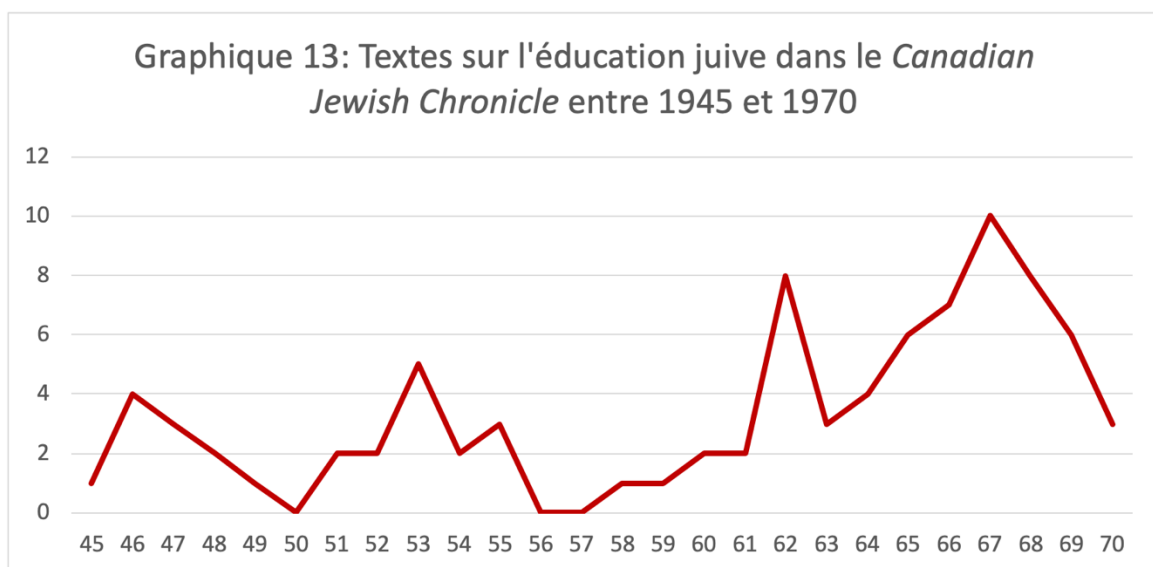
Au tournant de 1963, Joseph Kage publie une série de quatre articles sur l'éducation juive à Montréal afin d'analyser l'évolution de cette dimension névralgique de la vie juive montréalaise depuis le 18^e siècle jusqu'à la période d'après-guerre et pour formuler des recommandations pour l'avenir⁹⁶¹. Rappelons que Kage, cité à plusieurs reprises déjà, est l'un des activistes communautaires les plus prolifiques de l'après-guerre, chercheur et écrivain actif principalement à titre de directeur de la Jewish Immigrant Aid Society. Sa série de textes, intitulée « Jewish Education in Montreal: an Historical Appraisal and Some Suggestion for the Future », s'avère emblématique d'un mouvement d'idées au début des années 1960, alors que l'éducation juive occupe un espace considérable dans le *Chronicle*. Des facteurs internes et externes à la communauté juive contribuent à cet engouement. À l'échelle québécoise, comme nous l'avons démontré dans le quatrième chapitre, l'attention portée sur l'enjeu de l'éducation est galvanisée dans le cadre de la Commission Parent. Par ailleurs, dans toute la diaspora, plusieurs groupes d'intérêt s'activent pour promouvoir l'éducation religieuse et culturelle juive⁹⁶².

⁹⁶⁰ Max Melamet, « The Move to the Suburbs », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 juin 1964, p. 4.

⁹⁶¹ Joseph Kage, « Jewish education in Montreal » Article 1, 28 décembre 1961, Article 2, 4 janvier 1963, Article 3, 11 janvier 1963, Article 4, 18 janvier 1963, *Canadian Jewish Chronicle*, p. 8.

⁹⁶² Selon Jack Wertheimer, qui signe une étude sur l'école juive aux États-Unis, « Beginning in the late 1960s, a series of events in this country and abroad redirected the weight of Jewish concern from its earlier integrationist agenda to a survivalist mission, a change from a primary emphasis on fitting into American society to a new preoccupation with ensuring the inner strength of the Jewish community ». p. 86. En fait, il nous semble que ce virage avait déjà été engagé au Québec durant la première moitié des années 1960 dans le cadre des réformes en éducation. Jack

En considérant l'ensemble du corpus hebdomadaire du *Chronicle* pour la période allant de 1945 à 1971, nous avons relevé l'occurrence des billets d'opinion qui traitent de l'éducation juive. Nous entendons par là tous les contenus dont le titre mentionne directement l'éducation juive, sinon les textes qui abordent directement l'enseignement des matières juives — c'est-à-dire la religion, l'histoire et les langues juives — aux enfants et aux adultes à Montréal ou à l'extérieur. Alors que seuls quelques textes sur ce thème se glissent annuellement dans les pages du *Chronicle* jusqu'au tournant des années 1960, nous constatons à ce moment une certaine croissance de l'occurrence. L'année 1962 est dominée par l'enjeu de la préparation du mémoire du Congrès juif canadien pour déposer à la Commission Parent, alors que la fin des années 1960 témoigne des débats entourant la crise de Saint-Léonard et le financement des écoles privées, des thèmes que nous avons abordés dans le quatrième chapitre.



Wertheimer, « Jewish Education in the United States: Recent Trends and Issues » *The American Jewish Year Book* 99 (1999): 3-115.

Au-delà de l'intérêt provoqué par les enjeux de la politique québécoise, il y a aussi un contexte relatif à toute la diaspora qui encourage le débat sur l'enjeu de l'éducation juive. En octobre 1962, une conférence internationale pour aborder cette problématique est tenue à Jérusalem, rassemblant des acteurs importants de ce domaine venus de différents centres importants de la vie juive. Un reportage publié dans le *Chronicle* résume l'état d'esprit qui animait les participants.

The World Conference on Jewish Education which took place two weeks ago in Jerusalem was a dramatic demonstration of the deep concern felt in Jewish communities the world over for the spiritual image of the growing and future Jewish generations. The facts and figures presented to the Conference have all been reported and there is no need of repeating them. However, what the dispatches could perhaps not have conveyed fully was the mood of the six-day deliberations—the ring of sadness and anxiety that filled them, combined with a will and determination to bring about a change. [. . .] Listening to the reports and the debates one could not keep one's mind from wandering back to those Jewish communities which are no more, to the communities of Poland and Lithuania, the well of Jewish spirit and learning from which we all drew—and which disappeared leaving a lull that we are called upon to fill⁹⁶³.

En effet, le problème fondamental qui rattrape les communautés ashkénazes de la diaspora est que le foyer de culture juive est-européenne ne s'est pas revitalisé après l'Holocauste. En fait, suite à la décimation de six millions de Juifs qui peuplaient les zones les plus denses du judaïsme ashkénaze, aucune influence ne vient combler la perte de savoir en éducation juive. Rappelons que jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, les yeshivas est-européennes détenaient toujours la plus haute autorité morale pour former les rabbins orthodoxes de toute la diaspora ashkénaze. Pour cette raison, un sentiment persiste chez les tenants de l'orthodoxie voulant que les rabbins nord-américains n'aient pas les mêmes qualités⁹⁶⁴. Le manque à combler ne se limite

⁹⁶³ Joshua H. Justman, « The Conference on Jewish Education », *Canadian Jewish Chronicle*, 31 août 1962, p. 8.

⁹⁶⁴ Steven Lapidus a démontré que les perceptions tenues par le Vaad Ha'ir, le conseil communautaire juif montréalais, à l'endroit des rabbins formés en Amérique du Nord étaient généralement négatives et ce jusqu'aux années 1960. Steven Lapidus, op. cit., (2011), p. 354.

pas non plus aux hommes de foi : l'éducation juive laïque est aussi à la recherche d'un ressourcement au lendemain de l'Holocauste. A. M. Klein exprime bien l'urgence de ce sentiment dans un éditorial de 1952 dédié aux activités de l'école juive *Yidishe Folks Shule* à Montréal.

At no time in our history has the need for Jewish secular education in the national spirit been greater. With the fortress of Jewish learning in Europe destroyed, Jewry in America must look to itself for the sources of its future spiritual strength. The strongest of these sources is the school and the academy⁹⁶⁵.

Cette préoccupation se reflète dans le milieu communautaire juif de toute l'Amérique du Nord. En septembre 1951, à l'occasion de la rentrée scolaire, un appel aux parents juifs signé par plus de vingt-six organismes juifs canadiens importants est publié dans les pages du *Chronicle*. Cette initiative vise à sensibiliser la communauté sur la nécessité de fournir les bases de l'éducation juive à la jeunesse. Selon les signataires, l'enjeu est crucial pour maintenir une communauté juive vivante puisque « through the Jewish education which you provide for your child, you will link him with the richest spiritual treasures of mankind, with the ethical and moral foundations of democracy and with a religious culture which has enobled human society »⁹⁶⁶. Ce type d'appel à la population est publié périodiquement dans le *Chronicle*, notamment quand vient le temps de financer les écoles juives privées qui ne reçoivent aucun denier public jusqu'en 1968.

À l'échelle nord-américaine, la communauté de Montréal se compare favorablement sur le plan de l'éducation. En fait, ses écoles lui confèrent, toute proportion gardée, un titre de haut lieu de l'éducation juive. On y retrouve des institutions séculières qui mettent l'accent sur l'histoire et les langues juives, certaines qui enseignent les langues yiddish ou hébraïque, des écoles situées dans les synagogues relevant des courants orthodoxes, conservateurs ou réformistes ainsi que des

⁹⁶⁵ A. M. Klein, « The Jewish People's School », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 septembre 1952, p. 4.

⁹⁶⁶ « Campaign Launched to Stimulate Enrollment in Jewish Schools », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 septembre 1951, p. 10.

yeshivas qui se concentrent sur l'enseignement talmudique. Malgré leurs distinctions, toutes ces écoles ont en commun de répondre à un besoin que l'école protestante ne peut combler, c'est-à-dire insuffler une connaissance du fait juif et assurer une forme de cohésion communautaire. La documentation produite par le Congrès juif canadien, relayée dans l'hebdomadaire, établit clairement le lien entre éducation juive et pérennisation de la communauté.

While representing the great diversity in Jewish life, these schools all have one thing in common: They are all engaged in transmitting our heritage to our youth.

[. . .] Our very survival as Jews necessitates the maintenance of our cultural and religious identity as a group in an active and vital form and this can be accomplished only if every Jewish child will have received a systematic Jewish education [. . .]⁹⁶⁷.

Hannanaih Meir Caiserman, vétéran de l'activisme communautaire et membre fondateur du Congrès juif canadien, relate en 1948, dans un de ses derniers textes parus dans le *Chronicle*, que le Congrès avait été proactif dès les années 1930 pour promouvoir les bienfaits de l'éducation juive aux Montréalais⁹⁶⁸. Il estime à ce moment que près de 60 % des enfants juifs en âge de scolarisation ont accès à une forme d'éducation juive, soit dans des écoles à temps partiel ou des écoles de jour privées⁹⁶⁹. Les données sur le taux de scolarisation juive fluctuent selon les sources, toutefois les analyses qu'elles engendrent de la part des commentateurs juifs partagent toutes le même constat catégorique. Si, en effet, la situation de Montréal est favorable au regard d'autres villes canadiennes et états-uniennes, l'enjeu ne serait résolu que si chaque enfant recevait une éducation juive. Un éditorial de Max Melamet, au milieu des années 1960, soutient cette idée en réfléchissant

⁹⁶⁷ « Jewish Education Essential to Survival », *Canadian Jewish Chronicle*, 1 septembre 1967, p. 10.

⁹⁶⁸ H. M. Caiserman, « The Advance of Jewish Education in Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 juillet 1948, p. 2.

⁹⁶⁹ Ibid.

à partir de statistiques qu'il juge peu convaincantes⁹⁷⁰. Les données qu'il détient établissent que parmi les 22 000 enfants en âge de scolarisation, près de 9000 reçoivent une éducation juive de manière systématique⁹⁷¹. Melamet se montre plutôt défaitiste.

There is general agreement that Jewish survival—in a meaningful form, at any rate—is dependent on Jewish education; but there appears to be less general agreement on the urgent necessity of bringing it into every Jewish home⁹⁷².

Les textes signés par Joseph Kage dans le *Chronicle* à l'aube de 1963 reflètent aussi le sentiment d'urgence de pérenniser la culture juive grâce à la scolarisation des enfants juifs. L'un des axes de réflexion principaux que développe Kage souligne qu'une situation particulière au Québec, à savoir la séparation confessionnelle, crée des conditions favorables à l'éducation juive. Sur les conséquences historiques de ce principe défendu par les francophones catholiques dès la Confédération de 1867, Kage considère que « it is noteworthy [. . .] that the logical consequence of the division according to religious persuasion had given Jews the opportunity either to become part of one of the existing school boards, or to establish a school network of their own »⁹⁷³. Kage a raison de mentionner ce fait, puisque l'un des motifs qui contribuèrent à maintenir le statu quo sur la question scolaire demeure l'absence d'un consensus au sein même de la communauté juive. L'enjeu principal tenait à un désaccord face au moyen d'intégration des jeunes enfants juifs issus de l'immigration dans la société canadienne⁹⁷⁴.

⁹⁷⁰ Max Melamet, « Jewish Survival and Jewish Education », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 octobre 1965, p. 4.

⁹⁷¹ Ibid.

⁹⁷² Ibid.

⁹⁷³ Joseph Kage, « Jewish Education in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 janvier 1963, p. 8.

⁹⁷⁴ La crise des écoles juives opposait le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau qui devait se défendre d'avoir concédé la création d'une commission scolaire juive pour régler les doléances de la Commission scolaire protestante de Montréal. Au sein de la communauté juive, différents points de vue étaient exprimés : une frange plus assimilationniste souhaitait continuer à scolariser les enfants juifs dans les écoles protestantes. Par ailleurs, des tenants yiddishistes de la communauté souhaitaient la création d'un réseau d'écoles juives. Des voix catholiques conservatrices — sinon carrément antisémites — s'élevèrent pour dénoncer l'usurpation d'un droit exclusif des deux

L'immigration d'un grand nombre de Juifs d'Europe centrale et orientale jusqu'à la Première Guerre mondiale avait permis l'émergence d'un réseau d'écoles offrant une éducation centrée sur l'histoire et les langues juives⁹⁷⁵. Comme le soutient Kage, ces écoles furent fondées « as a result of deep dissatisfaction felt among enlightened circles of the Canadian Jewish community with the existing Jewish school systems »⁹⁷⁶. Les immigrants ashkénazes souhaitaient retrouver une atmosphère plus près de la culture est-européenne, différente de la communauté établie depuis la conquête britannique. Ces écoles de fortune, instituées par des immigrants récents, dispensaient des cours de soir à des enfants qui fréquentaient le réseau d'écoles protestantes lors des heures de cours régulières. Durant la Première Guerre mondiale, cinq maisons d'éducation juives se rassemblèrent sous la bannière d'une seule organisation, les United Talmud Torahs, une première étape de concertation des activités éducatives. À l'entre-deux-guerres, les premiers programmes à temps plein furent développés. Selon Kage, « the initial stage of this 'planned' revolution in Jewish education proved to all that the Jewish Community of Montreal had recognized the need for well organized and advanced methods in educating its young generation »⁹⁷⁷. C'est sur cette base que s'est étendu le réseau d'éducation juive des décennies subséquentes.

Les trois premiers textes de Kage, qui présentent un récit chronologique du développement de l'éducation juive à Montréal, visent à démontrer hors de tout doute que la communauté « has

peuples fondateurs. Voir Hirsch Wolofsky, *Mayn Lebns Rayze*, traduit du yiddish par Pierre Anctil, Un demi-siècle de vie yiddish à Montréal. (Sillery : Septentrion, 2000), p. 217-224.

⁹⁷⁵ Dès 1911, une école yiddish ouvre ses portes à Montréal Peretz Shule, une institution qui préconisait une approche pédagogique moderne et séculière qui insufflait à la jeunesse des principes réunissant le fait juif et la libre pensée, tentant de présenter à la fois les bases du nationalisme et du socialisme. Hershl Novak, « *Foun mayne yunge yorn* », *La première école yiddish de Montréal*, Traduit du yiddish par Pierre Anctil, (Québec : Septentrion, 2009 [1957]), p. 64.

⁹⁷⁶ Joseph Kage, « Jewish Education in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 4 janvier 1963, p. 8.

⁹⁷⁷ Ibid.

always been keenly aware of the necessity to give their children Jewish instruction »⁹⁷⁸. Plus encore, rappelle-t-il, « it is also a fact that the standards of Jewish education in Montreal have always been on a higher level than those in other Jewish centres throughout North America ». À l'instar de ses contemporains, Kage ne croit pas pour autant que ces succès permettent d'adopter une attitude complaisante. Selon lui, « the fact remains that many Jewish children do not receive any form of Jewish education at all, and that even a great number of those who do are limited to the most elementary level ». Sur ce point, Kage identifie le problème fondamental que soulèvent de manière répétée les commentateurs de la communauté juive : l'éducation constitue un facteur essentiel à la survie de la vie juive et son développement nécessite la vigilance continuelle de toute la collectivité de tradition mosaïque. Plus encore, les éducateurs doivent bénéficier d'une autonomie suffisante pour assurer sa qualité.

The Jews came to recognize 2000 years ago the principle of general free education. In the course of the years there has developed, however, a great gap between this theory and the manner in which it has been put into practice.

A very large proportion of Jewish children today, outside the boundaries of Israel, do not receive any Jewish education whatsoever, and are unfamiliar even with the Hebrew alphabet. The situation in Montreal is, without any doubt, much better, but it is far from being satisfactory. Those who consider the lack of systematic Jewish education to be merely a loss to the community, but a personal loss to every Jewish child, in the building of his character, are especially dissatisfied with certain conditions prevailing in the field of Jewish education. From their point of view radical changes in the present Jewish educational system are of utmost necessity. This is not due to the fact that the situation is bad, on the contrary, the changes and improvements are needed because they are possible to bring about in Montreal. This possesses the experience, administrative capacity and organizational know how that are required to bring about improvements in its Jewish school apparatus. Since we have here a solid foundation, it is important the building be properly erected⁹⁷⁹.

⁹⁷⁸ Joseph Kage, « Jewish Education in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 janvier 1963, p. 8.

⁹⁷⁹ Ibid.

Dans le contexte canadien, il faut comprendre que le système d'éducation publique qui prévaut dans la majorité des provinces fait l'objet de réprobations de la part du milieu communautaire juif à partir du lendemain de la guerre⁹⁸⁰. En fait, la critique des acteurs du Congrès juif canadien est dirigée surtout à l'endroit du réseau d'écoles publiques ontariennes, dont le matériel pédagogique présente certains préceptes religieux qui sont perçus comme relevant de la doctrine protestante. En février 1959, le Congrès et la Ligue anti-diffamation B'nai B'rith manifestent leur mécontentement auprès des autorités ontariennes à propos des quarante-quatre prières approuvées par le ministère de l'Éducation ontarien, dont quatre seulement ne mentionnent pas le Christ⁹⁸¹. Ces prières, défendent-ils, ne pourraient être honnêtement récitées par des non-chrétiens. Plus encore, signale un représentant du Congrès, « some teachers approach the subject of religious instruction with a religious and evangelistic fervor that causes distress in Jewish homes »⁹⁸².

La revendication est reprise plus tard durant les années 1960, alors que la section ontarienne du Congrès juif canadien fait parvenir un mémoire au Comité sur l'éducation religieuse dans les écoles publiques ontariennes⁹⁸³. Ce document, qui est commenté dans le *Chronicle*, souligne que l'éducation religieuse n'est apparue en Ontario qu'en 1944, et que ce développement « marked the first time such religious instructions had been prescribed as part of the curriculum in any North American public undenominational school system »⁹⁸⁴. Le cours de religion obligatoire, qui

⁹⁸⁰ « Case on Education Given to Royal Commission », *Congress Bulletin*, septembre 1945, p. 2; « Religious Instruction in the Public Schools of Ontario », *Congress Bulletin*, mai 1947, p. 27.

⁹⁸¹ « Public School Religion Under Fire », *Canadian Jewish Chronicle*, 20 février 1959, p. 1.

⁹⁸² Ibid.

⁹⁸³ Le comité est mieux connu sous le nom de son président, Keiller Mackay, ancien juge de la Cour suprême d'Ontario.

⁹⁸⁴ « Congress Brief Condemns Religious Teaching in Ontario Public Schools » *Canadian Jewish Chronicle*, 10 février 1967, p. 1.

prétend être non-confessionnel, devrait être complètement retiré puisqu'il semble, selon le Congrès, trop difficile à dispenser sans favoriser la confession protestante⁹⁸⁵.

La réaction du Congrès relativement au cours de religion dispensé par l'école publique ontarienne exprime les craintes qui émergent face à un système d'éducation à vocation universelle dans une société pluriconfessionnelle. L'éditorialiste du *Chronicle*, Max Melamet, croit évidemment que le principe de séparation de l'Église et de l'État devrait prévaloir dans une telle société et il défend que « moral and spiritual values can be presented to pupils in a public school system without resort to religious sanctions »⁹⁸⁶. Mais l'enjeu de l'éducation se pose de manière différente au Québec et en Ontario, où un réseau d'écoles publiques dites non confessionnelles serait en réalité dirigé par des autorités protestantes, nécessitant la vigilance des minorités religieuses⁹⁸⁷. À tout le moins, c'est la leçon qu'en tire le Congrès juif canadien.

Au Québec, comme Kage l'a souligné, le cadre légal de la séparation confessionnelle a permis à la communauté juive d'envisager la création d'une commission scolaire séparée au tournant des années 1930⁹⁸⁸. C'est pourquoi la défense du droit à l'éducation confessionnelle obtient un certain appui chez des commentateurs importants de la communauté juive. Le membre du bureau du

⁹⁸⁵ Ibid.

⁹⁸⁶ Max Melamet, « Religion in Ontario's Public Schools », *Canadian Jewish Chronicle*, 24 février 1967, p. 4; Max Melamet, « Religious Instruction in Ontario Schools », *Canadian Jewish Chronicle*, 21 mars 1969, p. 4.

⁹⁸⁷ Jean-Philippe Croteau aborde le développement respectif des commissions scolaires de Montréal et de Toronto. Selon lui, la division confessionnelle du système scolaire québécois a empêché que l'école de la majorité s'impose comme le lieu de transmission et d'adhésion de la culture majoritaire auprès des immigrants. À l'inverse, le système scolaire ontarien, vu sa vocation non sectaire — en principe, puisqu'il se forme des écoles confessionnelles et que seules les écoles chrétiennes reçoivent les deniers publics — devient l'instrument par excellence pour « canadianiser » les nouveaux venus, « c'est-à-dire les assimiler à une "angloconformité" qui repose sur l'adhésion à la culture britannique et aux valeurs protestantes, ainsi qu'à l'adoption de la langue anglaise. » Jean-Philippe Croteau, *Les commissions scolaires montréalaises et torontoises et les immigrants (1875-1960)*, (Presses de l'Université Laval, Québec: 2016), p. 7.

⁹⁸⁸ Joseph Kage, « Jewish Education in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 11 janvier 1963, p. 8.

Congrès H. M. Myerson, dans un texte produit dans le cadre de la Commission Parent, expose cette idée.

[...] The Jewish community appreciates not only the letter but the spirit of these constitutional guarantees, is fully aware of the historical developments of these rights, the battles that were fought by the French Canadian people to acquire these rights. The vast majority of our people would refuse to participate in any movement which aims to diminish, undermine or interfere with these constitutional rights. This applies equally well with respect to the rights of the English, Protestant minority in Quebec⁹⁸⁹.

C'est dans cette optique que les Juifs montréalais reçoivent somme toute favorablement la décision du gouvernement québécois de financer les écoles privées, entre autres les maisons d'éducation juives. Comme nous l'avions constaté dans le quatrième chapitre, les Juifs montréalais se sentaient discriminés avant l'adoption de la Loi sur l'enseignement privé en 1968.

Minorities also have rights, as witness the concessions made to the Protestant minority in Quebec. [. . .] We hope we do not oversimplify when we say that to us the central question appears to be, Why, in a province where an education tax is levied to support a confessional system of education, should Jewish taxpayers who want their one kind of school for their children not be given assistance out of their own tax money?⁹⁹⁰

Le financement accordé aux écoles privées offre aux parents juifs un libre choix équitable entre l'école protestante ou l'école juive pour la scolarisation de leurs enfants. Effectivement, les coûts élevés de l'école privée empêchent plusieurs familles — qui cotisent déjà à la commission scolaire protestante par le biais d'une taxe — d'opter pour l'école privée. En revanche, même si ce développement est généralement bien reçu par les organisations juives, le modèle ne fait pas

⁹⁸⁹ H. M. Myerson, « The Education of Jewish Children in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 juin 1961, p. 6.

⁹⁹⁰ Max Melamet, « The Jewish Day School Issue », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 février 1967, p. 4.

l'unanimité. La critique comporte deux dimensions : l'une a trait à la question de l'autonomie juive et l'autre à l'intégration des enfants dans le tissu social canadien.

D'une part, comme le rappelle H. M. Myerson, le principe de subvention publique d'une école desservant une communauté culturelle réduit l'autonomie des groupes, un principe rejeté notamment par les Juifs états-uniens⁹⁹¹. De manière analogue, la notion de séparation de la religion et de l'état et la privatisation des services des minorités religieuses constituent des principes importants chez les Juifs canadiens. D'autre part, il persiste toujours un préjugé négatif selon lequel les écoles juives représentent un obstacle à l'intégration des Juifs dans la société dominante. Prenons l'exemple de la congrégation Shaar Hashomayim de Westmount qui avait rejeté à l'occasion d'un vote, durant les années 1960, l'établissement d'une école de jour en son sein par une majorité confortable de congréganistes⁹⁹².

Le débat se cristallise à l'occasion d'une rencontre de la section québécoise du Congrès tenu en février 1967, alors qu'est discutée la possibilité de financement des écoles juives. À ce moment, selon l'éditorialiste Charles Lazarus, « what came down to a head in Montreal is the long-smouldering feud between those committed to the philosophy of religious education supported by the general tax dollar, and those who feel that religion is a private matter in which the public at large has no direct responsibility »⁹⁹³. Ce qui ressort de cet affrontement est que les réformes fondamentales en éducation au Québec pendant les années 1960 fomentent le débat sur l'éducation juive au sein de la communauté, même si les questions qui concernent la communauté juive vont au-delà des enjeux soulevés par la Commission Parent. Les Juifs ashkénazes de toute la diaspora

⁹⁹¹ H. M. Myerson, « Education of Jewish Children in Montreal », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 juin 1961, p. 6.

⁹⁹² David Novek, « Educating the Jewish Child in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 15 décembre 1967, p. 5.

⁹⁹³ Charles Lazarus, « Education Uproar », *Canadian Jewish Chronicle*, 10 février 1967, p. 8.

se mobilisent sur les moyens à prendre pour pérenniser la vie juive qui avait été presque décimée en Europe durant l'Holocauste. La convergence de ces deux phénomènes permet la production d'un discours soutenu portant sur l'importance de promouvoir l'éducation juive au Québec.

Survie juive et implantation des Hassidim

La composition démographique de la communauté de Montréal est chamboulée lorsque deux groupes connaissent une forte croissance durant les années 1950 et 1960. L'immigration d'un certain nombre de rescapés de l'Holocauste issus du mouvement hassidique ainsi que des sépharades marocains contribuent au discours entourant la pérennisation de la culture. D'une part, la présence hassidique reflète un mode de vie juif intégral, alors que les sépharades imposent une culture juive francophone qu'ils souhaitent voir demeurer distincte de la majorité ashkénaze. Ce contexte particulier à Montréal offre des motifs supplémentaires pour aborder l'enjeu de la survie juive à cette période.

Dès l'ouverture des frontières canadiennes à l'immigration en 1948 jusqu'à la fin de la décennie suivante, Louis Rosenberg estime que près de 15 000 rescapés de l'Holocauste de tendance hassidique immigrèrent à Montréal⁹⁹⁴. Bien qu'il soit difficile de mesurer avec exactitude le nombre d'immigrants hassidiques au sein de l'immigration juive en général, on peut affirmer que si les ultra-orthodoxes étaient à peu près invisibles dans la communauté juive de l'entre-deux-guerres, ils sont appelés à jouer un rôle important dans la communauté à partir des années 1950. Dans le cadre de cette thèse, nous sommes particulièrement intéressés par le fait que les hassidiques

⁹⁹⁴ Louis Rosenberg, "Two Centuries of Jewish Life in Canada 1760-1960," *Canadian Jewish Population Studies, Population Characteristics Series*, Number 3. Republié à partir du *American Jewish Yearbook*, Vol. 62 (1961), 42.

incarnent les vecteurs desquels dépend la « survie juive » qui préoccupe l'ensemble des Juifs ashkénazes montréalais.

Les Juifs de tendance libérale, ceux qui s'assimilent à la culture anglo-canadienne depuis l'implantation de la communauté au tournant du 20^e siècle, se trouvent face à des enjeux de pérennité culturelle sans précédent. Comme nous l'avons vu, des vecteurs traditionnels de la judéité ashkénaze, à savoir la langue yiddish et la pratique orthodoxe, sont perçus par ces Juifs de tendance laïque comme mis à mal par le climat social ambiant. Cette conjoncture amène des occasions de rapprochement entre des expressions pourtant radicalement différentes du judaïsme. En effet, les Hassidim peuvent faire office de derniers vestiges du judaïsme ashkénaze aux yeux des Juifs canadiens de deuxième et troisième générations. Une telle représentation invoque la mémoire collective des Juifs montréalais, c'est-à-dire des figurations du mode de vie dans les bourgades juives d'Europe orientale. C'est dans cette mesure que nous affirmons que l'établissement de la communauté hassidique constitue un phénomène de continuité historique, qui découle d'une forme de dépendance mutuelle.

Comme le démontre Adara Goldberg dans son étude sur les rescapés de l'Holocauste à Montréal, les Juifs canadiens qui facilitaient l'entrée des immigrants au pays et qui mettaient sur pied des célébrations religieuses pour les Juifs pieux ne respectaient pas nécessairement eux-mêmes la pratique orthodoxe⁹⁹⁵. Cela ne les empêchait pas pour autant de montrer une certaine révérence face au mode de vie que préconisaient les Hassidim. En fait, la communauté hassidique est perçue comme offrant un témoignage spirituel et identitaire authentique pouvant contribuer au maintien

⁹⁹⁵ Adara Goldberg, *Holocaust Survivors in Canada: Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955* (Winnipeg, University of Manitoba Press, 2015), p. 120.

des bases de l'orthodoxie dans la ville. C'est grâce à cette représentation que les Hassidim parviennent à obtenir des appuis au sein de la communauté juive montréalaise⁹⁹⁶.

En somme, l'arrivée de Juifs hassidiques, qui portent le dessein de reconstruire leurs communautés en Amérique du Nord par la promotion d'une stricte orthodoxie⁹⁹⁷, ne se pose pas en rupture avec l'orientation antérieure des migrants juifs, tournée vers l'intégration à la culture anglophone canadienne. Elle s'insère dans le cadre de l'expansion d'une communauté juive diversifiée, aux prises avec des enjeux de culture et de maintien de la tradition. En fait, pour la période qui succède à la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au début des années 1970, les rapprochements entre les pieux hassidiques et la majorité juive montréalaise anglicisée semblent tout à fait courants.

Finalement, les données recueillies permettent aussi d'identifier des facteurs qui ont contribué à l'émergence d'une communauté de croyants hassidiques à Montréal, un phénomène unique au Canada. Les communautés hassidiques organisées sont absentes d'autres milieux urbains canadiens où se retrouvaient au même moment des communautés juives institutionnalisées, comme à Toronto ou à Winnipeg. En fait, ce n'est pas un hasard si la métropole québécoise possède de nos jours la deuxième plus grande communauté hassidique sur le continent : la ville est reconnue depuis le tournant du siècle comme un centre névralgique de la culture yiddish en Amérique du Nord, et cette réputation n'a pas échappé aux tenants de l'orthodoxie juive est-européenne⁹⁹⁸. En

⁹⁹⁶ Dans un chapitre publié dans un ouvrage collectif sous la direction de Ira Robinson et Pierre Anctil, nous avons démontré que des projets d'envergure de groupes hassidiques, notamment la communauté Tasher située à Boisbriand, en banlieue de Montréal, avaient dépendu du soutien financier de la communauté juive non hassidique. Simon-Pierre Lacasse, « L'implantation des communautés hassidiques durant l'après-guerre », dans Ira Robinson et Pierre Anctil, dirs., *Les Juifs hassidiques de Montréal*, 47-77, (Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2019).

⁹⁹⁷ Comme l'explique Solomon Poll, ethnologue responsable de la première étude d'importance sur les hassidim new-yorkais, ces derniers n'émigrent pas aux États-Unis comme individus en quête de mieux-être économique, mais comme survivants cherchant à reconstruire leur communauté. C'est une différence fondamentale face aux cohortes d'immigrants juifs qui précèdent l'Holocauste. Voir Solomon Poll, *The Hasidic Community of Williamsburg : A Study in the Sociology of Religion*, (New York : Schocken Books, 1962), p. 34.

⁹⁹⁸ Rebecca Margolis, dans son étude *Jewish Roots, Canadian Soil*, avance que Montréal était jusqu'aux années 1960 un haut lieu de la culture yiddish sur la scène internationale. Elle fonde cette appréciation sur plusieurs facteurs propres

effet, au-delà des mises en garde contre l'émigration en Amérique du Nord que distribuaient les chefs communautaires de l'orthodoxie juive est européenne, Montréal fut visitée par de grands émissaires orthodoxes qui lui rendirent ses lettres de noblesse⁹⁹⁹. Malgré le fait que les années 1950 témoignent de l'atteinte d'une masse critique pour les communautés juives hassidiques, il appert que les Hassidim ne foulent pas à ce moment une *terra incognita*, mais bien une ville profondément marquée par une expérience juive variée, dont celle des tenants de l'orthodoxie.

Le récit héroïque d'un petit groupe de rescapés hassidiques issus du mouvement Lubavitcher, qui aboutirent à Montréal en juillet 1946 au terme d'un périple de sept ans, représente bien la révérence témoignée à l'endroit des Hassidim à Montréal¹⁰⁰⁰. Originaires de Mir en Pologne, trente-trois réfugiés atteignent Montréal après avoir transité par l'Union soviétique et par le Japon, où ils sont immobilisés jusqu'à la fin du conflit suite à l'attaque de Pearl Harbor. Un texte du *Chronicle* félicite la résilience de ces érudits, soulignant « their efforts to maintain their unique tradition of biblical and talmudic lore in spite of the havoc or war »¹⁰⁰¹. L'importance symbolique de l'arrivée de ce groupe d'érudits tient à ce qu'ils étaient membres de l'illustre yeshivah de Mir, un centre

à la métropole québécoise : (1) une base idéologique promouvant la continuité de la culture yiddish; (2) l'importance d'un groupe de militants partageant une vision commune; (3) les mécanismes pour mettre en œuvre ce projet culturel. Plus encore, elle suggère que le contexte du néonationalisme québécois axé sur la langue française, durant la période d'après-guerre, aurait favorisé la valorisation de la culture et de la langue yiddish au sein du judaïsme montréalais. Margolis, op. cit., (2011), p. xvi - xx. Voir aussi William Shaffir, « Hasidim in Canada », dans Ira Robinson, dir., *Canada's Jews : In Time, Space and Spirit* (Brighton (MA), Academic Studies Press, 2013), p. 282.

⁹⁹⁹ En effet, dans son mémoire d'abord publié en 1946 et ensuite traduit du yiddish par Pierre Anctil en 2000, Hirsch Wolofsky, qui fonda les journaux les plus importants de la communauté juive montréalaise, relate que la métropole québécoise eut le privilège de recevoir vers 1924 le *gaon* (titre consacré à un érudit des textes sacrés et de la loi juive) Kook, grand rabbin d'*Eretz-Israel*, le rabbin Epstein, chef de la yeshiva de Slobodke et du rabbin et *gaon* Shapiro, toutes des personnalités influentes dans les sphères de l'orthodoxie juive. Hirsch Wolofsky, op. cit. (1946), p. 252.

¹⁰⁰⁰ « Canada Admits 51 Refugee Rabbis », *Congress Bulletin*, octobre 1945, p. 8.

¹⁰⁰¹ « 55 Rabbis Reach Journey's End » *Canadian Jewish Chronicle*, 2 août 1946, p. 12.

névralgique de l'enseignement du savoir religieux au sein des Juifs ashkénazes¹⁰⁰². Ces immigrants intègrent la première yeshiva qui avait ouvert ses portes en sol canadien en 1941¹⁰⁰³.

En 1953, le directeur du Collège rabbinique du Canada Tomche Tmimim, la yeshiva appartenant aux Hassidim de Lubavitch, signe un texte dans le *Chronicle*¹⁰⁰⁴. Le rabbin met de l'avant le fait que ce groupe hassidique soit une figure pionnière de l'éducation juive. Il fait valoir que le mouvement hassidique, sous la direction du Rebbe Menachem Schneerson, avait déjà commencé à implanter des yeshivas dans la diaspora nord-américaine ashkénaze avant l'Holocauste pour assurer le maintien d'un judaïsme intégral.

In every field of endeavour, social and rehabilitative, but especially in the educational field, in all its phases, Lubavitch' has become synonymous with the spirit of the pioneer, the self-sacrificing dynamic worker, constantly inspired and spurred to ever greater accomplishments by the great leader of orthodox Jewry¹⁰⁰⁵.

Le discours médiatique généré à l'endroit des Hassidim de Lubavitch, le mouvement le plus ouvert au monde juif non hassidique, témoigne d'une période de l'histoire où les Juifs piétistes entretenaient une relation plus directe avec l'ensemble de la communauté juive non hassidique. En fait, comme nous l'avons démontré dans un texte portant sur l'implantation de la communauté hassidique, une fenêtre s'est ouverte durant l'après-guerre jusqu'aux années 1970, permettant des

¹⁰⁰² La Yeshiva de Mir était située au Bélarus, en plein coeur d'un secteur où résidait une forte concentration de Juifs ashkénazes. Durant l'entre-guerre, l'institution devient un point de convergence important des hautes études talmudiques en Europe orientale. Suite à l'invasion de l'Union soviétique par les nazis durant l'été 1941, la communauté juive de Mir est décimée.

¹⁰⁰³ C'est le rabbin Pinchas Hirschprung (1912-1998) qui avait mis sur pied une première yeshiva dédiée à l'étude du Talmud en 1941, après avoir échappé à l'Europe nazie au terme d'un long périple par la Sibérie et le Japon. À Montréal, il occupe le poste de rabbin en chef de Montréal de 1969 à 1998. Ses mémoires ont été publiées en yiddish en 1944 : Pinchas Hirschprung, *Fun natsishen yomertol: (zikhroynes fun a polit)* (Montréal: sn, 1944). Le texte a été traduit en anglais et publié en 2016. Pinchas Hirschprung, *The Vale of Tears*, trad. par Vivian Felsen (Toronto: Azrieli Foundation, 2016).

¹⁰⁰⁴ Rabbi L. Kramer, « Pioneers of Education », *Canadian Jewish Chronicle*, 3 avril 1953, p. 4.

¹⁰⁰⁵ Ibid.

échanges symbiotiques entre hassidiques et non-hassidiques¹⁰⁰⁶. Jusqu'à ce que les différents groupes hassidiques n'atteignent une plus grande complétude institutionnelle au courant des décennies suivantes, elles dépendaient davantage des autres Juifs pour soutenir leurs activités.

En 1955, le Collège rabbinique s'apprête à procéder à l'ordination des premiers cinquante rabbins formés en sol canadien. Un texte du journaliste vétérinaire Israël Medresh souligne l'importance de cet événement pour la communauté montréalaise. Il laisse entendre que « their spiritual leadership should play an important role in the present religious revival among our people. Even those who are not ordained as Rabbis will be able to call upon their education and background to become the lay leaders of their communities, and will help achieve a more wholesome life wherever they may be »¹⁰⁰⁷. L'éditeur en chef du *Chronicle*, Solomon Frank, se montre aussi fort enthousiaste suite à l'ordination d'une première cohorte de rabbins lubavitcher formés à Montréal, un événement qui établit selon lui un « landmark in the religious life of Canada »¹⁰⁰⁸. Alors que la communauté ne peut plus compter sur des rabbins issus de l'immigration est-européenne, « these Canadian-trained rabbis will assume responsible positions of leadership thanks to the wisdom, the foresight and the vision of the men responsible for the founding of the Yeshiva »¹⁰⁰⁹. Si les institutions est-européennes avaient été décimées par les nazis, une poignée de survivants mettait au moins tout en œuvre pour transplanter ce savoir au Québec.

Dès le tournant des années 1960, alors que les préoccupations entourant l'éducation juive à Montréal s'accroissent, deux institutions importantes vouées à l'éducation hassidique sont mises

¹⁰⁰⁶ Lacasse, op. cit., (2019).

¹⁰⁰⁷ Israël Medresh, « Rabbinical College of Canada », *Canadian Jewish Chronicle*, 1er avril 1955, p. 11.

¹⁰⁰⁸ Solomon Frank, « Rabbinical College of Canada—Congratulations! », *Canadian Jewish Chronicle*, 16 décembre 1955, p. 4.

¹⁰⁰⁹ Ibid.

en chantier. D'abord, le Collège rabbinique des Lubavitcher obtient les appuis nécessaires pour entreprendre la construction d'un nouveau bâtiment, qui ouvre ses portes en 1962. Ensuite, la communauté hassidique des Tasher amorce l'érection d'une yeshiva en banlieue de Montréal, dans un secteur rural où résident des cultivateurs franco-catholiques¹⁰¹⁰. La mise en chantier de bâtiments modernes pourvus à l'éducation hassidique constitue une métaphore puissante qui signale l'implantation réussie du mouvement hassidique dans la communauté montréalaise. À propos de la nouvelle école Lubavitcher, l'éditorialiste A. N. Eigener écrit que « anybody who believes that yeshiva students, by tradition, must perforce pursue their studies in dark, cramped, unsanitary buildings, should visit the splendid structure of the Lubavitch Yeshiva-Rabbinical College now in process of completion at the corner of Westbury and Plamondon Avenues. When completed, it will match, in size, style and modern design, any Jewish educational institute in the country »¹⁰¹¹. À la suite de la consécration de cette nouvelle yeshiva, l'éditeur en chef Solomon Frank réitère son soutien envers l'éducation hassidique et le directeur de l'institution.

Locally all of us know and admire Rabbi Kramer. We are aware of his entire dedication to the advancement of religious education. It is due entirely to his wholehearted devotion to a great ideal that the new and imposing structure in Montreal is about to be dedicated¹⁰¹².

Le fait que le maire de Montréal Jean Drapeau ait assisté à la cérémonie l'inauguration de l'établissement hassidique et y ait prononcé un discours est aussi digne de mention¹⁰¹³. Sa présence consacre l'importance des canaux de communication entre les univers politiques canadien-français

¹⁰¹⁰ À ce propos de ce développement, voir Simon-Pierre Lacasse, « À la croisée de la Révolution tranquille et du judaïsme orthodoxe : l'implantation de la communauté hassidique des Tasher au cœur du Québec francophone et catholique (1962-1967) ». *Histoire Sociale/Social History* 50, n° 102 (28 décembre 2017): pp. 399-422.

¹⁰¹¹ A. N. Eigener, « Confidentially Yours », *Canadian Jewish Chronicle*, 20 octobre 1961, p. 3.

¹⁰¹² Solomon Frank, « The Lubavitch Yeshiva », *Canadian Jewish Chronicle*, 25 mai 1962, p. 4.

¹⁰¹³ Drapeau s'était adressé à un auditoire juif auparavant, à l'occasion de la 11^{ème} session plénière du Congrès juif canadien. « Greetings From Mayor Drapeau », *Congress Bulletin*, novembre 1956, p. 2.

et juif, qui se généralisent à ce moment à l'échelle provinciale¹⁰¹⁴. Drapeau rend hommage au groupe de rabbins Lubavitcher qui fondèrent la première yeshiva en sol canadien dès 1941 et souligne que cet événement témoigne d'un climat d'ouverture dans la province. C'est sans compter que Drapeau avait été une figure forte du nationalisme catholique et qu'il s'était opposé à l'immigration durant les années 1930 et 1940¹⁰¹⁵. Devenu maire de Montréal en 1954, sa rhétorique à propos des non-catholiques a changé. Son allocution se termine par l'affirmation que la consécration du Collège rabbinique « is also a testimony to the spirit of liberty and tolerance which has always existed in Quebec where many people of different origin, of different religious and of different backgrounds live together in an atmosphere of peace and harmony »¹⁰¹⁶. Ce discours se trouve en phase avec l'esprit de la déconfessionnalisation du Canada français et, plus largement, de l'esprit de décloisonnement qui caractérise la Révolution tranquille.

Dans une thèse de maîtrise, nous avons formulé l'argument que les développements importants de la communauté hassidique durant les années 1960 pouvaient se comprendre en relation à l'ouverture du Québec francophone et catholique face à la minorité juive¹⁰¹⁷. En observant le cas de la yeshiva des Tasher dans la municipalité de Ste-Thérèse-Ouest, construite en 1962, il nous

¹⁰¹⁴ On voit aussi apparaître, pour la première fois, des vœux de la part d'un premier ministre québécois dans les pages du *Chronicle* à l'occasion de la pâque juive en mars 1963. À cette occasion, Jean Lesage partage les mots suivants : « The Quebec Government is happy to have this opportunity of emphasizing the great contribution made by the Jewish people in the development of our province. In every sphere of action our friends have worked towards an increased heritage, However, our future is still more promising and we place great faith in continued cooperation from the Jewish people, to develop the Province for the common benefit ». *Canadian Jewish Chronicle*, 24 mars 1961, p. 4.

¹⁰¹⁵ Les archives de Jean Drapeau à la ville de Montréal sont rendues accessibles en octobre 2019, au moment de déposer cette thèse. L'historien Jean-François Nadeau a fait des recherches préliminaires dans ce fonds, relevant les activités de Drapeau dans des milieux nationalistes conservateurs. Jean-François Nadeau, « Un nationaliste catholique », *Le Devoir*, 31 octobre 2019.

¹⁰¹⁶ Jean Drapeau, « Address Delivered by His Worship Mayor Jean Drapeau at Dedication Ceremonies of the New Building of the Rabbinical College of Canada (Tomche Tmimim Lubavitch Yeshiva) » *Canadian Jewish Chronicle*, 1er juin 1962, p. 3.

¹⁰¹⁷ Simon-Pierre Lacasse, « L'orthodoxie juive à la rencontre de la modernité : le groupe hassidique des Tasher face au Québec de la Révolution tranquille (1951-1967) ». Thèse de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa / University of Ottawa, 2016.

avait semblé frappant que l'arrivée des Hassidim dans la communauté catholique coïncidât avec le Concile œcuménique Vatican II, la baisse de la pratique dominicale dans la paroisse dominicale et la croissance générale de l'économie d'après-guerre. Autrement dit, il y avait un paradoxe intéressant posé par le basculement du Canada français vers la sécularisation et la croissance du mouvement hassidique en son sein.

Ici nous considérons davantage le fait que le hassidisme puisse être perçu comme une composante importante du judaïsme montréalais, vu la préoccupation envers l'enjeu de l'éducation juive et du maintien de la langue yiddish. Il ne faudrait pas toutefois penser que l'émergence d'un mouvement traditionaliste, à contre-courant du mode de vie préconisé par une majorité de Juifs montréalais, ne génère aucune opposition. Un exemple frappant de la réticence des Juifs « modernes » devant les Pieux nous est offert en 1965, lorsque les Lubavitcher prévoient l'ouverture d'une nouvelle école primaire pour jeunes filles dans le quartier banlieusard de Côte-Saint-Luc. Dressé contre le changement de zonage nécessaire pour entreprendre la construction, un groupe de citoyens de cette municipalité, qui compte plusieurs Juifs, lance une pétition afin de l'invalidier¹⁰¹⁸. Les individus qui organisent cette pétition, qui recueille plus de 200 signatures au moment où le *Chronicle* publie son reportage, invoquent trois motifs d'opposition face au projet des Lubavitcher. D'abord, ils déplorent l'absence d'un plan général de zonage pour l'ensemble de la municipalité. Ensuite, ils soulignent l'enjeu des taxes municipales : puisque les écolières demeurent dans le quartier du Mile-End et que leurs parents paient des taxes municipales à la ville de Montréal, les résidents de Côte-Saint-Luc considèrent injuste que le terrain ne puisse générer des taxes municipales plus élevées. Finalement, les plaignants craignent que la circulation supplémentaire occasionnée par le

¹⁰¹⁸ « Move by Lubavitch School Poses Dilemma for CSL Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 26 février 1965, p. 1.

transport en autobus des écolières ne fasse diminuer la qualité de vie et la valeur foncière des propriétés du quartier¹⁰¹⁹.

Cet exemple met bien en relief la complexité des rapports entre différents segments d'une communauté juive, traversée par des clivages de classe sociale et d'orientation religieuse. Le témoignage d'un résident de Côte-Saint-Luc expose l'ambivalence de ce mouvement et le dilemme auquel font face les résidents juifs :

I feel that the application by the school should not be granted. There is so much opposition, I am surprised that the people are proceeding with the project. On the other hand, as a Jew, I feel very unhappy about stopping a Jewish group from putting up a school for their children—even though they want to do so miles away from where they live. It's a dilemma, I can tell you. I don't know whether or not to sign the petition. In fairness to my non-Jewish fellow residents I feel I should not judge this matter purely from a Jewish point of view . . . and yet¹⁰²⁰.

Les opinions exprimées face à la mouvance hassidique, en particulier les Lubavitcher qui se distinguent par les liens qu'ils entretiennent avec la plus large communauté juive non hassidique, s'avère surtout bienveillant sur toute la période qui nous concerne. Un éditorial de Max Melamet de mars 1965, dont il vaut la peine de citer un long passage, expose bien la contribution positive qu'offre, somme toute, le groupe hassidique à l'ensemble de la communauté juive.

It would be an exaggeration to say that in the past few years this community's response to the Lubavitcher movement has turned from jeers to cheers. Not everybody greeted the movement with jeers when it first became active in our city, and not everybody is cheering now. It is fair to say, however, that the leaders of the movement have won general respect for their selfless dedication for Jewish education. [. . .]

The Lubavitcher movement is a valuable link in the historical chain of Hasidism, and a fortifying element in the orthodox section of our religious spectrum.

¹⁰¹⁹ Ibid.

¹⁰²⁰ Ibid.

Its educational system is an important contribution to the cause of Jewish education, a cause urgently in need of support.

The Lubavitcher movement is a challenging, positive force in the Jewish religious pattern that has evolved in North America¹⁰²¹.

La formation d'une communauté sépharade francophone

Vers la moitié de la décennie 1960, une immigration considérable en provenance du Maroc vient modifier la composition démographique de la communauté juive montréalaise. Nous avons déjà abordé, dans le quatrième chapitre, l'importance de l'immigration de près de 8000 Juifs francophones dans le contexte de la Révolution tranquille. Un deuxième aspect crucial de l'implantation des sépharades nord-africains concerne l'enjeu de la pérennisation de la culture juive. La communauté sépharade francophone qui prend racine à Montréal durant cette décennie entretient l'ambition de préserver ses particularismes culturels et religieux. La majorité ashkénaze, pour sa part, souhaite assurer l'intégration des sépharades au sein de la communauté juive dominante d'expression anglaise tout en reconnaissant le bien-fondé du maintien d'une culture distincte. Selon Yolande Cohen, qui signe plusieurs ouvrages sur les parcours migratoires des sépharades marocains, « la volonté paternaliste d'intégration de la communauté ashkénaze se heurte très rapidement à l'expression de la singularité juive marocaine et nord-africaine, soucieuse de maintenir son identité, coincée qu'elle est entre la relation à la communauté juive anglophone, avec qui elle partage des référents historiques et religieux, et la majorité canadienne-française avec qui elle a des points communs sur le plan de la langue et de l'éthos »¹⁰²².

¹⁰²¹ Max Melamet, « The Lubavitcher Movement », *Canadian Jewish Chronicle*, 19 mars 1965, p. 4.

¹⁰²² Berdugo-Cohen, Marie, Yolande Cohen, et Joseph Josy Levy. *Juifs marocains à Montréal: témoignages d'une immigration moderne* (Montréal: VLB, 1987), p. 25.

Rappelons que notre étude se limite à observer la réalité québécoise à travers la lentille des Juifs ashkénazes et des commentateurs qui dirigent leur message à l'endroit de cette communauté. Les Juifs sépharades occupent un espace restreints dans notre thèse puisqu'ils sont à peu près absents des sources ashkénazes. Toutefois, il est intéressant de constater les clivages socioculturels importants que révèlent les textes qui portent sur les sépharades. Il n'est pas exagéré d'affirmer que les ashkénazes entretiennent un rapport de supériorité morale et intellectuelle face à leurs coreligionnaires d'origine nord-africaine. On n'a qu'à considérer un texte de 1966 qui aborde les enjeux du pluralisme culturel en Israël, alors même que des milliers de sépharades s'établissent à Montréal¹⁰²³. Le texte, qui porte sur les différences entre ashkénazes et sépharades, résume une étude israélienne qui s'intéresse à l'influence du milieu culturel sur le développement pédagogique de l'enfant juif. L'hypothèse de la chercheuse Gina Ortar, d'origine polonaise, met de l'avant des préjugés xénophobes tenus face sépharades aux sépharades de culture arabe. Elle défend que le tempérament de la mère ashkénaze, considéré comme plus chaleureux, soit un stimulus pour le développement mental de l'enfant. À propos des mères sépharades, la scientifique tient des propos forts dégradants :

The women had much more time on their hands than is popularly assumed. They spend their spare time, however, sitting on stools chatting incessantly amongst themselves and never having a thought conversing to their children, who amused themselves nearby as best they could¹⁰²⁴.

À notre avis, c'est sans doute la vocation savante du travail qui a rendu possible la publication de déclarations si insultantes à l'endroit des mères sépharades dans le *Chronicle*. La démonstration de Dr Ortar s'efforce de valider une « theory of mental retardation » pour acquérir des appuis

¹⁰²³ Doris Lankin, « The 'Yiddishe Momma': Stimulus to Mental Development », *Canadian Jewish Chronicle*, 2 septembre 1966, p. 8.

¹⁰²⁴ Ibid.

nécessaires « for teaching the Oriental mother how to talk to her babies if she wants them to grow up to an equal footing with her Ashkenazi neighbour's children »¹⁰²⁵. En revanche, sur l'ensemble des écrits recensés dans le *Chronicle*, cet article détonne par la nature outrancière de ses propos¹⁰²⁶. Le peu de textes portant sur la réalité sépharade présente une opinion généralement positive de cette minorité juive et met l'accent sur le rôle politique qu'ils sont appelés à jouer au Québec francophone durant la Révolution tranquille¹⁰²⁷.

Joseph Kage, militant de longue date et vice-président de la *Jewish Immigrant Aid Society*, signe le premier article de fond sur la communauté sépharade de Montréal. C'est sur l'enjeu de l'expérience immigrante que Kage se prononce : il reconnaît qu'ils connaîtront des défis importants en matière d'éducation, de lieux de culte et d'intégration, à plus forte raison car les sépharades n'ont pas l'intention de se fondre dans la majorité juive ashkénaze¹⁰²⁸. Kage comprend bien cette réalité et cite un interlocuteur de la communauté sépharade sur le sujet :

We have made in the past a number of attempts to form an effective organization whose main area of concern should be the social, cultural and religious needs of our group. The importance of such an organization cannot be sufficiently stressed. It is our duty to preserve our identity, and to prevent our cultural and religious disintegration¹⁰²⁹.

Dans ce contexte, le fait sépharade provoque certainement une réflexion plus profonde sur l'enjeu de la pérennisation du judaïsme dans la communauté juive montréalaise. En 1970, un texte

¹⁰²⁵ Ibid.

¹⁰²⁶ Nous avons recensé un deuxième texte qui expose des idées dégradantes à l'endroit des Juifs marocains, même si le propos n'est pas cette fois aussi explicite. En mars 1959, Maurice Carr décrit la situation difficile des Juifs qui vivent dans un pays à majorité musulmane et arabe. Il décrit les *mellahs*, les quartiers juifs, comme des endroits sales et appauvris. À propos des enfants, il écrit : « The mellah children are amoral rather than immoral. They do not overmuch distinguish between right and wrong, truth and untruth, beauty and ugliness. » Maurice Carr, « What Lies Ahead for Moroccan Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 27 mars 1959, p. 6.

¹⁰²⁷ Ces textes ont été abordés dans le quatrième chapitre portant sur la politique québécoise.

¹⁰²⁸ Joseph Kage, « Montreal's Sephardic, French-Speaking Jews », *Canadian Jewish Chronicle*, 9 avril 1965, p. 5.

¹⁰²⁹ Ibid.

d'opinion est publié dans le *Chronicle* à propos de la « crise identitaire » des sépharades. Selon les auteurs Arnold Bennett et Anne Hertz, « the Francophone Jew in Montreal is walking a tightrope between cultural and religious assimilation »¹⁰³⁰. Le problème tel qu'il est présenté par les contributeurs ashkénazes rappelle la problématique duelle qu'avait relevée Jean-Philippe Croteau dans son analyse du *Bulletin du Cercle juif de langue française*, à savoir que les sépharades tentaient une double intégration, soit au sein des communautés de langue française et de religion juive¹⁰³¹. Bennett et Hertz se montrent pessimistes face aux perspectives de succès de ces deux parcours d'intégration.

In identifying with the existing Jewish community, he stands to lose his language and his particular cultural heritage. In identifying with the non-French speaking community, he stands to lose his religion. This dilemma forces him to turn inward¹⁰³².

Dans une étude de 1968, le chercheur André Elbaz publie ses premières impressions sur la communauté sépharade du Québec. Lui-même immigrant du Maroc, Elbaz considère que les nouveaux arrivants s'intègrent progressivement à la communauté anglophone, un phénomène qui est provoqué entre autres parce que les francophones de la province « can't help being somewhat puzzled by these new immigrants who speak their language, but are not Catholics »¹⁰³³.

Pour sa part Elbaz a confiance que les sépharades s'intégreront à la fois aux communautés francophone et ashkénaze. Il envisage que l'influence religieuse des sépharades sera significative

¹⁰³⁰ Arnold Bennett et Anne Hertz, « Crisis in Identity : French Speaking Jews in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 avril 1970, p. 1A.

¹⁰³¹ Jean-Philippe Croteau, « Les relations entre les Juifs de langue française et les Canadiens français selon le Bulletin du Cercle juif de langue française 1954-1968 », Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2000.

¹⁰³² Arnold Bennett et Anne Hertz, « Crisis in Identity : French Speaking Jews in Quebec », *Canadian Jewish Chronicle*, 17 avril 1970, p. 1A.

¹⁰³³ André Elbaz, « A New Immigration to Canada: North African Jews in Montreal » *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes* 3, No. 1 (1968), p. 52.

sur la collectivité juive de Montréal, dans la mesure où ces nouveaux venus comptent des groupements « based on the study of authentic and venerable texts—the Talmud and the rabbinical literature—and the organization of strong youth movements to prepare the future »¹⁰³⁴. Pour ce qui est de la piété des sépharades, Elbaz évoque un aspect fondamental identifié par les commentateurs du *Chronicle* chez la minorité hassidique, c'est-à-dire leur importance dans la sphère religieuse du judaïsme montréalais. Les observations d'Elbaz concernant l'intégration à la communauté anglophone se situent juste avant l'ouverture de la première école juive francophone en septembre 1969. Avant cet évènement significatif, les écoliers sépharades avaient recours aux mêmes maisons d'éducation protestantes que leurs coreligionnaires ashkénazes, ce qui favorisait leur anglicisation.

Conclusion

L'enjeu de la pérennisation de la culture juive émane d'un raisonnement interne à la communauté. Ce mouvement ne découle pas d'une corrélation directe avec la Révolution tranquille, tout comme il ne dépend pas d'un dialogue avec le Canada français. Pourtant, deux des trois solitudes québécoises, les Juifs et les Canadiens français, sont au même moment, au même endroit, investies dans une réflexion sur les moyens pour assurer leur pérennité culturelle. Certains des enjeux convergent et provoquent un engagement direct — c'est le cas de la question scolaire — alors que d'autres s'opposent — la croissance du hassidisme et l'importance portée à l'éducation religieuse et le délaissement de la pratique religieuse chez les catholiques francophones.

Les problématiques soulevées par les Juifs ashkénazes montréalais s'appliquent le plus souvent à l'ensemble des Juifs nord-américains. Seulement, dans la province francophone, la pérennisation culturelle est facilitée par un contexte sociopolitique qui permet d'aborder de front des questions

¹⁰³⁴ Ibid. p. 53.

identitaires fondamentales. Ce phénomène nous force à insister sur le fait qu'au Québec, plus qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis, les vecteurs de la langue yiddish, de l'orthodoxie et de l'éducation juive ont été renforcés grâce au creuset social et politique qu'a engendré la Révolution tranquille.

Conclusion

Le Canada est un pays bilingue et biculturel. Allons plus loin ; disons même que le fait historique de la préservation de la culture canadienne-française fait que, dans l'ensemble, on y accueille plus volontiers les cultures différentes de la culture de la majorité. L'assimilation n'est pas la rançon d'entrée au Canada¹⁰³⁵.

Saul Hayes publie ces lignes en français dans la revue *Service social* en 1953, alors que plusieurs initiatives ont déjà été entreprises sur le champ des relations intercommunautaires et que l'antisémitisme a pratiquement disparu de l'espace public canadien. À ce moment, les commentateurs juifs de Montréal revendiquent avec confiance un rôle dans la mosaïque canadienne en tant que troisième solitude, c'est-à-dire la troisième confession religieuse monothéiste et le troisième groupe ethnique en importance dans la métropole québécoise. Cette trajectoire ne pourrait émerger qu'au sein de la communauté juive qui a évolué auprès des Canadiens français, dans la province du Québec. C'est le point de départ de notre thèse, que nous avons élaboré à partir d'une analyse de la presse juive montréalaise et de documents issus du Congrès juif canadien.

Les données que nous avons présentées contribuent à complexifier notre compréhension du développement d'une identité juive québécoise durant les « Trente glorieuses », soit les trois décennies qui succèdent à la Deuxième Guerre mondiale. Les réflexions, les débats et les revendications que mènent les Juifs montréalais sur les enjeux de pérennisation de la vie juive, de langue et de religion se fondent au lendemain de la guerre et durant la Révolution tranquille sur la convergence de conditions sociopolitiques qui émanent à la fois de contextes québécois et juifs. L'expérience de former un groupe minoritaire bien implanté offre au milieu institutionnel et

¹⁰³⁵ Saul Hayes, « Facteurs économiques et sociaux de l'intégration des immigrants » *Service social* 3, 3 (août 1953): 119-133.

intellectuel juif de Montréal une base pour se faire valoir en tant que composante légitime de la société québécoise alors que le néonationalisme québécois prend forme. Nous avons établi qu'une des clés de ce débat réside dans le fait que le cheminement des Canadiens français leur fournit un modèle fondamental de défense des droits minoritaires dans la mosaïque canadienne.

En observant les enjeux sociopolitiques québécois à travers les sources journalistiques et institutionnelles juives, il appert que les activistes de cette communauté se conçoivent autant en tant que citoyens actifs de la province de Québec, du Canada et du peuple juif dans son ensemble. L'enracinement des nationalismes — le néonationalisme québécois, le nationalisme canadien et le sionisme — affecte les perceptions juives de la société québécoise, puisqu'il crée des conditions favorables au dialogue sur la question de la pérennité culturelle. Sur cet enjeu, nous avons fait valoir que les réflexions des Juifs de Montréal s'ajustent à l'influence de paramètres proprement québécois puisqu'il se distinguent à certains égards du point de vue juif ashkénaze dominant en Amérique du Nord.

Notre travail contribue aussi à l'avancement du champ de l'histoire du Québec, puisque le parcours des Juifs de Montréal nous offre un angle probant pour appréhender, à partir d'une communauté concrète, le développement du pluralisme au Québec. Cet aspect constitue l'un des fondements de notre démarche et de sa valeur explicative dans l'histoire. Nous avons abordé la collectivité juive non pas en tant que groupe passif et victime de l'histoire, mais bien comme une partie prenante de la société québécoise, engagée avec vigueur dans les débats de l'heure. C'est d'autant plus fondamental que les Juifs forment la première des communautés immigrantes non chrétiennes de l'époque à franchir cette étape. En définitive, le parcours des communautés immigrantes peut être inséré dans un cadre plus large qui les représenterait comme des acteurs agissant au sein des structures de la société québécoise, à plus forte raison durant la période d'après-guerre et la

Révolution tranquille. Cette approche permet d'aller au-delà du paradigme de la société québécoise qui se résume au Canada français et dans laquelle les communautés ethniques sont souvent exclues des débats de société. Ce faisant, nous contribuons à un champ d'études québécoises qui ne se cantonne pas à l'observation du Canada français dans la province de Québec.

Notre thèse permet aussi de faire avancer le savoir historique pour une période toujours négligée. Étudier l'après-guerre nous force à réfléchir en fonction d'un contexte fort différent de celui de l'entre-deux-guerres, une période qui s'est taillé une place importante dans l'historiographie des rapports entre Juifs et Canadiens français et anglais. La conjoncture économique favorable, qui reflète plus largement la prospérité nord-américaine, provoque une expansion de la classe moyenne. L'antisémitisme s'amenuise dans la sphère publique et, au tournant des années 1960, le gouvernement canadien adopte des lois d'immigration qui délaisse les fondements racistes des années 1930. L'horizon s'avère favorable pour que les Juifs se considèrent, à juste titre, comme des citoyens québécois et canadiens à part entière.

Dès 1945, un espace s'est ouvert pour qu'un dialogue se développe entre des acteurs juifs et canadiens-français issus des milieux cléricaux, artistiques et universitaires. Les sources que nous avons présentées sont unanimes : les rapports judéo-catholiques connaissent durant l'après-guerre ni plus ni moins qu'une révolution. Ce chantier est mis en branle par le diocèse de Montréal et par le Congrès juif canadien avant de s'étendre au-delà de ces institutions communautaires dominantes en rejoignant les milieux artistique et culturel.

Mais même si le discours général qui émane des sources juives signale que l'antisémitisme s'estompe au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la haine du juif demeure tangible dans certains milieux. La société québécoise, qui compte sur une tradition nationaliste robuste se manifestant à droite et à gauche de l'échiquier politique, ne se défait jamais entièrement de la

figure commode du juif inassimilable et de son altérité radicale. À droite, surtout, l'antisémitisme est instrumentalisé par les partis nationalistes conservateurs. Mais comme le constatent les observateurs de la communauté juive, la rhétorique des élites de la province — d'abord religieuses et ensuite politiques — se module durant l'après-guerre. Dès lors, et jusqu'aux années 1970, l'antisémitisme est répudié dans la presse et par les autorités au pouvoir.

Malgré ces appuis importants, il demeure difficile du point de vue juif de cerner le sentiment de la population à l'égard de la plus grande minorité non chrétienne. Des échos laissent entendre que les préjugés les plus tenaces sont toujours bien ancrés. En dépit de cette situation, l'enjeu de la lutte contre l'antisémitisme est graduellement remplacé, dans les stratégies de relations publiques des activistes juifs, par une approche de défense des droits des Québécois d'expression anglaise, une cause à laquelle se joint une partie de la collectivité d'ascendance ashkénaze. Il y a là un glissement fondamental de conceptualisation des rapports de pouvoir entre majorité et minorités : alors que la communauté faisait valoir des revendications en tant que minorité juive, elle adopte progressivement la position d'une composante de la minorité anglophone à mesure que s'accroît le mouvement souverainiste québécois — autrement dit, comme une minorité à l'intérieur d'une autre minorité. Pour leur part, à l'ère de la Révolution tranquille, les francophones sont perçus par les Juifs comme une majorité provinciale, alors qu'ils étaient jusqu'aux années 1960 considérés comme une minorité canadienne.

Cette transition est aussi influencée par le fait que les Juifs s'impliquent de manière croissante dans la politique québécoise. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les observateurs juifs montréalais commentent et interagissent peu avec l'Assemblée nationale québécoise. Pendant la période qui correspond à la « Grande noirceur », les activistes de cette communauté semblent peu motivés à faire valoir des revendications qui se retrouvent pourtant au centre de leurs travaux

militants à l'extérieur de la province, notamment la lutte pour les droits humains et la législation contre la discrimination. En fait, les rapports avec le gouvernement et la politique québécoise apparaissent figés dans un *statu quo*, un positionnement stratégique à partir duquel la communauté juive n'oppose pas publiquement Maurice Duplessis pour ne pas mettre en péril une relation de cordialité — à moins bien sûr d'être directement visée par des manifestations d'antisémitisme.

Cet état de fait est appelé à changer dès le tournant des années 1960. Suite à l'élection du Parti libéral, le Congrès juif canadien entre rapidement en contact avec Jean Lesage pour faire valoir des revendications liées aux droits humains et à l'enjeu de l'éducation juive. Dans la presse juive, la récurrence des textes d'opinion qui traitent des enjeux politiques québécois augmente de manière drastique. On assiste ni plus ni moins qu'à une « québécoisation » des milieux communautaire et juif de Montréal, qui se manifeste non seulement par un engagement plus accru, mais aussi dans l'expression de positions juives québécoises distinctes sur la politique provinciale. Le commentaire juif se penche notamment sur les enjeux de l'éducation, de la langue française et de la souveraineté. Lorsque les observateurs juifs de Montréal expriment des opinions divergentes face à leurs coreligionnaires des autres provinces canadiennes sur des questions sensibles, ils dénoncent leur incompréhension de la réalité québécoise et défendent la réputation de la province.

Une deuxième caractéristique importante concerne les points de vue véhiculés dans les sources juives, qui se distinguent de l'opinion dominante des anglophones québécois. Puisqu'ils observent le Québec à partir de lentilles juives, marquées dans un passé récent par l'Holocauste et la création de l'État d'Israël, les commentateurs juifs démontrent une certaine sympathie envers la pérennisation de la culture canadienne-française et le souverainisme québécois. Mais même si l'opinion juive est bien positionnée pour reconnaître les fondements du sentiment nationaliste, le soutien direct à la cause politique des souverainistes québécois est endigué par la crainte que le

nationalisme puisse engendrer des exactions face à la minorité juive. Sur ce plan, les Juifs sont en proie à leur mémoire collective : ils ont trop souvent été les boucs émissaires des mouvements révolutionnaires.

La difficulté à appréhender les remous politiques s'accroît durant la décennie des années 1960 à mesure que l'État québécois étend sa portée, notamment suite à la création d'un ministère de l'Éducation, des premières lois linguistiques et de la montée du mouvement souverainiste. Ces développements signalent l'affirmation des Québécois d'origine canadienne-française en tant que majorité provinciale en position d'être « maîtresse chez elle » et effritent une forme de solidarité qui justifiait aux Juifs de s'allier aux Canadiens français à titre de groupe minoritaire. Cette transition s'avère centrale pour comprendre l'évolution des rapports entre Juifs montréalais et Québécois francophones de l'après-guerre aux années 1970 car elle permet de situer la progression d'une conception bi-culturelle du Canada jusqu'à la consécration du modèle multiculturel des années 1970.

En suivant ce fil, nous avons constaté l'élaboration d'une identité juive canadienne en fonction du principe de la mosaïque canadienne, duquel les Canadiens français constituent la minorité principale. Du lendemain de la guerre jusqu'aux années 1960, la communauté juive définit son espace dans la mosaïque canadienne. D'une part, les années 1950 témoignent de l'arrivée à maturité d'un nationalisme canadien qui s'affirme indépendamment de l'appartenance britannique. D'autre part, les nouveaux Canadiens émergent en tant que force politique. Finalement, la Révolution tranquille signale la croissance d'un néonationalisme chez les francophones du Québec. La communauté juive canadienne, dont le centre névralgique est toujours situé à Montréal, est appelée à se positionner sur cet échiquier. Pour ce faire, des acteurs importants insistent sur les contributions des Juifs canadiens à travers la mise en chantier de l'histoire juive.

En soulignant l'intégration réussie des Juifs au Canada, la pérennisation d'une identité juive — à travers la langue, la pratique orthodoxe, l'endogamie — n'est pas autant nécessairement délaissée. En fait, aux yeux des commentateurs juifs de Montréal, cette entreprise est facilitée par le pluralisme inhérent à la société canadienne. Comme nous l'avons par ailleurs constaté, le Canada français occupe un espace fondamental dans ce modèle.

Malgré que la communauté juive canadienne — dont une majorité névralgique est toujours concentrée à Montréal — se compare favorablement aux États-Unis sur le plan du maintien d'une vie juive intégrale, ses commentateurs demeurent engagés dans une lutte pour la pérennisation culturelle. Cet enjeu émerge d'un raisonnement propre à la communauté juive, sans corrélation directe avec la Révolution tranquille et sans être influencé par un dialogue avec le Canada français. Pourtant, deux des trois solitudes québécoises sont au même moment, au même endroit, investies dans une réflexion sur les moyens pour assurer leur pérennité culturelle. Certains des enjeux convergent et encouragent le dialogue — c'est le cas de la question scolaire — alors que d'autres semblent opposés — la croissance du hassidisme et l'importance portée à l'éducation religieuse et, chez les catholiques francophones, le délaissement de la référence religieuse.

Les problématiques soulevées par les Juifs ashkénazes montréalais s'appliquent le plus souvent à l'ensemble des Juifs nord-américains. Seulement, dans la province francophone, la pérennisation culturelle est facilitée grâce à un contexte sociopolitique qui permet d'aborder de front ces questions identitaires fondamentales. Ce fait nous force à soutenir la thèse qu'au Québec plus qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis, les vecteurs de la langue yiddish, de l'orthodoxie et de l'éducation juive ont été renforcés grâce au creuset social et politique qu'a engendré la Révolution tranquille. Le *Canadian Jewish Chronicle* et les sources du Congrès juif canadien nous ont permis de constater que l'expérience juive québécoise se démarque à l'échelle de l'Amérique du Nord et

nous permettent d'aborder le phénomène de cette communauté religieuse et culturelle comme relevant d'une mouvance proprement québécoise.

Bibliographie

Monographies, articles et chapitres d'ouvrages

- Abella, Irving M. *A Coat of Many Colours: Two Centuries of Jewish Life in Canada*. Toronto: Lester & Orpen Dennys, 1990.
- Abella, Irving M., et Harold Troper. *None Is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*. Toronto: Lester & Orpen Dennys, 1982.
- Adams, Eric M. « Building a Law of Human Rights: Roncarelli v. Duplessis in Canadian Constitutional Culture ». *McGill Law Journal* 55, n° 3 (2010) : 437-60.
- Allen, Robert B., et Robert Sieczkiewicz. « How Historians Use Historical Newspapers ». *Proceedings of the American Society for Information Science and Technology* 47, n° 1 (2010) : 1-4.
- Anctil, Pierre. « 1912, une troupe de théâtre yiddish permanente à Montréal ». Dans *De la Belle Époque à la Crise; chroniques de la vie culturelle à Montréal*, édité par Denis Saint-Jacques et Marie-Josée Des Rivières, 53-69. Montréal : Éditions Nota bene, 2015.
- . « A Community in Transition: The Jews of Montréal ». *Contemporary Jewry* 31, n° 3 (2011) : 225-45.
- . « A. M. Klein : Du poète et de ses rapports avec le Québec français. » *Journal of Canadian Studies/Revue d'études Canadiennes* 19, n° 2 (1984) : 114-31.
- . « Deux poids, deux mesures : les responsabilités respectives du Canada de langue anglaise et de langue française dans la crise des réfugiés allemands ». *Canadian Jewish Studies / Études juives canadiennes* 24 (2016) : 16-37.
- . « H.-M. Caiserman et l'École littéraire de Montréal. Vers une exploration en yiddish du Canada français ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 66, n° 1 (2012) : 65-83.
- . « Judaïsme et éducation : l'expérience québécoise dans une perspective comparative ». Dans *Judaïsme et éducation; enjeux et défis pédagogiques*, édité par Sivane Hirsch, Marie McAndrew, Geneviève Audet, et Julia Ipgrave, 221-36. Québec : Presses de l'Université Laval, 2016.
- . « L'apport du rabbin Pinchas Hirschprung aux lettres juives canadiennes ». *Canadian Jewish Studies / Études Juives Canadiennes* 27 (3 juin 2019) : 48-67.
- . « Le Congrès juif canadien face au Québec issu de la Révolution tranquille, 1969-1990 ». In *De la représentation à la manifestation; groupes de pression et enjeux politiques au Québec, XIXe et XXe siècles*, édité par Stéphane Savard, 314-40. Sillery : Septentrion, 2014.
- . « Le Devoir et les Juifs. Complexités d'une relation sans cesse changeante (1910-1963) ». *Globe : revue internationale d'études québécoises* 18, n° 1 (2015) : 169-201.

- . *Le rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.
- . « René Lévesque et les communautés culturelles ». Dans *René Lévesque, Mythes et réalités*, 163-83. Montréal : VLB éditeur, 2008.
- . « Uneven Perceptions; Kristallnacht in the Yiddish and French-Language Press of Montreal ». Dans *Violence, Memory and History; Western Perceptions of Kristallnacht*, édité par Colin McCullough et Nathan Wilson, 90-107. New York : Routledge, 2015.
- . *Histoire des Juifs du Québec*. Montréal : Les Éditions du Boréal, 2017.
- . *À chacun ses Juifs : 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs (1910-1947)*. Québec : Septentrion, 2014.
- Anctil, Pierre, et David Rome. *Through the Eyes of The Eagle: the Early Montreal Yiddish Press (1907-1916)*. Dossier Québec series. Montréal : Véhicule Press, 2001.
- Anderson, Benedict R. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London : Verso, 1983.
- Andrade, Miguel Simão. « La Commission des écoles catholiques de Montréal et l'intégration des immigrants et des minorités ethniques à l'école française de 1947 à 1977 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 60, n° 4 (2007) : 455–486.
- Apparicio, Philippe, et Anne-Marie Séguin. « La division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle : apport des indices de ségrégation résidentielle ». *Canadian Journal of Urban Research* 11, n° 2 (2002) : 265-97.
- Arcand, Sébastien. « Associations de groupes ethniques minoritaires et consultations publiques au Québec, 1974-2000 : La difficile construction d'une "parole minoritaire." » *Canadian Ethnic Studies* 38, n° 2 (mai 2006) : 113-36.
- Assmann, Jan, et John Czaplicka. « Collective Memory and Cultural Identity ». *New German Critique*, n° 65 (1995) : 125-33.
- Bastien, André. « La présence haïtienne à Montréal : Évolution démographique et spatiale ». *Cahiers québécois de démographie* 14, n° 2 (1985) : 241-57.
- Barth, Fredrik, et Universitetet i Bergen. *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*. Scandinavian university books. Bergen : London : Universitetsforlaget ; Allen & Unwin, 1969.
- Behiels, Michael D. *Quebec and the Question of Immigration: From Ethnocentrism to Ethnic Pluralism, 1900-1985*. Canada's ethnic groups ; no. 18. Ottawa : Canadian Historical Association, 1991.
- . « The Commission Des Écoles Catholiques de Montréal and the Neo-Canadian Question : 1947-63 ». *Canadian Ethnic Studies / Études Ethniques Au Canada* 18, n° 2 (1986) : 38-64.

- Bélanger, Damien-Claude. *Prejudice and Pride : Canadian Intellectuals Confront the United States, 1891-1945*. Toronto : University of Toronto Press, 2011.
- Berdugo-Cohen, Marie, Yolande Cohen, et Joseph Josy Levy. *Juifs marocains à Montréal : témoignages d'une immigration moderne*. Montréal : VLB, 1987.
- Berthiaume, Guy, Claude Corbo, et Sophie Montreuil, éd. *Histoires d'immigrations Au Québec*. Presses de l'Université du Québec, 2014.
- Bialystok, Franklin. *Delayed Impact: The Holocaust and the Canadian Jewish Community*. Montreal : McGill-Queen's University Press, 2000.
- Boily, Frédéric. *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*. Cahiers des Amériques ; 3. Sillery, Québec : Septentrion, 2003.
- Boisclair, Antoine. « De l'immobilisme du poème / Abraham Moses Klein, La Chaise berçante [The Rocking Chair], traduit de l'anglais par marie Frankland, Éditions du Noroît, 2006 [1948] ». *Lire Leopardi*, n° 12 (printemps 2007) : 185-89.
- Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard, 1982.
- Breton, Raymond. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants ». *American Journal of Sociology* 70, n° 2 (1964) : 193-205.
- Brown, Michael. *Jew or Juif? Jews, French Canadians, and Anglo-Canadians, 1759-1914*. 1st ed. Philadelphia: Jewish Publication Society, 1987.
- . « The Push and Pull Factors of Aliyah and the Anomalous Case of Canada : 1967-1982 ». *Jewish Social Studies* 48, n° 2 (1986) : 141-62.
- Burgard, Antoine. « Le Congrès juif canadien et l'hostilité à l'immigration juive dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) ». Édité par Pierre Anctil, Ira Robinson, et Pierre Barrette. *Globe* 18, n° 1 (2015) : 111–130.
- Caldwell, Gary. « The Sins of the Abbé Groulx ». *Literary Review of Canada* (blog). Consulté le 10 juillet 2019.
- Caldwell, Gary, et Pierre Anctil. *Juifs et réalités juives au Québec*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.
- Caldwell, Gary, et Eric Waddell. *Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*. Collection Identité et changements culturels ; no 1. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.
- Cancian, Sonia. *Families, Lovers, and Their Letters: Italian Postwar Migration to Canada*. Vol. 4. Studies in Immigration and Culture 4. Winnipeg [Man.] : University of Manitoba Press, 2010.
- Caplan, Usher. *Like One That Dreamed: A Portrait of A.M. Klein*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson, 1982.

- Cheng, Hau Ling. « Constructing a Transnational, Multilocal Sense of Belonging: An Analysis of Ming Pao (West Canadian Edition) ». *Journal of Communication Inquiry* 29, n° 2 (2005) : 141–159.
- Chevalier-Caron, Christine, et Yolande Cohen. « La langue française chez les Sépharades du Québec : une stratégie de préservation culturelle et d'intégration sociale (1960–1980) ». *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation* 31, n° 1 (16 avril 2019) : 93-112.
- Cleator, Kenneth Irving. *Harry Joshua Stern : A Rabbi's Journey*. New York : Bloch Publishing Company, 1981.
- Cohen, Yolande. « Migrations juives marocaines au Canada ou comment devient-on Sépharade ? » Dans *Les communautés juives de Montréal, histoire et enjeux contemporains*, édité par Pierre Anctil et Ira Robinson, 234-51. Sillery : Septentrion, 2010.
- Cohen, Yolande. Éd. *Les Sépharades du Québec : parcours d'exils nord-africains*. Montréal, Québec : Del Busso Éditeur, 2017.
- Comeau, Robert. « Les séparatistes de 1936-1937 : Paul Bouchard et La Nation ». *L'idée d'indépendance au Québec*, n° 53 (1998) : 25-29.
- Cornwell, John. *Hitler's Pope : The Secret History of Pius XII*. New York : Penguin Books, 2000.
- Croteau, Jean-Philippe. « La CECM et la démocratisation du financement scolaire à Montréal (1963-1973) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 62, n° 1 (2008) : 5-34.
- . *Les commissions scolaires montréalaises et torontoises et les immigrants (1875-1960)*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2016.
- Dalin, David G. *The Myth of Hitler's Pope: How Pope Pius XII Rescued Jews From the Nazis*. Washington, DC : Regnery Pub, 2005.
- Davies, Alan T. éd. *Antisemitism in Canada History and Interpretation*. Waterloo, Ont. : Wilfrid Laurier University Press, 1992.
- Delisle, Esther. *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*. Collection Histoire et société (Montréal, Québec). Montréal : Varia, 2002.
- . *Le Traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*. Pluralisme (Outremont, Québec). Outremont, Qué. : L'Étincelle éditeur, 1992.
- Demers, Maurice. *Connected Struggles: Catholics, Nationalists, and Transnational Relations between Mexico and Quebec, 1917-1945*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 2014.
- . « Introduction – D'un anti-impérialisme à l'autre : représentations des nations dominées et colonisées au Canada français ». *Mens* 13, n° 1 (2012) : 7-18.

- Desautels, Éric. « La représentation sociale de l'Afrique dans le discours missionnaire canadien-français (1900-1968) ». *Mens* 13, n° 1 (2012) : 81-107.
- Diamond, Etan. *And I Will Dwell in Their Midst*. Chapel Hill, United States: The University of North Carolina Press, 2000.
- Dubé, Sandra. « 'Personne n'est antisémite, mais tout le monde est opposé à l'immigration'. Les discours des responsables politiques québécois sur les réfugiés juifs, 1938-1945 ». *Globe : Revue internationale d'études québécoises* 18, n° 1 (2015) : 87-109.
- Dubnow, Simon. ניו יארק: פארלאג. אידישע געשיכטע: פאר שול און היים : מיט 70 אילוסטראציעס און קארטעס. משה שמואל שקלארסקי, 1948.
- Dumas, Alexandre. « L'Église catholique québécoise face à l'antisémitisme des années 1930 ». *Globe : revue internationale d'études québécoises* 18, n° 1 (2015) : 65-85.
- Ferretti, Lucia. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*. Montréal : Boréal, 1999.
- Foisy, Catherine. *Au risque de la conversion : l'expérience québécoise de la mission au XXe siècle (1945-1980)*. Études d'histoire du Québec (McGill-Queen's University Press) 33. Montreal : McGill-Queen's University Press, 2017.
- Foscarini, Giorgia. « Collective Memory and Cultural Identity: A Comparative Study of the Politics of Memory and Identity among Israelis of Polish and Tunisian Descent ». *Ethnologies* 39, n° 2 (2017) : 81-98.
- Fraser, David. « *Honorary Protestants* » : *The Jewish School Question in Montreal, 1867-1997*. Osgoode Society for Canadian Legal History (Series). Toronto: University of Toronto Press, 2015.
- Gagnon, Alain-G., et Michel Sarra-Bournet. *Duplessis : Entre la grande noirceur et la société libérale*. Vo. 1. Collection Débats (Éditions Québec/Amérique) Montréal : Québec/Amérique, 1997.
- Gans, Herbert. « Second-Generation Decline: Scenarios for the Economic and Ethnic Futures of the Post-1965 American Immigrants ». *Ethnic and Racial Studies* 15, n° 2 (1992) : 173.
- Gauvreau, Michael. *Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*. Montreal: McGill-Queen's University Press, 2005.
- . « Catholicisme, nationalisme et fédéralisme dans la pensée de Claude Ryan : La contribution de l'Action catholique, 1945-1964 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 62, n° 3-4 (2009) : 429-72.
- . « Diagnostiquer la « schizophrénie spirituelle » du Canada français : la politique spirituelle de Claude Ryan, 1952-1958 ». *Revue d'Histoire de L'Amérique Française* 67, n° 3/4 (2014) : 375-401.
- Gélinas, Xavier, et Lucia Ferretti. *Duplessis : son milieu, son époque*. Québec : Septentrion, 2010.

- Goldberg, Adara. *Holocaust Survivors in Canada : Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955*. Vol. 14. Studies in Immigration and Culture 14. University of Manitoba Press, 2015.
- Goldbloom, Victor C. *Building bridges*. Footprints series (Montréal, Quebec), 20. Montreal: McGill-Queen's University Press, 2015.
- Graetz, Heinrich. *Geschichte der Juden vom Aufblühen der jüdisch-spanischen Cultur (1027) bis Maimuni's Tod (1205)*. Leipzig : Leiner, 1871.
- Graetz, Heinrich. *Geschichte der Juden 8: Geschichte der Juden von Maimuni's Tod (1205) bis zur Verbannung der Juden aus Spanien und Portugal ; 2. 8 : Geschichte der Juden von Maimuni's Tod (1205) bis zur Verbannung der Juden aus Spanien und Portugal ; 2*. Leipzig : Leiner, 1864.
- Graetz, Heinrich. *Eine volksthümliche Geschichte der Juden*, 1887.
- Groulx, Patrice. *La marche des morts illustres : Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*. Asticou (Éditions Vents d'Ouest). Histoire. Gatineau, Québec : Vents d'Ouest, 2008.
- Gutwirth, Jacques. « Hassidim and Urban Life ». *The Jewish Journal of Sociology* 38, n° 2 (1996) : 105-13.
- . « Hassidim et judaïcité à Montréal ». *Recherches sociographiques* 14, n° 3 (1973) : 291-325.
- . « The Structure of a Hassidic Community in Montreal ». *The Jewish Journal of Sociology* 14, n° 12 (1972) : 43-62.
- Hamelin, Jean. *Histoire du catholicisme québécois : le XXe siècle*. Vol. 3. Histoire du catholicisme québécois ; Montréal : Boréal Express, 1984.
- Helly, Denise. *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.
- High, Steven. « The “Narcissism of Small Differences”: The Invention of Canadian English, 1951-67 ». Dans *Creating Postwar Canada: Community, Diversity, and Dissent, 1945-75*, édité par Robert Allen Rutherford et Magdalena Fahrni, 89-110. Vancouver : University of British Columbia Press, 2008.
- Hirschprung, Pinchas. *Fun natsishen yomertol: (zikhroyne's fun a polit)*. Montreal : sn, 1944.
- . *The Vale of Tears*. Traduit par Vivian Felsen. Toronto : Azrieli Foundation, 2016.
- Iacovetta, Franca. « Immigrant Gifts, Canadian Treasures, and Spectacles of Pluralism: The International Institute of Toronto in North American Context, 1950s-1970s ». *Journal of American Ethnic History* 31, n° 1 (2011) : 34-73.
- Ioannou, Tina. *La communauté grecque du Québec*. Collection Identité et changements culturels 4. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

- Jackson, John D. « The Language Question in Quebec: On Collective and Individual Rights ». In *The English of Quebec : From Majority to Minority Status*, édité par Gary Caldwell et Eric Wadell, 363-77. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.
- Jedwab, Jack. « Quebec Jews : A Unique Community in a Distinct Society ». Dans *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, édité par Pierre Anctil, Ira Robinson, et Gérard Bouchard, 51-74. Sillery : Septentrion, 2000.
- . « The Politics of Dialogue : Rapprochement Efforts Between Jews and French Canadians : 1939-1960 ». In *Renewing our Days : Montreal Jews in the Twentieth Century*, édité par Ira Robinson et Mervin Butovsky, 42-74. Montréal : Véhicule Press, 1995.
- Jedwab, Jack. « Maurice Duplessis et l'électorat anglo-montréalais: 1935-1956 ». Dans *Duplessis: entre la Grande Noirceur et la société libérale*, édité par Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, 145-71. Montréal: Québec/Amérique, 1997.
- Joseph, Howard, Jack N. Lightstone, et Michael Oppenheim. *Truth and Compassion: Essays on Judaism and Religion in Memory of Rabbi Dr Solomon Frank*. Waterloo, Ont. : Wilfrid Laurier University Press, 2006.
- Juteau, Danielle. « Multicultural Citizenship: The Challenge of Pluralism in Canada ». Dans *Citizenship and Exclusion*, édité par V. M. Bader, 96-112. London : Macmillan, 1997.
- Kallen, Evelyn. *Spanning the Generations: A Study in Jewish Identity*. Canadian social problems series. Don Mills, Ont. : Longman Canada, 1977.
- Knowles, Valerie. *Strangers at Our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-2015*. Fourth edition. Toronto: Dundurn Press, 2016.
- Koffman, David S., et Morton Weinefeld. « Recent Developments in the Social Scientific Study of Canadian Jews ». *Contemporary Jewry* 31, n° 3 (2011) : 199-223.
- Lacasse, Simon-Pierre. « À la croisée de la Révolution tranquille et du judaïsme orthodoxe : L'implantation de la communauté hassidique des Tasher au cœur du Québec francophone et catholique (1962-1967) ». *Histoire Sociale/Social History* 50, n° 102 (décembre 2017) : 399-422.
- . « L'implantation des communautés hassidiques durant l'après-guerre ». Dans *Les Juifs hassidiques de Montréal*, édité par Pierre Anctil et Ira Robinson, 47-77. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2019.
- Lacroix, Patrick. « Immigration, Minority Rights, and Catholic Policy-Making in Post-War Canada ». *Histoire sociale/Social history* 47, n° 93 (2014) : 183–203.
- Lapidus, Steven. « Forgotten Hasidim: Rabbis and Rebbes in Prewar Canada ». *Canadian Jewish Studies / Études juives canadiennes* 12 (2004) : 1-30.

- . « “The Problem of the Modern Orthodox Rabbinate”: Montreal’s Vaad Harabbonim at Mid-Century ». *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 40, n° 3 (1 septembre 2011) : 351-64.
- Lapointe-Gagnon, Valérie. « Une commission aux voix discordantes : La Commission royale d’enquête Laurendeau-Dunton et l’exercice de pression des Ukrainiens et des ‘séparatistes’ québécois ». Dans *De la représentation à la manifestation : groupes de pression et enjeux politiques au Québec, XIXe et XXe siècles*, édité par Stéphane Savard et Jérôme Boivin, 292-313. Sillery : Septentrion, 2014.
- . *Panser le Canada : une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*. Montréal : Les Édition du Boréal, 2018.
- Lasry, Jean-Claude. « A Francophone Diaspora in Québec ». Dans *The Canadian Jewish Mosaic*, édité par Morton Weinfeld, W. Shaffir et I. Cotler., 221-240. Toronto : John Wiley and Sons, 1981.
- Lasry, Jean-Claude, Joseph Josy Lévy, et Yolande Cohen. *Identités sépharades et modernité*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l’Université Laval, 2007.
- Légaré, Jacques. « La population juive de Montréal est-elle victime d’une ségrégation qu’elle se serait elle-même imposée? » *Recherches sociographiques* 6, n° 3 (1965) : 311-26.
- Levendel, Lewis. *A Century of the Canadian Jewish Press, 1880s-1980s*. Ottawa, Canada : Borealis Press, 1989.
- Lever, Yves. *Anastasie, ou, La censure du cinéma au Québec*. Sillery, Québec : Éditions du Septentrion, 2008.
- Levy, Joseph. *Itinéraires sépharades, 1492-1992 : mutations d’une identité*. Collection Ouverture (J. Grancher). Paris : Jacques Grancher, 1992.
- Linteau, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain*. Montréal : Boréal, 1989.
- . « La montée du cosmopolitisme montréalais ». Dans *Migrations et communautés culturelles*, Institut québécois de recherche sur la culture., 23-65. Questions de culture 2. Québec : Leméac, 1982.
- Lipset, Seymour Martin. *American Pluralism and the Jewish Community*. New Brunswick, N. J. : Transaction Publishers, 1990.
- Mancilla, Alma. « La religion dans l’espace public : Une enquête préliminaire sur les perceptions de quelques leaders juifs et musulmans en milieu montréalais ». *Diversité urbaine* 9, n° 2 (2009) : 27-50.
- Margolis, Rebecca. *Jewish Roots, Canadian Soil : Yiddish Culture in Montreal, 1905-1945*. Vol. 28. McGill-Queen’s studies in ethnic history 28. Montreal: McGill-Queen’s University Press, 2011.

- Meintel, Deirdre, et Géraldine Mossière. « In the Wake of the Quiet Revolution: From Secularization to Religious Cosmopolitanism ». *Anthropologica* 55, n° 1 (2013) : 57-71.
- Menkis, Richard. « Historiography, Myth and Group Relations: Jewish and Non-Jewish Quebecois on Jews and New France ». *Canadian Ethnic Studies = Etudes Ethniques Au Canada* 23, n° 2 (1991).
- . « Jewish Communal Identity at the Crossroads: Early Jewish Responses to Canadian Multiculturalism, 1963-1965 ». *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 40, n° 3 (2011) : 283–292.
- Menkis, Richard, et Norman Ravvin. *The Canadian Jewish studies reader*. Calgary: Red Deer Press, 2004.
- Meunier, E.-Martin, et Jean-Philippe Warren. *Sortir de la « grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*. Les cahiers du Septentrion 22. Sillery : Septentrion, 2002.
- Mills, Sean. *The Empire Within : Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*. Vol. 23. Studies on the history of Quebec 23. Montreal: McGill-Queen's University Press, 2010.
- Nadeau, Jean-François. *Adrien Arcand, führer canadien*. Montréal : Lux, 2010.
- . « Esther Delisle, Le Traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec 1929-1939 ». *Recherches sociographiques* 35, n° 1 (1994) : 121-24.
- Naubert, Yvette. *La Dormeuse éveillée : roman*. Vol. 12. Collection Nouvelle-France 12. Montréal : Cercle du livre de France, 1965.
- Novak, Hershl. *La première école yiddish de Montréal 1911-1914 : Baym Onhayb*. Traduit par Pierre Anctil. Sillery : Septentrion, 2009.
- Painchaud, Claude, et Richard Poulin. « Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-qubécoise ». *Sociologie et sociétés* 15, n° 2 (1983) : 89–104.
- . *Les Italiens au Québec*. Hull Québec; Ed. Critiques : Asticou, 1988.
- Pâquet, Martin. *Tracer les marges de la cité : étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981*. Montréal : Boréal, 2005.
- . « Un repli calculé : Maurice Duplessis et l'éducation ». In *Duplessis : son milieu, son époque*, édité par Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, 245-62. Sillery : Septentrion, 2010.
- . *Vers un ministère québécois de l'immigration : 1945-1968*. Groupes ethniques du Canada ; brochure No 23. Ottawa : Société historique du Canada, 1997.
- Pâquet, Martin, et Amélie Bolduc. *Faute et réparation au Canada et au Québec contemporains : études historiques*. Québec : Éditions Nota bene, 2006.

- Park, Robert Ezra. *The Immigrant Press and Its Control*. New York: Harper & Bros, 1922.
- Phayer, Michael. *The Catholic Church and the Holocaust, 1930-1965*. Bloomington: Indiana University Press, 2000.
- Piché, Victor. « Catégories ethniques et linguistiques au Québec : quand compter est une question de survie ». *Cahiers québécois de démographie* 40, n° 1 (2011) : 139-54.
- Polèse, Mario. *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques : Montréal, 1971*. Études et documents (INRS-Urbanisation) 12. Montreal : Institut national de la recherche scientifique, INRS-Urbanisation, 1978.
- Poll, Solomon. *The Hasidic Community of Williamsburg: A Study in the Sociology of Religion*. New York: Schocken Books, 1962.
- Rainville, Paul-Étienne. « Au nom de l'ordre ou de la liberté? Le Congrès juif canadien face à la répression des libertés civiles et des droits des minorités religieuses au Québec (1945–1954) ». *The Canadian Historical Review* 99, n° 2 (2018) : 196-224.
- Rajotte, David. « L'État canadien contre le Parti de l'unité nationale et Adrien Arcand ». *Bulletin d'histoire politique* 26, n° 3 (2018) : 189-211.
- Ramirez, Bruno. *Les premiers Italiens de Montréal : l'origine de la petite Italie du Québec*. Collection Histoire et sociétés. Montréal : Boréal express, 1984.
- . « Martin Pâquet, Tracer les marges de la cité. Étranger, immigrant et état au Québec 1627-1981, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2005, 317 p. » *Recherches sociographiques* 47, n° 2 (2006) : 431.
- Rémillard, Gil. « Historique du rapatriement ». *Les Cahiers de droit* 25, n° 1 (1984) : 15.
- Rhodes, Leara. *The Ethnic Press: Shaping the American Dream*. New York : Peter Lang, 2010.
- Richler, Mordecai. *Oh Canada! Oh Quebec!: Requiem for a Divided Country*. Toronto : Penguin Books, 1992.
- Rickenbacher, Daniel. « The Anti-Israel Movement in Quebec in the 1970s: At the Ideological Crossroads of the New Left and Liberation-Nationalism » *Canadian Jewish Studies* Vol. 29 (2020), à paraître.
- Robinson, Ira. *A History of Antisemitism in Canada*. UPCC book collections on Project MUSE. Waterloo, Ontario : Wilfrid Laurier University Press, 2015.
- . « “Maîtres chez eux”. La grève des internes de 1934 revisitée ». *Globe* 18, n° 1 (2015) : 153–168.
- Robinson, Ira, et Mervin Butovsky. *Renewing Our Days: Montreal Jews in the Twentieth Century*. Dossier Québec series. Montreal : Véhicule Press, 1995.

- Rome, David. *Clouds in the Thirties : On Antisemitism in Canada, 1929-1939 : A Chapter in Canadian Jewish history*. Montreal : Canadian Jewish Congress, 1977.
- . *The Early Jewish Presence in Canada: A Book Lover's Ramble Through Jewish Canadiana*. Montreal: Bronfman Collection of Jewish Canadiana, Jewish Public Library, 1971.
- Rouillard, Jacques. « La Révolution tranquille : Rupture ou Tournant? » *Journal of Canadian Studies/Revue d'Études Canadiennes* 32, n° 4 (1998) : 23-41.
- Rudin, Ronald. *The Forgotten Quebecers: A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture : 1985.
- Rumilly, Robert. « L'affaire des écoles juives (1928-1931) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 10, n° 2 (1956) : 222-44.
- Salée, Daniel. « Thinking about the Development of Ethnocultural Diversity in Quebec: Myths, Limits and Possibilities of Interculturalism ». *Politique et Sociétés* 29, n° 1 (2010) : 145–180.
- Sarra-Bournet, Michel. *L'affaire Roncarelli : Duplessis contre les Témoins de Jéhovah*. « Edmond-de-Nevers » ; n° 5. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- Shaffir, William. « Hasidim in Canada ». In *Canada's Jews in Time, Space and Spirit*, édité par Ira Robinson. Brighton: Academic Studies Press, 2013.
- . *Life in a Religious Community: the Lubavitcher Chassidim in Montreal*. Community studies. Toronto : Holt, Rinehart & Winston of Canada, 1974.
- . « Separation from the Mainstream : the Hassidic Community of Tash ». *The Jewish Journal of Sociology* 29, n° 1 (1987) : 19-35.
- . « Still Separated From the Mainstream : a Hassidic Community Revisited ». *The Jewish Journal of Sociology* 39, n° 1, 2 (1997) : 46-118.
- Shek, Ben-Z. « L'image des Juifs dans le roman québécois ». Dans *Juifs et réalités juives au Québec*, édité par Pierre Anctil et Gary Caldwell, 255-90. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.
- Slucki, David S. *The International Jewish Labor Bund After 1945: Toward a Global History*. New Brunswick, N. J. : Rutgers University Press, 2012.
- Solomon, Michel. *Magadan*. Montreal : Chateau Books, 1971.
- Solomon, Michel. *Mon calvaire roumain*. Montréal : Éditions de l'Homme, 1976.
- Stein, Michael B. « Le Crédit social dans la province du Québec : sommaire et développements ». *Canadian Journal of Political Science* 6, n° 4 (1973) : 563–581.

- Stingel, Janine. *Social Discredit: Anti-Semitism, Social Credit, and the Jewish Response*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 2000.
- Taschereau, Sylvie. « L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 41, n° 4 (1988) : 575-89.
- Taschereau, Sylvie. « Les sociétés de prêt juives à Montréal, 1911-1945 ». *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine* 33, n° 2 (2005) : 3-16.
- Théorêt, Hugues. *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*. Québec : Septentrion, 2012.
- Thiessen, Jack. *Yiddish in Canada : The Death of a Language*. Leer: Schuster, 1973.
- Tremblay, Jonathan. « La contribution des conservateurs à la longue survie des organisations fascistes d'Adrien Arcand. Un élément d'explication ». *Globe* 18, n° 1 (2015) : 47-64.
- Trépanier, Pierre. « Esther Delisle, Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939, Montréal, L'Étincelle, 1992, 287 p. ». *Études d'histoire religieuse* 60 (1994) : 158-60.
- . « Quel corporatisme ? (1820-1965) ». *Les Cahiers des dix*, n° 49 (1994) : 159-212.
- Troper, Harold. *The Defining Decade: Identity, Politics, and the Canadian Jewish community in the 1960s*. Toronto : University of Toronto Press, 2010.
- Tulchinsky, Gerald. *Canada's Jews : A People's Journey*. Toronto : University of Toronto Press, 2008.
- . « The Third Solitude: A.M. Klein's Jewish Montreal, 1910-1950 ». *Journal of Canadian Studies/Revue d'Études Canadiennes* 19, n° 2 (1984) : 96-112.
- . *Taking Root: The Origins of the Canadian Jewish Community*. Toronto : Lester Publishers, 1992.
- . « Family Quarrel: Joe Salsberg, the 'Jewish' Question, and Canadian Communism ». *Labour / Le Travail* 56 (Automne 2005) : 149-73.
- Walker, James W. St G. « The "Jewish Phase" in the Movement for Racial Equality in Canada ». *Canadian Ethnic Studies* 34, n° 1 (2002) : 1-29.
- Waller, Harold M., et Morton Weinfeld. « The Jews of Quebec and "Le fait français" ». Dans *The Canadian Jewish Mosaic*, édité par Morton Weinfeld, William Shaffir et Irwin Cotler, 415-39. New York : John Wiley and Sons, 1981.
- Warner, William Lloyd. *The Social Systems of American Ethnic Groups*. New Haven : Yale University Press, 1965.
- Warren, Jean-Philippe. « L'origine d'un nom. D'où vient l'expression « Révolution tranquille » ? » *HistoireEngagée.ca* (blog), 14 septembre 2016.

- Weinfeld, M., William Shaffir, et I. Cotler. *The Canadian Jewish Mosaic*. New York: John Wiley and Sons, 1981.
- Weinfeld, Morton. « Canadian Jews and Canadian Pluralism ». Dans *American Pluralism and the Jewish Community*, édité par Seymour Martin Lipset, 87-106. New Brunswick, N. J. : Transaction Publishers, 1990.
- . « Canadian Jews, Dual/Divided Loyalties, and the Tebbit “Cricket” Test ». *Canadian Ethnic Studies Journal* 43, n° 3 (2011) : 59-80.
- . *Like Everyone Else But Different: The Paradoxical Success of Canadian Jews*. Second edition. Vol. 245. Carleton library series. Montreal : McGill-Queen’s University Press, 2018.
- Wertheimer, Jack. « Jewish Education in the United States: Recent Trends and Issues ». *The American Jewish Year Book* 99 (1999) : 3-115.
- Wolofsky, Hirsch. *Mayn Lebns Rayze : un demi-siècle de vie yiddish à Montréal et ailleurs dans le monde*. Traduit par Pierre Anctil. Sillery : Septentrion, 2000.
- Woodley, Edward C. *The House of Joseph in the Life of Quebec: The Record of a Century and a Half*. Quebec: éditeur non identifié, 1946.
- Zubrzycki, Jerzy. « The Role of the Foreign-Language Press in Migrant Integration ». *Population Studies* 12, n° 1 (1958) : 73-82.
- Zucchi, John. « Ethnicity and Neighbourhoods: Looking Backward, Facing Forward ». *Urban History Review / Revue d’histoire Urbaine* 39, n° 1 (2010) : 73-79.

Mémoires et thèses

- Beaudet, Jean-François. « René Lévesque et la communauté juive du Québec (1960-1976) : la fragilité d’un dialogue ». Thèse de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2014.
- Brédimas-Assimopoulos, Constantina. « Relations entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants : les Grecs de Montréal ». Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1975.
- Chikli, Christophe. « La crise de Saint-Léonard dans la presse montréalaise, 1968–1969 ». Mémoire de maîtrise (sciences politiques), Université de Sherbrooke, 2006.
- Croteau, Jean-Philippe. « Les relations entre les Juifs de langue française et les Canadiens français selon le Bulletin du Cercle Juif (1954-1968) ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2000.
- Lacasse, Simon-Pierre. « L’orthodoxie juive à la rencontre de la modernité : le groupe hassidique des Tasher face au Québec de la Révolution tranquille (1951-1967) ». Thèse de maîtrise (histoire), Université d’Ottawa 2016.

- Lapidus, Steven. « Orthodoxy in Transition: The Vaad Ha'ir of Montreal in the Twentieth Century ». Thèse de doctorat (Sciences des religions), Université Concordia, 2011.
- Lessard, Mathieu. « L'image des camps et des atrocités nazis dans la presse montréalaise (1944–1965) ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Trois-Rivières, 2012.
- Normand, Janie. « L'indépendance à droite : l'histoire politique du Regroupement national et du Ralliement national entre 1964 et 1968 ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2010.
- Poirier, Christine. « La Shoah dans la littérature québécoise de langue française ». Mémoire de maîtrise (langues et littérature françaises), Université McGill, 2004.
- Rainville, Paul-Étienne. « De l'universel au particulier : Les luttes en faveur des droits humains au Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille ». Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Trois-Rivières, 2018.

Rapports et documents officiels

- Parent, Alphonse-Marie. « Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Troisième partie ou tome III : L'administration de l'enseignement. A. Diversité religieuse, culturelle, et unité de l'administration. » Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Rapport Parent. Gouvernement du Québec, juin 1966.
- Rosenberg, Louis. « A Study of the Growth and Changes in the Distribution of the Jewish Population of Montreal ». Canadian Jewish Population Studies, Canadian Jewish Community Series. Montréal : Canadian Jewish Congress, 1955.
- . « Changes in the Geographical Distribution of the Jewish Population of Metropolitan Montreal in the Decennial periods from 1901 to 1961 & the estimated possible changes during the period from 1961 to 1971 ». Research Papers Series A. Montréal: Bureau of Social & economic Research, Canadian Jewish Congress, 1 décembre 1966.
- . « Changing needs of the Jewish Community ». Research Papers Series A. Montréal: Bureau of Social & economic Research, Canadian Jewish Congress, 11 mai 1958.
- . « Étude des changements dans les traits caractéristiques de la population -- La communauté juive au Canada de 1931 à 1961 ». Canadian Jewish Population Studies, Canadian Jewish Community Series. Montréal : Canadian Jewish Congress, 1963.
- . « Population Characteristics of the Jewish Community of Montreal ». Canadian Jewish Population Studies, Canadian Jewish Community Series. Montréal : Canadian Jewish Congress, 1956.

———. « Two Centuries of Jewish Life in Canada : 1760-1960 ». Canadian Jewish Population Studies, Population Characteristics series. Montréal : Canadian Jewish Congress, 1961.

Shahar, Charles, et Tina Rosenbaum. « 2001 Census Analysis Series : The Jewish Community of Toronto ». UJA Federation of Greater Toronto, 2003.

Sources publiées

Aubery, Pierre, et Naïm Kattan. *Juifs et canadiens / ouvrage publié sous la direction de Naïm Kattan*. --. Cahier du Cercle juif de langue française ; 2. Montréal : Éditions du Jour, 1967.

Baudry, Nicolas, et Naïm Kattan. *Les Juifs et la communauté française*. Collection Les Idées du jour ; D—17. Montréal : Éditions du Jour, 1965.

Belkin, Simon. *Di Poyaley Tsiyon bavegung in Kanade, 1904-1920*. Montreal: Aktsyons Komitet fun der Tsienistisher Arbeter Bavegung in Kanade, 1956.

———. *Le mouvement ouvrier juif au Canada (1904-1920)*. Sillery : Septentrion, 1999.

Belkin, Simon Isaiah. *Through Narrow Gates: A Review of Jewish Immigration, Colonization and Immigrant Aid Work in Canada (1840-1940)*. Montreal: Canadian Jewish Congress and the Jewish Colonization Association, 1966.

Drumont, Édouard Adolphe. *La France juive*. 6e éd. Paris : Marpon & Flammarion, 1886.

Elbaz, André. « A New Immigration to Canada : North African Jews in Montreal ». *Journal of Canadian Studies/Revue d'Études Canadiennes* 3, n° 1 (1968) : 51-53.

Frégault, Guy. *La guerre de la conquête*. Collection Fleur de lys. Montréal : Fides, 1955.

Hayes, Saul. « Facteurs économiques et sociaux de l'intégration des immigrants ». *Service social* 3, n° 3 (août 1953) : 119-133.

Kage, Joseph. *With Faith and Thanksgivings*. Montreal: The Eagle Publishing Co., 1962.

Klein, Abraham Moses. *The Rocking Chair: And Other Poems*. Toronto : Ryerson Press, 1948.

Medresh, Israël. *Le Montréal juif entre les deux guerres = צווישן צוויי ועלט מלחמות*. Traduit par Pierre Anctil. Sillery : Septentrion, [1964] 2001.

———. *Montreal fun nekhten: vi dos idishe leben in Montṛeal hot zikh antvikelt gezelshaftlikh, ekonomish un kulturel in di letste etlikhe tsendlig yohr*. Montreal: Keneder Odler Drukeray, 1947.

Regimbal, Albert. *Israël, peuple choisi*. n . 38. Tracts de la L.M.E. ; Montréal : Le Messenger canadien, 1946.

Unterberg, Paul. *Le Québec aux Québécois*. Montréal: Éditions de l'Heure, 1971.

Romans

Carrier, Roch. *Il est par là, le soleil : roman*. Collection Les Romanciers du jour R-65. Montréal : Éditions du Jour, 1970.

Costisella, Joseph. *Le peuple de la nuit : histoire des Québécois*. Montréal : Éditions Chénier; distributeur exclusif : L'Agence de distribution populaire enr., 1965.

Costisella, Joseph. *Le scandale des écoles séparées en Ontario ; le Québec : ghetto des Français d'Amérique*. Montréal : Éditions de l'Homme, 1962.

Costisella, Joseph. *L'esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française de 1837 à la fin du XIXe siècle*. Montréal : Librairie Beauchemin, 1968.

Dickens, Charles, et Irving Howe. *Oliver Twist*. New York : Turtleback Books: A Division of Sanval, 1982.

Jasmin, Claude. *Ethel et le terroriste : roman*. 2e éd. Collection Nouvelle prose ; I. Montréal : Déom, 1964.

Laplace, Jean de. *Le petit juif : roman*. Montréal : Éditions Beauchemin, 1962.

Naubert, Yvette. *La Dormeuse éveillée : roman*. Vol. 12. Collection Nouvelle-France 12. Montréal : Cercle du livre de France, 1965.

Parizeau, Alice. *Survivre*. Montréal : Cercle du livre de France, 1964.

Roy, Gabrielle. *Alexandre Chenevert : roman*. Montréal : Beauchemin, 1954.

Thériault, Yves. *Aaron : roman*. Québec : Institut Littéraire, 1954.

Journaux et publications

Dépouillement exhaustif (1945-1976)

- *Information Bulletin of the Public Relations Committee*, Canadian Jewish Congress (Montréal, QC)
- *The Canadian Jewish Chronicle* (Montréal, QC)
- *The Congress Bulletin* (Montréal, QC)

Dépouillement sélectif (1945-1976)

- *L'Action catholique* (Québec, QC)
- *La Patrie* (Montréal, QC)
- *La Presse* (Montréal, QC)
- *Le Devoir* (Montréal, QC)
- *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières, QC)
- *Le Soleil* (Québec, QC)
- *Les Carnets viatoriens* (Joliette, QC)
- *The Canadian Jewish News* (Toronto, ON)

- *The Gazette* (Montréal, QC)
- *The Montreal Star* (Montréal, QC)
- *Le Matin* (Montréal, QC)
- *Le Canada* (Montréal, QC)
- *Relations* (Montréal, QC)
- *Jeunesse Catholique* (Montréal, QC)
- *Jeunesse ouvrière catholique* (Montréal, QC)
- *la Voix de Gaspé* (Gaspé, QC)
- *Le Droit* (Ottawa, ON)

Fonds d'archives

- Fonds du Congrès juif canadien, Archives juives canadiennes Alex Dworkin. Montréal, Québec.